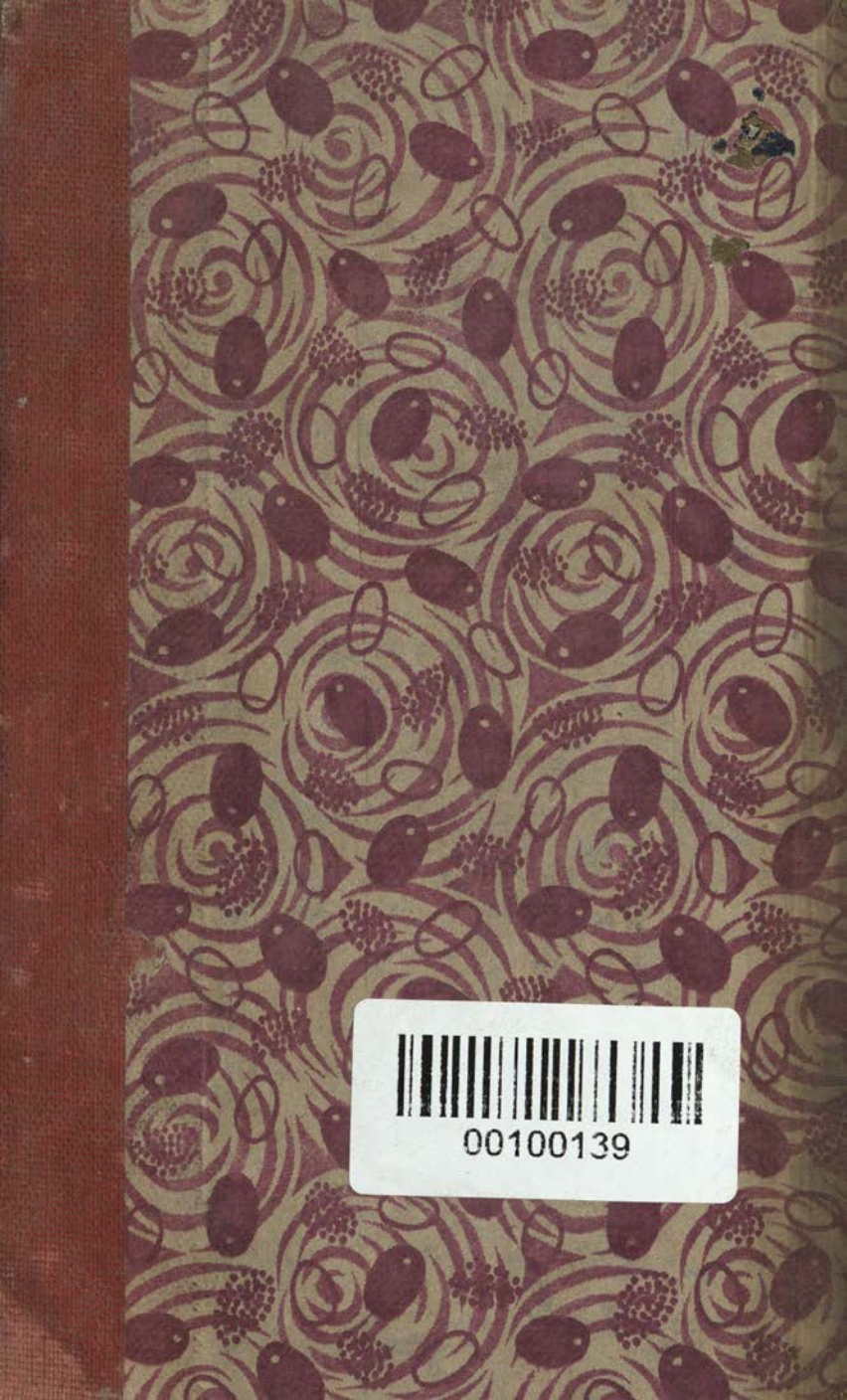
00100139

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018

HISTOIRE

ROMAINE

CLASSE DE QUATRIÈME

Le Colisée.

HISTOIRE

ROMAINE

rédigée

conformément aux programmes de 1880

POUR LA CLASSE DE QUATRIÈME

PAR

VICTOR DURUY

100139

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE

CONTENANT DES CARTES ET DES GRAVURES D'APRÈS LES MONUMENTS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1882

00100139

PROGRAMME OFFICIEL DU 2 AOUT 1880

CLASSE DE QUATRIÈME.

Histoire romaine.

Géographie de l'Italie. Anciennes populations. Les Étrusques. Les colonies grecques.

Fondation de Rome. *Institutions* primitives : le patriciat, la plèbe, la clientèle. Les rois et le sénat. Notions sur la religion romaine.

Abolition de la royauté. Le consulat. La dictature. Lutte entre les deux ordres.

Le tribunat. Comices, par curies, par centuries, par tribus.

Législation des décemvirs. La censure, la préture. Égalité entre les deux ordres et formation de la noblesse.

Histoire extérieure de Rome : énumération rapide des guerres contre les Latins, les Sabins, les Étrusques, les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus. — Organisation militaire des Romains; colonies romaines. — Guerres contre Carthage. — Conquêtes en Orient; réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces, et acquisition du royaume de Pergame. — Conquêtes en Occident; formation des provinces de Gaule cisalpine, d'Espagne, de Gaule narbonnaise. — Jugurtha. — L'invasion des Cimbres. — Guerres contre Mithridate. — Mode d'administration des provinces sous le gouvernement républicain.

Histoire intérieure de Rome. Conséquences des conquêtes. Puissance de la noblesse et richesse de l'ordre équestre. L'*Ager publicus*. Les lois agraires. Tentative de Tiberius Gracchus. Loi judiciaire et loi frumentaire de Caïus Gracchus.

Guerre sociale. Extension du droit de cité à l'Italie; le *jus Latii* et le *jus Italicum*.

Guerre civile de Marius et de Sylla; lois cornéliennes. Sertorius. Spartacus.

Pompée. Cicéron. La loi de Rullus. Catilina.

Premier triumvirat. Consulat de César.

Conquête de la Gaule. Guerre civile. Dictature de César; ses réformes et ses projets.

Octave et Antoine ; fin du gouvernement républicain.

Auguste. Organisation du gouvernement nouveau. Administration des provinces. Bornes de l'empire.

Lettres et arts à Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. Monuments, commerce et rentes.

Empereurs de la famille d'Auguste. Premières luttes contre les Germains. Conquête de la Bretagne.

Les *Flavii*. Ruine de Jérusalem. Conquêtes de Trajan. Hadrien.

Les Antonins. Gouvernement intérieur; le sénat et le consistoire. Administration des provinces. Les grands jurisconsultes. Extension du droit de cité romaine. Lettres et arts depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne de Marc Aurèle. Développement du christianisme.

Les empereurs syriens. Anarchie militaire. Aurélien. Probus.

Dioclétien. Changements dans le gouvernement et dans l'administration.

Constantin. Fondation de Constantinople. Concile de Nicée, organisation de l'Église chrétienne.

Tentative de Julien. Luttes contre les Germains et les Perses. Règne de Théodose.

GRAVURES, CARTES ET PLANS

GRAVURES

	Pages.
Le Colisée	Frontispice.
Tombeaux étrusques à Tarquinies	14
Énée et Latinus	17
Numa	23
Vestales entretenant le feu sacré	24
Saliens portant les boucliers sacrés	25
Médaille de la *gens* Antistia	30
Vesta tenant le Palladium	38
Fides ou la Bonne Foi	38
Jupiter	39
Attributs sacerdotaux	40
Les dieux lares	41
Consul entre deux faisceaux	42
Junius Brutus	45
Monnaie de deux édiles plébéiens	50
Veturia et Coriolan	52
Édile curule	63
Armes romaines	82
Bélier pour renverser une muraille	83
Un camp romain	83
Centurion	84
Un soldat, un sénateur, une matrone	92
Triomphe	104
Annibal	107
Scipion l'Africain	125
Philippe V de Macédoine	129
T. Q. Flamininus	130
Eumène IV	134
Persée	136
Paul-Émile et Persée	137
Monnaie de la ligue achéenne	141
Jugurtha	156
Une vue du désert numide	157
Marius	159
Cachet de Sylla	161
Monnaie de Sylla	162
Le *Tullianum*	163
Trophée dit de Marius, au Capitole	167

Pages
Monnaie de Mithridate le Grand ... 172
Mithridate ... 173
Nicomède III ... 174
Monnaie d'Athènes ... 176
Tigrane, roi d'Arménie ... 178
Pompée ... 231
Cicéron ... 237
César ... 243
Insignes du grand pontificat ... 244
Vercingétorix ... 254
Monnaie de Camulogène ... 256
Le Gaulois blessé ... 257
Travaux de César devant Alésia ... 259
Vue du Puy d'Issolu (*Uxellodunum*) ... 261
Brutus ... 282
Médaille de Brutus ... 283
Marc Antoine ... 286
Auguste ... 312
Soldat prétorien du premier siècle (au musée du Louvre) ... 314
Le Panthéon dans son état actuel ... 317
Tepidarium de Pompéi ou salle pour le bain tiède ... 319
Maison de Livie ... 322
Médaille d'Auguste déifié ... 323
L'Achille Borghèse ... 332
Minerve ... 332
Tablinum de la maison de Livie ... 334
Dame romaine longtemps prise pour Agrippine ... 341
Grand bronze de Galba ... 349
Lit de repos ou *Triclinium* ... 351
Bas-relief de l'arc de Titus ... 357
Bas-relief de l'arc de Titus ... 359
Une rue de Pompéi longeant le Forum ... 361
Porte de Pompéi ... 365
Arc de Titus ... 368
Pièce commémorative de l'institution des *Pueri alimentarii* ... 372
Colonne Trajane ... 375
Soldat romain et prisonnier dace ... 376
Arènes de Nîmes ... 383
Monnaies symbolisant l'Égypte et le Nil ... 384
Buste de Marc Aurèle ... 386
Grandes assises de Baalbeck ... 395
La Pallas de Velletri ... 400
Bijoux et objets de toilette trouvés à Pompéi ou dans les environs ... 401
Maison carrée de Nîmes ... 402
Atrium restauré de la maison de Pansa à Pompéi ... 403
Jésus-Christ ... 405

Pages.
Saint Pierre et saint Paul 410
Arc de Septime Sévère 416
Denier d'argent de Caracalla 417
Ruines de Palmyre 423
L'arc de triomphe de Constantin 450

PLANS

Rome ancienne 16
Plan de Carthage 147
Les Longs Murs d'Athènes 175

CARTES

Il nous a paru plus commode pour l'élève de réunir les cartes à la fin du volume en les disposant de manière que, le livre étant ouvert à un endroit quelconque, la carte puisse être développée tout entière sous les yeux du lecteur.

Latium vetus.

L'Italie ancienne.

Possessions de Carthage.

L'Espagne ancienne.

L'Asie occidentale pour les guerres contre les Parthes.

La Gaule, la Bretagne et une partie de la Germanie pour les guerres contre les Gaulois, les Bretons et les Germains.

L'Empire romain sous Auguste.

La vallée du Danube pour les guerres contre les Marcomans, les Daces, etc.

HISTOIRE

ROMAINE.

CHAPITRE I.

GÉOGRAPHIE DE L'ITALIE ANCIENNE.

1. Forme générale de l'Italie ; limites. — 2. Mers et golfes. — 3. Les Alpes et l'Apennin. — 4. Le Vésuve et l'Etna. — 5. Fleuves : le *Pô*, l'*Adige*, le Tibre. — 6. Marais Pontins. — 7. Promontoires et *îles* : Sicile, Sardaigne, Corse, Elbe. — 8. Passages des Alpes. — 9. Gaule Cisalpine : Ligurie et Vénétie. — 10. Étrurie, Latium et Campanie. — 11. Ombrie et Picenum. — 12. Sabine et Samnium. — 13. Grande-Grèce ou Lucanie, Apulie et Bruttium. — 14. Emplacement de Rome. — 15. Anciennes populations : Illyriens et Pélasges. — 16. Ibères et Celtes. — 17. Tyrrhènes et Hellènes. — 18. Osces et Sabelliens. — 19. Étrusques.

1. Forme générale de l'Italie ; limites. — Entourée par la mer et par les plus hautes montagnes du continent européen, l'Italie forme, entre l'Adriatique et la mer de Toscane, une longue presqu'île qui se divise au sud en deux pointes, tandis qu'au nord elle s'élargit en un demi-cercle que dessine la chaîne supérieure des Alpes. De Bologne au détroit de Messine, la partie péninsulaire a 890 kilomètres de long sur une largeur qui varie de 231 à 138, qui même n'est que de 27 dans les Calabres. Du Var aux Alpes juliennes, la partie continentale mesure, de l'ouest à l'est, 680 kilomètres, et 225 environ dans la direction du nord au sud, de Gênes au Saint-Gothard ou de Bologne à Botzen.

Ses limites dans l'antiquité étaient : à l'ouest, le Var ; à l'est, l'Arsia, qui coule près de Pola, en Istrie.

2. Mers et golfes. — La mer de Toscane (*Tuscum* seu *Tyrrhenum* seu *Inferum mare*) la baigne à l'ouest et y forme les golfes de Gênes (*Ligusticus sinus*), de Gaëte (*Caietanus S.*), de Naples (*Crater* seu *Cumanus S.*) et de Salerne (*Pœstanus S.*). La mer Ionienne a creusé au sud les golfes de Squillace (*Scylacinus S.*) et de Tarente (*Tarentinus S.*). Ces deux mers communiquent entre elles par le phare de Messine ou détroit de Charybde et de Scylla. La mer Adriatique ou Supérieure ne donne naissance qu'au golfe de Manfredonia.

3. Les Alpes et l'Apennin. — Les Alpes ont conservé les noms que les Romains leur donnèrent; on les divise encore en Alpes maritimes, cottiennes, grecques, pennines, helvétiques ou lépontiennes, rhétiennes, noriques, carniques et juliennes. Au nord et au nord-ouest de cette grande chaîne, du côté de la Suisse et de la France, le sol s'élève lentement, par une suite de montagnes et de vallées transversales, jusqu'aux plus hautes cimes. Mais sur le versant italien la pente est rapide, escarpée, abrupte, et toutes les vallées tombent perpendiculairement dans le Pô ou l'Adriatique, sans qu'il y ait ni montagnes ni vallées parallèles.

A leur extrémité sud-ouest, les Alpes se recourbent dans la direction de l'est et diminuent progressivement de hauteur jusqu'au-delà des sources de la Bormida, où elles se relèvent, près de Savone, pour commencer une chaîne nouvelle, les Apennins. Ces montagnes longent d'abord la côte de Ligurie, ferment presque entièrement, par le sud, la vallée du Pô, et vont mourir, partagées en deux rameaux, à l'extrémité du Bruttium (les Calabres), et dans le pays des Salentins (Terre d'Otrante). La hauteur moyenne de cette chaîne n'est pas de 1000 mètres, mais, à l'est de Rome, dans le pays des Marses et des Vestins, le mont *Velino* atteint 2562 mètres, et le mont *Corno* 2798. Plus rapprochés de l'Adriatique que de la mer de Toscane, les Apennins couvrent la partie orientale, moins la Pouille (*Apulie*), de collines, boisées et de pâturages que sillonnent de nombreux

torrents. A l'ouest s'étendent, entre la mer et le pied des monts, quelques grandes et fertiles campagnes (Étrurie ou Toscane, Latium ou Campagne de Rome, Campanie ou Terre de Labour), arrosées par des fleuves plus tranquilles (Tibre, Liris ou Garigliano, Vulturne), mais brûlées par le vent du midi, et, sur bien des points, rendues insalubres par des marais pestilentiels.

Si l'on excepte ces plaines, peu nombreuses et peu étendues, l'Italie péninsulaire est, à vrai dire, partout hérissée de montagnes et coupée d'étroites vallées, au point que les Abruzzes et les Calabres sont à peu près inaccessibles pour une armée.

4. Le Vésuve et l'Etna. — Des bords du Pô jusqu'aux extrémités de l'Italie, on a reconnu comme une immense traînée de matières volcaniques, mais l'activité des feux souterrains semble s'être maintenant concentrée au sud de cette ligne, dans le Vésuve et les champs Phlégréens (*Solfatara*), dans l'immense cône volcanique de l'Etna, qui s'élève de 3300 mètres au-dessus de la Sicile, et dans les îles Lipari, dont une, Stromboli, a des éruptions continuelles. Au nord, on ne trouve que des cratères éteints dont plusieurs renferment des lacs, les collines volcaniques de Rome et les sources inflammables de la Toscane. Les *salses* ou volcans d'air et de boue des environs de Parme, de Reggio, de Modène et de Bologne, n'ont rien de commun avec les éruptions volcaniques : ce sont des dégagements de gaz hydrogène.

5. Fleuves : le Pô, l'Adige, le Tibre. — Les Alpes et la partie septentrionale des Apennins enveloppent la riche plaine que traverse le Pô, et qui, de Turin à Venise, n'offre pas une colline. Des torrents sans nombre, descendus de cette ceinture de montagnes neigeuses, la sillonnent et la fécondent, mais l'exposent aussi à d'affreux ravages. Ces torrents sont tributaires du Pô (*Padus*), qui, né sur les flancs du mont Viso (*Vesulus*), est navigable depuis Turin, et va se jeter dans l'Adriatique par plusieurs embouchures dont le nombre et la position varièrent souvent. Ce fleuve, en charriant les débris

des montagnes qui l'entourent et du sol qu'il traverse, exhausse chaque jour son lit, maintenant plus élevé à Ferrare que les toits de la ville, et fait chaque année reculer la mer de 70 mètres. Ses principaux affluents, dont trente étaient navigables, sont, sur la rive droite : le Tanaro (*Tanarus*), la Trebbia (*Trebia*), le Reno (*Rhenus*), qui renferme l'île des Triumvirs; sur la rive gauche : le Tessin (*Ticinus*), l'Adda (*Addua*), le plus grand des affluents du Pô, l'Oglio (*Ollius*) et le Mincio (*Mincius*). Plusieurs de ces rivières ont formé de grands lacs, en remplissant les bassins naturels creusés le long de leur cours : ainsi le Tessin a donné naissance au lac Majeur (*Verbanus*, long de 62 kil.); l'Adda, au lac de Como (*Larius*, 53 kil.); l'Oglio, au lac d'Iseo (*Sebinus*, 22 kil.); la Sarca, au lac de Garda (*Benacus*, 53 kil.), d'où elle sort sous le nom de Mincio.

A l'est du Mincio, le dernier des affluents de la rive gauche du Pô, descendent des Alpes dans l'Adriatique : l'Adige (*Athesis*), le plus grand fleuve d'Italie après le Pô (400 kil. de cours); le Bacchiglione et la Brenta (*Medoacus major* et *minor*, 178 et 98 kil.); la Piave (*Plavis*, 222 kil.); le Tagliamento (*Tilaventum*, 53 kil.); l'Isonzo (*Sontius*, 89 kil.); le Timavo (*Timavus*) et l'Arsa (*Arsia*, 31 kil.).

Les Apennins envoient à la mer de Toscane, du nord au sud, la Magra (*Macra*, 58 kil.); l'Arno (*Arnus*, 244 kil.); le Tevere (*Tiberis*, 365 kil.), grossi de la Chiana (*Clanis*), de la Nera (*Nar*) et du Teverone (*Anio*), qui, des 42 cours d'eau que le Tibre reçoit, mérite seul le nom de rivière; le Garigliano (*Liris*, 111 kil.), qui, comme le Tibre, court longtemps du nord au sud avant de se jeter à la mer, à travers les marais de Minturnes; le Volturno (*Vulturnus*, 170 kil.); le Sele (*Silarus*) et le Lao (*Laüs*). Dans l'Adriatique tombent, du nord au sud, depuis le Pô : le Pisatello (*Rubico*); le Mentauro (*Metaurus*); l'Esino (*Æsis*); le Tronto (*Truentus*, 89 kil.); la Pescara (*Aternus*, 160 kil.); le Sangro (*Sangrus*, 125 kil.); le Tiferno (*Tifernus*, 93 kil.); le Fortore

(*Frento* ou *Fertor*, 129 kil.) et l'Ofanto (*Aufidus*, 183 kil.). Mais tous ces cours d'eau de l'Italie péninsulaire ont le caractère capricieux des torrents qui descendent des montagnes : larges et rapides au printemps, à l'époque de la fonte des neiges, ils se dessèchent en été, et même les plus considérables d'entre eux restent, dans tous les temps, à peu près inutiles pour la navigation.

Aux lacs que nous avons déjà nommés dans la haute Italie ajoutons celui de Nemi (*Nemorensis*), si gracieux que les anciens l'avaient nommé le miroir de Diane; ceux d'Albano (*Albanus*), de Gabii (*Gabinus*), Regillo (*Regillus*), dans le Latium ; d'Averne et Lucrin, dans la Campanie ; de Bracciano (*Sabatinus*), de Bolsena (*Vulsiniensis*), de Ronciglione ou de Vico (*Ciminius*), de Bassano (*Vadimonius*), de Perugia (*Trasimenus*), la Palude Chiana (*Clusinus*), dans la Toscane ; enfin celui de Celano (*Fucinus*), que l'on vient de dessécher.

6. Marais Pontins. — C'est le long des bords de la mer de Toscane que s'étendent tous les marais de l'Italie péninsulaire, à l'exception de ceux qu'on rencontre au nord et au sud du mont Gargano. Pline le Jeune parle de l'insalubrité des côtes de l'Étrurie, où commençait déjà la *Maremme*. Appius, Cethegus, César et Auguste, dans l'antiquité, plusieurs papes dans les temps modernes, essayèrent vainement de dessécher les marais Pontins, qui couvrent un espace de près de 30 lieues carrées. Le niveau très-bas du sol de ces marais ne permettant pas aux eaux descendues des hauteurs environnantes de s'écouler vers la mer, elles restent stagnantes, et il s'en échappe des miasmes délétères. Le voyageur imprudent qui s'y endort la nuit sans abri court le risque de ne se point réveiller. Les Romains avaient jeté cependant à travers ces marais la grande voie Appienne. On y trouve quelques forêts et d'immenses pâturages où prospèrent de nombreux troupeaux. La Campanie avait les marais de *Minturnes* ou de *Marica* (maremme du Garigliano), le *Linterna palus* (lago di Patria), l'*Acherusia palus* (lago di Fusaro).

7. Promontoires et îles : Sicile, Sardaigne, Corse, Elbe. — Les côtes de la mer de Toscane et de la mer Ionienne sont découpées par de vastes golfes et des ports naturels qui appellent le commerce et la navigation, comme les vastes plaines qui s'étendent par derrière invitent à l'agriculture; au large s'étend une ceinture d'îles placées en face de chaque grand promontoire. La rive italienne de l'Adriatique, au contraire, est unie et sans ports, et le navigateur fuyant les pirates illyriens et l'inextricable labyrinthe de leurs îles ne trouvait de refuge le long de cette côte inhospitalière qu'au fond de l'Adriatique, dans les lagunes de Venise.

Les promontoires étaient : *Populonium*, dans l'Étrurie; *Circeium* (monte Circello), dans le Latium; *Misenum* (cap Misène) et *Minervæ* ou *Surrentinum* (punta della Campanella ou cap de Sorrente), en Campanie; *Palinurum* (punta del Spartimento), en Lucanie; *Leucopetra*, *Zephyrium* (capo di Spartivento) et *Lacinium* (capo di Nao), dans le Bruttium; *Sallentinum* ou *Iapygium* (capo di Leuca), en Calabre; *Garganum* (monte Gargano), dans l'Apulie.

Les plus connues des petites îles italiennes étaient : *Ilva* (Elbe), renommée par ses mines de fer, qui, selon les anciens, se renouvelaient d'elles-mêmes; *Pontia* (Ponza) et *Pandataria* (Vandotena), au sud du promontoire de Circeii; *Pithecussa* ou *Ænaria* (Ischia) et *Prochyta* (Procida), en face du cap Misène; *Capreæ* (Capri), en face du cap de Sorrente. — La *Sicile* ou l'île aux trois promontoires : *Pelorum* (capo di Faro), *Pachynium* (capo Passaro) et *Lilybæum* (capo Boeo), appartient, avec le groupe des îles *Ægates* (Levanzo, Favignana, Maretimo) et des îles *Éoliennes* (îles Lipari), à l'Italie, dont elle est l'évidente continuation. Plus éloignées de la péninsule, la *Corse* et la *Sardaigne* en sont cependant encore des dépendances géographiques, et ont été, dans tous les temps, en étroite relation avec elle. La surface de ces trois grandes îles est presque le quart de la surface totale de l'Italie.

8. Passages des Alpes. — L'Italie n'était accessible que par un petit nombre de cols ou passages que laissent entre eux les sommets des Alpes, ou qu'ils forment, aux deux extrémités de la chaîne, en s'abaissant vers la mer. Les routes que suivirent les légions romaines pour passer en Gaule, dans l'Helvétie, la Rhétie, le Noricum et l'Illyrie, étaient au nombre de dix. La première traversait les Alpes maritimes; cinq autres passaient par le mont Genèvre (*Janus mons*); dans les Alpes cottiennes, par le mont Cenis (*Cenisius*); par le petit Saint-Bernard (*Alpis Graia*), le grand Saint-Bernard (*Penninus mons*) et le Saint-Gothard (*Adula mons*); la septième suivait le lac de Como et remontait la Valteline; la huitième traversait le mont Brenner; la neuvième, le col de Tarwis, et la dixième conduisait dans l'Illyrie, à travers les Alpes juliennes; de sorte que l'Italie n'était pas inabordable, malgré sa formidable barrière des Alpes, malgré leurs cimes colossales, « qui, vues de près, semblent des géants de glace placés pour défendre l'entrée de cette belle région. »

9. Gaule cisalpine : Ligurie et Vénétie. — Dans la haute Italie (Piémont, Lombardie, etc.), les Ligures, divisés en tribus nombreuses, mais pauvres, occupaient toute la région du sud-ouest; les Vénètes, la région du nord-est, où s'élevait leur riche capitale, *Patavium* (Padoue). Les Gaulois se partageaient le reste de la Cisalpine. Au nord du Pô, les Insubres (*Mediolanum* ou Milan) et les Cénomans (Brescia, Vérone et Mantoue). Au sud du fleuve, de l'ouest à l'est, les Anamans, les Boïens, les Lingons et les Sénons (Plaisance, Parme, Modène, Bologne et Ravenne).

10. Étrurie, Latium et Campanie.— Les Étrusques établis entre la Macra et le Tibre, l'Apennin et la mer de Toscane, avaient 12 villes dont les principales étaient *Véies*, *Cære*, *Falèries*, *Arretium* (Arezzo), *Perusia* (Pérouse), *Vulsinii* (Bolsena). — Dans le *Latium* (Campagne de Rome) habitaient les Latins (*Tibur* ou Tivoli, *Aricie*, *Préneste* ou Palestrina, *Vélitres*, etc.),

les Rutules (*Ardée*), les Èques, les Herniques (Anagni), les Volsques (*Corioles, Suessa Pometia*), les Ausones (*Teanum* et *Cales*). La Campanie, « ce morceau du ciel tombé sur la terre », comme disent les Italiens, attira de bonne heure les Grecs (*Naples, Cumes, Nole*); la population indigène, ou les Osques, resta répandue dans les petites villes et dans les campagnes. Des Sabelliens enlevèrent aux Étrusques la grande cité de Capoue.

11. Ombrie et Picénum. — L'Ombrie fut le siége d'un grand peuple, les Ombriens (*Spolète, Interamna*), qui se laissa dépouiller par une colonie gauloise, les Sénons (*Ariminum* ou Rimini, *Pisaurum* ou Pesaro, *Sena Gallica* ou Sinigaglia). Le Picénum (Marche d'Ancône) avait pour habitants des Sabelliens.

12. Sabine et Samnium. — Ces deux pays comprenaient toute la région montagneuse du centre de l'Italie et étaient habités par les Sabelliens, qui s'y étaient divisés en plusieurs peuples : au nord, les Sabins (*Reate* ou Rieti et *Amiternum*); au centre, la ligue des Marses, des Vestins, des Marrucins, des Péligniens (*Corfinium*); au sud, celle des Samnites proprement dits, comprenant les Pentri (*Bovianum*), les Caraceni (*Aufidena*), les Caudini (*Caudium*, près du défilé appelé les Fourches-Caudines) et les Hirpins (*Maleventum* ou Bénévent); à l'est, les Frentans.

13. Grande-Grèce ou Lucanie, Apulie et Bruttium. — Tant de colonies grecques (*Sybaris, Crotone, Tarente, Locres, Rhegium*) s'étaient établies au sud de l'Italie, que le pays en avait pris le nom de Grande-Grèce; mais, au fond, la population était ou sabellienne, comme dans la Lucanie, ou formée du mélange de presque toutes les races qui avaient peuplé l'Italie, surtout des plus anciennes, comme dans le Bruttium et l'Apulie. Les grandes villes de l'Apulie (*Luceria, Arpi, Herdonia, Canusium, Venusia*) redoutaient le voisinage des Samnites. *Brundisium* et *Hydruntum* (Brindes et Otrante), sur les côtes de la Calabre, deviendront de grandes villes maritimes.

14. Emplacement de Rome.— C'est entre les grandes et fertiles plaines du Latium et de l'Étrurie, au-dessous des montagnes de la Sabine, que Rome s'éleva à 20 kilomètres de la mer, sur les rives du Tibre, le plus grand des fleuves de l'Italie péninsulaire. A quelque distance de son confluent avec l'Anio, ce fleuve passe entre neuf collines, dont deux, le *Janicule* et le *Vatican*, dominent sa rive droite, et les sept autres le bord opposé : ce sont le *Capitolin*, le *Quirinal*, le *Viminal*, l'*Esquilin*, le *Cælius* et l'*Aventin*, qui forment comme un demi-cercle au milieu duquel s'élève le *Palatin*. Camille, énumérant les avantages de la position de Rome, disait : « Dans un pays exposé à des miasmes délétères, Rome est bâtie sur des collines toujours baignées d'un air pur, au bord d'un fleuve qui amène facilement les produits de l'intérieur et reçoit ceux qu'on apporte par mer des contrées étrangères, assez près de la mer pour avoir les avantages d'un port; assez loin pour n'avoir rien à craindre des pirates ni des flottes ennemies; au centre de l'Italie, en un lieu enfin tout disposé par la nature pour une grande cité. »

15. Anciennes populations : Illyriens et Pélasges. — Tous les pays qui environnent l'Italie contribuèrent à former sa population. L'Espagne lui envoya les tribus ibériennes des Sicanes et des Ligures; la Gaule, les Celtes ombriens ; les grandes Alpes, les Étrusques de la Rhétie ; l'Illyrie, de nombreuses tribus pélasgiques; la Grèce enfin, les colonies helléniques. A ces peuples, il faut joindre les indigènes ou autochthones de l'Italie centrale. Il importe de remarquer cette différence de races dans les populations italiennes, car elle entraînait nécessairement aussi une différence de langues, de mœurs, de caractères, qui empêchait tous ces peuples de se regarder comme frères, de s'unir dans une même cause et pour la défense des mêmes intérêts. Ajoutez la nature physique de l'Italie, de cette longue et étroite péninsule, traversée dans toute sa

longueur par une chaîne de montagnes et sillonnée à chaque pas par des chaînes transversales qui couvrent le pays d'innombrables vallées. Sur un sol ainsi découpé, avec une population d'origine si variée, il était impossible qu'il se formât un grand peuple; chaque vallée allait devenir le territoire d'une peuplade, et les proportions de tout État s'y réduire à celles d'une tribu, d'une cité.

Ce fut à des époques reculées et à peu près inconnues que l'Italie reçut la plupart des colonies dont nous venons de parler. Les plus anciennes, arrivées vers 1700 et 1600, paraissent avoir été celles des *Pélasges* et des *Illyriens*, deux nations qu'il faut peut-être rattacher à la même race, et qui peuplèrent toutes les côtes de la péninsule italique, comme elles occupaient déjà la rive orientale de l'Adriatique. C'était d'abord au sud, dans la Iapygie, les *Messapiens* qui se divisaient en *Salentins* et *Calabrois;* les *Peucétiens* ou *Pédicules*, et les *Dauniens;* puis dans l'autre presqu'île (Lucanie et Bruttium), les *Œnotriens*, les *Chones* et les *Morgètes*. En remontant vers le nord, entre les Apennins et la mer Supérieure, on trouvait les *Liburnes*, et derrière eux, au nord du Pô et sur les bords de l'Adriatique, les *Vénètes*, qui avaient pour capitale *Patavium*. D'autres Pélasges ou Illyriens, les *Sicules*, couvrirent en même temps une partie de la vallée du Pô et les côtes occidentales de l'Italie.

16. Ibères et Celtes. — Mais, vers 1500, les tribus ibériennes des *Sicanes* et des *Ligures*, chassées de l'Espagne par une invasion celtique, se répandirent le long de la mer, depuis le Rhône jusqu'aux frontières de l'Étrurie et dans les terres jusqu'au Pô et au Tessin; quelques-uns passèrent même dans la Corse. On vantait leur activité infatigable, leur sobriété, leur courage, leur agilité. Nous les verrons combattre quarante ans pour conserver leur liberté. Les Sicanes, la plus avancée vers le sud-est des tribus ibériennes, forcèrent les *Sicules* à s'éloigner des rives de l'Arno. Ces Pélasges

rencontrèrent dans le Latium d'autres ennemis qui les refoulèrent vers le sud, d'où ils passèrent enfin dans l'île qui porte encore leur nom. Les Sicanes, opprimés à leur tour par les Ombriens, eurent le sort de ceux qu'ils avaient d'abord vaincus et les suivirent dans leur nouvelle demeure.

Ces *Ombriens*, dans lesquels on a cru voir des Gaulois arrivés en Italie vers 1400, s'emparèrent, après de sanglants combats, de toute la plaine du Pô, refoulèrent vers le sud les *Liburnes*, dont il subsista à peine quelques restes sur les bords de l'Aternus, sous le nom de *Prætutiens* et de *Péligniens*, et allèrent au delà des Apennins soumettre encore le pays situé entre le Tibre et l'Arno. La domination ombrienne s'étendit alors depuis la haute Italie jusqu'au Tibre. Ce vaste territoire fut partagé en trois provinces : l'*Issombrie* (basse Ombrie), qui comprit les plaines que traverse le Pô; l'*Ollombrie* (haute Ombrie), entre l'Adriatique et les Apennins; enfin la *Vilombrie* (Ombrie maritime) de l'autre côté des Apennins jusqu'à la mer Inférieure. De nombreuses villes s'y élevèrent, dont les principales furent *Ravenne*, *Ariminum* et *Ameria*.

17. Tyrrhènes et Hellènes. — L'obscurité qui enveloppe ces temps reculés n'a pas encore permis de concilier les diverses traditions qui nous restent sur les mouvements de peuples dont l'Italie fut alors le théâtre. Ainsi de nombreux témoignages et d'indestructibles monuments attestent l'existence, dans la contrée située entre le Tibre et l'Arno, de *Pélasges tyrrhéniens*, mais sans qu'on puisse savoir à quelle époque ils arrivèrent ni comment ils s'emparèrent du pays. Peut-être faut-il attribuer cette première civilisation de l'Étrurie aux Pélasges sicules et à la colonie tyrrhénienne qui, selon Hérodote et les auteurs latins, vint de la Lydie s'établir sur les bords du Tibre, et s'étendit de là sur toute l'Ombrie maritime.

Les événements qui suivirent la guerre de Troie

amenèrent de nouvelles colonies dans la péninsule. Celle de l'Arcadien Évandre à *Pallantium*, soixante ans avant cette guerre; celle du fils d'Amphiaraüs à Tibur, celle d'Énée dans le Latium, et la fondation d'*Albe la Longue*, par son fils Ascagne, appartiennent aux traditions mythologiques. Mais il paraît hors de doute qu'après la chute de Troie, ou du moins à une époque reculée, des Grecs abordèrent dans le sud de l'Italie. Ainsi, sur le golfe de Tarente, *Pétilie* avait été fondée, disait-on, par Philoctète; *Métaponte*, par les Pyliens de Nestor, *Salente*, par Idoménée; *Sipontum*, *Argos Hippium*, *Salapia*, *Canusium* et *Maleventum* (Bénévent), par Diomède et ses compagnons. De petites îles, au nord du mont Garganus, portaient même le nom d'*îles de Diomède*.

Mais ces premiers établissements de la race hellénique en Italie, s'ils sont historiques, eurent peu d'importance. Restés sans relations avec la mère patrie, ils perdirent peu à peu le caractère de cités grecques. Il faut faire une exception pour *Cumes*, fondée sur les côtes de la Campanie, vers 1130 ou 1050, par des Éoliens venus de Chalcis en Eubée, et de Cyme en Éolie. Elle parvint de bonne heure à un haut degré de puissance, occupa les petites îles voisines de la côte, et fonda trois cités célèbres à divers titres : *Dicearchia* ou *Puteoli* (Pouzzoles), qui lui servit de port : *Parthenope*, appelée aussi *Paleopolis* ou *Neapolis* (Naples); enfin *Zancle* ou Messine en Sicile.

18. Osces et Sabelliens. — Au milieu de ces peuples étrangers fixés dans le sud et dans le nord de l'Italie, existaient deux races indigènes, les Sabelliens et les Osces. Les Osces ou Opiques, appelés aussi par les Grecs Ausones et Auronces, habitaient depuis le Tibre jusqu'aux montagnes de Bénévent. Au temps de leur puissance, les Sicules avaient possédé la terre des Opiques; mais quand ils eurent perdu les plaines du Pô et de l'Étrurie, une tribu des Osces, les *Casci*, nommés plus tard *Aborigènes*, descendit des pays

montagneux entre *Amiterne* et *Reate*, et s'empara des campagnes situées sur la rive gauche du Tibre. Par leur mélange avec des Ombriens, des Tyrrhènes, des Sicules et des Ausones, les Casci formèrent le nouveau peuple des *Latins*. Les autres tribus ausoniennes profitèrent sans doute, à la même époque, de la faiblesse des Sicules pour rentrer en possession des plaines de la Campanie et du Latium méridional, et les Latins eurent pour voisins, au sud, les *Rutules*, les *Volsques*, les *Herniques* et les *Auronces*. Quant à la race belliqueuse des pasteurs sabelliens, elle ne formait encore qu'un seul peuple, celui des *Sabins*, qui habitait dans le nord de la contrée nommée plus tard Samnium.

Telle était donc la situation de l'Italie, onze siècles environ avant notre ère : au nord, la puissante nation des Ombriens, qui, dans l'Issombrie et l'Ollombrie seulement, possédaient, dit-on, 300 villes ou bourgades, mais qui était déjà menacée, au sud-ouest, par les attaques des Tyrrhéniens, d'une prochaine décadence; au fond du golfe Adriatique, les Vénètes; au fond du golfe de Gênes, les Ligures; dans la partie centrale et montagneuse de la péninsule, les Osces et les Sabelliens; à l'est, sur l'Adriatique, les restes de Liburnes et les établissements pélasgiques de la Iapygie; à l'ouest enfin, les Œnotriens, dans la Lucanie et le Bruttium, alors appelé *Italia* ou le pays des bœufs.

19. Étrusques. — Dans le cours du onzième siècle, un nouveau peuple parut en Italie, les *Rasénas*, appelés aussi *Tusci*, et plus tard *Tyrrheni*, lorsqu'ils se furent mêlés avec la colonie lydienne, établie avant eux sur la côte de la mer Inférieure. Descendus des montagnes de la Rhétie, les Rasénas traversèrent les plaines du Pô, franchirent les Apennins, et, après avoir dompté les Tyrrhènes, s'arrêtèrent dans l'Ombrie maritime, où douze villes, fortifiées avec soin et habitées par les conquérants, tinrent tout le pays dans leur dépendance[1]. Une fois fermement établis dans l'Étrurie,

1. A l'est, *Arretium*, *Cortona*, *Clusium*, *Perusia*, *Volsinii*; à l'ouest, *Vo-*

les Rasénas étendirent peu à peu, au nord et au sud, leurs conquêtes. Les Ombriens, dépouillés de la Vilombrie, perdirent en outre les 300 villages qu'ils possédaient sur les bords du Pô : attaqués encore dans l'Ollombrie par les Rasénas, à l'ouest, et au sud par les Sabins, ils furent refoulés jusque sur les bords de l'Æsis, et cessèrent dès lors de former une nation redoutable; pour conserver leurs conquêtes dans les plaines du Pô, les douze cités étrusques y construisirent chacune une ville, et un lien fédératif unit entre elles

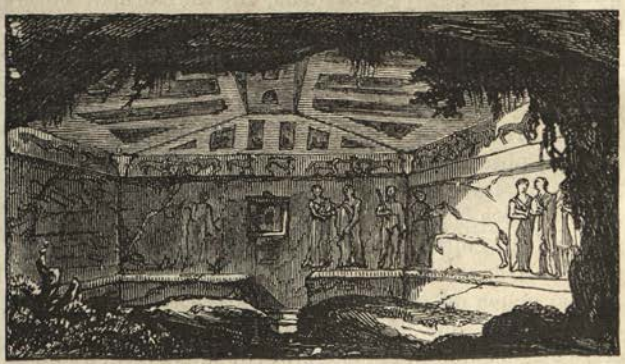

Tombeaux étrusques (à Tarquinies).

ces douze colonies, comme l'étaient déjà leurs métropoles [1].

A une époque postérieure, 800 ans environ avant notre ère, les Étrusques s'établirent aussi dans la Campanie. Maîtres encore de toutes les petites îles qui s'étendent le long de la côte occidentale, même de la Corse et de la Sardaigne, ils devinrent le peuple le plus commerçant et le plus industrieux des bords de la Méditerranée. Rivaux heureux des Grecs et des Car-

laterræ, Vetulonium, Rusellæ, Tarquinii; au sud de la forêt Ciminienne, *Falerii, Veii, Cære.*

1. Les principales étaient *Melpum, Brixia, Verona, Mantua, Adria, Bononia, Mutina, Parma.*

thaginois, ils accumulèrent entre leurs mains d'immenses richesses; mais de cette prospérité il ne sortit pour eux que corruption et faiblesse. La preuve de cette prospérité existe encore dans les monuments funéraires découverts à Corneto, à Vulci, à Véies, à Cære, etc. L'intérieur des caveaux est orné de peintures, et on y a trouvé des urnes et des sarcophages qui portent de magnifiques bas-reliefs, des miroirs métalliques, des vases peints, une multitude d'objets en métaux précieux, ciselés ou travaillés avec recherche. Toutes ces œuvres attestent la proche parenté de l'art étrusque avec l'art grec et de nombreuses réminiscences de l'Orient. Quant à la langue, elle a disparu. Nous possédons bien douze cents inscriptions étrusques, mais elles sont pour nous lettre close.

CHAPITRE II.

FONDATION DE ROME; HISTOIRE LÉGENDAIRE DES ROIS. INSTITUTIONS PRIMITIVES.

1. Anciens récits sur l'origine du peuple romain. — 2. Le Troyen Énée. — 3. Albe-la-Longue, Numitor, Amulius et Rhea Sylvia. — 4. Romulus et Remus. — 5. Fondation de Rome (754). — 6. Romulus ouvre un asile. — 7. Enlèvement des Sabines. — 8. Défaite des premiers ennemis de Rome; dépouilles opimes. — 9. Les Sabins de Cures. — 10. Trahison de Tarpeia. — 11. Réunion des Sabins aux Romains. — 12. Victoires et mort de Romulus. — 13. Numa (714); ses institutions religieuses. — 14. Réunion des Albains aux Romains; Tullus Hostilius (672). — 15. Ancus Marcius (640); fondation d'Ostie. — 16. Tarquin l'Ancien (616); ses grands travaux; introduction des coutumes étrusques. — 17. Meurtre de Tarquin l'Ancien (578). — 18. Origine de Servius Tullius (578). — 19. Institutions de Servius. — 20. Meurtre de Servius (534). — 21. Tarquin le Superbe (534); sa puissance et sa cruauté. — 22. Le Capitole. — 23. Les livres sibyllins. — 24. Brutus à Delphes. — 25. Lucrèce. — 26. Chute de Tarquin (510).

1. Anciens récits sur l'origine du peuple romain. — Les Romains entouraient de traditions merveilleuses le berceau de leur race. Au commencement, disaient-ils, régnait sur les Aborigènes du Latium un roi étranger, Janus, fils d'Apollon. Il donna à Saturne, dépossédé par Jupiter, le mont *Capitolin*, et le dieu, pour prix de cette hospitalité, enseigna aux Latins l'art de cultiver le blé et la vigne. A Janus succédèrent Picus, Faunus et l'Arcadien Évandre, qui bâtit une ville sur le *Palatin*. Hercule aussi vint dans le Latium, où il abolit les sacrifices humains, et tua sur l'*Aventin* le brigand Cacus.

Rome plaçait donc, comme tous les vieux peuples,

Dessiné par Vuillemin — *Hachette et Cie* — *Gravé par E. ...*

des dieux, des demi-dieux et des héros, à l'origine de son histoire. Parmi les villes qui l'avaient précédée sur la terre, elle choisit aussi la plus illustre pour métropole, Troie, la grande cité des poëmes homériques.

2. Le Troyen Énée.— Énée, fils d'Anchise et de Vénus, s'étant, dit encore la légende, échappé des ruines de Troie, vint débarquer sur les côtes du Latium avec son fils Ascagne, les dieux pénates et le Palladium [1] de

Énée et Latinus [2].

Troie. Latinus, roi du pays, accueillit l'étranger et lui donna pour épouse sa fille Lavinia. Mais, dans une bataille contre les Rutules, Énée, vainqueur de Turnus, disparut au milieu des flots du Numicius : on l'adora sous le nom de Jupiter Indigète.

1. Le *Palladium* était une statue de Pallas qu'on prétendait tombée du ciel et à laquelle étaient attachées, pensait-on, les destinées de Troie. Ulysse crut la ravir, mais la légende racontait qu'Énée l'emporta en Italie et que d'Albe elle passa à Rome, où elle était conservée dans un lieu secret que le grand pontife seul et la grande vestale connaissaient.

2. Cette gravure est prise d'un coffret en bronze du cinquième ou du sixième siècle de Rome. Latinus, debout sur un faisceau d'armes qu'il foule aux pieds, conclut alliance avec le héros.

3. Albe-la-Longue, Numitor, Amulius et Rhea Sylvia.— Ascagne continua la guerre, et, dans un combat singulier, tua Mézence, l'allié de Turnus. Quittant alors la côte insalubre où son père avait fondé Lavinium, il alla bâtir Albe-la-Longue sur le mont Albain. Douze rois du sang d'Énée s'y succédèrent; le dernier, Procas, laissa deux fils, Numitor et Amulius. Numitor, comme l'aîné, devait hériter du royaume, mais Amulius s'en saisit, et relégua son frère dans un domaine éloigné. Pour que Numitor n'eût pas de postérité qui revendiquât un jour ses droits, Amulius tua le fils de Numitor et plaça sa fille Rhea Sylvia parmi les Vestales. On appelait ainsi les jeunes filles consacrées au culte d'une antique divinité des peuples italiques. Elles devaient entretenir sur l'autel de la déesse Vesta un feu sacré perpétuel; celle qui le laissait s'éteindre ou qui violait son vœu de chasteté était enterrée vivante. Mais de grands honneurs récompensaient ces vierges de leur piété, et le peuple les entourait du plus profond respect.

4. Romulus et Remus. — Or, un jour que Sylvia était allée puiser à la source du bois sacré l'eau nécessaire au temple, Mars lui apparut et promit à la vierge effrayée de divins enfants. Devenue mère, Sylvia fut condamnée à mort, selon la rigueur des lois du culte de Vesta, et ses deux fils jumeaux furent exposés sur le Tibre. Le fleuve était alors débordé; leur berceau, doucement porté par les eaux jusqu'au mont Palatin, s'arrêta au pied d'un figuier sauvage, et une louve attirée par leurs cris les nourrit de son lait. Cette tradition fut l'origine de l'image tant de fois répétée par les artistes de Rome : une louve qui allaite deux enfants. Un berger des troupeaux du roi, Faustulus, ayant vu ce prodige, prit les jumeaux et les donna à sa femme Acca, qui les appela Romulus et Remus.

Élevés sur le Palatin, comme les enfants du berger, les fils du dieu Mars grandirent en force et en courage. Un jour ils se prirent de querelle avec les bergers de

Numitor, dont les troupeaux paissaient sur l'Aventin, et Remus, surpris dans une embuscade, fut traîné par eux devant leur maître. Les traits du prisonnier, son âge, cette double naissance, frappèrent Numitor : il se fit amener Romulus, et Faustulus découvrit aux deux jeunes gens le secret de leur naissance. Aidés de leurs compagnons, ils tuèrent Amulius, et Albe rentra sous la domination de Numitor, qui, en récompense, leur abandonna tout le pays s'étendant du Tibre aux campagnes d'Albe, jusqu'à une distance de 6000 pas.

5. Fondation de Rome (754). — C'est là que les deux frères avaient été sauvés, là qu'ils avaient vécu : ils voulurent y bâtir une ville. Mais, égaux en force et en autorité, ils se disputèrent l'honneur de lui donner un nom. On finit par remettre la décision aux dieux[1]. Remus, placé sur le mont Aventin, Romulus sur le mont Palatin, attendirent que le ciel manifestât sa volonté par quelque signe éclatant. Le premier vit six vautours, mais presque aussitôt il s'en montra douze à Romulus. Leurs compagnons crurent que ces oiseaux étaient les messagers des dieux et apportaient leur volonté. Ils prononcèrent en faveur de Romulus, qui eut ainsi le droit de donner son nom à la nouvelle ville, Rome, et d'en bâtir les murs.

Suivant les rites étrusques, il attela à une charrue un taureau et une génisse sans tache, et avec un soc d'airain il traça autour du Palatin un sillon qui représenta le circuit des murs, l'enceinte sacrée (21 avril 754[2]). Bientôt le rempart s'éleva : un jour Remus, par dérision, le franchit d'un saut, mais Celer, ou Romulus lui-même, le

1. Les anciens avaient des dieux de tout et pour tout. Ils en avaient pour la paix et la guerre, pour la santé et pour la maladie, pour les champs et pour la ville. Ils en avaient aussi pour chaque maison : ceux-ci étaient les *dieux lares* et les *pénates*. On les représentait par de petites figurines placées près du foyer. On leur offrait des gâteaux et du miel ; une lampe brûlait devant eux, et ils devaient éloigner de la maison les maléfices. Les villes avaient aussi leurs pénates publics. C'étaient ceux-là qu'Énée avait enlevés, disait-on, de Troie, et que Lavinium prétendit longtemps avoir conservés.

2. Je n'ai pas besoin de dire que cette date n'a aucune certitude ; je la donne parce que les Romains célébraient ce jour-là l'anniversaire de la fondation de leur ville.

tua en s'écriant : « Ainsi périsse quiconque franchira ces murs ! » Les Romains oubliaient l'horreur de ce fratricide pour voir dans ce sang répandu par la main d'un frère sur les premiers fondements de la cité un présage pour elle d'inviolabilité éternelle.

6. Romulus ouvre un asile. — Romulus avait peu de compagnons ; pour augmenter leur nombre, il ouvrit un asile sur le mont Capitolin. Quiconque dans le Latium et l'Italie voulut échanger une condition mauvaise contre l'état de citoyen romain : le débiteur, l'esclave, même le meurtrier, put accourir dans la nouvelle cité : il y trouva un asile inviolable.

7. Enlèvement des Sabines. — Cette manière de peupler une ville n'inspira pas aux habitants du voisinage le désir d'entrer en relations étroites avec Rome, et, quand Romulus leur fit demander de s'unir à son peuple par des mariages, partout on refusa avec mépris. « Ouvrez aussi, disait-on, un asile pour les femmes perdues de l'Italie. » L'affront était sanglant. Romulus dissimula sa colère et quelque temps après annonça l'intention de célébrer avec magnificence les fêtes du dieu Consus. Il y invita tous ses voisins. Cette fois on y accourut en foule, surtout les Sabins, pour voir les jeux, pour voir aussi la cité nouvelle et le nouveau peuple. Mais, au milieu du spectacle, Romulus élève un voile rouge. A ce signal, les Romains se précipitent sur les spectateurs, arrachent les jeunes filles des bras de leurs mères, écartent les Sabins, les dispersent et les forcent à sortir de la ville. — Ils s'éloignèrent en criant vengeance contre Rome.

Mais une attaque demandait déjà de la prudence, car Romulus avait donné aux siens une excellente organisation militaire. Il les avait partagés en trois corps de 1000 hommes chacun, qu'on appelait *curies*, chaque curie en dix *décuries* de 100 hommes de pied. De plus, il y avait trois *centuries* ou compagnies de 100 hommes à cheval nommés *chevaliers*. Ainsi l'armée romaine se composait de 3000 hommes d'infanterie et de 300 ca-

valiers. Elle était commandée par le roi. Chaque curie avait un chef nommé tribun, chaque décurie son décurion. Cette sage ordonnance rendait la discipline facile et les troupes romaines déjà redoutables.

8. Défaite des premiers ennemis de Rome, dépouilles opimes. — Les peuples outragés, n'écoutant que leur légitime colère, prirent les armes, mais commirent la faute qui perdit plus tard tous les ennemis des Romains. Ils ne combinèrent pas leur attaque, et, agissant isolément, se firent battre les uns après les autres. Les Céniniens, prêts les premiers, furent aussi les premiers vaincus. Romulus tua leur roi, Acron, le dépouilla de ses armes et les consacra à Jupiter Feretrius, c'est-à-dire à Jupiter qui frappe. Ce furent les premières DÉPOUILLES OPIMES. Rome, dans sa longue carrière de gloire militaire, n'en vit consacrer que trois fois, car le droit de faire cette offrande était reconnu seulement au général commandant en chef une armée romaine, qui avait tué de sa main le général ennemi. Les Antemnates furent aussi battus.

9. Les Sabins de Cures. — Restaient les Sabins de Cures ; c'était le plus puissant des peuples de la Sabine. Commandés par leur roi Tatius, ils marchèrent sur Rome en si grand nombre que Romulus, n'osant les attendre en rase campagne, se retira dans la ville. Tatius en forma aussitôt le siége. Mais Rome, bâtie sur deux collines escarpées et garnies de murailles, les monts Capitolin et Palatin, était presque imprenable.

10. Trahison de Tarpeia. — Elle fut prise pourtant. Les historiens de Rome, pour cacher une défaite de leur peuple, contaient que les Sabins n'avaient réussi à entrer dans la ville que par la trahison d'une femme. Romulus, disent-ils, avait confié la garde de la citadelle du mont Capitolin à un vaillant homme, Tarpeius, dont il connaissait la fidélité. Un jour que la fille de ce chef, Tarpeia, sortit des murs pour puiser de l'eau à une source voisine, elle remarqua que les Sabins portaient au bras gauche des bracelets d'or. La vue de cet

or la tente, et une pensée mauvaise entre dans son esprit. « Donnez-moi, leur dit-elle, ce que vous portez au bras gauche, et je vous ferai entrer dans la citadelle. » Eux le promettent par serment, et à l'heure indiquée se glissent jusqu'à la porte que Tarpeia leur ouvre. Elle réclame la récompense promise. « La voici, » disent-ils, et ils jettent sur elle leurs boucliers d'airain, dont le poids l'écrase. Ils s'étaient engagés à lui donner ce qu'ils avaient au bras gauche, c'était de ce bras que les anciens portaient le bouclier pour se protéger contre les coups, tandis que la main droite tenait la lance ou l'épée. Une des hauteurs du mont Capitolin d'où l'on précipitait les traîtres et les scélérats s'appela depuis *la roche Tarpéienne.*

11. Réunion des Sabins aux Romains. — Les Sabins étaient maîtres du Capitole; au point du jour ils descendirent de la hauteur, et un combat terrible s'engagea dans le vallon qui sépare le mont Capitolin du mont Palatin. Un moment les Romains plièrent sous le nombre: mais, dit la tradition, Romulus voua un temple à Jupiter Stator, c'est-à-dire à Jupiter qui arrête : aussitôt la ligne romaine se raffermit et l'action recommence avec fureur. Tout à coup les Sabines, dont l'enlèvement avait causé cette guerre, se jettent au milieu de la mêlée, malgré les traits qui volent, malgré les épées qui se croisent. Elles supplient leurs pères d'épargner leurs maris, leurs époux de respecter la vie de leurs frères. Leurs larmes, leurs prières, attendrissent ces âmes farouches. Le combat cesse d'un commun accord, et la paix est conclue. Les deux peuples n'en formeront qu'un seul, les deux rois se partageront le commandement : Rome sera la capitale. Les Romains se fixèrent sur le mont Palatin, les Sabins sur le mont Capitolin. La place où s'était livrée la bataille resta commune : ce fut plus tard le Forum, c'est-à-dire la place publique. Rome cachait habilement sous cette légende le souvenir d'une défaite. C'est de traditions ainsi arrangées par la vanité romaine que se compose l'histoire de la période royale.

12. Victoires et mort de Romulus. — Au bout de cinq ans, Tatius fut tué par des Laurentins auxquels il refusait justice d'un meurtre ; les Sabins consentirent à reconnaître Romulus pour roi. Il se montra digne de leur choix par des victoires qu'il gagna sur les habitants de Fidènes et de Véies. Mais, comme il passait la revue de ses troupes près du marais de la Chèvre, un orage dispersa la foule ; quand elle revint, le roi avait disparu. Le bruit courut que les sénateurs, jaloux de son pouvoir, l'avaient immolé à leurs craintes et que chacun d'eux, afin de cacher le meurtre, avait emporté sous sa robe un morceau de son corps. On fit de la victime un dieu : Proculus raconta qu'il avait vu Romulus monter au ciel sur le char de Mars, son père, au milieu de la foudre et des éclairs ; et le peuple l'adora sous le nom de Quirinus (715 av. J. C.).

Numa [1].

13. Numa (714), ses institutions religieuses. — Les Sabins et les Romains ne purent d'abord s'entendre pour donner un successeur à Romulus, et, pendant une année, les sénateurs gouvernèrent tour à tour comme interrois. On convint à la fin que les Romains feraient l'élection,

1. Gravure empruntée à l'*Iconographie romaine* de Visconti. Il est inutile de dire que ce n'est point un portrait.

mais qu'ils ne pourraient choisir qu'un Sabin. Une voix nomma Numa Pompilius : tous le proclamèrent, car on le regardait déjà comme le plus juste des hommes.

Les historiens de Rome partagent entre ces deux premiers rois l'œuvre de son organisation. Au premier ils attribuent les institutions politiques ; au second, les institutions religieuses. Ce serait Numa qui aurait réglé les fonctions des Pontifes, gardiens du culte ; des Flamines, ministres des grands dieux ; des Augures, qui interprétaient, d'après le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, les volontés du ciel ; des Féciaux, qui prévenaient les guerres injustes en allant, avant le combat, demander ou offrir des réparations légitimes ; des Vestales, qui, choisies par le grand prêtre dans les plus nobles familles, conservaient le feu perpétuel, le Palladium et les dieux pénates ; des Saliens enfin, qui gardaient un bouclier qu'on disait tombé du ciel. Il encouragea l'agriculture, réforma le calendrier, consacra les limites des propriétés par l'établissement du culte du dieu Terme et éleva un temple à la Bonne Foi. Sous son règne aussi fut bâti le temple de Janus, dieu qu'on représentait avec deux visages, comme s'il regardait le passé et l'avenir. Les portes de ce temple devaient être fermées pendant la paix et ouvertes durant la guerre.

Vestales entretenant le feu sacré[1].

Le règne de cet excellent prince fut pour Rome et pour les villes voisines une époque de paix et de bonheur. Aussi disait-on que la sagesse de Numa lui venait des dieux et que la nymphe Égérie, avec laquelle il

1. Tirée d'une médaille qui se trouve à notre Cabinet des médailles.

avait de longs entretiens dans le bois sacré d'Aricie, lui inspirait ses lois. Il mourut après un règne de quarante-trois ans, en l'année 672.

14. Réunion des Albains aux Romains ; Tullus Hostilius (672). — A Numa, prince pacifique, succéda le belliqueux Tullus Hostilius. Le fait le plus important de son règne fut la destruction d'Albe et la réunion des Albains aux Romains.

De mutuels pillages avaient amené la guerre entre les deux peuples, mais longtemps les deux armées, d'ail-

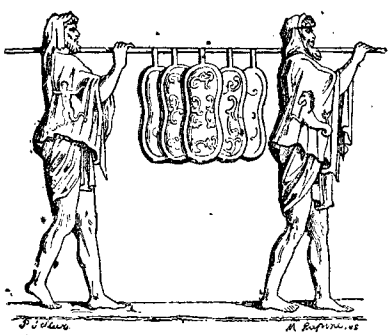

Saliens portant les boucliers sacrés [1].

leurs à peu près égales en force, n'osèrent engager une lutte sacrilége ; Albe était la mère de Rome. Enfin on résolut de décider la querelle par un combat singulier, et de chaque côté l'on tira au sort trois champions : ce furent, pour Albe, les trois frères Curiaces ; pour Rome, les trois Horaces. Dès le premier choc, les trois champions d'Albe sont blessés, mais deux des Horaces tom-

1. Tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence. Suivant la légende, Numa, ayant surpris, sur le mont Aventin, les dieux Picus et Faunus, apprit d'eux le moyen de se rendre Jupiter favorable. Le dieu en effet lui apparut et lui promit un signe éclatant de sa protection. Le lendemain, le bouclier de Mars tomba du ciel, au milieu de la foudre et des éclairs, sur le forum, où le peuple était assemblé. Pour empêcher que ce gage de victoire ne fût jamais ravi, Numa fit fabriquer onze boucliers semblables qu'il confia à la garde des douze Saliens.

bent morts, le troisième prend la fuite, et les Albains poussent des cris de joie, se croyant déjà vainqueurs. La fuite d'Horace n'était qu'une ruse. Resté seul, il était plus faible que ses trois adversaires réunis, mais, étant sans blessure, il avait l'avantage sur chacun d'eux, En le poursuivant, ils se séparent. Lui, alors, se retourne, court au premier, le tue; puis au second, qui fait encore moins de résistance : il égorge le dernier sans péril, et Albe devient sujette de Rome.

Horace rentrait dans la ville fier de sa victoire, avec les dépouilles de ses trois ennemis, quand sa sœur Camille, fiancée à l'un des Curiaces, éclate en plaintes et en imprécations. Le farouche vainqueur ne peut maîtriser sa colère et la frappe de son épée. Condamné par les duumvirs, il n'échappe au dernier supplice qu'en faisant appel de ce jugement au peuple, qui le renvoie absous.

Romulus avait répandu le sang de son frère dans le sillon qui marquait l'enceinte de Rome, Horace versa celui de sa sœur le jour qui fut comme la seconde fondation de la ville. Il y a partout du sang dans l'histoire de ce peuple héroïque et farouche.

Albe fut détruite, sa population transportée à Rome sur le mont Cælius et ses patriciens admis dans le sénat. Tullus Hostilius mourut peu de temps après, frappé de la foudre (640).

15. Ancus Marcius (640) ; fondation d'Ostie.— Son successeur, le Sabin Ancus Marcius, qu'on dit petit-fils de Numa, encouragea l'agriculture, à l'exemple de son aïeul, et rétablit la religion négligée. Il vainquit les Latins et leur prit quatre villes dont il transporta les habitants à Rome, sur le mont Aventin. Ainsi s'augmentait, par les victoires mêmes des rois, le nombre de ceux qui, sous le nom de plébéiens, devaient changer un jour la constitution de Rome et faire sa fortune. Ancus étendit le territoire de Rome jusqu'à la mer, par la fondation du port d'Ostie à l'embouchure du Tibre, et construisit en bois, sur ce fleuve, le pont Sublicius. Pour couvrir la ville contre les attaques des Étrusques,

il fortifia le Janicule, colline qui s'élevait sur la rive droite du Tibre, et creusa dans le mont Capitolin la première prison que Rome ait eue.

16. Tarquin l'Ancien (616); ses grands travaux; introduction des coutumes étrusques. — Ancus eut pour successeur Tarquin, surnommé l'Ancien. C'était un homme riche et puissant, Grec d'origine, mais dont le père, Démarate de Corinthe, s'était établi dans la ville étrusque de Tarquinies. Tarquin sut gagner la confiance d'Ancus, qui lui laissa la tutelle de ses deux fils, et l'affection du peuple, qui le proclama roi.

Dans l'Étrurie, la Toscane actuelle, il avait vu un peuple qui était déjà arrivé à un haut degré de civilisation et dont la richesse se montrait dans ses grands travaux publics comme dans la magnificence de ses cérémonies religieuses ou politiques. Nous pouvons constater nous-mêmes cette richesse, car on a trouvé dans les tombeaux étrusques récemment découverts une foule d'objets précieux par le fini du travail ou la valeur de la matière[1].

Tarquin voulut transporter à Rome ces pompes et ces usages. Il prit, comme les chefs étrusques, la robe de pourpre; il eut, comme eux, des licteurs armés de faisceaux, s'assit sur une chaise curule, et, après ses victoires sur les Sabins, fit dans Rome une entrée triomphale sur un char tiré par quatre chevaux blancs.

Il fit venir des ouvriers étrusques qui desséchèrent le Forum et l'entourèrent de portiques. La ville fut ceinte d'une muraille en pierre, et l'on voit encore la *cloaca Maxima*, égout large de $4^m,44$, sur une hauteur double, et qui servait à l'écoulement des eaux stagnantes du Vélabre. Enfin il jeta les fondements du Capitole.

Les dieux de l'Étrurie pénétrèrent dans Rome comme ses artistes, non pas toutefois sans résistance de la part des anciennes divinités : la Jeunesse et le dieu Terme refusèrent, disait-on, d'abandonner le mont Capitolin

1. La riche collection Campana, qui a été acquise par la France (1861) et qu'on peut voir au Louvre, comprend un grand nombre d'antiquités étrusques du plus haut intérêt, vases, bijoux, etc., trouvés dans ces tombeaux.

aux nouveaux venus, Jupiter, Junon et Minerve. Mais c'était un signe, ajoutaient les prêtres, que le peuple romain ne devait point vieillir ni voir jamais ses frontières reculer. La science augurale semble aussi avoir pris sous son règne une grande influence dans Rome.

17. Meurtre de Tarquin l'Ancien (578). — Tarquin régnait depuis trente-huit ans, lorsqu'un jour deux pâtres, apostés par les fils d'Ancus Marcius, feignirent de se prendre de querelle dans le voisinage de la demeure royale. Appelés devant le roi, l'un d'eux profita du moment où le prince écoutait son adversaire, pour lui fendre la tête d'un coup de hache. Tarquin tomba mort. Mais la reine Tanaquil fit aussitôt fermer les portes du palais, puis elle déclara au peuple que la blessure du roi était légère, et qu'il chargeait son gendre Servius Tullius de gouverner à sa place. Elle eut ainsi le temps de disposer le sénat à accepter Servius, et, lorsqu'il fallut avouer la mort de Tarquin, elle fit proclamer son protégé sans l'assentiment de l'assemblée des curies.

18. Origine de Servius Tullius (578). — L'histoire est si pleine d'incertitude pour ces vieux âges, qu'il se peut que la vanité romaine ait caché, sous les récits qu'on vient de lire relativement à Tarquin, une conquête de Rome par un chef étrusque. L'empereur Claude reconnaissait lui-même dans Servius un étranger, un capitaine d'aventures qui, avec sa troupe, avait pris possession du mont Cælius et avait de là imposé son alliance aux Romains. Ceux-ci se gardaient bien de répéter de telles choses qui eussent fait croire qu'ils avaient pu être vaincus, et voici ce qu'ils racontaient sur leur nouveau roi : Servius était fils d'une esclave. Sa mère, femme du roi de Corniculum, tombée au pouvoir des Romains après la prise de cette ville, avait été réduite par le droit de la guerre à servir un maître, après avoir été reine. De là ce nom de Servius, qui dans la langue latine rappelle la condition d'esclave. Mais l'enfance de Servius fut marquée par des prodiges, signes manifestes de la faveur divine. On vit une flamme voltiger autour de sa

tête pendant qu'il dormait, et s'éteindre quand il se réveilla. Témoin de ce prodige, la reine Tanaquil prit en vive affection le protégé des dieux : après la mort de Tarquin elle lui assura la royauté.

19. Institutions de Servius. — Servius donna à Rome l'étendue qu'elle eut sous la république, en réunissant à la ville, par une muraille, les trois collines appelées le Viminal, l'Esquilin et le Quirinal; puis il la partagea en quatre quartiers ou tribus urbaines, chaque quartier ayant son tribun, qui dressait les listes pour les contributions et le service militaire. Le territoire fut divisé en vingt-six cantons nommés aussi tribus, et tout le peuple, d'après la fortune de chaque citoyen, en six classes et en cent quatre-vingt-treize centuries; mais chaque classe fut divisée en un nombre inégal de centuries, de manière à assurer la majorité aux riches, quand chaque centurie représenta un suffrage. La sixième classe, comprenant tous les pauvres, *capite censi*, n'avait qu'une centurie, c'est-à-dire qu'une voix, bien rarement utilisée. Ils ne comptaient sur le registre du cens que pour leur tête, comme les esclaves et le bétail, et ne servaient pas dans les légions.

Au dehors, Servius conclut une alliance avec les trente villes latines, et, pour mieux en serrer les nœuds, on éleva, à frais communs, un temple à Diane sur le mont Aventin. Une guerre contre les Véiens et les Étrusques se termina, pour Rome, par un accroissement de territoire; mais la distribution de ces terres que Servius fit aux pauvres augmenta encore la haine des patriciens, dont il avait, par ses lois, considérablement diminué la puissance. Aussi favorisèrent-ils la conspiration qui se forma contre le roi populaire.

20. Meurtre de Servius (534). — Les deux filles de Servius avaient épousé les deux fils de Tarquin l'Ancien, Lucius et Aruns. Mais l'ambitieuse Tullie avait été fiancée à Aruns, le plus doux des deux frères, et sa sœur à Lucius, qui mérita, par son or-

gueil et sa cruauté, le surnom de Superbe. Tullie et Lucius ne tardèrent pas à se comprendre et à unir leurs criminelles espérances. Tullie se débarrassa par le poison de son mari et de sa sœur, pour épouser Lucius. Accablé de douleurs, Servius voulut déposer la couronne et établir le gouvernement républicain. Ce fut le prétexte que prit Lucius, d'accord avec les patriciens, pour le renverser. Un jour, tandis que le peuple était aux champs pour la moisson, il parut dans le sénat revêtu des insignes de la royauté, précipita le vieux roi du haut des degrés qui conduisaient à la curie[1] et le fit tuer par ses affidés; Tullie, accourant pour saluer roi son époux, fit rouler son char sur le corps sanglant de son père. La rue en garda le nom de *via Scelerata*. Mais le peuple n'oublia pas celui qui avait voulu fonder les libertés plébéiennes, et chaque année il fêtait la naissance du bon roi Servius (534).

21. Tarquin le Superbe (534); sa puissance et sa cruauté. — Au roi succéda le tyran. Entouré d'une garde de mercenaires et secondé par une partie des sénateurs qu'il avait gagnés, Tarquin gouverna sans souci des lois, dépouillant les uns de leurs biens, bannissant les autres, et punissant de mort tous ceux qui lui inspiraient des craintes.

Pour affermir son pouvoir, il s'allia avec des étrangers et donna sa fille à Mamilius, dictateur de Tusculum. Les Latins n'étaient que des alliés : il en fit des sujets et les contraignit d'obéir. La ville latine de Gabies menaçait de se révolter, malgré la présence d'un des fils du roi. Celui-ci effrayé fit demander conseil à son père. Tarquin ne répondit pas, mais il mena l'envoyé dans le jardin du palais, et, en se promenant, il abattit avec une baguette la tête des pavots

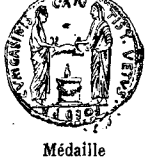

Médaille de la *gens* Antistia[2].

1. La curie était, comme on l'a vu page 20, une division du peuple romain, mais on donnait aussi ce nom aux édifices où se tenaient certaines assemblées et particulièrement celle du sénat.

2. Elle porte les mots FŒDUS CUM GABINIS (traité avec les Gabiens) et

qui s'élevaient au-dessus des autres. Le fils comprit ce terrible apologue et fit mettre à mort les plus notables citoyens de Gabies.

22. Le Capitole. — Comme son père, Tarquin aimait la magnificence. Il appela d'habiles ouvriers étrusques et acheva les égouts et le Capitole. En creusant dans le sol pour jeter les fondements de cet édifice, on trouva une tête qui semblait fraîchement coupée. Le roi l'avait fait placer là pour fournir aux augures l'occasion de déclarer que ce mystère signifiait que le nouveau temple serait la tête du monde.

23. Les livres sibyllins.— Au-dessous du Capitole, on renferma dans un coffre des livres sibyllins, recueil de phrases obscures où l'on s'ingéniait à trouver un sens prophétique. Une prophétesse, la sibylle de Cumes, était venue, sous les traits d'une vieille femme, offrir au roi de lui vendre neuf livres. Sur son refus, elle en brûla trois et revint demander la même somme pour les six autres. Un second refus lui en fit brûler trois encore. Tarquin, étonné, acheta ceux qui restaient au prix qu'elle voulut, et les confia à la garde de deux patriciens.

24. Brutus à Delphes. — Cependant des signes menaçants effrayèrent la famille royale. Afin de connaître les moyens d'apaiser les dieux, Tarquin envoya consulter l'oracle de Delphes, dont la réputation avait pénétré jusqu'en Italie. Les députés étaient ses deux fils et son neveu Brutus, qui contrefaisait l'insensé pour échapper aux craintes soupçonneuses du tyran. Quand le dieu eut répondu, les jeunes gens demandèrent lequel des fils du roi le remplacerait sur le trône : « Celui-là, dit la Pythie, qui embrassera le premier sa mère. » Brutus comprit le sens caché de l'oracle : il se laissa tomber et baisa la terre notre mère commune. Déjà, pour toute offrande, il avait remis aux prêtres un bâton grossier. Les princes riaient de l'offrande du pauvre fou, mais

représente deux personnages offrant un porc en sacrifice pour consacrer la convention.

le bois était creux, et Brutus y avait introduit un lingot d'or. Les prêtres comprirent que Brutus cachait sous les apparences de la folie son génie et ses espérances.

25. Lucrèce. — A leur retour, ils trouvèrent Tarquin sous les murs d'Ardée, capitale des Rutules. Les opérations traînaient en longueur, et les jeunes princes cherchaient à tromper par des fêtes et des jeux les ennuis du siége. Un jour ils disputèrent sur le mérite de leurs femmes : un d'eux proposa, pour en juger, d'aller les surprendre dans leurs demeures. On monte à cheval, on court à Rome, et on trouve les filles du roi au milieu des plaisirs : mais, à Collatie, Lucrèce, épouse de Tarquin Collatin, filait au milieu de ses femmes et veillait aux soins domestiques. Tout d'une voix elle fut proclamée la plus sage. Cette vertu fit naître une pensée coupable dans le cœur de Sextus, un des fils du roi. Il revint seul et armé. Lucrèce se tua pour ne point survivre à un déshonneur involontaire.

26. Chute de Tarquin (510).—Le sang de la chaste victime retomba sur la tête des Tarquins. Brutus, en apprenant l'attentat, juge que le moment est venu de renverser cette tyrannie abominable. Il porte le corps sanglant de Lucrèce à Rome, il appelle à la vengeance le sénat, que Tarquin a décimé, le peuple, qu'il a accablé, pour ses constructions, d'odieuses corvées, et un sénatus-consulte proclame la déchéance du roi, son exil et celui de tous les siens. Puis il court au camp, soulève l'armée, et Tarquin est réduit à fuir chez les Étrusques.

Cette même année, Athènes se délivrait de la tyrannie des Pisistratides (510).

CHAPITRE III.

INSTITUTIONS PRIMITIVES.

1. Tribus. — 2. Patriciens et clients. — 3. Assemblée curiate. — 4. Sénat; *roi, chevaliers.* — 5. Plébéiens. — 6. Constitution de Servius : *Assemblée centuriate.* — 7. Notions sur la religion romaine. — 8. Colléges sacerdotaux.

1. Tribus.— Les plus anciennes traditions montrent le peuple romain divisé en trois TRIBUS, les *Ramnenses* ou compagnons de Romulus, les *Titienses* ou Sabins de Tatius et les *Lucères* dont on rapporte l'origine à un chef étrusque, Lucumon, qui serait venu avec une troupe nombreuse aider Romulus à bâtir sa ville et à gagner ses premières victoires. La tribu se partageait en dix CURIES, la curie en dix décuries; à chacune de ces divisions était préposé un tribun, un curion et un décurion. Chaque tribu renfermait un certain nombre de familles politiques ou GENTES, lesquelles n'étaient pas composées seulement d'hommes du même sang, mais aussi d'hommes unis par de mutuelles obligations, par le culte d'un héros vénéré comme l'aïeul commun (*sacra gentilitia*), et par le droit d'hériter les uns des autres, en l'absence d'un testament ou d'héritiers naturels. Aussi le nombre de ces familles politiques avait-il pu être rigoureusement déterminé, et réduit à un chiffre peu élevé, deux cents d'abord, trois cents plus tard.

2. Patriciens et clients. — Les membres des *gentes* se divisaient en deux classes : 1° ceux qui y appartenaient par le droit du sang, les patrons ou *patriciens;* 2° ceux qui y étaient associés par de certains engagements, les *clients*. Les premiers formaient la bourgeoisie souveraine, les citoyens véritables ; les autres étaient

les pauvres et tous ceux qui avaient préféré à une liberté sans garantie, la dépendance vis-à-vis des grands et des forts, mais aussi leur protection. Le patron donnait une petite ferme à son client; il veillait à ses intérêts, l'assistait en justice, faisait, en un mot, pour lui, ce que fait un père pour ses enfants. Le client, de son côté, prenait le nom de famille de son patron; il l'aidait à payer sa rançon, ses amendes, la dot de sa fille et jusqu'aux dépenses nécessaires pour remplir ses fonctions et soutenir la dignité de son rang. Il leur était réciproquement défendu de se citer en justice, de témoigner, de voter l'un contre l'autre, et c'eût été un crime, de la part du client, de soutenir un parti contraire à son patron. Avec les conquêtes de la république, le patronage s'étendit à des villes, à des peuples entiers, et, dans les guerres civiles, il doubla les forces des chefs.

3. Assemblée curiate. — Dans les affaires importantes, les membres des *gentes*, je veux dire les patriciens, se réunissait dans une partie de la place qui s'étend du Capitole au Palatin (*Comitium*); et là, divisés en trente curies (ASSEMBLÉE CURIATE), ils faisaient, à la majorité des suffrages, les lois nécessaires, décidaient de la paix et de la guerre, recevaient les appels, nommaient aux charges publiques et religieuses.

4. Sénat, roi, chevaliers.—Dans les cas ordinaires, les chefs seulement des *gentes*, au nombre de 100 d'abord, de 200 après la réunion avec les sabins, de 300 après l'admission des *gentes minores* sous Tarquin, étaient convoqués pour expédier les affaires courantes (SÉNAT). Ils composaient ainsi le conseil du magistrat qui, sous le nom de ROI, était le chef et le représentant de l'État. Élu, sur la proposition du sénat, par l'assemblée des 30 curies, le roi remplissait les triples fonctions de généralissime, de grand prêtre et de juge suprême. Tous les neuf jours, il rendait la justice ou établissait des juges pour la rendre en son nom. Mais on pouvait en appeler au peuple, c'est-à-dire à l'assem-

blée curiate, de ses jugements. Durant la guerre et hors des murs, son autorité était absolue. C'était lui qui convoquait le sénat et l'assemblée souveraine, qui nommait les sénateurs et faisait le cens. Il avait pour sa garde 300 CHEVALIERS (*celeres*). Mais ces chevaliers, choisis parmi les plus riches citoyens, n'étaient vraisemblablement qu'une division militaire des tribus; pendant la guerre, ils formaient la cavalerie des légions. En l'absence du roi, un sénateur choisi par lui gouvernait la ville sous le nom de *préfet*. Enfin des questeurs, appelés *duumviri perduellionis*, lorsqu'ils siégeaient comme juges dans les causes criminelles, veillaient à la levée des impôts et à l'administration des finances.

5. Plébéiens. — A côté de ces trois tribus, de ce peuple des maisons patriciennes, qui seul forme l'État, fait les lois, fournit des membres au sénat, des rois et des prêtres à la république; qui a tout : la religion, les droits politiques et privés, les terres, et, dans la foule de ses clients, une armée dévouée; au-dessous, enfin, de cette bourgeoisie souveraine, se trouvent des hommes qui ne sont ni clients, ni serviteurs, ni membres des *gentes;* qui ne peuvent entrer par mariage légal dans les maisons patriciennes; qui n'ont ni la puissance paternelle, ni le droit de tester, ni celui d'adopter; qui n'interviennent dans aucune affaire, et ne prennent part à aucune délibération. Ces hommes, ce sont les PLÉBÉIENS. Transportés autour de Rome par la conquête, ou attirés par l'asile, ils vivent comme sujets du peuple qui les a reçus ou forcés d'habiter sur ses terres; étrangers aux tribus, aux curies, au sénat, et, comme un Appius le leur dira plus tard, sans auspices, sans familles, sans aïeux; mais libres, ayant des propriétés, exerçant des métiers et le petit commerce qui les enrichiront; réglant, par des juges choisis dans leur sein, leurs contestations, ne recevant d'ordres que du roi et combattant dans les rangs de l'armée romaine, pour défendre les champs qu'ils cultivent et la cité à l'abri de laquelle ils ont bâti leurs cabanes. Nous les retrou-

verons bientôt devenus, par les lois de Servius, citoyens de Rome.

6. Constitution de Servius; assemblée centuriate. — On vient de voir ce qu'étaient les plébéiens, privés de tout droit politique, mais jouissant de la liberté personnelle. Depuis Romulus, leur nombre s'était fort accru; car les rois étaient demeurés fidèles à sa politique, d'appeler les vaincus à Rome pour augmenter la population militaire. Jusqu'à Servius, la plèbe resta sans direction et sans unité. Mais ce prince, qui redoutait l'inimitié des patriciens, rechercha l'appui de ce peuple nombreux et opprimé. Il le réunit sur l'Aventin, et força l'aristocratie, déjà ébranlée par les innovations de Tarquin, à recevoir les plébéiens comme membres d'une même cité.

Deux moyens lui servirent pour atteindre ce but : le partage de la ville et de son territoire en 30 régions ou tribus, dont chacune renferma un certain nombre de patriciens et de plébéiens. Il fit le cens ou dénombrement, que l'on dut renouveler à chaque cinquième année (*lustrum*). Chaque citoyen vint déclarer sous serment son nom, son âge, sa famille, le nombre de ses esclaves et la valeur de son bien. Une fausse déclaration aurait entraîné la perte des biens, de la liberté et même de la vie. Connaissant ainsi toutes les fortunes, Servius partagea les citoyens, en raison de leurs biens, en cinq ou six classes, et chaque classe en un nombre différent de centuries. Dans chaque classe on distinguait les *juniores*, de 17 à 46 ans, qui composaient l'armée active, et les *seniores*, qui gardaient la ville. La première classe renfermait aussi 18 centuries de chevaliers.

Ce n'est donc plus la naissance qui divise les citoyens en patriciens et en plébéiens, c'est d'après la fortune que sont à la fois réglées leur répartition dans les classes, leur place dans la légion, la nature de leurs armes, la quotité de l'impôt que chacun d'eux payera. Toutes les centuries contribueront au trésor pour une même somme, et auront au Champ de Mars les mêmes

droits politiques. Mais la première classe compte 98 centuries, bien qu'elle soit de beaucoup la moins nombreuse, puisqu'elle ne renferme que les riches; elle fournira donc plus de la moitié de l'impôt, et ses légionnaires, en raison même de leur petit nombre, seront plus souvent appelés sous les enseignes. Mais c'est aussi par centuries qu'à l'avenir se compteront les suffrages pour décider de la paix ou de la guerre, nommer aux charges et faire les lois : les riches, divisés en 98 centuries, auront 98 voix sur 193, c'est-à-dire la majorité, et par conséquent une influence décisive dans le gouvernement.

Dans la loi nouvelle, les rangs étaient aussi nettement marqués que dans l'ancienne constitution; mais cette inégalité s'effaçait aux yeux des pauvres devant l'honneur d'être enfin comptés au nombre des citoyens et devant les avantages matériels faits à leur condition. Si les riches ont plus de pouvoir politique, sur eux aussi pèsent toutes les charges : dans la ville, la plus lourde part de l'impôt; à l'armée, le service le plus fréquent, l'armement le plus coûteux et les positions les plus dangereuses. Mais, à cette époque, il n'y avait guère à Rome d'autre richesse que les propriétés territoriales : or, presque tout l'*ager romanus* et la plus grande partie des terres conquises se trouvant entre les mains des patriciens, c'étaient ceux-ci qui restaient, comme par le passé, les maîtres de l'État. Aussi ces nouvelles lois, qui reconnaissaient les plébéiens comme citoyens libres de Rome, et les appelaient, dans la proportion de leur fortune, à délibérer et à voter sur les affaires publiques, ne changeaient pas en réalité la condition présente des deux ordres. Cependant un progrès immense était accompli : en remplaçant l'aristocratie de naissance, puissance immuable, par l'aristocratie d'argent, puissance mobile et accessible à tous, ces lois préparaient les révolutions par lesquelles passa Rome républicaine.

7. Notions sur la religion romaine. — L'ancienne

religion du Latium et des premiers Romains était simple et dérivait des nécessités de la vie, des travaux des champs, des impressions d'admiration ou d'effroi causées par cette belle et mobile nature. Un des traits qui la distinguent est la supériorité morale de ses dieux sur beaucoup de divinités grecques ou orientales : ainsi Vesta, la vierge qui garde à la fois le foyer domestique et le foyer public ; les dieux Pénates, protecteurs de la vie humaine et de la cité ; Jupiter, arbitre du monde physique et du monde moral, père nourricier et suprême conservateur ; le dieu Terme et la Bonne Foi, qui punissent la fraude ; et ce culte touchant des Mânes qui, rendant la vie aux êtres qu'on avait aimés, montrait les aïeux veillant, par delà le tombeau, sur ceux qu'ils avaient laissés parmi les vivants. Gardiens de la propriété, de la foi conjugale et de la justice, protecteurs de l'agriculture, dispensateurs de tous les biens terrestres, ces dieux président aux actions des hommes sans partager leurs passions, mais aussi, il faut bien le dire, sans élever leur esprit au-dessus des préoccupations égoïstes du bien-être et de la sécurité. Ils ne provoquèrent pas, comme les légendes de l'Olympe hellénique, un prodigieux essor de poésie et d'art. Ce furent des divinités obscures à qui l'on ne demandait

Vesta tenant le palladium et un sceptre[1].

Fides ou la Bonne Foi[2].

1. Grand bronze de Sabine, femme d'Hadrien.
2. FIDES AUGUST. S. C. La Bonne Foi debout, tenant des épis et une corbeille de fruits. Grand bronze de Plotine.

pas le beau, mais l'utile : *Sator*, la semence; *Ops*, le travail des champs; *Flora*, la déesse des jardins et des fleurs; *Seia*, qui veille aux blés mis en terre; *Matura*, qui les fait mûrir; *Rubigo*, qui les protége contre la rouille, etc. Du moins ces divinités modestes ne sont ni exigeantes ni cruelles : pour offrandes, elles se contentent de fruits, de fleurs, des prémices de la moisson ou du troupeau, de libations faites avec le lait et le vin. Un autre caractère de ces dieux est leur multitude infinie : Varron en comptait jusqu'à six mille. L'individu, la corporation, avaient, de plus, leur génie protecteur. Les empereurs, après que le sénat aura décrété leur apothéose, seront honorés comme les génies tutélaires de l'empire : *divus Augustus*.

Quelques dieux s'élevaient cependant au-dessus de cette plèbe divine, *decuriones deos*, par l'éclat de leur rôle et le nombre de leurs adorateurs : ainsi, Janus, le grand dieu italique, était le Soleil, qui voit tout grâce à son double visage, le portier du ciel qui ouvre et ferme le jour et qui, durant la paix tenait clos dans son temple le génie malfaisant de la guerre ; Saturne, le dieu de l'âge d'or ; Jupiter, le roi du ciel ; Mars, le symbole de la force virile ; Junon la secourable, *Sospita;* Minerve, la déesse du bon conseil; Cérès, la protectrice des moissons. Plusieurs de ces vieilles déités italiotes furent transformées en divinités grecques, quand les Tarquins eurent amené d'Étrurie à Rome Jupiter, « très bon, très grand, » qui régna au Capitole, chastement entouré de sa famille divine, Junon son épouse et Minerve sa fille.

Jupiter[1].

8. Colléges sacerdotaux. — Le premier de tous était celui des quatre pontifes présidés par le *pontifex maximus*, titre que prendront les empereurs et qui leur assurera une de leurs plus importantes prérogatives, car les pontifes étaient chargés de maintenir le culte

1. Jupiter avec le sceptre et le foudre. Intaille antique du cabinet de France, n° 1420.

et de juger toutes les questions religieuses. Ensuite venaient les deux flamines de Quirinus et de Mars, dieux protecteurs de Rome; le flamine dial ou prêtre de Jupiter; les quatre vestales, vierges sacrées qui devaient entretenir le feu perpétuel de Vesta; les douze frères Arvales, flamines de Cérès, qui, chaque année, à la pleine lune de mai, célébraient les *Ambarvalia* en faisant le tour des champs, pour bénir les biens de la terre, solennité que rappelle notre fête touchante des *Rogations;* les douze saliens, auxquels était confiée la garde du bouclier de Mars[1]; les vingt féciaux conservateurs du droit international, et les quatre augures, dépositaires d'une science ou plutôt d'une superstition grossière qui prétendait reconnaître la volonté des dieux dans les phénomènes de la nature. Tarquin fit venir d'Étrurie un certain nombre de ces prêtres chargés de donner le sens des signes et, pour accroître aux yeux du peuple l'autorité de leurs paroles, il ménagea la scène suivante: « Augure, dit-il un jour à Navius au milieu d'une assemblée, la chose à laquelle je pense peut-elle se faire? — Oui, répondit l'augure après avoir observé le ciel. — Coupe donc ce caillou avec un rasoir. » L'augure le prit et le coupa. Dès lors personne n'osa douter de la science des augures. Grâce à leurs leçons, les Romains ne tardèrent pas à devenir le peuple le plus superstitieux de l'univers. Les moindres accidents sem-

Attributs sacerdotaux[2].

1. Voyez pages 24 et 25.

2. Gravure empruntée au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*. On y voit l'*acerra*, ou coffret dans lequel se mettait l'encens pour le sacrifice, la peau de la victime que le prêtre attachait à sa ceinture, et le *lituus*, ou bâton sans nœuds, dont une des extrémités était recourbée et qui servait aux augures pour tracer sur la voûte du ciel les divisions idéales dont ils se servaient pour observer et interpréter les phénomènes. Les guirlandes sont celles qu'on attachait aux colonnes ou au fronton des temples les jours de fête.

blaient des avertissements célestes. Un faux pas, un bruit inaccoutumé, une tristesse subite et involontaire, le pétillement de la flamme, les mugissements de la victime immolée sur l'autel, son agonie lente ou rapide, la couleur et la forme des entrailles, tout fut présage pour l'État comme pour l'individu; et la grosseur du foie d'une victime, ou l'appétit inégal des poulets sacrés, amenèrent souvent les décisions les plus graves.

Ainsi les sacerdoces étaient nombreux. Mais il faut faire pour Rome la même observation que pour la Grèce: ses prêtres ne formaient point une caste, pas même une classe à part dans la ville. C'étaient des citoyens investis habituellement d'autres fonctions militaires ou civiles, et qui ne prenaient leur rôle religieux qu'aux jours des fêtes nationales, de sorte que la religion fut toujours à Rome la servante de la politique. A Rome comme à Athènes, il y avait en quelque sorte deux religions : celle de l'État, dont les rites étaient accomplis par les magistrats dans les temples de la cité; celle des particuliers, qui était observée dans chaque maison. Tout chef de famille était prêtre chez lui, pour sa femme, ses enfants et ses clients; il avait ses dieux particuliers, ses pénates, et devant leur image il faisait des libations ou déposait des offrandes; ce qui ne l'empêchait pas d'honorer, après les dieux du foyer domestique, ceux de l'État, de sacrifier à leurs autels et d'augmenter la pompe des cérémonies, en se mêlant à la foule de leurs adorateurs. Le Romain était donc rattaché par un double lien à la religion de ses pères, et, tant qu'il y resta fidèle, il conserva les mœurs fortes et pures qui firent sa fortune.

Les dieux lares[1].

1. L. CÆSI. Les dieux lares tenant chacun une baguette et carressant un chien. En haut la tête de Vulcain et des tenailles à droite et à gauche, les lettres LA RE (*Lares*). Revers d'une Monnaie d'argent de la famille Cæsia.

CHAPITRE IV.

ABOLITION DE LA ROYAUTÉ; LE CONSULAT; LA DICTATURE; LUTTE ENTRE LES DEUX ORDRES; LE TRIBUNAT; COMICES PAR CURIES, PAR CENTURIES, PAR TRIBUS.

1. Abolition de la royauté; le consulat; assemblée curiate et centuriate. — 2. Brutus et ses fils. — 3. Mort de Brutus. — 4. Valerius Publicola. — 5. Guerre contre Porsenna. — 6. Horatius Coclès, Mucius Scævola, Clélie. — 7. Misère des plébéiens. La dictature. — 8. Bataille du lac Régille (496). — 9. Mort de Tarquin. — 10. Retraite du peuple sur le mont Sacré (493). — 11. Le tribunat. — 12. Loi agraire de Spurius Cassius (486). — 13. Les Fabius au Crémère (477). — 14. Assemblée par tribus. — 15. Coriolan. — 16. Cincinnatus.

1. Abolition de la royauté, le consulat; assemblée curiate et centuriate. — Sous les rois, l'aristocratie avait un chef qui pouvait, comme Servius, élever à la vie politique la foule sujette des plébéiens, ou, comme Tarquin, abattre les plus hautes têtes. L'abolition de la royauté délivra les PATRICIENS de ce double danger, et, pour en prévenir le retour, ils substituèrent au roi *deux consuls* ou préteurs, choisis dans leur sein et investis de tous les droits et de tous les insignes de la royauté, moins la couronne et le manteau de pourpre brodé d'or. A la fois ministres et pré-

Consul entre deux faisceaux couronnés de laurier[1].

1. Monnaie consulaire de Cn. Pison. Les faisceaux, les bulletins de victoire, étaient entourés de couronnes de laurier; le vainqueur et ses soldats en portaient, parce que le laurier passait pour préserver des maléfices et garantissait, disait-on, contre les coups de la Fortune, qui se plaît à frapper de préférence les gens heureux.

sidents du sénat, administrateurs, juges et généraux, les consuls avaient le souverain pouvoir, *regium imperium*, mais seulement pour une année. Dans l'intérieur même de la ville ils n'avaient que tour à tour pendant un mois les douze licteurs et l'autorité. Enfin, au sortir de charge, ils pouvaient être appelés à rendre compte et être mis en accusation [1].

Ce gouvernement nouveau était tout entier aux mains des patriciens. Maîtres du *sénat*, par lequel devaient préalablement passer toutes les propositions faites dans les comices, ils dominaient, par leurs richesses et leurs clients, dans l'*assemblée centuriate* qu'on venait de rétablir (voy. p. 36). Ils pouvaient même, comme augures, rompre cette assemblée ou annuler ses décisions; et s'ils manquaient de mauvais présages, il leur restait le droit de refuser dans le sénat et dans leur *assemblée curiate*, d'où les plébéiens étaient exclus, la sanction nécessaire à tous les actes des comices centuriates. C'étaient donc eux, en réalité, qui faisaient les lois, décidaient de la paix et de la guerre, et nommaient à toutes les charges, qu'ils remplissaient toutes. Ils étaient prêtres, augures, juges, et ils cachaient avec soin aux yeux du peuple les formules mystérieuses du culte et du droit. Seuls enfin ils avaient le *droit d'images*[2] qui nourrissait l'orgueil héréditaire des familles; et l'interdiction des mariages entre les deux ordres semblait devoir repousser à jamais le peuple des positions occupées par l'aristocratie.

Mais les PLÉBÉIENS ont pour eux leur nombre, et les pa-

1. Les consuls, premiers magistrats de la république, convoquaient et présidaient le sénat, faisaient les levées, commandaient les armées et, dans l'origine, administraient les finances et la justice. Douze licteurs, portant chacun des faisceaux de baguettes du milieu desquels sortait une hache, les précédaient pour leur ouvrir un passage à travers la foule ou exécuter leurs ordres, soit qu'il fallût battre de verges un coupable ou lui trancher la tête. Les consuls gouvernaient alternativement chacun pendant un mois; on désignait l'année par leur nom en disant, par exemple, le fait s'est passé sous le consulat de Junius Brutus et de Tarquin Collatin.

2. *Jus imaginum*, c'est-à-dire le droit de placer dans l'*atrium* de sa maison et de faire porter aux funérailles des membres de la famille, les images ou les bustes de ceux qui avaient géré des magistratures curules, en revêtant ces images des insignes de ces charges.

triciens seront forcés de les armer pour résister à Tarquin, aux Èques, aux Volsques, aux Étrusques. Ce concours, il faudra le payer. C'est, en effet, aux centuries militaires qu'on a demandé, comme le voulait Servius la nomination des deux consuls; c'est l'*assemblée centuriate* qui fera désormais les lois que le sénat propose et que les *curies* confirment; c'est elle qui nommera à toutes les charges et qui décidera de la paix ou de la guerre. Une autre mesure acheva d'attacher le peuple à la cause de la révolution. Pour compléter le sénat, privé d'une partie de ses membres par la cruauté de Tarquin et l'exil de ses partisans, Brutus y appela 100 chevaliers (*conscripti*), qui furent quelques années après remplacés, dans les centuries équestres, par 400 des plus riches plébéiens. En même temps, il distribuait au peuple les terres du domaine royal, abolissait les douanes, diminuait le prix du sel et gagnait ainsi la foule à la cause des grands.

2. Brutus et ses fils. — Cependant les Tarquins avaient obtenu l'assistance des villes étrusques : Tarquinies et Véies firent demander à Rome le rétablissement du roi ou du moins la restitution de ses domaines et des biens de ceux qui l'avaient suivi. Cette négociation cachait une intrigue, car, tandis que le sénat délibérait, les députés séduisaient un certain nombre de jeunes patriciens qui préféraient le service brillant d'un prince au règne des lois. Mais un esclave Vindex découvrit le complot, et les coupables furent saisis : parmi eux se trouvèrent les deux fils de Brutus, alors consul. Il étouffa dans son cœur les sentiments de la nature pour n'écouter que ses devoirs de juge, et il ordonna le supplice de ses enfants.

3. Mort de Brutus. — Après ce gage terrible donné à la liberté de son pays, Brutus lui sacrifia encore sa vie. Les Véiens et les Tarquiniens marchaient sur Rome, il alla à leur rencontre, et, apercevant à leur tête un des fils du roi, Aruns, il se précipita sur lui et tomba mortellement blessé, mais il avait aussi percé de sa lance son adversaire. Les Étrusques, vaincus, s'enfui-

rent; le corps du consul fut ramené à Rome en grande pompe, et, pour honorer le vengeur de Lucrèce, les matrones romaines portèrent durant une année le deuil de Brutus.

4. Valerius Publicola. — Cette même année, la pre-

Junius Brutus[1].

mière de la république, le consul Valerius proposa à l'assemblée et fit adopter une série de lois qui lui valurent le surnom de Publicola ou d'ami du peuple. On décréta la peine de mort contre quiconque aspirerait à

1. Portrait non authentique, mais traditionnel. Ce bronze est à Rome, au musée du Capitole.

la royauté. Les licteurs des consuls durent abaisser leurs faisceaux devant le peuple assemblé dans ses comices, et en ôter les haches dans l'intérieur de la ville. Enfin, il fut établi qu'un citoyen pourrait toujours en appeler à l'assemblée du peuple des jugements rendus par les magistrats.

Malgré tous ces services, Valerius devint un jour suspect. Il avait une maison en pierre, bâtie au-dessus du Forum, sur le mont Capitolin, et quelques-uns disaient qu'il en voulait faire une forteresse pour de là opprimer la liberté publique. En une nuit, Valerius la fit démolir.

5. Guerre contre Porsenna. — Rome n'en avait pas fini avec Tarquin. Les Étrusques étaient maîtres alors d'une partie considérable de l'Italie. Ils virent dans la révolution qui venait de s'opérer chez les Romains un moyen de se saisir de leur ville et de tout le pays latin. Porsenna, roi de Clusium, ayant pris en main la cause des bannis, ils accoururent en foule autour de ce puissant chef, et Rome se vit menacée du plus grand péril qu'elle eût encore couru.

6. Horatius Coclès, Mucius Scævola, Clélie. — A n'écouter que Tite Live, le grand historien de Rome, de nombreux actes de courage et d'héroïsme écartèrent le danger. Les Étrusques, dit-il, ayant chassé les Romains du Janicule, que le Tibre sépare de la ville, on vit Horatius Coclès défendre seul le pont Sublicius contre l'armée entière des Étrusques. Il donna ainsi le temps à ses compagnons de couper le pont derrière lui. Cela fait et la communication avec Rome étant interceptée, il se jeta tout armé dans le fleuve qu'il traversa à la nage sous une grêle de traits. Un autre Romain, Mucius, résolut, pour mettre fin à la guerre, d'aller poignarder Porsenna dans son camp. Il revêt un costume étrusque et pénètre dans la tente royale. Deux hommes richement vêtus s'y trouvaient, mais l'un était entouré de plus de monde. Mucius s'approche et le frappe. C'était un secrétaire qui distribuait la solde aux troupes. Saisi aussitôt et amené devant Porsenna, il est menacé de la torture.

De lui-même il place sa main droite sur un brasier ardent, comme pour la punir de s'être trompée, et la regarde tranquillement brûler. Le roi étonné l'interroge : « Trois cents jeunes patriciens, répond-il, ont fait le serment de tuer le roi étrusque, et tous tenteront l'entreprise jusqu'à ce que l'un d'eux réussisse. » Porsenna admire et s'effraye. Il renonce à continuer une telle guerre et fait la paix avec ce peuple indomptable. Il veut pour otages dix jeunes garçons et dix jeunes filles. Parmi celles-ci est Clélie, qui s'indigne d'être aux mains de l'ennemi de sa race. Elle persuade à ses compagnes de risquer tous les périls pour recouvrer leur liberté : elles s'échappent du camp, bravent la poursuite des Étrusques et leurs flèches, se jettent dans le Tibre et le traversent à la nage. Rome reconnaissante dressa une statue équestre à Clélie et donna à Mucius, qu'on appela le Gaucher (*Scævola*), autant de terre que pourrait en circonscrire dans un jour le sillon d'une charrue. Horatius Coclès reçut aussi un vaste domaine, et dans une grande disette tous les citoyens prirent sur leur nécessaire pour subvenir à ses besoins. Mais ces brillants récits cachent une défaite. Rome, au contraire, prise par Porsenna, fut soumise par lui aux plus dures conditions. Elle ne fut tirée de servitude qu'après que l'armée étrusque eut essuyé un grand désastre dans le Latium.

7. Misère des plébéiens. La dictature. — A peine délivrée des Étrusques, Rome eut à combattre les Sabins. Elle en triompha, mais ces guerres continuelles, que les soldats romains étaient obligés de faire à leurs frais, épuisaient leurs ressources. Ils contractaient des dettes, et, comme l'intérêt de l'argent était alors à un taux énorme, l'usure ruinait les plébéiens, et la ruine les menait à l'esclavage, même à la mort : car une loi cruelle reconnaissait au créancier le droit de faire du débiteur insolvable son esclave. S'il y avait plusieurs créanciers ils pouvaient vendre le débiteur et se partager le prix, ou même le tuer et couper son corps, dont chacun prenait un morceau.

Les plébéiens demandèrent d'abord que le sénat soulageât leur misère en déclarant les dettes abolies, puis, n'ayant rien obtenu, ils refusèrent de servir dans les légions. Pour vaincre cette résistance, le sénat créa une magistrature extraordinaire investie de pouvoirs illimités : ce fut la dictature. Le dictateur marchait précédé de vingt-quatre licteurs qui dans Rome même gardaient les haches de leurs faisceaux. Il avait droit de vie et de mort sur tous les citoyens. Son autorité surpassait assurément celle des anciens rois : mais on décréta qu'il ne resterait en charge que six mois.

8. Bataille du lac Régille (**496**). — Abandonné par Porsenna, Tarquin avait soulevé le Latium, grâce à l'appui de son gendre Octavius Mamilius, dictateur de Tusculum, et Rome se trouva de nouveau en péril. Ce fut le prétexte que prirent les patriciens pour instituer la dictature. Le peuple effrayé par l'appareil menaçant de la nouvelle magistrature, s'enrôla, et l'on marcha contre les Latins. L'action s'engagea près du lac Régille (496).

Le récit de cette bataille mémorable a encore été embelli, comme toute la primitive histoire de Rome, par l'imagination populaire. On faisait cette fois intervenir les dieux mêmes dans la mêlée. On avait vu, disait-on, deux jeunes guerriers d'une haute stature montés sur des chevaux blancs marcher à la tête des légions et, les premiers, franchir les retranchements ennemis. Mais, quand le dictateur Aulus Posthumius voulut leur donner les colliers d'or et les riches présents promis à ceux qui entreraient les premiers dans le camp royal, ils avaient disparu. Le soir même on vit à Rome deux héros couverts de sang et de poussière qui lavèrent leurs armes à la fontaine de Juturne et annoncèrent au peuple la victoire : c'étaient Castor et Pollux. En preuve de la vérité de ce récit, on montra pendant des siècles l'empreinte gigantesque d'un pied de cheval sur le roc du champ de bataille. Les peuples, comme les enfants, s'amusent longtemps de légendes merveilleuses.

9. Mort de Tarquin. — La victoire fut sanglante. Des deux côtés la plupart des chefs périrent. Le dernier fils de Tarquin succomba. Le vieux roi lui-même, blessé d'un coup de lance, ne survécut à toute sa race que pour aller achever une vieillesse misérable auprès d'Aristodème, tyran de Cumes (495).

10. Retraite du peuple sur le mont Sacré (493). — La victoire du lac Régille, en rassurant pour jamais les patriciens contre le retour des Tarquins, les rendit plus orgueilleux et plus durs. Mais le peuple se lassa des promesses qu'on lui faisait dans le danger et qu'on oubliait après le triomphe. En 493, l'armée abandonna les consuls et se retira sur le mont Sacré (colline située au delà de l'Anio), tandis que ceux des plébéiens qui n'avaient pas prêté le serment militaire s'emparaient de l'Aventin, la plus forte position de Rome après le Capitole. La ville se trouva comme déserte. Les patriciens effrayés députèrent aux soldats dix consulaires parmi lesquels Menenius Agrippa.

Cet homme de bien, qui avait l'éloquence du cœur, était aussi aimé du peuple qu'estimé des patriciens. Il conta aux plébéiens l'apologue des membres et de l'estomac. « Les membres, dit-il, s'imaginant un jour que l'estomac jouissait sans rien faire du fruit de tous leurs efforts, refusèrent de travailler pour lui : mais bientôt, ne recevant plus eux-mêmes la nourriture et la force qu'il leur distribuait, alanguis, épuisés, ils sentirent que la vie allait leur échapper, s'ils persistaient dans leur révolte. » La fable fut comprise, on traita.

Les sénateurs consentirent à ce que tous les esclaves pour dettes fussent affranchis et les débiteurs insolvables libérés. Mais, avant de rentrer dans la ville, le peuple voulut qu'on lui donnât des garanties que ces promesses seraient exécutées. On l'avait tant de fois trompé qu'il craignait d'être encore dupe.

11. Le tribunat. — Alors il fut convenu que les plébéiens auraient deux magistrats de leur ordre chargés spécialement de venir en aide au débiteur maltraité

et d'empêcher qu'un plébéien pût être emprisonné pour dettes sur la sentence des consuls. Ces magistrats reçurent le nom de *tribuns*. Aucun signe extérieur ne devait les distinguer de la foule, mais leur personne était inviolable et sacrée. De plus, ils n'avaient qu'à dire le mot *veto* (*je m'oppose*), pour suspendre les décisions du sénat et des magistrats. Représentants des pauvres, il leur était interdit de sortir de la ville pendant l'année de leur charge, et les portes de leur maison devaient rester ouvertes nuit et jour, afin qu'on pût toujours invoquer leur protection. Le peuple nomma en même temps deux *édiles* qui furent les administrateurs, et, pour certaines contestations, les juges de la communauté plébéienne, comme les tribuns en étaient les chefs politiques. A partir de l'établissement du tribunat, l'histoire intérieure de Rome ne sera que la lutte des plébéiens, dirigés par leurs tribuns, contre les patriciens, qui ont à leur tête le sénat et les consuls.

Monnaie de deux édiles plébéiens [1]. —

12. Loi agraire de Spurius Cassius (486). — Les terres enlevées aux peuples vaincus formaient ce qu'on appelait l'*ager publicus* ou le domaine public du peuple romain. Pour tirer un revenu de ces terres, le sénat les louait au plus offrant. C'étaient les riches, les patriciens, qui les prenaient en ferme, mais bientôt, avec la connivence du sénat, le prix du bail cessait d'être payé, et alors rien ne distinguait plus les terres publiques des propriétés particulières. Spurius Cassius, trois fois consul et triomphateur, voulut qu'une partie de ces terres fût partagée entre les nécessiteux, et de plus

1. Cette monnaie représente deux édiles plébéiens, Marcus Fanius et Lucius Critonius, siégant sur le *bisellium*, siége à deux places et à pieds droits, différent de la chaise circule, qui avait les pieds recourbés (voyez p. 63). La face représente une tête couronnée d'épis, signe de la fonction principale des édiles : la police des marchés et la surveillance des approvisionnements.

que les fermiers payassent régulièrement la redevance pour ce qui leur serait laissé. C'est la première des lois agraires, et l'on voit qu'elle était absolument juste.

Mais cette usurpation des terres publiques était la principale source des fortunes patriciennes : les grands, menacés dans leurs intérêts, eurent recours contre Cassius à une tactique déloyale. Ils l'accusèrent d'aspirer à la royauté et le firent condamner à être battu de verges et frappé de la hache (486).

13. Les Fabius au Crémère (477). — La mort de Cassius était une défaite pour les plébéiens. Un grand désastre public fut pour eux l'occasion d'un succès. Les Fabius, au nombre de trois cent six, contraints de s'exiler de Rome, étaient allés avec leurs quatre mille clients se poster en face des Véiens, sur les bords du fleuve Crémère, où ils soutinrent quelque temps avec leurs seules forces tout le poids de la guerre. Vainqueurs en plusieurs rencontres, ils se laissèrent à la fin attirer dans une embuscade, et périrent tous sans que le consul Menenius, qui se trouvait dans le voisinage avec une armée, fît rien pour les sauver. Un seul Fabius, resté à Rome à cause de son bas âge, empêcha l'extinction de cette illustre race.

14. Assemblée par tribus. — Les tribuns profitèrent de la douleur publique pour accuser le consul de trahison, et celui-ci, certain d'une condamnation, se laissa mourir de faim (476). Dès lors les tribuns s'arrogèrent le droit de citer par-devant l'assemblée du peuple les consuls qui s'étaient montrés dans leur charge ennemis de la chose populaire. Cinq ans après, les tribuns Volero et Letorius obtinrent encore que les assemblées par *tribus* [1], où la majorité appartenait aux plébéiens,

1 A Rome, trois sortes d'assemblées ou de comices : 1° à l'origine, l'assemblée *curiate*, divisée en trente curies, exclusivement composée de patriciens (voy. p. 34); 2° après l'établissement de la république, l'assemblée *centuriate*, divisée en cent quatre-vingt-treize centuries, où dominaient les riches (voy. p. 36-37); 3° en 471, l'assemblée par *tribus*, divisée en trente-cinq tribus suivant la division géographique du sol romain ; tout le peuple y votait sans distinction, et les plébéiens, les pauvres, étant les plus nombreux, les intérêts populaires y étaient le mieux défendus. L'assemblée curiate tomba rapidement en dé-

aux pauvres, pourraient rendre des décrets, nommés *plébiscites* (471), qui ne furent à l'origine obligatoires que pour les plébéiens, mais qui le deviendront pour tout le monde en 339. Ainsi ces hommes qui, un siècle auparavant, n'étaient rien dans la cité ont maintenant des chefs, le droit de se réunir et celui de faire des lois.

Veturia et Coriolan[1].

15. Coriolan (490). — Ces luttes domestiques étaient

suetude après l'abolition de la royauté, et, pour les actes religieux ou de législation civile qui avaient besoin de sa sanction, elle fut représentée par trente licteurs sous la présidence du grand pontife. Les comices par centuries se tenaient dans le Champ de Mars, en dehors de la ville, parce que le peuple était censé y venir en armes : ils devaient être annoncés trois nundines, c'est-à-dire trois jours de marché, à l'avance, autorisés par des auspices favorables et présidés par un magistrat qui recueillait les suffrages. L'assemblée écoutait les discours pour ou contre la proposition et acceptait celle-ci ou la repoussait sans la modifier. Un éclair, un orage, ou tout autre signe funeste, faisait rompre l'assemblée. Au temps des guerres puniques, les comices par centuries et les comices par tribus furent fondus en une seule assemblée dont on connaît mal l'organisation.

1. D'après une peinture des Thermes de Titus.

mêlées de guerres extérieures. La plus célèbre est l'invasion des Volsques sous la conduite de Coriolan. C'était un patricien nommé Marcius, et surnommé Coriolan parce qu'il avait le premier franchi les murs à la prise de Corioles. D'un courage héroïque, il était fait pour servir utilement son pays et il eût sans doute laissé une mémoire glorieuse, s'il eût moins obéi aux conseils de la colère. Il croyait avoir mérité le consulat et le demanda. Le peuple, blessé de sa hauteur, refusa de l'élire. Il en fut vivement irrité, et, une famine étant survenue, il engagea le sénat à ne distribuer aux plébéiens le blé que Gélon venait d'envoyer de Sicile à Rome que s'ils renonçaient à leurs tribuns. Les tribuns entendirent ce conseil funeste et citèrent aussitôt leur ennemi pardevant le peuple. Ni les menaces ni les prières des patriciens ne purent les fléchir. Coriolan fut condamné à l'exil. Il se retira chez les Volsques. Tullius, chef de ce peuple, excita dans le cœur de l'exilé le désir de la vengeance ; il consentit à n'être que son lieutenant, et Coriolan marcha sur Rome à la tête des légions volsques. Aucune armée, aucune place ne put l'arrêter ; il vint jusqu'à 5 milles de la ville, ravageant les terres des plébéiens, mais épargnant à dessein celles des grands. En vain Rome essaya de le fléchir. Les plus vénérables des consulaires et les prêtres des dieux n'obtinrent qu'une dure réponse : il céda pourtant aux larmes de sa mère Veturia (490). Les Volsques regagnèrent leurs villes chargés de butin, mais ils ne pardonnèrent pas à Coriolan de s'être arrêté au milieu de sa vengeance, et ils le condamnèrent à mort. Suivant d'autres, il aurait vécu jusqu'à un âge avancé, en répétant : « L'exil est bien dur pour un vieillard. »

16. Cincinnatus. — Un autre personnage fameux de ces temps reculés n'est du moins célèbre que par ses services. Le consul Minucius s'était laissé bloquer par les Èques. Dans ce péril public, on nomma dictateur Cincinnatus. Les députés que le sénat lui adressa le trouvèrent à la charrue. Ils l'abordent et lui annoncent

qu'ils viennent à lui de la part du sénat. « La république serait-elle en danger? » s'écrie-t-il, et il entre aussitôt dans sa cabane pour changer sa tunique de laboureur contre la toge du citoyen. Alors les députés le saluent *maître du peuple*. Le même jour il marcha aux Èques, réussit par d'habiles manœuvres à les envelopper et les fit passer sous le joug. Rentré à Rome en triomphe, suivi de l'armée et du consul qu'il avait délivrés, il déposa le seizième jour la dictature pour retourner à son champ (457).

CHAPITRE V.

LÉGISLATION DES DÉCEMVIRS; LA CENSURE; LA PRÉTURE; ÉGALITÉ DES DEUX ORDRES; FORMATION DE LA NOBLESSE.

1. Proposition du tribun Terentillus (461). — 2. Exil de Céson. — 3. Surprise du Capitole par les bannis (459). — 4. Adoption de la proposition Terentilla; Sicinius Dentatus. — 5. Les premiers décemvirs (450). — 6. Les seconds décemvirs (449). — 7. Tyrannie d'Appius. — 8. Mort de Virginie. — 9. Seconde retraite du peuple sur le mont Sacré (449). — 10. Mort d'Appius. — 11. La loi des Douze Tables établit l'égalité civile. — 12. Efforts des plébéiens pour obtenir l'égalité politique. — 13. La censure (444). — 14. Le tribunat consulaire. — 15. Nouveaux progrès de l'autorité tribunitienne (428-400). — 16. Renouvellement des dissensions intestines. — 17. Manlius Capitolinus (383). — 18. Partage du consulat entre les deux ordres (366). — 19. Égalité politique des patriciens et des plébéiens. — 20. Formation d'une nouvelle noblesse.

1. Proposition du tribun Terentillus (461). — Par les derniers avantages qu'elle avait obtenus, la plèbe avait conquis des armes pour le combat, mais ce combat n'avait pas encore été sérieusement engagé. En 461, les plébéiens passèrent de la résistance à l'attaque; ils demandèrent la révision de l'ancienne constitution et une législation nouvelle. C'était trop vouloir à la fois, car ils n'étaient pas assez forts pour triompher d'un coup. Aussi leur victoire se fractionnera, si je puis dire, et ne s'achèvera qu'en plus d'un siècle. En 450, ils arracheront l'égalité civile; en 366, l'égalité politique; en 339 et en 306, l'égalité judiciaire; en 302, l'égalité religieuse. — Le décemvirat fut la conquête de l'égalité devant la loi civile.

Les consuls et les juges patriciens avaient jusqu'alors rendu la justice, non d'après des lois écrites et connues de tous, mais en suivant d'anciennes et obscures coutumes qu'ils interprétaient arbitrairement, et qui li-

vraient à leur pouvoir discrétionnaire le plaideur plébéien. Dans la constitution rien n'était fixe, déterminé; nul ne savait où s'arrêtait la juridiction des magistrats, où cessaient les pouvoirs du sénat. Ce fut pour détruire cet arbitraire et ces incertitudes que le tribun Terentillus Arsa demanda, en 461, que dix hommes fussent nommés pour rédiger et publier un code de lois. Le sénat repoussa pendant dix années cette proposition, et les patriciens, surtout Céson, fils de Cincinnatus, essayèrent de l'étouffer par la violence.

2. Exil de Céson.— Fier de sa force, de ses exploits, de sa noblesse, Céson, à la tête de jeunes patriciens, troublait sans cesse les délibérations; il se jetait sur la foule et chassa plus d'une fois les tribuns du forum. Cet homme semblait *porter en lui toutes les dictatures et tous les consulats;* son audace rendait l'autorité tribunitienne impuissante. Un tribun osa cependant l'accuser d'avoir frappé un de ses collègues, malgré son caractère inviolable, et un plébéien attesta que Céson avait renversé sur la voie Suburrane un vieillard, mort quelques jours après de ses blessures. Le peuple s'émut à ce récit de meurtre, et Céson eût été condamné à mort, s'il ne se fût exilé de lui-même en Étrurie. Pour payer l'amende de son fils, Cincinnatus vendit presque tous ses biens ; il ne lui resta que quatre arpents au-delà du Tibre (460).

3. Surprise du Capitole par les bannis (459). — Ainsi que Coriolan, Céson voulut se venger, et il est probable qu'il s'associa au Sabin Herdonius, qui, une nuit, à la tête de 4000 esclaves ou bannis, surprit le Capitole (459). Cet audacieux coup de main n'effraya pas moins le sénat que le peuple, auquel le consul Valerius promit l'acceptation de la loi Terentilla pour prix de son concours. Le Capitole fut repris, et de tous ceux qui l'occupaient pas un n'échappa : mais Valerius, le consul populaire, avait péri durant l'attaque, et il fut remplacé par Cincinnatus, qui crut que cette mort déliait le sénat de ses promesses. « Tant que je serai consul,

dit-il aux tribuns, votre loi ne passera pas, et avant de sortir de charge je nommerai un dictateur. Demain j'emmène l'armée contre les Èques. » Ils annonçaient leur opposition à l'enrôlement. « Je n'ai pas besoin de nouveaux soldats, les légionnaires de Valerius n'ont pas été licenciés : ils me suivront à l'Algide. » Il voulait amener là les augures, leur faire consacrer un lieu pour délibérer et contraindre l'armée, comme représentant le peuple, à révoquer toutes les lois tribunitiennes. Le sénat n'osa suivre son consul dans cette réaction violente; il se contenta de repousser la loi : mais les mêmes tribuns furent pour la troisième fois réélus (458) ; ils le furent encore les années suivantes; jusqu'à cinq fois, et avec eux on voyait revenir toujours l'odieuse proposition.

4. Adoption de la proposition Terentilla; Sicinius Dentatus. — En 451, le peuple parut décidé à faire accepter la loi. Sicinius Dentatus, vieux centurion qui avait assisté à cent vingt batailles, suivi neuf triomphes, tué neuf ennemis en combat singulier, reçu quarante-cinq blessures, dont pas une par derrière, mérité quatre-vingt-trois colliers et cinquante bracelets d'or, dix-huit lances, vingt-cinq harnais, s'étant fait nommer tribun, fit condamner deux consuls à l'amende. Le sénat comprit qu'il était temps de céder, sauf à recourir à l'adresse pour détourner la révolution de ses voies. Il accepta la proposition Terentilla, et trois commissaires furent désignés Sp. Posthumius, A. Manlius et P. Sulpicius, pour aller jusqu'à Athènes peut-être, plus certainement dans les villes grecques de l'Italie, recueillir les meilleures lois.

5. Les premiers décemvirs (450). — Au retour des trois députés, on suspendit la constitution en vigueur, le tribunat, même le droit d'appel, et dix magistrats furent investis de pouvoirs illimités pour rédiger de nouvelles lois. Les patriciens, en invoquant leur connaissance du droit, se firent donner ces dix places. Ce premier point décida la question : la réforme perdait par cela seul tout caractère politique.

L'an 450, aux ides de mai, les décemvirs, tous personnages consulaires, entrèrent en charge. Chaque jour un d'eux avait la présidence, le gouvernement de la ville et les douze licteurs. Unanimes dans leurs actes, justes et affables envers tous, ils maintinrent la république dans une paix profonde, diminuant plutôt que dépassant leurs pouvoirs. Un cadavre avait été trouvé dans la maison du patricien Sextius : non-seulement le décemvir Julius poursuivit l'accusation, mais, bien qu'il pût juger sans appel, il déféra la cause à l'assemblée du peuple. A la fin de la première année, dix tables de lois furent affichées au forum, pour que chacun pût proposer des améliorations, revues encore par les décemvirs, puis présentées au peuple et acceptées dans des comices centuriates. C'étaient les vieilles coutumes de Rome ou de l'Italie primitive mêlées à quelques emprunts faits aux législations des villes grecques.

6. Les seconds décemvirs (449). — Cependant le code n'était pas complet. Pour l'achever, on conserva ses pouvoirs à la commission législative, mais en y appelant, suivant l'esprit de la constitution romaine, d'autres hommes. Parmi les décemvirs sortants était Appius Claudius, qui, la première année, avait caché son orgueil et son ambition sous des dehors populaires. Chargé de présider les comices d'élection, il combattit la candidature de Cincinnatus et de Capitolinus, qu'il n'aurait pu gagner à ses desseins, et ne laissa nommer que des gens qui lui étaient dévoués. Il ne craignit pas de recueillir des voix pour lui-même, bien que, comme président des comices, il ne pût, suivant l'usage, être réélu. Ses nouveaux collègues, tous hommes obscurs, et quelques-uns plébéiens, se soumirent à son ascendant. Précédés de leurs cent vingt licteurs avec les verges et les haches, ils ressemblaient à dix rois, et ils en avaient l'orgueil.

Comme leurs prédécesseurs, ils étaient unanimes, car ils s'étaient réciproquement promis que jamais l'opposition d'un d'entre eux n'arrêterait les actes de ses

collègues, mais cet accord ne profitait qu'à leur pouvoir. Dès lors la fortune, la mort et la vie des citoyens furent à leur merci. Le sénat avait un beau rôle à prendre, celui de défenseur des libertés publiques : il aima mieux se laisser aller à de vieilles rancunes, et vit avec joie cette tyrannie sortie d'une loi populaire. La jeunesse patricienne, depuis longtemps habituée à la violence, devint, à la ville, comme l'armée des décemvirs, et les sénateurs, désertant leur poste à la curie, se dispersèrent dans leurs villas.

7. Tyrannie d'Appius. — Cependant les décemvirs publièrent deux nouvelles tables remplies, dit Cicéron, de lois iniques, et l'année s'écoula sans qu'ils annonçassent l'intention d'abdiquer. Rome s'était donné des maîtres. Heureusement les Sabins d'Eretum et les Èques renouvelèrent la guerre : il fallut convoquer le sénat. Un patricien populaire, Valerius, se leva dès que la séance fut ouverte et, malgré Appius qui lui refusait la parole, dénonça la conjuration formée contre la liberté. « Ce sont les Valerius et les Horatius qui ont chassé les rois, s'écria Horatius Barbatus : leurs descendants ne courberont pas la tête sous des Tarquins. » Les décemvirs l'interrompent, le menacent : ils le feront précipiter de la roche Tarpéienne. Mais l'oncle même d'Appius se déclare contre lui. Cependant les conseils timides l'emportent, et à la fin de cette orageuse séance dix légions sont confiées aux décemvirs. Deux armées sortirent de Rome. Mal conduites ou plutôt mal disposées pour leurs chefs, elles se firent battre. Dans l'une servait Dentatus, qui ne cachait pas sa haine. Pour s'en débarrasser, les décemvirs l'envoyèrent choisir l'emplacement d'un camp en lui donnant pour escorte des soldats chargés de l'assassiner. L'*Achille romain* ne succomba qu'après avoir tué quinze des traîtres. On répandit le bruit qu'il avait péri dans une embuscade, mais personne ne douta qu'il n'eût été sacrifié aux craintes des décemvirs. Un autre crime amena enfin leur chute.

8. Mort de Virginie. — Appius avait aposté un de ses clients pour réclamer, comme étant son esclave, Virginie, fille d'un des plus distingués d'entre les plébéiens. En vain son père Virginius, son fiancé Icilius, l'ancien tribun, et de nombreux témoins, offrirent de prouver qu'elle était née libre. Appius, au mépris d'une loi qu'il avait lui-même portée, adjugea la jeune fille à son complice; mais Virginius saisit un couteau sur l'étal d'un boucher, la frappe au cœur, l'aimant mieux morte que déshonorée, et court à l'armée campée sur le mont Algide.

9. Seconde retraite du peuple sur le mont Sacré (449). — La vue de Virginius, ses larmes, son sang qui le couvre, le récit qu'il fait, soulèvent les soldats. Ils marchent sur Rome, entraînent le peuple et vont avec lui camper sur le mont Sacré. C'était la seconde fois que les plébéiens se retiraient de la ville : mais les patriciens n'étaient pas insensés au point d'essayer pour les décemvirs ce qu'ils n'avaient pas osé faire pour eux-mêmes cinquante ans auparavant.

10. Mort d'Appius. — Les décemvirs, abandonnés de tous, se virent contraints d'abdiquer. Deux sénateurs populaires, Valerius et Horatius, furent envoyés aux plébéiens et promirent le rétablissement du tribunat et du droit d'appel avec une amnistie pour ceux qui avaient pris part à la révolte. A ces conditions, la plèbe rentra dans Rome, et la concorde fut rétablie. Quant aux décemvirs, le plus coupable, Appius, fut cité en justice par Virginius, mais il n'attendit pas son jugement et se donna la mort. Les autres furent condamnés à l'exil ; on confisqua leurs biens.

11. La loi des Douze Tables établit l'égalité civile. — Les douze tables de lois qu'avaient publiées les décemvirs établissaient une grande chose, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, car elles punissaient les mêmes délits des mêmes peines sans égard à la condition des personnes : mais elles laissaient subsister l'interdiction des mariages entre les deux ordres et de plus l'inégalité politique, les plébéiens restant exclus des hautes char-

ges de l'État et ne pouvant pas plus être consuls qu'ils ne pouvaient épouser une patricienne.

12. Efforts des plébéiens pour obtenir l'égalité politique. — Cette double prohibition fut vivement attaquée. Dès 444, la première fut abolie sur la demande du tribun Canuleius ; la seconde subsista longtemps encore. Plutôt que de céder le consulat, les patriciens le démembrèrent.

13. La censure (444). — Une partie des fonctions consulaires fut donnée en 444 pour cinq ans d'abord, pour dix-huit mois ensuite, à deux magistrats nouveaux, les *censeurs*. Cette charge devint promptement la première de Rome. Elle ne fut accordée qu'aux illustres personnages, à ceux qui avaient déjà passé par les autres magistratures, et les censeurs n'eurent pas seulement à faire le *cens*, c'est-à-dire le dénombrement des citoyens, mais à administrer les finances de l'État, à régler les classes des citoyens, à dresser les listes du sénat et des chevaliers, à veiller au maintien des bonnes mœurs et à la police de la ville.

14. Le tribunat consulaire. — Restaient les prérogatives militaires du consulat : elles furent confiées à des généraux, au nombre de trois, quatre ou six, qu'on nomma tribuns consulaires et qui purent être plébéiens (444). Telle fut la modération de ce peuple alors si sage que, content d'avoir fait proclamer son droit, il évita pendant quarante-quatre ans, jusqu'à l'époque du siége de Véies, d'en faire usage, laissant les patriciens gérer seuls le tribunat militaire, parce qu'il les croyait seuls capables de le bien remplir.

15. Nouveaux progrès de l'autorité tribunitienne (428-400). — Les tribuns du peuple n'en continuèrent pas moins cette surveillance active qui ne laissait pas échapper une occasion d'être utile à la cause populaire. En 428 les consuls, vaincus par les Èques, refusaient, malgré les ordres du sénat, de nommer un dictateur : les tribuns s'interposèrent au nom de l'intérêt public, et menacèrent les consuls de les faire traîner en prison :

ceux-ci cédèrent : spectacle nouveau que celui de l'autorité tribunitienne protégeant la majesté du sénat. L'année d'après, en s'opposant aux levées militaires, ils obligèrent le sénat à ne plus décider seul de la paix et de la guerre, mais à porter cette question devant l'assemblée centuriate (427). En 420 on crut nécessaire d'augmenter le nombre des questeurs du trésor pour l'armée : ils déclarèrent qu'ils opposeraient leur veto, à moins que le sénat ne consentît à ouvrir l'entrée de cette charge aux plébéiens, et le sénat accepta. En même temps ils faisaient distribuer aux pauvres une partie des terres conquises, et ils demandaient l'établissement de la solde militaire, c'est-à-dire une indemnité pour les légionnaires, qui jusqu'alors faisaient les campagnes à leurs frais, charge peu considérable pour le riche, mais ruineuse pour le pauvre. Ils l'obtinrent en 405, au moment où commença le siége de Véies. C'est durant ce siége, en 400, que quatre des six places de tribun militaire furent, pour la première fois, données à des plébéiens. Enfin, à une époque incertaine, mais qui doit être voisine de cette date, les censeurs furent autorisés à choisir les sénateurs dans tous les ordres.

16. Renouvellement des dissensions intestines. — Ainsi les plébéiens marchaient à grands pas vers l'égalité politique. Ce progrès fut arrêté par l'invasion gauloise, la destruction de la ville et les dissensions qui en furent la suite. Ces dissensions, comme un siècle auparavant, étaient causées par les dettes qui provenaient elles-mêmes de toutes ces guerres. Pour rebâtir sa maison incendiée, le pauvre avait été obligé d'emprunter, et il était retombé à la merci des riches. Camille lui-même, le conquérant de Véies, le vainqueur des Gaulois, se montra dur envers ses débiteurs.

17. Manlius Capitolinus (383). — Un patricien jaloux de la gloire de Camille, quoiqu'il eût la sienne, Manlius, le sauveur du Capitole, se fit le patron des pauvres et délivra de la prison plus de quatre cents plébéiens détenus pour dettes. Comme cette libéralité lui

gagnait la foule, les grands renouvelèrent contre lui l'accusation qui avait été fatale à Spurius Cassius, celle d'aspirer à la tyrannie. Mais, lorsque, devant l'assemblée centuriate, il montra les armes de trente ennemis tués par lui, trois couronnes civiques, trente-deux récompenses militaires, et les cicatrices qui couvraient sa poitrine, et le Capitole qu'il avait sauvé des Gaulois, tout le peuple applaudit. Il fallut le citer devant une assemblée curiate, tenue cette fois hors de la vue du mont Capitolin, pour obtenir l'arrêt fatal. Condamné à mort, il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne (383).

18. Partage du consulat entre les deux ordres (366). — Manlius n'était qu'un ambitieux vulgaire : Licinius Stolon et Sextius furent de véritables réformateurs. C'étaient deux riches plébéiens auxquels l'égalité des deux ordres par le tribunat militaire ne parut que mensonge. Ils demandèrent que le consulat fût partagé

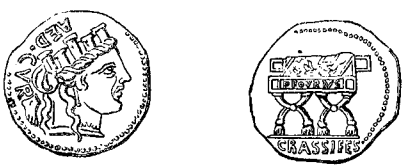

Edile curule[1].

et qu'un des deux premiers magistrats de la république fût toujours pris parmi les plébéiens. Pour intéresser le peuple à cette question, ils présentèrent une loi agraire et un règlement favorable aux débiteurs (376). Le sénat résista dix ans, mais les deux tribuns se faisaient réélire chaque année. Vaincus à la fin par les conseils de Camille, les patriciens cédèrent. Sextius fut le premier

1. Monnaie de Publius Furius Crassipes, portant au revers la chaise curule et tirée du *Dictionnaire des Antiquités*. Les édiles curules avaient la police de la ville, celle du culte et des mœurs, la voirie, la salubrité, la surveillance des bâtiment publics, le soin des vivres, etc.

consul plébéien (366), et Camille voua un temple à la Concorde pour célébrer la réconciliation des deux ordres.

Toutefois le consulat ne fut pas concédé tout entier. Avant de le partager, le sénat en ôta les fonctions judiciaires, qu'il remit à un magistrat nouveau, d'ordre patricien, le préteur, et, pour ne pas laisser la police de la ville aux seuls édiles plébéiens, il créa l'*édilité curule*, qui fut aussi réservée aux patriciens.

19. Égalité politique des patriciens et des plébéiens. — Sous les rois, Rome renfermait deux peuples absolument étrangers l'un à l'autre. La république avait fait de ces deux peuples deux ordres d'un même état, mais profondément distincts : les lois liciniennes firent vraiment le peuple romain, car les habitants de Rome ne formèrent plus dès lors qu'un seul peuple dont tous les membres avaient les mêmes droits. Le consulat, en effet, étant accessible aux plébéiens, les autres magistratures le devinrent sans nouveaux efforts : la dictature en 355 ; la censure en 350 ; la préture en 367 ; le sacerdoce en 302. Tout fut ainsi commun aux patriciens et aux plébéiens, les honneurs comme le dévouement, et une généreuse émulation s'établit entre eux à qui servirait le mieux la patrie.

20. Formation d'une nouvelle noblesse. — La grandeur de Rome commence après cette union et durera autant qu'elle, c'est-à-dire jusqu'au jour où une nouvelle noblesse se sera reformée. Quand les tribuns eurent obtenu, en arrachant l'autorisation des mariages entre les familles des deux ordres, que les deux peuples mêlassent leur sang, et qu'ils eurent ouvert l'accès des grandes charges aux plébéiens, ceux-ci virent les plus riches et les plus distingués d'entre eux devenir préteurs, consuls, censeurs, reparaître à plusieurs reprises dans les plus hautes fonctions et y faire arriver leurs enfants. Mais un temps viendra où ces parvenus de la plèbe voudront, à leur tour, fermer les approches des honneurs à ceux qui seraient tentés de les suivre. Unis par un

commun intérêt et par des alliances de famille aux plus vieilles maisons de Rome, ils constitueront alors avec ce qui restera de patriciens une nouvelle noblesse aussi jalouse de son pouvoir que l'ancienne l'avait été, et qui, depuis Zama, gouvernera la république. Au second et au premier siècle avant notre ère, deux cents familles seront maîtresses de Rome et de son empire; leurs chefs rempliront le sénat, commanderont les armées et administreront les provinces, que la plupart pilleront effrontément. C'est contre cette noblesse que lutteront les Gracques et Marius, et c'est à elle que César arrachera l'empire.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE ROME (395-265).

1. Force des peuples voisins de Rome. — 2. Prise de Véies (395). — 3. Invasion des Gaulois. — 4. Défaite de l'Allia (390). — 5. Prise de Rome. — 6. Siége du Capitole. — 7. Retraite des Gaulois. — 8. Services de Camille. — 9. Manlius Torquatus et Valerius Corvus. — 10. Les Samnites. Première guerre contre eux (342-341). — 11. Rome acquiert Capoue (343). — 12. Guerre contre les Latins (340-338). — 13. Manlius Imperiosus. — 14. Dévouement du premier Decius. — 15. Soumission des Latins (338). — 16. Seconde guerre contre les Samnites (327-302). — 17. Le proconsulat. — 18. Papirius Cursor et Fabius. — 19. Les Fourches Caudines (321). — 20. Conquête de l'Apulie (320). — 21. Fabius nomme dictateur son ennemi Papirius Cursor (309). — 22. Soumission des Samnites (301). — 23. Soumission des Herniques et des Èques (300). — 24. Puissance de Rome en l'an 300. — 25. Coalition des peuples italiens contre Rome. — 26. Bataille de Sentinum (293); dévouement du second Decius. — 27. Victoire d'Aquilonie (293). — 28. Soumission définitive des Samnites (290). — 29. Extermination des Sénons (283). — 30. Guerre de Pyrrhus (280-272). — 31. Bataille d'Héraclée (280). — 32. Cinéas à Rome. — 33. Bataille d'Asculum (279). — 34. Pyrrhus en Sicile (278). — 35. Bataille de Bénévent (275). — 36. Soumission de toute l'Italie péninsulaire.

1. Force des peuples voisins de Rome. — On vien de voir l'histoire intérieure de Rome et le laborieux enfantement de la liberté romaine. Ces luttes au forum étaient mêlées de guerres continuelles avec les peuples du voisinage. Au nord, Rome touchait au territoire de Véies, grande cité étrusque dont les forces égalaient presque les siennes; à l'est, elle était limitrophe des Sabins, qui s'aventuraient rarement au-delà de l'Anio : mais les Èques, montagnards avides et pauvres, entendaient vivre aux dépens des gens de la plaine. Chaque

année ils descendaient par les collines boisées de l'Algide pour piller les fermes du Latium et moissonner les champs que Rome et les Latins avaient ensemencés. Plus loin, au sud, les Volsques avaient des villes considérables et faisaient la guerre régulière : on a vu par l'expédition de Coriolan combien ils étaient redoutables. Mais, comme les continuelles incursions des Èques et des Volsques n'étaient pas moins à charge aux Latins qu'aux habitants de Rome, le sénat conclut, en 493, un traité d'alliance avec les Latins, et plus tard avec les Herniques, qui devinrent ainsi le boulevard de Rome. Maintes fois, cependant, tous ces peuples ennemis arrivèrent en vue des murs : les Véiens jusqu'au Janicule, après la destruction des Fabius sur les bords du Crémère (477) ; les Èques sur tous les points où il y avait du butin à faire, et les Volsques au milieu des cités latines, qu'ils détruisaient les unes après les autres, de manière à s'établir comme à demeure sur leurs ruines, à moins de 10 milles de Rome; les Sabins surprirent même une nuit le Capitole (459). Mais, à l'exception de Véies, ces peuples, partagés en une foule de tribus et de bourgades, étaient incapables de frapper Rome d'un coup mortel. Ces combats auxquels ils appelaient chaque année les légions n'avaient d'autre effet que d'exercer la robuste jeunesse du peuple romain et de la préparer pour des luttes plus difficiles. Quand Rome le voudra sérieusement, comme elle compte par cent mille le nombre de ses combattants, elle n'aura qu'à marcher sur ces ennemis divisés, pour les faire reculer.

2. Prise de Véies (395). — Après les décemvirs, Rome donna plus d'attention à la guerre extérieure. En 436 le roi des Véiens Tolumnius fut tué par la main même du tribun militaire Cornelius Cossus, qui remporta les secondes dépouilles opimes. En 406 la riche ville d'Anxur (Terracine) tomba. L'année suivante commença le siége de Véies, la plus grande entreprise que les Romains eussent encore tentée, et qui, comme le siége de Troie, dura dix ans.

Aussi la tradition avait-elle entouré ce grand fait de récits merveilleux : c'est le lac d'Albe qui déborde au milieu d'un été brûlant, présage assuré de ruine pour Rome, si ses eaux arrivent jusqu'à la mer : mais on les divise en mille canaux, et la terre boit jusqu'à la dernière goutte cette eau fatale : c'est une mine que Camille a creusée sans bruit par-dessous les murailles et qu'il a conduite jusque dans l'intérieur du sanctuaire de Junon, la divinité protectrice de Véies. Durant le bruit d'un assaut, il pénètre par la galerie jusqu'au temple. Le roi véien consultait les dieux. « Le vainqueur, s'écria l'aruspice, sera celui qui offrira sur l'autel les entrailles de la victime. » A ces mots, Camille et les Romains se précipitent dans le sanctuaire et achèvent le sacrifice. Le butin fut immense. Camille avait convoqué tout le peuple au pillage. Le petit nombre de Véiens échappés au massacre furent vendus. Cependant, du haut de la citadelle, Camille contemplait avec orgueil la grandeur de la ville devenue sa conquête et la richesse de ses dépouilles : mais il se souvint de la fragilité des plus brillantes fortunes, et, se voilant la tête, il pria les dieux de détourner de lui et de la république les maux réservés à tant de prospérité. En tournant sur lui-même, suivant le rituel prescrit pour les prières solennelles, il heurta du pied contre une pierre et tomba; il se releva joyeux · « Les dieux sont satisfaits, dit-il, cette chute a expié ma victoire. »

Rome conquérait à la fois les villes et leurs dieux. Camille avait promis à Junon véienne un temple sur l'Aventin, mais personne n'osait toucher à l'image sacrée. De jeunes chevaliers revêtus de leurs habits de fête vinrent au temple et demandèrent à la déesse si elle consentait à aller à Rome : « Je le veux, » dit une voix, et la statue, ajoute la légende, suivit d'elle-même ceux qui l'entraînaient. A Rome, Camille monta en triomphe au Capitole sur un char traîné par quatre chevaux blancs comme ceux du soleil (396).

Les Romains se réjouissaient encore de cette grande

conquête et se livraient aux plus ambitieuses espérances, lorsque les Gaulois parurent.

3. Invasion des Gaulois. — Depuis deux siècles environ les Gaulois s'étaient emparés de la vallée du Pô, mais ils n'avaient pas encore osé franchir l'Apennin, lorsque, en 390, 30 000 Sénons vinrent demander des terres aux habitants de Clusium. Ceux-ci implorèrent le secours de cette même Rome qu'ils avaient assiégée autrefois sous la conduite de leur roi Porsenna. Le sénat envoya trois Fabius pour interposer la médiation du peuple romain entre les deux partis. Les ambassadeurs, oubliant leur caractère, se mêlèrent aux assiégés, et, dans une sortie, l'un d'eux tua un chef gaulois. Les Barbares envoyèrent aussitôt demander satisfaction au sénat, et, n'ayant obtenu qu'un refus, ils levèrent le siége de Clusium pour marcher droit sur Rome.

4. Défaite de l'Allia (390). — A une demi-journée de la ville, près de l'Allia, ils rencontrèrent l'armée romaine qui, effrayée de leurs cris et de leur aspect sauvage, rompit ses rangs et s'enfuit presque sans combattre. Tout ce qui ne put passer le Tibre à la nage et se réfugier derrière la forte enceinte de Véies fut tué ; l'aile droite, intacte, se sauva précipitamment à Rome et courut occuper la citadelle du mont Capitolin, où s'enfermèrent aussi le sénat, les magistrats, les prêtres et 1000 des plus braves de la jeunesse patricienne. Le reste se dispersa dans les villes voisines.

5. Prise de Rome. — Les Gaulois n'entrèrent que le surlendemain de la bataille. Tout était désert ; seulement quelques vieux consulaires étaient restés dans leur demeure, assis sur leur chaise curule. Les Barbares les prirent pour des statues ou pour des êtres surnaturels, mais, l'un d'eux ayant passé la main sur la barbe blanche de Papirius, celui-ci le frappa de son bâton d'ivoire, et le Gaulois, irrité, le tua. Ce fut le signal du massacre ; après le pillage, l'incendie détruisit les maisons. Du haut du Capitole les Romains assistaient à ce douloureux spectacle.

6. Siége du Capitole. — Les Gaulois essayèrent alors d'emporter la citadelle d'assaut, mais, sur la pente étroite et rapide qui y conduisait, les Romains eurent peu de peine à les repousser, et le siége se changea en blocus. Pendant sept mois, les Barbares campèrent au milieu des ruines de Rome. Le manque de vivres les força de courir par bandes les campagnes voisines. Les Latins et les Étrusques, qui s'étaient d'abord réjouis des malheurs du peuple romain, s'effrayent à leur tour. Camille était alors exilé; Ardée lui donne quelques soldats avec lesquels il surprend et détruit une bande de Gaulois. Ce premier succès encourage la résistance; de tous côtés les paysans se lèvent en armes, et les Romains réfugiés à Véies proclament Camille dictateur.

Mais il fallait la sanction du sénat et un décret du peuple pour rendre à Camille les droits de citoyen qu'il avait perdus par son exil. Un jeune plébéien, Cominius, traversa le Tibre à la nage, évita les sentinelles ennemies et, s'aidant des ronces et des arbustes qui tapissaient les parois escarpées de la colline, parvint jusqu'au Capitole. Il en redescendit aussi heureusement et rapporta à Véies la nomination qui devait lever les scrupules de Camille.

Les Gaulois avaient remarqué l'empreinte de ses pas, et, par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'au pied du rempart. Déjà ils atteignaient les créneaux, quand les cris des oies consacrées à Junon éveillèrent Manlius. Il renversa les plus avancés des assaillants, tout en donnant l'alarme, et les Barbares furent précipités du haut des murs.

7. Retraite des Gaulois. — Le Capitole était sauvé, mais les Romains n'avaient plus de vivres, et Camille ne paraissait pas. Alors le tribun consulaire Sulpicius convint avec le Brenn ou chef des Gaulois de payer, pour la rançon de Rome, mille livres d'or. Quand on pesa l'or, les Barbares apportèrent de faux poids, et, comme Sulpicius s'en plaignait: *Væ victis!* s'écria le Brenn, « malheur aux vaincus! » et il jeta encore dans la balance son épée et son baudrier.

8. Services de Camille. — Les Gaulois s'éloignèrent paisiblement, mais Camille annula le traité ; il ordonna aux alliés de fermer leurs portes et d'attaquer les bandes isolées, dont la plupart furent taillées en pièces. Cependant les Gaulois reparurent à plusieurs reprises et se maintinrent dans les montagnes de la Sabine, à Tibur, d'où, pendant un demi-siècle, ils prirent part à presque toutes les guerres que Rome entreprit pour relever l'édifice de sa puissance.

Camille, qu'on retrouve sans cesse à la tête des légions, gagna dans ces circonstances difficiles, avec bien plus de justice que dans la guerre contre le Brenn, le titre de second fondateur de Rome. A l'intérieur, il rappelait par ses patriotiques conseils les partis à l'union, ou il cherchait par sa fermeté à leur imposer la paix. Dans les camps, ses habiles réformes assuraient la victoire. Il arma les soldats de longues piques qui arrêtèrent l'élan des Barbares, et de casques d'airain, de boucliers bordés d'une lame de fer, contre lesquels s'émoussaient leurs sabres mal trempés.

9. Manlius Torquatus et Valerius Corvus. — Deux hommes gagnèrent dans ces guerres des surnoms que leurs descendants portaient encore longtemps après. Les Gaulois occupaient la rive droite de l'Anio, les Romains la rive gauche. Il y avait sur le fleuve un pont que les deux armées se disputèrent à plusieurs reprises, sans qu'aucune d'elles pût en rester maîtresse. Un jour un Gaulois d'une taille gigantesque s'avance et, se tenant au milieu du pont, crie d'une voix éclatante : « Allons, que le plus brave soldat de Rome vienne ici se battre avec moi : nous verrons laquelle des deux nations vaut le mieux à la guerre. » Un long silence suivit ces paroles : la jeunesse romaine restait immobile et indécise entre la honte et la crainte. Enfin T. Manlius quitte son rang et va au dictateur : « Mon général, dit-il, je ne combattrai jamais sans votre permission, la victoire fût-elle certaine ; mais laissez-moi montrer à ce Barbare qui se pavane devant les siens que je suis de la

famille qui a jeté les Gaulois en bas du Capitole. — Va, Manlius, et puisse Rome ne pas avoir le dessous! » Il s'arme et court au Gaulois. De petite taille, mais agile, Manlius évite les grands coups que son adversaire lui porte. Ramassé sous ses armes, il suit de l'œil tous les mouvements du Barbare. Le Gaulois venait de décharger sur lui un coup terrible, mais inutile, et son bras n'était pas encore relevé, quand Manlius se précipite, couvert de son bouclier, frappe son adversaire au ventre et l'étend mort à ses pieds, puis, arrachant le collier d'or que le Gaulois portait, il le passe tout sanglant à son cou. Au retour ses compagnons le saluèrent du nom de Torquatus, collier se disant en latin *torques*.

Valerius se signala par une victoire semblable dans un combat singulier: on disait qu'un corbeau posé sur le casque du Romain avait déchiré de son bec le visage du Barbare. Le vainqueur en prit du moins le surnom, et l'on parla longtemps des exploits de Manlius au collier et de Valerius au corbeau.

Quarante-sept ans séparent la prise de Rome et le commencement de la guerre samnite (390-343). Ces quarante-sept années, on vient de le voir, avaient été remplies par les efforts que firent les Romains pour reconstruire leur ville et leur empire, pour mettre aussi un terme à leurs dissensions intérieures. En 343 ces trois choses étaient faites, et Rome était prête pour de sérieux et longs combats.

10. Les Samnites. Première guerre contre eux (342-341). — Habitant au milieu de l'Apennin un pays montagneux et rude, les Samnites se trouvaient naturellement endurcis aux fatigues de la guerre et s'étaient rendus redoutables à leurs voisins, qui cultivaient les riches plaines étendues entre le pied des monts et la mer. Vers le milieu du sixième siècle avant notre ère, ils s'établirent sur le mont Tifata, d'où ils menaçaient Capoue. C'était la plus riche des villes de la Campanie, et la Campanie était le plus fertile terroir de l'Italie tout entière. Les Campaniens, battus, implorèrent le secours

de Rome, mais le sénat repoussa leur demande. « Refuserez-vous, dirent les députés, de secourir ceux qui vous appartiennent? Capoue se donne à vous. » Le sénat accepta, et alors commença cette terrible lutte qui, après soixante-dix années de combat, donna l'Italie aux Romains.

11. Rome acquiert Capoue (342). — Vainqueurs près du mont Gaurus et à Suessula, les Romains obligèrent les Samnites à leur céder la paisible possession de la Campanie. Ce succès retentit au loin. Carthage, déjà si puissante en Afrique, félicita le sénat de sa victoire et renouvela l'alliance jurée entre les deux républiques quelque temps après l'expulsion des rois.

12. Guerre contre les Latins (340-338). — Mais presque aussitôt éclata une guerre qui mit Rome à deux doigts de sa perte. Les Latins formaient la moitié de toutes les armées romaines et n'avaient aucune part au gouvernement de la république. Imitant l'exemple qu'avaient donné les plébéiens sur le forum, ils vinrent réclamer l'égalité politique et demander qu'un des deux consuls, que la moitié des sénateurs, fussent pris parmi eux. Manlius, indigné, déclara qu'il poignarderait de sa main le premier Latin qui oserait venir siéger au sénat.

13. Manlius Imperiosus. — Après une telle réponse, les armes seules pouvaient décider. C'était pour Rome une guerre civile plutôt qu'une guerre étrangère : mêmes armes, même langue, même tactique : aussi, du côté des Romains, les précautions furent extrêmes et la discipline observée avec la dernière rigueur. Le fils du consul Manlius, provoqué en combat singulier par un Latin, le tua. Manlius lui décerna d'abord les récompenses dues à sa valeur, mais il avait combattu sans ordre, il le fit décapiter.

14. Dévouement du premier Decius. — Les Italiens croyaient que le sang d'une victime volontaire apaisait sûrement les dieux et donnait la victoire. A la bataille de Veseris, livrée près du mont Vésuve, le consul Decius

voit ses soldats faiblir. Aussitôt il appelle les prêtres, leur ordonne de dévouer l'armée ennemie aux dieux infernaux, puis il se précipite seul, la tête couverte d'un voile, au plus épais des légions latines. Les Latins, à cette vue, s'épouvantent : les Romains, au contraire, se croient sûrs de vaincre et reprennent courage. La victoire leur resta en effet.

15. Soumission des Latins (338). — Cette guerre contre les Latins se termina en 338. Afin de prévenir de nouvelles ligues, le sénat défendit aux habitants de toutes les villes latines de se réunir en assemblées générales, de former des alliances, de faire la guerre et de contracter mariage hors de leur territoire.

16. Seconde guerre contre les Samnites (327-302). — Le Latium était soumis, et la Campanie obéissait aux Romains. Les Samnites, effrayés de cette puissance, excitèrent en 327 un soulèvement dans une ville campanienne, Palépolis.

17. Le proconsulat. — La guerre languit d'abord et les opérations militaires se concentrèrent autour de cette ville, que les Romains assiégèrent. Pour en continuer le siége, le consul Publilius Philo fut prorogé dans son commandement sous le titre nouveau de proconsul. C'était une innovation importante qui permettait aux consuls romains de conserver, après l'expiration de leurs fonctions annuelles, le commandement de leur armée, et d'exécuter eux-mêmes les plans qu'ils avaient conçus. Palépolis fut pris.

18. Papirius Cursor et Fabius. — En 324, Papirius Cursor était dictateur ; son maître de la cavalerie Fabius Rullianus combattit sans son ordre et vainquit. Il aurait eu le sort du jeune Manlius, mis à mort par son père pour avoir enfreint la discipline, s'il ne s'était enfui à Rome, où le sénat et les tribuns intercédèrent pour lui. Papirius résistait au nom de la discipline violée, mais, le peuple ayant demandé grâce, le dictateur céda aux prières. De retour au camp, Papirius battit les Samnites et leur accorda une trêve d'un an.

19. Les Fourches-Caudines (321). — La trêve n'était pas expirée que les Samnites, commandés par Pontius Herennius, avaient déjà repris les armes. Ils surent attirer les Romains dans un défilé qu'on nommait les Fourches-Caudines, les enveloppèrent de toutes parts et firent passer quatre légions sous le joug. Il aurait mieux valu les anéantir ou les renvoyer honorablement que de leur infliger une humiliation qui ne servait qu'à mettre dans leurs cœurs le désir de la vengeance. Le sénat ne voulut point ratifier un traité que les consuls n'avaient pas eu le droit de signer au nom de Rome, et il livra ceux-ci aux Samnites, en gardant les soldats. C'était une perfidie. « Rompez le traité, disait Pontius, mais alors renvoyez vos légions aux Fourches-Caudines. »

20. Conquête de l'Apulie (320). — Le sénat n'eut garde de le faire, et ces mêmes légions, mieux conduites par Publilius Philo, battirent les Samnites, pénétrèrent de l'autre côté de l'Apennin, dans l'Apulie et retrouvèrent dans Lucérie les six cents otages, les armes et les enseignes perdus à Caudium. Pontius Herennius fut pris lui-même et passa sous le joug avec 7000 des siens (320).

21. Fabius nomme dictateur son ennemi Papirius Cursor (309). — Onze ans plus tard, les Romains faillirent trouver dans le Samnium de nouvelles Fourches-Caudines, et ne se tirèrent de ce mauvais pas qu'après un sanglant combat. Il fallait pour réparer cet échec un dictateur qui, réunissant tous les pouvoirs, réunît aussi toutes les forces. Le sénat désirait Papirius Cursor, mais c'était au consul qu'appartenait le droit de choisir, et le consul était Fabius : on pouvait craindre que le souvenir d'une ancienne injure ne l'emportât chez lui sur le sentiment du bien public. On chargea donc des consulaires de lui porter le décret du sénat. Il les écouta en silence, les yeux à terre, et se retira sans rien dire, laissant tout le monde dans l'incertitude. Tout un jour il hésita, mais, le patriotisme l'emportant, au milieu de

la nuit, il nomma Papirius, et, comme les députés le félicitaient d'avoir pu se vaincre lui-même, il ne leur répondit rien, montrant par ce silence expressif qu'il avait pu sacrifier à la patrie ses ressentiments, mais qu'il gardait ses rancunes et sa haine.

22. Soumission des Samnites (301). — Cette noble résolution fut d'ailleurs récompensée par la victoire : Papirius accabla les Samnites, tandis que les Ombriens et les Étrusques, qui avaient pris parti pour eux, étaient vaincus près de Pérouse par Fabius. En 305 les Samnites demandèrent la paix en reconnaissant, comme on disait alors, la majesté du peuple romain, ce qui voulait dire que les Samnites acceptaient la suprématie de Rome.

23. Soumission des Herniques et des Èques (300). — Ces victoires furent suivies de la défaite et de la soumission, cette fois définitive, des Herniques et des Èques. Ces pillards, plus dangereux par leur voisinage que par leurs forces, furent pour jamais attachés à la fortune de Rome. On leur donna le titre et les droits de citoyens romains (300).

24. Puissance de Rome en l'an 300.—Les peuples du Latium étaient soumis : Rome n'avait donc plus d'ennemis à ses portes. Les montagnards du Samnium avaient demandé la paix, et de nombreuses garnisons romaines établies des deux côtés de l'Apennin tenaient ces belliqueuses peuplades enfermées dans leurs montagnes. Tout ce que peuvent suggérer de mesures de prudence l'habileté militaire et l'adresse politique, le sénat l'avait fait, et, chose rare dans l'antiquité, il avait cherché à assurer par la clémence l'œuvre de la force. Il croyait donc la tâche de la conquête, sinon finie, du moins bien avancée, quand tout fut remis en question, et jusqu'à l'existence même de Rome.

25. Coalition des peuples italiens contre Rome.— Un immense péril lui fut tout à coup révélé. Les chefs samnites avaient préparé dans le secret un soulèvement général, et la moitié de l'Italie s'armait pour eux : Étrus-

ques, Ombriens, Sabins, surtout les terribles Gaulois. A Rome, quand ces nouvelles y parvinrent, les tribunaux furent aussitôt fermés : on enrôla tous les hommes valides, et l'on porta Fabius et Decius au consulat.

26. Bataille de Sentinum (293); Dévouement du second Decius. — Près de 100 000 soldats sont mis sur pied : mais les Gaulois détruisent toute une légion près de Camerinum et s'ouvrent le passage de l'Apennin. S'ils parviennent à opérer leur jonction avec les Ombriens et les Étrusques, c'en est fait sans doute de l'armée consulaire. Heureusement Fabius, par une diversion, rappelle les Étrusques à la défense de leurs foyers et court chercher l'armée gallo-samnite. Il la rencontre dans les plaines de Sentinum. Le choc fut terrible : déjà 7000 hommes de l'aile gauche, commandée par Decius, avaient péri, quand le consul, à l'exemple de son père, se dévoua. « Que devant moi, s'écria-t-il après avoir prononcé la formule sacrée, se précipitent la terreur et la fuite, le sang et la mort, et qu'un souffle de destruction anéantisse les armées ennemies! » Et il se lança au plus épais de la mêlée. Mais les Gaulois étaient inaccessibles aux terreurs religieuses qui avaient épouvanté les Latins, et l'aile gauche aurait été écrasée tout entière, si Fabius, vainqueur des Samnites à l'aile droite, n'était accouru. Entourés, les Barbares reculèrent, sans désordre pourtant, et regagnèrent leur pays.

27. Victoire d'Aquilonie (293). — La coalition était dissoute, mais la guerre n'était pas terminée : elle se trouva seulement renfermée dans le Samnium. Ovius Paccius réunit 40 000 guerriers samnites et choisit parmi eux 16 000 hommes, qui jurèrent par les serments les plus terribles de vaincre ou de mourir. Ils tinrent parole : 30 000 Samnites restèrent sur le champ de bataille d'Aquilonie.

28. Soumission définitive des Samnites (290). — Enfin, en l'année 290, Curius Dentatus imposa aux Samnites un traité de paix qui les rangeait parmi les alliés

de Rome. « J'ai conquis, disait-il, tant de pays, que ces régions ne seraient plus qu'une immense solitude, si j'avais pour les peupler moins de prisonniers. J'ai soumis tant d'hommes, que nous ne saurions les nourrir, si j'avais conquis moins de terres. » Il obtint deux fois dans la même année les honneurs du triomphe, distinction sans exemple qui annonce l'importance des services rendus par ce grand homme. La guerre samnite était terminée.

29. Extermination des Sénons (283). — Quelques années plus tard, les Etrusques acceptèrent la paix. Quant aux Gaulois Sénons, ils furent exterminés. Les Romains se vantèrent d'avoir repris la rançon du Capitole et de n'avoir pas laissé vivant un seul de ceux qui pouvaient se glorifier de compter parmi leurs ancêtres les vainqueurs de l'Allia.

30. Guerre de Pyrrhus (280-272). — Tarente, malgré sa mollesse, se croyait l'égale de Rome et osa la provoquer. Mais, quand elle vit cette guerre, qu'elle avait appelée, s'approcher de ses murs, elle s'effraya et se hâta d'implorer le secours de Pyrrhus, roi d'Épire. Arrivé à Tarente avec 25 000 hommes, Pyrrhus fait fermer les bains, les théâtres, tous les lieux de plaisir; il force les Tarentins à s'armer et les exerce comme ses mercenaires. Ils avaient cru que le roi se battrait pour eux : beaucoup s'enfuirent.

31. Bataille d'Héraclée (280). — Cependant le consul Lævinus était arrivé sur les bords du Siris. Pyrrhus offrit de négocier : les Romains repoussèrent toute proposition. Ils ne voulaient déjà plus admettre qu'un roi étranger intervînt dans les affaires de l'Italie. Il fallut combattre. Les deux armées en vinrent aux mains près d'Héraclée. Les éléphants, dont les Grecs se servaient à la guerre depuis les conquêtes d'Alexandre, jetèrent le désordre dans les rangs des Romains, qui ne connaissaient pas encore ces monstrueux animaux. 15 000 légionnaires restèrent sur le champ de bataille. Mais Pyrrhus avait perdu 13 000 soldats. « Encore une pa-

reille victoire, disait-il, et il me faudra retourner seul en Épire. »

32. Cinéas à Rome. — Aussi chargea-t-il Cinéas, dont l'éloquence lui avait gagné plus de villes que la force des armes, d'aller à Rome offrir une paix honorable. Cet homme habile emporta des présents pour les sénateurs et pour leurs femmes, mais il ne trouva personne qui se laissât gagner. Cependant le sénat inclinait à la paix, lorsque le vieil Appius s'écria : « Que Pyrrhus sorte d'abord de l'Italie, et nous pourrons après écouter ses ambassadeurs. » Cinéas reçut l'ordre de quitter Rome le jour même. « Le sénat, disait-il au retour, m'a paru une assemblée de rois. Quant aux Romains, leur nombre est infini comme leur courage. »

33. Bataille d'Asculum (279). — Puisque Rome ne voulait pas traiter, il fallait bien continuer la guerre. Pyrrhus tenta un coup de main hardi : il marcha rapidement sur Rome, croyant la surprendre; il faillit lui-même être enveloppé et recula jusqu'en Apulie où il assiégea Asculum. Les Romains l'y suivirent et, pour sauver la place, livrèrent bataille. Le consul Decius imita l'exemple de son père et de son aïeul : il se dévoua. Les Romains n'en furent pas moins battus, mais comme ils pouvaient l'être, c'est-à-dire en faisant acheter chèrement la victoire.

34. Pyrrhus en Sicile (278). — Dégoûté d'une guerre si difficile, Pyrrhus chercha un prétexte honorable pour en sortir. Fabricius l'ayant averti que son médecin Philippe voulait l'empoisonner, il renvoya sans rançon tous les prisonniers romains; puis, laissant une garnison à Tarente et à Locres, il passa en Sicile où les Grecs l'appelaient contre les Carthaginois. Là aussi, après quelques succès, vinrent la mésintelligence avec les alliés et l'ennui d'une guerre qui ne finissait pas. Pyrrhus ne persistait jamais longtemps dans les mêmes desseins : il repassa en Italie; le consul Curius Dentatus l'y attendait.

35. Bataille de Bénévent (275). — Les légionnaires avaient eu le temps de se familiariser avec les éléphants;

ils savaient les éloigner soit à coups de traits, soit par des brandons enflammés : Pyrrhus fut battu près de Bénévent. Cette défaite le força de se retirer en Épire. Il tenta de reconquérir la Macédoine, en fut proclamé roi, et quelque temps après périt misérablement à l'attaque d'Argos (272). Tarente, délaissée, ouvrit ses portes (272).

36. Soumission de toute l'Italie péninsulaire. — Les Salentiñs et les Messapiens se soumirent en 267. La destruction de la ville étrusque de Vulsinii, en 265, fut le dernier acte de la guerre de l'indépendance italienne. La Grande-Grèce était domptée, comme l'étaient le nord et le centre de la péninsule. Annibal parviendra bien à y réveiller, dans un demi-siècle, la haine contre Rome, mais pour quelques jours seulement. Quant à la vallée du Pô, Rome en commencera la conquête après la première guerre punique et ne la finira qu'après la seconde.

Le nom de Rome se répandait déjà au loin. Un des successeurs d'Alexandre, le roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, sollicita l'alliance de la république (273).

CHAPITRE VII.

ORGANISATION MILITAIRE DES ROMAINS; COLONIES ROMAINES.

1. Organisation de la légion romaine. — 2. Concession du droit de cité romaine à une partie des Italiens. — 3. Les tribus, ou le territoire romain. — 4. Villes restées étrangères au milieu du territoire romain. — 5. Priviléges des Latins. — 6. Concessions diverses aux Italiens. — 7. Colonies. — 8. Voies militaires. — 9. Patriotisme des Romains. — 10. Désintéressement et pauvreté des plus grands citoyens. — 11. Sévérité des mœurs. — 12. Force de l'autorité paternelle. — 13. Portrait du peuple romain par Bossuet.

1. Organisation de la légion romaine. — Si Rome avait vaincu, c'est qu'elle méritait de vaincre. On verra tout à l'heure quelles étaient ses mœurs : je veux montrer ici que ces bons citoyens étaient aussi d'excellents soldats, non-seulement les plus braves, les mieux disciplinés de l'Italie, mais les plus agiles et les plus forts. L'étape ordinaire était de 24 milles (35 kilomètres) en cinq heures, et, durant ces marches, ils portaient leurs armes, pour cinq jours de vivres, des pieux pour camper, en tout, au moins 60 livres. Dans l'intervalle des campagnes, les exercices continuaient au Champ de Mars : ils lançaient des javelots, combattaient avec l'épée, couraient et sautaient tout armés, ou traversaient le Tibre à la nage, se servant, pour ces exercices, d'armes d'un poids double de celui des armes ordinaires. Les plus grands citoyens prenaient part à ces jeux : des consuls, des triomphateurs, y venaient encore rivaliser, avec les autres citoyens, de force, d'adresse et d'agilité, montrant à ce peuple de soldats que les généraux avaient aussi les qualités du légionnaire.

Tous les citoyens, jusqu'à quarante-six ans, étaient obligés de porter les armes, soit dix ans dans la cava-

lerie, soit seize ans dans l'infanterie. On n'exceptait que ceux dont le bien était au-dessous de 400 deniers : ceux-là étaient réservés pour la marine. Quand la nécessité y forçait, on pouvait exiger des citoyens qui servaient dans l'infanterie jusqu'à vingt campagnes. Il en fallait dix au moins pour avoir le droit de briguer une magistrature.

Le chiffre des soldats dans la légion varia suivant

Armes romaines[1].

le temps. Originairement de 3000 fantassins et de 300 cavaliers, elle s'éleva jusqu'à 6000 fantassins et 600 cavaliers. Une légion était une armée complète, ayant sa cavalerie, son infanterie légère, que plus tard on appela les *vélites*, son infanterie de ligne ou pesamment armée, les *hastiaires*, les *princes* et

1. 1. Épée. — 2. Casque du temps de la république et du haut-empire. — 3. Casque du bas-empire. — 4. Parazonium ou courte épée attachée à la ceinture

les *triaires*, enfin ses machines de guerre. Elle se di-

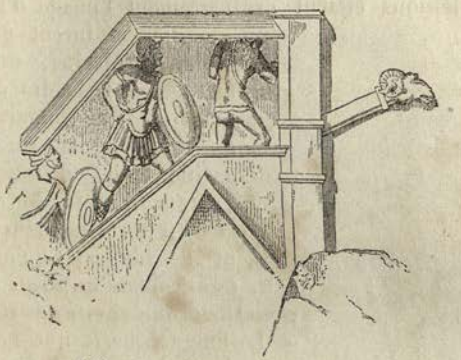

Bélier pour renverser une muraille [1].

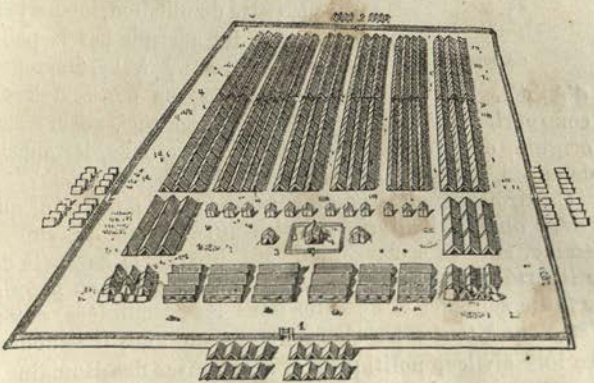

Un camp romain [2].

visait en cohortes, en manipules et en centuries; par la

1. D'après un bas-relief de l'arc de Septime Sévère.

2. 1. Porte prétorienne. — 2. Porte décumane. — 3. Le prétoire ou tente du général. Le camp était protégé par un fossé large de 9 à 17 pieds, profond de 8 ou 9. La terre qu'on en avait tirée formait le parapet dans lequel étaient plantées des palissades fortement entrelacées.

suite, il n'y eut que la division en cohortes. Les enseignes des légions étaient ordinairement l'image d'un loup, d'un sanglier, et furent généralement, depuis Marius, une aigle d'argent tenant la foudre dans ses serres. Les légions en marche traçaient chaque soir leur camp, dont la disposition était toujours la même, et qui, entouré d'un fossé et d'un parapet, était une véritable place forte, dussent-elles n'y rester qu'une nuit.

Centurion [1].

2. Concession du droit de cité romaine à une partie des Italiens. — La longue guerre que nous venons de raconter avait donné aux Romains toute la péninsule italienne. Cette domination, fondée par les armes, fut affermie par la politique, et Rome, à la différence d'Athènes, de Sparte et de Carthage, sut non-seulement conquérir, mais aussi conserver, parce que, fidèle à son origine, elle s'ouvrit elle-même aux vaincus, les appela dans son sein ou leur conféra peu à peu ses droits.

Ce droit de cité romaine impliquait, pour celui qui l'avait obtenu, l'autorité absolue sur ses enfants, sur sa femme, sur ses esclaves, sur ses biens; la garantie de la liberté personnelle, le droit d'en appeler au peuple de toute sentence et de voter dans les assemblées, celui d'être élu à toutes les charges; en un mot, le bénéfice des lois civiles, politiques et religieuses des Romains. Parmi ces droits, les uns regardaient la famille et la propriété: on les comprenait sous le nom de *jus Quiritium;* les autres intéressaient l'État : c'était le *jus civitatis;* tous réunis, ils formaient le droit de cité dans sa plénitude, *jus civitatis optimo jure,* que Rome donna d'abord aux populations les plus voisines d'elle.

1. D'après un bas-relief de l'arc de Constantin.

3. Les tribus, ou le territoire romain. — De 384 à 264 douze tribus furent créées pour d'anciens sujets, c'est-à-dire qu'une certaine étendue du sol italique fut partagée en douze cantons qu'on assimila complétement au vieux sol romain pour les priviléges dont celui-ci jouissait; leurs habitants, élevés à la condition de citoyens, obtinrent l'égalité avec les Romains, comme dans la ville les plébéiens l'avaient obtenue avec les patriciens. Sur ce territoire, qui s'étendait du milieu de l'Étrurie jusque dans la Campanie, les censeurs allaient compter 292 384 hommes en état de combattre, ce qui suppose une population de 1 200 000 âmes, qui, serrée autour de Rome, sera certainement assez forte pour tenir en respect le reste de l'Italie.

4. Villes restées étrangères au milieu du territoire romain. — Cependant le territoire des trente-cinq tribus ne couvrait pas tout le Latium. Çà et là quelques villes étaient restées en dehors de l'*ager romanus*, comme Tibur, Préneste, où les exilés romains trouvaient un asile inviolable : car la loi ne leur interdisait l'eau et le feu que sur les terres de la république.

5. Priviléges des Latins. — Moins durement traités que les autres peuples de l'Italie, les Latins avaient gardé l'élection de leurs magistrats, la liberté de faire des lois d'intérêt local, et obtenu de grandes facilités pour arriver au droit de cité romaine. Tous leurs magistrats pouvaient le recevoir au sortir de charge.

6. Concessions diverses aux Italiens. — Aux Italiens restés en dehors des trente-cinq tribus le sénat conféra tantôt les droits civils, comme il fit pour les Cærites après l'invasion gauloise, tantôt les droits politiques dans toute leur extension. Quelquefois le sénat n'accordait que le droit d'échange (*commercium*) ou de mariage (*connubium*).

Ces concessions étaient faites parfois à un homme, à une classe entière; plus souvent, à toute une ville. On nommait *municipes* les villes ainsi agrégées à la grande société romaine. Il y en avait de trois sortes :

1° Les municipes *optimo jure*, dont les habitants exerçaient tous les droits et étaient soumis à toutes les obligations des citoyens ;

2° Les municipes sans droit de suffrage, dont les habitants se trouvaient dans la même condition que les anciens plébéiens de Rome, portaient le titre de citoyens, servaient dans les légions, mais ne pouvaient arriver aux charges et ne votaient jamais ;

3° Les villes qui avaient avec Rome un traité (*fœdus*) qui les liait à sa fortune.

Au-dessous des municipes venaient les *préfectures*, auxquelles un préfet était envoyé tous les ans, dans les unes pour rendre la justice, dans les autres pour administrer les affaires de la ville.

Les *dedititii*, plus maltraités encore, étaient des sujets de Rome.

D'autres se croyaient des cités libres, comme Tarente, Naples, les Marses, les Péligniens, les Camertins, les Héracléotes, Tibur, Préneste et la plupart des cités étrusques, mais devaient des secours en argent et en troupes. Que pouvait être d'ailleurs cette liberté de quelques villes obscures en face de la maîtresse de l'Italie?

Telle fut donc la politique suivie par le sénat dans sa conduite à l'égard des vaincus. Point de mesures générales : elles auraient uni ce que le sénat voulait diviser. Au contraire, interdiction formelle de toute ligue, de tout commerce, de mariages même entre les Italiens de cités ou de cantons différents; et pour chaque peuple qui se soumettait, des conditions particulières; pour chaque ville, un traité spécial.

7. Colonies. — Ce n'était pas assez de diviser les intérêts, il fallait empêcher qu'ils pussent jamais se réunir : les colonies prévinrent ce danger. Ces établissements, formés de plébéiens pauvres et d'anciens soldats, n'étaient, à vrai dire, que des garnisons permanentes envoyées au milieu du pays ennemi. Chaque colonie comptait un nombre plus ou moins grand de colons,

suivant l'importance militaire de la position à occuper : six mille à Bénévent, pour couvrir la Campanie ; vingt mille à Venouse, pour menacer la Grande-Grèce, défendre l'Apulie, contenir les Lucaniens et les Samnites. Établis aux dépens des anciens habitants, et par conséquent entourés d'ennemis, les colons ne peuvent déserter leur poste pour aller voter à Rome. Comme aux soldats sous les drapeaux, la loi leur ôte le droit de délibérer. Ils ont bien autre chose à faire que de venir augmenter la foule au forum. Ce que la république leur demande, c'est de rendre les conquêtes durables ; c'est, en surveillant les vaincus et en prévenant leurs révoltes, de porter par toute l'Italie la langue, les mœurs, les lois, le sang de Rome et du Latium.

Avant la deuxième guerre punique, Rome avait ainsi établi cinquante-trois colonies autour d'elle. Derrière ce formidable rempart, elle put braver tous ses ennemis. Annibal et Pyrrhus, qui le franchirent une fois, mais sans l'avoir brisé, n'osèrent s'arrêter au milieu de ce cercle redoutable.

8. Voies militaires. — Pour relier ensemble tous ces postes et transporter rapidement les légions sur les points menacés, de grandes voies militaires furent tracées d'une extrémité à l'autre de la péninsule. Au plus fort de la guerre samnite, le censeur Appius avait commencé la voie Appienne, qui conduisait, à travers les marais Pontins, de Rome à Capoue. Ce grand exemple fut suivi, et, avant la seconde guerre punique, la voie Valérienne menait jusqu'à Corfinium ; la voie Aurélienne longeait les côtes de l'Étrurie ; la voie Flaminienne allait du Champ de Mars à Ariminum, et la voie Émilienne d'Ariminum à Placentia, sur le Pô. Les colonies, assises sur ces routes, pouvaient, en cas de danger, les fermer.

9. Patriotisme des Romains. — Mais ce qui valait mieux que toutes ces forteresses, c'étaient les mœurs des nouveaux maîtres de l'Italie. Ils honoraient la pauvreté, la discipline, le dévouement et l'accomplissement

du devoir. Leur patriotisme avait la force d'un sentiment religieux. Trois Decius ont donné leur vie pour l'armée romaine, et Manlius a immolé son fils à la discipline. Le censeur Rutilius, réélu au sortir de charge (226), convoque le peuple et le blâme d'avoir conféré deux fois de suite ces importantes fonctions au même citoyen.

10. Désintéressement et pauvreté des plus grands citoyens. — Si Cornelius Rufinus, malgré ses nombreux services, est chassé du sénat parce qu'il possède 15 marcs de vaisselle d'argent, quand la loi n'en permet que 8 onces; si le consul Posthumius a forcé 2000 légionnaires à couper ses blés et à défricher ses bois, c'est à la charrue que Serranus reçoit la pourpre consulaire; et, en descendant du char triomphal, il retourne labourer son champ. Regulus, le vainqueur des Carthaginois à Ecnome, n'avait pour tout bien que 7 arpents de terre. Lorsqu'il apprit, en Afrique, que le sénat l'avait prorogé dans le commandement, il écrivit aux consuls que son fermier était mort, qu'un mercenaire, profitant de l'occasion, s'était enfui en emportant les instruments de culture, et que son champ se trouvait abandonné. En conséquence il demandait un successeur, car sa femme et ses enfants allaient être réduits à l'indigence. Le sénat décréta que le champ de Regulus serait cultivé aux frais de l'État, que l'on nourrirait sa femme et ses enfants, et que les ustensiles perdus seraient remplacés.

Cincinnatus, tout dictateur qu'il avait été, ne possédait que 4 arpents. Mais, il faut bien l'avouer, dit un ancien, dans la maison de Fabricius et d'Æmilius, les premiers hommes de leur siècle, on voyait de l'argenterie. Ils avaient l'un et l'autre une coupe sacrée et une salière en argent. Fabricius fit même monter sa coupe sur un pied de corne.

Curius Dentatus n'était pas plus riche. Quand les députés des Samnites, qu'il avait vaincus, se présentèrent devant lui, ils trouvèrent ce triomphateur assis près de son feu sur un banc grossier et mangeant quelques lé-

gumes dans une écuelle de bois. Ils lui avaient apporté une forte somme d'argent et le pressaient de l'accepter : « Vous avez eu tort, leur dit-il, de vous charger de cette ambassade. Allez dire aux Samnites que Curius aime mieux commander à ceux qui ont de l'or que d'en avoir lui-même. » Le même Curius, après avoir chassé Pyrrhus de l'Italie, enrichit des dépouilles royales l'armée et Rome sans rien prendre pour lui-même. Bien plus, un décret du sénat ayant accordé 7 arpents de terre à chaque citoyen et 50 à Curius, il n'accepta que la mesure assignée au peuple, disant qu'il regardait comme un homme dangereux celui qui, dans une république, ne savait pas se contenter d'une part égale à celle des autres citoyens.

11. Sévérité des mœurs. — Et ce n'est pas seulement dans les camps et en face de l'ennemi que les Romains montraient alors cette sévérité envers eux-mêmes. Au foyer domestique, quelle forte discipline ! Pendant cinq cent vingt ans, il n'y eut pas un seul divorce, et telle était la force du lien conjugal, que, dans l'opinion publique, ce lien devait, pour la femme au moins, survivre à la mort même. L'époux conservait le vieux droit de vie et de mort, et l'usage du vin était interdit aux matrones. « Mais, dit un auteur ancien, pour que leur vertu ne fût ni triste ni sauvage et s'embellît au contraire de tous les agréments compatibles avec la décence, l'indulgence des maris leur avait permis l'usage de la pourpre et de l'or. »

Un usage maintenait la concorde des familles. On avait institué un repas annuel, appelé *charistie*, où n'étaient admis que des parents ou des alliés, afin que, s'il était survenu quelque division dans la famille, on pût s'entremettre et ramener l'union à la faveur des libations religieuses et grâce à la gaieté du festin.

12. Force de l'autorité paternelle. — Rien encore n'avait affaibli l'autorité paternelle. Coriolan résistait aux prières des sénateurs et des pontifes, mais il faisait céder sa haine et sa vengeance aux larmes de sa mère.

Autre exemple : le tribun Pomponius avait cité devant le peuple L. Manlius Torquatus, qu'il accusait d'avoir gardé le commandement au-delà du terme légal, et surtout de retenir son fils loin des affaires publiques et de toute société en le condamnant aux plus rudes travaux des champs. Dès que le jeune Manlius fut instruit de cette accusation, il partit pour Rome et se rendit à la pointe du jour chez Pomponius. Celui-ci croit qu'il lui apporte de nouvelles plaintes contre son père et l'accueille avec empressement, mais le jeune homme, tirant un poignard, presse, menace, épouvante le tribun et le force à jurer qu'il se désistera de son accusation.

Durant son tribunat, Flaminius voulut, malgré la résistance du sénat, partager aux citoyens les terres d'un canton de la Gaule Cisalpine, et déjà, insensible aux prières comme aux menaces, il faisait, à la tribune aux harangues, lecture de sa rogation, quand son père vint l'arracher des rostres. Vaincu par cet acte d'autorité privée, il quitta le forum, et la multitude, quoique frustrée de son espérance, ne fit pas même entendre un murmure.

Dans une autre circonstance, le grand Fabius fit céder le respect dû au père devant le respect dû au magistrat : mais ce fait même prouve la haute idée que les Romains se faisaient de l'autorité paternelle. Envoyé par le sénat pour servir de lieutenant à son fils, alors consul, il rencontra celui-ci, qui par respect sortait de la ville à sa rencontre. Onze licteurs avaient déjà passé devant lui sans lui ordonner de mettre pied à terre : il demeurait donc à cheval, mais outré de colère ; le fils, qui s'en aperçut, commanda au dernier licteur de faire son devoir. A sa voix, Fabius s'empressa de descendre : « Mon fils, dit-il alors, je n'ai pas fait mépris de ta suprême autorité : j'ai voulu seulement m'assurer si tu savais être consul. Je sais les égards que l'on doit à un père, mais je mets les devoirs publics au-dessus de l'affection privée. »

Ce respect pour l'autorité paternelle fut une des dernières vertus que Rome perdit. On en trouve de grands

exemples jusque dans les siècles de corruption. Silanus avait commis des exactions en Macédoine. Des députés de la province viennent se plaindre au sénat. Torquatus demande qu'on le laisse juge de son fils. Il écoute durant deux jours les plaintes des alliés, la défense de Silanus, les dépositions des témoins, puis prononce cet arrêt : « Comme il m'est démontré que Silanus, mon fils, a reçu de l'argent des alliés, je le déclare indigne de la république et de ma maison ; je lui ordonne de disparaître à l'instant de ma présence. » La nuit suivante Silanus se pendit. Son père refusa même d'assister à ses funérailles.

Dans la guerre contre les Cimbres, la cavalerie romaine fut un jour repoussée et abandonna le proconsul Catulus. Un fils de Scaurus étant parmi ces cavaliers, son père lui écrivit qu'il aimerait mieux le savoir mort et aller recueillir ses os sur le champ de bataille que de le voir déshonoré par une fuite honteuse, et que, s'il gardait encore dans son âme dégénérée quelque sentiment de pudeur, il eût à éviter sa présence. Un tel message réduisit ce jeune homme à tourner son épée contre lui-même avec plus de courage qu'il n'en avait montré contre l'ennemi.

Le sénateur Fulvius, apprenant que son fils allait rejoindre Catilina, armé alors contre la république, le fit arrêter en chemin : « Je t'ai donné le jour, lui dit-il, non pour servir Catilina contre ta patrie, mais la patrie contre Catilina, » et il le punit de mort.

Ce sont ces mœurs sévères qui, tant qu'elles furent générales, firent la grandeur et la force de Rome. La licence ne fut point dans l'État parce qu'elle n'était point dans les familles.

13. Portrait du peuple romain par Bossuet. — « De tous les peuples du monde, dit Bossuet, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus zélé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure

milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de la liberté et de la patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre, car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. Sous ce nom de liberté les Romains se figuraient, avec les Grecs, un État où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût

Un soldat, un sénateur, une matrone.

plus puissante que les hommes. » — « Peu ou point d'argent, dit Valère Maxime, 7 arpents de terres médiocres, l'indigence dans les familles, les obsèques payées par l'État et les filles sans dot: mais d'illustres consulats, de merveilleuses dictatures, d'innombrables triomphes, tel est le tableau que présentent ces vieux âges. »

CHAPITRE VIII.

CARTHAGE ; PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE (264-219).

1. Carthage; fragilité de son empire. — 2. Les Barcas et les Hannons. — 3. Première guerre punique (264-241). Importance de la Sicile. — 4. Les Mamertins appellent les Romains (264) — 5. Traité avec Hiéron (263). — 6. Victoire navale de Duillius (260). — 7. Première conquête de la Sardaigne et de la Corse. — 8. Dévouement de Calpurnius Flamma. — 9. Victoire d'Ecnome (256). — 10. Les Romains en Afrique, Regulus et Xanthippe (256-255). — 11. Victoire de Panorme (250) ; mort de Regulus. — 12. Défaite de Claudius Pulcher (249). — 13. Amilcar Barca; victoire de Lutatius aux îles Ægates. Traité (241). — 14. Révolte des mercenaires de Carthage (241). — 15. La guerre inexpiable. — 16. Conquête de l'Espagne (238-219). — 17. Conquête par les Romains de la Corse, de la Sardaigne et d'une partie de l'Illyrie (229). — 18. Nouvelle guerre contre les Gaulois. — 19. Les troisièmes dépouilles opimes. — 20. Triomphe de Marcellus.

1. Carthage; fragilité de son empire. — Tandis que les Romains s'avançaient du fond du Latium jusqu'au détroit de Messine, sur l'autre rive de la Méditerranée, à moins de 30 lieues de la Sicile grandissait par l'industrie et le commerce une colonie de Tyr, Carthage, qui, après avoir établi sa suprématie sur les colonies phéniciennes de l'Afrique, organisé dans l'intérieur de ce sentinent un immense commerce de caravanes et saisi l'empire de la Méditerranée occidentale, avait étendu sa domination depuis la Numidie jusqu'aux frontières de Cyrène. Mais Carthage ne faisait de conquêtes que dans l'intérêt de son commerce : aussi rien ne rappelait dans l'Afrique carthaginoise la forte organisation donnée par le sénat à l'Italie. Toutes les places étaient démantelées, de peur qu'elles ne devinssent des points d'appui pour une révolte ; de sorte que, si les sujets de Carthage ne pouvaient rien contre elle, ils

étaient sans défense aussi contre ses ennemis : deux cents villes s'étaient données à Agathocle dès qu'il avait mis le pied en Afrique. Les Carthaginois ne faisaient pas non plus la guerre par eux-mêmes, mais avec des mercenaires. Ils croyaient qu'on peut, avec de l'argent, acheter du courage, de la fidélité et du dévouement; ils ne croyaient pas que de tels soldats, armés pour une cause étrangère, se battraient avec mollesse, exigeraient beaucoup et compromettraient toutes les guerres par leur indiscipline.

Le gouvernement, au moins, valait-il mieux que les armées? C'était une constitution mêlée d'éléments divers : royauté, aristocratie, démocratie. Deux suffètes choisis pour un an dans des familles privilégiées étaient les premiers magistrats de la république. Après eux venait le sénat, où toutes les grandes maisons avaient des représentants. Mais, pour faciliter l'action du gouvernement en le concentrant, on avait tiré du sénat le conseil des centumvirs. Ceux-ci usurpèrent peu à peu le pouvoir, et les suffètes, autrefois nommés à vie, maintenant annuels et privés du commandement des armées, ne furent plus que les présidents de ce conseil. Les centumvirs pouvaient appeler les généraux à leur rendre compte: ils se servirent de ce droit pour mettre dans leur dépendance toutes les forces militaires de la république. Avec le temps, les autres magistrats et le sénat lui-même se trouvèrent soumis à leur contrôle. Mais la populace, si nombreuse dans les grandes villes marchandes, s'était fait aussi sa part. « Chez les Carthaginois, dit Polybe, avant la seconde guerre punique, c'était le peuple qui dominait dans les délibérations; à Rome, c'était le sénat. »

2. Les Barcas et les Hannons. — Il y avait en outre des rivalités de familles qui mettaient l'esprit de faction dans l'État et dans le gouvernement : ainsi la grande maison des Barcas voulait faire de Carthage une puissance conquérante et militaire; celle d'Hannon n'avait d'autre ambition que de développer le commerce et la richesse publique : elle craignait que la guerre, la vic-

toire, ne donnassent à quelque général heureux le désir et le pouvoir de renverser le gouvernement pour se mettre à sa place. De cette rivalité naissaient des tiraillements perpétuels qui empêchaient de bien faire la guerre et de bien garder la paix. Enfin, si le commerce des Carthaginois avec l'Afrique, l'Espagne, la Gaule et tous les pays que baigne la Méditerranée, leur avait donné d'immenses richesses, ces richesses, mal employées, avaient déjà fait naître parmi eux la mollesse : à Carthage, il y avait beaucoup de vices et peu de vertus.

3. Première guerre punique (264-241). Importance de la Sicile. — Tant que Rome avait eu à combattre les Étrusques et les Grecs italiens, rivaux des Carthaginois, ceux-ci avaient applaudi à ses succès. Dès l'an 510 ils avaient signé avec les consuls un traité de commerce et d'alliance plusieurs fois renouvelé, et, tout récemment, dans la guerre de Tarente, ils avaient offert des secours qu'on refusa. Ce refus, surtout la victoire trop complète de Rome sur les Italiens, irritèrent Carthage, qui vit avec effroi une seule puissance dominer maintenant sur le beau pays que baignent les trois mers Tyrrhénienne, Adriatique et Ionienne. En quittant la Sicile, Pyrrhus s'était écrié : « Quel beau champ de bataille nous laissons aux Romains et aux Carthaginois ! » Ni Rome ni Carthage ne pouvaient en effet abandonner à une puissance rivale cette grande île située au centre de la Méditerranée, qui touche à l'Italie et d'où l'on aperçoit l'Afrique.

4. Les Mamertins appellent les Romains (264). — Trois puissances se partageaient la Sicile : Hiéron, tyran de Syracuse depuis l'an 270, les Carthaginois et les Mamertins. Ceux-ci, anciens mercenaires qu'Agathocle avait recrutés en Italie, et possesseurs par trahison de Messine, infestaient de ce poste l'île entière. Hiéron voulut l'en débarrasser : il les battit, les rejeta sur Messine, et allait recevoir leur soumission, quand le gouverneur carthaginois des îles Éoliennes (Lipari), Hannon, vint lui disputer cette conquête. Les Mamertins se

souvinrent alors qu'ils étaient Italiens et envoyèrent une ambassade à Rome. Consulté par le sénat, qui hésitait à prendre leur défense, le peuple fit partir pour Messine une armée que précéda le tribun légionnaire C. Claudius. Hannon était déjà établi dans la citadelle, qui lui avait été livrée par un parti : Claudius la reprend par ruse, et Hiéron s'unit aux Carthaginois pour l'en chasser.

5. Traité avec Hiéron (263). — Le consul Appius Caudex, profitant d'une nuit obscure, franchit le détroit avec 20 000 hommes sur des barques et des esquifs empruntés à toutes les villes de la côte, battit l'une après l'autre les deux armées assiégeantes et poursuivit Hiéron jusque sous les murs de Syracuse (264). Le sénat, encouragé par ce premier succès, poussa vigoureusement la guerre. Deux consuls avec 35 000 légionnaires passèrent l'année suivante en Sicile, et soixante-sept villes syracusaines ou carthaginoises tombèrent en leur pouvoir. Hiéron, effrayé, se hâta de traiter; il paya 100 talents, et resta pendant cinquante années le fidèle allié de Rome.

6. Victoire navale de Duillius (260). — Un siége de sept mois livra Agrigente aux Romains (262), et, dès la troisième année de la guerre, Carthage ne possédait plus que quelques places maritimes. Mais ses flottes ravageaient les côtes de l'Italie, fermaient le détroit et rendaient toute conquête précaire. Le sénat comprit qu'il fallait aller chercher l'ennemi sur son propre élément (261). Il ordonna la construction d'une flotte de ligne, c'est-à-dire de vaisseaux à cinq bancs de rameurs. Une quinquérème carthaginoise, échouée sur les côtes d'Italie, servit de modèle. Telle était l'imperfection de cet art devenu depuis si difficile, que deux mois suffirent pour abattre le bois, construire et lancer cent vingt navires, former et exercer les équipages. Le consul Cornelius Scipion fut pris, il est vrai, avec dix-sept vaisseaux, dans une tentative mal conduite contre les îles Éoliennes, mais son collègue Duillius battit près de

Myles la flotte carthaginoise (260). Il avait adapté à l'avant des navires un pont qui, s'abattant sur la galère ennemie, la saisissait avec des crampons de fer, la tenait immobile et livrait passage aux soldats. Ce n'avait plus été, en quelque sorte, qu'un combat de terre ferme où le légionnaire retrouvait tous ses avantages. Des honneurs inusités récompensèrent Duillius. Outre le triomphe ordinaire qu'on lui décerna, il lui fut érigé au forum une colonne rostrale qui porta gravés son nom et sa victoire; on lui donna encore le droit de se faire reconduire le soir chez lui à la lueur des flambeaux et au son des flûtes.

7. Première conquête de la Sardaigne et de la Corse.—Après la victoire de Myles, les Romains partagèrent leurs forces; le consul Scipion, avec la flotte, poursuivit jusqu'en Sardaigne les vaisseaux fugitifs, les détruisit, et commença la conquête de cette île et de la Corse, qu'acheva son successeur Sulpicius.

8. Dévouement de Calpurnius Flamma. — Ce succès faillit être compensé en Sicile par un revers : une armée romaine fut enveloppée par Amilcar dans un défilé. Elle ne pouvait être tirée de ce mauvais pas que si l'on occupait une colline qui couvrait la route. Un tribun légionnaire, Calpurnius Flamma, s'offrit à s'y établir: c'était marcher à une mort certaine, car tout l'effort de l'ennemi allait se concentrer contre ce poste. Il trouva pourtant 300 hommes pour mourir avec lui. Les Carthaginois n'eurent raison de cette poignée de braves qu'après que l'armée romaine, sauvée par ce sacrifice, fut sortie du défilé. Ils se vengèrent sur eux : tous périrent. Cependant les Romains, revenus le lendemain sur la colline, y retrouvèrent Calpurnius Flamma vivant encore sous un monceau de cadavres. Il reçut du consul une couronne de gazon. « C'était alors, dit Pline, la plus noble récompense, » car cette simple couronne voulait dire que celui à qui elle était donnée avait sauvé la vie à des citoyens romains.

9. Victoire d'Ecnome (256). — Cependant la

guerre languissait. Amilcar avait concentré ses principales forces à Drépane et à Lilybée, d'où il ne pouvait être chassé qu'après un long siége. Le sénat, encouragé par une nouvelle victoire navale près des îles Éoliennes, arma trois cent trente vaisseaux que montèrent 40 000 légionnaires avec les deux consuls Manlius Vulso et Atilius Regulus. La flotte rencontra à la hauteur d'Ecnome trois cent cinquante vaisseaux que Carthage avait mis en mer. La Méditerranée n'avait jamais vu un aussi grand spectacle : plus de 200 000 hommes combattant sur ses flots. L'armée romaine triompha encore (256).

10. Les Romains en Afrique, Regulus et Xanthippe (256-255). — La route de l'Afrique était ouverte : les légions des deux consuls y descendirent, prirent Clypea et se répandirent à travers les riches campagnes, qui, depuis Agathocle, n'avaient pas vu d'ennemis; en peu de jours elles firent 20 000 prisonniers et un immense butin. Le sénat, trompé par ces premiers succès, fit revenir Manlius et ses légions. Regulus, resté en Afrique avec 15 000 hommes et 500 chevaux, battit partout l'ennemi, prit trois cents villes et s'empara de Tunis, à 2 lieues de Carthage, qui, réduite aux abois, se décida à traiter. Mais Regulus lui fit de si dures conditions qu'elle préféra continuer la guerre. Le Lacédémonien Xanthippe arrive alors, et par son habileté change la face des choses : il discipline et aguerrit dans de petits combats les troupes carthaginoises. Il coupe les vivres à l'armée romaine ; il l'attaque enfin, la bat, la détruit et prend son chef. Xanthippe, richement récompensé, quitta la ville avant que la reconnaissance eût fait place à l'envie.

11. Victoire de Panorme (251); mort de Regulus. — L'Afrique était perdue. Une tempête, qui détruisit sur les côtes de la Sicile deux cent soixante-dix galères romaines (255), ramena la guerre dans l'île, où les Carthaginois reprirent Agrigente. Le découragement passa dans l'armée romaine, la discipline se relâcha, et il fallut, pour la rétablir, dégrader quatre cents chevaliers

qui avaient refusé d'obéir au consul. Heureusement Metellus remporta près de Panorme une grande victoire qui engagea Carthage (250) à envoyer à Rome Regulus pour demander la paix. Ce général avait noblement soutenu sa captivité. Il ne voulut pas entrer dans la ville. « Je ne suis plus citoyen, » dit-il, puis il dissuada les sénateurs d'accepter les propositions de Carthage. On voulut l'apitoyer sur lui-même. « Mes jours sont comptés, dit-il : ils m'ont donné un poison lent; » et il partit malgré les instances de ses amis et les prières du sénat tout entier, malgré les larmes de sa femme Marcia et de ses enfants : il avait donné sa parole. On raconta que les Carthaginois se vengèrent en le faisant périr dans d'affreux tourments, qu'on lui coupa les paupières pour l'exposer ensuite aux ardeurs brûlantes du soleil, qu'enfin on l'enferma dans un tonneau garni intérieurement de pointes de fer et qu'on fit rouler du haut d'une pente rapide. Voilà du moins ce qui fut répandu à Rome sur la fin de ce grand citoyen, afin d'exciter le peuple à le venger.

12. Défaite de Claudius Pulcher (249). — La victoire de Panorme mit fin aux grands chocs d'armées. Les Carthaginois concentrèrent encore une fois toutes leurs forces à Drépane et à Lilybée. La dernière de ces villes fut bloquée dans l'automne de l'année 250 par les deux consuls, quatre légions et deux cents vaisseaux de guerre. Le consul de l'an 249, Appius Claudius Pulcher, voulut aller surprendre une flotte carthaginoise dans le port de Drépane. Les présages étaient sinistres : les poulets sacrés refusaient de manger. « Au moins qu'ils boivent, » dit-il; et il les fit jeter à la mer. L'armée était vaincue d'avance par cette impiété. Claudius ne sut pas réparer cette faute par d'habiles manœuvres, trente-neuf de ses vaisseaux furent pris ou coulés. Son collègue Junius Pullus, aussi malheureux, perdit huit cents vaisseaux de charge et cent cinq galères. Claudius, rappelé par le sénat, qui le força de nommer un dictateur, choisit le fils d'un affranchi, Claudius Gly-

cia, son client et son greffier. Le sénat annula ce choix dérisoire, et une sentence du peuple punit sévèrement ce hardi contempteur des choses divines et humaines.

13. Amilcar Barca; victoire de Lutatius aux îles Ægates. Traité (241). — Carthage avait placé à la tête de ses troupes le grand Amilcar, le père d'Annibal; il les mena d'abord au pillage des côtes de l'Italie, puis il s'empara du mont Hercté, près de Panorme, que les Romains avaient récemment conquise (247). De là il tint pendant six années les Romains en échec. Après de sanglants combats, Amilcar surprit la ville d'Eryx et se plaça entre les deux camps romains établis au pied et au sommet de la montagne du même nom. La guerre eût pu durer ainsi de longues années, car Rome avait renoncé à la mer, les tempêtes ayant détruit plus de sept cents galères. Mais le patriotisme donna une nouvelle flotte au sénat. Tous les citoyens portèrent à l'envi leur argent au trésor : l'un offrit des armes, l'autre des esclaves pour servir de rameurs, d'autres encore fournirent des vaisseaux. Lutatius Catulus les commanda. Il surprit et enleva près des îles Ægates une flotte carthaginoise.

Cette victoire rendait les Romains maîtres de la mer. Dès lors Drépane, Lilybée et Amilcar, pouvaient être affamés. Carthage, où le patriotisme ne savait pas faire les merveilles que nous venons de voir, se résigna à mettre fin à cette guerre ruineuse. La paix fut signée aux conditions suivantes : Carthage n'attaquera point Hiéron de Syracuse, allié de Rome; elle abandonnera la Sicile et les îles voisines, rendra sans rançon tous les prisonniers, et payera en dix ans 3200 talents euboïques, c'est-à-dire 19 millions de notre monnaie actuelle.

La Sicile carthaginoise fut réduite en province romaine (241).

14. Révolte des mercenaires de Carthage (241). — Carthage n'était pas au bout de ses sacrifices. Le traité

signé, les soldats de Rome retournèrent à leurs champs, ceux de Carthage élevèrent de longues et menaçantes réclamations. La solde était en retard : ils exigèrent qu'elle fût payée. On eût beau leur parler des embarras de l'État, les supplier de prendre patience : ils ne voulurent rien entendre, et se soulevèrent au nombre de 20 000. Les sujets de Carthage prirent parti pour l'insurrection ; Utique, Hippone-Zaryte, qui d'abord avaient hésité, finirent par massacrer les Carthaginois qui étaient dans leurs murs. En Sardaigne, en Corse, scènes pareilles : Hannon, qu'on y envoya, fut mis en croix par les troupes.

15. La guerre inexpiable. — Cependant, les Carthaginois étant serrés de près dans leur ville, le parti de la maison de Barca, celui de la guerre, reprit le dessus, et Amilcar reçut le commandement des troupes. Il commença par gagner les Numides, dont la nombreuse cavalerie coupa les vivres aux mercenaires, ce qui mit bientôt la désertion dans leurs rangs. Pour rendre tout rapprochement impossible, les deux chefs insurgés firent massacrer leurs captifs au nombre de 700, et déclarèrent que tout prisonnier carthaginois périrait dans les supplices, que tout allié de Carthage serait renvoyé les mains coupées. Alors commencèrent d'épouvantables représailles : Amilcar fit jeter aux bêtes les mercenaires qu'il prit.

Carthage reçut des secours d'Hiéron, même de Rome, qui commençait à craindre la victoire des mercenaires. Les Barcas et les Hannons, réconciliés par le danger, agirent de concert. Amilcar parvint à enfermer une des deux armées ennemies dans le défilé de la Hache, où les malheureux se trouvèrent réduits par la famine à la nécessité de se manger les uns les autres. Les prisonniers et les esclaves y passèrent d'abord, mais, quand cette ressource manqua, il fallut bien que Spendius, Autarite et les autres chefs, menacés par la multitude, demandassent un sauf-conduit pour aller trouver Amilcar. Il ne le refusa point et convint avec eux que, sauf

100163

dix hommes à son choix, il renverrait tous les autres, en leur laissant à chacun un habit. Le traité fait, Amilcar dit aux envoyés : « Vous êtes des dix, » et il les retint. Les mercenaires étaient si bien enveloppés, que, de 40 000, il ne s'en sauva pas un seul. L'autre armée ne fut pas plus heureuse : Amilcar l'extermina dans une grande bataille, et son chef Mathos, amené dans Carthage, fut livré pour jouet à une lâche populace qui se vengeait de sa peur. Cette guerre est restée tristement fameuse sous le nom de guerre inexpiable; elle avait duré plus de deux ans.

16. Conquête de l'Espagne (238-219). — Amilcar devenait dangereux par l'amour que les soldats lui portaient : les marchands de Carthage exilèrent le glorieux général en Espagne avec son armée. Cette conquête serait, disait-on, une compensation à la perte de la Sicile et de la Sardaigne. Amilcar soumit en passant les côtes d'Afrique et employa à la conquête de l'Espagne neuf années, durant lesquelles il dompta un grand nombre de peuples par les armes ou par des traités, jusqu'à ce qu'il périt dans une bataille contre les Lusitaniens. Le butin conquis dans la riche Espagne avait servi à acheter le peuple et une partie du sénat. La faction barcine grandissait, et, comme son principal appui était dans le peuple, elle favorisait les envahissements de l'assemblée populaire, qui devint peu à peu prépondérante dans le gouvernement : aussi le gendre d'Amilcar, le favori du peuple de Carthage, Asdrubal, hérita-t-il, malgré le sénat, du commandement de son beau-père (229). Il continua ses conquêtes, poussa jusqu'à l'Ébre, où les Romains, effrayés de ses progrès, l'arrêtèrent par un traité (227). Pour consolider sa puissance, il fonda Carthagène.

Quelques années après, Asdrubal fut assassiné par un esclave gaulois qui vengeait sur lui la mort de son maître tué en trahison. Les soldats élurent à sa place le fils de leur ancien général, l'homme qui allait devenir si fameux sous le nom d'Annibal, et qui, depuis trois ans, combattait dans leurs rangs. Le peuple confirma, et le

sénat accepta le nouveau chef. L'Espagne et l'armée n'étaient plus en effet qu'un héritage des Barcas.

17. Conquête par les Romains de la Corse, de la Sardaigne et d'une partie de l'Illyrie (229). — Par l'occupation de la Sicile carthaginoise, Rome avait mis le pied hors de l'Italie. Dès lors elle chercha des conquêtes tout autour d'elle. Elle profita des embarras de Carthage durant la guerre des mercenaires pour se faire céder les îles de Corse et de Sardaigne. Sous prétexte de châtier les pirateries des Illyriens dans la mer Adriatique, elle descendit sur le continent grec et s'y établit à demeure en occupant une portion de l'Illyrie (229), enfin elle essaya de s'emparer de la vallée du Pô et de prendre possession de la barrière des Alpes.

18. Nouvelle guerre contre les Gaulois. — Mais de ce côté Rome rencontra une résistance énergique. Les Gaulois boïens et insubriens, qui possédaient les deux rives du Pô, appelèrent de la Gaule transalpine une armée de Gésates. L'effroi fut au comble dans Rome : on ouvrit les livres sibyllins, et, sur le rapport des prêtres, on enterra vivants deux Gaulois au milieu du marché aux bœufs, puis on déclara qu'il y avait *tumulte*, c'est-à-dire que tous les citoyens sans exception durent prendre les armes. 150 000 soldats furent échelonnés en avant de Rome, 620 000 hommes furent tenus en réserve. L'Italie entière s'était levée pour défendre sa nouvelle capitale. Les Barbares arrivèrent jusqu'à trois journées de la ville, mais, cernés entre deux armées auprès du cap Télamone, ils furent vaincus : 40 000 restèrent sur le champ de bataille (225).

19. Les troisièmes dépouilles opimes. — Quelque temps après, les Romains passèrent le Pô, et Marcellus remporta les troisièmes dépouilles opimes en tuant de sa main le roi des Gésates. Milan fut pris, et les deux colonies romaines de Plaisance et de Crémone, fondées sur les bords du fleuve, commencèrent l'asservissement des Gaulois cisalpins. En 221 l'Istrie fut occupée.

Triomphe [1].

1. D'après un vase étrusque.

20 Triomphe de Marcellus. — A Rome, tout ce que l'appareil des fêtes avait de plus magnifique fut déployé pour célébrer la victoire de Marcellus, le troisième triomphateur opime. Les rues que devait traverser le cortége étaient jonchées de fleurs, et l'encens fumait partout; une troupe nombreuse de musiciens ouvrait la marche; puis venaient les bœufs du sacrifice, dont on avait doré les cornes, et, après une longue file de chariots portant les armes enlevées à l'ennemi, les captifs gaulois, dont la haute stature et la figure martiale attiraient les regards. Un pantomime habillé en femme et une troupe de satyres insultaient par des chants joyeux à leur douleur. Enfin apparaissait, au milieu de la fumée des parfums, le triomphateur vêtu d'une robe de pourpre brodée d'or, la tête couronnée de lauriers et le visage peint de vermillon comme les statues des dieux; sur son épaule il portait, ajustés autour d'un tronc de chêne, le casque, la cuirasse et la tunique de Virdumar. A la vue de ce glorieux trophée, la foule faisait retentir les airs du cri de : Triomphe! triomphe! interrompu seulement par les hymnes guerriers des soldats.

Quand le char du triomphateur tourna vers le Capitole, les chefs gaulois, sur un signe de Marcellus, furent entraînés vers la sombre prison appelée le *Tullianum :* des bourreaux les y attendaient, les haches étaient prêtes. Alors le cortége monta au Capitole et entra dans le temple de Jupiter. Lorsqu'un licteur vint annoncer que les prisonniers avaient vécu, Marcellus entonna l'hymne d'actions de grâces et acheva le sacrifice; ensuite il fixa de ses propres mains son trophée dans le pavé du temple. Le reste du jour se passa en réjouissances, et le lendemain, peut-être, la place publique retentit encore des accusations accoutumées contre cette race gauloise qu'il fallait exterminer, parce qu'elle immolait ses captifs et donnait pour offrande à ses dieux le sang des hommes.

CHAPITRE IX.

LA SECONDE GUERRE PUNIQUE JUSQU'A LA BATAILLE DE CANNES (218-216); ANNIBAL, SCIPION.

1 Annibal. — 2. Prise de Sagonte (219). — 3. Plan d'Annibal. — 4. Départ de Carthagène (218) et passage des Pyrénées. — 5. Annibal en Gaule (218); passage du Rhône. — 6. Première rencontre avec les Romains. — 7. Passage des Alpes. — 8. Combat du Tessin (218). — 9. Bataille de la Trébie (218). — 10. Annibal en Étrurie (217). — 11. Bataille de Trasimène (217). — 12. Fabius le Temporiseur (217). — 13. Bataille de Cannes (216).

1. Annibal. — Jusqu'ici, Rome avait réussi dans toutes ses entreprises, et, sauf quelques défaites bientôt réparées, son existence militaire avait été une longue suite de victoires. Dans la seconde guerre qu'elle eut à soutenir contre Carthage, il en fut autrement. Le génie d'un seul homme fit un instant équilibre au courage de tout un peuple : Rome trembla devant Annibal.

Né à Carthage en 247, au milieu de la première guerre punique, Annibal avait neuf ans à peine quand son père Amilcar Barca alla conquérir l'Espagne. Selon la coutume, Amilcar, avant de quitter l'Afrique, sacrifia aux dieux de son pays. Sur le corps fumant des victimes il fit jurer à son fils une haine éternelle aux Romains. Annibal tint son serment avec une implacable fidélité.

A la mort de son père, il vint en Espagne, et l'armée, qui pleurait son illustre chef, reçut cet autre Amilcar avec des transports de joie. C'étaient les mêmes traits, le même port de tête, la même physionomie énergique. L'enthousiasme redoubla quand on vit ce jeune homme de dix-huit ans braver le froid et le chaud, supporter la faim et la soif, infatigable pour les travaux, pour les veilles. Souvent on le trouva aux avant-postes couché

sur la terre nue, dans une casaque de soldat. Nulle recherche dans ses vêtements : il n'avait de soin que pour son cheval et pour ses armes. Avec cela, le plus adroit des cavaliers comme des fantassins, et toujours le premier au combat. En un mot, il fut le meilleur soldat de

Annibal [1].

l'armée avant d'en être le général. Il commença par obéir pour apprendre à commander.

Annibal fit ainsi, pendant trois ans, l'apprentissage de la guerre sous son beau-frère Asdrubal. Celui-ci ayant été assassiné par un esclave gaulois qui voulut venger sur lui la mort de son maître tué en trahison, les soldats élurent à sa place le fils de leur ancien gé-

1. D'après l'*Iconographie romaine* de Visconti.

néral. Le peuple et le sénat de Carthage confirmèrent l'élection.

2. Prise de Sagonte (219). — Héritier des talents et de la haine d'Amilcar contre les Romains, avec plus d'audace encore et plus d'ambition, Annibal voulait se faire, aux dépens de Rome, un empire qu'il n'était pas assez fort pour se faire aux dépens de Carthage. Une guerre avec Rome était d'ailleurs un moyen glorieux de mettre un terme à la lutte que soutenaient sa famille et son parti ; et, malgré les traités, malgré la plus saine partie du sénat, il la commença.

Dans le traité imposé par Rome à Asdrubal en 227, il avait été formellement stipulé que Sagonte, ville gréco-latine, au sud de l'Ebre, resterait indépendante des Carthaginois. Contrairement à ce traité, et pour engager irrévocablement la guerre, Annibal vint l'assiéger avec 150 000 hommes, sans l'ordre de Carthage, et la prit, au bout de huit mois d'une résistance désespérée. Durant le siége, des députés romains s'étaient rendus en Espagne et en Afrique pour réclamer contre cette violation de la paix et n'avaient rien obtenu. Une seconde ambassade au sénat de Carthage demanda une solennelle réparation. Comme la discussion se prolongeait, un des députés, Fabius, relevant un pan de sa toge : « Je porte ici la paix ou la guerre, dit-il : choisissez. — Choisissez vous-même ! s'écria-t-on de toutes parts. — Eh bien, la guerre ! » reprit Fabius ; et il laissa retomber sa toge, comme s'il secouait sur Carthage la mort et la destruction (219).

3. Plan d'Annibal. — Annibal conçut un plan hardi. Il ne voulut pas attendre en Espagne les légions romaines : ce fut en Italie, sous les murs mêmes de Rome, qu'il se proposa de porter la guerre, espérant trouver contre elle les haines que Régulus avait trouvées en Afrique contre Carthage. Mais quelle route prendre ? Les flottes de Carthage ne dominaient plus sur la Méditerranée : une défaite navale aurait, dès le premier jour, ruiné ses projets. Il résolut de s'ouvrir un chemin par

terre. Des émissaires envoyés dans les deux Gaules avec de l'argent achetèrent la neutralité ou l'alliance des peuples. Le libre passage fut assuré jusqu'au Rhône, et, au-delà des Alpes, les Gaulois de la Cisalpine promirent de se lever en masse dès qu'il paraîtrait.

4. Départ de Carthagène (218) et passage des Pyrénées. — Après avoir envoyé en Afrique 15 000 Espagnols et appelé en Espagne 15 000 Africains, pour que les uns et les autres tinssent garnison dans les places des deux pays et servissent réciproquement d'otages, Annibal partit de Carthagène au printemps de l'année 218 avec 100 000 hommes. Au moment de passer les Pyrénées, beaucoup d'Espagnols s'effrayèrent à la pensée d'aller combattre si loin de chez eux : 7000 désertèrent. C'était un dangereux exemple au début de la guerre. Annibal prit son parti vite et bien. Il offrit à ceux qui le voulurent de rester en Espagne : beaucoup acceptèrent. Il se débarrassa ainsi de gens qui augmentaient le chiffre de son armée sans augmenter sa force. A son entrée dans la Gaule, il n'avait plus que 50 000 fantassins et 10 000 cavaliers, mais c'étaient tous hommes entreprenants, résolus à le suivre jusqu'au bout du monde.

5. Annibal en Gaule (218) ; passage du Rhône. — Jusqu'au Rhône, tout alla bien : intimidés ou séduits, les Gaulois, loin d'inquiéter la marche de l'armée, lui fournissaient des vivres. Mais la puissante tribu des Volks refusa de livrer le passage du fleuve. Il fallait donc employer la force. Les Barbares, rangés sur la rive gauche, insultaient à l'embarras d'Annibal, car il était difficile qu'une armée encombrée de bagages et qui traînait après soi trente-sept éléphants pût franchir ce fleuve rapide et profond en face d'un ennemi résolu. Annibal usa de ruse. Pendant qu'il tenait les Gaulois en échec par de feintes démonstrations, il fit remonter la rive droite à son infanterie espagnole, avec ordre de passer le fleuve 8 lieues plus haut. Ce détachement, commandé par Hannon, devait prendre les Barbares en flanc

et par derrière, tandis qu'il les attaquerait de front. Quand un signal de Hannon lui indiqua son approche, il fit commencer le passage. Les éléphants furent placés sur d'immenses radeaux, les troupes sur des barques, les chevaux suivirent à la nage, les Espagnols passèrent sur des outres et sur leurs boucliers. Les Gaulois accoururent aussitôt, mais derrière eux de grands cris se font entendre, un immense incendie s'allume : c'est Hannon qui vient de brûler leur camp et qui les attaque par derrière. Ils s'enfuient, et les Carthaginois opèrent sans difficulté leur descente.

6. Première rencontre avec les Romains. — Toute l'armée était déjà sur la rive gauche, quand une troupe de 300 cavaliers romains, partis de Marseille, où se trouvait le consul Scipion avec les légions, rencontra 500 Numides qu'Annibal avait envoyés pour reconnaître le pays. Après une vive escarmouche, ceux-ci furent battus. 200 Numides restèrent sur la place : mais les Romains avaient perdu 140 hommes. Plus tard, on vit dans ce combat un présage de l'acharnement de cette guerre et du sang qu'elle devait coûter.

7. Passage des Alpes. — Au lieu de marcher à l'armée consulaire, Annibal se dirigea vers les montagnes. Ce fut à la fin d'octobre que les Carthaginois entrèrent dans les Alpes. La neige cachait déjà les pâturages et les sentiers, et la nature semblait frappée d'engourdissement. Un pâle soleil d'automne ne dissipait que lentement l'épais brouillard qui chaque matin enveloppait l'armée. De longues et froides nuits, troublées par le bruit des avalanches et des torrents roulant au fond des précipices, glaçaient les membres de ces hommes d'Afrique.

Cependant et le froid et la neige, et les précipices et les chemins non frayés, ne furent pas les plus grands obstacles. En suivant l'Isère, Annibal arrivait par le val Tarentaise au petit Saint-Bernard, qui, élevé seulement de 2250 mètres au-dessus de la mer, est le plus facile passage qu'il y ait dans toute la chaîne des hautes Alpes. Plusieurs fois les montagnards essayèrent de l'ar-

rêter. Un jour il se trouva en face d'un défilé gardé par les Allobroges et que dominaient dans toute sa longueur des rochers à pic couronnés d'ennemis : il fallut s'arrêter et camper. Heureusement les guides gaulois l'avertirent que la nuit les Barbares se retiraient dans leur ville. Avant le jour, Annibal occupa le défilé et les hauteurs avec des troupes légères. Il n'y en eut pas moins un sanglant combat et, pendant quelques heures, une horrible confusion. Les hommes, les chevaux, les bêtes de somme, roulaient dans les précipices; nombre de Carthaginois périrent. Toutefois l'armée passa, prit la ville et y trouva des vivres et des chevaux, qui remplacèrent ceux qu'on avait perdus.

Plus loin, une autre peuplade vint au-devant d'Annibal, portant des rameaux en signe de paix, et offrant des vivres, des otages et des guides. Il accepta, mais en prenant des mesures pour n'être point trompé. La cavalerie et les éléphants, dont la vue seule effrayait les Barbares, formèrent l'avant-garde; l'infanterie resta derrière, les bagages au centre. Le deuxième jour l'armée entra dans une gorge étroite où les montagnards l'attendaient, cachés dans le creux des rochers. Pendant toute une nuit, Annibal fut coupé de son avant-garde : ce fut la dernière attaque.

Après neuf jours de marche, il atteignit le sommet de la montagne et s'y arrêta deux jours pour faire reposer ses troupes. De là il leur montrait les riches plaines du Pô et, dans le lointain, le lieu où était Rome, la proie qu'il leur avait promise. La descente fut difficile : on rencontra dans un défilé un glacier recouvert par une neige nouvelle, et où les hommes et les chevaux restaient engagés. La gorge était d'ailleurs si étroite que les éléphants n'auraient pu passer : on perdit beaucoup de temps à leur creuser un chemin dans le roc. Enfin, le quinzième jour depuis son départ des bords du Rhône, il arriva par le val d'Aoste dans le voisinage du territoire des Insubriens, ses alliés. Le passage lui avait coûté près de la moitié de ses troupes : il n'avait plus

que 20 000 fantassins et 6000 cavaliers, mais il se trouvait en Italie, et ce qui lui restait de soldats étaient des hommes que rien ne pouvait plus effrayer.

8. Combat du Tessin (218). — A la nouvelle de cette marche audacieuse, le consul Scipion, qui se dirigeait vers l'Espagne, rebroussa chemin en toute hâte et accourut à la défense de la Cisalpine. Annibal le rencontra près du Tessin et lui livra un rude combat de cavalerie, où Scipion blessé aurait péri, si son fils, se jetant au-devant de lui, ne l'avait couvert de son bouclier. Ce combat obligea les Romains à repasser le Pô. Alors l'autre consul, Sempronius, qui menaçait Carthage et l'Afrique, renonça aussi à son expédition et vint rejoindre Scipion sur les bords de la Trébie.

9. Bataille de la Trébie (218). — Fier d'un léger succès remporté dans une escarmouche, il voulut, malgré son collègue, livrer bataille, pour ne pas laisser aux consuls de l'année suivante l'honneur de délivrer l'Italie. Un matin les Numides vinrent insulter son camp avant l'heure où les soldats prenaient leur repas : ceux-ci quittèrent tout pour courir à ces maraudeurs et se laissèrent attirer au-delà des eaux glacées de la Trébie, jusque dans une plaine où Annibal avait caché deux mille hommes dans un pli de terrain. Affaiblis par la faim, par le froid, par la fatigue, par la neige que le vent leur fouettait au visage, les Romains étaient à demi vaincus, quand ils vinrent heurter l'infanterie carthaginoise bien repue, bien reposée, les membres assouplis par l'huile, et qu'Annibal avait tenue jusqu'au dernier moment sous la tente ou devant de grands feux. Près de 30 000 Romains périrent; 10 000 seulement purent, avec Sempronius, gagner Plaisance en passant au travers des Gaulois d'Annibal. Comme au Tessin, ce général dut sa victoire à sa cavalerie, près de trois fois plus nombreuse que celle de l'ennemi.

La défaite du Tessin avait rejeté les Romains au-delà du Pô, celle de la Trébie les rejeta au-delà de l'Apennin : sauf Plaisance et Modène, la Cisalpine était perdue.

10. Annibal en Étrurie (217). — Cette seconde victoire décida les Gaulois cisalpins à rompre sans retour avec Rome. Ils accoururent en foule auprès d'Annibal, et, au printemps de l'année suivante, à la tête de 90 000 hommes, il franchit l'Apennin et pénétra en Étrurie. Mais il avait eu à traverser d'immenses marais où, pendant quatre jours et trois nuits, l'armée avait marché dans l'eau ou dans la vase. Grand nombre de soldats périrent. Annibal lui-même, monté sur son dernier éléphant, perdit un œil par les veilles, les fatigues et l'humidité des nuits.

11. Bataille de Trasimène (217). — Une armée romaine l'attendait sous les murs d'Arretium, commandée par un plébéien, Flaminius, auquel le peuple venait de donner le consulat, malgré les grands : aussi, pour faire annuler son élection, les augures déclaraient-ils qu'on ne voyait que présages sinistres. Flaminius ne tint nul compte de cette opposition religieuse et partit de la ville secrètement, sans avoir même accompli sur le mont Albain le sacrifice ordinaire.

Pour justifier ce mépris des lois et des dieux, il fallait une victoire. Le consul la chercha avec une imprudence présomptueuse et se laissa attirer par le rusé Carthaginois dans un vallon resserré entre le lac Trasimène et des collines qu'Annibal avait garnies de ses soldats. Quand les légions furent entrées, au milieu d'un épais brouillard, dans ce piége sans issue, les Numides, placés en embuscade, se jetèrent sur les derrières de l'armée, qui se trouva, comme à la Trébie, enveloppée de toutes parts. La bataille ne dura que trois heures, mais avec un tel acharnement, que les combattants ne s'aperçurent pas d'un tremblement de terre qui renversait en ce moment des montagnes. Flaminius fut tué avec 15 000 des siens, autant furent faits prisonniers, 10 000 s'échappèrent. Annibal n'avait perdu que 1500 hommes, presque tous Gaulois. Le lendemain, 4000 cavaliers envoyés par l'autre consul tombèrent encore au milieu de l'armée victorieuse (217).

12. Fabius le Temporiseur (217). — A Rome, après la Trébie, on avait dissimulé l'étendue du désastre; après Trasimène, on n'osa rien cacher. Le préteur Pomponius assembla le peuple et ne dit que ces mots : « Vous avez été vaincus dans un grand combat. » Rome ne s'abandonna point. On eut recours à l'autorité dictatoriale, et Fabius Maximus fut nommé *prodictateur :* c'était le chef de la noblesse. Pour plaire au peuple, les comices lui adjoignirent, comme maître de la cavalerie, un plébéien, Minucius. Ruiner le plat pays, suivre l'ennemi par les hauteurs, lui couper les vivres, le harceler sans cesse et le détruire en détail, mais refuser partout le combat, tel fut le plan de Fabius. Il était plus facile et plus sûr d'user Annibal que de le vaincre. Excepté les Gaulois, aucun peuple italien ne prenait encore parti pour Carthage : tous craignaient cette armée barbare, ramas de vingt nations. C'était une croyance populaire que les soldats d'Annibal se nourrissaient de chair humaine.

Fabius avait donc raison de temporiser : prolonger la guerre, c'était ruiner l'ennemi. Mais les alliés, en proie aux ravages des deux armées, souffraient cruellement, et les Romains se sentaient humiliés devant leurs sujets de n'accepter jamais le combat. Un jour Fabius réussit à enfermer Annibal dans un défilé : le Carthaginois était pris. Au milieu de la nuit, il fit chasser vers le haut de la montagne deux mille bœufs portant aux cornes des sarments enflammés. La vue de ces feux courant par la montagne, les cris des animaux qui beuglaient de douleur, inquiétèrent les soldats romains chargés de la garde du défilé, et leur firent croire que l'ennemi fuyait du côté où ils voyaient ces feux. Ils quittèrent leur poste, Annibal s'en empara aussitôt : il était sauvé. Dans le camp romain, on cria à la trahison : le peuple donna au maître de la cavalerie les mêmes pouvoirs qu'au dictateur. Minucius se hâta de provoquer Annibal, se fit battre et eût perdu toute son armée, si Fabius ne fût accouru pour le dégager. Il répara du moins son imprudence en reconnaissant hautement ses torts. Il déposa son commande-

ment et vint se replacer sous les ordres de Fabius, qu'il appela son sauveur et son père.

Quand le Temporiseur sortit de charge au bout de six mois, les affaires de la république semblaient se rétablir : en Espagne, où le sénat avait envoyé une armée, une foule de peuples passaient du côté des Romains; dans la Cisalpine, les Gaulois, satisfaits de se retrouver libres, oubliaient Annibal. Carthage en faisait autant : elle n'envoyait que quelques vaisseaux pirater sur les côtes italiennes, d'où les chassaient bien vite les flottes romaines de la Sicile et d'Ostie. Partout, excepté en face d'Annibal, Rome prenait l'offensive et ne souffrait point qu'on doutât un instant ni de sa puissance ni de sa fortune.

13. Bataille de Cannes (216). — Les consuls de l'année 216 n'étaient malheureusement pas faits pour s'entendre : Paul Émile était l'élu des patriciens, Varron appartenait au parti populaire. Le premier, élève de Fabius, voulait toujours différer; le second, toujours combattre. Comme le commandement alternait chaque jour entre les consuls, Varron conduisit l'armée si près de l'ennemi qu'une retraite fut impossible, et, le surlendemain, il fit dès le matin déployer devant sa tente le manteau de pourpre, signal du combat. Il avait 80 000 fantassins et 6000 cavaliers seulement, malgré le souvenir des trois batailles déjà perdues : sur une armée de 50 000 hommes, Annibal en avait 10 000. Ses forces n'étaient que la moitié de celles des consuls : il n'en avait pas moins amené ceux-ci sur le champ de bataille qu'il avait choisi, à Cannes, en Apulie, près de l'Aufidus, au milieu d'une plaine immense favorable à sa cavalerie et où le soleil, qui dardait ses rayons dans le visage des Romains, où le vent, qui portait la poussière contre leur ligne, devaient combattre pour lui.

Dans cette plaine unie, une embuscade semblait impossible : mais 500 Numides se présentèrent comme transfuges et durant l'action se jetèrent sur les derrières

de l'armée romaine. A Cannes, comme à Trasimène, comme à la Trébie, le plus petit nombre enveloppa le plus grand. Pour opposer plus de résistance à la cavalerie, Varron avait diminué l'étendue de sa ligne et augmenté sa profondeur. Par cette disposition, beaucoup de soldats devenaient inutiles. Annibal, au contraire, donna à son armée un front égal à celui de l'ennemi et la rangea en croissant, de manière que le centre, composé de Gaulois, dépassât la ligne de bataille. Derrière eux, les vétérans africains étaient formés en demi-cercle dont les extrémités allaient rejoindre les deux ailes. Les Romains attaquèrent les Gaulois avec furie. Mais ceux-ci, guidés par Annibal lui-même, reculèrent peu à peu jusque sur la seconde ligne, en arrière des ailes, qui, se repliant, enveloppèrent les légions. En même temps, les transfuges attaquaient par derrière, et Asdrubal, avec sa cavalerie réunie en masses profondes, exécutait sur l'infanterie romaine des charges à fond qui y portaient le désordre et le carnage. 70 000 Romains ou alliés restèrent sur le champ de bataille avec l'un des consuls, Paul Émile, ses deux questeurs, quatre-vingts sénateurs, des consulaires, et parmi eux Minucius, vingt et un tribuns légionnaires et une foule de chevaliers (2 août 216). Paul Émile, blessé, aurait pu échapper au carnage. Un des siens lui offrit un cheval pour fuir : il refusa. Annibal n'avait perdu que 5500 hommes, dont 4000 Gaulois. Le sang de ce peuple payait toutes ses victoires.

CHAPITRE X.

SUITE ET FIN DE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE (216-201).

1. Constance de Rome. — 2. Défection de Capoue. — 3. Annibal abandonné de Carthage. — 4. Efforts d'Annibal pour se créer lui-même des ressources. — 5. Siége de Syracuse (214-212). — 6. Première conquête de l'Espagne par les Romains (210-206). — 7. Prise de Capoue (211). — 8. Bataille du Métaure (207). — 9. Scipion passe en Afrique (204). — 10. Annibal quitte l'Italie (203). — 11. Bataille de Zama (202). — 12. Traité de paix (201). — 13. Retour de Scipion à Rome.

1. Constance de Rome. — « Laisse-moi prendre les devants avec ma cavalerie, disait à Annibal, le soir de la bataille, un de ses officiers, et dans cinq jours tu souperas au Capitole. » Mais jamais armée de mercenaires n'a sacrifié à son chef, même le plus aimé, un lendemain de victoire. Annibal d'ailleurs connaissait Rome. Il savait qu'elle ne serait pas abattue par cette défaite au point de devenir une proie facile. Il s'arrêta dans le sud de l'Italie pour décider la défection des peuples et des villes de cette région.

Rome, en effet, le premier moment de stupeur passé, retentit du bruit des préparatifs. Fabius prescrivit aux femmes de s'enfermer dans leurs demeures, pour ne point amollir les courages par leurs lamentations dans les temples ; à tous les hommes valides, de s'armer ; aux cavaliers, d'aller éclairer les routes ; aux sénateurs, de parcourir les rues et les places pour rétablir l'ordre, placer des gardes aux portes et empêcher que personne ne sortît. Pour en finir promptement avec la douleur, le deuil fut fixé à trente jours : on se croirait à Sparte. Les expiations religieuses ne furent pas oubliées, il y en

eut de cruelles. Deux vestales, convaincues d'avoir violé leurs vœux, furent mises à mort ; deux Gaulois et deux Grecs furent aussi enterrés vivants, selon que l'avaient prescrit les livres sibyllins.

Peu de jours après, on apprit qu'un Carthaginois, Carthalon, arrivait, avec les députés des prisonniers de Cannes, pour parler de paix et de rançon : un licteur courut lui interdire l'entrée du territoire romain. 10 000 légionnaires environ étaient au pouvoir d'Annibal : le sénat refusa de les racheter ; 3000 s'étaient sauvés : il ordonna qu'ils iraient servir en Sicile, sans solde ni honneurs militaires, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie. Mais, par un admirable esprit de conciliation, oubliant ses griefs contre Varron, le consul populaire, il sortit en corps au-devant de lui avec tout le peuple, et le remercia de n'avoir point désespéré de la république.

2. Défection de Capoue. — Cependant la fidélité des peuples du sud de l'Italie n'avait pas tenu devant tant de désastres : plusieurs passèrent à Annibal. Capoue même, qui se croyait l'égale de Rome et qui gémissait de n'être qu'une ville sujette, se donna à lui après avoir étouffé dans les bains publics tous les citoyens romains qui se trouvèrent dans ses murs.

3. Annibal abandonné de Carthage. — Mais ces nouveaux alliés donnaient aux Carthaginois peu de soldats et point d'argent : il avait donc, au milieu de son triomphe, grand besoin de secours, car Rome tenait sous les armes 200 000 combattants. Il renvoya à Carthage un de ses frères, qui répandit au milieu du sénat un boisseau d'anneaux d'or enlevés, disait-il, aux chevaliers romains morts sur le champ de bataille. A mesure que cette guerre devenait plus implacable, Hannon s'en effrayait davantage. De quelque côté que se tournât la victoire, il voyait un maître et Carthage perdant sa liberté, si Annibal triomphait, son indépendance, s'il était vaincu. Aussi répondit-il : « Puisque Annibal a remporté une si grande victoire, il n'a pas besoin d'assis-

tance. » On ne lui envoya, en effet, que des secours insignifiants.

4. Efforts d'Annibal pour se créer lui-même des ressources. — Réduit à ses seules forces, il agita le monde autour de lui pour le soulever contre Rome. Il fomenta des troubles en Sardaigne et en Sicile, appela ses frères d'Espagne avec la puissante armée qu'ils y avaient formée, conclut une alliance avec le roi Philippe de Macédoine, et tenta d'enlever Naples. Mais rien ne lui réussit : Philippe fut contenu et rejeté des bords de l'Adriatique dans son royaume par des forces que le sénat envoya rapidement contre lui; les Scipions, en Espagne, fermèrent à Asdrubal et à Magon, par des victoires, la route de la Gaule. En Italie, les Romains, devenus plus circonspects, revinrent au plan de Fabius : ils réduisirent Annibal à faire une guerre de siéges, où il ne pouvait plus frapper de ces grands coups qui ébranlaient l'Italie et Rome. Devant Nole, Marcellus lui fit même éprouver un échec et lui tua 2000 hommes.

5. Siége de Syracuse (214-212). — En Sicile pourtant les menées d'Annibal parurent quelque temps réussir. Le sage Hiéron, le fidèle allié de Rome, était mort. Son successeur fut tué dans une émeute : on proclama la république et l'on entra dans l'alliance de Carthage. Mais Marcellus, qu'on surnommait l'épée de Rome, comme Fabius en était le bouclier, accourut aussitôt assiéger Syracuse. Cette ville semblait inexpugnable, grâce à la force de ses murailles et à sa position avantageuse, et de plus elle avait Archimède. Ce grand géomètre couvrit les murs de machines nouvelles qui lançaient au loin d'énormes quartiers de roc. Si les vaisseaux romains approchaient du rempart, une main de fer les saisissait, les enlevait et les laissait retomber avec fracas au fond de la mer, où ils s'abîmaient; s'ils se tenaient au large, des miroirs ardents y portaient l'incendie. Le proconsul désespéra d'emporter de vive force une place si bien défendue : il attendit avec une patience digne de Fabius qu'une trahison ou une surprise la lui

livrât. L'occasion ne se présenta qu'en 212. Durant une fête qui tenait le peuple tout occupé dans l'intérieur de la ville, les murs furent escaladés. Archimède, que Marcellus aurait voulu épargner, fut tué par un soldat. L'illustre savant ne s'était pas même aperçu de la prise de la ville, tant il était absorbé dans l'étude de ses problèmes. Agrigente tomba comme était tombée Syracuse, et en 210 les Carthaginois quittèrent la Sicile pour la dernière fois.

6. Première conquête de l'Espagne par les Romains (210-206). — Ce succès en Sicile fut d'abord compensé par un grand revers en Espagne. Deux Scipions, Cneus et Cornelius, y luttaient depuis 218 contre toutes les forces des Carthaginois. En 212 ils succombèrent, et l'Espagne sembla perdue. Elle fut reconquise par Publius Scipion, fils de Cornelius. C'était un jeune homme, mais qui avait déjà attiré sur lui les regards du peuple par son maintien grave, sa piété et son courage. On le voyait passer de longues heures dans le temple de Jupiter, comme s'il était en relation avec les dieux, et on parlait de ses visions nocturnes, des inspirations qu'il recevait d'en haut. Au combat de la Trébie, il avait sauvé la vie à son père blessé en le couvrant de son bouclier et en le défendant seul contre les ennemis. Après Cannes, il avait contraint, le poignard sur la gorge, un Metellus et d'autres jeunes nobles à jurer qu'ils n'abandonneraient pas l'Italie. A vingt-deux ans, il se mit sur les rangs pour l'édilité. Les tribuns objectaient sa jeunesse : « Je suis assez âgé, dit-il, si les Romains veulent m'élire. » A vingt-quatre ans, personne ne se présentant pour le commandement de l'Espagne, il le demanda, bien qu'il n'eût pas l'âge, et fut élu avec enthousiasme. Il habituait déjà le peuple à le regarder comme au-dessus des lois.

A peine arrivé en Espagne, il médita une entreprise qui attirât sur lui tous les regards. Carthagène, l'arsenal et le trésor des Carthaginois dans la péninsule, était défendue par une forte citadelle et par de hautes murailles, couverte par la mer et un étang : aussi passait-elle pour

imprenable. Scipion l'attaqua en plein jour, au moment où l'ennemi l'attendait le moins, et l'enleva dès le premier assaut. La ville renfermait tous les ôtages que les Carthaginois avaient exigés des Espagnols. Scipion les traita avec bonté, donnant à tous des présents, même aux enfants : aux garçons des épées, aux filles des bracelets, puis il les renvoya vers leurs proches. Une conduite si différente de celle des généraux de Carthage valut à Scipion la reconnaissance de ces peuples : ils passèrent en foule de son côté. Les Romains paraissaient aux Espagnols des libérateurs bien plus que les Carthaginois aux Italiens : ils ne l'étaient pas plus les uns que les autres. Ainsi secondé, Scipion battit Asdrubal, qu'il laissa pourtant échapper et qui passa les Pyrénées avec une armée qu'il refit en Gaule. Quant aux autres généraux carthaginois, il les contraignit de reculer jusqu'à Gadès (Cadix) ; il leur enleva même cette ville. Les Carthaginois chassés d'Espagne, il songea à les aller chercher en Afrique, et, pour se ménager d'avance des alliés sur ce continent, il osa se rendre seul à la cour de Syphax, roi des Numides, qu'il essaya de gagner aux intérêts de Rome.

7. Prise de Capoue (211). — A ces succès en Espagne et en Sicile répondaient d'autres succès en Italie. Rome était bien décidée à tirer de Capoue une éclatante vengeance, à punir sans pitié la ville qui avait la première donné le signal de la défection. En 211 elle fut enveloppée par les légions. Annibal, qui venait de prendre Tarente, accourut pour la sauver, mais il trouva les retranchements si forts, les généraux si réservés, que, pour délivrer la ville, il conçut l'audacieuse pensée d'enlever Rome elle-même par surprise. Il laisse dans son camp les feux allumés, et, précédé de ses Numides, qui éclairent sa marche et arrêtent tous les courriers, il avance par le Samnium. Les voies Appienne et Latine sont plus courtes, mais plus fréquentées, et il veut arriver avant qu'on sache qu'il est parti : ou Rome sans défense, succombera, ou Appius, rappelé de Capoue au

secours de la capitale, se fera battre en chemin; s'il ne prend que la moitié de ses troupes, pour ne pas abandonner le siége, Annibal écrasera plus facilement le secours, ou le laissera passer pour courir au camp et l'emporter. Dans tous les cas, Capoue sera délivrée. Tout était compté dans ce plan, excepté la constance romaine.

Quand Annibal parut, le sénat ne rappela pas une cohorte; le peuple entier courut aux murailles, et deux légions nouvelles qu'on exerçait dans la ville sortirent audacieusement à la rencontre de l'ennemi. Le coup sur Rome était manqué : mais sans doute Appius arrivait? Annibal attendit cinq jours, en répandant autour de la ville une effroyable dévastation. Quand, suivant ses calculs, il crut Appius à moitié chemin de Rome, il précipita son retour sur Capoue par la route la plus courte (la voie Latine), laissant les consuls et leurs recrues s'enorgueillir de le voir fuir devant eux. Mais les Romains n'avaient pas lâché leur proie : Appius était resté dans ses lignes! Au moins il se vengea sur ceux qui le suivaient : une nuit il surprit leur camp et en tua un grand nombre, puis il s'enfuit jusqu'à Rhegium, pour ne pas entendre les cris de détresse de la ville qu'il n'avait pu sauver.

Capoue ouvrit ses portes. Le châtiment fut terrible : soixante-dix sénateurs périrent sous les verges et la hache, trois cents nobles furent condamnés aux fers; tout le peuple fut vendu; la ville et son territoire furent déclarés propriété romaine. Quelques sénateurs auraient voulu effacer jusqu'au dernier vestige de cette cité qui avait rêvé la domination de l'Italie. Atella et Calatia eurent le même sort.

8. Bataille du Métaure (207). — Depuis ce revers Annibal fut cerné dans le midi de l'Italie et, malgré des prodiges d'habileté, perdit chaque année du terrain. Il n'était jamais battu, et, toutes les fois qu'il rencontrait des légions, il comptait un succès de plus. Mais ces victoires restaient stériles, parce que Rome remplaçait par des troupes plus nombreuses celles qui avaient été vain-

cues, tandis que lui, laissé par Carthage sans secours, il s'épuisait par ses triomphes mêmes. En 208 le bouillant Marcellus, attiré dans une embuscade, y périt avec ses principaux officiers. En 207 ce fut Rome même qui faillit périr : elle se trouva du moins dans le plus grand péril où cette guerre l'eût encore placée.

Asdrubal, que Scipion avait laissé sortir d'Espagne, avait suivi la route tracée par son frère à travers la Gaule et franchi les Alpes. Il arrivait avec une armée de 60 000 hommes. Annibal se porta à sa rencontre jusqu'à Canusium, dans l'Apulie, et attendit dans un camp retranché qu'il lui envoyât des nouvelles certaines de sa marche. Si les deux généraux carthaginois se réunissaient, la lutte était finie. Le sénat plaça entre eux 100 000 légionnaires qu'il partagea entre les consuls Livius et Néron. Asdrubal envoya bien à son frère des Numides porteurs de ses dépêches, mais ses messagers tombèrent dans les avant-postes de Néron. Celui-ci prit alors la résolution la plus hardie de cette guerre : il choisit 7000 hommes d'élite, traversa toute l'Italie centrale en six jours, et rejoignit Livius sur les bords du Métaure. Il entra de nuit dans le camp, mais, au réveil des troupes, les trompettes sonnèrent deux fois : Asdrubal reconnaît à ce signe que les deux consuls sont réunis, il croit son frère vaincu, tué peut-être, et toutes les forces de Rome rassemblées contre lui. Il fuit, ses guides l'égarent, puis l'abandonnent; les consuls l'atteignent, et il est obligé de recevoir la bataille dans un poste désavantageux. 56 000 hommes avec leur général restèrent sur le champ de bataille : c'étaient les représailles de Cannes (207).

La nuit même qui suivit le combat, Néron se mit en route, et le treizième jour après son départ il rentrait dans ses lignes. La tête d'Asdrubal jetée dans le camp de son frère apprit à celui-ci la ruine de ses dernières espérances. « Je reconnais là, dit-il amèrement, la fortune de Carthage. » Alors il se renferma dans le Bruttium : il y tint cinq années encore.

9. Scipion passe en Afrique (204). — Pour arracher d'Italie ce formidable capitaine, il fallait attaquer Carthage elle-même. Scipion demanda au sénat l'autorisation de passer en Afrique. Le vieux Fabius s'opposa vainement à ce qu'il appelait une témérité. Les Italiens étaient las de voir s'éterniser la guerre : ils donnèrent à Scipion une flotte et une armée. Le consul partit de Lilybée avec 30 000 hommes.

Les Romains comptaient sur les rois de Numidie, Syphax et Massinissa. Mais le premier venait d'être gagné par Carthage, qui lui avait donné en mariage la belle Sophonisbe, fille d'Asdrubal et la fiancée de Massinissa. Celui-ci, resté fidèle à l'alliance de Rome, avait été dépouillé de la couronne de ses pères et forcé de fuir dans le camp romain. Scipion l'y reçut avec honneur, car ce fugitif était le meilleur cavalier de l'Afrique. La première campagne ne fut marquée par aucun acte éclatant. L'année suivante Scipion surprit deux camps ennemis formés de huttes de jonc et de paille : 58 000 hommes périrent dans les flammes. Une nouvelle défaite réduisit Syphax à se rendre. Massinissa voulait prendre Sophonisbe pour épouse, mais Scipion, se souvenant qu'elle avait détaché Syphax du parti de Rome, exigea que la Carthaginoise lui fût livrée : Massinissa lui envoya comme présent nuptial une coupe de poison.

10. Annibal quitte l'Italie (203). — Ces importants succès rendaient à Scipion l'appui de tous les Numides, et Carthage, menacée, se décida à rappeler Annibal. Il fit à l'Italie de sanglants adieux : tous les soldats italiens qui refusèrent de le suivre furent égorgés. En abordant sur la côte d'Afrique, le premier objet qu'il aperçut fut un tombeau : il y vit un présage funeste.

11. Bataille de Zama (202). — Les deux armées se trouvèrent en présence à Zama. Avant de livrer cette bataille solennelle, Annibal crut devoir demander la paix. Scipion refusa. La paix sans une défaite d'Annibal aurait été sans gloire et sans durée. Tout ce qu'enseignaient l'art de la guerre et une vieille expérience fut de

part et d'autre appliqué (19 octobre 202). Du côté d'Annibal, plus de ces ruses auxquelles s'étaient laissé prendre tant de consuls, mais d'admirables dispositions : sur ses ailes, les plus mauvaises troupes, pour occuper les Numides et les entraîner à leur poursuite loin du champ de bataille ; en avant-garde, une ligne formidable de quatre-vingts éléphants ; derrière, ses mercenaires gaulois et ligures, pour émousser les épées romaines et rompre l'ordonnance des légions ; au corps de bataille, les Carthaginois et les Africains, pour tomber sur les Romains troublés et fatigués par un premier combat ; enfin, à un stade en arrière, ses vieilles bandes d'Italie, ses soldats les plus dévoués, tenus en réserve pour achever la victoire ou le suivre dans sa retraite et l'accompagner à Carthage, afin qu'il n'y rentrât pas désarmé. Mais Scipion avait ménagé entre ses manipules des intervalles où les éléphants s'engagèrent, criblés de traits par les vélites. Les mercenaires, rompus et rejetés sur la seconde ligne, y portèrent le désordre, tandis que Scipion arrêtait ses soldats, rétablissait les rangs, et les lançait à ce second combat avec l'ordre qu'ils auraient eu au sortir d'un camp. Durant ce choc terrible, Lælius et Massinissa, au lieu de se laisser em-

Scipion l'Africain[1].

1. D'après l'*Iconographie romaine* de Visconti. On voit sur ce buste, au front, une double blessure en croix.

porter à la poursuite des cavaliers ennemis, avaient ramené leurs Numides sur l'arrière-garde : Annibal était à son tour enveloppé. Il s'enfuit de ce champ de bataille où il laissait 20 000 de ses soldats.

12. Traité de paix (201). — Annibal rentra dans Carthage trente-cinq ans après en être sorti, mais il y rentrait vaincu, et lui-même conseilla la paix.

Scipion ne demanda pas qu'on lui livrât son grand adversaire; il fixa les conditions suivantes : Carthage renoncera à tout ce qu'elle possède hors de l'Afrique, elle ne fera aucune guerre sans la permission du peuple romain, payera en cinquante ans une contribution de 10 000 talents (environ 54 millions de francs), livrera enfin tous ses éléphants et toutes ses galères, excepté dix.

Ces conditions furent acceptées. Les Carthaginois remirent à Scipion cinq cents galères : il les fit brûler. Quand il fallut payer le premier terme du tribut, les sénateurs de Carthage éclatèrent en gémissements ; seul, Annibal se prit à rire, et, comme un d'eux s'en étonnait : « Si l'on pouvait lire dans les âmes comme avec les yeux du corps, répondit le grand homme, vous verriez bien que ce rire est un signe de désespoir, non pas de joie; et cependant il est plus raisonnable que vos larmes. J'aurais compris ces pleurs le jour où l'on nous ôta nos armes, où l'on brûla nos vaisseaux, le jour où Carthage se trouva livrée, sans force et sans défense, aux haines des Africains : mais alors pas un de vous n'a gémi. Et maintenant qu'il vous faut prendre sur vos biens pour payer le tribut, vous pleurez! Ah! vous verrez trop tôt, je le crains bien, que ce qui arrache aujourd'hui tant de larmes est le moindre de nos malheurs. »

Scipion rendit à Massinissa son royaume de Numidie, mais, ne voulant pas le faire trop puissant, il restitua au fils de Syphax une partie des provinces qu'avait possédées son père. Celui-ci, conduit à Rome, suivit le char triomphal du vainqueur et mourut peu de temps après.

13. Retour de Scipion à Rome. — Ce triomphe fut le plus magnifique que Rome eût encore vu. Scipion apportait au trésor 123 000 livres pesant d'argent, à Rome, la domination du monde. En effet, Carthage tombée et Annibal vaincu, il n'y avait plus de puissance capable d'arrêter les Romains : aussi le peuple, dans sa joie, offrit au vainqueur le consulat et la dictature à vie : il ne prit que le surnom d'Africain.

CHAPITRE XI.

CONQUÊTES EN ORIENT; RÉDUCTION DE LA MACÉDOINE ET DE LA GRÈCE EN PROVINCES.

1. État de l'Italie et des régions de l'Occident après la seconde guerre punique. — 2. Déclaration de guerre à Philippe, roi de Macédoine (200). — 3. Victoire de Flamininus à Cynoscéphales (197). — 4. Flamininus proclame la liberté des Grecs (196). — 5. Fierté du roi de Syrie, Antiochus. — 6. Annibal à Carthage, puis auprès d'Antiochus. — 7. Combat des Thermopyles (191). — 8. Les Romains en Asie; bataille de Magnésie (190). — 9. Défaite des Galates (189). — 10. Soumission des Étoliens (189). — 11. Ruine ou affaiblissement de tous les États en Grèce et en Asie. — 12. Secrets préparatifs de Philippe. — 13. Mort de Philopœmen et d'Annibal (183). — 14. Faiblesse de tous les États. — 15. Mort de Philippe de Macédoine; Persée. — 16. Troisième guerre de Macédoine (172-168). — 17. Bataille de Pydna (168). Sort de Persée et de la Macédoine. — 18. Triomphe de Paul Émile. — 19. Terreur des rois après la chute de Persée. — 20. Exécutions en Grèce. — 21. Soulèvements en Macédoine (152); ce pays est réduit en province romaine (143). — 22. Réduction de la Grèce en province romaine (146).

1. État de l'Italie et des régions de l'Occident après la seconde guerre punique. — Les plaies de la guerre se ferment vite chez les peuples victorieux. Dès l'an 206, après la bataille du Métaure, le sénat avait rappelé les laboureurs dans les campagnes et diminué l'effectif des armées, pour laisser plus de bras à l'agriculture. Des colonies envoyées dans la Campanie et le Bruttium, des distributions de terres aux vétérans de Scipion, dans la Lucanie et dans la Pouille, avaient repeuplé les solitudes faites par la guerre, et des terres données aux créanciers de l'État avaient éteint les dettes publiques.

Aucun danger ne semblait menacer l'avenir, car Rome était sortie plus forte de la terrible épreuve de la seconde guerre punique, et autour d'elle il n'y avait que faiblesse. La chute de Carthage lui avait livré tout l'Occident. En Afrique, elle n'a qu'à laisser agir la haine

jalouse de Massinissa, et jamais Carthage ne se relèvera de Zama. En Espagne, les légions auront bientôt à combattre leurs anciens alliés, mais cette guerre ne sera, pendant trois quarts de siècle, qu'une rude école pour les soldats et un moyen de fortune pour les généraux. Quant à la Gaule, Rome se souvient trop des tumultes gaulois pour risquer sa fortune dans ce chaos barbare et redoutable. De ce côté, elle se tiendra, un siècle et demi, sur une prudente défensive. La Germanie n'est pas encore découverte. Restent, il est vrai, les Cisalpins, danger sérieux, quoique les terreurs de Rome l'exagèrent, guerre laborieuse et ingrate, qui usera bien des consuls et bien des armées, mais où l'on ne trouvera point à gagner ces brillantes victoires et ces ambitieux surnoms dont les généraux romains sont maintenant si avides. Au sud comme à l'ouest et au nord de l'Italie, il n'y a donc pour longtemps rien de grand à accomplir : aussi le sénat en détourne-t-il ses regards, pour les porter sur l'Orient, où sont de vastes monarchies et d'immenses richesses mal défendues.

2. Déclaration de guerre à Philippe, roi de Macédoine (200). — Le vainqueur de Zama était à peine descendu du Capitole, que le sénat vint annoncer une nouvelle guerre contre la Macédoine. Tout d'une voix, les centuries la repoussèrent. On avait assez de gloire et de combats, on voulait du repos. Mais le consul rappela l'alliance du roi avec Carthage, ses attaques contre les villes libres de Grèce et d'Asie : « Athènes, dit-il, sera une nouvelle Sagonte, et Philippe un autre Annibal. » Le peuple céda.

Philippe V de Macédoine[1].

3. Victoire de Flamininus à Cynoscéphales (197). — La guerre fut d'abord mal conduite, et deux campagnes

1. Tête de Philippe V, père de Persée, d'après une monnaie.

restèrent sans résultat. Les Romains, pressés d'en finir, élèvent alors au consulat Flamininus, malgré son jeune âge et bien qu'il n'eût encore exercé que la questure : mais sa réputation avait devancé ses services. La discipline rétablie dans l'armée, il attaqua les Macédoniens campés dans une position presque inexpugnable, les battit et s'ouvrit l'entrée de la Thessalie. Au lieu de revenir, comme ses prédécesseurs, perdre l'hiver en Épire, il prit ses quartiers dans la Grèce centrale et, par son éloquence, gagna la ligue achéenne ; par son adresse, les Béotiens. Ceux-ci hésitaient à se déclarer pour lui : Flamininus leur demande une conférence. Les magistrats sortent à sa rencontre avec les principaux Thébains. Il s'avance presque seul, parle à chacun des députés, les flatte, les distrait. Tout en causant, il arrive aux portes et les mène jusqu'à la place publique, entraînant après lui tout ce peuple avide de voir un consul et d'entendre un Romain qui parle si bien leur langue. Mais deux mille légionnaires suivaient à quelque distance : tandis que Flamininus tient la foule sous le charme, ils s'emparent des portes et des murs; Thèbes était prise.

Titus Quinctius Flamininus [1].

Au retour du printemps, il alla chercher le roi en Thessalie, à la tête de 26 000 hommes, dont 8000 étaient Grecs. Philippe n'avait pu réunir 25 000 soldats qu'en enrôlant des enfants de seize ans. La bataille se livra dans une plaine parsemée de collines nommées les *Têtes de chien* (Cynoscéphales). L'action fut si vite engagée, que Philippe n'eut ni le temps ni les moyens de ranger sa phalange. Sur ce terrain accidenté, elle perdait sa force avec son unité. En peu de temps elle fut rompue par le choc des éléphants que les Romains avaient amenés, par une attaque dirigée sur ses derrières, et par la pression inégale des légionnaires, qui tour à tour attaquaient et reculaient. Huit mille Macédoniens restèrent sur le champ de bataille.

1. Tête de T. Q. Flamininus d'après un statère frappé en Macédoine.

Philippe, n'ayant plus d'armée, demanda à traiter. Flamininus lui accorda la paix, mais à de dures conditions. Il dut renoncer à toutes ses conquêtes hors de la Macédoine, réduire sa flotte à cinq vaisseaux, son armée à 500 hommes, enfin donner en otage son jeune fils Démétrius.

4. Flamininus proclame la liberté des Grecs (196). — Flamininus alors se rend à Corinthe. On célébrait les jeux isthmiques : la Grèce entière y était accourue. Tout à coup un héraut réclame le silence et lit un décret qui se terminait ainsi : « Tous les Grecs d'Europe et d'Asie sont libres. » Une joie immense éclata à ces paroles. Deux fois l'assemblée se fit répéter le décret, et Flamininus faillit périr étouffé sous les fleurs et les couronnes (196). Les Grecs ne savaient pas encore ce que coûtait le protectorat des Romains, ce que valait cette liberté donnée par l'étranger, qui affranchissait la Grèce de toute domination, mais aussi y brisait toute force en interdisant toute confédération.

5. Fierté du roi de Syrie, Antiochus. — Le désintéressement de Rome était peu sincère : la crainte seule l'avait inspiré. Antiochus, roi de Syrie, prenait une attitude menaçante. Ce prince, qui se faisait appeler *grand* et qui pouvait le paraître, grâce aux illusions de l'éloignement, n'aspirait à rien moins qu'à l'empire de l'Asie. Le sénat lui demanda compte de ses armements : « Je ne me mêle pas, répondit-il aux envoyés romains, de ce que vous faites en Italie : ne vous occupez pas de ce que je fais en Orient. » L'arrivée d'Annibal à sa cour décida la guerre.

6. Annibal à Carthage, puis auprès d'Antiochus. — Ce grand homme venait d'être contraint à l'exil par les rancunes de Rome. En quelques années de paix, il avait accompli à Carthage une suite de réformes qui allaient régénérer cette ville et lui rendre le moyen de recommencer la lutte. Le sénat demanda sa tête. Il s'enfuit auprès d'Antiochus.

« Donnez-moi 11 000 hommes et cent vaisseaux, dit-il

au roi, et je soulève l'Italie et le monde.» Mais des courtisans jaloux décidèrent Antiochus à se défier du génie d'Annibal. Il repoussa ses conseils et s'abandonna aux mensongères promesses des Étoliens, qui s'engagèrent à lui livrer la Grèce, s'il voulait seulement s'y montrer.

7. Combat des Thermopyles (191). — Antiochus débarqua en Grèce avec 10 000 hommes, et commença par perdre un hiver à Chalcis dans les plaisirs. Le sénat eut le temps d'achever ses préparatifs, et, au printemps, les légions romaines, sous le commandement du consul Acilius Glabrion, parurent en Thessalie.

Antiochus se porta aux Thermopyles pour l'arrêter, comptant faire mieux que Léonidas. Caton, alors lieutenant d'Acilius, après avoir été consul, surprit et culbuta les Étoliens, qui gardaient le sentier d'Éphialte. Antiochus s'enfuit à Élatée, puis à Chalcis, enfin à Éphèse. Là seulement il retrouva sa sérénité, mais il la retrouva tout entière : il regardait comme impossible que les Romains vinssent l'attaquer en Asie. Annibal seul s'étonnait qu'ils ne fussent pas encore arrivés.

8. Les Romains en Asie; bataille de Magnésie (190). — La flotte royale fut d'abord détruite en deux batailles qui donnèrent à Rome l'empire de la mer Égée. Les légions, conduites par le consul Lucius Scipion, à qui son frère l'Africain servait de lieutenant, passèrent l'Hellespont sans trouver d'obstacles et rencontrèrent Antiochus avec sa dernière armée à Magnésie. En quelques instants 52 000 Syriens furent tués ou pris : le consul perdit seulement 350 hommes. Antiochus implora la paix. Les Romains l'obligèrent à livrer plusieurs provinces et ses éléphants de guerre à son ennemi le roi de Pergame, fixèrent au mont Taurus la limite de ses États, ce qui lui enlevait toute l'Asie Mineure, et ruinèrent pour longtemps ses finances en lui imposant une contribution de 180 millions (190). Le frère de Scipion l'Africain rapporta de cette guerre le surnom d'Asiatique.

9. Défaite des Galates (189). — Il ne restait plus dans l'Asie Mineure qu'un peuple digne de se mesurer

avec les Romains : les Gallo-Grecs ou Galates. D'origine gauloise, ils s'étaient établis vers la fin du troisième siècle dans le vaste territoire qui s'étend autour des monts Olympe et Magaba, entre la Phrygie et la Cappadoce, et s'étaient fait redouter de tous leurs voisins. A force d'étendre leurs pillages, ils avaient amassé de telles richesses, qu'un de leurs chefs fit annoncer dans toute l'Asie Mineure qu'il tiendrait table ouverte pendant une année entière, et il avait fait ce qu'il avait promis.

Manlius Vulso, successeur de l'Asiatique, voulut briser ce renom d'invincibles, saisir ces richesses et revenir, lui aussi, à Rome avec l'éclat d'une victoire. Les Galates ne se doutaient point de l'attaque dont ils étaient menacés. A l'approche du consul, ils se retirèrent sur les hauteurs avec leurs femmes et leurs enfants. Mais, comme ils ne s'étaient point pourvus d'armes de jet, les Romains purent aisément en faire de loin un grand massacre. Vaincus pour ainsi dire sans combat, ils demandèrent à traiter. Manlius ne leur imposa ni tribut ni clause honteuse (189), mais les obligea de rendre toutes les terres qu'ils avaient enlevées aux alliés du sénat.

10. Soumission des Étoliens. — La même année, Fulvius attaquait Ambracie, comme Manlius avait attaqué les Galates, sans déclaration de guerre, forçait les Étoliens à payer 500 talents et à reconnaître l'empire et la majesté du peuple romain.

11. Ruine ou affaiblissement de tous les États en Grèce et en Asie. — Cette double exécution accomplie, les deux généraux entrèrent en Italie, et pas un légionnaire ne resta dans la Grèce ou en Asie : de tant de conquêtes Rome ne gardait pas un pouce de terre. Mais, en se retirant après avoir abaissé tout ce qui avait quelque force, la Macédoine, les Étoliens, la Syrie et les Galates, les légions laissaient derrière elles dans toutes les villes, dans tous les États, un parti dévoué qui faisait pour le sénat la police de l'Orient.

12. Secrets préparatifs de Philippe. — Le roi de Macédoine ne pouvait se résigner à sa défaite. Il n'osait

rien entreprendre dans la Grèce, trop voisine de l'Italie, mais il espéra que des conquêtes en Thrace feraient moins de bruit, et il s'empara d'Ænos et de Maronée. Dénoncé aussitôt par Eumène, de Pergame, il vit arriver trois commissaires romains qui le firent comparaître devant eux comme un accusé ordinaire et qui prononcèrent contre lui. Après un pareil affront, il n'y avait plus qu'à préparer en secret une guerre nouvelle. Amasser de l'argent, accroître la population de son royaume, se ménager l'alliance des Barbares voisins du Danube et l'appui des Thraces : tels furent dès lors ses soins continuels.

Eumène IV[1].

13. Mort de Philopœmen et d'Annibal (183). — Le sénat suivait d'un œil attentif tous les mouvements de cette sourde colère et, pour en diminuer le danger, il songea à se défaire de deux hommes qui le gênaient en Orient : Philopœmen en Grèce, Annibal en Asie. Flamininus accepta la honteuse mission de délivrer le peuple roi de ces deux vieillards. Il passa d'abord par Messène. Aussitôt après son départ, une sédition y éclata contre les Achéens. Malgré son âge et une maladie récente, Philopœmen fit 17 lieues en un jour pour étouffer l'insurrection, mais, dans une rencontre avec les Messéniens, il tomba de cheval, fut pris et condamné à boire la ciguë (183). Lycortas, son ami, le vengea sur ceux qui l'avaient fait périr, et la Grèce entière lui fit de magnifiques funérailles : Polybe porta l'urne qui renfermait les cendres du héros. — Annibal périt la même année. Il s'était retiré auprès du roi de Bithynie, Prusias, et avait fait préparer à sa maison sept issues secrètes. Quand il voulut fuir au bruit de l'arrivée de Flamininus, elles étaient toutes gardées. « Délivrons, dit-il, les Romains de leurs terreurs. » et il

1. Tête laurée d'Eumène IV d'après un tétradrachme.

prit un poison violent qu'il portait toujours sur lui.

14. Faiblesse de tous les États. — Ces deux grands hommes de moins dans le monde, il semblait que Rome ne dût plus trouver que des haines impuissantes. Le roi de Syrie, Antiochus, avait péri, lapidé par son peuple dont il pillait les temples pour s'acquitter envers les Romains (187), et Séleucus, son successeur, passa les onze années de son règne à ramasser l'argent du tribut. Sous la tyrannie d'Épiphane et la minorité de Philométor, l'Égypte s'affaiblissait. Massinissa, l'ami de Rome, venait d'enlever une province aux Carthaginois, et ceux-ci n'avaient osé que se plaindre. L'Espagne paraissait soumise; en Italie, la Cisalpine l'était.

15. Mort de Philippe de Macédoine; Persée. — Philippe seul restait donc menaçant : il se faisait lire chaque jour son traité avec Rome pour nourrir son ressentiment; il s'alliait aux Bastarnes, barbares des bords du Danube qu'il voulait précipiter sur l'Italie; il comptait soulever la Grèce et appeler tous les rois à la liberté. Pendant qu'il méditait ces vastes desseins, les sénateurs lui renvoyèrent son fils Démétrius, qu'ils avaient gagné à leur politique et qui se plaça naturellement à la tête du parti romain. Ceux qui voulaient la guerre avaient pour chef un frère aîné de ce prince, Persée, qui, né d'une femme de basse naissance craignait que Philippe ne laissât sa couronne à Démétrius. Pour perdre ce rival, Persée l'accusa d'avoir tenté de l'assassiner, et le malheureux père condamna son fils à mort (181). La douleur le conduisit bientôt lui-même au tombeau (179).

Persée ne découvrit pas tout d'abord sa haine contre Rome : il renouvela le traité conclu avec Philippe, mais durant six années il travailla à augmenter ses forces, réunit une armée de 40 000 bons soldats, s'allia au roi de Thrace, Cotys, à celui d'Illyrie, Gentius. Les princes de l'Asie et même les Rhodiens faisaient des vœux pour lui; le sénat de Carthage reçut, la nuit, ses ambassadeurs, enfin, 30 000 Bastarnes qu'il avait pris à sa solde approchaient de l'Adriatique, et le

bruit de leur marche jetait déjà la terreur en Italie.

16. Troisième guerre de Macédoine (172-168). — Eumène, le roi de Pergame, se hâta de courir à Rome dénoncer ces préparatifs. A son retour, des gens apostés se jetèrent sur lui près du temple de Delphes et le laissèrent pour mort sur la place. On accusa le roi de Macédoine d'avoir préparé ce guet-apens, et le sénat lui demanda des explications. Persée ayant répondu avec colère, la guerre lui fut déclarée (172).

Persée[1].

17. Bataille de Pydna (168). — Les commencements n'en furent pas heureux pour Rome: Persée battit deux fois le consul Licinius et ferma pendant quatre ans aux légions l'entrée de la Macédoine. Il fallut envoyer contre lui Paul Émile. Ce vieux et rude capitaine remit en honneur dans l'armée la discipline, la vigilance et les exercices militaires. Il ôta aux sentinelles leur bouclier pour les rendre plus attentives. On laissait les gardes avancées tout le jour sous les armes : il les fit relever le matin et à midi, pour que l'ennemi trouvât toujours aux avant-postes des troupes fraîches et reposées.

Cependant les Romains avaient franchi les monts Cambuniens, et Persée avait reculé jusque sous les murs de Pydna. Une plaine s'étendait en avant de la ville :

1. Buste du musée du Louvre.

c'était un champ de bataille excellent pour la phalange, il résolut d'y combattre. Dàns la nuit qui précéda l'action, une éclipse de lune alarma les Macédoniens ; par l'ordre de Paul Émile, le tribun Sulpicius Gallus avait d'avance prédit et expliqué aux légionnaires ce phénomène. Quelques jours auparavant l'armée souffrait de la soif : le consul, guidé par la direction des montagnes, avait fait creuser dans le sable, et on avait trouvé de l'eau en abondance. Les soldats croyaient leur chef inspiré des dieux et demandaient à grands cris le combat. Mais, enfermé entre la mer, une armée de 45 000 hommes et des montagnes impraticables pour lui s'il était vaincu, Paul Émile ne voulait rien donner au hasard ; ce ne fut qu'après avoir fait de son camp une forteresse qu'il se décida à risquer une affaire décisive. Les Macédoniens attaquèrent avec fureur. La plaine étincelait de l'éclat des armes, et le consul ne put voir sans une surprise mêlée d'effroi ces rangs serrés et impénétrables, ce rempart hérissé de piques : toutefois il dissimula ses craintes et affecta de ne mettre ni son casque ni sa cuirasse. D'abord la phalange renversa tout ce qui lui était opposé, mais le succès, l'entraînant loin du terrain que Persée lui avait choisi, les inégalités du sol, le mouvement de la marche, y ouvrirent des vides où Paul Émile lança ses soldats. Dès lors ce fut comme à Cynoscéphales : la phalange ébranlée, désunie, perdit sa force ; au lieu d'une lutte générale, il y eut mille combats partiels ; la phalange entière, c'est-à-dire 20 000 hommes, resta sur le champ de bataille ; 11 000 furent faits prisonniers. Les Romains n'avouèrent qu'une perte de 100 hommes (22 juin 168).

Paul Émile et Persée[1].

Persée avait cherché un asile dans le temple de Samothrace : à la nouvelle que ses enfants

1. PAVLLVS ; Paul Émile recevant Persée et ses enfants. Au milieu un trophée au bas duquel sont deux jambières (*cnémides*). Revers d'un denier de la famille Æmilia.

venaient d'être livrés par un traître, il vint lui-même se remettre entre les mains de l'ennemi. Son allié, Gentius, roi d'Illyrie, avait déjà été contraint de se rendre.

La Macédoine conserva son indépendance, mais on la divisa en quatre districts dont les habitants ne purent ni contracter mariage ni même acheter ou vendre hors de leur territoire. L'Illyrie eut le même sort. Quant à l'Épire, ont détruisit ses soixante-dix villes, et l'on vendit comme esclaves cent cinquante mille de ses habitants.

18. Triomphe de Paul Émile. — Cette solennité, à laquelle assista le peuple entier vêtu de toges blanches, dura trois jours. Le premier, passèrent les statues et les tableaux sur deux cent cinquante chariots ; le second, une longue file de voitures chargées d'armes dont le fer ou l'airain récemment poli jetaient un vif éclat. Elles semblaient entassées plutôt que rangées avec art et présentaient, en avant les pointes menaçantes des glaives, sur les côtés le fer aigu des sarisses. Quand elles s'entre-choquaient dans leur marche, elles rendaient un son martial et terrible. Venaient ensuite trois mille hommes portant sept cent cinquante vases dont chacun contenait 3 talents en argent monnayé ; d'autres portaient des cratères et des coupes d'argent remarquables par leur grandeur et leurs ciselures. Le troisième jour, dès le matin, les trompettes, au lieu d'airs joyeux, sonnèrent la charge : le triomphe commençait. Cent vingt bœufs, les cornes dorées, couverts de bandelettes et de guirlandes, ouvraient la marche, conduits par des jeunes gens ceints d'écharpes brodées, et que des enfants accompagnaient avec des coupes d'argent et d'or. Puis des soldats portaient l'or monnayé dans soixante-dix-sept vases renfermant chacun 3 talents ; quatre cents couronnes d'or données par les villes de Grèce et d'Asie ; une coupe du poids de 10 talents d'or, incrustée de pierreries ; et les antigonides, les séleucides, les thériclées et les autres coupes d'or qui ornaient la table des rois de Macédoine, précédaient le char de Persée, où étaient ses armes et son diadème.

La foule des captifs suivait : parmi eux, le fils du roi Cotys et les enfants du dernier héritier d'Alexandre, auxquels leurs gouverneurs apprenaient à tendre vers la foule des mains suppliantes. Derrière eux marchait leur père vêtu de deuil et l'air égaré, comme si l'excès de ses maux lui avait fait perdre tout sentiment. Il avait demandé à Paul Émile de le soustraire à cette ignominie. « C'est une chose qui a toujours été et qui est encore en son pouvoir, » avait répondu le Romain, qui ne comprenait pas qu'on puisse ainsi se survivre à soi-même. Enfin paraissait le triomphateur suivi de ses cohortes pressées, mais, de ses deux fils qui devaient être sur son char à ses côtés, l'un venait de mourir, l'autre expira trois jours après. Dans sa mâle douleur, Paul Émile se félicitait encore de ce que la fortune l'avait choisi pour expier la prospérité publique. « Mon triomphe, disait-il, placé entre les deux convois funèbres de mes enfants, aura suffi aux jeux cruels du sort. A soixante ans je trouve mon foyer solitaire, après y avoir vu une nombreuse postérité, mais le bonheur de l'État me console. » Il vécut quelques années encore, fut censeur en l'an 160, et mourut dans cette charge. Persée l'avait précédé au tombeau : jeté dans un cachot de la ville d'Albe, il connut ce qu'était la clémence de Rome ; et dans, l'année qui suivit le triomphe, il se laissa mourir de faim ou périt sous les lentes tortures de ses geôliers. Son fils aîné, Philippe, était mort avant lui ; l'autre, pour gagner sa vie, apprit le métier de tourneur ; plus tard, cet héritier d'Alexandre parvint à la charge de greffier dans la ville d'Albe.

19. Terreur des rois après la chute de Persée. — Le peuple romain n'avait, cette fois encore, rien pris pour lui, si ce n'est les 45 millions versés par Paul Émile dans le trésor et les tributs imposés à la Macédoine, qui permirent au sénat de ne plus demander d'impôt aux citoyens ; mais il n'avait pas besoin de réunir de nouveaux territoires à son empire pour étendre sa domination : l'effroi était partout. Prusias, roi de Bithynie,

se présenta au sénat la tête rasée, avec le bonnet d'affranchi. Eumène, Massinissa, voulaient apporter leurs lâches adulations : on leur interdit l'entrée de l'Italie. Le roi de Syrie, Antiochus Épiphane, avait conquis une partie de l'Égypte et assiégeait Alexandrie. Un député romain, Popillius, lui ordonna de rentrer dans ses États. Antiochus demandant quelques jours pour délibérer, Popillius traça autour de lui un cercle sur le sable : « Avant de sortir de ce cercle, vous répondrez au sénat. » Et le roi, vaincu par un seul homme, rappela ses armées. Les Rhodiens avaient voulu imposer leur médiation : on leur ôta la Lycie et la Carie.

20. Exécutions en Grèce. — En Grèce, tous ceux qu'on soupçonnait d'avoir fait des vœux pour Persée, mille Achéens, entre autres, furent enlevés, conduits en Italie et emprisonnés. Le sénat étolien, cinq cent cinquante membres, fut massacré, et ce qui restait d'hommes considérés en Épire, dans l'Acarnanie, l'Étolie et la Béotie, furent obligés de suivre Paul Émile à Rome.

21. Soulèvements en Macédoine (152) ; ce pays est réduit en province romaine (143). — En 152, un aventurier, Andriscos, souleva la Macédoine et fit alliance avec les Carthaginois, qui commençaient alors la troisième guerre punique. Il fut battu et pris (147) ; un second imposteur eut, quelques années plus tard, le même sort. Le sénat se décida cette fois à réduire la Macédoine en province (143).

22. Soumission de la Grèce (146). — La confédération achéenne avait été étendue par Aratus à la plus grande partie du Péloponnèse ; mais, pour lutter contre Sparte, elle avait accepté l'alliance de la Macédoine, et, plus tard, contre la Macédoine, celle des Romains. Ces alliances avec des peuples plus forts devaient conduire les Achéens à la perte de leur indépendance. Depuis la bataille de Cynoscéphales, surtout depuis celle de Pydna, ils n'en gardaient que l'ombre. On a vu qu'en 168 leurs citoyens les plus patriotes avaient été déportés en Italie comme ennemis secrets du peuple romain. Au

bout de dix-sept ans, ceux de ces exilés qui survivaient eurent la permission de retourner en Grèce. Ils y rapportèrent leurs longs ressentiments, et, lorsque, sur de secrètes instigations du sénat, Sparte demanda à sortir de la confédération, ils poussèrent les Achéens à s'armer pour obliger cette ville à y rester fidèle (147). Le sénat saisit ce prétexte d'en finir avec la liberté grecque : il déclara Sparte, Corinthe, Argos et Orchomène, séparées de la ligue. A cette nouvelle, tout le peuple se souleva et courut jusqu'à Scarphée, dans la Locride (146), à la rencontre des légions qui descendaient de la Macédoine. Ils furent taillés en pièces ; une seconde armée de 14 000 hommes se réunit encore à Leucopétra, à l'entrée de l'isthme de Corinthe. Sur les hauteurs voisines, les femmes, les enfants, s'étaient placés pour voir leurs époux et leurs pères vaincre ou mourir : ils moururent ; Corinthe fut prise et livrée aux flammes. Les ligues achéenne et béotienne furent dissoutes ; toutes les villes démantelées, désarmées et soumises à un gouvernement oligarchique qu'il était plus aisé au sénat de tenir dans la dépendance que les assemblées populaires. La Grèce enfin, sous le nom d'Achaïe, forma une nouvelle dépendance de la province de Macédoine, et son grossier vainqueur, Mummius, revint à Rome, n'ayant retiré pour lui de son expédition que le surnom d'*Achaïcus*. Il avait fait cette condition à ceux qui se chargèrent de transporter en Italie les statues et les tableaux, chefs-d'œuvre de l'art grec, trouvés dans le pillage de Corinthe, qu'ils les recommenceraient, s'ils les détérioraient ou les perdaient en route.

Monnaie de la ligue Achéenne [1].

1. Tête laurée de Jupiter. Au revers AX en monogramme, FAM et un foudre ailé dans une couronne de laurier. Drachme de l'Achaïe (ligue achéenne).

CHAPITRE XII.

TROISIÈME GUERRE PUNIQUE (149-146); RÉDUCTION DU ROYAUME DE PERGAME EN PROVINCE ROMAINE (129).

1. Nombreuses acquisitions de Rome de 147 à 129. — 2. Usurpations de Massinissa. — 3. Intervention de Rome. — 4. Déclaration de guerre (149); perfidie des consuls. — 5. Siége de Carthage. — 6. Scipion Émilien. — 7. Destruction de la ville (146); réduction de l'Afrique carthaginoise en province. — 8. Conduite du sénat à l'égard des rois de l'Orient. — 9. Réduction du royaume de Pergame en province (129).

1. Nombreuses acquisitions de Rome de 147 à 129. — Le milieu du second siècle de notre ère fut comme l'heure fatale des peuples. L'an 147, la Macédoine était une seconde fois conquise; l'an 146, la Grèce rendait ses armes et sa liberté; à la fin de la même année, Carthage ne fut plus qu'un monceau de ruines. treize ans plus tard, l'indépendance de l'Espagne périt dans Numance, et presque aussitôt le royaume de Pergame s'écroula. Dans l'espace de seize années, la Grèce, l'Asie Mineure, l'Afrique carthaginoise et l'Espagne devinrent les paisibles provinces du nouvel empire.

2. Usurpations de Massinissa. — Depuis Zama, l'existence de Carthage n'avait été qu'une lente agonie. Enchaînée par la défense de faire la guerre sans le consentement du sénat, elle n'osait repousser les attaques du roi des Numides, l'avide Massinissa. « Les Carthaginois, disait le Numide, ne sont en Afrique que des étrangers; ils ont ravi à nos pères le territoire qu'ils possèdent; » et, à chaque occasion favorable, il leur enlevait une province. Dès l'an 199, il commença; en 193, il leur prit le riche territoire d'Empories, ce qui leur ferma la route de l'intérieur de l'Afrique. Onze ans après,

nouveaux empiétements. A ces violences Carthage n'opposait que des plaintes qu'elle envoyait à Rome. Mais le sénat, sûr de Massinissa qu'il avait à dessein placé entre Carthage et le fils de Syphax, lui laissa les districts usurpés. Encouragé par cette partialité, le roi envahit en 174 la province de Tysca et soixante-dix villes. « Si nous ne pouvons nous défendre, disaient les députés carthaginois aux Romains, au moins décidez ce que vous voulez qu'on nous enlève. » C'était à la veille de la guerre contre Persée : le sénat, intéressé à ne pas se donner en ce moment un nouvel ennemi, parut s'indigner, promit justice et des arbitres, mais traîna l'affaire en longueur. Quand la victoire de Pydna eut rendu l'iniquité sans danger, il députa quelques commissaires et Caton. Les Carthaginois refusèrent de se soumettre à un tribunal où leur ennemi avait d'avance gagné sa cause, et Massinissa garda encore le territoire contesté. Mais Caton avait trouvé, avec surprise et colère, Carthage riche, peuplée, prospère. Quand le haineux vieillard revint à Rome, il laissa tomber dans la curie des figues qu'il tenait dans un pli de sa toge, et, comme les sénateurs en admiraient la beauté : « La terre qui les porte, dit-il, n'est qu'à trois journées de Rome. » Depuis ce jour, il ne cessa de répéter à la fin de ses discours : « Et, de plus, je pense qu'il faut détruire Carthage : *delenda est Carthago.* »

3. Intervention de Rome. — Les Scipions avaient une politique plus noble : ils redoutaient pour Rome l'enivrement de la victoire, l'abandon de la discipline et des mœurs au milieu des richesses et de la sécurité ; ils voulaient que les Romains eussent toujours un péril à craindre, pour qu'ils restassent toujours unis et forts. Mais Caton l'emporta, et la ruine de Carthage fut décidée.

Cette malheureuse cité était encore déchirée par trois factions : les amis de Rome, ceux de Massinissa et les patriotes. Les derniers, en 152, chassèrent les partisans du roi, qui, prétextant un attentat contre ses deux fils,

se saisit de la place importante d'Oroscope. Cette fois les Carthaginois envoyèrent 50 000 hommes contre Massinissa. Scipion Émilien était alors en Afrique : il suivit les deux armées et, du haut d'une colline, vit cent mille Barbares s'égorger. Cette sanglante mêlée valait mieux qu'un combat de gladiateurs ; le Romain avoua qu'il avait goûté un plaisir digne des dieux. Massinissa, âgé de quatre-vingt-huit ans, monté à cru sur un cheval rapide, s'était encore battu comme le plus brave soldat. L'armée carthaginoise fut exterminée. Les Romains se hâtèrent d'entrer en lice pour ne pas laisser au vainqueur une si riche proie. On savait d'ailleurs à Rome que les Carthaginois venaient de soulever les Lusitaniens et d'encourager Andriscos en Macédoine. En vain Carthage proscrivit les auteurs de la guerre et envoya des ambassades à Rome. « Donnez satisfaction au peuple romain, » disaient les pères conscrits ; et, quand les députés demandaient quelle satisfaction : « Vous devez le savoir. » Ils ne purent obtenir d'autre réponse (149).

4. Déclaration de guerre (149) ; perfidie des consuls. — Utique, voyant Carthage menacée, se donna aux Romains : c'était pour eux un port et une forteresse à trois lieues de Carthage. Aussitôt les deux consuls Censorinus et Manilius partirent avec une flotte nombreuse et 80 000 légionnaires. Des députés arrivent encore : « Les Carthaginois, disent-ils, se remettent à la discrétion du peuple romain. » On leur promet la conservation de leurs lois, de leurs libertés et de leur territoire ; mais ils enverront à Lilybée trois cents otages. Les otages livrés, les consuls déclarent que c'est en Afrique seulement qu'ils feront connaître leurs dernières intentions, et ils passent la mer avec leur formidable armée, sans que Carthage, assurée de la paix, envoie à leur rencontre une seule galère. Arrivés à Utique, ils demandèrent aux Carthaginois leurs armes. On leur apporte plus de deux cent mille armures, deux mille catapultes et un nombre infini de traits de toute espèce. « Mainte-

nant, disent-ils, vous abandonnerez votre ville et vous irez vous établir à 10 milles dans les terres. » C'était une infâme perfidie. Les consuls y ajoutèrent la dérision : Censorinus leur vanta les avantages de la vie agricole, loin de cette mer trompeuse dont la vue nourrissait en eux les regrets et de dangereuses espérances.

5. Siége de Carthage. — L'indignation réveilla ce peuple immense. Les patriotes ressaisirent le pouvoir ; les partisans de Rome furent massacrés; on ferma les portes ; les temples furent transformés en ateliers. Nuit et jour on fabriqua des armes; les femmes donnèrent leurs chevelures pour faire des cordages ; les esclaves furent affranchis et enrôlés, et Asdrubal, un des chefs du parti populaire, tint la campagne avec 20 000 hommes qu'il n'avait pas voulu désarmer. Lorsque les consuls s'avancèrent pour prendre possession de la ville, ils trouvèrent les murs garnis de défenseurs, échouèrent dans trois attaques, et virent leurs machines avec une partie de leur flotte incendiées. Derrière eux les campagnes se soulevaient, et Asdrubal réunissait dans son camp de Néphéris jusqu'à 70 000 hommes.

6. Scipion Émilien. — Malgré leurs 80 000 légionnaires, la position n'était pas sans danger. Dans cette armée servait comme tribun légionnaire Scipion Émilien, fils de Paul Émile et petit-fils par adoption de Scipion l'Africain. Il avait leurs vertus et leurs talents. Un jour toute une colonne d'attaque se trouva compromise et aurait été massacrée, s'il ne l'eût dégagée avec des troupes de réserve. Une autre fois, en se portant rapidement sur les derrières de l'ennemi, il sauva le camp de Manilius. L'armée lui dut encore son salut dans une expédition dirigée contre Asdrubal, et qui avait été mal conduite. D'autres services augmentèrent son crédit sur les soldats et sa renommée à Rome. Il gagna un général carthaginois, qui passa dans le camp romain avec 2000 cavaliers. Il dissipa la jalousie et les soupçons de Massinissa, qui commençait à croire qu'après la ruine de Carthage viendrait la sienne. Au mo-

ment d'expirer, le vieux roi le chargea de partager ses États entre ses trois fils. En revenant au camp, Scipion ramena l'un d'eux, Gulussa, avec toutes ses forces.

Calpurnius Pison, qui commanda en l'année 148, laissa périr la discipline : aussi fut-il repoussé de Clypea et d'Hippone. Scipion était allé à Rome demander l'édilité : le peuple tout d'une voix lui donna le consulat et la direction de cette guerre. Avec lui, elle prit une face nouvelle. Il rendit aux soldats l'habitude de l'obéissance, du courage et des travaux pénibles. Carthage était située sur un isthme, il la coupa d'un fossé, puis d'un mur haut de 12 pieds. Pour affamer ses soixante-dix mille habitants, il fallait encore fermer le port : il jeta à son entrée une digue large de 92 pieds à la base et de 24 au sommet. Mais les Carthaginois creusèrent dans le roc une sortie vers la haute mer, et une flotte bâtie avec les débris de leurs maisons faillit surprendre les galères romaines. Après un jour d'efforts, Scipion les refoula dans le port, dont il garda l'entrée avec des machines qui couvraient de traits la nouvelle passe.

Laissant la famine faire d'affreux ravages dans la ville, il alla durant l'hiver forcer le camp de Néphéris. La destruction de cette armée, seul espoir qui restât aux Carthaginois, décida les villes voisines à lui ouvrir leurs portes. Au retour du printemps, il reprit avec activité les opérations contre Carthage et enleva la muraille que baignait le port Cothon ; les Romains étaient dans la ville. Mais pour arriver jusqu'à la forteresse Byrsa, placée au centre, il fallut traverser des rues étroites où les Carthaginois, retranchés dans les maisons, firent une résistance acharnée. L'armée mit six jours et six nuits à atteindre la citadelle. Sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve, 50 000 hommes en sortirent : il y restait 1100 transfuges réfugiés avec Asdrubal dans le temple d'Esculape. Jusqu'alors, ce chef avait dirigé la défense avec habileté et courage. Un moment de faiblesse le déshonora : il vint demander la vie à Scipion, qui le

montra aux transfuges prosterné à ses pieds. Sa femme ne voulut pas le suivre. Elle monta au sommet du temple, parée de ses plus beaux vêtements, et, s'adressant à Scipion : « Souviens-toi, s'écria-t-elle, de punir cet infâme qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme et ses enfants. O le plus vil des hommes ! va orner le triomphe de ton vainqueur et recevoir à Rome le prix de ta lâcheté ! » Puis, égorgeant ses deux enfants, elle

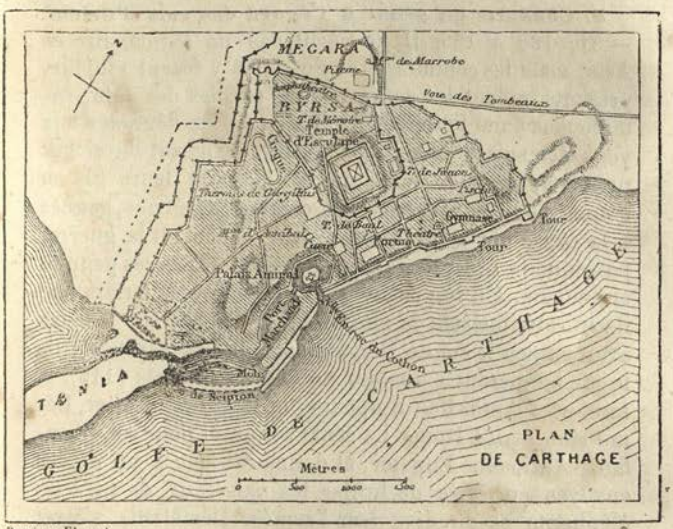

Gravé par Ehrard

se précipita au milieu de l'incendie que les transfuges avaient allumé.

7. Destruction de la ville (146) ; réduction de l'Afrique carthaginoise en province. — Scipion abandonna au pillage ces ruines fumantes, et des commissaires envoyés par le sénat firent du territoire carthaginois une *province*. Ils renversèrent ce qui était encore debout dans la ville et, par les plus terribles imprécations, vouèrent à une éternelle solitude la place où Car-

thage avait été. Du haut d'une colline Scipion voyait s'accomplir l'œuvre de destruction. En face de cet empire écroulé, de ce peuple anéanti, de cette immense cité où il n'allait bientôt plus rester pierre sur pierre, il se sentit ému, et, au lieu de l'ivresse de la victoire, une mélancolique pensée le saisit : il songea à l'avenir de Rome, et Polybe l'entendit tristement répéter ce vers d'Homère : « Un jour aussi verra tomber Troie, la cité sainte, et Priam, et son peuple invincible. »

8. Conduite du sénat à l'égard des rois d'Orient. — De 188 à 133, il ne parut pas un légionnaire en Asie, mais les commissaires du sénat y furent toujours présents, épiant les actions et les paroles des rois; intervenant dans toutes leurs affaires, pour dégrader aux yeux des sujets la majesté royale; exigeant de riches présents, pour les tenir obérés; prenant leurs fils en otages, pour renvoyer ceux-ci, comme Démétrius, gagnés à la cause de Rome; enfin leur défendant la guerre, pour que le bruit des armes ne réveillât pas ces peuples engourdis. Un imposteur s'était levé contre Ariarathe : ils lui attribuèrent la moitié de la Cappadoce. Prusias avait vaincu le roi de Pergame et pillé sa capitale : ils le condamnèrent à une amende de 600 talents (115). A la mort d'Antiochus Épiphane, le légitime héritier, Démétrius, était à Rome. Le sénat reconnut pour roi un enfant, Antiochus Eupator, et donna mission à un de ses envoyés en Syrie de brûler les vaisseaux, de tuer les éléphants et de disperser l'armée. Démétrius s'étant échappé, le sénat fit alliance avec les Juifs, alors révoltés contre les Séleucides. En Égypte, pris pour arbitre entre Physcon et Philométor, il démembra le royaume, cachant une politique perfide sous les dehors de l'impartialité; et l'héritage des Ptolémées forma trois États : Égypte, Chypre et Cyrénaïque.

9. Réduction du royaume de Pergame en province (129). — Malgré le dévouement des rois de Pergame, on laissa les Galates et le roi de Bithynie les attaquer, afin de bien prouver à ces princes qu'ils tombe-

raient dès que la main de Rome se retirerait d'eux. Le second successeur d'Eumène, Attale III, montra une cruauté insensée. Tour à tour sculpteur, fondeur, médecin, il tuait ceux qui n'applaudissaient pas à ses folies, et essayait sur ses parents, ses amis et ses gardes, les plantes vénéneuses qu'il cultivait lui-même. Quand il mourut (133), le sénat prétendit que, par son testament, il avait institué le peuple romain son héritier, et dans le legs on comprit le royaume; mais un fils naturel d'Eumène, Aristonic, souleva les habitants, battit et prit le consul Licinius Crassus, qui, pour se faire tuer, insulta un soldat barbare. Perpenna, son successeur, vengea aisément cette défaite et envoya Aristonic à Rome, où il fut étranglé dans le *Tullianum*. Le royaume de Pergame forma la province d'Asie (129).

CHAPITRE XIII.

CONQUÊTES EN OCCIDENT; FORMATION DES PROVINCES DE GAULE CISALPINE, D'ESPAGNE, ET DE GAULE NARBONAISE. — JUGURTHA.

1. Soumission des Gaulois cisalpins. — 2. Soumission des Ligures. — 3. Guerre contre les Espagnols. — 4. Caton en Espagne. — 5. Commandement de Sempronius Gracchus. — 6. Viriathe. — 7. Guerre de Numance. — 8. Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine (125). — 9. Le royaume de Numidie. 10. Jugurtha. — 11. Il s'empare de la Numidie tout entière. — 12. Guerre de Jugurtha (111-106). — 13. Metellus. — 14. Marius. — 15. Marius, lieutenant de Metellus. — 16. Il est élu consul (107); ses paroles violentes contre les grands. — 17. Il enrôle les prolétaires. — 18. Fin de la guerre contre Jugurtha (106). — 19. Guerre des Cimbres (113-101). — 20. Bataille d'Aix (102). — 21. Bataille de Verceil (101).

1. Soumission des Gaulois cisalpins. — Pendant ces guerres faciles en Orient, Rome avait à soutenir en Occident une lutte pénible : dans le nord de l'Italie contre les Cisalpins et les Ligures, en Espagne contre presque tous les peuples de la péninsule.

Les Gaulois de la Cisalpine croyaient qu'une vie meilleure était réservée à ceux qui tombaient dans la bataille sous le fer de l'ennemi. De là ce courage invincible, cette résistance désespérée qu'ils opposèrent aux Romains. Ils étaient divisés en trois grandes tribus : les Boïens, les Cénomans et les Insubres. Ils comprirent trop tard qu'ils avaient eu tort d'abandonner Annibal. Quand il eut été vaincu, ils firent un dernier et tardif effort. En l'an 200, ils surprirent la colonie romaine de Plaisance, sur les bords du Pô, et la livrèrent aux flammes; mais Crémone, autre colonie, autre entrave de la liberté gauloise, fut sauvée par une victoire où périrent 35 000 Gaulois. Les Boïens alors se levèrent en

masse, et le sénat déclara qu'il y avait tumulte (193). De nouvelles défaites et le ravage de leur territoire par les légions forcèrent les Boïens à demander la paix. Rome exigea qu'ils cédassent la moitié de leur pays : ils aimèrent mieux abandonner le tout, et ils allèrent chercher au delà des Alpes, sur les bords du Danube, une autre patrie où ils pussent vivre libres (192). Ils s'établirent d'abord dans la Bohême, plus tard, en Bavière, et les deux pays ont conservé le nom de ces bannis volontaires (*Boiohemum*, *Boiaria*).

Les Insubres (Milan), les Vénètes et les Cénomans (Vérone et Mantoue), restés seuls, ne pouvaient résister. Les derniers, d'ailleurs, par haine contre leurs voisins, avaient déjà trahi la cause commune.

2. Soumission des Ligures. — A l'ouest des Gaulois cisalpins, dans l'Apennin septentrional, habitaient les Ligures, peuple sobre, brave, infatigable. Ces montagnards agiles exercèrent longtemps la patience des Romains. En 189 ils tuèrent un préteur, en 186 ils battirent un consul et mirent Paul Émile lui-même en danger. Pour en venir à bout, il fallut les arracher au sol où ils se montraient si braves, et en transporter quarante-sept mille dans les solitudes du Samnium (180).

3. Guerre contre les Espagnols. — L'Espagne était le Pérou de l'antiquité : ses mines d'or et d'argent attirèrent de bonne heure les Phéniciens, plus tard les Carthaginois. Ceux-ci ne se contentèrent pas d'y fonder quelques colonies, ils voulurent soumettre tout le pays, et y parvinrent à peu près, mais en excitant des haines dont les Romains profitèrent. On a vu que les Espagnols aidèrent Scipion à chasser les Carthaginois. Rome crut qu'ils n'avaient combattu que pour elle, avec le seul désir de changer de maîtres. Après la victoire de Zama, elle déclara que l'Espagne formerait deux provinces romaines. Aussitôt la population se souleva, et refoula les Romains, au nord de l'Èbre, jusque sur la ville d'Emporie, colonie de Marseille.

4. Caton en Espagne. — Cette guerre parut alors

assez importante pour mériter une armée consulaire. Caton la commanda. Né dans le bourg obscur d'Arpinum, mais déjà connu par son courage, son éloquence, et surtout par une frugalité digne des premiers temps de la république, Caton accrut sa renommée en rétablissant dans la péninsule les affaires de Rome. Il dégagea Emporie par une victoire, sut gagner l'alliance des Celtibériens, le peuple le plus considérable de l'Espagne, et fit démanteler quatre cents villes ou villages fortifiés (195).

5. Commandement de Sempronius Gracchus. — Cependant la guerre continua, car les Espagnols avaient horreur de la domination étrangère, les captifs mêmes ne pouvaient se résigner à la perte de leur liberté. On en vit percer les vaisseaux sur lesquels on les embarquait et les faire couler en pleine mer, plutôt que de se laisser conduire à Rome. Il fallut dix-sept ans de combats pour les contraindre à une paix momentanée : encore cédèrent-ils moins à la crainte qu'à l'ascendant de Sempronius, le père des Gracques. Cet homme de bien ne leur imposa point de dures conditions : il fonda parmi eux des villes auxquelles il donna de sages lois, tâchant de les gagner à la civilisation par un gouvernement doux et humain (178). En 170 un fanatique essaya de soulever la Celtibérie. Il prétendait avoir reçu du ciel une lance d'argent qui devait jeter l'épouvante parmi les légions : à la première rencontre, il fut tué, et sa mort dissipa la révolte.

6. Viriathe. — Les Romains crurent l'Espagne domptée, et plusieurs des chefs qu'ils envoyèrent pour la gouverner cherchèrent plus à faire fortune qu'à bien administrer. Traités avec insolence, astreints au travail des mines, alors si meurtrier, les Espagnols étaient prêts pour un soulèvement auquel Carthage les poussa en 153, quand elle commença la dernière guerre punique. Le préteur Galba perdit 9000 hommes dans une seule bataille contre les Lusitaniens. Il feignit de traiter avec eux, leur offrit des terres fertiles, les dispersa, sous ce

prétexte, en divers cantons, puis tomba sur eux à l'improviste, et en massacra plus de trente mille. Caton, à Rome, protesta vainement contre cet attentat (150).

Mais si le criminel fut absous, le crime ne resta pas impuni. Un pâtre nommé Viriathe avait échappé au massacre : il ranima le courage de ses compatriotes, et commença contre les Romains une guerre de surprises et d'escarmouches, où ils perdirent leurs meilleurs soldats. Après sept ans de succès partiels, il mit le comble à sa gloire en forçant le consul Fabius Servilianus, enfermé dans un défilé, à signer un traité où il était dit : « Il y aura paix entre le PEUPLE ROMAIN et VIRIATHE » (141). Mais un nouveau crime arrêta le héros lusitanien dans sa fortune. Le successeur de Fabius, Servilius Cépion, le fit assassiner (140), et son peuple se soumit. On transporta une partie des Lusitaniens sur le rivage de la Méditerranée, où fut fondée pour eux la ville de Valence. Le successeur de Cépion, Junius Brutus, pénétra chez les Gallaïques jusqu'au bord du grand Océan. Il croyait la domination romaine arrivée aux extrémités de la terre, et il montra à ses légions le soleil allant éteindre ses rayons dans les mers inconnues de l'Occident, limite dernière du monde.

7. Guerre de Numance. — La guerre était terminée au sud et à l'ouest : elle se concentra au nord, vers Numance. Cette petite ville, bâtie sur une hauteur escarpée au bord du Douro, était devenue le refuge des plus braves guerriers de la Celtibérie. Ils refusaient de reconnaître la domination romaine, quand toute l'Espagne l'acceptait. Malgré leur petit nombre (ils étaient à peine 8000 hommes), ils n'en battirent pas moins successivement deux consuls. Un troisième, Mancinus, se laissa envelopper dans une gorge sans issue. Il promit la paix, si l'on ouvrait les passages. Mais les Numantins exigèrent du consul que le traité fût juré par son questeur Tiberius Gracchus, fils de ce Gracchus dont les Espagnols vénéraient la mémoire (137). Comme aux Fourches-

Caudines, le sénat déchira le traité, livra Mancinus, et recommença la guerre.

Les consuls suivants ne surent pas effacer cette honte : deux armées échouèrent encore devant cette petite cité : les soldats se mutinaient et, perdant courage, s'enfuyaient dès que paraissait l'ennemi. Ces vainqueurs du monde ne pouvaient plus soutenir la vue d'un Numantin. Rome dut envoyer contre cette bourgade le destructeur de Carthage, Scipion Émilien, et 60 000 hommes. Dès qu'il fut au camp, il en bannit la mollesse et l'oisiveté. Il exigea des soldats les plus rudes travaux, leur fit faire de longues marches, chargés de sept pieux, de leurs armes, de vingt jours de vivres, les força à creuser des fossés pour les combler, à élever des murs pour les abattre, et, comme ils se plaignaient : « Couvrez-vous de boue, leur dit-il, puisque vous craignez de vous couvrir de sang! » Bientôt Numance fut enfermée d'une quadruple ligne de retranchements, et la famine y devint intolérable. Les habitants supplièrent Scipion de leur accorder une bataille : ils voulaient mourir en gens de cœur. Il ne quitta point son camp : alors ils mirent le feu à leurs maisons et s'entr'égorgèrent (133). Scipion ne put mener derrière son char de triomphe que cinquante de ces braves, et point de butin. L'Espagne, épuisée de sang, rentra enfin dans le repos, mais les montagnards du nord, les Astures, les Cantabres, les Vascons, restèrent indépendants jusqu'au temps d'Auguste.

8. Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine (125). — En l'année 133 Rome était maîtresse de l'Italie et de l'Espagne, mais il lui manquait une route allant de l'une à l'autre péninsule ; elle n'avait pas un pouce de terre entre les Pyrénées et les Alpes. Marseille lui fournit l'occasion d'y gagner une province. La ville phocéenne prospérait, grâce à un gouvernement habile et fort, et elle couvrait de ses comptoirs toute la côte, depuis le Var jusqu'à l'Ébre. Les peuples du voisinage, inquiets de sa puissance et attirés par ses richesses, se jetèrent sur les terres des

Massaliotes. Ceux-ci, ennemis de Carthage et des Étrusques, avaient soigneusement cultivé l'amitié de Rome. Menacés, ils l'appelèrent à leur secours (154).

Une première fois les légions vainquirent pour eux. Mais en 125 les Romains, de nouveau accourus aux cris de détresse de Marseille, gardèrent ce qu'ils avaient conquis. Ils en formèrent une province à laquelle le consul Sextius donna une capitale en fondant *Aquæ Sextiæ* (Aix, 122). Les Édues, entre la Saône et la Loire (Bourgogne), demandèrent aussitôt à entrer dans l'alliance de Rome. Les Allobroges (Savoie et Dauphiné), plus rapprochés de la nouvelle province, vinrent au contraire l'attaquer : 20 000 Barbares restèrent sur le champ de bataille (121). L'année suivante les Romains franchirent à leur tour l'Isère ; mais le roi des Arvernes, Bituit, les rappela soudain en jetant derrière eux 200 000 Gaulois. Quand le roi barbare, monté sur son char d'argent et entouré de sa meute de combat, vit le petit nombre des légionnaires : « Il n'y en a pas, dit-il, pour un repas de mes chiens. » Mais la discipline, la tactique, surtout les éléphants, vainquirent cette multitude. Quelque temps après, Bituit, attiré à une conférence, fut enlevé, chargé de chaînes et conduit à Rome. On réunit à la province tout le pays que le Rhône enveloppe du lac Léman à son embouchure. Les consuls des années suivantes franchirent le fleuve et étendirent la Province d'une part jusqu'aux Pyrénées orientales, de l'autre jusque dans la vallée de la Garonne, où les Volkes Tectosages, maîtres de Toulouse, acceptèrent le titre de *fédérés ;* la colonie de *Narbo Martius* (Narbonne) dut veiller sur les nouveaux sujets. Sa position à l'embouchure de l'Aude en fit bientôt la rivale de Marseille (118).

Cette province transalpine, gardée par la grande colonie de Narbonne, couverte par les Tectosages et les Édues, récents alliés de Rome, était comme un poste avancé d'où le sénat contint et surveilla pendant un demi-siècle les nations gauloises.

9. Le royaume de Numidie. — Depuis la destruc-

tion de Carthage, le nord de l'Afrique était partagé entre trois dominations : à l'ouest, le royaume de Maurétanie; au centre, celui des Numides, qui s'étendait du *Mulucha* (Molouya) au *Tusca* (Zaïne), et, derrière ce fleuve, la province romaine, l'ancienne Zeugitane, tout enveloppée, grâce aux empiétements de Massinissa sur les Carthaginois, par les possessions des rois numides. Massinissa et ses successeurs avaient travaillé à rendre les Numides sédentaires : ils avaient encouragé l'agriculture, multiplié les villes et appelé la civilisation romaine. La Numidie n'était donc plus à dédaigner; son éducation sociale était à moitié faite, et, puisqu'il y avait maintenant profit pour Rome à s'en saisir, son indépendance ne pouvait tarder à périr. Ses rois mêmes y aidèrent.

10. Jugurtha. — A la mort de Massinissa, Scipion Émilien avait partagé la Numidie entre les trois fils du vieux prince : une fin prématurée enleva les deux aînés, et le troisième, Micipsa, resta seul roi. Il avait deux fils, Adherbal et Hiempsal; il éleva avec eux le fils d'un de ses frères, Jugurtha, qui semblait avoir hérité de l'indomptable courage et de l'ambition peu scrupuleuse de son aïeul. Comme Massinissa, il était le meilleur cavalier d'Afrique, et nul n'attaquait le lion avec plus de courage dans les grandes chasses du désert; mais nul aussi n'avait moins de scrupules. Micipsa craignit d'avoir nourri un rival pour ses fils; il espéra s'en débarrasser en l'envoyant à Numance conduire un secours à Scipion. Jugurtha y montra une bravoure éclatante et revint en Afrique avec de brillants témoignages de la faveur du consul. Micipsa crut prudent de ne pas le laisser faire sa part lui-même : il l'adopta et lui donna en mourant un tiers du royaume pour sauver le reste (118).

Jugurtha [1].

1. D'après un tétradrachme.

Une vue du désert Numide.

11. Il s'empare de la Numidie tout entière. — Dès les premiers jours, des querelles s'élevèrent : Jugurtha fit égorger son cousin Hiempsal; Adherbal, battu en voulant venger son frère, fut forcé de se réfugier dans la province romaine (117). Le sénat voulait que la Numidie restât divisée; dix commissaires, qu'il envoya pour partager le royaume entre les deux princes numides, se laissèrent acheter par Jugurtha et lui accordèrent la meilleure part. Adherbal n'en fut pas moins, peu de temps après, attaqué, et, malgré la protection de Rome et deux ambassades du sénat, il périt dans les supplices, lorsque la famine l'eut forcé d'ouvrir les portes de *Cirtha* (Constantine), son dernier refuge (112).

12. Guerre de Jugurtha (111-106). — Tant d'audace appelait un châtiment : mais le premier général qu'on envoya contre Jugurtha, Calpurnius, lui vendit la paix (111). Un tribun cita le roi à Rome. Il osa comparaître, et, quand le tribun lui ordonna de répondre, un autre, qu'il avait acheté, lui défendit de parler. Un compétiteur au trône de Numidie était dans la ville : il le fit tuer (110). Le sénat lui commanda de sortir à l'instant de Rome. « Ville à vendre! s'écria-t-il lorsqu'il en franchit les portes, il ne te manque qu'un acheteur. » Albinus le suivit en Afrique avec une armée, mais, rappelé par les comices, il laissa à son frère Aulus ses légions, qui, mal conduites, furent enfermées par les Numides dans un défilé, et renouvelèrent la honte essuyée devant Numance : elles passèrent sous le joug.

13. Metellus. — Cette guerre, dont on s'était joué d'abord, devenait inquiétante, parce qu'une autre plus terrible, celle des Cimbres, s'approchait de l'Italie. On envoya en Numidie un homme intègre et sévère, Cæcilius Metellus, qui rétablit la discipline et ensuite poursuivit sans trêve ni relâche son infatigable adversaire. Il le battit près du Muthul (109), lui pris Sicca, Vacca, sa capitale, Cirtha et toutes les villes de la côte.

Le roi, effrayé, demanda la paix et livra 200000 livres d'argent avec ses éléphants et tous les trans-

fuges; mais, quand il reçut l'ordre de venir lui-même se rendre au consul, il ne put s'y résoudre. Metellus recommença les hostilités en gardant ce qu'il avait reçu. Marius était un de ses lieutenants.

14. Marius. — Marius, d'Arpinum, était un homme nouveau, rude et illettré, soldat intrépide, que Scipion, au siége de Numance, avait remarqué. L'appui des Metellus, qui avaient toujours protégé sa famille, l'avait fait arriver, en 119, au tribunat. Son premier acte avait été une proposition contre la brigue. Toute la noblesse s'était récriée contre cette audace d'un jeune homme inconnu; mais, dans le sénat, Marius avait menacé le consul de la prison et appelé son viateur pour y traîner Metellus. Le peuple applaudissait. Quelques jours après, le tribun fit rejeter une distribution gratuite de blé. Cette prétention de faire la leçon aux deux partis tourna tout le monde contre lui : aussi échoua-t-il quand il brigua l'une après l'autre les deux édilités. En 117, il n'obtint la préture que le dernier. Cette difficulté à se faire jour ralentit son zèle; il passa obscurément sa préture à Rome et sa propréture en Espagne. A son retour, le paysan d'Arpinum scella sa paix avec les nobles par un grand mariage : il épousa la patricienne Julia, grand'tante de César, et Metellus, oubliant, en faveur de ses talents militaires, la conduite qu'il avait tenue pendant son tribunat, l'emmena comme son lieutenant en Numidie.

Marius[1].

15. Marius lieutenant de Metellus.—D'abord Marius

1. Buste conservé au musée du Capitole.

le seconda loyalement. Durant l'action, nul n'était plus intrépide; au camp, dans les marches, personne n'était aussi infatigable, et les soldats voyaient avec étonnement un légat consulaire dormir comme eux sur la terre nue, travailler aux fossés et planter les palissades. Metellus était dur et fier : au moins, dans son lieutenant, la sévérité du commandement était tempérée par des manières populaires, et il n'ordonnait rien qu'il ne fût prêt à faire lui-même : aussi était-ce à lui que les soldats rapportaient tous les succès de la campagne, et déjà les devins lui prédisaient une haute fortune. Il avait alors quarante-huit ans, et il ambitionnait le consulat. Mais depuis longtemps les nobles fermaient obstinément cette charge aux hommes nouveaux. En quatorze ans les seuls Metellus avaient eu six consulats : aussi, quand Marius demanda à son général la permission d'aller à Rome se porter candidat, Metellus, étonné de cette étrange audace, lui répondit : « Chasse de ton esprit ces chimères, et proportionne tes désirs à ta condition : il sera temps de te présenter quand mon fils aura l'âge. » Le jeune Metellus faisait alors ses premières armes (108).

16. Il est élu consul (107); ses paroles violentes contre les grands. — Blessé dans son ambition et dans son orgueil, Marius ne contint plus sa haine : devant les soldats, il accusait la dureté du proconsul; à Utique, il promettait aux marchands italiens, que cette guerre ruinait, de prendre en quelques jours Jugurtha mort ou vif, si on lui donnait seulement la moitié des troupes. Dans un soulèvement des habitants de Vacca, toute la garnison romaine avait été massacrée, à l'exception de son chef Turpilius, l'ami et l'hôte de Metellus. Marius le fit condamner à mort dans un conseil de guerre, puis se vanta tout haut d'avoir attaché à l'âme du proconsul une furie vengeresse. Metellus, fatigué de cette guerre acharnée, céda enfin, mais douze jours seulement avant les comices consulaires. Marius fit une telle diligence, qu'il arriva le septième jour à Rome.

Depuis les humiliations subies dans cette guerre par

le sénat et ses généraux, le courage et la voix étaient revenus aux tribuns. Par sa réputation, par sa haine contre les nobles, Marius méritait leur appui : ils le présentèrent aux suffrages du peuple, qui non-seulement le nomma consul, mais lui assigna pour province la Numidie, bien qu'un décret du sénat eût conservé Metellus dans son gouvernement.

Dès lors Marius ne garda plus de mesure. « Mon consulat et ma province, disait-il, sont des dépouilles opimes enlevées sur les nobles ; ces gens-là méprisent ma naissance, moi leurs vices ; ils oublient que le plus noble, c'est le plus brave. Ah ! si l'on pouvait demander aux aïeux d'Albinus et de Calpurnius qui de nous trois

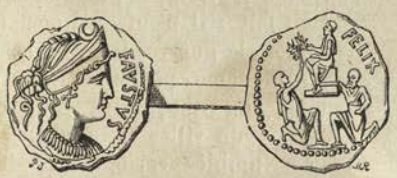

Cachet de Sylla[1].

ils voudraient avoir pour fils, quelle serait, croyez-vous, leur réponse? On dit que je suis un homme grossier, parce que je ne sais pas ordonner un festin et que j'estime plus un laboureur qu'un cuisinier et qu'un histrion. Je l'avoue volontiers, car j'ai appris de mon père et d'autres gens de bien que l'élégance appartient aux femmes, aux hommes le travail, et que pour nous les armes sont la plus belle parure. » Et il continua longtemps à flageller, dans son rude langage, la cupidité, la sottise et l'orgueil des nobles, les trois vices, disait-il, qui jusqu'ici avaient protégé Jugurtha.

17. Il enrôle les prolétaires. — Ce qui fut plus grave que ces paroles haineuses, c'est qu'il ouvrit les légions aux prolétaires et aux Italiens. Il y avait dans

1. Rappelant la prise de Jugurtha (*Inconographie romaine* de Visconti).

cette mesure toute une révolution. Jusqu'alors on n'avait enrôlé que des citoyens et des hommes qui, possédant quelques biens, laissaient à la république un gage de leur fidélité : sous les drapeaux, ces soldats restaient citoyens. Quand Marius eut donné des armes à la populace, le service militaire devint un métier, et les pauvres, qui à la ville vendaient leurs votes, au camp vendirent leur courage. Les légions ne furent plus les armées de la république, mais celles des chefs qui surent les acheter par l'indiscipline, le butin ou la gloire (107).

18. Fin de la guerre contre Jugurtha (106). — Sur le bruit de nouveaux succès de Metellus, Marius se hâta de partir. Quand il arriva, le plus rude de la tâche était fait : il n'eut qu'à mener plus vivement la guerre. Il battit les Gétules, faillit même, près de Cirtha, tuer de sa main Jugurtha, et lui enleva ce qui lui restait de villes et de châteaux. Le roi des Numides, rejeté sur la Maurétanie, décida son beau-père Bocchus à risquer une grande bataille : elle fut malheureuse.

Monnaie de Sylla[1].

Une seconde rencontre n'eut pas plus de succès. La fidélité de Bocchus ne survécut pas à ce double désastre. Cinq jours après la bataille, il demanda à traiter. Marius confia à Sylla, son questeur, la dangereuse mission d'aller conférer avec le roi maure. Ici les historiens ont placé le dramatique tableau des incertitudes de Bocchus, voulant un jour livrer Jugurtha aux Romains, et le lendemain Sylla au roi numide. La première trahison terminait la guerre et lui assurait une province; la seconde attirait sur lui les vengeances de Rome, sans lui donner une chance de succès ni en ôter une au consul. Bocchus n'a pas même dû y penser. Jugurtha, appelé à cette entrevue, fut chargé de liens et remis à Sylla, qui lui fit traverser, enchaîné, tout son royaume (106). Marius

1. D'après une monnaie de la *gens* Cornelia.

l'emmena à Rome. Après le triomphe, le roi fut jeté dans la prison du mont Capitolin. « Par Dieu, s'écria-t-il en riant, que vos étuves sont froides! » Il y lutta

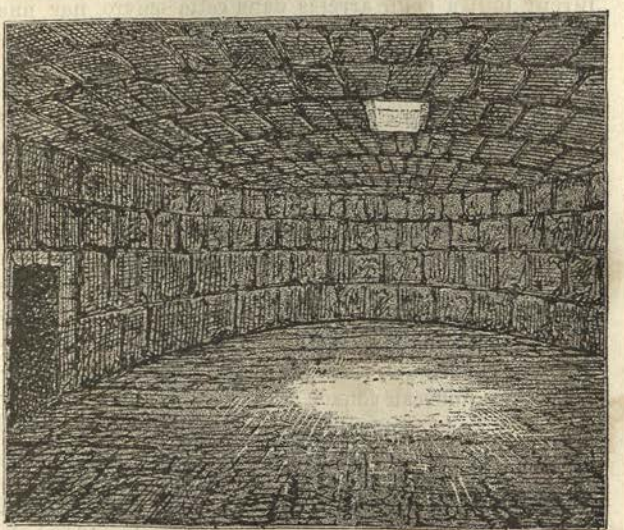

Le Tullianum [1].

six jours contre la faim (104). La province romaine d'Afrique fut agrandie d'une partie de la Numidie.

19. Guerre des Cimbres (113-101). — Pour s'assurer une route d'Italie en Espagne, les Romains avaient

1. Le Tullianum fut ainsi nommé, dit-on, de Servius Tullius, qui l'aurait creusé dans le tuf du mont Capitolin, peut-être pour en faire une citerne ; une source, en effet, le Tullius, y coule encore, et l'on tirait l'eau par le trou qu'on voit à la voûte. Plus tard, on en fit un cachot souterrain. Les condamnés étaient descendus à l'aide d'une corde, par l'ouverture de la voûte, et, après l'exécution, les corps en étaient retirés avec un croc. Il se peut que la petite porte qui donne accès dans une galerie basse et souterraine soit d'une date postérieure et ait servi à traîner les cadavres au Tibre, quand ils n'étaient point exposés aux gémonies, c'est-à-dire aux *escaliers des gémissements*, qui conduisaient à la prison d'en haut. Les prisonniers d'État qui n'étaient point condamnés à mort étaient donnés en garde aux habitants des villes municipales les plus fortes de l'Italie.

fait la conquête de la Narbonaise (125); dix ans plus tard, ils commencèrent, par la soumission des Carnes, l'asservissement des montagnards des Alpes. Mais ils furent tout à coup arrêtés dans cette œuvre par une formidable invasion. 300 000 Cimbres et Teutons, reculant devant un débordement de la Baltique, franchirent le Danube, battirent un consul (113) et dévastèrent durant trois années le Norique, la Pannonie et l'Illyrie. Quand il n'y resta plus rien à prendre, la horde traversa le pays des Helvètes, dont une partie consentit à les suivre, et tous ensemble ils pénétrèrent en Gaule (110). Arrivés sur les bords du Rhône, ils écrasèrent une seconde armée romaine. En 107 deux autres furent encore exterminées. Heureusement les Barbares passèrent une année à jouir de leurs victoires; ils laissèrent même le consul Cépion saccager Toulouse.

L'année suivante, le sénat envoya une nouvelle armée et un nouveau consul, Manlius, qui dut partager avec Cépion le commandement. Cette mesure mauvaise amena un épouvantable désastre : les deux camps, attaqués l'un après l'autre, furent forcés, 80 000 légionnaires, 4000 esclaves ou valets d'armée, tombèrent sous le glaive, tout le reste fut pris. C'était la sixième armée romaine détruite par les Barbares (6 octobre 105). Heureusement qu'au lieu de franchir les Alpes ils tournèrent vers l'Espagne, où ils restèrent trois ans. Ce retard fut le salut de Rome. Elle eut le temps de rappeler Marius d'Afrique et de l'envoyer garder les portes de l'Italie : trois années de suite elle le continua dans le commandement. Quand les Barbares revinrent, ils se séparèrent : les Cimbres prirent à gauche par l'Helvétie, pour descendre par le Tyrol et la vallée de l'Adige, tandis que les Teutons marchaient droit à Marius. Pour aguerrir ses soldats en attendant les Barbares, il les avait soumis aux plus pénibles ouvrages, et, pour les habituer à les voir de près, quand ils furent arrivés, il leur refusa longtemps de combattre. L'action s'engagea près d'Aix.

20. Bataille d'Aix (102). — Marius s'était établi dans une forte position, sur une colline : l'eau y manquait. Quand les soldats se plaignirent de la soif, il leur montra de la main une rivière qui baignait le camp des Barbares : « C'est là, leur dit-il que l'eau se trouve, mais il faudra du sang pour la payer : commençons donc par fortifier notre camp. » Il n'en eut pas le temps. Les valets de l'armée, pour abreuver leurs bêtes, étaient descendus en foule vers la rivière : les Barbares, se croyant attaqués, coururent prendre leurs armes, et revinrent, frappant leurs boucliers en mesure et marchant en cadence au son de cette musique sauvage. En passant la rivière, ils rompirent leur ordonnance; ils n'avaient pas eu le temps de la rétablir, lorsque les Romains fondirent sur eux de leur poste élevé et les heurtèrent avec tant de force qu'ils les obligèrent, après un grand carnage, à prendre la fuite. Parvenus à leurs chariots, les Barbares trouvèrent un ennemi auquel ils ne s'attendaient pas : c'étaient leurs femmes qui, grinçant les dents de rage et de douleur, frappaient également et les fuyards et ceux qui les poursuivaient; elles se jetaient au milieu des combattants et, de leurs mains nues, s'efforçaient d'arracher aux légionnaires leurs épées et leurs boucliers.

Les Romains regagnèrent leur poste à la nuit tombante, mais ne firent pas entendre, comme il était naturel après un si grand avantage, des chants de victoire. Ils passèrent toute la nuit dans l'anxiété, car leur camp n'avait ni clôture ni retranchements, et il restait un grand nombre de Barbares qui n'avaient pas combattu. Toute la nuit ceux-ci poussèrent d'horribles clameurs mêlées de menaces et de lamentations : on eût dit des hurlements de bêtes féroces. Les montagnes voisines retentissaient de ces cris sauvages, et dans le camp romain les cœurs les plus fermes étaient ébranlés. Marius s'attendait à une attaque nocturne, dont il craignait le désordre. Mais ils ne sortirent de leur camp ni cette

nuit ni le lendemain : ils employèrent ce temps à se préparer au combat.

Cette seconde bataille, livrée deux jours après la première, ne fut pas plus heureuse pour les Barbares : attaqués en face par les légions, surpris, par derrière, par un lieutenant de Marius, ils ne purent résister. Le massacre fut horrible, comme dans toutes ces mêlées de l'antiquité, où l'on se battait à l'arme blanche, homme à homme. Plutarque raconte que les corps consommés dans les champs engraissèrent tellement la terre, qu'elle fut depuis d'une fécondité prodigieuse, et qu'il resta tant d'ossements, que les Marseillais s'en servirent pour clore leurs vignes (102).

Après la bataille, Marius choisit pour son triomphe les plus belles armes et les plus riches dépouilles, et fit du reste un immense amas, comme Paul Émile après Pydna, pour le brûler en l'honneur des dieux. Déjà l'armée entière entourait le bûcher, couronnée de lauriers ; lui-même, vêtu de pourpre, les reins ceints de sa toge, comme pour les sacrifices solennels, et élevant de ses deux mains vers le ciel un flambeau allumé, il allait mettre le feu, lorsqu'on vit accourir à toute bride quelques-uns de ses amis : ils lui apportaient la nouvelle qu'on l'avait élu consul pour la cinquième fois. L'armée témoigna sa joie par des cris de victoire, qu'elle accompagna du bruit guerrier des armes ; les officiers couronnèrent de nouveau Marius de lauriers ; alors il mit le feu au bûcher et acheva le sacrifice.

21. Bataille de Verceil (101). — Cependant la guerre n'était point finie, les Teutons seuls avaient été exterminés : restaient les Cimbres. Catulus, qu'on avait envoyé pour défendre contre eux le passage des Alpes, désespérant de garder ces défilés, était redescendu en Italie et s'était réfugié derrière l'Adige. Il éleva des deux côtés du fleuve de bons retranchements, afin d'en empêcher le passage. Pour insulter à la timidité des Romains et pour faire parade de leur force et de leur audace, les Barbares s'exposaient tout nus à la rigueur

des frimas, grimpaient sur les montagnes, à travers des

Trophée dit de Marius, au Capitole [1].

monceaux de neige et de glace, et glissaient sur la pente

1. Ces trophées, qui sont l'œuvre d'un artiste du temps de Trajan, se voient encore à Rome, à droite de l'escalier qui monte au palais sénatorial, sur l'emplacement de l'ancien Capitole.

rapide des rochers, au bord de précipices d'une effrayante profondeur.

Quand ils eurent transporté leur camp près de celui du consul et qu'ils eurent examiné comment ils pourraient passer la rivière, ils résolurent de la combler. Coupant donc les tertres des environs, déracinant les arbres, détachant d'énormes rochers et de grandes masses de terre, ils les roulaient dans le fleuve, pour en resserrer le cours; ils jetaient en même temps, au-dessus du pont que les Romains avaient construit, des masses d'un grand poids, qui, entraînées par le courant, en venaient battre les piles et en ébranlaient les fondements. Les légions, effrayées, forcèrent leur général de reculer jusque derrière le Pô, en abandonnant dans un fort, sur la rive gauche de l'Adige, quelques soldats qui se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Les Barbares les y forcèrent, mais, remplis d'admiration pour leur courage, ils les laissèrent aller à des conditions honorables, dont ils convinrent en jurant sur leur taureau d'airain. On dit que ce taureau fut pris après la bataille et porté dans la maison de Catulus, comme les prémices de sa victoire. Les Barbares, trouvant le pays sans défense, firent partout un horrible dégât.

Heureusement on venait d'apprendre à Rome la victoire de Marius : il fut rappelé en toute hâte et envoyé au secours de son collègue. Sylla, blessé par son humeur hautaine, l'avait déjà quitté pour rejoindre Catulus, qui l'accueillit avec distinction. Il lui donna une division qu'il mena contre les montagnards des Alpes afin de les contenir, et avec laquelle il ramassa assez de vivres pour tenir dans l'abondance le camp de Catulus, tandis que celui de Marius souffrait de la disette.

Cependant les Cimbres attendaient toujours l'arrivée des Teutons; ils ne voulaient pas croire à leur défaite et envoyèrent même à Marius des ambassadeurs chargés de lui demander pour eux et pour leurs frères des terres et des villes où ils pussent s'établir. « Ne vous inquiétez pas de vos frères, leur dit le consul, ils ont la terre

que nous leur avons donnée, et qu'ils conserveront à jamais. » Les Barbares s'emportèrent en injures et en menaces : il allait être puni de ses railleries, disaient-ils, d'abord par les Cimbres et ensuite par les Teutons, lorsqu'ils seraient arrivés. « Ils le sont, répliqua Marius, et il serait peu honnête de vous en aller sans avoir salué vos frères. » Et en même temps il ordonna qu'on amenât, chargés de chaînes, les rois des Teutons, que les Séquanes avaient faits prisonniers lorsqu'ils s'enfuyaient vers la Germanie.

Aussitôt que les Cimbres eurent entendu le rapport de leurs ambassadeurs, ils marchèrent contre Marius. Boïorix, leur roi, s'approcha de son camp à la tête de quelques cavaliers et le provoqua à fixer le jour et le lieu du combat. Marius lui répondit que les Romains ne prenaient jamais conseil de leurs ennemis, que cependant il voulait bien satisfaire les Cimbres sur ce qu'ils demandaient. Ils convinrent que la bataille se donnerait à trois jours de là dans la plaine de Verceil. Les Barbares furent exacts au rendez-vous. Leur infanterie, rangée en bataille dans la plaine, forma une phalange carrée qui avait autant de front que de profondeur, et dont chaque côté couvrait 30 stades de terrain (5500 mètres). Les cavaliers, au nombre de 15 000, étaient magnifiquement parés : leurs casques se terminaient en gueules béantes et en mufles de bêtes sauvages, surmontés de hauts panaches semblables à des ailes, ce qui ajoutait à leur taille; ils étaient couverts de cuirasses de fer et de boucliers resplendissants; ils avaient chacun deux javelots à lancer de loin, et dans la mêlée ils se servaient d'épées longues et pesantes.

A peine le combat était-il commencé qu'il s'éleva sous les pas de cette multitude un tel nuage de poussière, que les deux armées ne purent se voir. Marius, qui s'était avancé pour tomber le premier sur l'ennemi, le manqua dans cette obscurité et poussa bien loin du champ de bataille, de sorte qu'il erra longtemps dans la

plaine, tandis que Catulus avait seul à soutenir tout l'effort des Barbares. Une circonstance favorisa beaucoup les Romains : les rayons brûlants du soleil donnaient dans le visage des Cimbres. Ces hommes, nourris dans des lieux froids et couverts, n'en pouvaient supporter la chaleur ; inondés de sueur et tout haletants, ils se couvraient le visage de leurs boucliers et exposaient leurs corps sans défense aux coups de l'ennemi.

Les plus braves d'entre les Cimbres furent d'abord taillés en pièces, car, pour empêcher que ceux des premiers rangs ne rompissent leur ordonnance, ils s'étaient liés ensemble par de longues chaînes attachées à leurs baudriers. Les vainqueurs poussèrent les fuyards jusqu'à leurs retranchements, et ce fut là qu'on vit le spectacle le plus affreux. Les femmes, vêtues de noir et placées sur les chariots, tuaient elles-mêmes les fuyards ; elles étouffaient leurs enfants, les jetaient sous les roues des chariots ou sous les pieds des chevaux et se tuaient ensuite elles-mêmes. Une d'entre elles, après avoir attaché ses deux enfants à ses deux talons, se pendit au timon de son chariot. Les hommes, faute d'arbres pour se pendre, se mettaient au cou des nœuds coulants qu'ils attachaient aux cornes ou aux jambes des bœufs, et, les piquant ensuite pour les faire courir, périssaient étranglés ou foulés aux pieds des animaux. Malgré le grand nombre de ceux qui se tuèrent ainsi de leurs propres mains, on fit plus de 60 000 prisonniers et on en tua deux fois autant (101).

Les honneurs rendus à Marius après cette victoire témoignèrent de la crainte des Romains. Il fut surnommé le troisième Romulus. Chaque citoyen, à la nouvelle de sa victoire, répandit des libations en son nom. Lui-même s'imagina avoir égalé les exploits de Bacchus dans l'Inde, et fit ciseler sur son bouclier la tête d'un Barbare tirant la langue. Rome croyait, en effet, avoir étouffé la barbarie dans ses bras puissants.

CHAPITRE XIV.

GUERRES CONTRE MITHRIDATE; MODE D'ADMNISITRATION DES PROVINCES SOUS LE GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

1. Mithridate (120-63). — 2. Conquête de l'Asie Mineure par Mithridate. Massacre de tous les Romains en Asie (88). — 3. Prise d'Athènes par Sylla (86). — 4. Victoire de Sylla à Chéronée (86). — 5. Victoire de Sylla à Orchomène (86). — 6. Tyrannie de Mithridate en Asie. — 7. Traité avec Mithridate (84). — 8. Campagnes de Lucullus en Asie (74-67). — 9. Pompée; guerre des pirates. — 10. Campagnes de Pompée en Asie. — 11. Humiliation du roi d'Arménie. — 12. Réduction de la Syrie et de la Palestine en provinces; intervention de Pompée en Judée. — 13. Mort de Mithridate. Organisation de l'Asie antérieure par Pompée. — 14. Mode d'administration des provinces sous le gouvernement républicain.

1. Mithridate (120-63). — Jugurtha et les Teutons avaient failli enlever aux Romains leurs provinces d'Afrique, d'Espagne et de Gaule; les Cimbres avaient même pénétré en Italie, et la domination de Rome avait, un moment, chancelé dans tout l'Occident. Un ennemi aussi terrible faillit la renverser en Orient: le roi de Pont, Mithridate.

Mithridate VI Eupator, que les historiens ont surnommé le Grand, avait hérité de son père, allié fidèle du sénat, le petit royaume de Pont, qu'entouraient, sur le littoral, les républiques grecques de Sinope, d'Amisus, d'Héraclée et de Trébizonde; à l'est, les tribus barbares de l'Ibérie et de la Colchide; au sud, l'Arménie, dont le roi Tigrane prenait le titre de roi des rois, Mithridate visita d'abord tous ces peuples; il étudia leur force, leur faiblesse, et pour mieux nouer ses intrigues, apprit leurs idiomes: il pouvait parler vingt-deux langues. Quand il se crut en mesure d'agir, il

força le roi du Bosphore Cimmérien à lui céder ses Etats, partagea avec Nicomède de Bithynie la Paphlagonie, et Rome réclamant, il répondit fièrement : « Ce royaume appartenait à mon père, je m'étonne qu'on vienne contester mon droit. » A cette conquête il ajouta celle de la Galatie, tua successivement, en Cappadoce, Ariarathe VI et Ariarathe VII, et imposa pour roi aux

Monnaie de Mithridate le Grand[1].

Cappadociens son fils, âgé de huit ans. Le sénat de Rome, alors occupé de la guerre contre les Cimbres, donnait peu d'attention à ces révolutions lointaines. Cependant, pour arrêter Mithridate, il déclara les Cappadociens libres. Ceux-ci s'effrayèrent de cette liberté dont ils ne savaient que faire, et supplièrent le sénat de leur donner un roi : Ariobazane fut choisi.

Alors le roi de Pont tourna d'un autre côté son active ambition; il alla soumettre, dans la Colchide et jusque dans les régions transcaucasiennes, un grand nombre de nations scythiques, puis, se croyant assez fort pour braver Rome, il fit de nouveau son fils roi des Cappadociens (93). Sylla, propréteur en Asie, rétablit Ariobarzane (92) : mais à peine avait-il quitté l'Orient, que Mithridate reprenait la Cappadoce, y ajoutait la Phrygie et

1. Tête diadémée de Mithridate VI. Au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. Pégase, étoile, croissant et monogramme dans une couronne de lierre et de raisin. Tétradrachme de Mithridate le Grand.

disposait à son gré du trône de Bithynie au détriment de Nicomède III. Le sénat ordonna au préteur d'Asie de rétablir les deux rois; Mithridate ne s'attendait pas à cette intervention; il rentra dans ses États héréditaires (90). L'Italie était alors en feu. La guerre sociale venait d'éclater (voyez chapitre XVII), puis avait commencé la sanglante rivalité de Marius et de Sylla. L'occasion

Mithridate[1].

parut favorable au roi de Pont pour en finir avec ce peuple qui se déchirait lui-même.

2. Conquête de l'Asie Mineure par Mithridate, massacre de tous les Romains en Asie (88). — A Rome on s'était cru débarrassé, en 90, de ce turbulent adversaire; mais il se préparait en silence : quatre cents vaisseaux étaient dans ses ports, et il en faisait con-

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

struire encore; ses émissaires levaient des matelots et des pilotes dans l'Égypte et la Phénicie, des soldats chez les Scythes, chez les Thraces, jusque chez les Celtes des bords du Danube, et des bandes innombrables de Barbares traversaient l'Euxin ou franchissaient incessamment les défilés du Caucase; 300 000 hommes étaient déjà réunis; les Galates consentaient à le suivre. Enfin, lorsqu'il vit l'Italie mise en feu par la guerre sociale, il inonda l'Asie de ses armées.

Le roi de Bithynie, Nicomède et Aquilius, qui voulurent l'arrêter, furent battus; un autre général romain, Oppius fut rejeté de la Cappadoce sur la Pamphylie; Cassius n'osa pas même combattre et s'enfuit à Rhodes. La flotte qui gardait l'entrée de l'Euxin fut détruite dans une seule action. Partout les populations couraient au-devant du vainqueur, et ce fut moins une conquête qu'une marche triomphale. Pour lier ces peuples à sa cause, le roi de Pont fit, en un même jour, à la même heure, égorger tout ce qu'il y avait de Romains et d'Italiens en Asie, femmes, enfants, esclaves, jusque dans les sanctuaires les plus vénérés. Aquilius, trahi par les Mityléniens, fut promené, en dérision, dans les principales villes; à Pergame, on lui coula de l'or fondu dans la bouche; tant l'avidité des publicains de Rome avait mis de haine au cœur des peuples de l'Orient.

Nicomède III[1].

L'Asie soumise, le roi de Pont attaqua, mais en vain, l'île de Rhodes, où s'étaient réfugiés les Romains échappés au massacre, et jeta en Grèce 150 000 hommes commandés par Archélaos, qui entraînèrent facilement la défection d'Athènes, du Péloponnèse, de la Béotie et de l'Eubée.

1. D'après un tétradrachme.

3. Prise d'Athènes par Sylla (86). — Il fallait conjurer au plus tôt ce péril qui s'approchait de l'Italie. Heu-

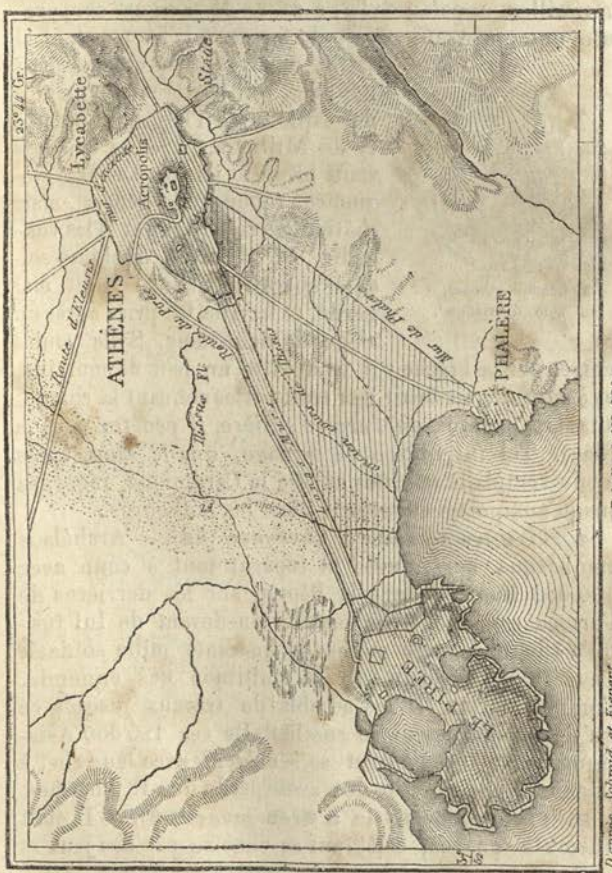

reusement la guerre sociale finissait. Au printemps de l'année 87, Sylla arriva en Grèce avec cinq légions. Il

marcha aussitôt sur Athènes, perça les Longs Murs, prit le Pirée et attaqua la ville avec fureur. La famine se joignit à la guerre : mais Aristion, qui commandait la citadelle, ne parlait pas de se rendre, et, du haut des murailles, appelait Sylla, à cause de sa figure couperosée, une mûre saupoudrée de farine. A la fin, pourtant, il fallut envoyer au proconsul deux députés, qui parlèrent longtemps des exploits de Thésée, d'Eumolpe et de Miltiade. « Je ne suis pas venu prendre ici des leçons d'éloquence, répondit le général, mais châtier des rebelles, » et il les congédia. Le 1er mars, quelques soldats surprirent un endroit mal gardé, et la ville fut prise après un siége de neuf mois. Sylla voulut entrer par la brèche : il fit abattre un pan de muraille, et à minuit, au bruit des trompettes sonnant la charge, aux cris furieux de l'armée entière, il pénétra dans la place. Tel fut, dit-on, le carnage, que le sang, après avoir rempli le quartier appelé le Céramique, regorgea jusqu'aux portes et ruissela dans les faubourgs.

Monnaie d'Athènes, au nom d'Aristion[1].

4. Victoire de Sylla à Chéronée (86). — Archélaos rembarqua ses troupes et reparut tout à coup avec 120 000 hommes dans la Béotie, sur les derrières de l'armée romaine. Sylla marcha au-devant de lui jusqu'à Chéronée avec moins de quarante mille soldats. Ceux-ci s'effrayaient de la multitude des ennemis. Comme Marius, il les accabla de travaux jusqu'à ce qu'ils demandassent le combat. De ces 120 000 Asiatiques, 10 000 seulement se sauvèrent avec leur chef à Chalcis. Sylla se vanta de n'avoir perdu que 13 hommes.

5. Victoire de Sylla à Orchomène (86). — Il était encore à Thèbes, célébrant sa victoire par des jeux et

1. Le hibou de Minerve, le nom des Athéniens, AΘE (ναίων), et celui de trois magistrats monétaires : APIΣTIΩN ΦIΛΩN HΓIAΣ AΠH.

des fêtes, lorsqu'il apprit que, substitué à Marius dans le consulat, Valerius Flaccus passait l'Adriatique avec une armée. Dans le même temps un général de Mithridate, Dorylaos, arrivait d'Asie avec 80 000 hommes. Entre deux périls, Sylla choisit le plus glorieux : il marcha contre Dorylaos. Les deux armées se rencontrèrent en Béotie, près d'Orchomène. Cette fois, la lutte fut plus vive : Sylla paya de sa personne ; cependant les hordes asiatiques furent encore une fois dispersées. Thèbes et trois autres villes de la Béotie eurent le sort d'Athènes. La Grèce entière trembla.

6. Tyrannie de Mithridate en Asie. — Mithridate avait promis à l'Asie une domination plus douce, et il l'accablait d'impôts et de réquisitions. Des conspirations se formèrent : il les étouffa dans le sang. Les tétrarques des Galates, invités par lui à un festin, furent égorgés ; à Chio, il enleva tous les habitants et les transporta sur les bords du Pont. En peu de temps seize cents personnes périrent dans les supplices. Mithridate avait su faire regretter les proconsuls romains.

7. Traité avec Mithridate (84). — Cependant Flaccus était passé en Asie, et Sylla allait y arriver. Le roi, menacé par deux armées, fit demander secrètement la paix à Sylla, donnant à entendre qu'il pouvait obtenir d'assez douces conditions de Fimbria. Ce général avait tué le consul Flaccus à Nicomédie, pris le commandement de son armée et fait la guerre pour son compte. Mithridate espérait profiter de la rivalité de ces deux chefs pour obtenir de meilleures conditions, mais Sylla ne voulut rien rabattre de celles qu'il avait arrêtées, et, le roi insistant, il feignit l'indignation : « Je lui laisse cette main qui a signé la mort de tant de nos citoyens, et il ose réclamer ! Dans quelques jours je serai en Asie, il tiendra alors un autre langage. » Le roi s'humilia et demanda une entrevue. Elle eut lieu à Dardanum dans la Troade. Quand Mithridate s'avançant à la rencontre de Sylla, lui tendit la main : « Avant tout, dit celui-ci, acceptez-vous les conditions que j'ai faites ? » Le roi

gardait le silence. « C'est aux suppliants à parler, aux vainqueurs d'attendre et d'écouter les prières. » Mithridate, subjugué, se soumit à tout, restitua ses conquêtes, livra les captifs, les transfuges, 2000 talents et soixante-dix galères. Fimbria était en Lydie ; Sylla marche sur lui, entraîna son armée et le réduisit à se donner la mort (84).

8. Campagnes de Lucullus en Asie (74-67). — Durant la dictature de Sylla, quelques hostilités éclatèrent entre son lieutenant Murena et le roi de Pont (82). Cette seconde guerre, bien vite arrêtée par le dictateur, fut de peu de durée et sans importance. Mais, quand le roi de Pont apprit la mort de Sylla (78), il excita sous main le roi d'Arménie, Tigrane, à envahir la Cappadoce. La cession de la Bithynie que Nicomède III fit au sénat (75) le décida à entrer lui-même en lice.

Tigrane, roi d'Arménie[1].

Tous les peuples barbares, du Caucase au mont Hæmus, lui fournirent des auxiliaires ; des Romains proscrits dressèrent ses troupes, et Sertorius lui envoya des officiers (74).

Lucullus, proconsul de Cilicie, fut chargé de cette guerre. Il marchait sur le Pont, quand il apprit que Cotta son collègue, après deux défaites, était bloqué dans Chalcédoine. Il y courut, le délivra et rejeta l'ennemi dans Cyzique. Mithridate y eût été pris, sans la négligence d'un lieutenant qui le laissa échapper.

Lucullus pénétra alors dans le Pont, enleva Amisus (72), et, l'année suivante, cernant encore une fois l'ennemi, l'affama par d'habiles manœuvres. Mithridate n'échappa qu'en semant ses trésors sur sa route pour arrêter la poursuite. Avant d'abandonner son royaume, il en-

1. Tête de Tigrane, roi d'Arménie, portant la tiare, d'après un tétradrachme

voya l'ordre de donner la mort à ses sœurs et à ses femmes. Monime, le plus belle et la plus aimée, voulut s'étrangler avec son diadème ; trop faible, il se rompit ; alors, le foulant aux pieds avec mépris : « Funeste bandeau, s'écria-t-elle, à quoi m'as-tu jamais servi ? Aujourd'hui même tu ne peux m'aider à mourir ! » et elle se jeta sur l'épée que l'eunuque lui tendait.

Mithridate se réfugia près de Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus envoya Clodius demander son extradition. Maître de l'Arménie et vainqueur des Parthes, Tigrane avait encore soumis la Syrie : c'était alors le plus puissant monarque de l'Orient, et il avait contraint le roi des Parthes à lui laisser prendre le nom de roi des rois. Au temps de sa prospérité, Mithridate n'avait pas voulu reconnaître cette suprématie : aussi avait-il été froidement reçu. L'ambassade de Clodius changea ces dispositions : Tigrane, irrité d'une telle sommation, congédia avec colère l'envoyé du proconsul, qui commença aussitôt les hostilités et franchit le Tigre. Le roi ne pouvait croire à tant d'audace : le premier qui lui annonça l'approche des légions paya cet avis de sa tête. Cependant l'avant-garde de Lucullus suffit pour disperser une première armée, et il commença le siége de Tigranocerte. Tigrane réunit jusqu'à 250 000 hommes ; Lucullus alla à sa rencontre avec 11 000 soldats et quelque cavalerie. « S'ils viennent comme ambassadeurs, dit le roi, ils sont beaucoup ; si c'est comme ennemis, ils sont bien peu. » Les Romains ne perdirent, dit-on, que 5 hommes, et eurent seulement 100 blessés. C'est par cent mille qu'on compta les morts dans l'armée barbare (6 oct. 69). Une révolte des habitants grecs de Tigranocerte facilita l'assaut. Les légionnaires y trouvèrent, sans parler d'autre butin, 8000 talents d'argent monnayé, et reçurent de leur général 800 drachmes par tête.

Lucullus hiverna dans la Gordyène et la Sophène, d'où il invita le roi des Parthes à se joindre à lui. Ce prince hésitant, il résolut de l'attaquer. Il avait pris en tel mépris ces rois qu'on disait si puissants, qu'il ne

craignait pas de s'enfoncer au fond de l'Asie pour renverser un troisième empire. Mais ses officiers et ses soldats étaient trop riches pour vouloir courir de nouveaux hasards : ils refusèrent de le suivre. Il ne put que disperser une seconde armée de Tigrane et prendre Nisibe (67). Là, il apprit que, grâce aux intrigues des publicains qu'il s'était aliénés en réprimant leurs exactions, Pompée avait obtenu de le remplacer.

9. Pompée, guerre des pirates (68). — Vainqueur de Lépide, de Sertorius et des derniers gladiateurs de Spartacus, Pompée était devenu le favori du peuple, auquel il avait rendu les droits que Sylla lui avait ôtés. Il ambitionnait l'honneur de porter les derniers coups à Mithridate ; un plébiscite lui donna le commandement de l'armée d'Asie. Mais il eut auparavant à combattre les pirates. Rome ayant détruit toutes les marines militaires sans les remplacer, nul ne faisait plus la police des mers ; des pirates sortis des montagnes de la Cilicie, leur premier repaire, en profitèrent et coururent impunément la Méditerranée. Ils établirent sur toutes les côtes des arsenaux, des lieux de retraite et des tours d'observation, pillèrent quatre cents villes et les temples les plus vénérés, rançonnèrent tous les vaisseaux qui naviguaient entre la Phénicie et les colonnes d'Hercule, enlevèrent deux préteurs romains avec leurs licteurs, saccagèrent Misène, Gaëte, Ostie même, aux portes de Rome, et arrêtèrent les convois d'Afrique. Ils avaient failli servir de lien entre Sertorius, Spartacus et Mithridate, que Rome eut à combattre presque à la fois; mais les idées de brigandage l'emportèrent sur les idées politiques ; s'ils conduisirent à Mithridate les envoyés de Sertorius, ils trahirent Spartacus et causèrent sa ruine. Servilius, envoyé contre eux dès 78, mérita, après trois pénibles campagnes, le triomphe et le surnom d'*Isauricus*. Antonius, le père du triumvir, chargé de les chasser de la Crète, échoua ; Metellus y réussit en 68, et en prit le surnom de *Creticus*. Mais quelques

expéditions isolées ne pouvaient détruire cette insaisissable ennemi, qui menaçait toujours Rome de la famine. Ce fut alors que Pompée fut investi pour trois ans, avec une autorité absolue, du commandement des mers et de toutes les côtes de la Méditerranée jusqu'à 400 stades dans l'intérieur, avec cinq cents galères, 120 000 fantassins, 5000 chevaux, et la permission de prendre dans le trésor tout l'argent qu'il voudrait.

A cette nouvelle, les pirates abandonnèrent les côtes d'Italie, le prix des vivres baissa subitement, et le peuple de crier que le nom seul de Pompée avait terminé la guerre. En quarante jours, il balaya toute la mer de Toscane et celle des Baléares. Les plus braves des pirates, s'étant réunis pour une action générale, furent vaincus et livrèrent cent vingt forts qu'ils occupaient depuis la Carie jusqu'au mont Amanus. Pompée brûla treize cents navires et établit ses prisonniers en des villes dépeuplées, à Soli, Adana, Épiphanie et Mallus, à Dyme en Achaïe, même en Calabre ; quatre-vingt-dix jours avaient suffi pour terminer cette guerre peu redoutable.

10. Campagnes de Pompée en Asie. — Lucullus et Pompée se rencontrèrent en Galatie ; la conférence commença par les compliments d'usage et finit par des outrages. « Comme un oiseau de proie lâche et timide qui suit le chasseur à l'odeur du carnage, Pompée, disait Lucullus, se jette sur les corps abattus par d'autres et triomphe des coups qu'ils ont portés. » Des amis communs les séparèrent, et Lucullus partit pour Rome. Il ne lui fut permis d'emmener que 1600 hommes pour son triomphe, et, cet honneur, Pompée sut l'empêcher pendant trois ans de l'obtenir.

11. Humiliation du roi d'Arménie. — Mithridate avait encore 32 000 soldats, mais, fatigué à la fin de cette lutte sans repos, il fit demander au nouveau général à quelles conditions on lui accorderait la paix. « Qu'il s'en remette à la générosité du peuple romain, » répondit le proconsul. Finir comme Persée après avoir com-

battu comme Annibal ! Mithridate avait un trop grand cœur pour s'y résoudre. « Eh bien, dit-il, combattons jusqu'à notre dernière heure. » Et il jura de ne jamais faire de paix avec Rome. Pompée marchait déjà vers la petite Arménie. Dès la première rencontre, l'armée pontique fut détruite, et Tigrane, menacé par la trahison d'un fils rebelle qui se réfugia auprès de Pompée, fut contraint d'acheter la paix en renonçant à ses provinces de Syrie et d'Asie Mineure, en payant 6000 talents et en reconnaissant son fils pour roi de la Sophène. Tigrane, affaibli, mais non renversé, trop peu puissant pour être redoutable, assez pour tenir en échec le roi des Parthes, allait donc, nouveau vassal, faire pour Rome la police de la haute Asie, comme jadis Eumène avait fait celle de l'Asie Mineure

12. Réduction de la Syrie et de la Palestine en provinces, intervention de Pompée en Judée. — L'Arménie soumise, Pompée alla chercher Mithridate dans le Caucase. Il vainquit les Albaniens et les Ibériens, mais, le roi fuyant toujours devant lui, il abandonna cette poursuite infructueuse, et, au printemps de 64, après avoir organisé le Pont en province, il pénétra dans la Syrie. Ce pays était dans le plus déplorable état. Antiochus l'Asiatique, que Lucullus avait reconnu pour roi, n'avait pu se faire obéir ; une foule de petits tyrans se partageaient les villes, et les Arabes pillaient les campagnes. Décidé à donner l'Euphrate pour frontière à la république, Pompée plaça sous la domination romaine la Syrie et la Phénicie, laissant seulement la Commagène à Antiochus, la Chalcidique à un Ptolémée et l'Osrhoène à un chef arabe. Dans la Palestine, les Maccabées avaient glorieusement reconquis (165) l'indépendance du peuple hébreu, et depuis l'année 107, un de leurs descendants, Aristobule, s'était fait appeler le roi des Juifs. Mais, sous Alexandre Jannée, six ans de guerre civile avaient coûté la vie à cinquante mille Juifs, et la querelle de deux partis religieux, les sadducéens et les pharisiens, avait ébranlé l'Etat. Les pharisiens, à la fin,

l'avaient emporté, sous la régence d'Alexandra (79), et avaient commis d'horribles excès. Une seconde guerre civile entre les deux fils d'Alexandra, Hyrcan et Aristobule, amena de nouvelles péripéties. Hyrcan fut renversé du trône ; c'est alors que Pompée intervint : il prit Jérusalem après un siége de trois mois et y rétablit Hyrcan, qui promit un tribut annuel.

13. Mort de Mithridate. Organisation de l'Asie antérieure par Pompée. — Durant ces opérations, Mithridate, qu'on avait cru mort, avait reparu avec une armée dans le Bosphore et forcé son fils Macharès à se tuer. Là, malgré ses soixante ans, cet infatigable ennemi voulait pénétrer dans la Thrace, entraîner les Barbares sur ses pas et descendre en Italie à la tête de leurs hordes innombrables ; mais ses soldats, épouvantés de la grandeur de ses desseins, se révoltèrent à la voix de son fils Pharnace. Pour ne pas être livré vivant aux Romains, il se fit tuer par un Gaulois (63). Pompée n'eut plus qu'à régler le sort de l'Asie. Pharnace garda le Bosphore. Le roi galate Déjotarus obtint quelques accroissements de territoire. Un certain Attale et Pyléménès reçurent une partie de la Paphlagonie ; Ariobarzane avait recouvré la Cappadoce : Pompée y joignit la Sophène et la Gordyène ; puis des villes furent fondées, d'autres repeuplées. La formule ou loi des nouvelles provinces, le Pont, la Cilicie, la Syrie et la Phénicie, fut écrite. Toute l'Asie antérieure, du Pont-Euxin à la mer Rouge, se trouva reconstituée. Il n'y restait plus un seul prince puissant, mais des vassaux de Rome : le Pont était pays romain, et l'Arménie, tombée du haut rang où elle était montée, n'allait plus être qu'une barrière ou qu'un champ clos entre les deux empires qui se partageaient l'Asie.

Venu sur ce continent après Sylla et Lucullus, Pompée n'avait pas eu de grands coups à frapper ; mais il y organisa la domination de Rome, il y fixa les limites que l'empire ne put jamais franchir, et volontiers nous le laisserons se vanter, en *étalant sa robe triomphale*,

d'avoir achevé le pompeux ouvrage de la grandeur romaine.

44. Mode d'administration des provinces sous le gouvernement républicain. — A l'époque où nous sommes arrivés, la république avait conquis, moins la Gaule chevelue, toutes les provinces qu'elle devait léguer à l'empire. Comment en avait-elle réglé l'administration?

Dans l'antiquité, la victoire donnait au vainqueur tous les droits sur le vaincu : il pouvait le tuer, le vendre comme esclave, le dépouiller de ses terres; à plus forte raison lui ôter son indépendance politique et ses institutions particulières. Rome laissa à ses sujets leur religion, leurs lois, leurs magistrats, même leurs assemblées publiques; elle se contenta de prendre à quelques-uns une partie de leurs terres pour y fonder des colonies et de demander à tous un impôt, soit en nature, soit en espèces. Le domaine des rois et le domaine public de l'État ou de la cité qui avait fait soumission devenaient propriété romaine, *ager publicus*. Le gouverneur, qu'il fût proconsul ou propréteur, était investi à la fois de l'autorité politique, judiciaire et militaire. Il avait au-dessous de lui un questeur particulièrement chargé de l'administration des finances de la province, et qui devait, à son retour, rendre compte au sénat ou aux censeurs. Toutes ces fonctions étaient gratuites : l'État n'allouait au préteur que les frais d'installation, les moyens de transport et les vivres. Mais les provinciaux fournissaient le blé nécessaire à sa maison, charge onéreuse, car les soldats qui formaient sa garde, *cohorte prétorienne*, ses amis, *comites*, ses affranchis, etc., lui faisaient un nombreux cortége. Chaque province avait sa constitution ou formule rédigée par le général vainqueur ou par des commissaires du sénat, et ses lois civiles. La *formule* déterminait la quotité du tribut et les conditions faites aux vaincus, lesquelles changeaient d'une province à l'autre.

La politique suivie pour l'Italie, *divide et impera*,

fut appliquée dans les provinces. Plusieurs villes restèrent libres, comme Athènes, Lacédémone, Corcyre, etc.; d'autres reçurent l'autonomie, c'est-à-dire conservèrent leurs lois et leur gouvernement, avec le titre d'alliées. Quelques-unes avaient l'immunité d'impôt ou le titre de colonie latine, qui les affranchissait de l'autorité absolue du préteur, et ouvrait à leurs citoyens l'accès à la bourgeoisie romaine. Ces villes étaient comme en dehors de la province, qui ne comprenait véritablement que les cités tributaires. Celles-ci payaient la capitation, l'impôt foncier, souvent fourni en nature (dîmes), des droits de douane, la ferme des pâturages publics, des mines et des salines.

Pour l'administration de la justice, le préteur, en arrivant dans la province, publiait un édit où il exposait les principes qu'il voulait suivre; puis, durant l'hiver, il allait tenir les assises dans les lieux désignés d'avance (*conventus juridici*), et jugeait les procès des provinciaux et des citoyens. Le préteur, assisté de son conseil, avait droit de vie et de mort sur les indigènes et sur les citoyens romains. Mais, par un appel aux tribuns, les citoyens faisaient porter leur cause à Rome. Si le préteur prévariquait, les provinciaux pouvaient l'accuser par-devant le sénat. Un tribunal permanent fut établi, en 151, pour recevoir ces plaintes (*de pecuniis repetundis*).

On comprend qu'armé de tels pouvoirs un homme sans scrupules pouvait s'en servir dans son intérêt. Les *Verrines* de Cicéron nous disent jusqu'à quels excès intolérables les abus étaient quelquefois portés. Et malheureusement les Verrès furent très-nombreux sous la république, parce qu'alors il n'y avait point à Rome un gouvernement qui fût intéressé à les faire cesser. Les fonctions de proconsul ou de propréteur ne durant qu'un an ou deux, les sénateurs les remplissaient à tour de rôle, et beaucoup étaient obligés de fermer les yeux sur des exactions qu'eux-mêmes avaient déjà commises ou qu'ils comptaient commettre, lors-

qu'ils prendraient les faisceaux proconsulaires. Les grandes fortunes de l'aristocratie romaine provinrent du pillage des provinces, et c'est pour cela que les provinces, dit Tacite, saluèrent de leurs acclamations l'avénement de l'empire.

CHAPITRE XV.

HISTOIRE INTÉRIEURE DE ROME; CONSÉQUENCES DES CONQUÊTES.

1. État de la république romaine vers l'année 133 : ruine des mœurs. — 2. Ruine de la religion. — 3. Prospérité apparente de l'État. — 4. Destruction de la classe moyenne et de l'égalité. — 5. Deux classes seulement dans la république; puissance de la noblesse. — 6. Nécessité d'une réforme. — 7. Efforts de Caton pour arrêter le mal; lutte contre Scipion l'Africain. — 8. Exil de Scipion. — 9. Censure de Caton (184). — 10. Scipion Émilien.

1. État de la république romaine vers l'année 133. — A cette époque, Rome avait déjà conquis ce qui devait faire la meilleure part de l'héritage des Césars. Mais à ces conquêtes qu'avait-elle gagné? Au dehors une grande gloire, au dedans de grandes misères. Au contact de cet Orient si dépravé, les Romains avaient perdu leurs vieilles mœurs; les richesses, fruit de tant de victoires, avaient renversé l'ancien équilibre de la société romaine, et causé par leur introduction soudaine une perturbation profonde au milieu d'une société sans industrie ni commerce. Les mœurs ne purent y résister. « Tu demandes, dit Juvénal, d'où viennent ces désordres? Une humble fortune maintenait jadis l'innocence des femmes latines. De longues veilles, des mains endurcies au travail, Annibal aux portes de Rome et les citoyens en armes sur les murailles, défendaient du vice les modestes demeures de nos pères. Maintenant la luxure a fondu sur nous, et le monde vaincu s'est vengé en nous donnant ses vices. »

Les censeurs, quoique bien indulgents, avaient, en 204, dégradé sept membres du sénat, sept encore en 184,

neuf en 174, un plus grand nombre en 164; jeunes nobles, graves personnages, se déshonoraient avec une scandaleuse impudeur, et on allait bientôt entendre le mime Laberius dire : « Qu'est-ce qu'un serment? Un emplâtre à guérir les dettes. »

2. Ruine de la religion. — Le pillage du monde avait détruit les mœurs, la philosophie sceptique de Carnéade ruinait la religion en introduisant l'incrédulité, déjà enseignée par Ennius[1]. L'éducation grecque, substituée à la vieille éducation latine, répandit dans toutes les familles et au cœur des générations naissantes le mépris de la religion et du sacerdoce. Le peuple, gagné lui-même à l'impiété nouvelle, avait déserté ses vieux temples et courait à des dieux nouveaux, dont les fêtes durent être défendues par le sénat, comme ces bacchanales où se commirent des crimes et des débauches effroyables. En l'année 186, des milliers d'initiés furent condamnés à périr sous la hache. Les années suivantes, ce furent deux mille empoisonneurs qu'il fallut encore punir de la peine capitale. La littérature n'était qu'une école d'impiété. Dans un poëme de Lucilius, les douze grands dieux se rient des gens qui leur donnent le titre de pères. Jupiter, tel que Plaute le montre, est fort peu vénérable, et Lucrèce va bientôt développer, avec une audacieuse éloquence, les doctrines athées et matérialistes d'Épicure.

Quand une religion s'en va, la société change. Comme les poëtes détruisaient toute sanction morale en bafouant les dieux, bientôt on verra les citoyens renoncer même au patriotisme, de toutes les vertus des anciennes cités la dernière cependant à périr. Ainsi s'altérait le caractère national; ainsi tombaient l'un après l'autre, sous

1. Carnéade, né à Cyrène et venu à Rome en 155, y gagna une grande popularité par son éloquence et son habileté à discourir sur tous les sujets et à soutenir le pour et le contre. Il enseignait que la vérité était enveloppée de tant de nuages qu'il n'était pas possible à l'homme de l'apercevoir. Ennius, qui servit dans la seconde guerre punique et dont il sera question à la note suivante, avait traduit le livre où Évhémère soutenait que les dieux n'étaient que des hommes divinisés.

l'influence des mœurs et des idées de la Grèce dépravée, les plus fermes appuis de la société romaine. A cette révolution dans les idées et les mœurs devait répondre une révolution dans l'organisation politique.

3. Prospérité apparente de l'État. — Au second siècle avant notre ère, le temps des grandes luttes politiques était passé. L'union et la paix régnaient dans la Ville, et la société romaine, heureuse et forte en apparence, n'était plus troublée par les tribuns. Cependant le pouvoir de ces magistrats s'agrandissait chaque jour : ils n'étaient plus seulement les chefs de la plèbe, ils semblaient devenus ceux du peuple entier. Aussi voit-on passer par le tribunat les nobles les plus illustres : Marcellus, Fulvius Nobilior, Calpurnius Pison, Sempronius Gracchus, Ælius Petus, Metellus le Numidique et le grand jurisconsulte Scævola. C'est par des tribuns que sont proposées les meilleures lois du temps, Villia, Voconia, Orchia, et que sont institués les tribunaux permanents et le scrutin secret. C'est par eux que le droit de suffrage est accordé à Fundi, à Formies et à Arpinum, où vont naître Marius et Cicéron ; par eux que des terres sont données aux soldats de Scipion et aux vétérans des guerres puniques; que vingt-trois colonies sont fondées en vingt ans ; que les fermiers publics concussionnaires et les usuriers sont poursuivis; que la dignité du citoyen romain est consacrée en 198 par le décret qui interdit de battre de verges un citoyen.

Le sénat, content de diriger les affaires extérieures, s'inclinait devant l'autorité souveraine de l'assemblée générale, et le peuple, de son côté, montrait au sénat la plus entière confiance. Dans l'affaire des Campaniens qui avaient trahi Rome pour Annibal, le peuple porta le décret suivant : « Ce que le sénat aura arrêté à la majorité des voix, nous voulons et nous ordonnons que cela soit. » Enfin, dans l'élection de Flaminius, le sénat, étendant, malgré les tribuns, les droits du peuple au forum, soutint que celui qui faisait les lois pouvait dispenser de l'observation des lois. Quelques années plus

tard, après la conquête de la Macédoine, il déclarait que le trésor n'avait plus besoin de l'impôt des citoyens.

4. Destruction de la classe moyenne et de l'égalité. — Ainsi donc le peuple gardait ses anciens droits : comme par le passé, il condamnait à l'exil ou à l'amende, nommait aux charges, faisait les lois, décidait de la paix, de la guerre, des alliances. La république durait, et pourtant la liberté se mourait. Le peuple, sans être opprimé, était dans la plus affreuse misère. Le cens comptait beaucoup de citoyens, et on avait peu de soldats. C'est que les mœurs, sinon les lois, avaient changé, et que le peuple romain était déjà ce que disait Catilina : « un corps sans tête et une tête sans corps, » c'est-à-dire qu'on voyait à Rome une foule immense de pauvres et, au-dessus d'eux, quelques nobles plus riches et plus fiers que des rois. Une classe entière avait disparu, la classe moyenne, qu'un siècle de guerres et de pillages avait anéantie, et avec elle s'en étaient allés le patriotisme, la discipline, l'austérité de l'ancienne Rome. L'État avait perdu l'équilibre qui le maintenait en paix lorsqu'il avait perdu ces petits propriétaires qui, servant de lien entre le riche et le pauvre, les contenaient tous deux. Désormais, livré aux réactions sanglantes des partis, il oscillera entre le despotisme de la foule et celui des grands, jusqu'au jour où tous, nobles et prolétaires, trouveront le repos sous un maître.

Quatre causes avaient concouru à la disparition de cette classe moyenne : 1° les guerres continuelles qui l'avaient décimée ; 2° la ruine de l'agriculture, amenée par la conversion des terres de labour en terres à prairies ; 3° l'envahissement des petites propriétés par les grands propriétaires ; 4° la substitution du travail des esclaves à celui des hommes libres. Ceux-ci, privés aussi des profits de l'industrie par les ateliers d'esclaves que les riches organisaient pour tous les métiers, n'avaient plus la ressource de vivre de leur labeur et venaient à Rome assiéger la porte des grands, ou vendre, pour quelque maigre récompense, leur voix au forum, leur

témoignage au tribunal, au besoin leurs bras pour une émeute. Cette foule affamée, menaçante, que le sénat apaisera quelque temps en lui jetant un peu de blé pour pâture, grossissait sans cesse; César trouvera que, sur quatre cent cinquante mille citoyens, trois cent vingt mille vivaient aux dépens du trésor, c'est-à-dire que les trois quarts du peuple romain mendiaient. Un mot du tribun Philippe est plus terrible : « Il n'y a pas dans Rome, disait-il, deux mille individus qui soient propriétaires. »

Le peuple d'ailleurs, recruté dans l'esclavage, n'était plus qu'un mélange des affranchis du monde entier. De 421 à 210, il entra peut-être dans la société romaine cent mille affranchis. Rome envoyait ses citoyens dans les provinces comme légionnaires, publicains, agents des gouverneurs, intendants des riches ou aventuriers cherchant fortune, et, en échange, elle recevait des esclaves, bientôt affranchis, qui lui apportaient : l'esclave grec, les vices des sociétés mourantes; l'esclave espagnol, thrace ou gaulois, ceux des sociétés barbares. Il y avait donc, entre la capitale et les provinces, comme une circulation non interrompue. Le sang refluait sans cesse du cœur vers les extrémités, qui le renvoyaient, mais vicié et corrompu.

5. Deux classes seulement dans la république; puissance de la noblesse. — La destruction de la classe moyenne priva la société romaine du pouvoir modérateur qui fait la force conservatrice des empires. Les grands, ne craignant plus ces plébéiens avec lesquels il fallait autrefois compter, s'abandonnèrent à toute la licence des mœurs nouvelles et à un orgueil insensé. Ils entendaient maintenant se réserver les honneurs comme un patrimoine héréditaire, et en interdire absolument l'entrée à ceux qu'ils appelaient des hommes nouveaux. Le mouvement qui, en élevant aux charges tous les citoyens capables, renouvelait sans cesse l'aristocratie et assurait sa durée s'était donc arrêté. Les grands s'isolaient au milieu de la cité com-

mune et ne se faisaient pas faute d'insulter le peuple, lors même qu'ils sollicitaient ses suffrages : témoin ce Scipion Nasica qui, prenant la main calleuse d'un paysan, lui disait : « Hé ! mon ami, est-ce que tu marches sur les mains? »

6. Nécessité d'une réforme. — Ainsi, Rome était revenue aux jours où la cité renfermait deux peuples distincts, les patriciens et les plébéiens, les uns ayant tout, les autres rien. Cet état ne pouvait durer longtemps. Rome avait dû la conquête du monde à la politique libérale de l'ancien sénat, qui avait ouvert les charges à tous les citoyens, riches ou pauvres, pourvu qu'ils montrassent des talents. Les beaux temps de la liberté et de l'égalité avaient été aussi ceux des grandes victoires. Mais ces victoires semblaient maintenant n'avoir été gagnées qu'au profit de quelques hommes. Deux cents familles gouvernaient la république et administraient les provinces. Cette étroite aristocratie avait déjà irrité contre elle par ses exactions tous les provinciaux ; et ces exactions, elle les commettait parce qu'elle était sûre de l'impunité. De sorte que l'empire, conquis par tous, était exploité par quelques-uns, et mis lui-même en péril par cette exploitation sans pitié. Une réforme était donc nécessaire dans l'intérêt de Rome, des sujets et de la civilisation même, qui eût été compromise, si le monde, se soulevant contre le despotisme de l'aristocratie romaine, fût retourné au chaos d'où Rome l'avait tiré.

7. Efforts de Caton pour arrêter le mal ; lutte contre Scipion l'Africain. — Il ne manquait pas d'hommes à qui ces nouveautés ne plaisaient point, qui protestaient contre l'introduction des mœurs étrangères et contre des maximes nouvelles de gouvernement. A la tête de ces hommes se plaça Caton, qu'on a surnommé le Censeur, pour le distinguer d'un autre Caton, son descendant, célèbre à d'autres titres, Caton d'Utique. Il était né en 232, dans le village de Tusculum, aujourd'hui Frascati, et cultiva longtemps de ses mains une petite propriété dans le pays des Sabins, près de la chaumière de Curius

Dentatus. Ils s'inspira des exemples de désintéressement et de vie laborieuse et frugale qu'avait donnés ce grand citoyen. Économe pour lui-même comme pour l'État, il disait qu'une chose dont on peut se passer, ne valût-elle qu'une obole, est toujours trop chère, et, tant qu'il fut à la tête des légions, il ne prit dans les greniers publics, pour lui et sa suite, que 3 médimnes de blé par mois. Durant son consulat, jamais son dîner ne coûta plus de 30 as, et, avant de quitter l'Espagne, il vendit son cheval de guerre pour épargner à la république les frais du transport. Un patricien, Valerius Flaccus, témoin de ses vertus et voulant voir un tel homme arriver aux charges publiques, l'engagea à venir à Rome, où il se fit promptement connaître par un caractère qui ne savait se plier à aucune complaisance mauvaise et par une éloquence qui réalisait la définition donnée par lui-même de l'orateur : l'homme honnête et habile dans l'art de bien dire. A l'armée, où il servit dès l'âge de dix-sept ans, son courage, ses talents, le firent arriver rapidement au grade de tribun légionnaire. Plus tard (205), il fut envoyé en Sicile comme questeur de Scipion. En attendant que ses préparatifs fussent achevés, Scipion, à Syracuse, se faisait initier à la brillante littérature des Grecs et vivait au milieu des livres, du faste et des plaisirs. Caton s'irrita de cette mollesse et de ces dépenses : il fit des représentations ; le général y répondit avec hauteur et le renvoya en disant : « Je n'ai pas besoin d'un questeur si exact. » Caton ne le quitta pas à la veille de la guerre, mais, de ce jour, Scipion lui devint suspect.

Après avoir exercé l'édilité plébéienne, Caton obtint la préture de Sardaigne. Il bannit de l'île tous les usuriers et refusa l'argent que la province voulait lui allouer, suivant l'usage, pour frais de représentation. Cette conduite, la sévérité de ses mœurs et sa rude éloquence attirèrent sur lui tous les regards. Dès l'année 195, les comices l'élevèrent au consulat. On demandait alors l'abrogation de la loi Oppia, qui limitait la dépense des

femmes dans leur parure. Caton s'y opposa par un discours éloquent. Plaute aussi venait de tracer au théâtre, dans l'*Aulularia*, une mordante satire du luxe des matrones. Mais le poëte et le consul échouèrent : la loi fut abrogée. Caton partit aussitôt pour l'Espagne. A son arrivée, il renvoya tous les fournisseurs. « La guerre nourrira la guerre, » dit-il. De continuels exercices, une infatigable vigilance, rendirent à son armée l'aspect des vieilles légions. Cette campagne, que Caton écrivit, fit beaucoup d'honneur à ses talents militaires et lui valut le triomphe. Sa conduite à la bataille des Thermopyles accrut encore sa réputation.

Cependant chaque jour l'opposition contre le libérateur de l'Italie grossissait dans le sénat et dans le peuple. Scipion ne pouvait se tenir à la hauteur où la victoire de Zama l'avait placé. Il eut beau obtenir les titres de prince du sénat et de censeur, montrer dans cette charge une extrême indulgence, accuser un concussionnaire, L. Costa, et se faire envoyer comme ambassadeur en Afrique et en Asie, la popularité le quittait. Flaminius, Caton même, étaient les héros du jour. Pour réveiller l'attention du peuple, il demanda, en 194, un second consulat: c'était une faute, car ce consulat, qui fut obscur, compromit sa gloire. Aussi, quand il sollicita la même charge en 192 pour son gendre Scipion Nasica et pour son ami Lælius, il éprouva un double refus. Son frère cependant fut élu deux ans après et chargé de la guerre d'Asie, où l'Africain l'accompagna; mais cette campagne, plus brillante que difficile, n'ajouta rien à sa réputation et lui coûta le repos de sa vieillesse.

Dès lors Caton ne cessa, selon l'expression énergique de Tite Live, d'aboyer contre ce grand citoyen. Ces deux hommes ne pouvaient s'entendre : l'un voulait régénérer l'État par un retour à l'ancienne rusticité, l'autre s'efforçait d'introduire dans Rome toute l'élégance des Grecs. Caton n'était point ennemi des choses de l'esprit, mais derrière les arts et les lettres de la Grèce il voyait ses vices, sa corruption, et il accusait les Muses

de cette décadence d'un peuple autrefois glorieux et puissant. Homme de la loi stricte, tout ce qui sortait de la légalité le blessait, et la grande situation que s'était faite dans l'État le vainqueur de Zama lui était odieuse. A son instigation, le tribun Petilius somma Scipion de rendre compte de l'emploi des trésors livrés par Antiochus. L'Africain fit apporter ses registres et les déchira en s'écriant : « Il ne sera pas dit que j'aurai subi l'affront de répondre à une pareille accusation ; qu'il m'aura fallu rendre raison de 4 millions de sesterces, quand j'en ai fait entrer 200 millions dans le trésor. »

La haine de Caton s'en accrut. Décidé à ramener sous le niveau de l'égalité républicaine cet orgueilleux citoyen dont l'exemple encourageait le mépris des lois et des magistrats, le dédain des mœurs et des institutions de son pays, il le fit accuser par un autre tribun d'avoir vendu la paix au roi de Syrie. Au jour marqué, Scipion monta à la tribune : « Tribuns et vous Romains, dit-il avec une magnifique insolence, c'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal et les Carthaginois. Comme il convient, dans une telle journée, de surseoir aux procès, je vais de ce pas au Capitole rendre hommage aux dieux. Venez avec moi les prier de vous donner toujours des chefs qui me ressemblent : car, si vos honneurs ont devancé mes années, c'est que mes services avaient prévenu vos récompenses. » Et il monta au Capitole, entraînant le peuple tout entier sur ses pas.

8. Exil de Scipion. — Toutefois, ne prévoyant désormais qu'attaques de la jalousie et débats avec les tribuns, il se retira à Liternum pour ne point comparaître. On allait le condamner absent. Un tribun, Sempronius Gracchus, s'écria : « Tant que P. Scipion ne sera pas de retour à Rome, je ne souffrirai pas qu'il soit mis en cause. Eh quoi ! ni les services ni les honneurs mérités n'assureront donc jamais aux grands hommes un asile inviolable et sacré, où, sinon entourés d'hommages, du moins respectés, ils puissent reposer leur vieillesse ? » L'affaire fut abandonnée, et le sénat en corps remercia

Gracchus d'avoir sacrifié ses inimitiés personnelles à l'intérêt général. Retiré dans sa villa, dont n'aurait pas voulu le plus obscur des contemporains de Sénèque, Scipion y acheva sa vie dans le culte des Muses. Polybe place sa mort en la même année que celle de Philopœmen et d'Annibal (183). On croit voir encore aujourd'hui à Patrica, l'antique Liternum, son tombeau et le second mot de cette inscription qu'il y avait fait graver : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes cendres. »

L'exil de Scipion enhardit ses ennemis : Caton fit reprendre aux Petilius l'accusation contre l'Asiatique, qui laissa saisir et vendre ses biens. Leur produit ne put couvrir l'amende. Sa pauvreté prouvait son innocence.

9. Censure de Caton (184). — Caton triomphait. Les Scipions étaient humiliés et avec eux toute la noblesse. Après la découverte des bacchanales, le peuple, malgré la vive opposition des nobles, donna la censure à cet homme nouveau. La noblesse et les publicains furent rudement flagellés. Il raya sept membres du sénat, et parmi eux un consulaire. Il afferma les impôts à très-haut prix et les travaux publics au rabais. Il comprit dans le cens des citoyens les bijoux, les voitures, les parures des femmes et les jeunes esclaves achetés depuis le dernier lustre, pour une valeur décuple du prix qu'ils avaient coûté, et il les frappa d'un impôt de 3 as par 1000. Il supprima les prises d'eau, qui appauvrissaient les fontaines publiques au profit de quelques riches particuliers, fit paver les abreuvoirs, nettoyer et construire des égouts, percer un chemin à travers la montagne de Formies et élever la basilique Porcia. Enfin, pour écarter la contagion étrangère, il fit défendre aux rois de venir à Rome, où ils laissaient toujours quelques-uns des vices de leur cour, et chasser le philosophe Carnéade, qui enseignait le mépris des dieux. Un parti nombreux sympathisait avec le rigide censeur; quand il sortit de charge, le peuple lui érigea une statue avec cette inscription : « A Caton, pour avoir, par de salutaires ordonnances et de sages institutions, re-

levé la république romaine, que l'altération des mœurs avait mise sur le penchant de sa ruine. »

Cependant il était inévitable que la rude guerre faite par Caton aux mœurs de son temps lui susciterait beaucoup d'ennemis : il fut cinquante fois accusé en justice : la dernière fois, il avait quatre-vingt-trois ans. Lui-même était infatigable à poursuivre les prévaricateurs devant les tribunaux : à quatre-vingt-cinq ans, il cita encore devant le peuple Servilius Galba, car il avait, dit Tite Live, une âme et un corps de fer, et la vieillesse, qui use tout, ne put le briser. Mais ses efforts furent inutiles. Rome, oubliant chaque jour davantage ses dieux, ses mœurs et la liberté, était entraînée à une révolution inévitable.

10. Scipion Émilien. — Cette révolution aurait pu, comme toutes les autres, être prévenue, si l'on eût écouté quelques nobles esprits qui cherchaient à allier l'antique simplicité avec la culture de l'esprit, qui voulaient que Rome gardât ses mœurs, tout en prenant les arts de la Grèce; qu'elle cessât d'être une cité ignorante et barbare, sans devenir une ville corrompue. Tels étaient Paul Émile, qui battait les ennemis de la république et dirigeait lui-même l'éducation de ses enfants ; Scipion Nasica, qui fut déclaré par le sénat le plus honnête homme de la république ; l'austère Calpurnius Pison, surnommé Frugi, habile orateur, vaillant capitaine, profond jurisconsulte et écrivain ; les Scævola, l'honneur du forum et du barreau ; Lælius, qu'on surnomma le sage et qui fut peut-être le conseiller et le guide de Pacuvius et de Térence; Sempronius Gracchus, le père des Gracques; Fabius Servilianus et Manlius, qui tous deux punirent de mort les déréglements et les concussions de leurs fils; enfin les Tubéron, de la famille Ælia, célèbres par leur pauvreté autant que par leur mérite : un d'eux, gendre de Paul Émile, n'eut jamais que de la vaisselle de terre, si ce n'est une petite coupe d'argent que lui avait donnée le conquérant de la Macédoine.

Mais le plus grand de tous ces illustres personnages

est encore Scipion Émilien, le fils de Paul Émile, le petit-fils par adoption de l'Africain, l'élève et l'ami de Polybe, l'intègre censeur qui voulait garder les mœurs antiques, la simplicité, la discipline, et qui cependant honora les muses nouvelles, peut-être jusqu'à aider Térence à écrire ses comédies. Il demandait aux dieux, non d'accroître la fortune de Rome, mais de la conserver : car il avait compris de quels dangers la république était menacée par l'extension trop grande de son empire et plus encore par la lente décomposition des mœurs et du peuple lui-même. Peut-être aurait-il pu les conjurer. Cicéron l'a cru, et le titre, qu'il accepta plus tard, de patron des Italiens, montre qu'il aurait hardiment porté la main sur les abus. « Tiberius Gracchus, dit Plutarque, ne fit qu'imiter les desseins de Scipion. » Si les projets de rénovation avaient quelque chance de réussite, c'était à condition qu'ils fussent exécutés par lui. Malheureusement Scipion était loin, aux portes de Numance, quand la révolution éclata. A son retour, elle était déjà entrée dans les voies de sang et de violence d'où il n'était plus possible de la tirer, et où lui-même trouva la mort.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la noblesse et du peuple; entre eux se trouvait maintenant un troisième ordre, les chevaliers. Par le *recensement* quinquennal des fortunes, l'État constatait ses ressources et distribuait les citoyens dans les *classes* d'après le chiffre déclaré de leur avoir en biens-fonds, terres, esclaves, bêtes de somme : c'étaient les *res mancipi*. Les capitaux, *res nec mancipi*, n'étaient pas déclarés et ne donnaient pas de droits politiques, parce que les Romains pensaient que la richesse mobilière, aisément se cache ou émigre en cas de péril. Leurs possesseurs étaient les *ærarii*. Cette distinction explique le mépris des anciens pour le commerce, qui, croyaient-ils, n'assurait pas à la cité d'ardents défenseurs, comme l'étaient les propriétaires du sol.

Mais le vieux peuple romain diminuant chaque jour, les possesseurs de capitaux ou gens de finance se firent

dans l'État la place qui leur était refusée. La loi défendant le commerce aux sénateurs, et les grands travaux publics, l'approvisionnement des armées et des flottes étant abandonnés à l'industrie privée, des affranchis, des Italiens et les citoyens qui ne couraient pas la carrière des honneurs, s'associèrent pour prendre à ferme ces entreprises. Le sénat s'était aussi refusé à s'imposer la charge de l'administration financière. Tous les cinq ans, les censeurs affermaient aux enchères publiques la levée des impôts. Les gens de finance, réunis en sociétés, couvraient les enchères et versaient au Trésor la somme déterminée par l'adjudication. Ils partaient ensuite pour la province dont l'impôt leur était livré, et, bien souvent, ils tiraient beaucoup plus d'argent que le contrat ne leur en accordait. Pour cacher ces exactions, ils achetaient le silence du gouverneur ou ils l'intimidaient en le menaçant de tourner contre lui leur influence qui grandissait chaque jour à Rome. Quant aux victimes, elles n'avaient que la dangereuse ressource d'une plainte par-devant le sénat, qui, dès la seconde guerre punique, était contraint de ménager la puissante classe des hommes d'argent. Habitués à l'avarice par la pauvreté, les Romains portèrent, dans le gouvernement du monde, les mœurs de leur vie privée : ils furent avides, impitoyables. Plus terrible que la guerre, l'esprit fiscal s'abattit sur les provinces, les *publicains* furent ses instruments et la haine publique a consacré leur nom.

Cette aristocratie d'argent, qui prendra de jour en jour une importance plus considérable, emploie déjà une partie de ses richesses en achats de terre, et la propriété foncière lui ouvre l'entrée des cinq classes des citoyens actifs, même l'ordre équestre. Les nouveaux chevaliers ne ressemblent donc plus aux anciens chevaliers. A côté des fils des plus grands personnages de Rome, destinés par leur naissance à succéder aux honneurs de leurs pères, s'étaient glissés les gens de finance, qui, séparés de la noblesse par leur origine, du peuple par leur fortune, aideront César et Octave à rétablir la paix nécessaire à leurs spéculations.

CHAPITRE XVI.

LES LOIS AGRAIRES; LES GRACQUES.

1. Première guerre des esclaves (134-132). — 2. Tiberius Gracchus (133). — 3. Loi agraire de Tiberius Gracchus. — 4. Opposition des grands. — 5. Déposition du tribun Octavius. — 6. Difficultés pour l'exécution de la loi agraire. — 7. Meurtre de Tiberius (133). — 8. Mort de Scipion Émilien (129). — 9. Premier soulèvement des Italiens (125). — 10. Tribunat de Caïus Gracchus (123); sa puissance. — 11. Meurtre de Caïus (121).

1. Première guerre des esclaves (134-132). — Il y avait trois classes d'opprimés : le peuple de Rome par les nobles, les provinciaux par les citoyens romains, les esclaves par tout le monde : ces derniers, les plus maltraités, commencèrent la lutte.

Six fois déjà le sénat avait eu à réprimer des révoltes partielles d'esclaves, lorsque, en l'année 134, éclata en Sicile la formidable insurrection d'Eunus. Ce Syrien avait prédit qu'il serait roi, et appuyait sa prophétie d'un miracle : il lançait des flammes en parlant, au moyen d'une noix remplie de soufre et cachée dans sa bouche. Ses impostures lui avaient déjà acquis une grande autorité sur ses compagnons, quand la cruauté d'un riche Sicilien fit soulever ses esclaves. Ils entraînèrent ceux de la ville d'Enna, dont Eunus devint le chef, et bientôt ceux d'Agrigente. Le prophète syrien, qui avait pris le nom de roi Antiochus, vit accourir sous son commandement, de tous les points de l'île, jusqu'à 70 000 hommes. Quatre préteurs et un consul furent successivement battus. Maîtres d'Enna, au centre de l'île, 200 000 esclaves répandaient la terreur de Mes-

sine à Lilybée, tandis que de Tauromenium, sur la côte, ils montraient à leurs frères d'Italie leurs chaînes brisées. D'un bout à l'autre de l'empire les esclaves tressaillirent, et quelques explosions trahirent l'incendie qui sourdement gagnait de proche en proche. A Délos, le grand marché d'esclaves de l'Orient, dans l'Attique, dans la Campanie, dans le Latium même, il y eut des tentatives de soulèvement. Heureusement pour Rome, ces foyers d'esclaves étaient séparés par des mers ou par des pays mal peuplés. Alors, comme plus tard, l'insurrection ne put franchir le détroit, parce que les provocations qui venaient de la Sicile retombaient sans écho sur les solitudes du Bruttium et de la Lucanie.

En 133 Calpurnius Pison, ayant rétabli la discipline dans les légions, fit lever aux esclaves le siége de Messine. Rupilius, son successeur, leur prit Tauromenium et Enna et les dispersa dans les montagnes : les prisonniers périrent dans les supplices, le roi Antiochus, saisi dans une caverne avec son cuisinier, son baigneur et son bouffon, mourut dans un cachot, et de sages règlements de Rupilius arrêtèrent pour un temps cette dangereuse effervescence.

La guerre des esclaves n'était pas encore comprimée, que la guerre civile commençait.

2. Tiberius Gracchus (133). — Tiberius et Caïus Gracchus étaient fils de Sempronius Gracchus, le pacificateur de l'Espagne, et de la fameuse Cornélie, fille de Scipion l'Africain. Ils perdirent jeunes leur père, mais Cornélie le remplaça dignement. Elle les entoura des maîtres les plus habiles de la Grèce, et dirigea elle-même leur éducation. Parce qu'elle leur faisait honte qu'on l'appelât la fille de Scipion plutôt que la mère des Gracques, on lui a reproché son ambition; elle en eut une, il est vrai, mais grande et légitime : elle aurait voulu que ses fils sauvassent leur patrie : et l'on pardonne aisément à la fille de Scipion de s'être élevée au-dessus des faiblesses et de l'égoïsme de l'amour maternel. Pour elle-même, elle ne demandait d'autre parure

que la gloire de ses enfants, et elle refusa avec la main d'un Ptolémée la couronne d'Égypte. Si Tiberius eût réussi, loin d'accuser Cornélie, on eût, comme elle le dit elle-même dans une lettre éloquente, adoré la divinité de sa mère.

Tiberius, plus âgé que son frère de neuf ans, servit d'abord en Afrique avec distinction : il monta le premier sur les murs d'une ville ennemie. Plus tard, il suivit en Espagne, comme questeur, le consul Mancinus, dont il sauva l'armée en obtenant des Numantins un traité qu'ils refusaient au consul. Le sénat déchira le traité et voulut livrer à l'ennemi le consul et son questeur nus et les mains liées, comme des esclaves; mais le peuple ne permit pas que Tiberius fût puni pour l'impéritie de son chef, et Mancinus seul fut livré.

En revenant de Numance, Tiberius trouva les fertiles campagnes de l'Étrurie désertes ; dans Rome, une multitude oisive et affamée que la guerre ne nourrissait plus ; dans l'Italie entière, plusieurs millions d'esclaves qui frémissaient au bruit des succès d'Eunus. Quel remède contre ce triple mal : la misère et la dégradation du peuple, l'extension de l'esclavage, la ruine des campagnes ? Un seul peut-être : diviser ces immenses domaines que les grands avaient usurpés sur l'État, appeler à la propriété, régénérer par la vertu du travail la foule indigente, chasser les esclaves des campagnes en rendant celles-ci aux ouvriers libres, et changer en citoyens utiles et dévoués ces affranchis qui de Romains n'avaient que le nom : en un mot, reconstituer par une loi agraire, la petite propriété et la classe moyenne, cet ancien peuple qui, maniant tour à tour la bêche et l'épée, avait rendu Rome si vaillante et si forte. (Pour l'*Ager publicus*, voy. p. 50.)

3. Loi agraire de Tiberius Gracchus. — Dès que Tiberius eut été élevé au tribunat, le peuple attendit de lui de grandes choses. Les portiques, les murs des temples et les tombeaux furent couverts de placards dans lesquels on l'excitait à faire rendre aux pauvres les

terres du domaine public. Après avoir pris conseil de son beau-père Appius, ancien consul et censeur, du grand pontife Licinius Crassus et du fameux jurisconsulte Mucius Scævola, consul de cette année, il proposa, dans une assemblée du peuple par tribus, la loi suivante : « Que personne ne possède plus de 500 arpents de terres conquises; que personne n'envoie aux pâturages publics plus de 100 têtes de gros bétail ou plus de 500 têtes de petit; que chacun ait sur ses terres un certain nombre d'ouvriers de condition libre. »

C'était l'ancienne loi de Licinius Stolon, qu'aucune prescription légale n'avait abolie. Afin d'en rendre l'exécution moins douloureuse pour les riches, Tiberius y ajouta : « Les détenteurs des terres publiques garderont 250 arpents pour chacun de leurs enfants mâles, et une indemnité leur sera allouée, pour les dédommager des dépenses utiles faites par eux sur le fonds qui leur sera ôté. Ce que l'État aura ainsi recouvré sera distribué aux citoyens pauvres par des triumvirs, qu'on changera tous les ans. Ces lots seront inaliénables et ne devront au trésor aucune redevance. »

4. Opposition des grands. — Les riches détenteurs des terres publiques furent frappés de stupeur. On voulait donc, disaient-ils, leur arracher les tombeaux de leurs aïeux, la dot de leurs épouses, l'héritage de leurs pères, des terres qu'ils avaient légitimement acquises à prix d'argent, qu'ils avaient améliorées, couvertes de constructions. Et beaucoup disaient vrai, car ces terres avaient été depuis bien longtemps usurpées sur l'État, et depuis longtemps aussi avaient passé de main en main, comme des propriétés particulières. En outre, le pillage du domaine public n'avait pas profité seulement aux nobles de Rome et aux publicains. Dans les colonies, dans les municipes, partout où il y avait des riches, il se trouvait aussi des détenteurs de terres publiques. Ils accoururent à Rome.

Le jour des comices venu, Tiberius monta à la tribune, et, s'adressant aux riches : « Cédez quelque peu

de votre richesse, si vous ne voulez pas vous voir tout ravir un jour. Eh quoi ! les bêtes sauvages ont leurs tanières, et ceux qui versent leur sang pour l'Italie ne possèdent rien que l'air qu'ils respirent ! Sans toit où s'abriter, sans demeure fixe, ils errent avec leurs femmes et leurs enfants. Les généraux les trompent, quand ils les exhortent à combattre pour les temples des dieux, pour les tombeaux de leurs pères. De tant de Romains en est-il un seul qui ait un tombeau, un autel domestique? Ils ne combattent, ils ne meurent que pour nourrir le luxe et l'opulence de quelques-uns. On les appelle les maîtres du monde, et ils n'ont pas en propriété une motte de terre. »

5. Déposition du tribun Octavius. — Le peuple allait voter, lorsque le tribun Octavius, gagné par les riches, opposa son veto. Tiberius supprima aussitôt les deux articles qui seuls rendaient sa proposition acceptable : l'indemnité et les arpents réservés aux détenteurs et à leurs fils. Octavius n'en maintint que plus énergiquement son veto. En vain Tiberius employa les plus éloquentes prières, en vain il lui offrit, pour le désintéresser, de lui rendre sur son propre bien les terres que la loi lui enlèverait, le tribun resta inébranlable : cette fermeté poussa Tiberius à des mesures violentes.

En vertu de la puissance illimitée du veto tribunitien, il arrêta tout le jeu du gouvernement et défendit qu'on s'occupât d'aucune affaire avant d'avoir voté sur sa loi. On vit alors un curieux spectacle : les riches prirent des vêtements de deuil et parcoururent la ville en sollicitant la pitié du peuple; mais en secret ils apostaient des assassins pour tuer le tribun. Tiberius, averti, porta sous sa robe un poignard dont il laissa voir la poignée. Le jour de l'assemblée, comme il appelait le peuple aux suffrages, les riches enlevèrent les urnes ; cette violence allait devenir le signal d'une bataille, quand deux consulaires, se jetant à ses pieds, le conjurèrent de renoncer à son entreprise ou d'en référer au sénat. Le tout-puissant tribun accepta ; il se rendit à la curie ; mais

les riches y dominaient : il n'y eut pas de conciliation possible.

Alors Tiberius se résolut à faire passer sa loi en dépit de l'opposition d'Octavius. « Puisque tous deux tribuns du peuple, dit-il un jour à son collègue, nous sommes égaux en puissance, il faut que l'un de nous deux soit déposé : prenez sur moi les suffrages. » Octavius s'y refusant : « Eh bien! ajouta-t-il, demain le peuple décidera si un tribun opposé aux intérêts qu'il doit défendre peut rester en charge. » Déjà dix-sept tribus sur trente-cinq avaient voté pour la destitution. Tiberius veut tenter un dernier effort : il arrête les suffrages, et, tenant Octavius étroitement embrassé, il le conjure, au nom de leur vieille amitié, de ne pas s'exposer à l'affront d'une destitution publique, de lui épargner à lui-même l'odieux d'une mesure si dure. Octavius fut ému de ces prières, ses yeux se remplirent de larmes, et il garda longtemps le silence; mais ses regards s'étant portés sur la foule des riches, il craignit leurs reproches et répondit : « Qu'il soit fait ainsi que le peuple voudra. » Il fut déposé, arraché de la tribune, et il aurait été massacré, si Tiberius ne fût accouru pour le sauver. Un esclave qui le précédait tomba percé de coups. Ce fut le premier sang versé dans ces guerres civiles, comme la déposition d'Octavius fut la première atteinte à l'inviolabilité tribunitienne.

6. Difficultés pour l'exécution de la loi agraire. — L'opposition légale ainsi brisée, la loi passa; trois commissaires furent nommés : Tiberius, son frère Caïus, en ce moment en Espagne, et son beau-père Appius. Mais aussitôt commencèrent les innombrables difficultés d'exécution que Tiberius n'avait pas prévues. Comment reconnaître ces terres du domaine usurpées depuis des siècles ? par où commencer? comment faire pour distribuer les lots? Puis il fallait déjouer le mauvais vouloir des grands et contenir l'impatience des pauvres. Pour contenter ceux-ci, il fit encore décréter que les trésors légués par le roi Attale aux Romains seraient

distribués aux citoyens à qui le sort donnerait des terres, afin de couvrir les premiers frais de culture et l'achat des instruments aratoires.

7. Meurtre de Tiberius (133). — La foule était satisfaite, mais elle ne suivit pas son tribun, quand celui-ci se préoccupa de réformes politiques et militaires fort indifférentes à la plèbe. Peu à peu il se trouva comme isolé en face des grands toujours réunis contre lui et décidés à le perdre. Cependant le peuple l'aimait encore. Un de ses amis étant mort subitement, tous les pauvres voulurent porter le corps, et, lorsque Tiberius parut en vêtements de deuil, conduisant par la main ses deux enfants, demandant pour eux, pour leur mère, la protection du peuple, la foule s'émut, et un grand nombre de citoyens firent pendant quelque temps, le jour et la nuit, une garde vigilante autour de leur tribun. Mais déjà ils lui reprochaient l'atteinte portée par lui au tribunat. Un certain Annius, qu'il accusait, lui ayant dit : « Si j'en appelle à un de tes collègues, et qu'il oppose son veto, le feras-tu déposer? » Tiberius, déconcerté, congédia l'assemblée sans répondre.

Pour échapper à toutes les haines qu'il avait soulevées, il lui fallait un second tribunat : il le demanda ; mais le plus grand nombre de ses partisans étaient alors retenus aux champs pour la moisson, et, parmi les tribuns, plusieurs lui étaient contraires. Cependant, le jour de l'assemblée, il reçut de pressants messages : tout allait bien, lui disait-on. On l'accueillit en effet avec des acclamations, et l'on veilla à ce que personne ne l'approchât, qui ne fût bien connu. Mais, quand il voulut prendre les suffrages, les riches et quelques-uns de ses collègues s'écrièrent qu'un tribun ne pouvait être continué deux ans de suite dans sa charge. Ses amis s'étant jetés sur les opposants, ceux-ci s'enfuirent en répandant le bruit par la ville que Tiberius avait destitué tous ses collègues et s'était proclamé lui-même tribun pour l'année suivante.

Cependant il n'avait pas autour de lui plus de trois

mille hommes. Dans ce moment survint le sénateur Fulvius Flaccus, qui, monté sur un lieu élevé, fit signe de la main qu'il avait à parler à Tiberius. Le tribun ordonna qu'on lui ouvrît passage, et Fulvius déclara que dans l'assemblée du sénat les riches, n'ayant pu attirer le consul à leur parti, étaient résolus à tuer Tiberius, et qu'en ce moment ils appelaient à eux leurs partisans et leurs esclaves. A cet avis, les amis du tribun s'armèrent de tout ce qui se trouva à leur portée. Ceux à qui l'éloignement n'avait pas permis d'entendre les paroles de Fulvius demandèrent la cause de ces préparatifs : Tiberius porta la main à sa tête, pour faire connaître le danger qui le menaçait. Aussitôt ses ennemis coururent dire au sénat qu'il voulait se faire proclamer roi.

Cette fausse nouvelle causa dans la curie l'émotion la plus vive. Scipion Nasica requit le consul d'aller au secours de Rome et d'abattre le tyran. Scævola répondit avec douceur qu'il ne donnerait pas l'exemple d'employer la violence, et qu'il ne ferait périr aucun citoyen qui n'aurait pas été jugé dans les formes. « Si le peuple, ajouta-t-il, ou gagné ou forcé par Tiberius, rend quelque ordonnance qui soit contraire aux lois, je ne la ratifierai pas. » Alors Nasica s'élance de sa place et s'écrie : « Puisque le premier magistrat trahit la république, que ceux qui veulent aller au secours des lois me suivent! » En disant ces mots, il se couvre la tête d'un pan de sa robe et marche au Capitole, entraînant après lui les riches, qui, avec leurs esclaves armés de bâtons et de massues, saisissaient encore les débris et les pieds des bancs que le peuple brisait dans sa fuite. Ils montèrent ainsi vers Tiberius et frappèrent tous ceux qui lui faisaient un rempart de leurs corps ; plusieurs de ses amis furent tués, d'autres poussés jusqu'à la roche Tarpéienne et précipités, le reste s'enfuit.

Tiberius lui-même tournait autour du temple dont les prêtres avaient fermé les portes, mais, s'étant heurté contre un cadavre, il tomba au pied des statues des

rois. Au moment où il se relevait, un de ses collègues, Publius Saturcius, le frappa à la tête avec le pied d'un banc ; le second coup lui fut porté par un autre tribun, Lucius Rufus, qui s'en vanta comme d'une belle action. Plus de trois cents de ses partisans périrent avec lui; on jeta les cadavres au Tibre. Caïus avait vainement réclamé le corps de son frère.

8. Mort de Scipion Émilien (129). — La ville se trouva quelque temps sous un régime de terreur : les amis de Tiberius furent bannis ou exécutés ; toutefois personne n'osa toucher à la loi. Il arriva même peu à peu que le tribun mort redevint redoutable; le peuple s'accusait de l'avoir laissé périr, et le sénat fut obligé d'éloigner son meurtrier, Scipion Nasica, par une mission en Asie, pour le soustraire aux insultes de la multitude. En 131, le tribun Carbon recommença la lutte; il fit décréter le scrutin secret pour le vote des lois, puis il demanda que le même citoyen pût être continué dans le tribunat, afin que la loi ne légitimât plus la violence par laquelle Tiberius avait péri.

Un adversaire inattendu se leva contre le parti populaire. Le destructeur de Carthage et de Numance, Scipion, s'indignait de la lâcheté de ce peuple qui avait refusé d'échanger sa misère contre l'aisance que lui offrait Tiberius, à la seule condition de quitter la ville pour retourner au travail des champs. Il voulait, lui aussi, réorganiser l'État, afin de prévenir une révolution, mais en s'appuyant, pour la faire, sur les peuples italiens et non sur la populace de Rome, qui recrutée par l'affranchissement dans toutes les nations vaincues, n'avait que des sentiments d'esclave. Il osa le leur dire, un jour qu'ils l'interrompaient au forum : « Silence ! vous que l'Italie ne reconnaît pas pour ses enfants ; » et, comme des murmures s'élevaient encore : « Ceux que j'ai amenés ici enchaînés, ajouta-t-il, ne m'effrayeront point parce qu'aujourd'hui on leur a ôté leurs fers. » Et les affranchis se turent.

C'était la première fois qu'était prononcé ce mot :

l'Italie ! Scipion, en effet, avait compris que les temps de Rome étaient finis, que ceux de l'Italie devaient commencer. En ne restant qu'une cité, Rome allait demeurer livrée à tous les désordres des petites républiques dégénérées. De cette ville il fallait faire un peuple. Peut-être ce difficile problème n'était-il pas au-dessus de la haute intelligence de celui que Cicéron a pris pour son héros. Dans ce plan nouveau, la loi agraire n'était plus nécessaire : elle aurait diminué quelques misères, mais elle blessait les Italiens. Scipion la combattit en montrant les inextricables difficultés qu'elle soulevait. On ne lui laissa pas le temps d'en faire davantage : un matin on le trouva mort dans son lit. On ne fit point d'enquête, de peur de rencontrer quelque grand coupable, car une partie du sénat le redoutait autant que Tiberius, et celui qui avait détruit *les deux terreurs de Rome* n'eut pas de funérailles publiques ! Mais un de ses adversaires lui rendit un glorieux témoignage. Metellus le Macédonique voulut que ses fils portassent le lit funèbre. « Jamais, leur dit-il, vous ne rendrez le même devoir à un plus grand homme » (129).

9. Premier soulèvement des Italiens (123). — Sa mort laissa sans protecteur les Italiens, qu'il voulait peut-être faire citoyens de Rome ; ils furent aussitôt chassés de la ville, et une révolte ayant éclaté à Frégelles, elle fut réprimée durement par la destruction de cette cité. On crut en avoir fini, par cette exécution barbare, avec les réclamations légitimes : dans trente-cinq années, ce ne sera pas une ville, mais l'Italie presque entière, qui se lèvera contre Rome et la poussera au bord de l'abîme.

10. Tribunat de Caïus Gracchus (123) ; sa puissance. — Caïus Gracchus avait vingt et un ans à la mort de son frère. Plus impétueux, plus éloquent, plus ambitieux, il donna à la lutte commencée par Tiberius des proportions plus grandes. Celui-ci n'avait voulu que soulager les pauvres : Caïus prétendit changer toute la constitution. On l'accusa d'avoir trempé dans la révolt

des Frégellans : c'était le désigner à la faveur des Italiens. Élu tribun pour l'an 123, il proposa aussitôt deux lois : la première, dirigée contre le tribun Octavius, portait que tout citoyen destitué par le peuple ne pourrait être élevé à aucune charge; la seconde, qu'un magistrat qui aurait banni sans jugement un citoyen serait traduit par-devant le peuple. A la prière de Cornélie, il retira la première, mais l'ancien consul Popillius, le persécuteur des amis de son frère, s'exila dès que la seconde eut été votée.

Caïus fit ensuite confirmer de nouveau la loi agraire, établit des distributions de blé au peuple (*loi frumentaire*) et de vêtements aux soldats; il fonda des colonies pour les citoyens pauvres et porta un coup fatal au sénat, en lui enlevant l'administration de la justice pour la donner aux chevaliers (*loi judiciaire*) [1]. « J'ai brisé, disait-il, l'orgueil et la puissance des nobles. » Ceux-ci le savaient et le menaçaient de leur vengeance. « Mais, répondait-il, quand vous me tueriez, arracheriez-vous de vos flancs le glaive que j'y ai enfoncé? »

1. Les deux lois *frumentaire* et *judiciaire* de C. Gracchus ont eu une extrême importance. Par la première, il établit que chaque citoyen recevrait chaque mois cinq *modii* de blé à moitié prix, c'est-à-dire à 6 as et $\frac{1}{2}$ le *modius*, qui, dans le commerce coûtait le double. Le modius valait en litre, 8,67. On a vu que les provinces étaient frappées d'un impôt en espèces pour payer l'armée et les travaux publics du peuple romain et d'un impôt en nature pour nourrir ses soldats, ses fonctionnaires et subvenir aux besoins de sa capitale. Caïus régularisa la distribution aux citoyens du blé provincial dont le rigide Caton abaissera encore le prix. Dans les idées de l'antiquité, cette libéralité était l'exercice d'un droit qui dérivait de la conquête; aussi les plus riches, même les consuls, prenaient part à ces distributions, et toujours il fallut posséder le *jus civitatis* pour y avoir droit : c'était un héritage des victoires gagnées par les aïeux. Plus tard, sous César et sous Auguste, les distributions furent une grande institution de bienfaisance, les pauvres seuls étant admis à recevoir gratuitement du blé de l'État. Jusqu'à Caïus Gracchus, les sénateurs avaient rempli toutes les places de juges dans les tribunaux, où les membres de leur ordre étaient à peu près assurés de l'impunité. En donnant, par sa loi judiciaire, ces places aux chevaliers, Caïus changea presque dans Rome l'ordre des pouvoirs publics. Les chevaliers étaient en majorité gens de finance, associés des grandes compagnies qui prenaient la ferme des impôts. Les rendre maîtres de la justice, c'était placer les gouverneurs de province sous la menace perpétuelle d'un procès, c'est-à-dire d'une condamnation, lorsqu'ils avaient gêné les opérations des publicains. Comme les consuls et propréteurs sortaient du sénat et y rentraient, le sénat tout entier fut à la merci des nouveaux juges. L'ordre équestre devenait donc une puissance dans l'État; et comme, par ses intérêts, il était à la fois l'ennemi des démagogues qui auraient ruiné toutes les fortunes et des aristocrates qui entendaient garder pour eux seuls toutes les magistratures, il sera avec Cicéron contre Catilina et avec César contre Pompée.

Il proposa ensuite de donner aux alliés latins tous les droits des citoyens romains, et aux Italiens celui de suffrage. Pendant deux années, aimé du peuple, des chevaliers et des Italiens, il fut tout-puissant dans Rome. Mais le sénat, pour ruiner son crédit et le battre par ses propres armes, fit, à chaque mesure qu'il proposait, ajouter par un tribun à lui, Livius Drusus, des dispositions plus populaires. Fatigué de cette lutte étrange, Caïus partit pour conduire six mille colons romains à Carthage. Cette absence, imprudemment prolongée durant trois mois, laissait le champ libre à Drusus. Lorsque Caïus reparut, sa popularité était ruinée, ses amis menacés, les chevaliers détachés de lui, et un de ses plus violents ennemis, Opimius, élevé au consulat; lui-même ne put obtenir sa réélection à un troisième tribunat.

11. Meurtre de Caïus (121). — Le nouveau consul ordonna une enquête sur la colonie de Carthage et parla tout haut de casser les lois de Caïus. Des deux côtés on se prépara au combat. Opimius, investi de la puissance dictatoriale par la formule consacrée : *Caveat consul*, fit prendre les armes aux sénateurs, aux chevaliers et à leurs esclaves, et, durant la nuit, occupa en force le Capitole. Caïus et l'ancien consul Fulvius allèrent se retrancher dans le temple de Diane sur l'Aventin, après avoir appelé sur leur route les esclaves à la liberté. Le consul avait des archers crétois et de l'infanterie régulière. La lutte ne pouvait être douteuse. Caïus, poursuivi jusqu'au delà du Tibre, se fit tuer par un esclave, qui se poignarda sur le corps de son maître. Opimius avait promis de payer la tête de l'ancien tribun son pesant d'or. Septimuleius en fit sortir la cervelle, coula du plomb fondu à la place et l'apporta au consul. Ce jour-là, trois mille partisans de Caïus périrent; ceux qu'on ne tua pas dans l'action furent égorgés en prison. On rasa leurs maisons, on confisqua leurs biens, on défendit à leurs veuves de porter le deuil, on prit même la dot de la femme de Caïus.

Plus tard le peuple dressa aux Gracques des statues

et éleva aux lieux où ils avaient péri des autels où l'on fit longtemps des sacrifices et des offrandes. Cette tardive reconnaissance consola Cornélie, trop fidèle peut-être à son grand caractère. Retirée dans sa maison du cap Misène, au milieu des envoyés des rois et des lettrés de la Grèce, elle se plaisait à raconter à ses hôtes surpris la vie et la mort de ses deux fils, sans verser une larme et comme si elle eût parlé de quelques héros des anciens temps. Seulement on l'entendait quelquefois ajouter aux récits des exploits de son père l'Africain : « Et les petits-fils de ce grand homme étaient mes enfants. Ils sont tombés dans les temples et les bois sacrés des dieux. Ils ont les tombeaux que leurs vertus méritent, car ils ont sacrifié leur vie au plus noble but, au bonheur du peuple. »

Ainsi la première tentative, faite par des voies pacifiques pour réorganiser l'État, avait échoué ; les grands avaient appelé à leur aide la violence, résisté à toute réforme, et par conséquent rendu une révolution inévitable. Un État, comme un individu, vit et se transforme sans cesse. C'est l'obligation de ceux qui sont placés à la tête du gouvernement d'étudier sans relâche les besoins nouveaux qui surgissent, et de faire droit en temps opportun à ceux qui sont légitimes. Les nobles ne voulurent pas céder aux pauvres les terres usurpées que les Gracques leur redemandaient pour refaire le peuple romain : dans un siècle ils céderont à Octave leur pouvoir avec leur liberté, après avoir passé par les sanglantes tragédies de Marius et de Sylla.

Ce moment unique, où la république pouvait être sauvée, une fois passé, ne revint plus. Les violences s'enchaînèrent aux violences. Ceux qui désormais réclameront au nom du peuple, se rappelant quel faible appui les Gracques avaient trouvé dans la multitude du Forum, chercheront leur force ailleurs. Ils la demanderont aux Italiens, comme Cinna ; aux provinciaux, comme Sertorius ; aux légions surtout, comme Marius, César et Octave. Toute réforme sera désormais

présentée à la pointe du glaive, ou plutôt on ne poursuivra plus de réformes, mais la vengeance du sang versé, et les chefs du peuple devenus les chefs de l'armée saisiront pour eux-mêmes le pouvoir.

Les conséquences de la double tragédie que nous venons de raconter furent l'abolition de la loi agraire (108), la restitution en 106 de la moitié des places de juges aux sénateurs, enfin la crainte inspirée aux tribuns, qui, muets de terreur pendant douze années, ne retrouveront la voix qu'à la faveur des scandales de la guerre de Numidie.

CHAPITRE XVII.

LA GUERRE SOCIALE. MARIUS ET SYLLA.

1. Troubles à Rome; Saturninus. — 2. Seconde guerre servile (103-100). — 3. Causes de la guerre sociale. — 4. Projets de Drusus. — 5. Violences de l'ordre équestre. — 6. Soulèvement des Italiens (90). — 7. Rôle peu glorieux de Marius; services éclatants de Sylla (90-88). — Résultats de la guerre sociale. — 9. Rivalité de Marius et de Sylla; proscription et fuite de Marius (88). — 10. Retour de Marius (87); proscriptions; sa mort (86). — 11. Retour de Sylla (83). — 12. Proscriptions de Sylla. — 13. Lois cornéliennes. — 14. Abdication (19) et mort de Sylla (78). — 15. *Jus civitatis; jus Latii*, et *jus Italicum*.

1. Troubles à Rome; Saturninus. — Marius avait été déjà cinq fois consul; son ambition n'était cependant pas rassasiée. Quand il rentra dans la ville, après la bataille de Verceil, il voulut un sixième consulat; mais les grands trouvèrent qu'il avait eu assez d'honneurs : ils lui opposèrent son ennemi personnel, Metellus le Numidique. Marius fut réduit cette fois à acheter les suffrages. Il ne le leur pardonna pas et les laissa attaquer par un démagogue de bas étage, Saturninus. Celui-ci briguait le tribunat; un ami des nobles avait été élu : Saturninus l'égorgea et prit sa place. Aussitôt il proposa une loi agraire pour les vétérans de Marius, et, Metellus s'étant opposé à cette loi, il le fit exiler.

Marius avait satisfait son ambition et sa haine : il était tout-puissant; mais il ne sut que faire de ce pouvoir, et Saturninus, enhardi par sa faiblesse, prit le premier rôle. Ses desseins sont mal connus : peut-être qu'il n'en eut pas. Cependant les Italiens, les étrangers, l'entouraient, et une fois on les entendit le saluer du nom de roi. Pour faire arriver au consulat un de ses complices, le préteur Glaucia, il fit tuer un des consuls élus; mais le peuple

s'indigna, et Marius fut contraint d'assiéger, dans le Capitole, puis de laisser lapider ceux qu'il avait peut-être secrètement soutenus. Ce jeu double tourna tout le monde contre lui : on rappela Metellus, et, pour ne pas voir son retour triomphant, Marius, sous prétexte d'aller accomplir des sacrifices qu'il avait voués à Cybèle, partit pour l'Asie dans la secrète espérance d'amener, entre Mithridate et la république, une rupture que Saturninus avait déjà provoquée par ses insultes (98). Il avait besoin d'une guerre pour se relever aux yeux de ses concitoyens. Il disait lui-même : « Ils me regardent comme une épée qui se rouille pendant la paix. »

2. Seconde guerre servile (103-100). — Tandis que Marius arrêtait la première invasion germanique, la Sicile avait été le théâtre d'une nouvelle révolte des esclaves. Un de leurs chefs, Salvius, après avoir battu un préteur, fut vaincu par Lucullus; un autre chef, Athénion, réduisit le consul Servilius à l'inaction, mais il fut tué dans un combat singulier par M. Aquilius, et l'armée des esclaves se dissipa. Ceux qu'on saisit furent envoyés à Rome et livrés aux bêtes ; ils trompèrent les plaisirs du peuple en se tuant les uns les autres ; leur chef égorgea le dernier survivant, puis se frappa lui-même. Un million d'esclaves, dit-on, avaient péri dans les deux guerres. Des règlements atroces les continrent à l'avenir : il leur fut défendu, sous peine de mort, d'avoir des armes, même l'épieu qui servait aux pâtres à se défendre contre les bêtes fauves.

3. Causes de la guerre sociale. — Comme les plébéiens, les alliés n'avaient été respectés qu'autant qu'ils avaient paru nécessaires; quand Rome n'eut plus de grande guerre à conduire, elle les négligea, puis les traita comme des sujets, et foula aux pieds les priviléges qui leur avaient été jadis accordés. Longtemps ils ne trouvèrent pour se mettre à l'abri contre ces violences d'autre protection que le titre de citoyen romain, et ils cherchèrent par tous les moyens à l'obtenir. Quand la reprise de la loi agraire par les Gracques eut effrayé les

détenteurs du domaine, les Italiens, qui, en très-grand nombre, avaient envahi ces terres publiques, n'eurent d'autre alternative que d'empêcher la loi de passer, en réunissant leurs efforts à ceux des riches de Rome, ou, en obtenant pour eux-mêmes le droit de cité, de contraindre le peuple à partager avec eux. De là l'intervention des Italiens dans les troubles intérieurs de la ville, au temps des Gracques, la révolte de Frégelles, les promesses de Caïus et celles de Marius, qui enrôla un grand nombre d'alliés dans ses légions et encouragea les espérances de tous, en donnant, sur le champ de bataille de Verceil, le droit de cité à mille Ombriens et à des habitants d'Iguvium et de Spolète. On lui reprochait cet acte comme un empiétement sur la souveraineté du peuple. « Le bruit des armes, dit-il, m'a empêché d'entendre la loi. » Autour de Saturninus, quelques-uns prononcèrent le nom de roi, mais la mort de ce tribun et la réaction aristocratique qui suivit l'exil de Marius trompèrent encore une fois leurs espérances. Les consuls de l'année 95 portèrent au comble l'exaspération des alliés en chassant de la ville tous ceux qui y étaient établis, comme cela avait eu lieu déjà en 187 et en 177 ; on avait vu, en l'année 125, le vieux père du consul Perpenna repoussé, comme intrus, de la ville où son fils avait envoyé un roi prisonnier.

4. Projets de Drusus. — Cependant, en 91, le tribun Drusus tenta, à l'exemple des Gracques, une réforme radicale. Il rendit d'abord les jugements aux sénateurs, mais en faisant entrer trois cents chevaliers dans le sénat; il promit aux pauvres des distributions gratuites de terres en Italie et en Sicile, mais il promit en même temps aux alliés le droit de cité. Ces lois mécontentèrent à peu près tout le monde. Parmi les alliés mêmes, beaucoup s'alarmèrent de ces colonies promises au peuple de Rome et qui ne pouvaient être fondées qu'à leurs dépens. Cependant les Italiens, se rattachant à Drusus comme à leur dernière espérance, accoururent en foule au-

tour de lui. Le Marse Pompedius Silo réunit jusqu'à dix mille hommes et s'achemina vers Rome par des sentiers détournés. Rencontré par le consulaire Domitius, qui lui demanda pourquoi cette foule qui le suivait : « Je vais à Rome, où le tribun nous appelle, » répondit-il. Cependant, sur l'assurance réitérée que le sénat était décidé à leur rendre justice, il se laissa persuader de renvoyer ses gens. Les lois furent adoptées, mais au milieu d'une irritation extrême, et un soir Drusus fut blessé, dans la foule, d'un coup mortel.

5. Violences de l'ordre équestre. — Les chevaliers, principaux détenteurs des terres publiques, et à ce titre ennemis de toute loi agraire et de ceux qui les proposaient, provoquèrent un décret qui annulait les lois de Drusus, et le tribun Varius ordonna, au nom du salut public, des recherches contre tous ceux qui avaient favorisé les alliés, contre tout Italien qui s'immiscerait dans les affaires de Rome. En vain les autres tribuns opposèrent leur veto, les chevaliers forcèrent l'assemblée d'accepter cette loi DE MAJESTATE, et aussitôt les plus illustres sénateurs, Bestia, C. Cotta, Mummius, Pompeius Rufus, furent bannis ou s'exilèrent. Scaurus, accusé par Varius, répondit : « L'Espagnol Q. Varius accuse Æ. Scaurus, prince du sénat, d'avoir excité les alliés à la révolte. Æmilius Scaurus, prince du sénat, le nie : lequel des deux croirez-vous? » L'explosion de la guerre sociale arrêta ces vengeances de l'ordre équestre.

6. Soulèvement des Italiens (90). — Les alliés s'étaient décidés à recourir aux armes. Les Marses se mirent à la tête du mouvement, et l'âme de la guerre fut leur compatriote Pompedius Silo, qui partagea le commandement, comme consul, avec le Samnite Papius Motulus. Huit peuples, les Picentins, les Vestins, les Marses, les Marucins, les Péligniens, les Samnites, les Lucaniens et les Apuliens, se donnèrent des otages et concertèrent un soulèvement général. Ils ne devaient tous former qu'une même république organisée à l'image

de Rome, ayant un sénat de cinq cents membres, deux consuls, douze préteurs, et pour capitale la place forte de Corfinium, qu'ils appelèrent du nom significatif d'Italica. Les Latins, les Étrusques, les Ombriens et les Gaulois, restèrent fidèles.

7. Rôle peu glorieux de Marius; services éclatants de Sylla (90-88). — Le signal partit d'Asculum, où le consul Servilius fut massacré avec tous les Romains qui se trouvaient dans la ville; les femmes mêmes ne furent pas épargnées. Les alliés eurent d'abord l'avantage : la Campanie fut envahie, le consul J. César y fut battu, et un autre consul fut tué. Marius, qui avait un commandement, ne fit rien qui fût digne de sa réputation; il se contenta de se défendre sans jamais prendre l'offensive, bientôt même il se retira en prétextant des infirmités. Ses anciennes relations avec les Italiens ne lui permettaient pas un rôle plus actif. Sylla n'avait pas de ces ménagements à garder. Aussi porta-t-il la plus grande énergie dans cette guerre dont tout l'honneur lui revint. Il reconquit d'abord la Campanie, pendant que Pompeius prenait Asculum, et pénétra au cœur du pays samnite, où il enleva Bovianum, seconde capitale de la ligue. Dans cette heureuse campagne, Sylla avait conquis le consulat. La mort de Pompedius Silo, qui périt dans une rencontre, et la promesse du droit de cité faite à tous les Italiens qui déposeraient les armes dans un certain délai, surtout l'habile modération du sénat à user de la victoire, enlevèrent à ce qui restait encore de cette guerre toute force et tout danger. Les chefs de l'insurrection avaient péri; le sénat italien, réfugié d'abord à Æsernia, s'était dispersé; seuls, les Samnites, les Lucaniens et quelques villes tenaient encore, entre autres Nole, que Sylla vint assiéger. De nombreuses bandes couraient aussi l'Apennin. Dans l'espérance de réveiller la guerre civile en Sicile, ces débris se jetèrent dans le Bruttium et essayèrent d'enlever Rhegium. Ayant échoué, ils se rejetèrent dans les impraticables forêts de la Sila, d'où ils sortiront dans

quelques années pour se mêler à la lutte sanglante de Sylla et de Marius (88).

8. Résultats de la guerre sociale.— Quoique vaincus, les Italiens avaient forcé les portes de la cité. Mais une déception les attendait à Rome. Au lieu de prendre rang dans les trente-cinq tribus, on créa pour eux, suivant l'ancien usage, des tribus nouvelles (huit ou dix) qui votèrent les dernières, de manière que les anciens citoyens conservaient leur influence dans les comices. L'Italien, en réalité, n'avait donc gagné qu'un titre; Rome, que des recrues pour les émeutes et pour la guerre civile. Celle-ci éclata presque aussitôt.

9. Rivalité de Marius et de Sylla; proscription et fuite de Marius (88). — Tout l'honneur de la guerre sociale était revenu à Sylla. Elle n'était pas finie : Nole, les Samnites, les Lucaniens, tenaient encore, qu'il recevait déjà la récompense de son zèle et de ses succès. Le peuple fut unanime à lui donner le consulat et le commandement de la guerre contre Mithridate (88). Marius, qui avait ambitionné ce commandement, s'entendit avec le tribun Sulpicius pour susciter une émeute dans la ville et forcer Sylla à sortir de Rome (88). Celui-ci courut dans la Campanie, où il avait une armée, et rentra dans Rome à la tête de ses soldats. Marius, dont la tête fut mise à prix, s'enfuit à son tour. A peine eut-il passé les portes de Rome, qu'il se vit abandonné de ceux qui l'accompagnaient. Il descendit à Ostie, où un de ses amis lui tenait une barque prête, et partit aussitôt. Mais il n'avait pas de provisions : son fils alla en chercher chez Mucius. Surpris par le jour, il fut sur le point d'être découvert par quelques cavaliers qui, soupçonnant que Marius était dans cette maison, étaient venus l'y chercher. Heureusement, l'intendant de Mucius les vit de loin et eut le temps de cacher le jeune homme dans un chariot de fèves ; il y attela ses bœufs, et, les ayant fait marcher du côté de Rome, il alla au-devant des cavaliers. Le jeune Marius, conduit ainsi jusqu'à la maison de sa femme, y prit tout ce qui lui était néces-

saire, puis se rendit la nuit au bord de la mer, et s'embarqua sur un vaisseau qui partait pour l'Afrique.

« Pendant ce temps le vieux Marius côtoyait l'Italie; il voulut éviter Terracine, dont un des principaux habitants, Geminius, était son ennemi personnel : mais le vent changea et, soufflant de la haute mer, souleva une si furieuse tempête, que les matelots eurent peur pour le vaisseau. D'ailleurs, Marius se trouvait fort incommodé de la mer. On débarqua donc près de Circei. Après avoir erré quelque temps sur le rivage, ils trouvèrent des bouviers qui n'eurent rien à leur donner, mais qui, ayant reconnu Marius, l'avertirent de s'éloigner promptement, parce qu'ils venaient de voir passer plusieurs cavaliers qui le cherchaient. Privé de toute ressource, affecté surtout de voir ceux qui l'accompagnaient près de mourir de faim, Marius quitta le grand chemin et se jeta dans un bois épais, où il passa la nuit.

« Le lendemain il se remit en marche le long de la mer et encouragea les gens de sa suite, en leur racontant des présages qui lui avaient promis un septième consulat. Ils n'étaient plus qu'à vingt stades de Minturnes, lorsqu'ils aperçurent de loin une troupe de cavaliers qui venaient à eux, et ils virent en même temps deux barques qui côtoyaient le rivage; ils coururent de toutes leurs forces vers la mer, et, ayant gagné à la nage les deux barques, ils montèrent sur l'une, qui était précisément celle de Granius, fils de la femme de Marius. Marius, gros et pesant, ne marchait qu'avec peine; il fut porté par deux esclaves qui, le soulevant sur l'eau avec beaucoup d'efforts, le mirent dans l'autre barque, au moment où les cavaliers, arrivés sur le rivage, criaient aux mariniers de ramener la barque à terre ou de jeter Marius à la mer. Celui-ci les conjurait, les larmes aux yeux, de ne pas le sacrifier à ses ennemis. Les maîtres de la barque, après avoir formé en quelques instants plusieurs résolutions contraires, répondirent enfin qu'ils ne trahiraient pas Marius. Les cavaliers se retirèrent avec beaucoup de menaces, et les mariniers,

changeant de sentiment, gagnèrent la terre près de l'embouchure du Liris, dont les eaux, répandues hors de leur lit, forment un marais. Ils conseillèrent à Marius de descendre pour prendre de la nourriture sur le rivage et attendre que le vent devînt favorable.

« Il les crut, débarqua et se coucha sur l'herbe, mais les mariniers, remontant aussitôt dans leurs barques, levèrent l'ancre et s'éloignèrent : ils avaient pensé qu'il n'était ni honnête de livrer Marius ni sûr pour eux de le sauver. Abandonné ainsi, il resta longtemps sans proférer une parole; enfin, reprenant courage, il s'avança par des chemins détournés, à travers des marais profonds, des fossés pleins d'eau et de boue. Arrivé à une cabane où il voit un vieillard, il se jette à ses pieds et le supplie de sauver un homme qui, s'il échappait à son malheur présent, le récompenserait un jour bien au-delà de ses espérances. Le vieillard, soit qu'il connût depuis longtemps Marius, soit qu'à son air il le jugeât un personnage distingué, lui dit que, s'il ne voulait que se reposer, sa cabane lui suffirait, mais que, s'il errait pour fuir ses ennemis, il le cacherait dans un lieu plus sûr et plus tranquille. Marius l'ayant prié de le faire, cet homme le mena près de la rivière, dans un endroit creux du marais, où il le fit coucher et le couvrit de roseaux et d'autres plantes légères dont le poids ne pouvait le blesser. Il n'y avait pas longtemps que Marius y était caché, lorsqu'il entendit un grand bruit du côté de la cabane. Geminius avait envoyé de Terracine plusieurs cavaliers à sa poursuite; quelques-uns d'entre eux vinrent par hasard en cet endroit et cherchèrent à effrayer le vieillard, en lui criant qu'il cachait un ennemi des Romains. Marius, qui les entendit, se leva du lieu où il était, pour s'enfoncer dans l'endroit où l'eau était la plus boueuse; ce mouvement le fit découvrir. Retiré de là tout nu et couvert de fange, il fut conduit à Minturnes, où on le remit entre les mains des magistrats, car le décret du sénat qui ordonnait à tout Romain de le poursuivre et de le tuer,

s'il était pris, avait déjà été publié dans toutes les villes.

« Les magistrats et les décurions de Minturnes, après une longue délibération, résolurent d'obéir au décret; mais aucun des citoyens ne voulut se charger de l'exécution; enfin se présenta un cavalier gaulois ou cimbre, qui entra l'épée à la main dans la chambre où Marius reposait. Comme elle recevait peu de jour et par conséquent était fort obscure, le cavalier, à ce qu'on raconte, crut voir les yeux de Marius lancer des flammes, et il entendit une voix terrible lui dire : « Oses-tu, misérable, tuer Caïus Marius! » Le Barbare, effrayé, jette son épée et fuit par la rue en criant : « Je ne puis tuer Caïus Marius! » L'étonnement d'abord, ensuite la compassion et le repentir, gagnèrent toute la ville. Les magistrats se reprochèrent la résolution qu'ils avaient prise comme une ingratitude envers un homme qui avait sauvé l'Italie. « Qu'il s'en aille, disaient-ils, errer où il voudra et accomplir ailleurs sa destinée; prions les dieux de ne pas nous punir de ce que nous rejetons de notre ville Marius dépourvu de tout secours. » Ils se rendent alors en foule dans sa chambre, l'en font sortir et le conduisent au bord de la mer. Comme chacun lui donnait de bon cœur ce qui pouvait lui être utile, il se passa un temps assez considérable : d'ailleurs il y a sur le chemin qui mène à la mer le bois sacré de la nymphe Marica, singulièrement respecté de tous les Minturniens, qui ont grand soin de n'en rien laisser sortir de ce qu'on y a une fois porté. Ne pouvant le traverser pour se rendre au rivage, ils allaient prendre un long circuit qui les aurait fort retardés, quand un des plus vieux de la troupe se mit à crier qu'il n'y avait point de chemin où il pût être défendu de passer pour sauver Marius, et, prenant quelques-unes des provisions qu'on portait au vaisseau, il entra le premier dans le bois. Dans la suite, Marius fit représenter cette histoire sur un grand tableau qu'il consacra dans le temple de Marica. Il se dirigea vers l'Afrique et débarqua

près de Carthage. A peine était-il à terre, qu'un licteur du gouverneur romain vint lui ordonner de se rembarquer aussitôt. Marius garda longtemps le silence, en jetant sur le messager de sombres regards. Le licteur lui ayant enfin demandé ce qu'il devait rapporter à son maître : « Dis-lui, répondit-il, que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage. »

10. Retour de Marius (87) ; proscriptions ; sa mort (86).— Durant ces vicissitudes, les affaires changeaient en Italie : Sylla était parti pour la Grèce, après avoir promulgué des lois qui diminuaient les pouvoirs des tribuns du peuple, et un nouveau consul, Cinna, chassé de Rome pour avoir voulu renverser ces lois, avait commencé la guerre contre le sénat. Marius, à ces nouvelles, revint et s'unit à Cinna. Avec une armée d'esclaves fugitifs et d'Italiens accourus en foule sous les drapeaux de chefs qui promettaient de leur livrer les comices, ils battirent les troupes sénatoriales et forcèrent les portes de Rome. Marius se vengea des grands, amis de Sylla, en proscrivant tous ceux qui lui étaient suspects. Pendant cinq jours et cinq nuits, on tua sans relâche, jusque sur les autels des dieux. De Rome, la proscription s'étendit à l'Italie entière : on tuait dans les villes, sur les chemins, et, comme défense était faite sous peine de mort d'ensevelir les cadavres, ils restaient aux places où ils étaient tombés, jusqu'à ce que les chiens et les oiseaux de proie les eussent dévorés.

Le 1er janvier 86, Marius prit avec Cinna possession du consulat sans élection. Il n'était pas rassuré cependant en songeant que Sylla était à la tête d'une armée victorieuse. La nuit il croyait entendre une voix menaçante lui crier : « Le gîte du lion, même absent, est terrible ! » Et, pour échapper à ses craintes, il se plongea dans des débauches qui hâtèrent sa fin. Poursuivi jusqu'à ses derniers moments par des rêves de gloire militaire et des images de bataille, il faisait, dans son délire, tous les gestes d'un homme qui combat ; il se levait sur son séant, commandait la charge, poussait

des cris de victoire. Le septième jour il expira dans sa soixante-dixième année et son septième consulat (13 janvier 86).

Il eut des funérailles dignes de lui. Fimbria traîna à son bûcher le grand pontife Mucius Scævola, coupable d'avoir voulu s'interposer en médiateur entre les deux partis, et l'égorgea comme ces victimes humaines qu'anciennement on immolait sur le tombeau des grands. Mucius tomba, mais non blessé à mort. Il guérissait même, quand Fimbria, l'apprenant, le cite en jugement. « Eh ! de quoi donc l'accuses-tu, lui demanda-t-on. — Je l'accuse, dit-il, de n'avoir pas reçu le poignard assez avant. » Et il le fit achever. Marius avait donné l'exemple de ces sacrifices humains. Sur la tombe de Varius, il avait fait couper en morceaux l'ancien censeur L. César.

Un autre, sinon lui, eût vaincu les Cimbres et sauvé l'Italie, et cet autre peut-être n'eût pas, comme lui, chargé d'ans et de gloire, jeté Rome dans la guerre civile ; il n'eût pas inauguré le meurtre, non de quelques citoyens, mais de classes entières, comme maxime politique et raison d'État. Sans Marius, Sylla n'eût pas été ce qu'il fut. Nous avons honoré les Gracques malgré leurs fautes : flétrissons l'ambition stérile de celui qui ne fut pas même un homme de parti.

11. Retour de Sylla (83). — Cinna, resté seul, se trouva au-dessous de son rôle. De sa propre autorité, il se continua dans le consulat et pendant quatre années de suite exerça une véritable royauté. Ce parti, formé de toutes les classes inférieures de l'État, montrait avec quelle facilité il accepterait un maître, même indigne. La victoire allait lui en donner un plus grand, mais plus terrible : Sylla arrivait à la tête de 40 000 vétérans dévoués à sa personne jusqu'à lui offrir leur pécule pour remplir sa caisse militaire. Avant qu'il eût débarqué, Cinna fut égorgé par ses propres soldats. Carbon, son collègue, organisa la résistance. Mais Sylla pénétra sans obstacle jusqu'en Campanie (83), vainquit

une armée, en débaucha une autre et battit le jeune Marius à Sacriport (82). Cette action lui ouvrit la route de Rome; il y courut, mais arriva trop tard pour empêcher de nouveaux meurtres : les plus illustres sénateurs venaient d'être massacrés dans la curie même. Sylla ne fit que traverser Rome pour aller en Étrurie combattre l'autre consul, Carbon. Il lui livra une bataille acharnée qui dura tout un jour, sans résultat. Metellus et Pompée, qui s'étaient déclarés pour Sylla, furent plus heureux contre Carbon, que la défection de la Cisalpine décida à fuir en Afrique. Sertorius, autre chef du parti populaire, était déjà parti pour l'Espagne : il ne restait donc en Italie que le jeune Marius, enfermé dans Préneste. Les Italiens, ses alliés, tentèrent alors un coup hardi : un chef samnite essaya de surprendre Rome et de la détruire. Sylla eut le temps d'accourir. On se battit près de la porte Colline tout le jour et la nuit entière; l'aile gauche, que Sylla commandait, fut mise en déroute, mais Crassus, avec l'aile droite, dispersa l'ennemi. Le champ de bataille fut couvert de 50 000 cadavres, dont la moitié étaient Romains.

12. Proscriptions de Sylla. — Le lendemain de ce combat, Sylla haranguait le sénat dans le temple de Bellone; tout à coup on entend des cris de désespoir, les sénateurs se troublent : « Ce n'est rien, dit-il, seulement quelques factieux que je fais châtier, » et il continua son discours : en ce moment 8000 prisonniers samnites et lucaniens périssaient égorgés. Quand il revint de Préneste, qui avait ouvert ses portes et dont toute la population fut massacrée, il monta à la tribune, parla longtemps de lui-même en termes magnifiques, et termina par ces paroles sinistres : « Qu'aucun de mes ennemis n'espère de pardon. » De ce jour les proscriptions commencèrent. Un préteur, parent de Marius, Marius Gratidianus, fut poursuivi par Catilina, qui lui creva les yeux, lui arracha la langue, les oreilles, les mains, lui rompit les bras et les jambes, et, quand ce ca-

davre, encore animé, ne fut plus qu'un monceau de chairs meurtries et d'ossements brisés, il lui trancha la tête, qu'il porta toute sanglante à Sylla. Le cadavre du vainqueur des Cimbres fut exhumé, livré aux outrages et jeté dans l'Anio. César, alors âgé de dix-huit ans, était parent de Marius et gendre de Cinna; Sylla voulut le contraindre à répudier sa femme : il refusa et s'enfuit dans les montagnes de la Sabine, où il faillit plusieurs fois périr. Les larmes de sa famille, les prières des vestales, arrachèrent sa grâce : « Je vous le laisse, dit le tout-puissant proconsul, mais dans cet enfant il y a plusieurs Marius. » Un grand nombre de victimes avaient déjà péri, quand un Metellus lui demanda : « Où et quand comptes-tu enfin t'arrêter? — Je ne sais encore. — Mais au moins déclare ceux que tu destines à la mort. — Je le ferai. » Et aussitôt il dressa une liste de quatre-vingts noms qu'il fit afficher dans le forum; il laissa passer un jour, et le lendemain il publia une seconde liste de deux cent vingt personnes, puis une troisième de pareil nombre. « J'ai proscrit tous ceux dont je me suis souvenu, dit-il au peuple, mais j'en ai oublié beaucoup : leurs noms seront écrits à mesure qu'ils reviendront à ma mémoire.» Du 1er décembre 83 au 1er juin 82, pendant six longs mois, on put tuer impunément; on tua encore longtemps après, car Roscius d'Amérie fut égorgé le 15 septembre. Les familiers de Sylla, ses affranchis, et surtout ce Chrysogonus dont Cicéron a immortalisé l'infamie, vendaient le droit de faire placer un nom sur la liste fatale. « Celui-ci, disait-on, c'est sa belle villa qui l'a fait périr; celui-là, ses bains dallés de marbre; cet autre, ses magnifiques jardins. » Les biens des proscrits étaient confisqués et vendus à l'encan : ceux de Roscius valaient 6 millions de sesterces, Chrysogonus les eut pour 2000. Quel fut le nombre des victimes? Appien parle de quatre-vingt-dix sénateurs, de deux mille six cents chevaliers; Valère Maxime, de quatre mille sept cents proscrits. Mais qui pourrait compter, dit un autre, tous ceux

qu'immolèrent les haines privées? La proscription ne s'arrêta pas aux victimes : les fils et les petits-fils des proscrits furent déclarés indignes d'occuper jamais une charge publique. Dans l'Italie, des peuples furent condamnés en masse; les plus riches cités, Spolète, Interamna, Préneste, Terni, Florence, furent comme vendues à l'encan. Dans le Samnium, Bénévent resta seul debout.

13. Constitution aristocratique de Sylla. — Après avoir tué les hommes par le glaive, Sylla essaya de tuer le parti par des lois qui assureraient tout pouvoir dans Rome à l'aristocratie. Pour les donner, il voulut bien prendre un titre légal, celui de dictateur. Il fit entrer au sénat cent membres nouveaux et rendit à ce corps les jugements et la discussion préalable des lois, c'est-à-dire le veto législatif; il enleva aux tribuns le droit de présenter une rogation au peuple : leur veto fut restreint aux seules affaires civiles, et l'exercice du tribunat ôta le droit de briguer une autre charge.

Après avoir rendu le pouvoir aux grands, Sylla chercha du moins à empêcher quelques-uns des excès qui ne leur étaient que trop habituels. Pour diminuer la brigue, il décréta qu'on ne pourrait exercer la même charge qu'après un intervalle de dix ans, et il défendit qu'on sollicitât la préture avant la questure, le consulat avant la préture. Lucretius Ofella, qui essaya de contrevenir à cette loi, la scella de son sang. La loi de *majesté* de Varius fut étendue à des cas nouveaux : l'eau et le feu furent interdits à quiconque porterait atteinte à l'honneur et à la sécurité du peuple romain. Ce fut de cette loi, qui plus tard punit non-seulement les actes, mais les paroles et les gestes, que les empereurs firent un si cruel usage. Les lois *de falso*, *de sicariis*, *de repetundis*, prévinrent le vol, la violence et les concussions, et huit tribunaux permanents promirent une prompte justice. Comme les juges dans ces cours de justice étaient tous sénateurs, et qu'ils prononçaient sans appel, l'administration de la justice criminelle passait tout entière au sénat.

Dans cette restauration du gouvernement aristocratique, Sylla ne pouvait oublier la religion. Il augmenta le nombre des pontifes et des augures, qu'il porta de dix à quinze, leur rendit le droit de compléter eux-mêmes leur collége, et fit partout chercher des oracles sibyllins pour remplacer les livres qui avaient péri dans l'incendie du Capitole, qu'il rebâtit avec magnificence; enfin il essaya par plusieurs lois de remettre en honneur la sainteté du mariage et d'arrêter l'abus du divorce, les dépenses des festins et des funérailles. Il n'avait pas oublié ses soldats : 100 000 légionnaires furent établis comme colons dans les terres les plus fertiles de la péninsule.

14. Abdication (79) et mort de Sylla (78). — Quand Sylla eut accompli son œuvre, il se retira. Son abdication (79) parut un défi jeté à ses ennemis et une audacieuse confiance dans sa fortune. Mais les charges et le sénat remplis de ses créatures, tant d'hommes intéressés au maintien de ses lois, et dans la ville, ses dix mille cornéliens, esclaves qu'il avait affranchis; au dehors, ses vétérans, dont il aurait pu d'un mot refaire une armée formidable : tout cela rendait cette confiance peu dangereuse. Ses adieux au peuple furent dignes de cette royauté insolente qui abdiquait d'elle-même et de cette foule qui se vendait pour un *congiarium*. Il la gorgea de viandes, de vins précieux, de mets recherchés, et avec une telle profusion, que chaque jour on en jeta dans le Tibre des quantités prodigieuses, que le peuple repu avait laissées.

Retiré dans sa maison de Cumes, il y vécut une année encore et mourut d'une maladie affreuse. Ses chairs, décomposées, tombaient en pourriture et engendraient incessamment une innombrable vermine. Il avait écrit lui-même son épitaphe ; elle était véridique : « Nul n'a fait plus de bien à ses amis ni plus de mal à ses ennemis. »

15. Jus civitatis, jus Latii, jus Italicum. — On vient de voir que les Italiens avaient obtenu par la guerre sociale le *jus civitatis* dont nous avons montré,

à la page 84, le caractère et les avantages. Le droit de cité romaine étant désormais acquis aux populations établies entre le Rubicon et le détroit de Messine, il ne peut plus être question pour elles du *jus Latii*, dont beaucoup de cités avaient joui avant cette époque. Mais les empereurs accorderont ce droit à quantité de villes provinciales et ils donneront le *jus Italicum* à un grand nombre de colonies, il importe donc de se rendre compte de la véritable signification de ces mots. La *Latinité* représentait une condition intermédiaire entre celle du citoyen, membre du peuple souverain et pouvant aspirer à toutes les charges de l'Etat, et celle du pérégrin, ou sujet, qui ne pouvait les obtenir et qui n'ayant pas la protection de l'appel au peuple, était à la merci des gouverneurs de province. Le Latin qui avait rempli une magistrature dans sa ville avait le droit de solliciter à Rome son inscription sur la liste des citoyens. Le *jus Latii* comprenait aussi le *jus commercii*, c'est-à-dire le droit d'acheter et de vendre à des citoyens romains, avec le bénéfice des lois qui protégeaient si énergiquement, à Rome, la propriété quiritaire. Mais le Latin n'ayant pas le *jus connubii* n'avait pas les droits qui dérivaient du mariage romain, par exemple la *patria potestas*, avec toutes ses conséquences pour l'autorité du père sur sa femme, sur ses enfants et sur son bien.

Le *jus Italicum* fut une innovation de César ou d'Auguste, lorsqu'ils envoyèrent tant de colonies dans les provinces. Pour ne pas faire perdre aux colons ainsi transportés de Rome au milieu des sujets leurs droits de citoyens, ils assimilèrent le sol occupé par eux au sol italique. Les habitants des colonies et des municipes à qui le *jus Italicum* fut accordé furent donc affranchis des tributs provinciaux, et leurs terres eurent le caractère de la propriété quiritaire.

CHAPITRE XVIII.

SERTORIUS ET SPARTACUS; POMPÉE ET CICÉRON.

1. Pompée. — 2. Tentative de Lepidus pour renverser la constitution de Sylla (77). — 3. Sertorius (82-72). — 4. Spartacus (73-71). — 5. Rétablissement du tribunat dans ses droits (70). — 6. État de la république en l'an 63; Cicéron. — 7. Catilina. — 8. Catilina chassé de Rome. — 9. Exécution des complices de Catilina. — 10. Bataille de Pistoie et mort de Catilina. — 11. Loi agraire de Rullus (63).

1. Pompée. — Du milieu de la guerre civile avait surgi un homme qui, à vingt ans, levait une armée et savait en rester le chef: c'était Pompée. Il avait combattu avec distinction en Cisalpine, en Sicile et en Afrique. Quand il revint de ce dernier pays, Sylla sortit à sa rencontre avec tout le peuple, en le saluant du nom de Grand : mais il lui refusa le triomphe, qu'il demandait, bien qu'il ne fût même pas encore sénateur. « Qu'il prenne donc garde, osa dire l'audacieux jeune homme, que le soleil levant a plus d'adorateurs que le soleil couchant. » Le dictateur, surpris, céda en disant à deux reprises : « Qu'il triomphe! qu'il triomphe! » Puis il le vit, malgré lui et malgré les grands, faire nommer consul Æmilius Lepidus, l'ennemi déclaré des nouvelles lois (78).

2. Tentative de Lepidus pour renverser la constitution de Sylla (77). — On tue les hommes; on ne tue les idées et les besoins légitimes qu'en leur donnant satisfaction. Lepidus, en prononçant ces seuls mots : rétablissement de la puissance tribunitienne, retrouva tout un parti que Sylla pensait avoir étouffé dans le sang. Tenu en échec durant son année de charge par son col-

lègue Catulus, il reprit ses desseins dans son proconsulat de la Narbonaise et eut un auxiliaire influent dans le gouverneur de la Cisalpine, Junius Brutus. Il promit de rappeler les proscrits, de rendre aux Italiens leur terres confisquées et de casser tous les actes de la dictature de Sylla. Précédé de ces déclarations, qui lui avaient aussitôt donné une armée, il marcha sur Rome et pénétra jusqu'au Janicule. Mais les vétérans, menacés de restitution, accoururent autour de Pompée, que le sénat adjoignit à Catulus, et Lepidus fut mis hors la loi. Battu trois fois, en avant du pont Milvius, en Étrurie et près de Cosa, il fut forcé de chercher un asile en Sardaigne et y mourut de chagrin, tandis que Pompée poursuivait Brutus dans la Cisalpine, prenait Modène et faisait périr les chefs ennemis qui tombaient en son pouvoir (77).

Pompée [1].

Cette levée de boucliers rattacha Pompée au sénat, qui lui rendait une armée, et il accepta le rôle d'exécuteur testamentaire de Sylla. Après Lepidus, il alla combattre Sertorius.

3. Sertorius (82-72). — Après la mort de Marius et de Cinna, Sertorius avait quitté l'Italie, certain qu'on

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

n'y pourrait tenir contre Sylla, et s'était résolu à tenter la dernière espérance du parti : le soulèvement des provinces barbares de l'Occident. Dès l'année 82, il agita l'Espagne ; mais un lieutenant de Sylla, le proconsul Annius, le força de quitter la péninsule. A la tête de 4000 hommes, il erra pendant plusieurs mois le long des côtes d'Afrique, et se mêla aux guerres des peuples de la Maurétanie. Le bruit de ses exploits se répandant en Espagne, les Lusitaniens, opprimés par Annius, l'invitèrent à se mettre à leur tête : il accepta et repassa dans la péninsule, battit d'abord un lieutenant d'Annius, puis le gouverneur de la Bétique (80), et fit à Metellus, envoyé par le sénat, en 78, pour arrêter ce mouvement, une guerre d'escarmouches qui convenait à ses soldats et au pays, théâtre de la lutte. Metellus dut bientôt appeler à son aide le proconsul de la Narbonaise, Lollius, qui, vaincu au débouché des Pyrénées, se sauva presque seul à *Ilerda* (Lérida).

Malgré la présence de la grande armée de Metellus, Sertorius était véritablement maître de toute l'Espagne : il réglait les contestations des peuples et des particuliers, levait des troupes, exerçait les indigènes à la tactique romaine, et surtout s'appliquait à gagner leur confiance. Il avait su leur persuader qu'il était en rapport avec les dieux au moyen d'une biche blanche qui lui communiquait à l'oreille de mystérieux messages qu'il répétait tout haut et que bientôt l'événement confirmait. Ce manége suffisait à la crédulité de ces peuples enfants, à qui il imposait aussi par la sévérité de ses mœurs et par la discipline où il tenait ses soldats. La défaite de Lepidus lui valut un secours important (77) : Perpenna, un des lieutenants de ce proconsul, passa en Espagne avec des forces considérables et des Romains de distinction, dont Sertorius forma un sénat de trois cents membres. Pour bien montrer qu'il était resté Romain au milieu des Barbares, il n'admit dans ce sénat aucun Espagnol ; déjà il leur refusait tout grade dans ses troupes : ils comprirent alors que les

partis divers qui se disputaient le monde romain ne voulaient qu'une chose, maintenir à leur profit la domination de Rome sur les provinces.

Cependant la défection gagna la Gaule : les Aquitains et la Narbonaise se soulevèrent, de sorte que Sertorius put occuper les passages des Alpes. Le sénat, effrayé, envoya au secours de Metellus l'armée qui venait de battre Lepidus (76). Pompée s'ouvrit un route nouvelle par les Alpes Grées ou Pennines et châtia cruellement la Narbonaise de sa révolte. Tout alla bien jusqu'aux Pyrénées, qu'il franchit sans peine, même jusqu'à l'Èbre, et il comptait déjà abattre aisément son adversaire. Mais Sertorius lui enleva d'abord une légion, puis l'affama dans son camp, battit tous ses détachements, emporta *Lauron* sous ses yeux et le contraignit à repasser l'Èbre. Ses lieutenants n'étaient pas si heureux, parce qu'ils n'étaient pas si habiles. Hirtuleius se laissa battre près *d'Italica* (Sevilla la Vieja) par Metellus (75), et Pompée tua 10 000 hommes à Perpenna et à Herennius, près de Valence. Mais Sertorius le vainquit encore sur les bords du *Sucron* (Xucar); il comptait le lendemain l'accabler, quand Metellus parut. « Sans cette vieille femme, dit le héros, j'aurais renvoyé ce petit garçon à Rome, châtié comme il le mérite. » Il s'en dédommagea en lui tuant, un autre jour, près de *Sagonte* (près de Murviedro), 6000 hommes. Les pirates, dont nous parlerons plus tard, couvraient alors la mer : Sertorius s'entendit avec eux pour intercepter les convois qui arrivaient d'Italie. Un autre secours s'offrait à lui, Mithridate, qui lui promit 3000 talents (voy. p. 178).

Metellus mit alors à prix la tête de Sertorius. Les affaires n'en allèrent pas mieux : le proscrit battit en détail Metellus et Pompée, et les força de se retirer, celui-ci au nord du Douro, celui-là jusqu'en Gaule. Les événements militaires de 73 et de 72 sont inconnus; mais, dans ces années, Sertorius vit l'affection des Espagnols s'éloigner de lui. Il devint soupçonneux et cruel,

parce qu'il se sentait entouré de traîtres, et fit égorger ou vendre plusieurs enfants de nobles Espagnols qu'il avait réunis dans Osca pour les élever à la romaine. Enfin Perpenna forma dans son camp même une conspiration, l'assassina au milieu d'un festin (72) et prit se place; mais il n'avait ni ses talents ni la confiance des troupes : battu partout, il tomba entre les mains de Pompée et lui livra, pour racheter sa vie, les lettres des grands de Rome qui avaient invité Sertorius à passer en Italie. Pompée brûla les lettres sans les lire, fit tuer le traître, puis réduisit, les uns après les autres, les chefs indigènes, qui s'étaient jetés dans les plus fortes places et s'y défendirent une année encore. Un trophée fastueux, élevé sur la dernière crête des Pyrénées, attesta que, depuis les Alpes jusqu'au détroit d'Hercule, Pompée avait pris huit cent soixante-seize villes.

4. Spartacus (**73-71**). — Une nouvelle guerre attendait en Italie le vaniteux général : Crassus l'appelait contre les gladiateurs, comme Metellus l'avait appelé contre Sertorius. Soixante-dix-huit gladiateurs échappés de Capoue, où l'on en dressait un grand nombre, s'étaient emparés d'un poste naturellement fort, d'où, sous la conduite d'un esclave thrace, Spartacus, ils repoussèrent quelques troupes envoyées contre eux. 3000 hommes vinrent les assiéger; ils descendirent par des rochers taillés à pic et surprirent l'ennemi, qui leur abandonna son camp et ses armes. Ce succès attira aux gladiateurs un grand nombre de bouviers et de pâtres des environs. Un second général ne réussit pas mieux : Spartacus le battit en plusieurs rencontres, se saisit de ses licteurs et de son cheval de bataille, et s'ouvrit la route des Alpes. Il voulait y conduire son armée, pour franchir ces montagnes et rendre chaque esclave à son pays. Mais les siens, avides de butin et de vengeance, refusèrent de le suivre et se répandirent dans l'Italie pour la ravager. Le sénat se vit réduit à diriger contre eux les deux consuls que Spartacus battit encore. Crassus, à qui l'on remit le commandement suprême, vit aussi

un de ses lieutenants écrasé; il parvint cependant à enfermer les gladiateurs à l'extrémité du Bruttium, où leur chef les avait conduits pour les faire passer en Sicile; mais les pirates avec lesquels Spartacus traita prirent son argent et ne lui donnèrent pas une barque. En même temps, Crassus creusait d'un côté à l'autre un large fossé. Avant que l'ouvrage fût terminé, Spartacus profita d'une nuit neigeuse pour combler les travaux et s'échapper. La division se mit alors parmi les siens, et Crassus battit quelques corps détachés. Spartacus seul semblait invincible; la confiance que ses succès inspirèrent aux gladiateurs finit par le perdre. Ils l'obligèrent à livrer une action décisive, où il succomba après avoir montré un courage héroïque (71).

Les débris de cette menaçante armée gagnèrent les Alpes pour se disperser dans la Gaule. Pompée revenait alors d'Espagne; il en rencontra une bande et tua encore 5000 de ces malheureux. « Crassus, écrivit-il au sénat, a vaincu Spartacus; moi j'ai arraché les racines de cette guerre: elle ne renaîtra plus »; et il marcha sur Rome, impatiemment attendu du peuple, qui portait aux nues la gloire du *héros invincible*. Crassus n'obtint, en effet, que l'ovation. Il avait combattu contre cent mille ennemis : mais Rome ne voulait pas avouer qu'elle avait encore une fois tremblé devant ses esclaves.

5. Rétablissement du tribunat dans ses droits (70). — Tandis que Pompée accablait en Espagne les derniers chefs du parti populaire, ce parti même se relevait à Rome. En 76, le tribun Sicinius, soutenu par César, faillit réussir à rendre la voix au tribunat. Ce qu'il demandait, un consul de l'année suivante l'accorda : les tribuns recouvrèrent le droit de haranguer le peuple et d'aspirer aux charges. Les désordres, les plaintes, aussitôt recommencèrent, et Pompée saisit le rôle de médiateur qui s'offrait. Quand il rentra dans Rome, en 71, aux applaudissements du peuple, il reçut, plutôt qu'il ne demanda, le consulat et le triomphe.

Pour payer ces applaudissements, une loi Pompeia rendit au tribunat tous les droits que Sylla lui avait ôtés (70). En récompense, le peuple donna à Pompée, en l'année 67, sur la proposition du tribun Gabinius et malgré les nobles, le commandement de la guerre contre les pirates et, plus tard, contre Mithridate.

6. État de la république en l'an 63 ; Cicéron. — Depuis 60 ans, deux tentatives avaient été faites en sens contraire pour reconstituer la république : l'une par les Gracques en vue des intérêts populaires, l'autre par Sylla au nom des intérêts aristocratiques. Toutes deux avaient échoué, et Rome était retombée dans le désordre et les violences. Le consulat de Pison, en l'année 67, fut digne des plus mauvais jours de la république : les émeutes, les luttes à main armée, recommençaient. Nobles et peuple étaient également convaincus d'impuissance à gouverner, et il n'y avait plus qu'une expérience à tenter : la monarchie. Trois hommes y tendaient alors : Pompée, à la manière de Périclès, par les lois mêmes de son pays ; Catilina, comme Denys et Agathocle, par les conspirations et la soldatesque ; César, à la façon d'Alexandre, par d'irrésistibles séductions et l'ascendant de son génie. Entre ces trois hommes un autre se plaça, qui, meilleur que son temps, croyant à la vertu et au pouvoir de la raison, ne se résignait pas à la pensée qu'on ne pût sauver la liberté, et cherchait, comme Drusus, le salut de la république non dans la domination exclusive d'une classe de citoyens, mais dans la conciliation de tous les ordres : j'ai nommé Cicéron.

Cicéron était d'Arpinum, comme Marius. Son élocution abondante et fleurie révéla de bonne heure en lui l'orateur disert. Après quelques succès au barreau, il eut le courage d'aller encore étudier en Grèce. Il débuta dans les charges publiques par la questure, et accusa, au nom des Siciliens, Verrès, leur ancien gouverneur, dont le nom est resté celui du pillard le plus éhonté et le plus avide que Rome ait connu. Ce procès, qui

eut un immense retentissement, porta très-haut la renommée de l'accusateur, dont aujourd'hui encore nous admirons les *Verrines*. Mais Cicéron, homme nouveau, avait besoin d'un appui : il rechercha celui de Pompée, et contribua à lui faire décerner des pouvoirs extraordinaires. Cependant il reconnut bientôt à quoi tendait ce personnage qui osait se vanter de n'avoir jamais eu d'autre général que lui-même, et, entre tous ces ambitieux, Pompée, César, Catilina, il chercha à former le parti des honnêtes gens, qui se donna pour mission de défendre la république. Son consulat parut être la réalisation de ce dessein (63). Ce fut contre Catilina qu'il eut d'abord à lutter.

Cicéron [1].

7. Catilina. — Cet homme était une nature puissante pour le mal. Durant les proscriptions, il s'était signalé parmi les meurtriers les plus féroces : il avait tué son beau-frère ; plus tard il égorgea son épouse et son fils pour décider une femme à lui donner sa main. Propréteur en Afrique, il y commit d'horribles concussions (66). A son retour, il brigua le consulat, mais une députation de la province l'accusait : le sénat raya son nom de la liste des candidats. Il y avait longtemps qu'il s'était uni à tout ce que Rome renfermait de gens infâmes

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

et coupables, à ces soldats paresseux de Sylla qui avaient vendu les terres qu'on leur avait données, et n'avaient gardé que leur épée, dans l'espérance d'une autre guerre civile et de nouveaux pillages. D'immenses amas d'armes furent réunis en divers lieux. Les vétérans de l'Ombrie, de l'Étrurie et du Samnium, travaillés par ses émissaires, s'armaient sans bruit. La flotte d'Ostie paraissait gagnée. Sittius, en Afrique, promettait de soulever cette province et peut-être l'Espagne. A Rome même, Catilina croyait pouvoir compter sur le consul Antonius. Un des conjurés était tribun désigné, un autre préteur. Il n'avait donc qu'un signal à donner pour que des armées apparussent tout à coup et marchassent sur Rome, où d'autres complices auraient allumé l'incendie. En plein sénat, il avait osé dire : « Le peuple romain est un corps robuste, mais sans tête ; je serai cette tête. » Et une autre fois : « On veut porter l'incendie dans ma maison, je l'éteindrai sous des ruines. »

8. Catilina chassé de Rome. — Aux comices consulaires pour l'année 62, il échoua encore : ce fut le signal. Bientôt le sénat apprit que des rassemblements armés avaient été vus dans le Picenum et l'Apulie, et qu'un ancien officier de Sylla, Mallius, campait devant Fésules avec une armée de soldats tirés des colonies militaires et de paysans ruinés. Par bonheur, deux proconsuls arrivaient d'Orient et attendaient, aux portes de la ville, avec quelques troupes, le triomphe qu'ils sollicitaient. Le premier, Marcius Rex, fut aussitôt dirigé contre Mallius ; l'autre, Metellus Creticus, sur l'Apulie ; un autre préteur alla dans le Picenum. Rome fut mise en état de siége, et les consuls furent investis par le sénat d'un pouvoir discrétionnaire. Mais Catilina restait dans Rome, Catilina venait au sénat. Pour l'en chasser et le contraindre à démasquer ses projets, Cicéron le força à se déclarer lui-même ennemi public : « Jusques à quand abuseras-tu donc, Catilina, de notre patience ? » s'écria-t-il dans une apostrophe fameuse. « Quoi ! ni la

garde qui veille la nuit sur le mont Palatin, ni les troupes réunies dans la ville, ni la consternation du peuple, ni ce concours de bons citoyens, ni ce lieu fortifié où le sénat s'assemble, ni les regards indignés que tous ici jettent sur toi, rien ne t'arrête !... O temps! ô mœurs! Tous ces complots, le sénat les connaît, le consul les voit, et cet homme vit encore ! » Cicéron continua ainsi jusqu'à ce que, chassé par l'éloquente parole du grand orateur, qui ce jour-là fut un grand citoyen, Catilina sortît du sénat la menace à la bouche. La nuit venue, il alla se mettre à la tête des troupes de Mallius.

9. Exécution des complices de Catilina. — Restait à se débarrasser des complices qu'il avait laissés dans Rome, Lentulus, Cethegus, Bestia. Cicéron manquait contre eux de preuves écrites et n'osait les frapper : l'imprudence des conjurés lui en donna. Lentulus voulait affilier à la conjuration des députés allobroges qui se trouvaient alors à Rome, afin de gagner l'appui de ce peuple gaulois. Il leur remit des lettres; le consul, averti, fit enlever les députés avec leurs dépêches. Armé de ces pièces, il conduisit les conjurés au sénat, les força de tout avouer, et le surlendemain ouvrit la délibération sur leur sort. Silanus, consul désigné, vota pour la *peine dernière*. Tous les consulaires se rangèrent à son avis. César, alors préteur désigné, vota pour la détention perpétuelle dans un municipe, avec la confiscation des biens. Il avait ébranlé la plupart des sénateurs, lorsque Caton, venant en aide à Cicéron avec sa rude éloquence, entraîna l'assemblée à voter la mort. Cicéron fit procéder sur-le-champ à l'exécution. Lentulus fut étranglé le premier. Sur son cadavre, Cethegus, Gabinius, Statilius et Ceparius subirent l'un après l'autre la même mort. Quand le consul traversa pour la seconde fois le Forum, en descendant de la prison, il ne dit que ces mots : « Ils ont vécu »; et la foule, frappée de stupeur, s'écoula en silence (5 décembre 63).

10. Bataille de Pistoie et mort de Catilina. — Cette énergie intimida le reste des conjurés, et Antonius mar-

cha lui-même contre Catilina, qui réunissait des forces sérieuses en Étrurie, et qui, inquiété sur ses derrières par Metellus, se décida à livrer bataille à Pistoie. Avant le combat, il renvoya son cheval, comme Spartacus, ne voulant de refuge que dans la victoire, et se plaça au centre avec un corps d'élite. La bataille fut acharnée ; pas un de ses soldats ne recula ou ne demanda quartier : lui-même fut trouvé, bien en avant des siens, au milieu d'un monceau de cadavres ennemis, et respirant encore. On lui coupa la tête et on l'envoya à Rome.

Cicéron se flattait d'avoir à jamais effrayé les ambitieux et les partis. « Que les armes le cèdent à la toge! » s'écriait le consulaire ébloui. Il fut vite détrompé. En déposant les faisceaux, il s'était promis d'adresser un discours au peuple pour glorifier son consulat. « L'homme qui n'a pas permis aux accusés de se défendre ne se défendra pas lui-même », dit le tribun Metellus Nepos, et il lui ordonna de se borner au serment d'usage, qu'il n'avait rien fait de contraire aux lois. « Je jure, s'écria Cicéron, je jure que j'ai sauvé la république! » A ce cri éloquent, Caton et les sénateurs répondirent en le saluant du nom de Père de la patrie, que le peuple entier confirma par ses applaudissements. Mais l'ivresse de ce dernier triomphe ne devait pas être de longue durée.

11. Loi agraire de Rullus (63). — Au début de ce consulat mémorable, Cicéron avait eu à lutter contre un autre adversaire, le tribun Rullus, derrière lequel se cachait César. Rullus avait proposé de vendre toutes les terres du domaine public, en Italie et dans les provinces, et de faire restituer par les généraux le produit du butin de guerre et l'*or coronaire* qu'ils n'auraient pas versé au trésor ou employé à la construction de monuments publics. Avec l'argent provenant de ces ventes et de ces restitutions, qui auraient fait rendre gorge à tant de vampires, des terres seraient achetées en Italie et distribuées aux pauvres de Rome. La loi était bonne et juste, mais elle eût ruiné quantité de fortunes aris-

tocratiques, et supprimé dans Rome le prolétariat. Cicéron, ami des nobles, qui venaient de l'élever au consulat, sauva leur fortune en faisant rejeter la proposition. César la reprendra durant son année consulaire.

CHAPITRE XIX.

CÉSAR ET LE PREMIER TRIUMVIRAT; CONQUÊTE DE LA GAULE.

1. César. — 2. Formation du premier triumvirat. — 3. Le consulat de Jules César. — 4. Géographie de la Gaule et ses habitants. — 5. Divisions intestines. — 6. Soumission de la Gaule narbonnaise par les Romains. — 7. Première campagne : victoire sur les Helvètes et les Suèves, soumission de la vallée de la Saône (58). — 8. Deuxième et troisième campagnes : conquête de la Belgique (57), de l'Armorique et de l'Aquitaine (56). — 9. Quatrième et cinquième campagnes : expéditions au delà du Rhin et en Bretagne (55-54). — 10. Soulèvements partiels en Gaule (54-53). Ambiorix. — 11. Sixième campagne : révolte générale, Vercingétorix (52). — 12. Siège d'Alésia (51). — 13. Septième campagne : derniers mouvements (51); mesures prises pour pacifier la Gaule (50). — 14. Expédition de Crassus contre les Parthes (54).

1. César. — César avait commencé à se faire une place dans l'État à l'ombre du nom de Pompée, en favorisant l'ambition de ce vaniteux général; mais il avait, pour se recommander lui-même auprès du peuple, ses talents, sa naissance, étant d'une maison qui prétendait descendre de Vénus et d'Anchise, et les souvenirs qu'éveillait le gendre de Cinna et le neveu de Marius, l'homme qui dès l'âge de dix-sept ans avait bravé Sylla, enfin le charme indicible répandu sur toute sa personne. Magnifique et prodigue, comme s'il eût compté sur les richesses du monde, il jetait l'or, moins pour ses plaisirs que pour ses amis et pour le peuple, qu'il conviait à des fêtes splendides. Fier, actif, il avait, sans hauteur blessante, le génie du commandement. Tombé aux mains des pirates, il maîtrise ces brigands et les force à le servir. Ils lui demandent 20 talents pour sa rançon : « Vous en aurez 50, mais je vous ferai pendre »; et il leur tint parole. Quelque temps après, Mithri-

date attaquant les alliés, il avait, sans titre, sans mission, rassemblé des troupes, battu plusieurs détachements ennemis et retenu des villes dans l'alliance de Rome. « Redoutez ce jeune élégant à la robe flottante », avait dit aux nobles le vieux Sylla. L'élégant débauché cachait en effet une ambition audacieuse; ses amis l'avaient vu pleurer devant une statue d'Alexandre en répétant : « A mon âge, il avait conquis le monde, et je n'ai encore rien fait! » Quand Pompée était revenu d'Asie, il avait trouvé César en possession d'un tel crédit, qu'il avait dû compter avec lui. Il pensait s'en faire un instrument : il tomba sous le charme, il écouta les conseils, déguisés sous les éloges, et César contribua beaucoup à la détermination qui sépara Pompée de la noblesse, où était sa véritable place, pour le mettre à la tête du peuple, où son caractère ne pouvait le laisser longtemps.

César[1].

Nommé édile curule en 68, il avait acheté d'un coup le peuple entier par la magnificence de ses jeux et par des prodigalités inouïes. Trois cent vingt paires de gladiateurs, tous couverts d'armures dorées, avaient

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

combattu pour honorer la mémoire de son père. La même pompe avait régné dans les Mégalésies et les grands jeux romains. *Bibulus*, son collègue, disait : « Nous nous ruinons tous deux, et il semble que lui seul paye, le peuple ne voit que lui. » Une nuit il replaça aux portes mêmes du Capitole la statue étincelante d'or de son grand-oncle Marius, avec ses trophées de la guerre de Jugurtha et des Cimbres, et Catulus s'écriait, mais en vain : « Ce n'est plus par de sourdes menées, mais à la face du ciel, que César attaque la constitution ! »

Insignes du grand pontificat.

Le peuple lui donna ensuite le grand pontificat, charge à vie, qui le rendait inviolable et le constituait chef de la

religion, malgré ses mœurs mauvaises et l'athéisme qu'il professait ouvertement. Il est vrai qu'en cela il ne faisait que ressembler à la plupart des hommes de son temps. C'est, en effet, le moment où Lucrèce écrivait son poëme audacieux contre la crédulité populaire. Catulus, un des compétiteurs de César au grand pontificat, le sachant obéré, avait conseillé de le désintéresser en lui offrant des sommes considérables. « J'en emprunterai de plus grandes pour réussir », dit-il. La même année (63), il fut désigné pour la préture.

Il fut soupçonné d'avoir participé à la conjuration de Catilina, surtout quand on le vit combattre la sentence capitale prononcée contre Lentulus et ses complices. En l'an 62, il devait déjà 850 talents, et il fallut que le riche Crassus le cautionnât pour que ses créanciers lui laissassent prendre possession de son gouvernement de l'Espagne ultérieure. Il se hâta d'y ramasser de l'argent par des expéditions contre les Lusitaniens des montagnes et contre les Gallaïques, puis il revint à Rome, avec le titre d'*imperator* (60), solliciter le triomphe et le consulat. Ces deux demandes étaient inconciliables. Entre une affaire de vanité et une question de pouvoir, César eut vite fait son choix. Il renonça au triomphe renvoya ses licteurs et courut au Forum avec la robe blanche des candidats; Crassus et Pompée l'accompagnaient et briguaient pour lui. Comment s'était formée cette triple alliance?

2. Formation du premier triumvirat. — César les avait trouvés mécontents du sénat : l'un, que nous connaissons déjà, parce qu'on ne ratifiait pas ses actes en Asie ; l'autre, parce qu'on le laissait sans influence dans l'État, malgré ses services contre les Samnites et Spartacus, malgré ses vingt mille esclaves et ses richesses, qui faisaient de lui le propriétaire de plusieurs quartiers de Rome. Le premier soin de César fut de les réconcilier, puis il les amena à former une secrète union qu'on a désigné sous le nom de *triumvirat*. Tous trois se jurèrent de mettre en commun leur crédit et leurs

ressources, et de ne parler, de n'agir en toute affaire que conformément aux intérêts de l'association. Mais ce fut César qui recueillit les premiers et les plus sûrs profits de l'alliance : ses deux collègues s'engagèrent à le porter au consulat.

3. Le consulat de Jules César (59). — Tout ce que les grands purent faire fut de lui donner pour collègue Bibulus, depuis longtemps son ennemi. Dès les premiers jours de son entrée en charge (59), César lut au sénat la loi suivante : « Pour relever l'agriculture et repeupler les solitudes de l'Italie, on distribuera aux pauvres les terres du domaine public. Celles de la Campanie ne seront données qu'à ceux qui ont au moins trois enfants, et pour ces concessions une redevance sera payée au trésor. Si les terres publiques ne suffisent pas, on achètera, avec l'argent que Pompée a rapporté, des domaines particuliers au prix où ils ont été marqués sur les registres du dernier cens, et seulement du consentement des propriétaires. Vingt commissaires veilleront à l'exécution de la présente loi. » Il n'y avait rien à reprendre dans cette proposition, dont la sagesse et l'opportunité rappelaient la première loi de Tiberius. « Ce n'est pas la loi que je redoute, s'écria Caton, mais le prix dont le peuple devra la payer ; » et il parla si vivement que César, cédant à l'impatience, le fit saisir et traîner en prison. Dès lors il cessa de consulter le sénat, affectant, lui, consul, de tout porter par-devant le peuple.

Le jour où il présenta sa loi, Crassus et Pompée la louèrent hautement, et Pompée s'engagea même, si on l'attaquait avec l'épée, à la défendre avec l'épée et le bouclier. Le jour du vote, malgré l'aspect menaçant du Forum rempli d'hommes armés, Bibulus vint avec Caton et Lucullus se placer auprès de son collègue pour déclarer qu'il observait le ciel, et que par conséquent toute affaire devait être suspendue. Mais, dès qu'il voulut parler, on se jeta sur lui. Il fut précipité du haut des degrés du temple de Castor et forcé de chercher

asile dans un édifice voisin. Lucullus aussi faillit périr. Deux tribuns furent blessés; Caton, deux fois chassé de la tribune, y remonta deux fois; à la fin on l'entraîna, la loi passa, et un plébiscite obligea les sénateurs, les magistrats et tous ceux qui brigueraient une charge à l'avenir, d'en jurer l'observation littérale, sous peine de mort. Tout le monde jura, même Caton.

Cette loi agraire était la première depuis soixante ans qui eût réussi à passer. Le peuple ainsi gagné, César s'attacha l'ordre équestre en diminuant d'un tiers le prix des fermes de l'impôt en Asie, et fit confirmer les actes de Pompée durant son commandement contre Mithridate.

Le sénat semblait ne plus exister, l'un des consuls ne le convoquant jamais et l'autre lui ayant défendu de se réunir par la proclamation d'un *justitium*. Bibulus, en effet, pour entacher d'illégalité les actes de son collègue, avait déclaré fériés tous les jours de son consulat. Mais la religion était un moyen bien usé : cette opposition faite au nom des vieilles croyances fit sourire, et les plaisants nommèrent cette année le consulat de Julius et de César.

Son pouvoir allait finir avec son consulat; mais le peuple, dont il s'était conservé l'affection par une succession non interrompue de jeux, de spectacles et de largesses, lui donna, au mépris du sénatus-consulte sur les provinces consulaires, le gouvernement, pour cinq années, de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, avec trois légions. Caton eut beau s'écrier d'une voix prophétique : « C'est la tyrannie que vous armez, et vous la mettez dans un fort au-dessus de nos têtes, » le sénat tremblant se hâta d'ajouter à ce don, en gage de réconciliation, une quatrième legion et une troisième province, la Gaule transalpine, où la guerre était imminente et où César allait trouver la gloire, d'immenses richesses et l'empire (59).

4. Géographie de la Gaule et ses habitants. — Deux mers, l'Océan et la Méditerranée; deux chaînes

de hautes montagnes, les Pyrénées et les Alpes ; enfin un des plus grands fleuves de l'Europe, le Rhin, marquaient dans l'antiquité les limites de la Gaule, plus grande d'un quart que la France d'aujourd'hui. Ce vaste pays était habité par cinq ou six millions d'hommes formant trois ou quatre cents peuplades et appartenant à trois grandes familles : au sud-ouest, les Aquitains ou Ibères ; au centre, les Celtes ; au nord, les Belges.

La Gaule était divisée, avant César, en quatre parties : la Narbonaise ou Gaule romaine, au sud-est ; l'Aquitaine, entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan ; la Celtique, entre le Garonne et la Seine, et depuis le Rhin supérieur jusqu'à l'Atlantique ; enfin la Belgique, entre la Seine et le Rhin.

Ce pays était habité par une race que son intrépidité avait rendue fameuse. Les Gaulois avaient troublé tout l'ancien monde par leurs courses aventureuses. A une époque inconnue, ils pénétrèrent en Espagne, où le peuple qui résista le plus énergiquement aux Romains était, comme son nom l'indique, un mélange de Gaulois et d'Ibères, les *Celtibériens*. Numance était une ville de ce peuple. La grande île des Bretons, l'Angleterre, leur dut sa population, et vers 587, sous les noms d'Insubres, de Cénomans, de Boïens et de Sénons, ils firent la conquête du nord de l'Italie, où tant de fois leurs descendants sont retournés. La première armée romaine qui les vit s'enfuit épouvantée (bataille de l'*Allia*, en 390). Ils prirent et brûlèrent Rome, assiégèrent sept mois le Capitole, et forcèrent le sénat à se racheter à prix d'argent (voy. ci-dessus, p. 70). D'autres, établis dans la vallée du Danube, où des émigrants de Toulouse vinrent les joindre en 279, répondirent à Alexandre, jeune, heureux et menaçant, qu'ils ne craignaient rien que la chute du ciel. Ils inondèrent la Thrace et voulurent piller Delphes, en Grèce. Au milieu de l'Asie Mineure, ils fondèrent, en 278, un État longtemps redouté, la *Galatie*, et, en Afrique, ils furent les

meilleurs soldats de Carthage. C'est avec le sang des Gaulois italiens qu'Annibal gagna toutes ses victoires.

5. Divisions intestines. — Cette race valeureuse eût été invincible, si elle avait été unie; mais la multitude de ses villes, toutes ennemies les unes des autres, et, dans l'intérieur de chaque cité, la rivalité des grands, des druides et du peuple, rendaient la guerre civile presque permanente.

Malgré leur division en un grand nombre de petits États, de grandes confédérations s'étaient formées. Les peuples les plus puissants avaient réuni ou groupé autour d'eux les plus faibles, à titre de sujets ou de clients : ainsi les Arvernes (Clermont), les Édues (Autun), les Rèmes (Reims), dominaient sur de vastes territoires. Mais la guerre était entre ces confédérations comme entre les petites cités, et ce fut en s'appuyant sur quelques-unes d'entre elles que les Romains vainquirent les autres. Ils n'osèrent toutefois attaquer les Gaulois qu'après avoir dompté leurs colonies d'Italie et d'Asie Mineure, les Gaulois cisalpins en 191, les Galates en 189.

6. Soumission de la Gaule narbonaise par les Romains. — Appelés dès l'année 154 par les Grecs de Marseille contre les Gaulois du voisinage, les Romains ne vainquirent d'abord que pour le compte de leurs alliés. Mais, à la suite d'une seconde expédition contre les Arvernes (peuple de l'Auvergne), ils fondèrent la ville d'Aix (122); cinq ans plus tard, celle de Narbonne. En l'an 106, ils prirent Toulouse. Ils possédèrent alors dans la Gaule une vaste province. L'invasion des Teutons faillit la leur ôter, mais, en l'année 102, Marius extermina près d'Aix ces Barbares (voy. p. 165). La Gaule narbonaise fut la dernière des conquêtes de la république, et la défaite de la Gaule celtique fit la fortune du premier empereur.

7. Première campagne de César; les Helvètes et les Suèves vaincus; soumission de la vallée de la Saône (58). — Dans l'antiquité, la Gaule a été la perpétuelle tentation des Germains. Les Belges avaient,

six cents ans avant notre ère, franchi le Rhin ; plus tard étaient venus les Cimbres ; enfin, tout récemment, les Suèves avaient pris la même route. 120 000 guerriers, avant-garde de ce grand peuple, venaient de pénétrer sous Arioviste dans la vallée de la Saône, et les Édues, les Séquanes (Bourgogne et Franche-Comté), imploraient à Rome protection contre eux. Les Helvètes (la Suisse), sans cesse harcelés par les Germains, voulaient quitter leur pays et traverser la Gaule, pour aller s'établir sur les bords de l'Océan. César, nommé au gouvernement de la Gaule transalpine et de la Narbonaise, arrêta les Helvètes par une grande bataille et les força de retourner en leur pays.

Cette guerre terminée, il se trouva en face d'Arioviste et lui fit proposer une entrevue. « Si j'avais besoin de César, répondit le Germain, je serais allé le trouver ; César a besoin de moi : qu'il vienne. » Le proconsul ayant répliqué par des menaces : « Personne ne s'est encore attaqué à moi, dit le Barbare, qui ne s'en soit repenti. Quand César le voudra, nous mesurerons nos forces, et il apprendra ce que sont ces guerriers qui depuis quatorze ans n'ont pas dormi sous un toit. » Les soldats de César s'effrayaient au récit que faisaient les habitants de la haute taille et de l'indomptable courage des Germains. Il les mena cependant contre eux, et une bataille acharnée mit les Barbares en fuite. Arioviste repassa le fleuve, vaincu, blessé, n'ayant plus que quelques-uns des siens. A cette nouvelle qui répandit la joie dans la Gaule, le reste de la nation des Suèves rentra dans ses forêts. Deux guerres formidables avaient été terminées en une seule campagne (58).

8. Deuxième et troisième campagnes : conquête de la Belgique (57), de l'Armorique et de l'Aquitaine (56). — Les Belges, inquiets de voir les légions si près d'eux, s'armèrent, et au printemps César rencontra sur les bords de l'Aisne 300 000 Barbares renommés comme les plus braves de la Gaule. Une diversion décida les Bellovaques (Beauvais) à courir à la défense de leurs

foyers; les autres peuples suivirent ce fatal exemple, et César n'eut qu'à faire charger sa cavalerie pour changer cette retraite en une fuite désordonnée. Pendant tout un jour les Romains tuèrent sans péril pour eux-mêmes (57).

La coalition dissoute, il fallait dompter l'un après l'autre tous ces peuples : les Suessions, les Bellovaques et les Ambiens (Soissons, Beauvais et Amiens) ne résistèrent même pas; mais les Nerviens (Hainaut) attendirent les légions derrière la Sambre et faillirent les exterminer. Toute l'armée nervienne se fit tuer. « De nos six cents sénateurs, disaient les vieillards à César, il en reste 3; de 60 000 combattants, 500 ont échappé.

Cette journée, une de celles où César ne combattit pas seulement pour la victoire, mais pour la » vie, mit la Belgique à ses pieds. Les Atuatiques seuls (entre Namur et Liége) étaient encore en armes : il força leur principale ville, 53 000 furent vendus.

Pendant cette expédition, le jeune Crassus, détaché avec une légion, parcourait le pays compris entre la Seine et la Loire sans rencontrer de résistance. Dès la seconde campagne (57), la Gaule semblait soumise

César était en Illyrie, quand il apprit qu'une de ses légions avait failli être exterminée dans le Valais et que toute l'Armorique (Bretagne) était soulevée. Il accourut et attaqua lui-même les Vénètes (Morbihan), qui, comptant sur leurs deux cents navires, acceptèrent une bataille navale où toute leur flotte fut détruite. Ce désastre, dans lequel succomba l'élite de la nation, amena la paix. En même temps, Sabinus, au nord, avait dispersé l'armée des Aulerques (le Mans), des Éburoviques (Évreux), des Unelles (Saint-Lô) et des Lexoves (Lisieux). Au sud, Crassus avait pénétré sans obstacle jusqu'à la Garonne, franchi ce fleuve, battu 50 000 hommes et reçu la soumission de presque toute l'Aquitaine. Cette année (56), la Gaule entière, des Pyrénées à la mer du Nord, avait vu les légions victorieuses.

9. Quatrième et cinquième campagnes, expéditions

au delà du Rhin et en Bretagne (55-54). — Mais, durant l'hiver, 450 000 Usipiens et Tenctères franchirent le Rhin. Malgré les neiges, César repassa précipitamment les Alpes. Les Germains, trompés par une trêve, furent surpris, et la horde, acculée sur la langue de terre qu'enveloppent à leur confluent le Rhin et la Meuse, périt presque entière. Cette invasion et les secours que, l'année précédente, les Armoricains avaient reçus de l'île de Bretagne, apprirent à César que, pour n'être pas troublé dans sa conquête, il devait isoler la Gaule de la Bretagne et de la Germanie. Il passa donc le Rhin, effraya les tribus voisines, et revint frapper un autre coup sur la Bretagne. Le débarquement fut difficile : on prit terre, cependant, après un combat au milieu des flots. Mais on était alors à l'époque de la pleine lune et près de l'équinoxe; la marée, favorisée par un vent violent, dispersa une escadre qui menait à César sa cavalerie et brisa ses navires de charge. Il se hâta de battre les insulaires pour repasser bien vite, mais avec honneur, sur le continent. « Ils disparurent, dit un ancien chroniqueur, comme disparaît sur le rivage de la mer la neige qu'a touchée le vent du Midi. »

Cette retraite ressemblait trop à une fuite pour que César ne recommençât pas son expédition. Il reparut l'année suivante dans la Bretagne. Cette fois il força les Bretons à lui livrer des otages et à lui promettre un tribut annuel.

10. Soulèvements partiels en Gaule (54-53). Ambiorix. — Dans sa première campagne, César avait refoulé les Helvètes dans leurs montagnes, les Suèves au delà du Rhin, c'est-à-dire asservi l'est de la Gaule; dans la seconde, le Nord avait été conquis; dans la troisième, l'Ouest; dans la quatrième, il avait montré aux Gaulois, par ses deux expéditions de Bretagne et de Germanie, qu'ils n'avaient rien à attendre de leurs voisins, et il venait, dans la cinquième, de renouveler cette leçon en portant de nouveau dans la Bretagne ses aigles victorieuses. On regardait donc la guerre des Gaules

comme finie : elle n'avait pas encore commencé. Jusqu'alors quelques peuples avaient séparément combattu. L'Éburon Ambiorix et le Trévire Indutiomare formèrent un vaste complot pour surprendre les légions dispersées dans leurs quartiers d'hiver.

Malgré sa vigilance, César ne savait rien. Depuis douze jours une de ses légions était détruite ; depuis une semaine, un de ses lieutenants, Q. Cicéron, était assiégé, et pas un messager n'avait pu arriver jusqu'au quartier général, à Samarobriva (Amiens). Un esclave gaulois passa cependant et apprit au proconsul l'extrémité où son lieutenant était réduit. César n'avait sous la main que 7000 hommes, et les assiégeants étaient au nombre de 60 000 ; néanmoins il attaqua et dégagea le camp de Cicéron, où il n'y avait pas un soldat sur dix qui fût sans blessure. Labienus, aussi heureux contre les Trévires (Trèves), tua Indutiomare ; mais Ambiorix, traqué comme une bête fauve et poursuivi de retraite en retraite, échappa. Son peuple (habitants du Limbourg) paya pour lui : il fut exterminé.

11. Sixième campagne, révolte générale, Vercingétorix (52). — Ces exécutions augmentèrent la haine du nom romain, et, durant l'hiver que César passa en Italie, un nouveau soulèvement fut préparé. Pour que l'engagement fût irrévocable, on porta les drapeaux militaires dans un lieu écarté, et, sur ces enseignes, les députés de tous les peuples ligués jurèrent de prendre les armes dès que le signal serait donné : il partit du pays des Carnutes (Chartres). Tous les Romains établis à Cenabum (Orléans), grande ville de commerce sur la Loire, furent égorgés ; le même jour, la nouvelle en fut portée par des crieurs disposés sur les routes jusqu'à Gergovie (près de Clermont), à 150 milles de distance. Là vivait un jeune et noble Arverne, Vercingétorix, dont le père avait voulu autrefois usurper la royauté. Dès qu'il apprit le massacre de Cenabum, il souleva son peuple, se fit investir du commandement militaire et provoqua la réunion d'un conseil supérieur des villes

confédérées. De la Garonne à la Seine, tous les peuples répondirent à son appel et on lui déféra à lui-même la conduite de la guerre : ainsi les Arvernes et le centre de la Gaule, restés jusqu'à présent étrangers à la lutte, allaient y prendre le premier rôle.

Vercingétorix poussait activement les préparatifs et donnait à la ligue une organisation qui avait jusqu'à présent manqué à toutes les tentatives des Gaulois. Son plan d'attaque fut habile : un de ses lieutenants, Luctère, descendit au sud pour envahir la Narbonaise, tandis que lui-même marchait, au nord, contre les légions; mais, sur son chemin, il s'arrêta pour soulever les Bituriges, clients des Édues, et ce délai permit à César d'arriver d'Italie. En peu de jours il organisa la défense de la Province, chassa l'ennemi, franchit les Cévennes malgré 6 pieds de neige, et porta la désolation sur le territoire arverne; puis, repassant les montagnes, il longea le Rhône et la Saône à marches forcées, traversa, sans se faire connaître, tout le pays des Édues, et arriva au milieu de ses légions. L'audace et la prodigieuse activité du proconsul avaient, en quelques jours, déjoué le double projet du général gaulois.

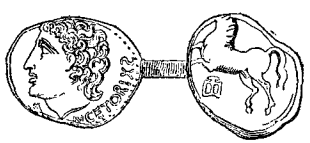

Vercingétorix.

Les premiers coups de César furent contre Genabum (Gien). Une attaque impétueuse des légions, au milieu même de la nuit, réussit : tout fut tué ou pris. Sur le pont de Genabum, César passa la Loire et enleva encore la première ville des Bituriges qu'il rencontra, Noviodunum (Sancerre). Vercingétorix, accouru pour la sauver, vit sa chute; il comprit qu'avec un tel adversaire il fallait une autre guerre. En un seul jour, vingt villes des Bituriges furent par eux-mêmes livrées aux flammes; les autres peuples imitèrent cette héroïque résolution. On voulait affamer l'ennemi, mais on n'alla pas jus-

qu'au bout : la capitale du pays, Avaricum (Bourges), fut épargnée; aussitôt César y courut. En vingt-cinq jours on construisit des tours d'attaque et une terrasse longue de 300 pieds sur 80 de hauteur. César raconte que, dans une tentative des assiégés pour détruire ses ouvrages, un Gaulois lançait sur une tour embrasée des boules de suif et de poix pour activer l'incendie. Frappé par un trait parti d'un scorpion, il tomba; un autre prit aussitôt sa place ; un troisième succéda à celui-ci également blessé à mort, puis un quatrième, et, tant que l'action dura, ce poste mortel ne fut pas vide un seul instant. La place fut prise cependant, et de 40 000 soldats ou habitants qu'elle renfermait huit cents à peine échappèrent.

Les provisions que César trouva dans Avaricum le nourrirent le reste de l'hiver. Le printemps venu, il détacha Labienus avec quatre légions contre les Sénons (Sens) et les *Parisii* (Paris), tandis que lui-même conduisait le reste de l'armée contre les Arvernes (Auvergne) : mais Vercingétorix couvrait Gergovie; une attaque réussit mal : quarante centurions y périrent, et César se décida à rejoindre Labienus. Cette marche ressemblait à une fuite. Les Édues, croyant que César ne se relèverait pas, massacrèrent dans toutes leurs villes ses recrues et les marchands italiens. Cette défection mettait l'armée dans un tel péril, que plusieurs conseillaient au proconsul de regagner la Province. Mais, s'il était vaincu en Gaule, il était proscrit à Rome. Il rejeta donc tout projet de retraite et s'enfonça hardiment au nord, laissant 100 000 Gaulois entre lui et la Narbonaise.

La ligue du Nord avait pour chef l'Aulerque Camulogène, vieux guerrier, habile et actif, qui avait porté à Lutèce (Paris) son quartier général. Cette ville était alors renfermée tout entière dans une île de la Seine. Labienus voulut l'attaquer d'abord par le sud : il y trouva Camulogène dans une forte position protégée par des marais, et, désespérant de l'y forcer; rétrograda jusqu'à *Melodunum* (Melun). Il saisit en route toutes les bar-

ques qu'il trouva sur le fleuve, enleva le bourg et descendit la rive droite pour attaquer Lutèce par le nord.

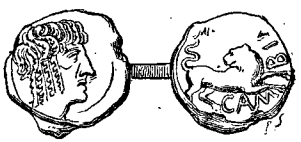

Monnaie de Camulogène, chef des Aulerques[1].

Mais Camulogène brûla les ponts et resta sur les hauteurs qui bordent la Seine au sud-ouest. Il savait que les Bellovaques s'armaient sur les derrières de Labienus, et il voulait forcer ce général à recevoir bataille adossé à un grand fleuve et enveloppé par deux armées. Labienus trompa sa vigilance, il passa la Seine sur un point où Camulogène ne pouvait lui opposer que le tiers de ses forces. Le vieux chef essaya de rejeter les Romains dans le fleuve; une action sanglante s'engagea; Camulogène y périt avec presque tous ses guerriers. A ce succès, Labienus ne gagna que sa retraite; il se hâta d'atteindre le territoire sénon : César y était déjà arrivé.

Une nouvelle assemblée de tous les députés de la Gaule confirma à Vercingétorix le commandement suprême. Trois peuples évitèrent seuls d'y paraître : les Lingons (Langres), les Rèmes (Reims) et les Trévires (Trèves). Par leur moyen, César, qui manquait de cavalerie, soudoya plusieurs bandes de Germains, qu'il monta avec les chevaux de ses tribuns et des chevaliers. Il rencontra Vercingétorix non loin de la Saône. Les cavaliers gaulois avaient juré qu'ils ne reverraient jamais leurs femmes ni leurs enfants, s'ils ne traversaient au moins deux fois les lignes romaines. César courut les plus grands dangers et laissa même son épée aux mains de l'ennemi; mais ses légionnaires reçurent bravement cette charge furieuse, et poursuivirent à leur tour l'ennemi, qui s'enfuit en désordre jusque sous les murs d'Alesia.

12. Siége d'Alesia (51). — Alesia (Alise, dans la

1. Tête d'Apollon. Au revers, CAMBIL; un lion.

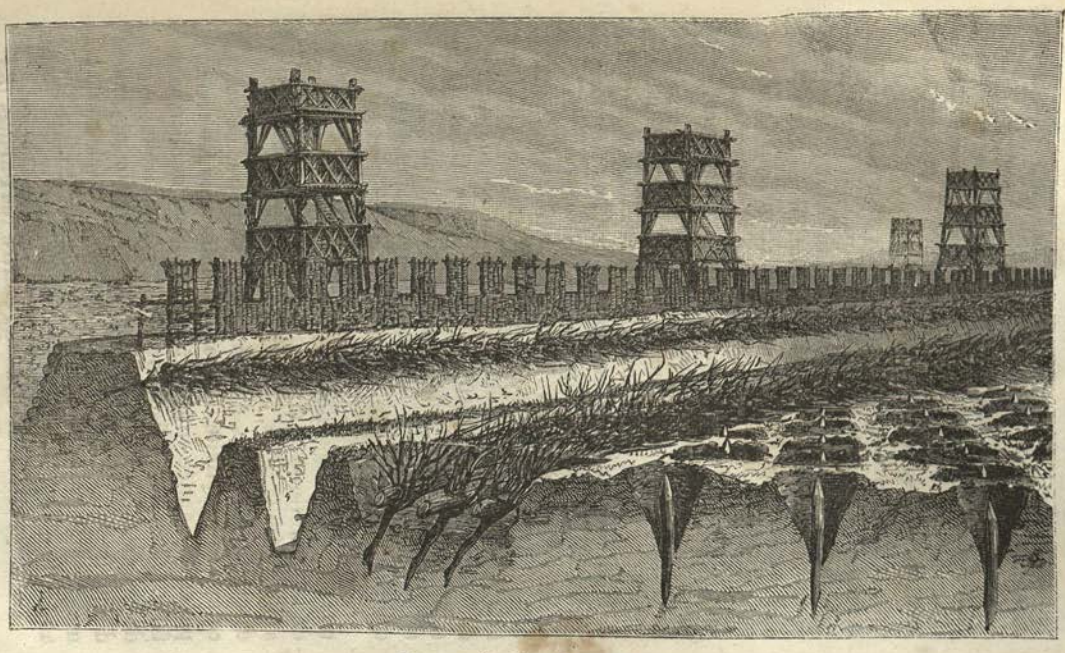

Travaux de César devant Alesia.

Côte-d'Or, et non Alaise, dans le Doubs), assise sur le plateau d'une colline escarpée, passait pour une des fortes places de la Gaule. En avant de ses murs, sur les flancs de la colline, Vercingétorix traça un camp pour son armée, qui comptait encore 80 000 fantassins et 10 000 cavaliers. César conçut l'audacieuse pensée de terminer d'un coup la guerre en assiégeant à la fois la ville et l'armée. Alors commencèrent de prodigieux travaux. D'abord un fossé de 20 pieds de large sur 11 000 pas de développement; derrière celui-là, un second fossé de 15 pieds de profondeur, puis un troisième dans lequel il jeta une rivière. Le dernier bordait une terrasse de 12 pieds de haut, surmontée de créneaux, palissadée sur tout son pourtour de troncs d'arbres fourchus, et flanquée de tours à 80 pieds de distance l'une de l'autre. En avant des fossés, il plaça cinq rangées de chevaux de frise, huit lignes de pieux enfoncés en terre et dont la pointe était cachée sous les branchages; plus près encore du camp ennemi, il sema des chausse-trappes armées d'aiguillons acérés. Tous ces ouvrages furent répétés du côté de la campagne, où la contrevallation avait un circuit de 14 milles. Cinq semaines et moins de 60 000 hommes suffirent à cette tâche.

Vercingétorix renvoya sa cavalerie, mais appela la Gaule entière à sa délivrance. 248 000 guerriers tentèrent de délivrer leurs frères; ils vinrent se briser contre l'inexpugnable rempart des légions. Après avoir supporté plusieurs assauts, César attaqua à son tour; il repoussa les Gaulois et jeta dans leurs rangs une terreur panique qui les dispersa. Cette fois la Gaule était bien vaincue, et pour toujours.

La garnison d'Alesia n'avait plus qu'à capituler. Vercingétorix vint se livrer lui-même. Monté sur son cheval de bataille et couvert de sa plus riche armure, il sortit seul de la ville, arriva au galop jusqu'en face du tribunal de César, et, sautant à bas de son cheval, jeta aux pieds du Romain, impassible et dur, son javelot, son casque et son épée. Les licteurs l'emme-

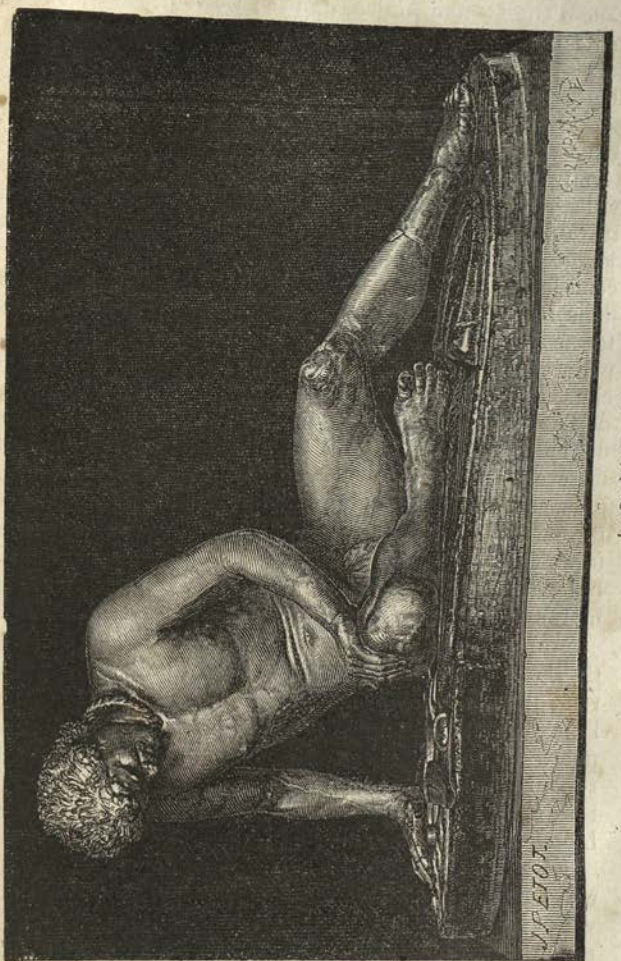

Le Gaulois blessé [1].

1. Longtemps nommé à tort le Gladiateur mourant. Le collier (*torques*) qu'il porte au cou, la ressemblance générale avec les *combattants de Télamone* qu'on voit sur le sarcophage d'Atilius Regulus, qui fut tué a cette bataille, ne permettent pas de douter que cette belle statue ne représente un chef gaulois.

nèrent. César lui fit attendre six ans son triomphe et la mort.

13. Septième campagne; derniers mouvements (51); mesures prises pour pacifier la Gaule (50). — César n'osa pourtant pas aller hiverner au delà des Alpes : il fallait surveiller les Gaulois du Nord et de l'Ouest, qui, n'ayant pris qu'une faible part à la dernière lutte, armaient en secret. Au milieu de l'hiver, il tomba sur les Bituriges (Bourges), et, portant dans tout le pays le fer et la flamme, il força cette population à fuir chez les nations voisines. Les Carnutes (Chartres), qui remuaient, furent aussi sévèrement châtiés. Les Bellovaques (Beauvais) s'étaient levés en masse. Le proconsul écrasa, au passage d'une rivière, leur meilleure infanterie, et les força d'implorer sa clémence; toutes les cités du Nord-Est livrèrent, comme eux, des otages. César parcourut la Belgique, d'où il rejeta encore une fois Ambiorix au delà du Rhin; l'Armorique et les pays entre la Loire et la Garonne, où il étouffa une insurrection. Bientôt il n'y eut plus de guerre que chez les Cadurques (Cahors), à Uxellodunum (Puy d'Issolu); ce fut en coupant l'eau aux assiégés qu'on les força de se rendre. César, qu'une telle guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un terrible exemple : il fit trancher les mains à tous ceux qu'il trouva dans Uxellodunum.

Cette odieuse exécution fut le dernier acte de la guerre terrible qui ferma glorieusement la liste des conquêtes de la république romaine. César y avait employé huit années, dix légions, et les inépuisables ressources de la discipline romaine, de son génie militaire, de son incomparable activité. La Gaule domptée par les armes, il passa une année entière (50) à lui faire oublier sa défaite. Point de confiscations, d'impôts onéreux; aucune de ces mesures violentes dont tant de proconsuls avaient donné l'exemple. Les villes gardèrent leurs lois et leurs magistrats; le seul signe de la conquête fut un tribut de 40 millions de sesterces (7 764 000 fr.).

14. Expédition de Crassus contre les Parthes (54).

— Pendant cette lutte héroïque, Crassus avait emmené les légions à l'autre extrémité du monde romain. Depuis seize ans, il n'avait pas paru dans les camps, et dans ces seize années Pompée avait soumis l'Asie, et César la Gaule : il avait hâte de renouveler le souvenir de ses

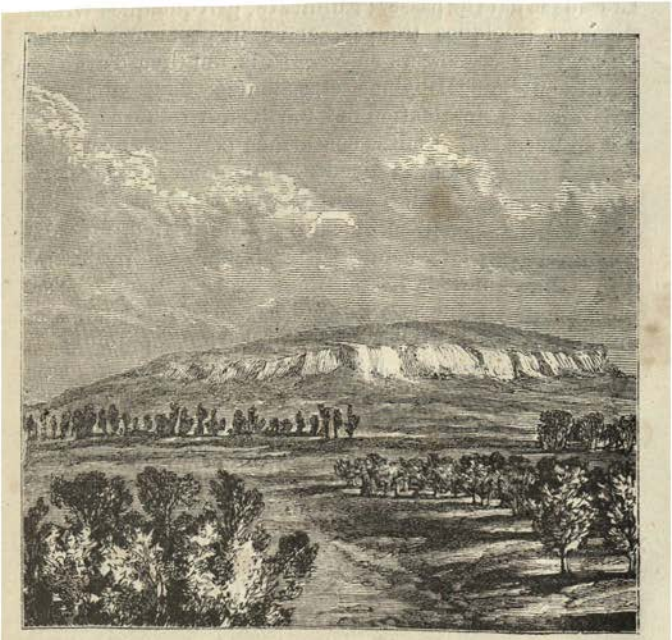

Vue du Puy d'Issolu (*Uxellodunum*).

anciens succès et d'égaler la gloire de ses deux rivaux. Le proconsul des Gaules avait pénétré aux extrémités de l'Occident; il voulait, lui, aller par delà le Gange chercher les dernières limites de l'Orient. Une opposition inattendue éclata contre cette guerre nouvelle. Aux portes de la ville, Crassus trouva le farouche Ateius, un des tribuns, qui, sur un brasier ardent, prononçait contre

lui, contre son armée, contre Rome même, les plus terribles imprécations.

Sans se donner le temps de nouer d'utiles intrigues avec les mécontents et avec les peuples du voisinage, qui lui eussent fourni des guides et de la cavalerie, Crassus se hâta de passer l'Euphrate, prit quelques villes, dispersa quelques troupes, et se fit proclamer *imperator* pour ces légers succès. Puis, au lieu d'avancer hardiment sur Babylone et Séleucie, deux villes qui haïssaient la domination des Parthes, il retourna hiverner en Syrie, où il laissa son armée perdre sa discipline dans la mollesse et la licence. Lui-même, malgré ses soixante et un ans, ne s'occupait qu'à visiter les temples pour en ravir les trésors ; celui de Jérusalem fut pillé comme l'avait été celui d'Hiérapolis. Artavasde, roi d'Arménie, offrait le passage par son royaume, où l'armée romaine trouverait des vivres, des routes sûres et un terrain favorable à sa tactique ; Crassus refusa. Il franchit une seconde fois l'Euphrate à Zeugma, avec sept légions et 4000 cavaliers ; trompé par un chef arabe, il s'enfonça à travers la Mésopotamie dans une mer de sable où bientôt tout manqua aux soldats, surtout la confiance dans leur chef (53).

Les Parthes avaient divisé leurs forces : le roi Orodès avait marché au nord pour arrêter le roi d'Arménie, et le suréna, ou généralissime, réunissait à l'ouest son immense cavalerie pour envelopper l'infanterie romaine. D'abord les rangs serrés des légions resistèrent au choc, mais les armes des Romains leur devinrent inutiles. S'ils avançaient, les Parthes fuyaient ; s'ils s'arrêtaient, les escadrons tournaient autour de cette masse immobile et la criblaient de traits. Le jeune Crassus ayant chargé à la tête de 1300 cavaliers, dont 1000 étaient Gaulois, les ennemis l'attirèrent loin du champ de bataille, puis l'entourèrent, et Crassus, couvert de blessures, se fit tuer par son écuyer, pour ne pas être pris vivant. Les Parthes coupèrent sa tête et vinrent la promener en face des légions, sous les yeux de son

père. Les Romains cherchèrent à le venger : le combat recommença et dura jusqu'à la nuit avec les mêmes vicissitudes ; les deux armées campèrent en face l'une de l'autre. Couché à terre dans un morne abattement, Crassus sondait l'abîme où son ambition l'avait jeté. Cependant il fallait se hâter ; il donna l'ordre de la retraite. On abandonna quatre mille blessés, et l'on gagna la ville de Carrhes, d'où, la nuit venue, l'armée partit sans bruit. Mais, trompé par ses guides, le triumvir fut rejoint par les Parthes, et ses soldats effrayés le forcèrent à accepter une entrevue avec le suréna. C'était un guet-apens : Crassus et son escorte furent massacrés. Quelques faibles débris purent repasser l'Euphrate, que les Parthes franchirent à leur suite. Mais Cassius, heureusement arrivé en Syrie, avait eu le temps d'organiser la défense : il les repoussa (53).

CHAPITRE XX.

GUERRE CIVILE; PHARSALE; MORT DE POMPÉE (49-47).

1. Troubles à Rome durant la guerre des Gaules; Clodius. — 2. Exil de Cicéron (58). — 3. Violences de Clodius et de Milon; ruine de la moralité publique. — 4. Conférence de Lucques (55). — 5. Mort de Crassus (53). — 6. Accroissement du désordre; meurtre de Clodius. — 7. Rupture entre César et Pompée (49). — 8. La guerre civile (49-45); conquête de l'Italie et de l'Espagne par César (49). — 9. Opérations en Épire (48). — 10. Bataille de Pharsale (48). — 11. Mort de Pompée (48). — 12. Guerre d'Alexandrie (48-47). — 13. Guerre contre Pharnace (47).

1. Troubles à Rome durant la guerre des Gaules; Clodius. — Avant de s'éloigner de Rome, César avait eu soin de faire nommer tribun un homme sur lequel il croyait pouvoir compter et qui tiendrait en bride, pendant son absence, et le sénat et Pompée : c'était le patricien Clodius, qui, pour arriver au tribunat, avait dû se faire adopter par un plébéien. Pour gagner la foule, le nouveau tribun fit passer, aux dépens du trésor public, une loi frumentaire qui supprima le prix modique payé par les pauvres pour le blé que fournissaient les greniers publics. Une seconde loi défendit à tout magistrat de rompre les comices sous prétexte qu'il observait le ciel, afin qu'un autre ne fût pas tenté de renouveler l'étrange opposition de Bibulus. Une troisième rétablit les anciennes corporations, que le sénat avait récemment supprimées (en 68), et dont le tribun espérait avec raison se faire un instrument politique. Il gagna encore les affranchis en proposant de les répandre dans les tribus rustiques, et tous les membres de l'ordre équestre ou du sénat qui avaient quelque chose à craindre en diminuant les droits de la censure

2. Exil de Cicéron (58). — Ces préliminaires n'avaient qu'un but, rendre le tribun maître du champ de bataille où allait se vider la véritable question, l'exil des chefs du parti aristocratique. Il commença par Cicéron, son ennemi personnel, et proposa la loi suivante: « On interdira le feu et l'eau à quiconque aura fait mourir un citoyen sans jugement. » Cicéron prit des vêtements de deuil et implora l'assistance des triumvirs, des consuls; même avant qu'on allât au vote, il sortit de la ville, espérant désarmer ses ennemis par cet exil volontaire : mais le lendemain Clodius fit porter la sentence. L'exilé ne devait pas s'approcher de Rome de plus de 400 milles (avril 58). Caton ne donnait pas prise à une accusation. Clodius le fit charger de réduire Cypre en province et de rapporter les trésors du Ptolémée qui y régnait. Pour faire durer plus longtemps cet exil déguisé, il ajouta à la mission de Cypre celle d'aller au fond de la Thrace rétablir les bannis de Byzance.

3. Violences de Clodius et de Milon; ruine de la moralité publique. — Clodius était maître du forum de l'aveu des triumvirs. Mais ce personnage était trop ambitieux pour se contenter longtemps de servir d'instrument à l'ambition d'autrui. D'abord, pour assouvir sa vengeance, il renversa, à la tête d'une bande armée, la maison de Cicéron sur le Palatin, et en consacra l'emplacement à la déesse de la Liberté. Vatinius, le principal agent de César durant son consulat, était cité devant le préteur : Clodius renversa le tribunal et chassa les juges. Pompée avait donné en garde à un de ses amis le jeune Tigrane, son prisonnier; le prince gagna à prix d'argent le tribun : Clodius le fit évader, et, pour protéger sa fuite, attaqua et tua ceux qui le poursuivirent. C'était une offense directe au triumvir, d'autres suivirent, si bien que Pompée commença à se rapprocher des grands. Il fit d'abord rappeler Cicéron, puis suscita, contre le tribun factieux, Milon, qui tint tête à Clodius avec une bande de gladiateurs. Pendant plusieurs années. la capitale du monde romain se trouva

livrée aux violences et aux plus misérables intrigues. La dépravation publique alla si loin, qu'un jour le sénat eut connaissance d'un marché par lequel deux candidats au consulat avaient promis aux consuls en charge de procurer, au prix de 400 000 sesterces, trois augures affirmant avoir assisté à la promulgation d'une loi curiate qui n'avait pas été promulguée, et deux consulaires déclarant s'être trouvés à une séance du sénat pour la distribution des provinces consulaires, séance qui n'avait pas eu lieu. 400 000 sesterces pour un double faux si audacieux, c'était supposer la conscience des augures et des consulaires à bien bon marché.

Qu'on se représente, au milieu d'une telle société, Caton, alors préteur, allant nu-pieds et sans toge siéger sur son tribunal, ou faisant distribuer à la populace, au lieu des fastueuses provisions dont elle avait l'habitude, des raves, des laitues et des figues, et l'on comprendra que cette opposition, parfois puérile, d'un homme de bien, fût complétement impuissante.

4. Conférence de Lucques (55). — Combien contrastaient avec toutes ces misères les exploits retentissants de César! Pour tenir le peuple sans cesse occupé de lui, il envoyait à Rome une partie des dépouilles qu'il avait conquises : aussi accourait-on en foule à ses quartiers d'hiver qu'il tenait sur l'extrême frontière de sa province. En 56 il y eut à Lucques, où il hivernait, une telle foule de grands personnages, qu'on voyait chaque jour à sa porte cent vingt licteurs. Crassus et Pompée y vinrent; le triumvirat fut renouvelé; on sut bientôt à quelles conditions : Crassus et Pompée briguèrent le consulat. Tous les autres candidats se retirèrent, excepté Domitius. Mais le jour du vote, quand il se présenta sur la place, on tua l'esclave qui le précédait, lui-même fut obligé de s'enfuir, et Caton reçut une blessure. L'élection faite, les deux triumvirs remplirent les chages de leurs créatures, et un plébiscite donna à Pompée l'Espagne, à Crassus la Syrie, pour

cinq ans; César était prorogé pour le même temps dans son commandement.

5. Mort de Crassus (53). — La république avait donc trois maîtres. Crassus fut le premier qui disparut, dans l'expédition dont on a déjà vu le triste résultat. Sa mort changeait le triumvirat en duumvirat; mais deux hommes ne pouvaient rester à la fois maîtres du gouvernement : il fallait qu'un des deux renversât l'autre. Pompée prit ses précautions contre César en se rapprochant du sénat.

6. Accroissement du désordre; meurtre de Clodius. — Les désordres continuaient à Rome; les élections consulaires ne pouvaient s'y faire, et il y eut, en l'année 53, six mois d'interrègne; l'interrègne recommença l'année suivante (52). Les candidats demandaient le consulat les armes à la main; chaque jour il y avait émeute, et le sang coulait. Milon et Clodius s'étant rencontrés sur la voie Appienne, un combat s'engagea, et Clodius fut égorgé. Ses amis allèrent chercher son cadavre et dressèrent le bûcher dans un temple où le sénat s'assemblait : le temple fut brûlé. Ils essayèrent d'incendier la maison de Milon, puis celle de l'interroi : des chevaliers, des sénateurs, accourus en armes, les défendirent; on s'égorgea encore les jours suivants. Alors Caton lui-même appuya la proposition que fit Bibulus de nommer Pompée seul consul (25 février 52), car, en face de César, dont la gloire devenait chaque jour plus menaçante, le sénat avait besoin d'un général et d'une armée. Ce n'était pas moins qu'une royauté déguisée qu'on lui donnait; il arrivait donc, comme il l'avait toujours souhaité, à l'usurpation par les voies légales : mais, ce pouvoir, saura-t-il e défendre contre son ancien associé?

7. Rupture entre César et Pompée (49). — Il chercha d'abord à l'affaiblir en lui faisant donner l'ordre de remettre deux de ses légions à la disposition du sénat, sous prétexte qu'on en avait besoin contre les Parthes qui menaçaient la Syrie. Croyant avoir pourvu

à tout avec ce décret, il ne fit pas d'autres préparatifs. Quand on lui demandait avec quelle armée il arrêterait son rival, si celui-ci passait les monts : « En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied la terre, disait-il, il en sortira des légions. » Les consuls partageaient sa quiétude. On se crut même assez fort pour dépouiller César de son commandement. Le tribun Curion, que le proconsul des Gaules avait secrètement acheté, demanda que, si l'on dépossédait César, on décrétât en même temps l'abdication de Pompée. La proposition était habile et semblait à la fois libérale et juste : le sénat se garda bien de l'accepter. Pour se débarrasser de l'homme qui prenait son point d'appui hors de la noblesse, dans le peuple et surtout dans l'armée, il décréta, le 1er janvier 49, que César serait déclaré ennemi public, s'il n'abandonnait pas ses troupes et ses provinces. Deux tribuns, Cassius Longinus et Marc Antoine, qui faisaient opposition à ce décret, furent menacés par les pompéiens et s'enfuirent dans le camp de César. Pompée comptait vaincre sans peine. Tout à coup la nouvelle arrive que César a franchi le Rubicon, limite de sa province, qu'il a pris Ariminum, que toutes ses forces sont en mouvement, que la Gaule lui promet 10000 fantassins et 6000 cavaliers, qu'enfin les populations l'accueillent avec enthousiasme. « Où est ton armée? » demande Volcatius à Pompée. « Frappe donc la terre, lui dit ironiquement Favonius, il est temps. » Et Pompée, coupé de ses légions d'Espagne, était réduit à avouer qu'il ne pouvait défendre Rome. On se retira sur Capoue, tandis que Pisaurum, Ancône, Inguvium, étaient prises. Labienus, le meilleur des lieutenants de César, fit en vain défection : pas un soldat ne le suivit.

8. La guerre civile (49-45) ; conquête de l'Italie et de l'Espagne par César (49). — César poussa la guerre avec activité, mais la résistance de Domitius dans Corfinium l'arrêta sept jours, et, quand il arriva en vue de Brindes, les consuls et l'armée pompéienne étaient de l'autre côté de l'Adriatique, à Dyrrachium.

Durant ces opérations, Valerius avait pris possession de la Sardaigne, et Curion, de la Sicile. Soixante jours avaient suffi pour la conquête de l'Italie et des îles.

Ne pouvant, faute de vaisseaux, poursuivre son rival, César revint à Rome et, avec les sénateurs qu'il y trouva, reconstitua un sénat qu'il opposa à celui qui siégeait dans le camp de Pompée. Il lui fallait de l'argent : il prit l'or qui était dans le temple de Saturne, malgré la résistance du tribun Metellus. Puis il partit pour l'Espagne. « Je vais, disait-il, combattre une armée sans général, ensuite j'attaquerai un général sans armée. »

Pendant qu'il y luttait contre des forces supérieures, un de ses lieutenants, Curion, était battu et tué en Afrique par Varus et Juba ; un autre, Dolabella, vaincu en Illyrie, était fait prisonnier. Cicéron, resté jusqu'alors en Italie, passa du côté de Pompée, en apprenant ces nouvelles. Mais César, par d'habiles manœuvres, enveloppa dans l'Espagne citérieure les deux généraux pompéiens, Petreius et Afranius, et les força de mettre bas les armes. Varron, dans la Bétique, ne fit pas meilleure résistance. Au retour, Marseille, qui tenait pour Pompée, lui ouvrit ses portes. Cependant, à Rome, le peuple venait de le proclamer dictateur. A Plaisance, il apaisa une révolte de la 9e légion, et, à Rome, il ne garda sa charge que onze jours, pendant lesquels il soulagea les débiteurs en faisant déduire du capital les intérêts payés et en forçant les créanciers d'accepter en remboursement les meubles et les immeubles au prix où ils étaient avant la guerre. Il rappela les bannis, excepté Milon, et supprima la seule loi politique de Sylla qui vécût encore, celle qui frappait les enfants des proscrits d'incapacité politique. Le droit de cité accordé aux Gaulois cisalpins récompensa leur longue fidélité envers lui. En abdiquant la dictature, il se fit nommer consul et resta ainsi, sous un titre légal, le chef de la république.

9. Opérations en Épire (48). — A la fin de décem-

bre 49, il se rendit à Brindes pour passer en Epire, où Pompée avait rassemblé une armée, une flotte considérable, beaucoup d'argent et de vivres. Malgré la saison contraire, suivant son habitude, il prit l'offensive. Il traversa l'Adriatique avec quelques troupes, s'empara d'Oricum et d'Apollonie, mais manqua Dyrrachium, où Pompée le prévint. Alors il pressa Antoine de passer le détroit, au premier vent favorable, avec le reste de ses forces. Les jours s'écoulaient, et Antoine n'arrivait pas. Peu accoutumé à ces lenteurs, César voulut aller lui-même chercher ses légions. Un soir, il sortit seul de son camp, monta sur une barque du fleuve et ordonna au pilote de cingler vers la haute mer. Un vent contraire, qui s'éleva, refoulait les vagues, et le pilote, effrayé par la tempête, refusait d'avancer : « Que crains-tu? lui dit son passager inconnu, tu portes César et sa fortune. » Il fallut pourtant regagner le bord, mais la tempête une autre fois le servit. Un vent violent du midi amena enfin Antoine en vue d'Apollonie.

Un mouvement que fit Pompée pour empêcher leur jonction l'éloigna de Dyrrachium; César essaya, avec des troupes inférieures en nombre, de renouveler la manœuvre qui lui avait réussi à Alesia et d'envelopper son rival. C'était une faute, il y perdit quatre mois pendant lesquels ses soldats eurent beaucoup à souffrir; ils en vinrent à broyer des racines pour en faire une sorte de pâte, et, quand les pompéiens les raillaient, ils leur jetaient de ces pains, en leur criant qu'ils mangeraient l'écorce des arbres plutôt que de laisser échapper Pompée. Une attaque malheureuse contre les lignes des pompéiens faillit même amener un désastre.

10. Bataille de Pharsale (48). — César comprit qu'il fallait changer de plan : les vivres étaient sur le point de lui manquer, et Scipion, qui arrivait d'Orient avec deux légions, faisait en Thessalie des progrès menaçants. En allant accabler ce chef, il compta entraîner à sa suite les pompéiens devenus trop confiants, et peut-être trouverait-il une occasion de livrer bataille. Comme

il l'avait prévu, Pompée le suivit; les deux armées se rencontrèrent près de Pharsale. Pompée voulait encore éviter une action décisive, mais les jeunes nobles qui l'entouraient trouvaient cette campagne bien longue, et tant de circonspection leur était suspecte. On l'appelait Agamemnon, le roi des rois, et Favonius s'écriait qu'on ne mangerait pas cette année de figues de Tusculum, parce que Pompée ne voulait pas si vite abdiquer. Déjà tous se disputaient les dignités, comme si l'on eût été à Rome, et ne pensaient qu'à la manière dont ils exploiteraient la victoire, non comment ils la gagneraient. Pressé par ces clameurs, Pompée se décida à combattre. César n'avait que 22 000 légionnaires et seulement 1000 cavaliers contre une infanterie double en nombre et une cavalerie septuple. Il avertit ses vétérans que de leur courage et de leur sang-froid dépendrait la victoire : « Soldat, leur cria-t-il, frappe au visage! » Il savait que les jeunes nobles qui allaient mener la charge craindraient plus la difformité d'une blessure que le déshonneur de la fuite. La cavalerie de Pompée renversa celle de l'ennemi et tourna l'aile droite, mais les césariens la chargèrent avec tant de vigueur qu'ils la mirent en fuite, tandis que leur réserve, lancée à propos sur les légionnaires pompéiens, rompit les rangs de ceux-ci et décida la victoire. Pompée, dès le moment où il avait vu sa cavalerie repoussée, s'était retiré dans sa tente, désespéré et inactif. Tout à coup il entend des clameurs qui s'approchent : « Quoi, s'écria-t-il, jusque dans mon camp! » et, jetant les insignes du commandement, il sauta sur un cheval et s'enfuit par la porte décumane jusqu'à l'embouchure du Pénée, d'où il fit voile vers Mitylène (9 août 48).

Malgré les efforts de César pour arrêter le massacre, 15 000 hommes étaient tués : « Ils l'ont voulu, disait-il en traversant ce champ de carnage; j'étais perdu, si j'eusse cédé. » Il défendit qu'on tuât un seul citoyen, et reçut en grâce ceux qui implorèrent sa pitié.

11. Mort de Pompée (48).—Après quelques jours d'in-

certitude, Pompée s'était décidé à aller chercher un asile en Égypte, pays facile à défendre et d'où il pourrait communiquer avec les Parthes, s'il était nécessaire, avec Varus et Juba, maîtres de la Numidie et de l'Afrique romaine. Quand il arriva en vue de Péluse, les ministres Pothin et Achillas furent d'avis de le recevoir avec honneur, en reconnaissance des services qu'il avait jadis rendus au père du jeune roi ; mais un autre, Théodote, rejeta la pensée d'unir les destinées de l'Égypte au sort du fugitif, et une barque fut envoyée au vaisseau, sous prétexte de conduire le général auprès du roi. Pompée y descendit. Avec Achillas, il s'y trouvait deux centurions romains, soldats de fortune, au service de Ptolémée. Du haut de sa galère, Cornélie suivait des yeux la barque qui déjà touchait au rivage ; tout à coup elle jeta un grand cri : un des soldats, passant derrière son époux, venait de le frapper d'un coup d'épée, l'autre et Achillas achevèrent le meurtre. Quand Pompée fut tombé, ils lui coupèrent la tête et jetèrent le corps sur le rivage. Le lendemain, son affranchi Philippe et un pauvre vieillard ramassèrent les débris d'un bateau pour lui faire un bûcher. De la pleine mer Lentulus aperçut la flamme. « Quel est celui, dit-il, qui est venu terminer ici sa destinée et se reposer de ses travaux? » Il débarqua et eut le même sort.

12. Guerre d'Alexandrie (48-47). — Quelques jours après, César arriva devant Alexandrie. Théodote lui présenta la tête de Pompée; il détourna les yeux avec horreur et ordonna que l'on ensevelît pieusement ces tristes restes. Les ministres égyptiens, blessés de ces honneurs rendus à leur victime et voyant César si mal accompagné, oublièrent qu'ils avaient devant eux le maître du monde. Peu à peu, il se trouva comme assiégé dans le palais. Heureusement il y tenait le roi avec lui, et il sut y faire entrer la sœur du roi, la trop fameuse Cléopatre : il déclara, en vertu du testament du dernier prince, que le frère et la sœur régneraient ensemble. Les ministres virent leur ruine dans cette réconciliation,

et, à l'instigation de Pothin, 20 000 soldats et un peuple irrité de trois cent mille âmes attaquèrent les 4000 Romains. C'est dans ce tumulte qu'un incendie détruisit la fameuse bibliothèque.

Dans une attaque sur l'île de Pharos, les troupes de César furent repoussées, et lui-même n'échappa qu'en se jetant à la mer, tenant, dit-on, d'une main, au-dessus de l'eau, ses *Commentaires*, et nageant de l'autre. Rejoint enfin par Mithridate le Pergaméen, avec une armée de Syriens, de Juifs et d'Arabes, il attaqua le camp égyptien, où le jeune Ptolémée s'était enfui. Une brillante victoire récompensa les légionnaires de leur longue patience. Le roi périt dans le Nil en fuyant. L'Égypte accepta pour reine Cléopatre, qui épousa le dernier de ses frères, Ptolémée Néotéros, tandis que sa sœur Arsinoé était envoyée captive à Rome.

13. Guerre contre Pharnace (47). — Au mois d'avril 47, César partit pour arrêter les progrès menaçants de Pharnace, fils de Mithridate et roi du Bosphore, qui, profitant de la guerre civile, avait chassé de la petite Arménie et de la Cappadoce Dejotarus et Ariobarzane, battu Domitius, qui avait voulu rétablir ces deux princes, et exerçait dans ces contrées la plus affreuse cruauté. César termina cette guerre en cinq jours. « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, *veni, vidi, vici,* » écrivait-il à un ami de Rome. Il donna le Bosphore à Mithridate le Pergaméen, rétablit Ariobarzane et Dejotarus, puis, les affaires de la province réglées, partit pour l'Italie.

CHAPITRE XXI.

DICTATURE DE CÉSAR (47-44).

1. Troubles à Rome en l'absence de César. — 2. Mesures de César à Rome (47). — 3. Bataille de Thapsus (46). — 4. Mort de Caton (46). — 5. Bataille de Munda (45). — 6. Royauté de César sous le nom de dictature; ses lois (45). — 7. Projets de César. — 8. Mort de César (44).

1. Troubles à Rome en l'absence de César. — Pendant qu'il guerroyait au loin, Rome, abandonnée à des subalternes, voyait recommencer les troubles. En l'année 48, le préteur Cælius avait proposé une abolition des dettes; mais, reculant devant une opposition énergique du sénat de César, il était sorti de Rome, avait appelé Milon et cherché à soulever la Campanie. C'était assez des deux grandes ambitions qui se disputaient l'empire. On ne fit aucune attention à ces aventuriers obscurs qui périrent sans bruit. Bientôt le récit de la mort de Pompée fit éclater pour César l'enthousiasme jusqu'alors incertain. On l'élut une seconde fois dictateur et on lui donna le consulat pour cinq années, avec la puissance tribunitienne à vie. Il prit possession de la dictature à Alexandrie, et chargea Antoine du gouvernement de la ville. Brave, mais violent et débauché, Antoine manqua d'énergie et de prudence, les désordres continuèrent; heureusement son chef arrivait; il était débarqué à Tarente en septembre 47.

2. Mesures de César à Rome (47). — César était vainqueur; il se souvint de Sylla, mais pour ne pas l'imiter : il ne proscrivit personne; seulement il confisqua les biens de ceux qui portaient encore les armes contre lui, et fit vendre à l'encan ceux de Pompée. Il prit pour

lui-même la dictature, et, afin de satisfaire plus de gens, multiplia les charges, fit des consuls pour trois mois, et appela au sénat des centurions, même des soldats et des Barbares. Ses partisans récompensés, il paya aux pauvres leur loyer d'une année, et accorda aux débiteurs la suppression des intérêts des trois derniers termes. Des soldats réclamaient aussi l'accomplissement de promesses oubliées et demandaient d'une voix sourde leur congé : il monte sur son tribunal, il leur accorde la gratification à laquelle ils ont droit, mais il ajoute : « Je vous licencie, allez, quirites. » César avait trouvé pour eux la plus vive offense : il les appelle citoyens, eux, ses compagnons d'armes, eux, des soldats! Les rendre citoyens, c'est les dégrader; ils aiment mieux qu'il les châtie, qu'il les décime, et ils le pressent de retirer cette flétrissante parole. On a trouvé ce mot éloquent : il nous semble jeter un triste jour sur cette époque. Tout ce que nous avons dit sur la transformation des mœurs politiques est expliqué par le sens attaché maintenant à ces deux mots, soldats et citoyens, *quirites* et *commilitones :* l'homme civil n'est plus rien, l'homme de guerre, tout; le règne des armées est venu.

3. Bataille de Thapsus (46). — Cette sédition apaisée, César partit pour accabler en Afrique les débris de Pharsale. Curion, battu par le roi de Numidie, Juba, et par Varus, s'était percé de son épée. Labienus, Scipion, Afranius, Caton et d'autres pompéiens, fugitifs de Pharsale, gagnèrent cette province, où leur parti triomphait, et reconnurent Scipion pour chef. César vint chercher cette armée républicaine qui recommençait la lutte qu'on avait crue terminée à Pharsale. Il débarqua près d'Adrumète avec 3000 fantassins et 150 cavaliers (1er janvier 46). Il y fut rejoint par un certain Sittius, ancien complice de Catilina, qui était venu se mettre à la solde des princes africains et avait une grande connaissance des lieux, avec des intelligences dans tout le pays. César le chargea d'aller décider le roi de Mauri-

tanie à envahir les Etats de Juba, quand ce prince les quitterait pour rejoindre ses alliés.

Adrumète ne put être prise, et les césariens se replièrent sur Leptis, où débarqua un convoi de troupes arrivées de Sicile. A 3 milles de Ruspina, César vint donner avec trente cohortes au milieu d'une innombrable cavalerie. Labienus, qui la commandait, s'approchant des césariens, leur cria : « Eh mais, conscrit, tu fais bien le brave! Il vous a donc tourné la tête, à vous aussi, avec ses belles paroles? Par Hercule! il vous a mis dans un mauvais pas, et je vous plains. — Tu te trompes, répondit un soldat, je ne suis pas un conscrit, mais un vétéran de la 10e, et, ôtant son casque : reconnais-moi, ou mieux à ceci, » et il lui lance avec force son javelot, que Labienus n'évite qu'en faisant cabrer son cheval, qui le reçut au milieu du poitrail. Les autres césariens imitèrent le vétéran, et une charge à fond balaya la plaine.

Scipion n'était qu'à trois marches en arrière avec huit légions et 3000 chevaux, et allait être rejoint par Juba; mais une diversion du roi de Mauritanie rappela ce prince à la défense de son royaume. Renforcé de deux légions, le dictateur reprit l'offensive et, au bout de trois mois de marches, de campements sans résultat, assiégea la ville importante de Thapsus. Les pompéiens présentèrent la bataille. Malgré leur nombre et leurs éléphants, César les battit presque sans perte et enleva leurs trois camps. Toute l'armée pompéienne se débanda: Thapsus, Adrumète et Zama, ouvrirent leurs portes. Labienus, Varus et Sextus Pompée, gagnèrent l'Espagne, où s'était déjà rendu l'aîné des fils de Pompée. Cneus Scipion se perça de son épée. Presque tous les autres chefs périrent; Juba et Petreius se tuèrent auprès de Zama, qui n'avait pas voulu recevoir le roi fugitif.

4. Mort de Caton (46). — Caton commandait à Utique, mais les Romains qui se trouvaient dans la place refusèrent de la défendre. Dès lors il ne songea qu'à

sauver ceux qui n'osaient attendre leur grâce de César, fit fermer toutes les portes, excepté celles du port, donna des vaisseaux à ceux qui en manquaient et veilla à ce que tout se fît avec ordre. Après le bain, il soupa en compagnie nombreuse; quand il eut congédié ses convives, il se retira et lut dans son lit le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il s'interrompit après quelques pages, chercha son épée et, ne la trouvant pas, appela ses esclaves pour la leur demander; il frappa l'un d'eux si violemment que sa main en fut ensanglantée. Son fils entra fondant en larmes avec ses amis. Caton se leva alors et lui dit d'un ton sévère : « Tu m'enlèves mes armes pour me livrer sans défense : que ne me fais-tu lier aussi les mains derrière le dos? Ai-je besoin d'un glaive pour m'ôter la vie? » On lui envoya son épée par un enfant : « Maintenant je suis mon maître, » dit-il. Alors il reprit le *Phédon*, le relut deux fois en entier, et s'endormit d'un profond sommeil. Comme les oiseaux commençaient à chanter, dit son biographe, il se réveilla, prit son épée et se l'enfonça au-dessous de la poitrine. En luttant contre la douleur, il tomba de son lit. A ce bruit, on accourut : les entrailles lui sortaient du corps, et il regardait fixement. La blessure cependant n'était pas mortelle. Un médecin la banda, mais, dès qu'il eut repris ses sens, il arracha l'appareil, rouvrit la plaie et expira sur-le-champ.

« O Caton, s'écria César en apprenant cette fin, tu m'as envié la gloire de te sauver la vie! »

5. Bataille de Munda (45). — La bataille de Thapsus ne fut pas la dernière résistance des républicains. Ceux qui avaient pu s'échapper de l'Afrique s'étaient réfugiés, avec deux fils de Pompée, dans l'Espagne, l'ancien gouvernement de ce général, et y firent en peu de temps assez de progrès pour que César jugeât nécessaire de passer lui-même dans cette province (45).

En vingt-sept jours il arriva près de Cordoue, et força, sous les murs de Munda, les pompéiens à recevoir bataille. Il ne perdit que 1000 des siens, 30 000 de

ses adversaires succombèrent, et parmi eux Labienus et Varus. Cneus Pompée s'enfuit blessé, mais fut atteint et tué. Son frère, qui n'avait pas assisté à la bataille, se cacha dans les Pyrénées; il y resta jusqu'à la mort de César.

6. Royauté de César sous le nom de dictature; ses lois (45). — Dans l'intervalle de ces deux batailles, César était demeuré à Rome. A son retour d'Afrique, en juillet 46, le sénat lui avait conféré la dictature pour dix ans, pour trois ans la censure sans collègue, sous le nom nouveau de préfecture des mœurs, la nomination à la moitié des charges curules, le consulat excepté, et le droit de régler les provinces prétoriennes, c'est-à-dire que le peuple s'était dépouillé, en sa faveur, de sa puissance élective, et le sénat, de son pouvoir administratif. Il célébra quatre triomphes à son entrée dans la ville : sur les Gaulois, sur l'Égypte, sur Pharnace, sur Juba. Ni Pharsale ni Thapsus n'étaient nommés. Parmi les captifs, pas un Romain, mais la sœur de Cléopatre, le fils de Juba, Vercingétorix, que le bourreau attendait au Tullianum pour l'égorger. Rien ne rappelait Pompée. Il eut moins de ménagements envers les vaincus d'Afrique. Il exposa Caton, Scipion et Petreius, se perçant de leur épée. A cette vue, bien des cœurs, sans doute, se serrèrent, mais la tristesse se perdit dans l'éclat des fêtes. On n'entendit que les soldats user de leur vieux droit et railler, dans leurs chants grossiers, « le galant chauve, l'ami de Nicomède et des Gaulois, qu'il conduisait derrière son char, mais pour les mener au sénat. Fais bien, criaient-ils encore, tu seras battu; fais mal, tu seras roi. »

Après le triomphe, le peuple romain se coucha autour de vingt-deux mille tables à trois lits. Cette immense orgie inaugurait l'empire. Le lendemain vinrent les distributions, les spectacles et les jeux, où les gladiateurs étaient éclipsés : des chevaliers, le fils d'un préteur, descendirent dans l'arène; des sénateurs voulaient y combattre !

César songeait maintenant à former un gouvernement

modéré, qui opérerait la fusion des partis, qui pratiquerait l'oubli des injures et mériterait la reconnaissance par une administration habile et bienveillante. Il accorda au sénat le rappel de Marcellus, et à Cicéron celui de Ligarius. Il réprima la licence des légionnaires, donna des terres à ses vétérans, en évitant de grouper les lots, afin de prévenir toute révolte, et envoya dans des colonies d'outre-mer quatre-vingt mille citoyens. C'était la pensée des Gracques : faire refluer hors de Rome et multiplier dans la péninsule la race des hommes libres. Pour rendre un nouveau Catilina impossible, César défendit à ses vétérans la vente de leurs lots, si ce n'est après une possession de vingt ans. Il restreignit peut-être le droit d'appel au peuple, rendit plus sévères les lois contre les crimes de majesté et de violence, fixa le gouvernement d'une province à une année pour un préteur, à deux pour un proconsul. En vue de rétablir l'agriculture fort négligée depuis cinquante ans à cause des troubles et de la dépopulation des campagnes, il défendit à tout citoyen de vingt à quarante ans de rester plus de trois ans hors de l'Italie, sauf le cas de service militaire. Dans la distribution des terres, trois enfants donnaient droit aux champs les plus fertiles.

Lorsque César revint d'Espagne en 45, le sénat fut un instant embarrassé pour imaginer des honneurs qu'il n'eût pas encore donnés. Il décréta cinquante jours de supplications : cela était mesquin et usé. En cherchant bien, il trouva mieux : après Thapsus, il avait fait César demi-dieu ; après Munda, il le fit dieu tout à fait. Une statue lui fut dressée dans le temple de Quirinus, avec cette inscription ; « Au dieu invincible » ; on lui consacra un collége de prêtres, les Juliens, et son image fut placée à côté de celle des rois, entre Tarquin le Superbe et Brutus.

Au commencement d'octobre, le dictateur triompha encore, et les fêtes, les jeux, les festins de l'année précédente, recommencèrent. Des chevaliers, des séna-

teurs, un ancien tribun du peuple, descendirent dans l'arène; toutes ces puissances, jadis si redoutées, se dégradaient comme à plaisir. Laberius, forcé de jouer, comme mime, une de ses pièces, disait dans son prologue : « Hélas ! après soixante ans d'une vie sans tache, sorti chevalier de ma maison, j'y rentrerai mime. Ah ! j'ai trop vécu d'un jour. » César lui rendit l'anneau d'or : ce n'était pas lui, mais l'ordre, qu'il avait voulu frapper.

Pour son autorité, César n'imagina pas de noms nouveaux. Le sénat, les comices, les magistratures, subsistèrent comme par le passé; seulement il concentra en lui seul toute l'action publique par la réunion en ses mains de toutes les charges républicaines. Comme dictateur à vie et consul pour cinq ans, il eut la puissance exécutive avec le droit de puiser dans le trésor ; comme *imperator*, la puissance militaire; comme tribun, le pouvoir législatif. Prince du sénat, il dirigeait les débats de cette assemblée ; préfet des mœurs, il la composait à son gré; grand pontife, il faisait parler la religion selon ses intérêts et surveillait ses ministres. Les finances, l'armée, la religion, le pouvoir exécutif, une partie du pouvoir judiciaire, et indirectement toute la puissance législative, étaient donc à la discrétion du nouveau maître.

Pour habituer et attacher à cette monarchie qu'il fondait, César avilit systématiquement les institutions républicaines ; il fit entrer dans son docile sénat des hommes nouveaux, même des Gaulois, qui changeaient leurs braies contre le laticlave et demandaient dans Rome le chemin de la curie. Il avait augmenté le nombre des préteurs, des prêtres, des questeurs, des édiles, et, afin de pouvoir nommer plus de deux consuls par an, il inventa la théorie nouvelle des consuls substitués. Le consul Fabius mourut le 31 décembre 45 ; il ne restait plus que quelques heures pour que l'année finît : il lui donna néanmoins un successeur. « Quel consul vigilant ! s'écria Cicéron, pendant toute sa magistrature il n'a pas

dormi! » Il créa même des patriciens, comme les anciens rois.

7. Projets de César. — Cependant le consulat, la dictature, la préfecture des mœurs, ne suffisaient pas à César : tout cela, c'était encore la république; il voulait autre chose, le titre de roi, qui eût inauguré une ère nouvelle et rompu irrévocablement avec le passé. Mais le peuple n'avait pas applaudi Antoine, lorsque celui-ci lui avait offert le bandeau royal. Pour triompher de la répugnance invétérée des Romains, il fallait donc monter encore plus haut. La guerre lui avait donné la dictature, il comptait lui demander la royauté et légitimer son usurpation, en exécutant de plus grands desseins qu'il n'en avait accompli. Il voulait écraser les Daces et les Gètes, venger Crassus, pénétrer jusqu'à l'Indus, et revenir, à travers les Scythes et les Germains domptés, ceindre dans sa Babylone de l'Occident la couronne d'Alexandre. Alors, maître du monde, il fera couper l'isthme de Corinthe, dessécher les marais Pontins, percer le lac Fucin, et jeter par-dessus l'Apennin une grande route de l'Adriatique à la mer de Toscane. Puis il multipliera le droit de cité pour préparer l'unité des empires : tous les médecins, les professeurs d'arts libéraux, l'ont déjà reçu, et il rassemblera en un seul code les lois romaines, dans une bibliothèque publique tous les produits de la pensée humaine. Quatre-vingt mille colons sont allés porter au delà des mers les coutumes et la langue de Rome; la Sicile entière a reçu le *jus Latii;* les Transpadans, la légion de l'Alouette, tous ceux qui l'ont fidèlement servi, le *jus civitatis;* les grandes injustices de la république sont réparées; Corinthe et Carthage sortent de leurs ruines, et trois géomètres grecs parcourent l'empire pour en mesurer les distances et en lever le plan, travail préliminaire d'une réorganisation de l'administration provinciale.

8. Mort de César (44). — Mais depuis plusieurs mois une conjuration était formée; Cassius Longinus, ancien lieutenant de Crassus, en était le chef. Il avait entraîné

Brutus, neveu et gendre de Caton, qui semblait avoir hérité de ses vertus, de sa rigidité, de son dévouement aveugle et inintelligent aux vieilles institutions. Il avait combattu à Pharsale; César lui avait cependant confié l'important gouvernement de la Gaule Cisalpine et se l'était attaché par la reconnaissance : aussi Cassius dut-il, pour l'entraîner, lui montrer qu'il était la seule espérance des grands, du sénat et du peuple, et écrire sur le tribunal où il siégeait comme préteur : « Tu dors, Brutus; non, tu n'es plus Brutus! » Brutus céda: il se crut l'instrument nécessaire d'une vengeance légitime. Son nom en gagna d'autres que pour la plupart César avait comblés de faveurs. Cicéron, quoique lié avec les principaux conjurés, ignora tout.

Brutus [1].

Les avis ne manquèrent pas à César; on lui parla d'un complot où Brutus était entré. « Brutus, dit-il en se touchant, attendra bien la fin de ce corps misérable. » Cependant, un jour qu'on dirigeait ses soupçons sur les deux consuls Dolabella et Antoine : « Ce ne sont pas ces hommes si bons convives que je redoute, mais les gens au visage blême et maigre. » Il voulait désigner Cassius et Brutus. Le maintien calme de Brutus ne trompait pas non plus sa femme Porcia; on sait que, pour éprouver ses forces avant de lui demander le secret qu'il lui cachait, elle se fit à la cuisse une profonde blessure.

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

On racontait aussi des prodiges, des feux aperçus au ciel, des bruits nocturnes, etc. César s'impatientait de ces continuelles menaces, et refusait d'y croire, au moins d'y penser. « Rome, disait-il, est plus intéressée que moi-même à ma vie, » et il avait renvoyé sa garde espagnole.

Le jour des ides (15 mars 44), les conjurés se rendirent de bonne heure au sénat, mais les devins avaient défendu à César de sortir. Decimus Brutus lui fit honte de céder à ces vagues terreurs, et, lui prenant la main, il l'entraîna sur la route. Artémidore de Cnide lui remit tout le plan de la conjuration : « Lisez, lui dit-il, cet écrit, seul et promptement. » Il n'en put trouver le temps. Les conjurés eurent d'autres sujets d'inquiétude.

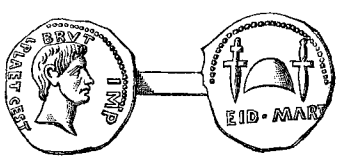

Médaille de Brutus [1].

Un sénateur, Popilius Lenas, ayant salué Brutus et Cassius d'un air plus empressé qu'il ne faisait ordinairement, leur dit à l'oreille : « Je prie les dieux qu'ils donnent une favorable issue au dessein que vous méditez, mais je vous conseille de ne pas perdre un moment, car l'affaire n'est plus secrète ; » et peu après ils le virent avoir avec César un long entretien auquel le dictateur paraissait donner la plus grande attention. Déjà Cassius et quelques autres mettaient la main sous leurs robes pour en tirer leurs poignards et s'en frapper eux-mêmes, lorsque Brutus reconnut aux gestes de Lenas qu'il s'agissait, entre César et lui, d'une prière très-vive, plutôt que d'une accusation. Quand César entra, tous les

1. Au revers, un bonnet de liberté entre deux poignards, en souvenir des ides de mars.

sénateurs se levèrent pour lui faire honneur ; dès qu'il fut assis, les conjurés, se pressant autour de lui, firent avancer Tullius Cimber, pour lui demander le rappel de son frère. Ils joignirent leurs prières aux siennes, et, comme ils insistaient, il se leva pour les repousser de force. Alors, Tullius lui arrachant sa toge, Casca lui porta un premier coup le long de l'épaule. César saisit la poignée de l'arme en s'écriant : « Scélérat, que fais-tu ? » Mais, dès qu'il vit Brutus lever le poignard sur lui, il quitta la main de Casca, et, se couvrant la tête de sa robe, il livra son corps au fer des conjurés. Comme ils le frappaient tous à la fois, Brutus reçut une blessure à la main, et tous les autres furent couverts de son sang.

CHAPITRE XXII.

DEUXIÈME TRIUMVIRAT : OCTAVE, ANTOINE ET LÉPIDE ; GUERRE CIVILE ; BATAILLES DE PHILIPPES.

1. Inaction des conjurés ; amnistie (44). — 2. Funérailles de César. — 3. Menées d'Antoine. — 4. Sa toute-puissance. — 5. Octave. — 6. Octave chef de l'armée sénatoriale ; guerre de Modène (43). — 7. Formation du second triumvirat (43). — 8. Les proscriptions (43). — 9. Mort de Cicéron. — 10. Les deux batailles de Philippes ; mort de Brutus (42).

1. Inaction des conjurés ; amnistie (44). — Les conjurés n'avaient fait de plan que pour la conjuration et n'en avaient point formé pour la soutenir. Le coup fait, ils sortirent de la curie, traversèrent le forum en criant que le tyran était mort et allèrent se retrancher au Capitole. Sur le soir Cicéron y vint. Il aurait voulu que le sénat, agissant avec énergie au milieu des deux partis tremblants, se rendît maître de la situation ; mais le vieux consulaire était seul actif et résolu, et, pendant que les meurtriers hésitaient, les amis de César mettaient le temps à profit. Lépide, son maître de la cavalerie, avait soulevé les vétérans campés dans l'île du Tibre ; Antoine s'était fait livrer les papiers et les épargnes de César, il avait aussi mis la main sur le trésor public, qu'il fit transporter dans sa demeure. Le péril commun rapprochant ces deux chefs, ils s'unirent, moins pour venger leur maître mort que pour tirer parti des circonstances. Antoine était consul : en vertu de sa charge il réunit le sénat. Les conjurés n'osèrent venir à cette séance, où la discussion fut très-orageuse. Les sénateurs voulaient déclarer César tyran ; Antoine représenta que ce serait abolir ses actes. Tant de gens étaient intéressés à leur maintien, que la proposition

fut rejetée. Cicéron parla alors : pour concilier tous les intérêts, il demanda la consécration des droits acquis, l'oubli du passé, la paix enfin et une amnistie. On invita les conjurés à descendre du Capitole; Lépide et Antoine y envoyèrent leurs enfants comme otages : Cassius alla souper chez Antoine, Brutus chez Lépide; l'entraînement était général.

2. Funérailles de César. — Tout n'était cependant pas dit. Puisque César n'était pas un tyran, puisqu'on maintenait ses actes, il fallait accepter son testament et lui faire publiquement des funérailles. Antoine lut au peuple ses dernières volontés. Il adoptait pour fils son neveu le jeune Octave, et, à son défaut, Decimus Brutus,

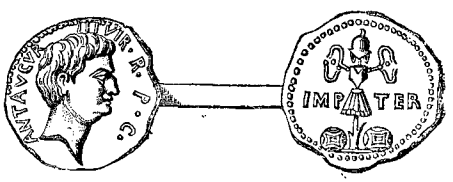

Marc Antoine [1].

l'un des chefs de la conjuration. Pour tuteurs, il donnait à Octave plusieurs des meurtriers ; à d'autres il faisait des legs considérables. Ces dons de la victime aux assassins réveillaient déjà la colère dans la foule; mais, lorsque Antoine ajouta que le dictateur laissait au peuple ses jardins le long du Tibre et à chaque citoyen trois cents sesterces, il y eut à la fois comme une explosion de reconnaissance et de menaces.

Une autre scène, ménagée avec art, acheva de livrer la ville entière à Antoine. Le jour des funérailles, il lut au peuple les décrets du sénat qui accordaient à César des honneurs divins, qui le déclaraient saint, inviolable, père de la patrie. Comme il prononçait ces derniers mots, il ajouta en se tournant vers le lit funèbre : « Et

1. Visconti, *Iconographie romaine*.

voici la preuve de leur clémence ! Auprès de lui tous avaient trouvé un sûr asile, et lui-même n'a pu se sauver : ils l'ont assassiné ! Ils avaient juré cependant de le défendre; ils avaient voué aux dieux quiconque attenterait à sa vie, quiconque ne le couvrirait pas de son corps !» Tendant alors les mains vers le Capitole : : « O toi, Jupiter, gardien de cette ville, et vous tous, dieux du ciel, je vous atteste : je suis prêt à tenir mon serment, je suis prêt à le venger ! » Alors il s'approcha du corps, entonna un hymne comme en l'honneur d'un dieu, puis d'une voix rapide et enflammée il rappela ses guerres, ses combats, ses conquêtes : « O toi, héros invincible, tu n'as échappé à tant de batailles que pour venir tomber au milieu de nous ! » Et, à ces mots, il arrache la toge qui couvrait le cadavre, il montre le sang qui la tache, les coups dont elle est percée. Les sanglots de la foule éclatent et se mêlent aux siens, mais ce n'est pas assez. Le corps de César, renversé sur le lit, était caché aux yeux. Tout à coup on vit se dresser le cadavre avec les vingt-trois blessures à la poitrine et au visage, et en même temps le chœur chantait : « Je ne les ai donc sauvés que pour mourir par eux ! » Le peuple croit voir César lui-même se lever de sa couche funèbre et lui demander vengeance. Tous se précipitent vers la curie où il a été frappé et l'incendient; ils cherchent les meurtriers, et, trompés par le nom, ils mettent en pièces un tribun qu'ils prennent pour Cinna, le conjuré. Puis, brisant les tribunaux et les bancs, ils dressent un bûcher au milieu du forum; les soldats y jettent leurs javelots, les vétérans leurs couronnes, leurs armes d'honneur, leurs dons militaires. Le peuple passa la nuit autour du bûcher. Une comète qui se montra au ciel parut une justification de l'apothéose.

3. Menées d'Antoine. — Antoine avait réussi : les meurtriers étaient en fuite. Pour ramener le sénat, profondément irrité qu'on eût ainsi traité l'amnistie votée la veille, Antoine provoqua le rappel de Sextus Pompée ainsi que l'abolition de la dictature, et il laissa son

collègue faire exécuter un démagogue qui, se disant parent de César, agitait le peuple. Il consentit même à avoir une entrevue hors de Rome avec Brutus et Cassius, et ne s'opposa point à ce que les conjurés allassent prendre possession de leurs gouvernements, à ce qu'on rendît à Sextus Pompée ses biens et le proconsulat des mers. Jamais le sénat n'avait trouvé un consul plus docile : aussi, lorsque Antoine, se plaignant d'être poursuivi comme un traître par la haine du peuple, demanda une garde pour sa sûreté personnelle, le sénat se hâta de la lui accorder. Il la porta bientôt à 6000 hommes : c'était une armée, il pouvait dès lors jeter le masque. Toutes ses mesures, en effet, n'eurent plus d'autre but que de regagner le peuple et de se faire partout des créatures.

4. Sa toute-puissance. — Le sénat avait confirmé les actes de César : Antoine étendit cette sanction aux actes projetés du dictateur, et, comme il possédait tous ses papiers, il y lisait ou y faisait écrire tout ce qu'il avait intérêt d'y trouver. Il vendit ainsi les places, les honneurs, même les provinces, comme la petite Arménie, que lui acheta Dejotarus; comme la Crète, qui paya elle-même son indépendance, mais perdit son argent. Ces trafics scandaleux relevèrent sa fortune : aux ides de mars, il devait 8 millions; avant les calendes d'avril, il avait tout payé et capitalisé 135 millions, qui lui servirent à acheter des soldats, des sénateurs et le peuple. Quand il se crut assez fort, il fit dépouiller Brutus et Cassius de leurs gouvernements de Syrie et de Macédoine, pour recevoir en échange ceux de la Crète et de Cyrène; Dolabella, son collègue, s'adjugea le premier; il prit pour lui le second, où étaient cantonnées des forces considérables. « Le tyran est mort, s'écriait douloureusement Cicéron, mais la tyrannie vit toujours. »

5. Octave. — Sur ces entrefaites arriva à Rome un jeune homme jusqu'alors peu remarqué, Octave, neveu de César par sa mère Julia sœur du dictateur. A qua-

tre ans, il avait perdu son père, chevalier romain de distinction, et César, qui n'avait pas d'enfant, s'était chargé de son éducation. Il voulait l'emmener avec lui contre les Parthes, et il l'envoya à Apollonie, au milieu des légions qui s'y réunissaient, à la fois pour achever ses études et pour le faire connaître des soldats. A la nouvelle de la mort du dictateur, ses amis lui conseillèrent de se réfugier au milieu de l'armée. C'eût été comme une déclaration de guerre au sénat et aux meurtriers. Octave, esprit réservé, qui donnait à la prudence autant que César donnait à l'audace, rejeta ce projet. Aussi hardi que son père adoptif, mais d'une autre manière, il n'hésita pas, malgré les avis menaçants de sa mère, à venir seul à Rome réclamer son dangereux héritage. Il voyagea sans bruit, sans faste. Près de Cumes, il apprit que Cicéron était dans le voisinage; il alla lui faire visite et séduisit le vieillard par ses caresses et son feint abandon. A la fin d'avril, il entra dans Rome. Il avait alors dix-neuf ans à peine.

6. Octave chef de l'armée sénatoriale; guerre de Modène (43). Antoine dédaigna d'abord ce prétendant sans appui et si jeune qui ne demandait que les biens laissés par son père adoptif; mais le nom de César rallia autour d'Octave tous les vétérans, et, comme il s'engagea à accomplir les legs faits par son père au peuple et aux soldats, il se créa, par cette seule déclaration, un parti nombreux. Cicéron faisait de nobles efforts pour arracher une seconde fois la liberté aux mains qui voulaient l'étouffer. Antoine était pour le moment le plus à craindre : il lança contre lui ses deux premières *Philippiques*. Mais il fallait autre chose que des paroles même éloquentes pour renverser cette domination d'un soldat brutal; une armée était nécessaire, et, cette armée, Octave seul pouvait la donner. Cicéron flatta ce jeune homme qu'il espérait conduire; il lui fit décerner par le sénat des honneurs qui semblaient peu dangereux, et, Antoine ayant emmené ses légions pour enlever la Cisalpine à Decimus Brutus, Cicéron fit charger Octave

d'aller avec les consuls s'opposer à cette entreprise. Ce Decimus Brutus qu'Antoine assiégeait dans Modène était un des meurtriers de César. Octave accepta néanmoins cette mission qui lui faisait tirer l'épée, il le semblait du moins, pour l'assassin de son père, mais qui lui donnait un prétexte légal de réunir une armée et d'avoir un rang dans l'État. Cette guerre de Modène fut courte et sanglante (43). Antoine fut vaincu, mais les deux consuls périrent. Octave demanda alors pour lui-même une des deux places vacantes. Le sénat, débarrassé d'Antoine, croyait n'avoir plus besoin du jeune César : il rejeta dédaigneusement sa demande. Octave conduisit aussitôt huit légions jusqu'aux portes de Rome, y entra aux applaudissements du peuple, qui le proclama consul, fit ratifier son titre de fils adoptif de César, et distribua à ses troupes, aux dépens du trésor public, les récompenses promises.

7. Formation du second triumvirat (43). — Maintenant il pouvait traiter avec Antoine sans craindre d'être éclipsé par lui: il était consul, il avait une armée, il était maître de Rome, et autour de lui s'étaient ralliés tous ceux des Césariens qu'avaient éloignés les violences de son rival. Les négociations allèrent vite : Antoine, Lépide, ancien général de la cavalerie du dictateur, et Octave se réunirent près de Bologne, dans une île du petit fleuve Reno. Ils y passèrent trois jours à former le plan du second triumvirat. Une magistrature nouvelle était créée sous le titre de *triumviri reipublicæ constituendæ :* Lépide, Antoine et Octave s'attribuaient la puissance consulaire pour cinq ans, avec le droit de disposer, pour le même temps, de toutes les charges. Leurs décrets auraient force de loi, et ils se réservaient chacun deux provinces autour de l'Italie: Lépide, la Narbonaise et l'Espagne; Antoine, les deux Gaules; Octave, l'Afrique, la Sicile et la Sardaigne. Pour s'assurer des soldats, les triumvirs leur promirent 5000 drachmes par tête, et les terres de dix-huit des plus belles villes de l'Italie.

8. Les proscriptions (43). — Ils se firent précéder à Rome par l'ordre envoyé de mettre à mort dix-sept des plus considérables de l'État : Cicéron était de ce nombre. Quand ils furent eux-mêmes arrivés, ils affichèrent l'édit suivant : « Si ceux que César, dans sa clémence, avait sauvés, enrichis et comblés d'honneurs après leur défaite, n'étaient pas devenus ses meurtriers, nous aussi nous oublierions ceux qui nous ont fait déclarer ennemis publics. Éclairés par l'exemple de César, nous préviendrons nos ennemis avant qu'ils nous surprennent. Prêts à entreprendre au-delà des mers une expédition contre les parricides, il nous a semblé nécessaire de ne point laisser d'ennemis derrière nous : c'est pourquoi nous avons dressé une liste de proscrits. Que personne ne cache aucun de ceux dont les noms suivent : celui qui aidera à l'évasion d'un proscrit sera proscrit lui-même. Que les têtes nous soient apportées. En récompense, l'homme de condition libre recevra 25 000 drachmes attiques, l'esclave 10 000, plus la liberté avec le titre de citoyen. » Suivait une liste de cent trente noms, une seconde de cent cinquante parut presque aussitôt ; à celles-là d'autres encore succédèrent. En tête de la première, on lut les noms du frère de Lépide, de L. César, oncle d'Antoine, et de C. Toranius, un des tuteurs d'Octave. Chacun des chefs avait livré un des siens pour avoir le droit de n'être pas gêné dans ses vengeances. Les scènes des jours néfastes de Marius et de Sylla recommencèrent, et la tribune eut encore ses hideux trophées de têtes sanglantes. On présente une tête à Antoine : « Je ne la connais pas, répondit-il, qu'on la porte à ma femme. » C'était celle, en effet, d'un riche particulier qui jadis avait refusé de vendre à Fulvie une de ses villas. Plusieurs échappèrent, grâce aux navires de Sextus Pompée, qui venait de s'emparer de la Sicile, et gagnèrent l'Afrique, la Syrie, la Macédoine, où commandaient Cornificius, Cassius et Brutus. Cicéron fut moins heureux.

9. Mort de Cicéron. — Octave l'avait abandonné aux rancunes de son collègue, à regret cependant, car c'était un meurtre inutile. Puisqu'ils tuaient la liberté, qu'était-ce qu'un orateur sans tribune? une voix sans écho et qui d'elle-même se tairait. Mais Antoine et Fulvie voulaient la main qui avait écrit, la langue qui avait prononcé les *Philippiques*. Cicéron avait fui de Tusculum et gagné Gaëte par la mer. Après s'être reposé quelques instants dans la villa qu'il possédait de ce côté, il était remonté dans sa litière pour se faire porter au vaisseau qui l'attendait. A ce moment les assassins arrivèrent, conduits par un tribun légionnaire, Popilius, qu'il avait autrefois sauvé d'une accusation de parricide. Lorsqu'il les entendit approcher, il fit poser à terre sa litière, et, portant la main gauche à son menton, geste qui lui était ordinaire, il regarda les meurtriers d'un œil fixe. Ses cheveux hérissés et poudreux, son visage pâle et défait, firent hésiter les soldats, qui se couvrirent le visage pendant que le centurion Herennius l'égorgeait (7 décembre 43). Il lui coupa la tête et la main, et on les apporta au triumvir pendant qu'il était à table. Antoine montra à cette vue une joie féroce, et Fulvie, prenant cette tête sanglante, perça d'une aiguille la langue qui l'avait poursuivie de tant de sarcasmes mérités. Ces tristes restes furent ensuite attachés aux Rostres. On accourut en foule pour les voir, mais avec des larmes et des gémissements. Octave lui-même s'affligea en secret de cette mort, et, bien que sous son règne personne n'osât jamais prononcer ce grand nom, comme réparation, il donna le consulat à son fils. Une fois même il rendit témoignage de ses vertus.

10. Les deux batailles de Philippes; mort de Brutus (42). — En quittant l'Italie, Brutus s'était rendu à Athènes. Dès qu'on sut qu'il rassemblait des soldats, quelques débris des légions pompéiennes, restés dans ces provinces après Pharsale, accoururent autour de lui, et le gouverneur de la Macédoine lui remit son commandement. Antoine avait envoyé son frère Caïus

pour lui disputer la Grèce : il fut fait prisonnier. De l'Adriatique à la Thrace, tout obéit au général républicain.

Cassius avait aussi pris possession de son gouvernement de Syrie et entraîné les légions d'Orient. Les deux chefs s'occupèrent d'abord de réduire les peuples qui tenaient pour les triumvirs. Brutus attaqua Xanthe, Cassius, Rhodes, qu'il pilla cruellement. La province d'Asie dut payer en une seule fois l'impôt de dix années. La dernière armée et les derniers chefs de la république semblaient ainsi prendre à tâche de légitimer à l'avance, aux yeux des populations, le triomphe du gouvernement monarchique. Brutus cependant, républicain sincère, s'efforçait d'adoucir les maux de la guerre. A Sardes, dans une seconde entrevue avec Cassius, il lui reprocha vivement de faire détester leur cause. « Mieux aurait valu, disait-il, laisser vivre César : s'il fermait les yeux sur les injustices des siens, lui-même du moins ne dépouillait personne. »

Chargées du butin de l'Asie, les deux armées se mirent en marche pour rentrer en Europe. Une nuit que Brutus veillait dans sa tente, un spectre d'une figure étrange et terrible se présenta à lui. « Qui es-tu, homme ou dieu? dit sans trembler le stoïque général. — Je suis ton mauvais génie, répondit le fantôme, tu me reverras dans les plaines de Philippes, » et il s'évanouit. Le lendemain Brutus raconta cette vision de son esprit troublé à l'épicurien Cassius, qui lui expliqua, comme Lucrèce, l'inanité des songes et des apparitions. Ils avaient 80 000 fantassins et 20 000 cavaliers; chaque soldat avait reçu 2500 drachmes, les centurions 5000, les tribuns 10 000. Ils s'avancèrent jusqu'à Philippes, en Macédoine.

Brutus et Cassius campaient sur deux collines éloignées l'une de l'autre de 3 milles. Antoine se posta en face de Brutus. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre, mais les républicains avaient une flotte formidable qui interceptait aux césariens tous les arrivages par mer : aussi Antoine, menacé de la disette,

hâtait de ses vœux la bataille, que Cassius, par la raison contraire, voulait différer. Brutus, pressé de sortir d'inquiétude et de mettre fin à la guerre civile, opina dans le conseil pour le combat et entraîna la majorité. Octave, malade, avait été emporté hors de son camp, quand Messala, attaquant avec impétuosité, pénétra dans ses lignes, où sa litière, qui y avait été laissée, fut criblée de traits. Le bruit se répandit qu'il avait été tué, et Brutus croyait la victoire gagnée. Mais à l'autre aile Antoine avait dispersé l'ennemi et pris son camp. Cassius se retira avec quelques-uns des siens sur une hauteur voisine. Apercevant un gros de cavalerie qui marchait à lui, il le prit pour un corps ennemi et se fit tuer par un de ses affranchis : c'était Brutus qui, vainqueur, accourait à son secours. Les flatteurs de la nouvelle royauté dirent ensuite qu'au moment suprême l'épouvante avait saisi l'âme du sceptique épicurien, qu'il avait cru voir César, couvert d'un manteau de pourpre et le visage menaçant, pousser sur lui son cheval. « Je t'avais tué cependant ! » se serait-il écrié en détournant les yeux, et, poussé par la vengeance du dieu, il avait lui-même tendu la gorge à l'épée. Brutus, en voyant son cadavre, versa des larmes et l'appela le dernier des Romains. Par son farouche courage, il méritait mieux lui-même cet éloge.

Vingt jours après cette première action une autre s'engagea : les troupes de Brutus furent mises en fuite ; leur chef, échappé avec peine, s'arrêta sur une hauteur pour accomplir ce qu'il appelait sa délivrance. Straton, son maître de rhétorique, lui tendit une épée : il se précipita sur la pointe avec tant de force qu'il se perça d'outre en outre et expira sur l'heure. L'imagination populaire a entouré de dramatiques circonstances les derniers moments du chef républicain. Le fantôme qu'il avait vu à Abydos, disait-on, lui apparut encore, suivant sa promesse, dans la nuit qui précéda la bataille, et passa devant lui triste et muet. Suivant d'autres, une parole de colère et d'amère déception lui

aurait échappé à l'heure suprême : « Vertu, tu n'es qu'un mot! »

Antoine montra quelque douceur envers les captifs et fit honorablement ensevelir Brutus; mais Octave fit décapiter son cadavre et porter sa tête aux pieds de l'image de César. Il fut sans pitié envers ses prisonniers et assista froidement à leur supplice. Un père et son fils imploraient la vie l'un pour l'autre, il les fit tirer au sort. Un autre lui demandait au moins une sépulture. « Cela, dit-il, regarde les vautours. » Cependant il accueillit Valerius Messala, malgré son amitié pour Brutus, et il lui laissa souvent vanter la vertu du chef républicain. Plus de quatorze mille hommes s'étaient rendus, mais toute la flotte, réunie sous Domitius Ahenobarbus, alla rejoindre Sextus Pompée.

CHAPITRE XXIII.

DUUMVIRAT D'OCTAVE ET D'ANTOINE ; FIN DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

1. Partage du monde romain entre Octave et Antoine (42). — 2. Guerre de Pérouse (41) ; paix de Brindes et de Misène (39). — 3. Défaite et mort de Sextus Pompée (38-35). — 4. Expédition d'Antoine contre les Parthes (36). — 5. Sage administration d'Octave à Rome. — 6. Rupture avec Antoine (32). — 7. Bataille d'Actium (31). — 8. Mort d'Antoine et de Cléopatre (30). — 9. Chute de la république.

1. Partage du monde romain entre Octave et Antoine (42). — Les deux vainqueurs firent alors entre eux un nouveau partage. Octave prit l'Espagne et la Numidie; Antoine, la Gaule chevelue et l'Afrique. La Cisalpine, trop voisine de Rome, devait cesser d'être province. Quant à Lépide, déjà on l'excluait du partage, parce qu'on le croyait d'intelligence avec Pompée. Plus tard, il eut l'Afrique. La part des chefs arrêtée, restait à faire celle des soldats. Antoine se chargea d'aller lever en Asie les 200 000 talents nécessaires. Octave, malade, prit la tâche, en apparence plus ingrate, de donner des terres aux vétérans.

Antoine traversa la Grèce et l'Asie au milieu des fêtes, foulant horriblement les peuples pour subvenir à ses profusions. En Asie, il exigea d'un coup l'impôt de neuf années, sans compter les confiscations particulières. Pour un bon plat il donna à son cuisinier la maison d'un citoyen de Magnésie. Cléopatre avait fourni quelques troupes et de l'argent à Cassius : Antoine lui demanda raison de cette conduite. Elle vint elle-même à Tarse, en Cilicie, où il se trouvait, dans l'espérance de le gagner, comme César, par ses charmes. Antoine

ne résista pas, et, quand il vit cette femme élégante et lettrée, qui parlait six langues, lui tenir tête dans ses orgies et dans ses propos de soldat, il oublia Rome et Fulvie et les Parthes, pour la suivre, dompté et docile, à Alexandrie (41).

2. Guerre de Pérouse (41) ; paix de Brindes et de Misène (39). — Pendant qu'il perdait dans les indignes débauches de la *vie inimitable* un temps précieux, sa femme et son frère, en Italie, déclaraient la guerre à Octave. Celui-ci avait distribué des terres aux vétérans, mais le jeune César avait irrité Fulvie, femme ambitieuse, qui poussa son beau-frère Antonius, alors consul, à profiter des inextricables difficultés que soulevait le partage des terres. Les vétérans réclamaient les dix-huit villes promises. De leur côté, les habitants s'emportaient en vives plaintes contre l'injustice qui les forçait à payer pour toute l'Italie. En outre, ceux-ci demandaient une indemnité, et ceux-là de l'argent. Les nouveaux colons dépassaient sans cesse leurs limites, et les propriétaires dépossédés n'ayant pas, comme Virgile, de beaux vers pour racheter leurs domaines, accouraient à Rome, criant misère et ameutant le peuple. Antonius promit sa protection aux Italiens expropriés et réunit dix-sept légions, avec lesquelles il s'empara de la ville, où il annonça le prochain rétablissement de la république. Mais Agrippa, le meilleur officier d'Octave, le chassa et le serra de si près, qu'il le força de se jeter dans Pérouse, dont une affreuse disette décima la garnison. Le consul fut contraint de se rendre (40). Fulvie s'enfuit en Grèce avec tous les amis d'Antoine, et Octave resta seul maître de l'Italie. Ces nouvelles tirèrent pourtant le triumvir de sa honteuse torpeur : il vint à Brindes, mais les soldats commandèrent la paix, et les deux adversaires firent un nouveau partage qui donna à Antoine l'Orient jusqu'à la mer Adriatique, avec l'obligation de combattre les Parthes, et l'Occident à Octave, avec la guerre contre Sextus Pompée. Quelques jours après, celui-ci signa le traité de Misène. On lui laissa

la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe; Lépide eut l'Afrique (39).

Lorsqu'on vit les trois chefs franchir l'étroite barrière qui les séparait et s'embrasser en signe de paix et d'amitié, un même cri de joie partit de la flotte et de l'armée. Il semblait que ce fût la fin de toutes les guerres et de tous les maux : l'Italie n'avait plus à craindre la famine; les exilés, les proscrits, retrouvaient leur patrie. Les nouveaux alliés se donnèrent des fêtes. Le sort désigna Pompée pour traiter le premier ses nouveaux amis. Au milieu du festin, Menas vint lui dire à l'oreille : « Voulez-vous que je coupe les câbles, et je vous rends maître de tout l'empire? » Il réfléchit un instant, puis répondit : « Il fallait le faire sans m'en prévenir » (39).

3. Défaite et mort de Sextus Pompée (38-35). — La paix de Misène n'était qu'une trêve, car il n'était pas possible qu'Octave consentît à laisser les approvisionnements de Rome à la merci de son adversaire. La lutte éclata en l'an 38; la trahison de l'affranchi Menas, qui livra la Corse et la Sardaigne, avec trois légions et une forte escadre, surtout les talents d'Agrippa, qui créa le port Jules en joignant le Lucrin au lac Averne et réorganisa l'armée et la flotte, assurèrent le succès d'Octave, que la victoire de Naulocque proclama (3 sept. 36). Sextus s'enfuit vers l'Asie; il y fut mis à mort dans Milet par un officier d'Antoine (35). Les troupes qu'il avait laissées en Sicile s'étaient réunies à celles de Lépide, dont Octave avait exigé le secours. Lépide, se trouvant alors à la tête de vingt légions, crut l'occasion venue de reprendre une position plus haute dans le triumvirat, et voulut d'abord garder la Sicile. Mais Octave lui débaucha ses troupes et le contraignit de venir se jeter à ses pieds en lui demandant la vie. Il lui laissa ses biens avec la dignité de grand pontife, et le relégua à Circei, où il vécut encore vingt-trois ans.

Quand Octave revint à Rome, le peuple, qui voyait renaître soudainement l'abondance, l'accompagna au Capitole, couronné de fleurs. On voulait l'accabler

d'honneurs. Commençant déjà son rôle de désintéressement et de modestie, il n'accepta que l'inviolabilité tribunitienne, supprima quelques impôts et déclara qu'il abdiquerait sitôt qu'Antoine aurait terminé sa guerre contre les Parthes. En attendant, son administration énergique rétablissait l'ordre dans la péninsule. Les bandits étaient traqués, les esclaves fugitifs rendus à leurs maîtres ou mis à mort, quand ils n'étaient point réclamés; en moins d'une année, la sécurité reparut dans la ville et dans les campagnes. Enfin donc Rome était gouvernée.

4. Expédition d'Antoine contre les Parthes (36). — Après le traité de Brindes, Antoine était resté plusieurs années à Athènes auprès d'Octavie, sœur du jeune César, qu'il avait épousée, en gage de réconciliation. En l'année 37, il vint à Tarente renouveler pour cinq ans le triumvirat, et, enfin réveillé par les victoires de ses lieutenants, il se décida à prendre lui-même la conduite de la guerre contre les Parthes. Mais à peine eut-il touché le sol de l'Asie que sa passion pour Cléopatre se réveilla plus insensée que jamais. Il la fit venir à Laodicée, et ajouta à son royaume la Phénicie, la Cœlésyrie, Cypre et une partie de la Cilicie, de la Judée et de l'Arabie, c'est-à-dire presque tout le littoral du Nil au mont Taurus. Ces pays étaient pour la plupart des provinces romaines: mais est-ce qu'il y avait encore une Rome, un sénat, des lois, autre chose que le caprice du tout-puissant triumvir?

Antoine avait 60 000 fantassins, 10 000 cavaliers et 30 000 auxiliaires. Il prit par l'Arménie, dont le roi Artavasde était son allié, et pénétra jusqu'à Phrahata, à peu de distance de la mer Caspienne. Mais il n'avait pas amené ses machines de siége : il fallut reculer. Au bout de vingt-sept jours de marche pendant lesquels ils avaient livré dix-huit combats, les Romains atteignirent l'Araxe, frontière de l'Arménie. Leur route, depuis Phrahata, était marquée par les cadavres de 24000 légionnaires. La fortune offrit à Antoine une

occasion de réparer sa défaite : une querelle s'était élevée entre le roi des Parthes et celui des Mèdes, au sujet du partage des dépouilles, et le Mède irrité faisait savoir qu'il était prêt à se réunir aux Romains. Cléopatre empêcha Antoine de répondre à cet appel d'honneur et, l'entraînant à sa suite, le ramena dans Alexandrie (36).

Durant les années 35 et 34, Antoine fit quelques préparatifs et une courte expédition en Arménie, dont le roi, arrêté dans son camp, fut saisi et traîné, chargé de chaînes d'or, en Égypte. Mais il oubliait chaque jour davantage et Rome, et sa propre gloire, et sa sûreté. Il donna le titre de roi à deux fils qu'il avait eus de Cléopatre ; il quitta la toge pour une robe de pourpre, et on vit l'ancien lieutenant de César siéger à Alexandrie, couronné d'un diadème et portant un sceptre d'or, comme les monarques de l'Asie.

5. Sage administration d'Octave à Rome. — Tandis qu'Antoine se déshonorait en Orient, Octave donnait à l'Italie ce repos dont elle était affamée, domptait les nombreux pirates de l'Adriatique et les remuantes tribus placées au nord des deux péninsules, les Salasses dans les Alpes, et, au-delà de l'Adriatique, les Japodes, les Liburnes et les Dalmates. A l'attaque de Metulum, il monta lui-même à l'assaut et reçut trois blessures. Il pénétra jusqu'à la Save, et soumit une partie des Pannoniens. Ainsi, des deux triumvirs, l'un donnait des pays romains à une reine barbare, et l'autre accroissait le territoire et la sécurité de l'empire.

6. Rupture avec Antoine (32). — Cependant Antoine se plaignait et réclama, au commencement de l'année 32, une part dans les dépouilles de Sextus et de Lépide. Octave répondit par d'amères récriminations sur sa conduite en Orient, et, à ces signes d'une rupture prochaine, les amis d'Antoine quittèrent Rome pour rejoindre leur patron. Ils le trouvèrent faisant déjà des préparatifs formidables. Il rassemblait seize légions et gagna avec Cléopatre la ville d'Éphèse, où se réunis-

saient huit cents navires. La reine en avait donné deux cents avec 20 000 talents et des vivres pour toute la durée de la guerre. En vain les amis dévoués d'Antoine voulurent l'éloigner, elle resta pour mieux conserver son ascendant sur le triumvir. On s'aperçut bientôt de sa présence au ralentissement des préparatifs. Les fêtes recommencèrent. A Samos, les baladins, les joueurs de flûte, les comédiens, étaient accourus de l'Asie entière en tel nombre, qu'Antoine, pour récompense, ne leur donna pas moins de toute une ville, la cité de Priène. A Athènes, la *vie inimitable* continua.

Ce fut dans cette ville que Cléopatre arracha enfin à Antoine l'acte de divorce pour Octavie. Il le lui fit signifier à Rome : elle obéit, et, emmenant encore avec elle les enfants de Fulvie, elle sortit de cette maison d'où leur père la chassait. Elle pleurait à la pensée que les Romains pouvaient la regarder comme une des causes de cette guerre. Elle avait droit de le croire, mais, entre ces deux ambitieux, l'injure de cette noble femme était à peine un prétexte (32). Comme elle, beaucoup pleuraient, qui s'étaient habitués déjà à la paix qu'Octave faisait régner. Distrait de ses chants légers par le bruit des armes, le poëte favori de Mécène s'écriait douloureusement : « O navire! de nouveaux orages t'emportent sur les flots. Oh! que fais-tu? Reste au port sur tes ancres. Ne vois-tu pas tes flancs dépouillés de leurs rames et ton mât demi-brisé par les autans et tes antennes qui gémissent.... Si tu ne veux être le jouet des vents, prends garde, évite les flots qui battent les brillantes Cyclades. »

Octave fut troublé de la promptitude des préparatifs de son adversaire, car les siens n'étaient pas terminés. Heureusement Antoine acheva lentement ce qu'il avait commencé avec une activité qui rappelait l'ancien lieutenant de César. L'été s'écoula dans les fêtes, et la guerre se trouva forcément renvoyée à l'année suivante. Ce délai valut encore à Octave un autre avantage, la défection de plusieurs personnages importants, qui, révoltés des

hauteurs de Cléopatre, revinrent en Italie. Parmi eux étaient Plancus et Titius, tous deux consulaires. Plancus s'avisait un peu tard que Cléopatre lui avait fait jouer un rôle indigne, quand, dans un festin, il se présenta, malgré son âge, le corps peint d'azur, la tête couronnée de roseaux et traînant derrière lui une queue de poisson, pour jouer le rôle d'un dieu marin. Dans le sénat, il invectiva dès son arrivée contre Antoine : « Il faut, lui dit malignement Coponius, qu'Antoine ait fait bien des infamies la veille du jour où tu l'as quitté. » Asinius Pollion se respecta davantage : comme Octave le pressait de marcher avec lui, Pollion refusa : « Les services que j'ai rendus à Antoine sont plus grands, mais ceux que j'ai reçus de lui sont plus connus : je ne puis donc le combattre, j'attendrai l'issue de la lutte et je serai le butin du vainqueur. »

Plancus avait appris à Octave que le testament d'Antoine était entre les mains des vestales. Octave l'enleva et donna lecture au sénat des passages qui pouvaient le plus soulever l'irritation : Antoine y renouvelait le don fait à la reine et à ses enfants de presque tous les pays qu'il avait en son pouvoir; abjurant sa patrie et ses ancêtres, il ordonnait, mourût-il à Rome même, qu'on lui donnât pour sépulture le tombeau de Cléopatre. Aussi crut-on aisément ceux qui disaient que, dès qu'il serait seul maître, il lui ferait dôn de Rome même, et qu'il transporterait dans la capitale de l'Égypte le siége de l'empire.

Quand Octave fut prêt, il provoqua un décret du sénat qui enleva à Antoine le consulat de l'année 31, qu'il s'était réservé, et déclara la guerre à la reine d'Égypte. « Ce n'est pas Antoine ni les Romains que nous allons combattre, disait Octave, mais cette reine qui, dans le délire de ses espérances, rêve la chute du Capitole et les funérailles de l'empire. » Au 1er janvier 31 il prit possession du consulat. La veille le triumvirat avait expiré, et il n'en avait pas dénoncé le renouvellement. Ce n'était donc plus, disait-on, le triumvir qui allait combattre pour sa

cause, mais un consul du peuple romain qui marchait contre le ministre d'une reine étrangère.

7. Bataille d'Actium (31). — Antoine avait 100 000 fantassins et 12 000 chevaux. Tous les dynastes de l'Asie lui avaient envoyé des auxiliaires. Sa flotte comptait cinq cents gros navires de guerre, dont plusieurs étaient à huit et dix rangs de rames, mais lourdement construits, mal dirigés et dégarnis de rameurs et de soldats. Octave n'avait que 80 000 fantassins, autant de cavaliers qu'Antoine, et seulement deux cent cinquante vaisseaux d'un rang inférieur. Leur légèreté et l'expérience des matelots, formés dans la guerre contre Sextus, compensaient et au-delà l'infériorité du nombre.

Antoine était maître de la Grèce; Agrippa, qui commandait la flotte d'Octave, la conduisit sur les côtes de l'Épire. Plusieurs combats partiels précédèrent l'action décisive. Agrippa s'empara de Leucade et chercha à couper les convois qui arrivaient d'Asie; Titius et Statilius Taurus firent aussi éprouver un échec à la cavalerie d'Antoine. Peu à peu les deux armées se concentrèrent, celle d'Antoine à Actium, sur la côte d'Arcananie, à l'entrée du golfe d'Ambracie ; celle d'Octave, en face, sur la côte d'Épire.

Antoine proposa à son rival de terminer leur querelle par un combat singulier, ou bien de se rendre à Pharsale avec toutes leurs forces et d'y décider à qui resterait l'héritage de César. Tous ses généraux, surtout Ganidius, étaient d'avis de chercher une bataille sur terre. Il se résolut cependant à un combat naval : ainsi le voulait Cléopatre, pour que ses navires égyptiens eussent part à la victoire et, en cas de revers, assurassent sa retraite, et contre l'ennemi, et contre les amis d'Antoine, dont elle se sentait haïe.

Antoine plaça 2000 légionnaires et 3000 archers sur les galères, où les désertions et les maladies de l'hiver n'avaient pas laissé un nombre d'hommes suffisant pour la manœuvre et la défense; mais ces légionnaires

faisaient à regret le service des vaisseaux, dont ils n'avaient pas l'habitude. Un chef de cohorte dont le corps était criblé de blessures, voyant passer Antoine, lui dit d'une voix affligée : « Eh! mon général, pourquoi vous défier de ces blessures et de cette épée, et mettre vos espérances dans un bois pourri? Laissez les hommes d'Égypte et de Phénicie combattre sur mer, et donnez-nous la terre sur laquelle nous savons vaincre ou mourir. » Antoine ne répondit rien; il se contenta de lui faire signe de la tête et de la main, comme pour l'encourager et lui donner une espérance qu'il n'avait pas lui-même, car, ses pilotes ayant voulu, suivant l'usage, laisser les voiles à terre, il les obligea de les prendre. Pensait-il déjà à fuir?

Pendant plusieurs jours, l'agitation de la mer ne permit pas aux deux flottes de s'aborder. Enfin le 2 septembre.31, les vaisseaux d'Antoine, poussés par un vent léger, s'avancèrent à la rencontre de l'ennemi, qui refusa quelque temps encore son aile droite pour les attirer en pleine mer. Quand Octave les crut assez loin du rivage, il cessa de reculer et courut avec ses vaisseaux agiles contre ces pesantes citadelles, autour desquelles tournaient à la fois trois ou quatre de ses galères, et qu'elles couvraient de piques, d'épieux et de traits enflammés. Pour prévenir un mouvement d'Agrippa, qui essayait d'envelopper l'aile droite, Publicola, qui la commandait, étendit sa ligne et se sépara imprudemment du centre. Cette faute compromettait déjà le succès de la journée, quand on vit les soixante navires égyptiens tourner la proue et cingler vers le Péloponnèse. A peine Antoine eut-il reconnu à ses voiles de pourpre le vaisseau qui emportait la reine, que tout son courage tomba, et qu'oubliant ceux qui mouraient en ce moment pour lui, il suivit ses traces. Il passa à son bord, mais, sans lui parler, sans la voir, il s'assit à la proue et pencha la tête entre ses mains. Durant trois jours, il resta dans la même posture et dans le même silence, jusqu'au cap Ténare. De là ils firent voile pour l'Afrique.

Sa flotte, après s'être défendue longtemps, se rendit. L'armée de terre était intacte; elle ne voulait pas croire à la lâcheté de son chef, et, quand il ne fut plus permis d'en douter, elle résista sept jours encore aux sollicitations de César. Mais Canidius, qui la commandait, l'ayant à son tour abandonnée, elle fit sa soumission. Le vainqueur de Philippes avait été impitoyable : le vainqueur d'Actium fut indulgent. Parmi les prisonniers importants, aucun de ceux qui demandèrent la vie n'essuya de refus. Le chef de parti s'était jadis vengé, aujourd'hui le maître pardonnait.

Antoine n'était plus à craindre, l'armée le devenait : Octave se hâta de donner des congés aux vétérans et de les disperser. Il avait laissé Mécène à Rome. Il y envoya encore Agrippa, pour que ces deux hommes supérieurs qui se complétaient l'un par l'autre, comme la prudence par le courage, l'habileté par la force, étouffassent à son origine tout mouvement de révolte. Il se chargea de poursuivre lui-même son rival, traversa la Grèce, dont il soulagea les misères, et fit voile pour l'Asie. Comme il ignorait le lieu où Antoine s'était retiré, il s'arrêta à Samos pour y passer l'hiver. La nouvelle des troubles qui venaient d'éclater parmi les légionnaires congédiés le rappela en Italie. Il manquait de fonds pour remplir ses promesses aux soldats : aussi mit-il en vente ses biens et ceux de ses amis. Personne, il est vrai, n'osa se rendre adjudicataire, mais le résultat désiré était atteint : les vétérans se contentèrent de quelque argent, attendant les trésors de l'Égypte. Ces mesures calmèrent soudainement l'agitation, et vingt-sept jours après son arrivée Octave put repartir.

8. **Mort d'Antoine et de Cléopatre (30).** — A Parætonium, sur la côte d'Afrique, Antoine et Cléopatre s'étaient séparés. La reine, pour prévenir une révolte, se présenta devant Alexandrie avec ses vaisseaux couronnés de lauriers comme s'ils revenaient d'un triomphe. A peine rentrée dans son palais, elle ordonna la mort de tous ceux qui lui étaient suspects et grossit ses trésors

des biens des victimes et des richesses des temples, qu'elle pilla. Pour Antoine, il avait d'abord erré comme un insensé dans les solitudes voisines de Parætonium, et, à la nouvelle de la défection de Scarpus, qui commandait pour lui une armée dans ces régions, il avait voulu se tuer. Ses amis le ramenèrent à Alexandrie, où Canidius vint lui apprendre le sort de ses légions au promontoire Actium. Tous les princes d'Asie l'abandonnaient; aux portes mêmes de l'Égypte, Hérode, le roi des Juifs, trahit sa cause. Des gladiateurs qu'il entretenait à Cyzique lui restèrent seuls fidèles; ils traversèrent toute l'Asie Mineure pour le rejoindre, et ne se rendirent que sur un faux bruit de sa mort.

Cléopatre songea à se réfugier en de lointains pays et commença à faire transporter, à travers l'isthme de Suez, ses vaisseaux et ses trésors; mais les Arabes pillèrent les premiers navires arrivés sur la mer Rouge, et elle renonça à ce dessein. Antoine songea ensuite à gagner l'Espagne, espérant qu'avec ses richesses il soulèverait aisément cette province : ce parti fut encore abandonné. Las de former d'impraticables desseins, il ne voulut plus voir personne et s'enferma dans une tour qu'il fit bâtir au bout d'une jetée. « Je veux, dit-il, vivre maintenant comme Timon. » C'était bien tard pour philosopher : il ne put même soutenir ce rôle, et, pour finir comme il avait vécu, dans les orgies, il retourna auprès de Cléopatre. Ils fondèrent une société nouvelle, celle des *inséparables dans la mort.* Tous ceux qui en faisaient partie devaient passer les jours dans la bonne chère et mourir ensemble. Cléopatre recueillait en effet tous les poisons connus et étudiait leurs effets sur des personnes vivantes; elle essaya aussi des bêtes venimeuses et s'arrêta à l'aspic, qu'elle avait vu donner une mort douce par laquelle les traits n'étaient point décomposés.

Cependant ils conservaient encore quelque lueur d'espérance, et ils sollicitèrent du vainqueur, Antoine, la permission de se retirer à Athènes pour y vivre en sim-

ple particulier; Cléopatre, la succession pour ses enfants à la couronne d'Égypte. C'étaient les mêmes députés qui avaient porté les deux messages. Mais en secret la reine fit offrir à Octave un sceptre, une couronne et un trône royal. Il répondit à cette pensée de trahison par deux lettres, l'une publique, qui lui ordonnait de déposer les armes et le pouvoir; l'autre secrète, qui lui garantissait son pardon et la conservation de son royaume, si elle chassait ou faisait tuer Antoine. En même temps il lui envoya un de ses affranchis qui devait, par de fausses promesses, entretenir les espérances de la reine et conserver au triomphe de son maître son principal ornement. Cléopatre se souvint qu'enfant elle avait vaincu César, puis Antoine; elle se prit à penser qu'Octave, plus jeune que l'un et que l'autre, pourrait bien ne pas être plus sage. Elle avait cependant alors trente-neuf ans, mais sa beauté avait toujours été moins redoutable que son esprit et sa grâce. Le héros avait des faiblesses, le soldat, des vices, tous deux succombèrent : le politique resta froid et implacable.

Antoine n'eut pas honte de demander deux fois encore la vie, d'envoyer son fils Antyllus pour fléchir Octave, et de livrer à celui-ci le sénateur Turullius, un des meurtriers de César. Mais Octave ne répondait pas et avançait toujours. Bientôt il fut devant Péluse, dont il s'empara. A ce bruit d'armes qui se rapprochait de lui, Antoine parut se réveiller: il fit des préparatifs de défense, courut en Libye pour tâcher de séduire les soldats qu'Octave y avait fait passer, et revint à Alexandrie que déjà son rival menaçait. Dans un combat de cavalerie où il montra son éclatante bravoure, il mit l'ennemi en fuite. Mais Cléopatre le trahissait: enfermée, avec toutes ses richesses, dans une haute tour qu'elle avait fait construire pour lui servir de tombeau, elle attendait l'issue de la querelle. Ses ministres, ses troupes, semblaient coopérer à la défense de la place; en réalité, Antoine ne pouvait compter que sur le petit nombre de légionnaires qu'il avait réunis. Il appela Octave en combat singulier. Celui-

ci sourit et se contenta de répondre qu'Antoine avait plus d'un chemin pour aller à la mort.

Cependant, encouragé par le succès du combat de cavalerie, Antoine se décida à une double attaque par terre et par mer. Dès que les galères égyptiennes se trouvèrent près de celles de César, elles les saluèrent de leurs rames et passèrent de leur côté. Sur terre, sa cavalerie l'abandonna et son infanterie fut sans peine repoussée. Il rentra dans la ville en s'écriant qu'il était trahi et livré par Cléopatre.

La reine, réfugiée dans sa tour, en laissa tomber la herse et fortifia la porte par des leviers et de grosses pièces de bois, tandis qu'elle faisait porter à Antoine la fausse nouvelle de sa mort. Ils se l'étaient promis : l'un devait suivre l'autre. Antoine commanda à son esclave Eros de lui donner le coup mortel. L'esclave, sans répondre, tire son épée, se frappe lui-même et tombe sans vie à ses pieds. « Brave Eros, s'écrie Antoine, tu m'apprends ce que je dois faire! » et, ôtant sa cuirasse, il se perce à son tour.

Dès que Cléopatre l'apprit, elle voulut avoir près d'elle ce cadavre pour le livrer elle-même au vainqueur comme sa rançon, et Antoine tout sanglant fut porté au pied de sa tour; elle n'en ouvrit pas la porte, mais d'une fenêtre elle descendit des cordes et, avec les deux femmes qui l'avaient suivie, le hissa auprès d'elle. A peine l'eut-elle couché sur un lit, qu'il lui demanda du vin et expira : digne fin de cet homme qui n'eut que l'âme d'un soldat.

Cependant Octave était entré sans obstacle dans Alexandrie. Il commanda à un de ses officiers, Proculeius, de tâcher de prendre la reine vivante et de ne pas lui laisser le temps d'allumer l'incendie qu'elle avait préparé pour consumer ses richesses, si elle était forcée dans sa retraite. Tandis qu'elle parlementait à travers la porte avec Gallus, Proculeius, passant sans bruit par la fenêtre qui avait servi à introduire Antoine, se saisit d'elle et lui arracha un poignard dont elle chercha faiblement à se

frapper. D'abord elle voulut se laisser mourir de faim : Octave la força à renoncer à ce dessein, en lui faisant craindre pour ses enfants; puis il la rassura, et, pour la rattacher à la vie, il lui promit un sort encore brillant. Elle se laissa ramener au palais, reprit les insignes de la royauté, et, sauf une surveillance étroite, reçut tous les égards dus à son rang. Octave lui-même vint la voir. Ce jour-là elle ne s'entoura que des souvenirs de César, comme pour se réfugier dans l'amour qu'il avait eu pour elle contre la haine de son fils. L'appartement était décoré de bustes et de statues du dictateur. Les lettres qu'il lui avait écrites étaient auprès d'elle, et elle les montrait à Octave. Longtemps elle lui parla de la gloire de son père, de sa puissance à lui, de sa faiblesse à elle et de sa résignation. Chaque mot, chaque attitude, chaque geste était calculé pour exciter la pitié ou un sentiment plus doux, et il y avait encore tant de séduction dans sa parole, tant de grâce et de beauté dans ses traits et son maintien sous ses longs vêtements de deuil ! Octave l'écoutait en silence; il se leva enfin : « Ayez bon courage, ô reine ! » lui dit-il ; puis il lui demanda la liste de ses trésors, et il sortit. Cléopâtre resta atterrée sous cette froide réponse : elle était vaincue. Bientôt elle apprit d'un jeune noble qu'elle avait gagné que dans trois jours elle partirait pour Rome. Cette nouvelle la décida : le lendemain on la trouva couchée morte sur un lit d'or, revêtue de ses habits royaux, et ses deux femmes sans vie à ses pieds. On ignore comment elle s'était donné la mort : Octave, en montrant à son triomphe la statue de Cléopatre avec un serpent au bras, confirma le bruit qu'elle s'était fait piquer par un aspic qu'un paysan lui avait apporté caché sous des figues. L'Égypte fut réduite en province (30).

9. Chute de la république. — Il n'y avait plus maintenant qu'un chef dans le monde romain, la république était morte et l'empire naissait.

CHAPITRE XXIV.

AUGUSTE ; ORGANISATION DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

1. Retour d'Octave à Rome (29). — 2. Organisation du gouvernement impérial : réunion des principales magistratures républicaines entre les mains d'Octave. — 3. Armée permanente. — 4. Gouvernement des provinces.—5. Administration financière.—6. Vigilance et libéralité d'Auguste. — 7. Douceur du gouvernement d'Auguste. — 8. Routes, postes, ordre public, développement du commerce. — 9. Embellissement de Rome. — 10. Guerres pour dompter les peuples de l'intérieur et donner à l'empire de bonnes frontières.— 11. Varus. — 12. Dernières années d'Auguste. — 13. Mort d'Auguste (14 de J. C.). — 14. Bornes et divisions de l'empire.

1. Retour d'Octave à Rome (29). — Antoine mort et l'Égypte rattachée au domaine de l'empire, Octave regagna l'Asie Mineure, où il employa tout l'hiver à régler les affaires de l'Orient. Pendant ce temps, Mécène et Agrippa veillaient pour lui dans la capitale, où ils venaient d'arrêter et de punir le complot formé par le jeune Lépide pour assassiner Octave à son retour. Le sénat, d'ailleurs, se prêtait à tout. Quand, au commencement de l'an 29, Octave prit possession, en Asie, de son cinquième consulat, à Rome les sénateurs et les magistrats firent serment d'obéir à ses actes et lui offrirent la puissance tribunitienne sa vie durant. Au mois de sextilis, qui plus tard prit son nom (août), il entra enfin dans Rome, et il triompha trois fois : pour les Dalmates, pour Actium et pour l'Égypte. Les soldats reçurent 1000 sesterces par tête, les citoyens 400. Octave, pour annoncer solennellement l'ère nouvelle qui commençait, ferma lui-même le temple de Janus, ouvert depuis deux siècles, et supprima les ordonnances triumvirales. Mais qu'allait-il faire? rompre avec le passé et fonder un gouvernement nouveau? Il n'y songea pas : il connaissait assez l'histoire

de son pays pour savoir qu'il trouverait aisément dans les prérogatives mal définies des anciennes magistratures de quoi déguiser la monarchie sous des oripeaux républicains, et qu'il pourrait défrayer le pouvoir absolu avec les lois de la liberté.

2. Organisation du gouvernement impérial ; réunion des principales magistratures républicaines entre les mains d'Octave.—Depuis l'an 31, Octave était consul; il gardera pendant six ans encore cette charge qui le fait chef officiel de l'État et qui lui donne légalement presque tout le pouvoir exécutif. Avant tout il lui fallait l'armée : pour rester à sa tête, il se fit décerner par le sénat le nom d'*imperator* avec le commandement suprême de toutes les forces militaires de l'empire. Les généraux devinrent ainsi ses lieutenants et les soldats lui jurèrent fidélité.

Le sénat subsistait : il le conserva et résolut d'en faire le pivot de son gouvernement; mais auparavant il se fit donner, avec Agrippa pour collègue, sous le titre de *préfecture des mœurs*, la censure, qui lui permit de chasser de ce corps tous les membres indignes ou ennemis du nouvel ordre de choses. Lorsque les anciens censeurs fermaient le cens, celui dont ils avaient mis le nom en tête de la liste des sénateurs, ordinairement l'un d'entre eux, s'appelait le premier du sénat, *princeps senatus*, et cette place, toute d'honneur, lui était laissée sa vie durant. Agrippa donna à son collègue ce titre républicain, et plaça ainsi les délibérations du sénat sous la direction d'Octave, car, d'après l'ancien usage, le *princeps* opinait le premier, et ce premier avis exerçait une influence qui maintenant sera décisive.

Le commandement des armées entraînait le commandement dans les provinces, et le sénat les avait toutes placées sous son autorité en l'investissant du proconsulat : Octave voulut qu'au moins le sénat partageât avec lui. Il lui laissa les régions calmes et prospères de l'intérieur, et prit pour lui celles qui remuaient encore ou que les Barbares menaçaient, mais où étaient toutes

les légions. Dans la ferveur de sa reconnaissance, le sénat l'appela d'un nom qu'on ne donnait qu'aux dieux, celui d'Auguste, qu'il a conservé (17 janv., 27 av. J. C.). Trois ans après on lui conféra la puissance tribunitienne sa vie durant, c'est-à-dire qu'à l'autorité militaire, qu'il avait déjà, on ajouta la puissance civile que les tribuns, grâce à la nature indéterminée de leur charge, avaient plus d'une fois envahie tout entière. La puissance tribunitienne lui assurait en outre l'inviolabilité. En l'an 19, il eut le consulat à vie et la préfecture des mœurs. Il n'avait accepté que pour dix ans le commandement des provinces et des armées; en l'an 18, il se fit renouveler ses pouvoirs pour cinq années nécessaires encore, disait-il, à l'achèvement de son ouvrage. Mais, ce temps écoulé, il demanda une nouvelle prorogation de dix ans et continua ainsi jusqu'à sa mort, en protestant chaque fois contre la violence qu'on faisait à ses goûts au nom de l'intérêt public. Cinq ans plus tard, à la mort de Lépide, il se fit nommer souverain pontife. Ce fut sa dernière usurpation : il ne restait plus rien qui valût la peine d'être pris.

Auguste [1].

1. *Iconographie romaine* de Visconti.

En résumé, comme préfet des mœurs, Octave dressait la liste des sénateurs et des chevaliers, c'est-à-dire qu'il pouvait chasser ses ennemis de l'ordre équestre et du sénat; comme grand pontife, il avait la surveillance du culte et de ses ministres; comme tribun, il était inviolable; comme prince du sénat, il dirigeait les délibérations de cette assemblée; comme *imperator*, il commandait les armées; la puissance proconsulaire lui livrait les provinces; la puissance consulaire, la ville et l'Italie: il avait donc tous les pouvoirs. Pourtant son règne ne rentre dans aucune des classifications ordinaires des gouvernements. Rome n'était ni une république ni une monarchie; Auguste n'était ni roi ni tyran. Cette autorité, qui n'a pas de nom dans la langue politique, montre assez que le *principat* d'Octave fut une transition entre la république aristocratique qui était morte à Pharsale, et le gouvernement despotique des empereurs qui vont suivre.

Son règne de quarante-quatre ans fut employé à organiser doucement la monarchie. Le *sénat* subsista comme conseil suprême de l'État, mais épuré, et Auguste augmenta ses attributions en le chargeant du jugement de toutes les causes politiques et des procès importants. Le *peuple* garda aussi ses assemblées, seulement pour la forme, les élections publiques n'étant que la confirmation des choix faits par le prince.

3. Armée permanente. — Le pouvoir d'Auguste reposant sur les soldats, il voulut une armée permanente; mais, cette armée composée de 300 000 hommes, il la rangea le long des frontières dans des camps retranchés (*castra stativa*), pour faire face aux Barbares. Des règlements déterminèrent la durée du service, la vétérance et la solde. Une garde particulière, les cohortes prétoriennes, veilla à la sûreté du prince. Des flottes à Fréjus, à Misène, à Ravenne, faisaient la police de la Méditerranée. Des flottilles stationnaient sur le Danube et l'Euxin. Auguste étant chef de toutes les légions et

Soldat prétorien du premier siècle (au musée du Louvre).

les généraux commandant sous les auspices de l'*imperator*, aucun d'eux, suivant les idées romaines, ne pouvait désormais obtenir le triomphe.

4. Gouvernement des provinces. — L'administration civile fut réorganisée comme l'administration militaire. Le sénat continua d'envoyer chaque année des proconsuls dans les provinces intérieures que l'empereur lui laissait. Les provinces frontières furent gouvernées par des légats impériaux, qui restèrent en place tant qu'il plut au prince : innovation salutaire, car ces officiers, retenus longtemps en charge, purent étudier et connaître les besoins de leurs administrés, et les provinces n'eurent plus à faire chaque année la fortune d'un nouveau gouverneur. Les provinces du sénat étaient administrées par des personnages de rang consulaire ou prétorien ; celles de l'empereur, par des gouverneurs ayant aussi géré la préture ou le consulat, mais ne portant d'abord que le titre de légats de l'empereur, *legati Augusti pro prætore*. Les uns et les autres étaient investis d'une autorité absolue sur toutes les branches de l'administration publique ; mais ils devaient respecter les droits reconnus par les traités aux villes de leur ressort, et laisser celles-ci s'administrer elles-mêmes d'après leurs lois locales. Certains actes de la vie civile s'accomplissaient par-devant eux, dans les assises qu'ils tenaient périodiquement en des lieux désignés à l'avance. Là aussi ils dressaient leur tribunal pour juger les affaires importantes, les appels des sentences rendues par les autorités municipales, et surtout les causes capitales. Ils pouvaient condamner à mort un provincial, mais non un citoyen romain. Celui-ci, par un appel à l'empereur, échappait à leur juridiction et était alors jugé à Rome. (Pour le commerce, les routes, etc., voy. p. 316.)

5. Administration financière. — Comme il y avait deux sortes de provinces, il y eut deux administrations financières : le trésor public, *ærarium*, surveillé par le sénat, et le trésor du prince, *fiscus*. L'*ærarium*, que

remplissaient les tributs des provinces sénatoriales, lui était, du reste, ouvert par le sénat; de sorte qu'il disposait réellement de toutes les ressources financières de l'empire, comme il disposait de toutes ses forces militaires. Ces ressources étaient trop faibles pour couvrir les nouvelles dépenses : il fallut rétablir les douanes en Italie et créer de nouveaux impôts : le vingtième sur la valeur des héritages, le centième sur le prix des denrées vendues ; les amendes de la loi *Julia Poppæa* contre les célibataires. Tous ces revenus, joints aux tributs des provinces, donnèrent peut-être 300 ou 400 millions.

6. Vigilance et libéralité d'Auguste. — Si tout appartenait à Auguste, son temps aussi, ses soins, sa fortune même, appartenaient à tous. Pendant ses longs voyages dans les provinces, dont il surveillait avec sollicitude l'administration, il soulageait les villes obérées et rebâtissait celles qu'un fléau avait détruites. Tralles, Laodicée, Paphos, renversées par des tremblements de terre, sortirent plus belles de leurs ruines. Une année même il paya de ses deniers tout l'impôt de la province d'Asie.

7. Douceur du gouvernement d'Auguste. — Pendant le triumvirat, Octave s'était montré cruel : Auguste pardonna presque toujours. Cinna avait voulu l'assassiner, il le gagna par la clémence. Il ne voulut plus de persécutions politiques, mais il y eut sous son règne une persécution religieuse. En Gaule, le druidisme fut combattu, et les sacrifices humains interdits.

8. Routes, postes, ordre public, développement du commerce. — Pour établir l'impôt avec équité, il fallait un cadastre général : Auguste fit achever celui que César avait commencé, et on leva le plan de tout l'empire. Ce travail servit à un autre but. L'empire reconnu et mesuré, il fut aisé d'y percer des routes. Auguste répara celles de l'Italie, fit faire celles de la Cisalpine et couvrit de chemins toute la Gaule et la péninsule ibérique; puis sur ces routes un service de postes régu-

lier fut organisé. Les messagers du prince et les armées purent se porter rapidement d'une province à

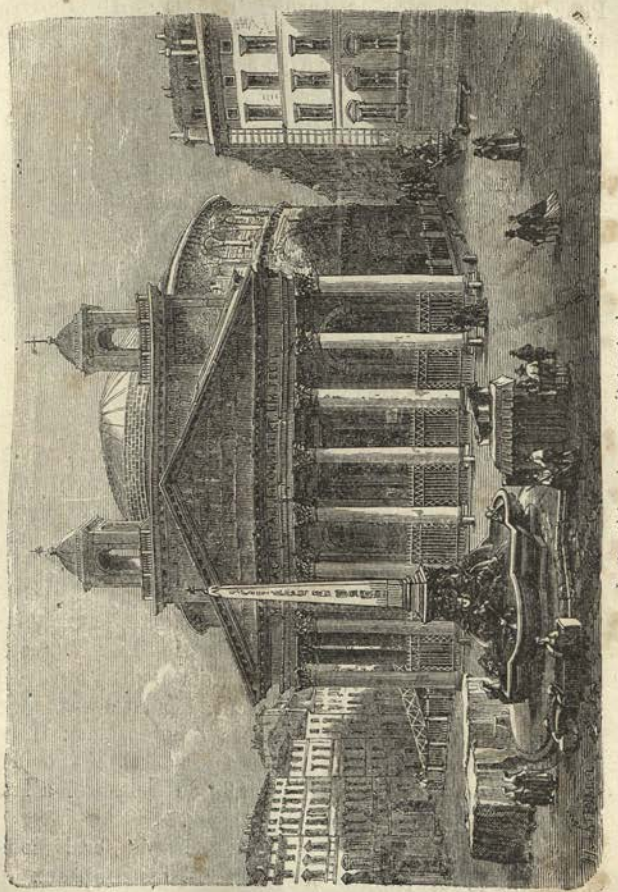

Le Panthéon dans son état actuel.

l'autre; l'ordre fut ainsi partout maintenu, parce que la répression était partout certaine et immédiate;

le commerce, la civilisation, y gagnèrent, et une vie nouvelle circula dans cet empire si admirablement disposé autour de la Méditerranée. Gadès, Marseille, Pouzzoles, Byzance, Smyrne, Éphèse, Alexandrie, purent alors, sur cette mer que les Romains appelaient *mare nostrum*, échanger avec sécurité les produits du monde.

9. Embellissement de Rome. — Auguste donna une attention particulière à tenir le peuple de Rome repu de jeux et de distributions. Il embellit la ville par de nombreuses constructions dont une subsiste, le Panthéon d'Agrippa, et fit bâtir cent soixante-dix bains publics, luxe et nécessité des pays chauds[1]. Il créa un préfet et des cohortes urbaines pour veiller à la tranquillité publique, des gardes nocturnes pour prévenir ou arrêter les incendies, et il put se vanter de laisser de marbre une ville qu'il avait trouvée de briques.

10. Guerres pour dompter les peuples de l'intérieur et donner à l'empire de bonnes frontières. — Un empire aussi vaste, et qui de tous côtés touchait aux Barbares, ne pouvait compter sur une paix absolue. Après Actium, Auguste y avait cru, et il avait fermé pour la troisième fois les portes du temple de Janus. Cependant l'empire n'avait pas encore trouvé ses limites naturelles. Dans les provinces mêmes, il restait quelques peuples à soumettre. En Espagne, les Astures et les Cantabres furent enfin assujettis. Les Belges et les Aquitains s'étaient soulevés : trois armées envoyées contre eux en l'an 29 les soumirent. Les Salasses interceptaient les passages des Alpes occidentales : il les dompta. Tous les autres montagnards de la chaîne des Alpes furent également contraints de renoncer à leur indépendance et à leurs brigandages.

Contre les Parthes, il prépara une fois ses légions, mais ils le prévinrent en restituant les drapeaux de

1. Voy., n. 319, le *Tepidarium* de Pompéi, qui représente une des salles de ces thermes publics.

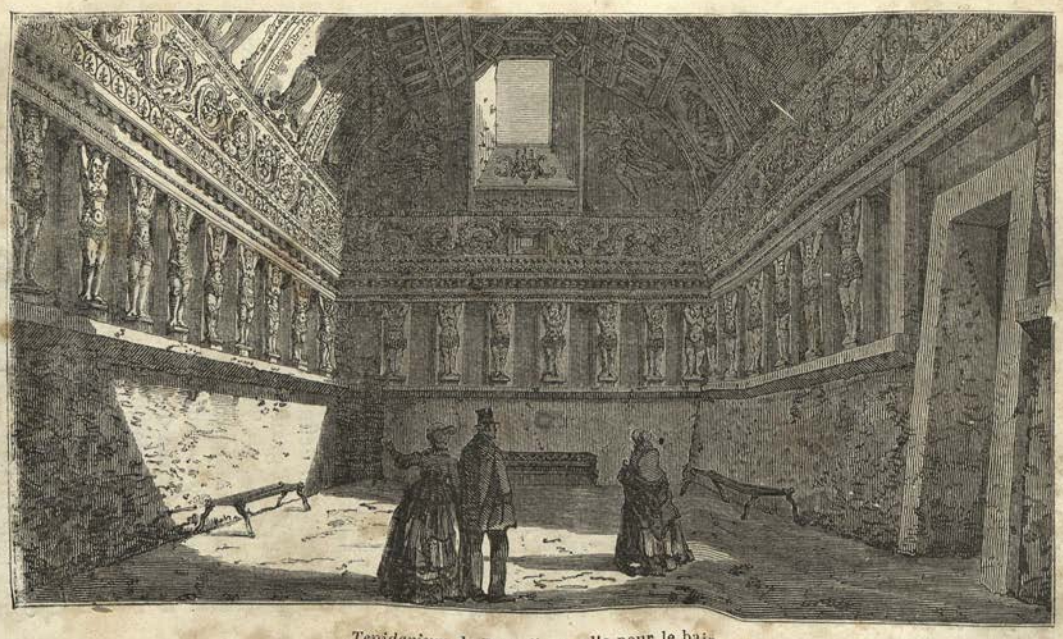

Tepidarium de Pompéi ou salle pour le bain.

Crassus. Une expédition dans l'Arabie Heureuse échoua; une autre contre les Éthiopiens réussit, sans amener toutefois d'autre résultat que de rendre la sécurité à la frontière méridionale de l'Égypte. Les guerres sérieuses de ce règne furent toutes sur le Rhin et le Danube. Pour mettre l'Italie, la Grèce et la Macédoine à l'abri de l'invasion, il fallait être maître du cours du Danube; pour ne pas être inquiété sur la rive gauche du Rhin, il fallait chasser loin de la rive droite les tribus germaniques. Drusus et Tibère soumirent en l'an 16 les Rhétiens et les Vindéliciens. En l'an 9 av. J. C., Drusus s'avança jusque sur les bords de l'Elbe, et, après sa mort, Tibère, son frère, prit des quartiers d'hiver au cœur même de la Germanie. De ces camps l'influence romaine allait gagner de proche en proche les tribus voisines; mais, pendant que ce travail s'accomplissait au nord, le Marcoman Marbod fondait dans la Bohême un royaume que défendaient 70 000 fantassins et 4000 cavaliers, disciplinés à la romaine. Auguste s'alarma de ce voisinage, et une armée formidable s'apprêtait à franchir le Danube, quand les Pannoniens et les Dalmates se soulevèrent, croyant les légions déjà aux prises avec les Marcomans. Marbod consentit à traiter, et Tibère put tomber sur les rebelles. Aidé de Germanicus et soutenu de quinze légions, il vint à bout, après trois campagnes, de leur résistance acharnée. Il était temps, car cinq jours seulement après la soumission définitive des Pannoniens et des Dalmates on apprit un grand désastre.

11. Varus. — Trois légions de Germanie, attirées dans une embuscade par un jeune chef des Chérusques, Hermann, y avaient péri avec leur général Varus. C'était la Germanie du Nord qui se soulevait et refoulait sur le Rhin la domination romaine (9 de J. C.). « Varus, Varus, rends-moi mes légions! » s'écriait douloureusement Auguste. Par bonheur, Marbod, jaloux d'Hermann, ne fit aucun mouvement, et Auguste, tranquille du côté du Danube, put envoyer Tibère en Gaule. Celui-ci fortifia tous les châteaux le long du Rhin, rétablit la disci-

pline, et, pour ramener un peu de confiance, risqua même les aigles au delà du fleuve, mais sans faire de conquête. Après lui, Germanicus resta à la tête de huit légions pour contenir les Germains. L'ennemi, content d'avoir vaincu, ne passait pas encore de la résistance à l'attaque. L'empire était sauvé, mais la gloire d'un long règne pacifique était ternie par ce désastre. La défaite de Varus avait décidé que la domination romaine ne franchirait pas le Rhin et montré que de ce côté étaient les plus grands périls.

C'est sous ce règne, quatorze ans avant la mort d'Auguste, selon l'ère vulgaire, que se place la naissance de Jésus-Christ. La grande révolution qui devait changer le monde allait donc commencer (voy. p. 405).

12. Dernières années d'Auguste. — Auguste finit son règne dans le deuil et dans l'isolement. Il avait vu mourir l'un après l'autre tous ceux qui lui étaient chers : sa sœur Octavie, son neveu Marcellus, Virgile, le grand Agrippa, Drusus, un des fils de Livie, Mécène, Horace, et il avait été contraint d'exiler sa fille Julie, à cause de ses désordres, dans l'îlot de Pandataria. Huit ans avant notre ère il ne lui restait plus que trois enfants de Julie, Caïus, Julius et Agrippa Posthume, le fils de l'impératrice Livie, Tibère, et les enfants de Drusus. Il ne pouvait, puisque la république semblait encore debout, parler de léguer son pouvoir ; mais il avait adopté Caïus et Julius César, ses deux petits-fils, et il avait commencé pour eux le système qui lui avait si bien réussi, l'occupation des magistratures républicaines. Tibère, mécontent de cette adoption, alla vivre à Rhodes en simple particulier, espérant qu'il serait bientôt rappelé. Il y resta sept ans, et n'en revint qu'en l'an 2 de notre ère. En l'an 4, les fils adoptifs d'Auguste étant morts, l'empereur adopta Agrippa Posthume, le troisième fils de Julie, alors âgé de quatorze ans, et Tibère, qui dut adopter lui-même son neveu Germanicus. La succession à l'empire se trouvait ainsi réglée ; tout le monde acceptait d'avance l'hérédité. Une conspiration faillit tout ren-

Maison de Livie[1].

1. On vient de retrouver la maison de Livie et le couloir secret par lequel la prêtresse du nouveau dieu se rendait chaque matin dans l'ancien palais d'Auguste pour prier et brûler de l'encens devant sa statue. (Voyez p. 318.)

verser : un petit-fils de Pompée, Cinna, voulut poignarder Auguste ; Livie conseilla la prudence, et l'empereur accabla le coupable d'un magnifique pardon. Plus tard il lui donna le consulat.

Des deux héritiers, l'un disparut encore : Agrippa se rendit si odieux par ses débauches, que son aïeul le relégua dans l'île de Planasia. L'année d'après, la seconde Julie, accusée des mêmes crimes que sa mère, fut aussi exilée, et le vieil empereur, juge impitoyable de tous les siens, se trouva, à soixante-dix ans, seul dans sa maison désolée.

Les services que Tibère rendit dans ces années terribles où l'on vit Marbod menaçant, les Pannoniens rebelles et trois légions égorgées, effacèrent peu à peu

Médaille d'Auguste déifié.

les préventions du prince. Auguste partagea avec lui les plus importantes prérogatives, et le prit en l'an 13 pour collègue.

13. Mort d'Auguste (14 de J. C.). — Il touchait au terme de sa longue vie ; le 19 août 14 de J. C. il mourut durant un voyage en Campanie, à l'âge de soixante-seize ans moins trente-cinq jours. Son corps, rapporté à Rome, fut enseveli dans le tombeau qu'il s'était élevé. Le sénat lui décerna l'apothéose, et Livie fut instituée prêtresse du nouveau dieu.

Il avait écrit un état des forces et des ressources de

l'empire, que nous avons perdu, et un précis de sa vie que nous avons presque entier : le *Monument d'Ancyre*, quelquefois appelé le *Testament d'Auguste*. Nous pouvons y lire les titres qu'il croyait avoir à la reconnaissance de ses contemporains. Cette reconnaissance, il la méritait, car il avait fait vivre pendant quarante-quatre ans le monde en paix.

14. Bornes et divisions de l'empire. — Le Pont-Euxin, le Danube, le Rhin et l'Océan depuis les embouchures du Rhin jusqu'au détroit de Gadès, le limitaient au nord et à l'ouest. Dans l'Asie Mineure, il s'étendait jusqu'aux provinces de la Colchide et de l'Arménie; en Syrie, jusqu'à l'Euphrate et aux déserts de l'Arabie; en Afrique, jusqu'à la chaîne de l'Atlas, aux sables de la Libye et aux solitudes qui séparent d'Egypte de l'Éthiopie. Ainsi, de grands fleuves, des déserts ou l'Océan, bornaient l'empire à la mort de son fondateur.

Mais il subsistait dans l'intérieur de ces vastes frontières quelques États qui avaient les dehors de l'indépendance. Le roi Cottius, dans les Alpes Cottiennes, conservait ses douze bourgades et sa capitale *Segusio* (Suse); la *Thrace*, la *Cappadoce*, la *Commagène*, la *Palmyrène*, la *Judée*, la *Maurétanie* et le *Pont* avaient encore leurs rois, et nombre de villes avaient obtenu de se gouverner comme elles l'entendaient : ainsi *Corcyre*, *Rhodes*, *Chios*, *Samos*, *Byzance*, *Athènes*, *Lacédémone*, *Marseille*, etc., etc.

L'Espagne fut divisée en trois grandes provinces : 1° Lusitanie : Mérida (*Emerita Augusta*), Baja (*Pax Julia*) et Santarem (*Scalabis*); 2° Bétique : Cordoue (*Corduba*), Séville (*Hispalis*), Ecija (*Astigi*) et Cadix (*Gades*); 3° Tarraconaise : Carthagène, Tarragone, Saragosse (*Cæsar Augusta*), Astorga (*Asturica Augusta*), Lugo (*Lucus Augusti*) et Braga (*Bracara Augusta*). La Gaule en eut six : Narbonaise : *Orange*, *Carpentras*, *Cavaillon*, *Valence*, *Fréjus*, qui devint un des grands arsenaux maritimes de l'empire, *Aix*,

Marseille; Aquitaine : *Clermont*, *Auch*, *Limoges*, *Saintes*, *Bordeaux*; Lugdunaise, qui dut son nom à la ville récente de *Lugdunum* (Lyon), bâtie au confluent de la Saône et du Rhône, pour être le siége de l'administration impériale dans la Gaule chevelue : *Autun*, *Tours*, *Orléans;* Belgique : *Reims*, *Soissons*, *Beauvais*, *Trèves*; Germanie supérieure : *Worms et Mayence;* Germanie inférieure : *Cologne*.

Auguste partagea l'Italie en onze régions, pour faciliter l'opération du cens et la levée de l'impôt sur les héritages : 1° le Latium et la Campanie, où Pouzzoles (*Puteoli*) était le centre du commerce de la Méditerranée, le port où abordaient les flottes à destination de Rome; 2° l'Apulie et la Calabre, où l'importance nouvelle de Brindes (*Brundusium*) faisait oublier Locres, Crotone et Tarente; 3° la Lucanie et le Bruttium; 4° le pays dépeuplé des Marses, des Frentans, des Sabins et des Samnites; 5° le Picenum; 6° l'Ombrie; 7° l'Étrurie; 8° l'Émilie (Gaule cispadane), où Ravenne s'élevait alors, comme aujourd'hui Venise, au milieu des lagunes, et avait pour rues des canaux; 9° la Ligurie; 10° la Vénétie et l'Istrie, avec les grandes villes de Padoue et d'Aquilée; 11° la Gaule transpadane, avec Milan, Turin et Aoste.

La Sicile ne formait qu'une province, comme la Corse et la Sardaigne.

La Rhétie, la Mœsie et la Dalmatie, récemment conquises, n'avaient encore que des forteresses ou camps retranchés, qui avec le temps deviendront des villes.

La Grèce, maintenant une des contrées les moins importantes de l'empire, était partagée en deux provinces : 1° celle d'Achaïe, comprenant, au sud, le Péloponnèse, « déjà désert, dit Strabon, si on le compare à ce qu'il était du temps de la liberté des Grecs », et, au nord, la Hellade ou Grèce proprement dite; 2° celle de Macédoine, où *Thessalonique* effaçait, par sa splendeur naissante, les anciennes capitales, *Édesse* et *Pella*.

L'Asie resta partagée en quatre gouvernements :

Asie proconsulaire ou ancien royaume de Pergame : *Éphèse*, *Sardes*, *Smyrne ;* 2° Bithynie, Paphlagonie et Pont ; 3° Cilicie, avec *Tarse* et l'île de Cypre ; 4° Syrie, Phénicie et Cœlésyrie, avec *Tyr*, *Antioche*, *Damas*.

En Afrique, trois provinces : 1° l'Égypte : *Alexandrie*, *Memphis*, *Thèbes ;* 2° Cyrénaïque, réunie à la Crète ; 3° Afrique proprement dite, c'est-à-dire l'ancien territoire de Carthage, avec la Numidie jusqu'à l'Ampsagas : *Carthage*, *Utique*.

En l'an 27 avant Jésus-Christ, Auguste partagea avec le sénat l'administration des provinces de l'empire ; il lui en abandonna dix : 1° la Sicile, alors le grenier de Rome ; 2° la Sardaigne et la Corse : 3° la Dalmatie ; 4° la Bétique ; 5° la Macédoine ; 6° l'Achaïe avec l'Épire ; 7° la Crète avec la Cyrénaïque ; 8° l'Asie proconsulaire entre l'Halys, le Taurus et la mer d'Ionie (Lydie, Carie, Mysie, Phrygie, Hellespont proconsulaire) ; 9° la Bithynie avec la Paphlagonie et une partie du Pont ; 10° l'Afrique carthaginoise avec la Numidie, c'est-à-dire le sud-est de la Gaule et de l'Espagne, depuis longtemps soumis et tranquille ; les grandes îles de la Méditerranée, toute la Grèce, toute l'Afrique, excepté l'Égypte ; l'Asie Mineure, excepté la Cilicie et les contrées qui dépendaient de ce gouvernement.

L'empereur s'en réserva dix : d'abord les provinces frontières, où étaient les armées, et quelques autres qui semblaient avoir besoin d'une surveillance plus vigilante : 1° la Lusitanie ; 2° la Tarraconaise ; 3° l'Aquitaine ; 4° la Lugdunaise ; 5° la Belgique ; 6° la Narbonaise ; 7° Cypre ; 8° la Syrie avec la Phénicie ; 9° la Cilicie avec l'Isaurie et la Lycaonie ; 10° enfin l'Égypte avec une partie de l'Arabie.

L'Italie, n'étant pas considérée comme province, n'entra pas dans ce partage.

Plus tard, Auguste prit au sénat la Dalmatie, où une main ferme était nécessaire, et lui donna en échange deux tranquilles pays, Cypre et la Narbonaise. Toutes les conquêtes ou provinces nouvelles furent attribuées à

l'empereur. Auguste ajouta donc à son lot primitif : les deux *Germanies*, les *Alpes Maritimes*, la *Rhétie* avec la *Vindélicie*, le *Norique*, la *Pannonie*, la *Mœsie*, la *Galatie* avec la *Lycaonie*, la *Pamphylie* avec la *Lycie ;* ce qui porta à dix-neuf le nombre des provinces impériales et à onze celui des provinces sénatoriales.

CHAPITRE XXV.

LETTRES ET ARTS.

1. Le siècle d'Auguste. — 2. Cicéron. — 3. Salluste, Lucrèce et César. — 4. Tite Live. — 5. Horace et Virgile. — 6. Catulle, Properce et Ovide. — 7. Décadence de la poésie dramatique. — 8. Érudition et médecine. — 9. Jurisprudence. — 10. Historiographie. — 11. Les arts. — 12. Monuments.

1. Le siècle d'Auguste. — Une autre gloire d'Auguste est d'avoir donné son nom à un des grands siècles littéraires. Mais, pour que ce siècle soit vraiment l'âge d'or de la littérature romaine, il faut y rattacher les écrivains qui avaient paru depuis Sylla : les poëtes Lucrèce et Catulle, César, dont la gloire militaire et politique n'efface pas la gloire littéraire, Cicéron, dont le nom rappelle une lâcheté d'Octave, et Salluste, un des amis de César.

2. Cicéron. — Cicéron, le plus célèbre des orateurs romains, était né à Arpinum, cent six ans avant notre ère. Son début au barreau, en l'an 80, fut son plaidoyer pour Roscius d'Amérie. A trente ans, il entra dans les fonctions publiques et fut questeur en Sicile, où il laissa de tels souvenirs, que les Siciliens le chargèrent de poursuivre Verrès, qui les avait indignement pillés. Ce procès, qui eut un immense retentissement, porta très-haut la réputation de Cicéron. En l'an 63 il fut consul; exilé par Clodius en 58, il fut rappelé au bout de dix mois. Durant la dictature de César il se tint dans l'ombre, mais montra, après les ides de mars, la plus énergique activité. Antoine ne lui pardonna pas ses éloquentes invectives (les *Philippiques*) et fit écrire son nom le premier sur la liste de proscription. Octave, dont Cicéron

avait guidé les premiers pas, aurait dû le défendre. Il devait à Rome de lui garder ce fécond génie qui semblait encore infatigable, et au monde un de ceux dont les écrits ont le plus contribué au développement moral de l'humanité. Sans doute Cicéron ne peut être mis au premier rang des penseurs. Comme philosophe, sa part est petite, mais, s'il a peu innové, du moins sa merveilleuse facilité à s'approprier les idées d'autrui a mis en circulation un nombre infini de grandes et belles pensées qui ont fait de lui le maître des générations futures et un des précepteurs du genre humain. En morale religieuse, l'idée de l'unité de Dieu et de la providence divine, de l'immortalité de l'âme, de la liberté et de la responsabilité humaines, des peines et des récompenses réservées à une autre vie; en morale politique, l'idée de la cité universelle dont la charité doit être le premier lien, le perfectionnement de notre espèce, la nécessité pour tous de travailler au progrès général, et l'impérieuse obligation de fonder l'utile sur l'honnête, le droit sur l'équité, la souveraineté sur la justice, c'est-à-dire la loi civile sur la loi naturelle, révélée par Dieu lui-même et par lui gravée dans tous les cœurs : telles sont quelques-unes des croyances que la magie de son style a popularisées[1].

3. Salluste, Lucrèce et César. — Salluste est bien loin de Cicéron comme citoyen, et ses écrits perdent de leur charme lorsqu'on songe que l'homme dont le style et la pensée sont si austères fut, comme gouverneur de Numidie, un effronté pillard. Il nous reste de lui la *Guerre de Jugurtha* et la *Conjuration de Catilina*. Il avait aussi entrepris une histoire générale de Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la conjuration de Catilina. Nous n'en avons malheureusement que des frag-

1. Les principaux ouvrages de Cicéron sont des plaidoyers (les *Verrines*, etc.), des discours politiques (les *Catilinaires*, les *Philippiques*, etc.), des livres de rhétorique (*de l'Orateur*, etc.), des traités philosophiques (les *Devoirs*, les *Tusculanes*), des traités politiques (la *République*, les *Lois*), et un immense recueil de lettres qui fournissent les plus précieux matériaux pour l'histoire de ce temps.

ments informes. Lucrèce a laissé un poëme philosophique où se trouvent des beautés du premier ordre; César, ses *Commentaires de la Guerre des Gaules.*

4. Tite Live. — Tous ces écrivains sont antérieurs à Auguste, mais près de lui on trouve Tite Live, Horace et Virgile, l'histoire, l'ode et l'épopée. Tite Live, né à Padoue, 59 av. J. C., en garda, disait-on de son vivant, certaines expressions qui sentaient la province; il fut honoré de l'amitié d'Auguste, qui lui confia l'éducation du jeune Claude, depuis empereur, et mourut en l'an 18 ou 19 de notre ère; il écrivit une immense *Histoire romaine* qui, par la magnificence du style, l'imposante ordonnance du sujet, l'élévation et l'éloquence des pensées, n'a point d'égale dans la littérature ancienne. Cet ouvrage, qui comptait cent quarante-deux livres, dont il ne nous reste que trente-cinq, le place au premier rang des historiens, entre Hérodote d'un côté, Thucydide et Tacite de l'autre; ses tendances aristocratiques le firent surnommer le Pompéien.

5. Horace et Virgile. — Horace (mort 8 av. J. C.), l'ami d'Auguste et de Mécène, l'épicurien de bon goût qui aima trop sa paresse pour tenter quelque œuvre de longue haleine et son indépendance pour préférer Rome au paysage enchanteur de Tibur, écrivit des *satires*, des *épîtres*, des *odes*, qui ont été imitées, mais jamais surpassées. Virgile, né près de Mantoue, a peint dans ses premiers vers les malheurs de l'Italie livrée aux soldats des triumvirs. Son père est ce Tityre auquel Octave a laissé sa cabane, tandis que Mélibée est obligé de livrer ses récoltes et ses fruits au soldat impie et barbare. Virgile, reconnaissant, remercia d'abord Octave dans ses *Églogues*, qui rappellent trop Théocrite et trop peu la nature; mais bientôt il trouva son originalité dans un des poëmes les plus parfaits qui existent en aucune langue, les *Géorgiques*. Il y chante l'agriculture pour la remettre en honneur, la paix, les mœurs rustiques, laborieuses et honnêtes, pour faciliter à Auguste la tâche qu'il a entreprise de pacifier Rome et l'univers.

Plus tard, il chanta Rome elle-même, pour ranimer le patriotisme qui s'éteignait, et enrichit la littérature latine un poëme qui ne vaut pas l'*Iliade*, mais qu'on lira éternellement. Il mourut l'an 19 avant notre ère.

6. Catulle, Properce et Ovide. — Pour le genre lyrique, Catulle, dans ses *Élégies*, approche quelque peu d'Horace, qu'il précède de vingt ans; mais sa langue est plus rude, son vers moins harmonieux, sa coupe moins habile. Les poëtes élégiaques furent plus nombreux que les poëtes lyriques. L'ode vit d'enthousiasme, l'élégie de plaintes : à pareille époque, celle-ci devait être mieux écoutée, car elle avait plus d'écho dans les âmes. Gallus (mort 26 av. J. C.), Tibulle (mort 18 av. J. C.), Properce (mort 18 av. J. C.), en écrivirent un grand nombre. Ovide (mort 17 de J. C.), toujours élégant et harmonieux, donna un grand charme aux vieilles légendes qu'il recueillit dans ses *Fastes;* les *Métamorphoses*, les *Tristes*, etc., montrent sa fécondité souvent stérile.

7. Décadence de la poésie dramatique et de l'éloquence. — Un genre resta cependant, dans cette période, en arrière des progrès que firent tous les autres, celui qui était arrivé à sa perfection relative dans la période précédente, l'*art dramatique*. Plaute et Térence demeurèrent sans rivaux. La comédie tomba même jusqu'à la pantomime, et cet art dégradé où l'acteur finit par remplacer le poëte, et les gestes la parole, obtint une telle vogue, grâce aux Pylades et aux Bathylles, qu'il n'y eut plus place au théâtre pour les pièces sérieuses. Les grands acteurs Roscius et Ésope seront remplacés par des bouffons qui quelquefois seront des meilleures maisons, comme ce joueur de lyre et ce chanteur qui s'appelle Néron. Sénèque tentera vainement, avec ses pièces déclamatoires et froides, de relever l'art dramatique.

Quant à l'éloquence, elle est pacifiée : l'empire a fermé la tribune aux harangues; l'éloquence est tombée du

même coup qui a frappé la liberté; les orateurs ont fait place aux arrangeurs de mots[1].

8. Érudition et médecine. — L'érudition profonde et variée a trois représentants dans Varron, Hygin et Flaccus; la médecine est en grand honneur à Rome depuis que l'affranchi Musa a sauvé Auguste d'une maladie grave : les médecins ont obtenu franchise d'impôts avec le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers, et

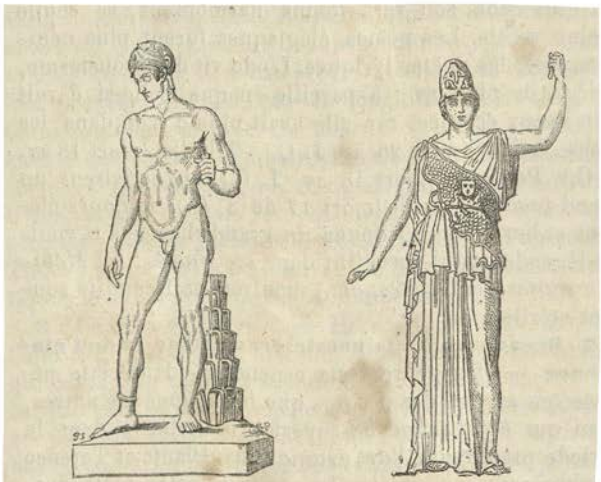

L'Achille Borghèse[2]. Minerve[3].

Celse écrit l'ouvrage qui l'a fait surnommer l'Hippocrate romain.

9. Jurisprudence. — Jusqu'à Auguste, la jurisprudence fut moins une science qu'un ensemble de coutumes. Labéon, le grave et libre républicain, et son

1. Voyez l'*Histoire de la littérature romaine* de M. Pierron.
2. C'est par conjecture qu'on a donné à cette belle statue le nom d'Achille. L'anneau qu'elle a au pied droit indique un Mars, le dieu des combats et de la victoire, que certaines villes, comme Sparte, enchaînaient dans son temple, afin d'être toujours sûres de vaincre.
3. Statue célèbre trouvée à Herculanum

rival Capiton, esprit plus souple, réglèrent la jurisprudence, l'un au nom des vieux principes de la cité, l'autre au nom de l'équité et de la loi naturelle, et fondèrent les deux grandes écoles de jurisconsultes connus sous les noms de proculéiens et de sabiniens.

10. Historiographes. — A côté de ces noms s'en placent d'autres, moins célèbres, il est vrai, mais glorieux encore : le Gaulois Trogue Pompée (premier siècle), qui écrivit une histoire universelle dont nous n'avons que l'abrégé fait par Justin au deuxième siècle; Asinius Pollion (sous Auguste), qui écrivit beaucoup et en divers genres, mais est plus connu comme protecteur des lettres : ce fut lui qui ouvrit la première bibliothèque publique, et qui introduisit l'usage des lectures ou récitations faites devant un auditoire choisi, usage tout alexandrin, et qui entraîna la poésie romaine sur la pente où les poëtes d'Alexandrie s'étaient perdus, dans la servilité et de fades louanges pour leurs nobles protecteurs. Les historiens Diodore de Sicile et le Juif Nicolas, de Damas, composèrent des histoires générales pour cet empire universel et écrivirent en grec, comme Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*), Strabon, le grand géographe, et un autre géographe, Denys le Périégète (*Voyage autour du monde*, en vers). Il faut même citer Agrippa, qui fit dresser une carte de l'empire et en composa le commentaire.

11. Les arts. — Le côté inférieur de la civilisation romaine au siècle d'Auguste, ce sont les arts : les Romains de l'empire, comme ceux de la république, les cultivèrent plutôt par mode que par goût, et, l'architecture exceptée, ils en laissèrent presque toujours l'exercice à des Grecs. Les grands travaux exécutés par Auguste, Claude, Néron et les Flaviens, donnèrent occasion aux *architectes* de montrer leur habileté. Vitruve écrivit sous Auguste les règles de leur art. La *peinture*, au contraire, déclina : on ne cite guère que le paysagiste Ludius, qui substitua la fresque à l'encaustique. Pompéi et Herculanum nous ont cependant livré de très-élé-

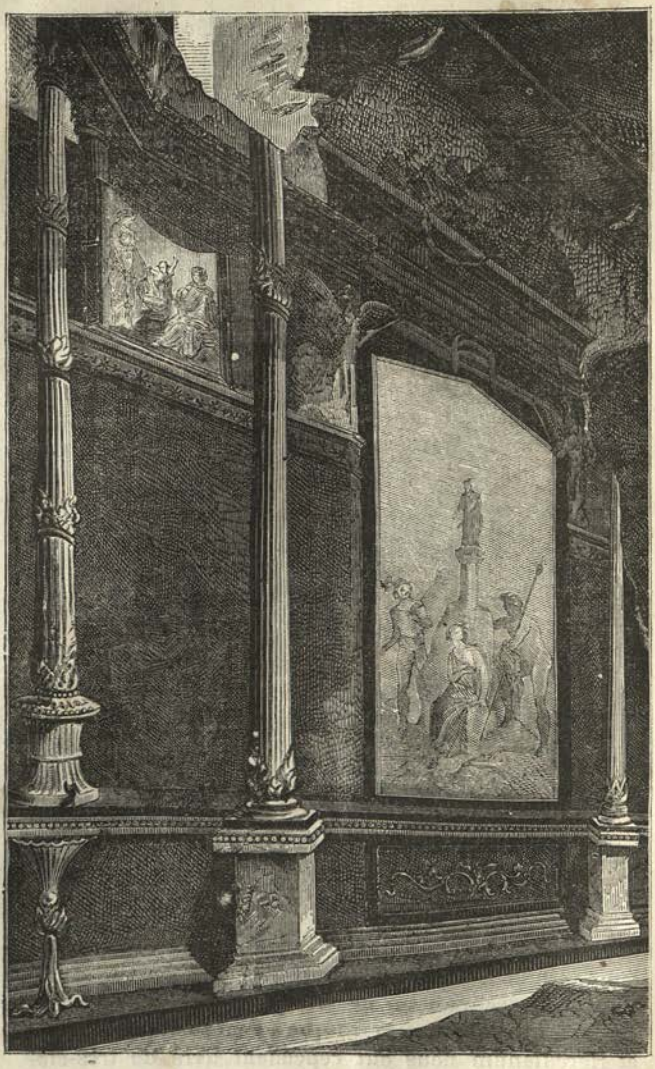

Tablium de la maison de Livie

gantes peintures, et on en a récemment découvert de fort curieuses dans la maison de Livie[1], au Palatin. La *statuaire* se soutenait, mais sans génie : plusieurs des belles statues qui nous restent semblent des copies exécutées sous les premiers empereurs d'après d'anciens modèles. Comme on avait fait des collections de livres, on fit, surtout Asinius Pollion, des collections d'objets rares et précieux.

12. Monuments. — Les Grecs avaient créé une architecture religieuse incomparable et la statuaire des dieux et des héros. Si, en fait de statues et de tableaux, les Romains ont surtout aimé ceux que la victoire leur avait donnés en Sicile, en Grèce et en Asie, ils ont été pour leurs monuments de grands bâtisseurs. Ils ont créé l'architecture civile et celle d'utilité publique ; ils ont même ajouté, à la colonne et à la plate-bande du temple grec, l'arc et la voûte, qui ont permis des combinaisons architectoniques nouvelles ; enfin ils ont construit des monuments auxquels la Grèce n'avait jamais songé :

Des *basiliques*, avec nef et bas-côtés pour les juges, les avocats, les plaideurs et les marchands ;

Des *portiques* où le peuple-roi pût promener, en dépit du soleil et de la pluie, sa fainéante royauté ;

1. La partie la plus curieuse de cette maison exhumée par le savant archéologue Pietro Rosa est le *triclinium* ou salle à manger et l'*atrium* ou pièce d'entrée sur lequel s'ouvrent trois salles, dites : l'aile droite, le *tablinum* (galerie), l'aile gauche, où plusieurs panneaux portent des peintures qui sont parmi les plus anciennes du monde gréco-romain. Le *triclinium* offre un paysage de fantaisie où des arbres, des terrasses, des ponts jetés dans l'espace, des rocailles avec eaux vives, composent un site d'un goût douteux. A l'aile gauche, des *génies* se jouent parmi des arabesques. A l'aile droite, au-dessous de la frise, un consul se montre escorté de ses licteurs ; des femmes vont au temple ou visitent les tombeaux ; d'autres se rendent au marché avec la corbeille aux poissons ; des avocats courent au forum, des marchands à leurs affaires, et des chameaux arrivent chargés de denrées. Un art plus relevé a représenté, assise au pied d'une colonne que surmonte Junon, la fille d'Inachus, Io, surveillée par Argus et que Mercure vient lui enlever. Argus a presque l'attitude que Ingres a donnée à son Œdipe d'après un camée grec qui peut-être a inspiré cette peinture. Mais l'artiste est bien vite revenu à ses conceptions vulgaires. Dans cette même salle, une fresque montre une rue de Rome, bordée d'une maison à deux étages avec balcon, d'où trois personnes regardent passer une matrone suivie d'un enfant. Ce sont les costumes, le mode de construction et les habitudes de Rome, il y a vingt siècles, pris sur le vif : mais c'est aussi la preuve qu'Auguste et le plus grand nombre des Romains avec lui préféraient ce *réalisme* vulgaire à la peinture héroïque.

Des *bibliothèques*, des *musées*, parce qu'il avait ce goût des sociétés polies d'aimer l'esprit des autres;

Des *palais*, de délicieuses villas, qu'habitaient ses empereurs, ses consuls et ses affranchis millionnaires;

Des *cirques* pour ses jeux, des théâtres souvent trop vastes quand on y jouait Térence, et des *amphithéâtres* qui ne l'étaient jamais assez, parce qu'il y trouvait le plus recherché de ses plaisirs, la chasse à l'homme;

Des *égouts* qui assainissaient sa ville, et des aqueducs qui lui amenaient de la montagne l'eau limpide et fraîche que le Tibre lui refusait;

Des *voies militaires*, des *ponts*, par où allaient aisément, du centre aux extrémités de l'empire, ses marchands, ses soldats et sa volonté;

Des *arcs de triomphe* qui recevaient au retour ses armées victorieuses, ou des *colonnes votives* qui rappellaient des expéditions lointaines;

Des *casernes* pour son armée permanente, et des *diribitoria* pour les distributions à son peuple de mendiants;

Des *thermes*, enfin, où étaient réunis tous les raffinements de l'oisiveté et de la mollesse méridionale.

De ces monuments, il ne reste plus que des ruines, sauf le Panthéon d'Agrippa qui subsiste tout entier. Mais ces ruines sont si belles, qu'elles sont encore la meilleure décoration de la Rome moderne. Telle salle à demi écroulée des *thermes de Caracalla* a, dans sa nudité, une imposante grandeur, et le *Colisée*, qui mérite si bien le nom de colosse, produit une impression plus profonde que les pyramides de Gizeh. Le grand charme de la Campagne romaine n'est pas seulement dans les montagnes qui l'entourent; il est surtout dans ces immenses aqueducs qui descendent avec tant de grâce et de majesté des collines de Tivoli et d'Albano.

CHAPITRE XXVI.

LES EMPEREURS DE LA FAMILLE D'AUGUSTE ; LUTTES CONTRE LES GERMAINS.

1. Les empereurs de la famille d'Auguste. — 2. Tibère (14-37). — 3. Guerre en Germanie. — 4. Administration de Tibère. — 5. Mort de Germanicus en Orient (19). — 6. Séjan (23-31). — 7. Destruction de la famille de Germanicus. — 8. Cruautés de Tibère ; sa mort (37). — 9. Caligula (37-41). — 10. Claude (41-54). — 11. Quelques bonnes mesures. — 12. Persécution des druides. — 13. Conquête de la Bretagne. — 14. Faiblesse et cruauté de Claude. — 15. Agrippine. — 16. Néron (54-68) ; meurtre de Britannicus (55) et d'Agrippine (59). — 17. Folies et cruautés de Néron ; sa mort (68). — 18. Révolte de Vindex. — 19. Guerre dans la Grande-Bretagne et en Orient. — 20. Galba (68-69). — 21. Othon (69). — 22 Vitellius (69).

1. Les empereurs de la famille d'Auguste. — Auguste ne laissa pas de fils, et aucun de ses quatre successeurs n'en eut ; l'adoption y suppléa. Auguste avait adopté Tibère, Tibère adopta Germanicus, et par conséquent son fils Caligula, Claude adopta Néron ; de sorte que tous ces princes sont comptés, suivant l'usage romain, comme faisant partie de la maison d'Auguste, laquelle s'éteignit, en l'an 68 de notre ère, avec Néron.

2. Tibère (14-37). — Tibère, que l'impératrice Livie avait eu de son premier époux Domitius, se trouvait, par la mort d'Agrippa, gendre d'Auguste, et, par celle de tous les petits-fils de l'empereur, le seul héritier de sa puissance (14 de J. C.). Deux révoltes, qui éclatèrent parmi les légions de Pannonie et du Rhin, furent apaisées : l'une par Drusus, son fils, l'autre par Germanicus, son neveu. Les soldats offraient à celui-ci l'empire. Il refusa ; dans sa douleur, il avait tiré son épée comme pour s'en frapper lui-même : « Frappe donc ! » lui crièrent les soldats ; ses amis lui arrachèrent

le glaive. Pour calmer cette sédition dangereuse, il supposa une lettre de Tibère, qui doublait le legs d'Auguste.

3. Guerre en Germanie. — Il fallait occuper ces esprits remuants : leur général les conduisit chez les Marses, où un espace de 50 milles fut mis à feu et à sang. Au printemps suivant (15 de J. C.), Germanicus passa encore le Rhin et pénétra jusqu'à la forêt de Teutoburg : des ossements blanchis indiquaient les lieux où les trois légions de Varus avaient péri. Les soldats rendirent à la terre ces restes mutilés. Cependant, les Germains ne tenant nulle part, Germanicus revint sur l'Ems et regagna la flotte qui l'avait amené, tandis que Cæcina marchait sur le Rhin par la route des *Longs-Ponts*. Hermann l'y précéda, et le désastre de Varus fut sur le point de se renouveler : heureusement Cæcina était un vieux capitaine; il gagna une position forte d'assiette, où les Romains campèrent, et parvint à se rouvrir le chemin de la Gaule. Germanicus, surpris par les tempêtes de l'équinoxe, avait lui-même été en danger, et nombre de vaisseaux avaient péri. Cette retraite était presque un échec : il fallait le réparer. Germanicus arma mille navires qui, longeant le littoral de la mer du Nord, portèrent huit légions sur les bords du Weser. Les Germains osèrent attendre l'armée romaine dans la plaine d'Idisiaviso (prairie des sylphes); la discipline l'emporta : une seconde action fut un second massacre : Varus était vengé. On reprit le chemin de la Gaule, moitié de l'armée par terre, le reste sur la flotte; une tempête brisa encore ou dispersa au loin une partie des vaisseaux. A ces nouvelles, la Germanie frémit et s'agita; mais Germanicus frappa des coups répétés, et les Barbares, surpris, laissèrent les légions regagner en paix leurs quartiers d'hiver (16 de J. C.). Germanicus y trouva des lettres de Tibère qui l'appelaient à Rome pour un second consulat et le triomphe.

4. Administration de Tibère. — A Rome, Tibère gouvernait sans violence, refusant les honneurs, les

temples qu'on lui offrait, et repoussant les basses flatteries du sénat en homme qui en savait le prix. Quant aux provinces, s'il n'osait, comme Auguste, pour les visiter, s'éloigner de Rome, où il n'avait ni un Mécène ni un Agrippa sur qui compter en son absence, il leur envoyait du moins les gouverneurs les plus habiles, évitait d'augmenter les tributs et y soulageait les trop grandes misères. Douze villes de l'Asie, ruinées par un tremblement de terre, furent exemptées pour cinq ans de tout impôt; Sardes, plus maltraitée, reçut de lui 10 millions de sesterces. Tibère pratiquait ce qu'il recommandait à ses gouverneurs de province : « Un bon pasteur tond ses brebis et ne les écorche pas. »

5. Mort de Germanicus en Orient (19). — Il avait rappelé Germanicus des bords du Rhin, autant pour l'enlever à ses légions que pour rester libre de suivre sur cette frontière la prudente politique d'Auguste, celle qu'il y avait pratiquée lui-même. Il lui permit d'entrer à Rome en triomphe, et, les Parthes redevenant hostiles, il lui donna le gouvernement des provinces asiatiques, avec une autorité supérieure à celle des gouverneurs particuliers.

Germanicus porta en Orient le mot d'ordre du nouveau gouvernement : la justice et la paix. En Arménie, il donna la couronne à un fidèle vassal de l'empire, réduisant en provinces la Cappadoce et la Comagène, et conclut une alliance avec Artaban, le roi des Parthes. Après avoir pris ces sages mesures, il entreprit un voyage en Égypte, sans l'aveu de Tibère et malgré la défense formelle faite par Auguste à tout sénateur de pénétrer dans cette région. A son retour en Syrie, il trouva les dispositions qu'il avait prises pour cette province changées par Pison, qui venait d'y arriver comme gouverneur. De vives altercations éclatèrent entre eux, et l'intraitable Pison, plutôt que de céder à l'autorité supérieure de Germanicus, préféra quitter son commandement. La nouvelle d'une grave indisposition du neveu de l'empereur l'arrêta à Antioche; le prince s'étant ré-

tabli, il s'opposa aux fêtes célébrées pour sa convalescence, et gagna Séleucie, où le bruit d'une rechute plus alarmante le retint encore. Autour d'Agrippine, la vertueuse épouse de Germanicus, on parlait d'empoisonnement, et les émissaires de Pison, qui venaient épier les progrès du mal, montraient, disait-on, de quelle main le coup était parti. Germanicus succomba; Agrippine recueillit pieusement ses cendres et débarqua à Brindes, portant elle-même l'urne sépulcrale, au milieu d'un immense concours de peuple.

Pison avait reçu avec une joie inconvenante la nouvelle de la mort de Germanicus, et reprit aussitôt la route de son gouvernement. Les légats répandus en Syrie déférèrent à l'un d'eux le commandement; Pison ne recula pas devant une guerre civile. Embarqué de force, il revint en Italie : des accusateurs l'y attendaient. Il se tua avant le jugement (20 de J. C.). Tacite donne à entendre, mais n'ose affirmer, que Tibère avait empoisonné Germanicus, puis fait disparaître Pison.

6. Séjan (23-31). — Cependant l'administration de Tibère était encore habile et heureuse. Tacite même en trace un tableau brillant. Mais de la mort de son fils Drusus date comme un règne nouveau. L'empereur s'était donné un favori, Séjan, qui lui avait sauvé la vie un jour qu'une voûte s'écroulait sur lui, et il en faisait le dépositaire de son pouvoir. Séjan, ébloui par cette grandeur, crut qu'il lui serait possible de franchir le dernier degré en renversant ce vieillard et ses enfants. Sa première victime fut le fils même de l'empereur, qu'il empoisonna. Cette mort frappa douloureusement Tibère. Privé déjà de son fils d'adoption, il allait se trouver seul exposé aux coups. En même temps que cette double mort augmenta les espérances des partis, elle accrut ses soupçons. De ce jour, il se crut menacé, et, comme il avait dans les mains une arme terrible, l'ancienne loi de majesté, faite pour le peuple et maintenant au service de celui à qui le peuple s'était donné, la faci-

lité de se débarrasser de ceux qu'il craignait l'habitua à ne connaître bientôt d'autre justice que celle du bourreau. Un ami de Germanicus, Silius, le vain-

Dame romaine longtemps prise pour Agrippine.

queur du rebelle gaulois Sacrovir, et, après lui, le républicain Cremutius Cordus, accusé pour son histoire des guerres civiles, furent les premières victimes.

7. Destruction de la famille de Germanicus. — Vers ce temps Tibère quitta Rome pour n'y plus ren-

trer (26 de J. C.), et se retira dans la délicieuse île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples. Il avait alors soixante-neuf ans. Son petit-fils Gemellus n'en avait encore que huit, tandis que deux des fils de Germanicus étaient arrivés déjà à l'âge d'homme. Autour de ceux-ci les espérances grandissaient; Séjan parlait encore de complot, que semblaient déceler quelques paroles imprudentes, et Tibère frappa un second coup sur ce parti qui lui paraissait convoiter trop vivement son héritage. Il immola Sabinus, le partisan le plus zélé d'Agrippine. Dans cette voie de sang on ne s'arrête guère : il s'en prit à Agrippine même, dont les malheurs et les vertus excusent le caractère; elle fut enfermée, avec d'indignes violences, dans l'île de Pandataria, où quatre ans plus tard elle se laissa mourir de faim. De ses trois fils, Néron fut mis à mort ou s'ôta la vie; Drusus fut emprisonné, et plus tard se tua; la jeunesse de Caïus le protégea contre les soupçons et les craintes du bourreau de tous les siens. La famille de Germanicus était comme détruite.

Séjan osa alors demander la main de la veuve de Drusus; c'était presque demander à être l'héritier de l'empereur : elle lui fut refusée. Dès lors il conspira et eut des complices jusque dans le palais. Par une conduite pleine d'artifices, Tibère isola son préfet du prétoire, puis le frappa brusquement et le fit arrêter en plein sénat : le peuple mit en pièces son cadavre. De nombreuses exécutions suivirent sa mort.

8. Cruautés de Tibère; sa mort (37). — « La cruauté de Tibère, dit Suétone, ne connut plus de frein quand il apprit que son fils Drusus était mort par le poison. On montre encore à Caprée le lieu des exécutions : c'est un rocher d'où les condamnés, sur un signe de lui, étaient précipités dans la mer. » A côté s'élevaient ces palais, théâtre, assure Tacite, d'infâmes débauches.

Tibère maintenait sévèrement la paix. Elle fut pourtant troublée en Gaule par Florus et Sacrovir, en Afrique par Tacfarinas : ils furent accablés. Aux frontières il y

eut en l'an 28 une révolte chez les Frisons, le tribut en était la cause : Tibère les en laissa libres. Sur l'Euphrate on eut à combattre Artaban, roi des Parthes, qui, à la mort du roi d'Arménie, avait fait reconnaître dans ce pays son fils Arsace. Un prince d'Ibérie fut aidé à faire la conquête de l'Arménie, et un Tiridate, élevé à Rome, renversa Artaban, qui s'enfuit chez les Scythes. Il est vrai que, peu de temps après, l'incapable Tiridate fut réduit à se réfugier sur les terres de l'empire. Mais Tibère eut à peine le temps d'apprendre ces nouvelles. Il mourut le 16 mars 37 de J. C., à l'âge de soixante-dix-huit ans.

9. Caligula (37-41). — Rome salua de ses acclamations l'avénement du fils de Germanicus. Le nouvel empereur justifia d'abord toutes les espérances, mais une maladie qu'il fit le huitième mois de son principat semble avoir altéré sa raison. Dès lors, au lieu d'un empereur, on eut un fou furieux en guerre avec les dieux, qu'il insultait; avec la nature, dont il voulait violer les lois, comme ce jour où il jeta un pont sur la mer entre Baïes et Pouzzoles; avec la noblesse de Rome, qu'il décima; avec les provinces, qu'il épuisa par ses exactions. En moins de deux ans il dépensa l'épargne de Tibère, 300 millions, en profusions insensées. Pour remplir son trésor, ou, comme il disait, pour apurer ses comptes, il prit la fortune des riches, le plus souvent avec leur vie. Un jour, en Gaule, il jouait aux dés et perdait : il se fait apporter les registres de la province et marque pour la mort les citoyens les plus imposés. « Vous jouez pour quelques misérables drachmes, dit-il ensuite à ses courtisans, moi, je viens, d'un coup, de gagner 150 millions. » Le monde supporta quatre années cette folie furieuse. « Combien je souhaiterais, disait ce monstre, que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup! » Le sénat cependant se lassa de lui fournir des victimes, et, le 24 janvier 41, un tribun des prétoriens, Chéréas, l'égorgea.

10. Claude (41-54). — Chéréas était républicain;

l'occasion semblait favorable au sénat pour ressaisir son pouvoir : il l'essaya, et pendant trois jours on put se croire en république. Mais ce n'était point le compte des soldats, qui emportèrent à leur camp, après l'avoir trouvé en un coin du palais, Claude, frère de Germanicus et alors âgé de cinquante ans. Ce prince avait été presque toujours malade pendant sa jeunesse, et dans la maison impériale tout le monde avait délaissé le pauvre enfant, qu'on n'osait montrer au peuple ni aux soldats. On avait fini par l'oublier : à quarante-six ans il n'était même pas sénateur. Il s'en consola par l'étude des lettres, et écrivit l'histoire des Étrusques et des Carthaginois. Caïus, qui le nomma consul, le mit un peu plus en évidence; le caprice des soldats fit le reste. Ils lui donnèrent l'empire, mais sans lui ôter ce qu'il garda toujours de son éducation, une timidité, une irrésolution et une habitude de se laisser conduire qui eurent les plus déplorables effets, de sorte qu'avec de bonnes intentions, il fit souvent le mal. Sous lui, les véritables maîtres de l'empire furent sa femme Messaline, dont le nom est resté celui de la débauche même, et ses affranchis Polybe, Narcisse et Pallas.

11. Quelques bonnes mesures. — Ces anciens esclaves devenus les maîtres du monde romain prirent pourtant à l'intérieur quelques sages mesures de législation civile; ils firent d'utiles règlements contre les avocats trop exigeants et les usuriers trop avides, contre les bannis de provinces qui accouraient à Rome et les maîtres qui abandonnaient sur la voie publique leurs esclaves malades, etc. Ils accomplirent aussi ou tentèrent d'utiles travaux (un aqueduc dont les ruines produisent encore un magique effet dans la campagne romaine, un port à Ostie, le desséchement du lac Fucin, etc.). Claude lui-même prononça dans le sénat un discours pour faire donner aux nobles de la Gaule chevelue, depuis longtemps citoyens, le droit de posséder les dignités romaines et de siéger au sénat.

12. Persécution des druides. — Une seule religion

provinciale fut persécutée sous lui, celle des druides. Il renouvela contre eux les sévères mesures prises par Tibère après la révolte de Sacrovir. Il tenait moins à supprimer un culte qu'à détruire une classe sacerdotale qui entretenait au sein des nations gauloises les souvenirs patriotiques et le regret de la liberté perdue.

13. Conquête de la Bretagne. — Ce principat eut même quelque gloire militaire. La Mauritanie et la moitié de la Bretagne furent conquises, les Germains contenus, le Bosphore retenu dans l'obéissance, la Thrace, la Lycie, la Judée, réduites en provinces, et les divisions des Parthes longtemps entretenues. (Pour la Bretagne et les Parthes, voyez page 348.)

14. Faiblesse et cruauté de Claude. — Malheureusement la conduite du prince et de ses ministres ternissait ces succès. Pourquoi faut-il maintenant rentrer dans Rome pour y voir ces grands qui ne savent autre chose que conspirer ou flatter bassement, et dans ce palais impérial que déshonorent un prince sans caractère et une femme impudique? Neuf ou dix complots formés contre la vie de Claude amenèrent de terribles vengeances : trente-cinq sénateurs et trois cents chevaliers périrent. Beaucoup furent victimes de la haine de Messaline, dont la cruauté égalait les vices. Un fait montrera son audace à braver l'empereur, les lois et la pudeur publique. Elle voulut contracter un second hymen avant que la mort ou la loi eût brisé le premier, et elle épousa suivant la forme ordinaire le sénateur Silius. Les affranchis, alarmés pour eux-mêmes, arrachèrent à Claude un ordre de mort (48).

15. Agrippine. — Mais à Messaline ils substituèrent, comme impératrice, la propre nièce de l'empereur, Agrippine. Cette princesse avait un fils âgé de onze ans, Néron, à qui elle voulut assurer l'héritage de Claude, bien que ce prince eût lui-même un fils, Britannicus. Elle accumula sur la tête de Néron tous les titres, toutes les distinctions, en même temps qu'elle entourait Claude d'hommes à elle : Burrus, qui eut la

préfecture du prétoire, Sénèque, fort célèbre déjà par ses écrits, qui fut précepteur de Néron. Pour en finir, elle empoisonna son époux.

16. Néron (54-58) ; meurtre de Britannicus (55) et d'Agrippine (59). — Néron commença bien ; on loua longtemps après sa mort les cinq premières années de son règne (*quinquennium Neronis*), comme l'époque la plus heureuse de l'empire. « Que je voudrais ne pas savoir écrire ! » disait-il un jour qu'on lui présentait une sentence capitale à signer. Sénèque et Burrus s'efforcèrent aussi de concert à contenir les fougueuses passions de leur élève, mais l'ambition d'Agrippine amena l'explosion. Liguée avec l'affranchi Pallas, elle espérait que dans le palais rien ne se ferait sans elle ; mais Sénèque et Burrus, pour prévenir cette domination qui avait avili Claude, firent disgracier l'affranchi. Néron effraya plus encore sa mère en empoisonnant son frère Britannicus (55). L'impératrice fut reléguée au fond de son palais.

Délivrés de cette influence mauvaise, les deux ministres gouvernèrent pendant quelques années avec modération et justice. Des condamnations apprirent aux gouverneurs de province que leur conduite était surveillée ; quelques impôts furent abolis ou diminués. Néron demandait qu'on les supprimât tous. Malheureusement le plaisir l'avait déjà saisi : des amis débauchés, des liaisons vulgaires, un goût malheureux pour le théâtre, le corrompirent chaque jour davantage. Il enleva à Othon sa femme Poppée, et, irrité des reproches d'Agrippine, ordonna la mort de sa mère. On essaya de la noyer en faisant sombrer en pleine mer le vaisseau qu'elle montait. Comme elle se sauva à la nage, Néron la fit poignarder.

17. Folies et cruautés de Néron ; sa mort (68). — Après la mort de Burrus, qui périt peut-être empoisonné, et la retraite de Sénèque, qui était allé jouir, loin de la cour, de ses immenses richesses, l'influence de Poppée devint telle, que Néron, pour l'épouser, fit

tuer sa femme Octavie. L'incendie de Rome, l'an 64, ne peut avec certitude lui être imputé. Mais ce fut pour lui un prétexte de persécuter les chrétiens (voy. p. 321). Afin de trouver l'argent nécessaire à ses prodigalités dans les jeux et les spectacles, de couvrir les frais de ses constructions insensées, surtout de sa *Maison d'or*, il prodigua les sentences d'exil et de mort, inévitablement suivies de la confiscation des biens.

A partir de l'an 65 les supplices se multiplièrent, car une conspiration formidable venait d'être découverte : on voulait donner l'empire à Calpurnius Pison. Nombre de sénateurs, de chevaliers, de soldats même, étaient impliqués dans le complot. Sénèque et son neveu, le poëte Lucain, furent contraints de se faire ouvrir les veines; puis ce fut le tour de Silanus, du consulaire Antistius et du vertueux Thrasea, qui mourut noblement comme il avait vécu. Dès lors Néron crut n'avoir plus de mesure à garder : les Romains le virent en rougissant conduire des chars dans l'arène ; il osa monter, à Rome même, sur le théâtre, et, pour trouver de plus dignes appréciateurs de ses talents, il fit en l'an 66 un voyage en Grèce. Il voulut paraître dans les jeux et disputer la couronne aux courses olympiques : on ne la lui refusa pas, bien qu'il fût tombé au milieu du stade. Il paya ces applaudissements en proclamant la liberté de la Grèce.

18. Révolte de Vindex. — Cependant l'empire commençait à se lasser d'obéir à un « mauvais chanteur », comme l'appelait Vindex. Ce général, alors propréteur en Gaule, offrit l'empire à Galba. Il se tua, il est vrai, après un échec; mais, à Rome même, tout le monde abandonnait Néron. Nymphidius, son préfet du prétoire, fit proclamer Galba par les prétoriens, en leur promettant en son nom un riche *donativum*. Néron, réduit à fuir, puisqu'il ne trouvait pas même un gladiateur pour le tuer, se réfugia dans la métairie d'un de ses affranchis; mais on reconnut sa trace, des cavaliers approchaient: il s'enfonça un glaive dans la gorge en s'écriant :

« Quel artiste le monde va perdre ! » Avec lui s'éteignit la race des Césars, qui, depuis le grand Jules, ne s'était d'ailleurs continuée que par l'adoption (juin 68).

19. Guerre dans la Grande-Bretagne et en Orient. — César avait paru deux fois dans la Grande-Bretagne sans en faire la conquête. Claude y dirigea une expédition sérieuse. Les légions y passèrent sous la conduite de Plautius, qui soumit rapidement toute l'île jusqu'à la Severn et à la Tamise (42). Derrière ce dernier fleuve, le plus puissant des chefs indigènes, Caratac, avait réuni une armée. Claude vint lui-même assister à la défaite du Barbare, puis laissa Plautius organiser la nouvelle province. Le successeur de ce général, Ostorius Scapula, se vit menacé par un soulèvement des insulaires (50) ; mais il fit rentrer dans l'ordre les Icènes et les Brigantes au nord, et écrasa, à l'ouest, les Ordovices. Sous Néron une insurrection générale excitée par la reine Boudicca coûta la vie à soixante-dix mille Romains ou provinciaux; mais Suetonius Paulinus comprima la révolte (61), et la Bretagne perdit l'espoir de s'affranchir. (Voyez page 364 les campagnes d'Agricola.)

En Orient, Rome avait affaire aux Parthes. La question entre les deux empires que séparait l'Euphrate était la suzeraineté de l'Arménie. Si les Romains en effet étaient maîtres de ce royaume, les Parthes étaient en danger; si les Parthes y dominaient, ils pouvaient troubler la sécurité des provinces romaines d'Asie. La politique des empereurs consista à placer un roi vassal sur le trône d'Arménie et à fomenter des révolutions de palais chez les Parthes. Auguste parvint à se faire livrer plusieurs princes Arsacides dont Tibère se servit ensuite pour en faire des prétendants au trône de Ctésiphon, la capitale des Parthes. Un d'eux chassa Artaban III, qui parvint pourtant à recouvrer le pouvoir. Claude suivit la même politique. Son candidat fut aussi renversé, et le vainqueur, Vologèse, assez bien affermi dans son empire pour placer, en dépit de Rome, la couronne d'Arménie sur la tête de son frère Tiridate. Néron envoya contre

celui-ci Corbulon, qui réussit à le chasser avec tous les Parthes de l'Arménie et à donner pour roi à ce pays un prince dévoué aux Romains. Vologèse rétablit Tiridate ; mais, menacé par Corbulon d'une invasion dans ses propres États, il laissa son frère aller à Rome solliciter humblement de Néron qu'il le confirmât dans la possession de l'Arménie. Corbulon, rappelé, parce que ses victoires le faisaient paraître dangereux, trouva à Corinthe, pour prix de ses services, l'ordre de se donner la mort.

20. Galba (68-69). — Galba était âgé de plus de soixante-douze ans quand il fut proclamé. Tout le monde accepta ce vieillard qui ne pouvait vivre longtemps et

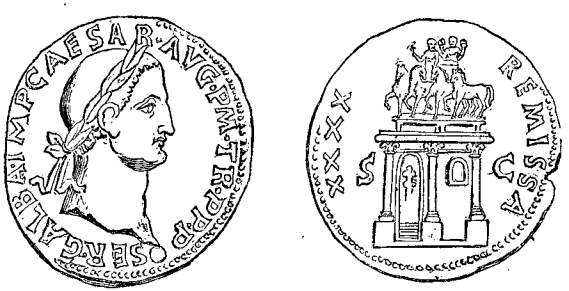

Grand bronze de Galba [1].

dont chacun espérait se faire l'héritier; mais sa sévérité et son avarice eurent bientôt soulevé la haine contre lui. Les prétoriens exigeaient le *donativum* promis en son nom : « Je choisis mes soldats, répondit-il, je ne les achète pas. » En même temps ceux des amis de Néron échappés au premier massacre qui avait suivi la mort de leur maître furent envoyés au supplice. Cette sévérité n'empêcha pas Galba d'être faible et indulgent jusqu'à l'excès pour ses tout-puissants favoris Vinius, Laco et Icelus, qui s'enrichissaient et commettaient sous le nom

1. Cette pièce appartient au Cabinet de France. Les mots au revers, *Remissa XXXX*, font allusion à la remise faite par Galba de l'impôt du quarantième que Caligula avait établi sur tous les procès plaidés dans l'empire.

de l'empereur mille injustices. Le mécontentement se montra surtout dans les légions de la haute Germanie. Afin d'en arrêter l'explosion, Galba désigna Pison pour son successeur. Mais, en le présentant aux prétoriens, il ne leur promit point de *donativum*. Othon, ancien ami de Néron, homme perdu de dettes et de vices, qui eut cependant un beau jour, celui de sa mort, profita de leur irritation pour les soulever. La plupart des troupes passèrent de son côté, et Galba fut massacré sur le Champ de Mars : il avait régné sept mois. Pison eut le même sort.

21. Othon (69). — Le sénat s'empressa, avec son habituelle servilité, de reconnaître Othon ; mais déjà les légions du Rhin avaient, à Cologne, proclamé empereur leur chef Vitellius. En vain Othon chercha à prévenir par des négociations la guerre civile : il fallut en venir aux mains. Trois fois ses généraux battirent dans la haute Italie les vitelliens, commandés par Cæcina et Valens. Mais, près de *Bedriacum*, entre Vérone et Crémone, il perdit une grande bataille, et, s'offrant lui-même comme victime pour mettre fin à ces luttes cruelles, il se tua.

22. Vitellius (69). — Vitellius prit alors le chemin de Rome, où le sénat et le peuple l'avaient reconnu, accompagné de ses légions, qui marquaient leur route par les plus sauvages excès. Sans talent, sans énergie, irrésolu, timide, il ne s'était encore fait remarquer que par une brutale voracité. Prodigue de son bien comme de celui des autres, il permit tout aux soldats et ne s'inquiéta point des affaires de l'empire. Son principal soin fut de faire venir des pays et des mers les plus éloignés des mets inconnus et bizarres. Dans les huit mois que dura son règne, il dépensa près de 200 millions de francs. Aussi les révoltes éclatèrent de toutes parts. L'Orient voulait avoir son empereur, puisque l'Occident venait d'en donner trois coup sur coup. Un bon général, Vespasien, commandait alors des forces considérables chargées de réduire les Juifs révoltés ; ses troupes le saluèrent empereur. Il laissa à son fils Titus le soin de

réduire la forte place de Jérusalem, tandis que lui-même allait prendre possession de l'Égypte, et que son ancien collègue Mucien marchait sur l'Italie. Un tribun légionnaire, Antonius Primus, prit audacieusement les devants avec les troupes de la Mœsie et de la Dalmatie ; il envahit l'Italie et battit près de Crémone les troupes de Vitellius. Le frère de Vespasien, Flavius Sabinus, était

Lits de repas ou *Triclinium* [1].

à Rome. Vitellius lui livra les ornements impériaux et implora, en habit de deuil, la protection des soldats et du peuple. Mais ceux-ci ne voulurent pas de son abdication, et un combat suivi d'un affreux carnage eut lieu dans la ville même. Le Capitole fut brûlé ; Sabinus, massacré par les vitelliens ; Domitien, le plus jeune fils de Vespasien, n'échappa qu'à la faveur d'un déguisement.

1. Tiré d'une peinture de Pompéi.

CHAPITRE XXVII.

LES FLAVIENS ; RUINE DE JÉRUSALEM.

Vespasien (69-79) ; son obscure origine. — 2. Civilis ; révolte des Bataves et de plusieurs nations gauloises (69). — 3. Succès de Civilis. — 4. Apaisement du soulèvement des Gaules ; Sabinus et Éponine. — 5. Défaite des Bataves. — 6. Destruction de Jérusalem (70). — 7. Habile administration de Vespasien. — 8. Titus (79-81). — 9. Domitien (81-96). — 10. Guerre infructueuse contre les Daces. — 11. Campagne d'Agricola dans la Bretagne (78-85). — 12. Domitien assassiné (96). — 13. État des lettres. — 14. Lucain, Stace, Perse, Juvénal. — 15. Velleius Paterculus, Valère Maxime, Sénèque, Quintilien. — 16. Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Tacite. — 17. Les arts.

1. Vespasien (69-79) ; son obscure origine.—Avec Vespasien, la famille flavienne monta sur le trône. Après les ébranlements qui avaient suivi la mort de Néron, l'empire avait besoin d'un homme actif, habile et de mœurs simples, comme l'était le nouvel Auguste. L'aristocratie avait été si bien décimée qu'un des premiers personnages du monde romain se trouvait être maintenant un bourgeois de Réate, le petit-fils d'un centurion de Pompée, le fils d'un percepteur de l'impôt du quarantième. Au reste, Vespasien pouvait avouer son père avec orgueil, car les villes d'Asie lui avaient élevé des statues avec cette inscription : « Au publicain honnête homme. » Lui-même commença comme les républicains d'autrefois, par la guerre. Il fit ses premières armes en Bretagne, où il servit longtemps et avec distinction. Son administration de l'Afrique fut intègre, car il revint pauvre de cette province et fut obligé, pour soutenir son rang, d'engager tous ses biens à son frère et de faire un commerce qui lui valut le surnom de *Muletier*. Ces

difficultés de la vie privée étaient une excellente école pour un futur empereur. Elles le préparaient à une économie sévère et à une bonne gestion des affaires publiques. Envoyé en Syrie, où le voisinage des Parthes et les mouvements désordonnés des Juifs avaient fait concentrer des forces considérables, il sut, tout en maintenant la discipline, gagner l'affection des troupes. C'est par elles qu'il avait été proclamé.

Il avait voulu s'assurer avant tout de la province qu'on appelait le grenier de Rome, et ce fut aux bords du Nil qu'il apprit successivement la victoire de Crémone, la défection des troupes vitelliennes, la mort de son rival et les décrets du sénat, qui s'empressait de décerner tous les pouvoirs impériaux (*lex regia*) à celui que la victoire venait de couronner. Cependant Vespasien ne se hâta pas de quitter l'Égypte. Soit crédulité, si facile à prendre en Orient, soit plutôt politique d'un vieux soldat qui trouvait son compte à laisser croire qu'il faisait des miracles, il guérit un aveugle et un paralytique : du moins Tacite et Suétone n'en doutent pas. Sérapis, le grand dieu des Alexandrins, consacra par des présages la fortune de ce parvenu, et l'empereur plébéien retourna à Rome, rapportant avec lui des oracles, l'assentiment des dieux et, ce qui était plus sûr, celui des peuples, qui regardaient son avénement comme la réalisation de l'antique prophétie annonçant que vers ce temps-là un roi sortirait de l'Orient pour régner sur le monde.

2. Civilis ; révolte des Bataves et de plusieurs nations gauloises (69). — Cependant, si les vitelliens étaient vaincus, deux guerres duraient encore : l'une acharnée, mais sans danger pour l'empire : Titus s'en était chargé ; l'autre, qui eût pu l'ébranler jusque dans ses fondements, la révolte du Batave Civilis. Ce personnage, de race royale chez les siens, avait résolu d'affranchir son peuple et de s'aider pour cela des Germains et des Gaulois. Comme la querelle entre Vespasien et Vitellius n'était pas encore terminée, il prit na-

turellement parti pour celui des deux rivaux qui se trouvait le plus loin. Après la bataille de Crémone, surtout après la mort de Vitellius, il jeta le masque, encouragé par les dispositions des légions du Rhin, qui refusaient d'obéir à l'empereur des légions syriennes, et par les espérances que l'incendie du Capitole, le spectacle de tous les troubles de l'empire, avaient fait concevoir aux nations transalpines. Le Capitole tombé, il semblait que la nation romaine ne dût pas lui survivre: les druides le disaient partout. Deux Trévires, Classicus et Tutor, un Lingon, Sabinus, qui prétendait descendre du premier César, proclamèrent l'indépendance de la Gaule.

3. Succès de Civilis. — Les légions, qui auraient dû comprimer le mouvement, au contraire, se mutinèrent, en massacrant leurs chefs, et laissèrent leurs auxiliaires germains passer du côté de Civilis. Les cohortes bataves avaient conquis, dans la guerre de Bretagne et à Crémone, une réputation méritée; Civilis provoqua leur défection et entraîna encore les Canninéfates et les Frisons.

Il vainquit d'abord les Romains qui tenaient garnison sur la frontière de l'île des Bataves. Deux légions envoyées contre lui furent réduites à fuir dans un fort appelé le Vieux-Camp, où il vint aussitôt les assiéger. A ces nouvelles, les Bructères, les Tenctères, accoururent de la Germanie; d'autres peuples se préparaient à les suivre, car une de leurs prophétesses, Velléda, avait promis aux Bataves la défaite des Romains. L'armée du haut Rhin eût pu dégager les légions de *Vetera Castra;* mais, en proie à la discorde, elle fut forcée de traiter avec Civilis, vainqueur des troupes qu'il avait assiégées dans Vetera. Alors, pour la première fois, on vit des soldats romains prêter serment à une puissance ennemie : ils jurèrent sur les drapeaux du chef batave fidélité à l'empire gaulois.

4. Apaisement du soulèvement des Gaules; Sabinus et Éponine. — Cependant, dans l'intérieur de la

Gaule, la révolte ne parvenait pas à s'organiser et à s'étendre. Les peuples de ce pays se trouvèrent plus ennemis les uns des autres qu'ils ne l'étaient de l'empire. Les Lingons, soulevés par Sabinus, furent battus par les Séquanes, et leur chef, qui s'était fait proclamer César, tant les vieux souvenirs gaulois étaient effacés, fut contraint de fuir. Il se réfugia dans une de ses maisons, y mit le feu, et on le crut mort. Il s'était caché dans des souterrains, où il vécut neuf ans avec sa femme et ses enfants ; découvert en 78, il ne put obtenir de la politique de Vespasien l'oubli que le temps avait déjà répandu sur lui. Éponine voulut encore partager son sort.

L'assemblée des peuples belges tenue à Reims montra des intentions pacifiques. Langres et Trèves persévérèrent seules dans leur révolte, que des forces considérables envoyées par Mucien, sous la conduite de Cerealis, se préparaient à étouffer. Dès que ces troupes parurent, les légions engagées dans le mouvement gaulois s'en retirèrent et vinrent, mornes et tristes, au-devant du général, qui leur pardonna. Une défaite des Trévires, forcés dans une position formidable, et l'indulgence du légat ramenèrent aussi les deux cités rebelles.

5. Défaite des Bataves. — Civilis crut conjurer le péril qui s'amassait sur sa tête en offrant à Cerealis l'empire de la Gaule, pourvu qu'il laissât les Bataves libres : le général renvoya sa lettre à Vespasien. Le Batave osa l'assiéger dans son propre camp, mais Cerealis, vieux soldat, fit triompher la discipline romaine et poussa à son tour les Barbares jusqu'à *Castra Vetera*, où se livra une bataille de deux jours. Civilis, vaincu, se retira dans son île et y organisa une résistance si vive, qu'après de longs efforts, Cerealis consentit à traiter. La paix fut honorable pour les Bataves. Ils restaient alliés, mais non tributaires, à la condition de fournir des soldats. C'était ne leur demander que l'impôt du sang, celui de tous que payent le plus volontiers des peuples belliqueux.

6. Destruction de Jérusalem (70). — Une autre guerre s'achevait en même temps à l'extrémité opposée du monde romain : Titus avait mis fin à la révolte des Juifs (65-70). Ce peuple, irrité par les exactions de ses derniers gouverneurs et comme saisi d'un inexplicable esprit de vertige, avait recommencé héroïquement la lutte des Maccabées contre la domination étrangère. Il croyait les temps venus pour le Messie que les livres saints lui promettaient, et, refusant de le reconnaître dans la sainte victime attachée à la croix du Golgotha, il pensait que le Sauveur allait se manifester, glorieux et puissant, au milieu du bruit des armes. Mais l'empire romain était plus fort que la monarchie débile d'Antiochus, et l'insurrection, qui s'était répandue jusque dans la Galilée, où l'historien Josèphe organisa la résistance, avait été peu à peu renfermée par Vespasien et Titus dans la capitale de la Judée. Après un siége mémorable, Jérusalem tomba; le temple fut incendié, et la dispersion du peuple hébreu commença (70) : elle dure encore.

Onze cent mille Juifs, peut-être même davantage, avaient succombé dans cette guerre. Les chrétiens avaient séparé leur cause de ce patriotisme héroïque, mais aveugle, suivant la parole de Jésus-Christ, que son royaume n'était pas de ce monde, et qu'il fallait rendre à César ce qui appartient à César. Un des principaux chefs, Simon de Goria, conduit à Rome pour le triomphe de Vespasien et de Titus, y fut longtemps battu de verges, puis étranglé; l'on voit encore sur les bas-reliefs de l'arc de Titus les dépouilles du temple, surtout le fameux chandelier à sept branches.

7. Habile administration de Vespasien. — Tandis que les généraux de Vespasien faisaient triompher ses armes, lui-même, à Rome, légitimait, par la sagesse de ses mesures, le pouvoir que ses légions lui avaient donné. Il mettait l'ordre en tout, la discipline à l'armée, la dignité au sénat, l'économie dans le gouvernement. Il dégradait les sénateurs et les chevaliers indignes,

pour les remplacer par les hommes les plus honnêtes de l'Italie et des provinces.

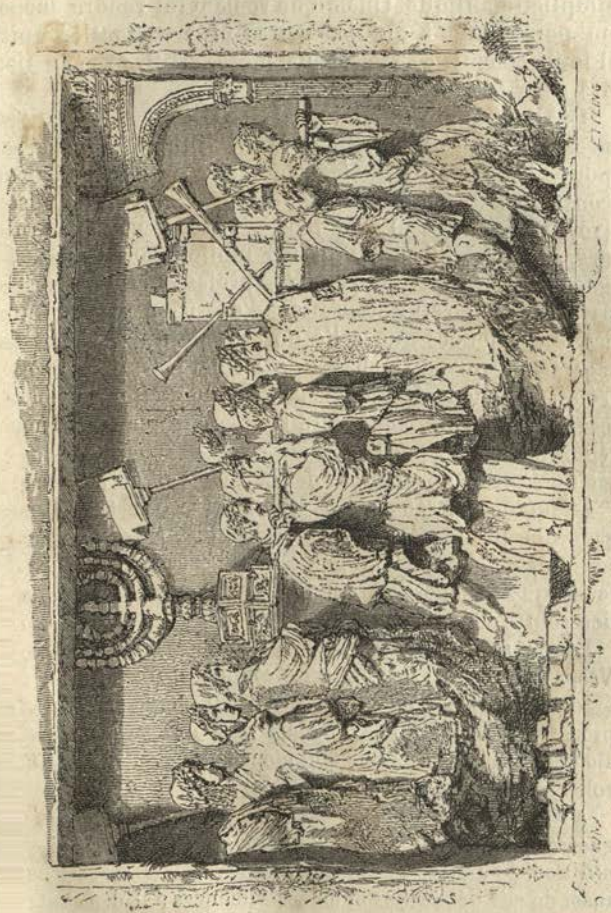

Bas relief de l'arc de Titus.

Les finances, que Néron avait mises dans un état déplorable, furent améliorées par le rétablissement en pro-

vinces des pays qui avaient obtenu de cet empereur leur liberté, et par l'augmentation de quelques impôts.

Dans sa vie privée, Vespasien donna l'exemple d'une simplicité antique. Quelqu'un voulant lui rendre suspect un personnage à qui les astres promettaient l'empire, il le fit consul. « Il s'en souviendra, dit-il, et m'en tiendra compte quand il sera empereur. »

On lui a reproché une parcimonie qui, parfois, dégénérait en avarice. Pourtant il fit d'énormes dépenses pour réédifier le Capitole, sanctuaire de l'empire, pour construire le temple de la Paix et l'immense Colisée (voy. le Frontispice) dont nous admirons encore les ruines, pour l'établissement d'une bibliothèque et l'enseignement des lettres par des professeurs que l'État payait. Aussi cette accusation d'avarice n'est peut-être pas mieux fondée que celle de cruauté qui fut dirigée contre lui, quand il chassa de Rome les philosophes. C'étaient surtout des stoïciens qui, sous prétexte de philosopher, organisaient contre l'empereur une opposition républicaine fort peu dangereuse, mais capable de pousser quelques imprudents à des complots et au supplice.

Ce fut aussi à cause de sa trop grande liberté de langage que le plus respecté des sénateurs, Helvidius Priscus, fut exilé et ensuite mis à mort : exécution malheureuse que l'empereur regretta et qu'on croit avoir eu lieu contre ses intentions.

Esprit sérieux, positif, homme d'affaires et d'ordre, Vespasien se riait des flatteries comme de l'apothéose : « Je sens que je deviens dieu, » dit-il quand il vit approcher sa dernière heure. Mais il voulut se lever, en ajoutant : « Un empereur doit mourir debout. » Ces paroles le peignent tout entier (28 juin 79).

8. Titus (79-81). — Titus s'était distingué dans les guerres de Germanie et de Bretagne, surtout dans l'expédition de Judée, qu'il avait achevée. Mais on parlait aussi de ses débauches et de ses violences; il démentit ces craintes. Sa douceur, ses manières affables, lui valurent le surnom de « délices du genre humain ». Il disait

soir qu'il avait perdu sa journée, quand par hasard n'avait pas fait quelque bien; il aimait la reine Béré-

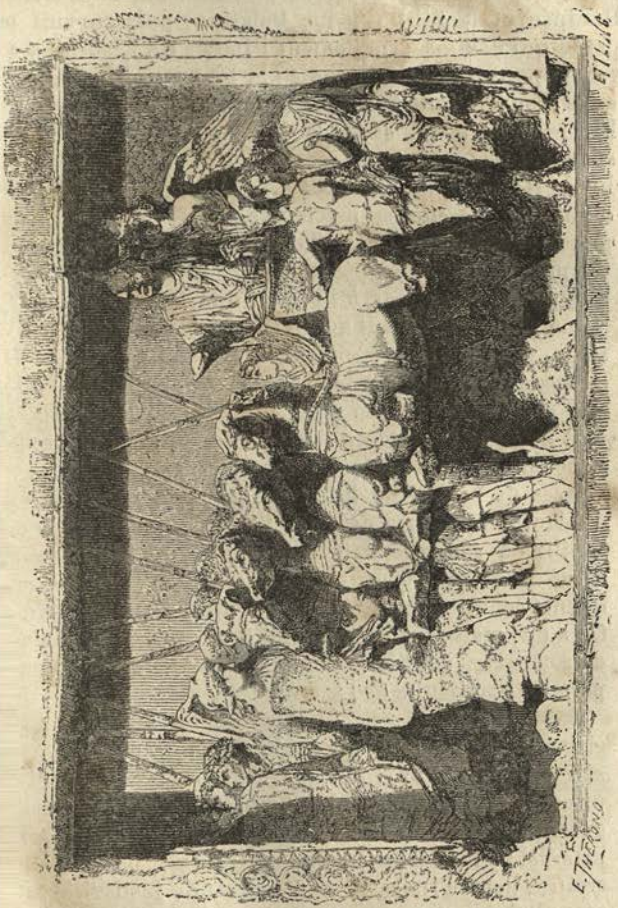

Bas-relief de l'Arc de Titus.

nice, sœur du roi juif Agrippa; il eût voulu l'épouser : il fit à l'État le sacrifice de sa passion.

D'affreuses calamités désolèrent ce règne trop court : un incendie qui dura trois jours, dévasta une partie de Rome, consuma le Capitole, le Panthéon, le théâtre de Pompée et la bibliothèque Palatine ; puis survint une peste qui décima cruellement l'Italie. Un fléau plus terrible épouvanta la Campanie : le 1er novembre 79, le Vésuve s'ouvrit tout à coup au milieu d'horribles tremblements de terre, et de la bouche du nouveau volcan sortirent des masses de cendres et de laves qui ensevelirent Herculanum, Pompéi, d'où nous tirons aujourd'hui tant de choses précieuses. Pline le naturaliste, alors commandant de la flotte de Misène, voulut voir de près le terrible phénomène, et fut étouffé par les cendres ou écrasé par les pierres que le volcan lançait. Titus soulagea, autant qu'il était en lui, toutes les misères, sans oublier cependant les plaisirs du peuple. Il consacra de grandes sommes à l'achèvement du Colisée, commencé par son père, aux fêtes qui en célébrèrent pendant cent jours l'inauguration, enfin à la construction de thermes où se montrèrent toutes les ressources de l'art et du luxe romains. Pris d'une fièvre pendant une course dans la Sabine, il mourut dans la villa où son père était né (13 septembre 81). Il avait régné vingt-sept mois, espace trop court pour que sa récente conversion eût été mise à une difficile épreuve. On a dit, mais sans preuve, qu'il avait péri de la main de son frère, dont le règne odieux fit ranger le sien parmi les souvenirs de l'âge d'or.

9. Domitien (81-96). — Domitien fut aussitôt proclamé. Dans ses premiers actes, il montra une rigidité sévère, rendit et fit rendre une justice rigoureuse, et réprima tous les abus qu'il put connaître. Les provinces durent à son active vigilance un gouvernement presque paternel ; à Rome, ses craintes, sa tyrannie, purent s'accroître ; hors d'Italie, le même esprit de justice anima son administration. C'est qu'à Rome il était menacé, ou croyait l'être, par des conjurations sans cesse renaissantes. Après la révolte d'Antonius, gouverneur de la Ger-

manie supérieure, la crainte ne le quitta plus ; il vit des assassins dans tous ceux qui l'approchaient, et sur la fin de son règne les mauvais jours de Caligula et de Néron

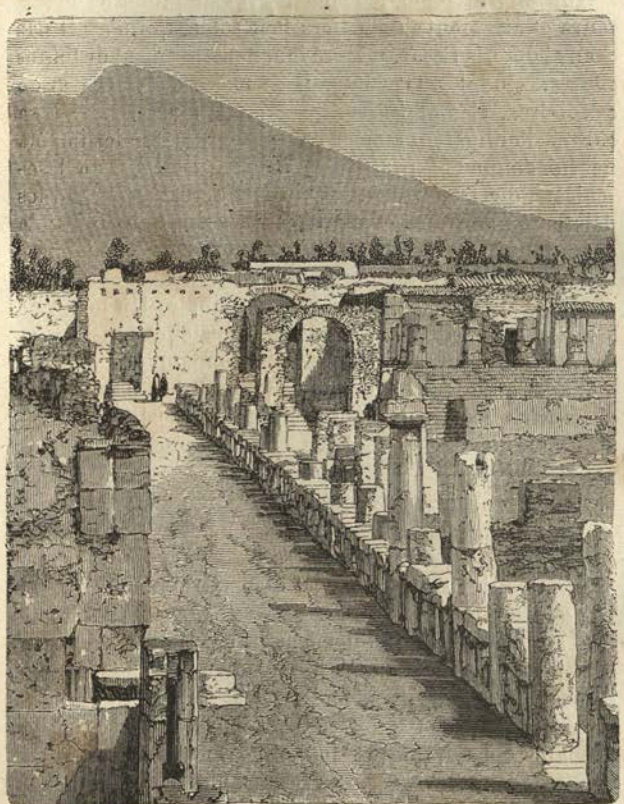

Une rue de Pompéi longeant le Forum.

reparurent. « Beaucoup de sénateurs, dit Suétone, dont quelques-uns avaient été consuls, furent mis à mort, comme instigateurs de complots : » son cousin Sabinus

parce que le crieur qui devait le nommer consul l'avait par mégarde appelé empereur; un autre, consulaire, parce que les astrologues lui avaient prédit une haute fortune.

Afin de s'attacher les soldats, il leur prodigua les faveurs et augmenta d'un tiers leur solde, qui n'avait pas changé depuis César, malgré le renchérissement de toutes choses. Quant au peuple, il le rassasia de jeux et de congiaires. Ces dépenses, qu'il croyait nécessaires à sa sûreté, l'obligèrent à créer des ressources que les impôts ne lui donnaient pas. De là des accusations de lèse-majesté, qui trouvaient plus aisément créance, quand les délateurs montraient dans les riches des coupables; la confiscation des biens suivait toujours la condamnation. Les *judaïsants* furent aussi poursuivis comme coupables d'abandonner la religion nationale. Un neveu de Vespasien, le consul Clemens, et plusieurs autres personnages, furent, sous ce prétexte, condamnés à mort ou dépouillés de leur fortune. Les philosophes furent aussi chassés de Rome, comme chefs de l'opposition : Épictète s'enfuit en Épire, Dion Chrysostome jusque chez les Barbares.

A ce penchant vers la cruauté se joignaient une vanité et un orgueil sans bornes. Après une révolte des Nasamons, peuple d'Afrique qu'il se vanta d'avoir exterminé (85), il voulut qu'on l'appelât dieu et seigneur.

10. Guerre infructueuse contre les Daces. — Domitien ambitionna pour lui-même la réputation militaire, et il força les Germains, les Marcomans et les Quades, à respecter les frontières de l'empire. Ce furent de laborieuses expéditions qu'il ne poussa pas à fond et où les Romains ne furent pas toujours victorieux, mais qui continrent les Barbares. Les Daces mêmes, qui habitaient au-delà du Danube le pays appelé aujourd'hui Transylvanie, éprouvèrent une défaite dont Domitien se hâta de profiter pour conclure la paix avec ce peuple belliqueux. Suivant une vieille politique du gouvernement impérial, il assura cette paix en pensionnant les chefs ennemis,

Porte restaurée de Pompéi et la voie des Tombeaux.

comme ont fait tant de fois les Russes et les Anglais. Cette convention habile a été transformée en un traité honteux, et Domitien est encore appelé le tributaire des Daces.

11. Campagnes d'Agricola dans la Bretagne (78-85). — Sous ce règne fut achevée la conquête de la plus grande partie de la Bretagne. Vespasien y avait envoyé Cerealis, puis Agricola. Ce général, beau-père de Tacite, eut la gloire de pacifier l'île ; il en fit le tour avec une flotte, mais sans parvenir à dompter les montagnards de la Calédonie. Le sud de l'Écosse seulement fut réuni à la province ; pour la couvrir contre leurs incursions, il éleva une ligne de postes fortifiés entre les deux golfes de la Clyde et du Forth. La civilisation romaine, favorisée par les nombreux colons qu'il appela, prit vite possession de la Bretagne. Domitien maintint dans son commandement, jusqu'en 85, c'est-à-dire plus longtemps qu'on n'en avait l'habitude, l'habile lieutenant de son père. Quand il le rappela, il lui donna les ornements du triomphe et lui offrit la province de Syrie, qu'Agricola eut la sagesse de refuser. Pour se faire oublier, il vécut dans la retraite jusqu'en 93. Tacite voudrait bien donner à croire que son beau-père mourut alors empoisonné par Domitien.

12. Domitien est assassiné (96). — La cruauté de Domitien croissant à mesure qu'il ordonnait de nouveaux supplices, son entourage se sentit menacé, et un complot se forma dans le palais même. Plusieurs personnes qu'il destinait à la mort le prévinrent; il fut tué le 18 septembre 96. Le sénat condamna sa mémoire, renversa ses statues et fit effacer son nom sur les monuments publics. Les soldats, au contraire, voulaient qu'on le proclamât dieu et l'auraient vengé, s'ils avaient trouvé un chef. Heureusement, dans cet attentat, tout le monde était complice, même les deux préfets du prétoire.

13. État des lettres. — Le siècle qui suivit la mort d'Auguste vit les derniers grands écrivains de Rome. Le mouvement littéraire, si considérable sous le pre-

mier empereur, s'était arrêté après lui, quoique le goût des lettres fût toujours resté dans la maison des Césars. Auguste lui-même, Germanicus, Tibère, Caligula, Claude, Néron, écrivirent en vers ou en prose ; mais la tyrannie dégradait les muses en voulant leur arracher des flatteries vénales, ou les effrayait, lorsque, pour leurs écrits, elle précipitait de la roche Tarpéienne Saturninus, étranglait en prison Paconianus, tuait Scaurus, Cremutius Cordus et une multitude d'autres. Cependant on aimait, on recherchait les livres : on formait des bibliothèques qui sauvaient au moins les anciens trésors des littératures grecque et romaine, et, comme ce goût gagnait la province, il fut utile à la propagation des livres dans tout l'empire. Il y avait des libraires à Lyon, à Autun, et nous savons que les *Épigrammes* de Martial couraient la Gaule et la Bretagne. Il se forma même des sociétés littéraires. Auguste avait fondé une académie dans le palais impérial ; Caligula créa celle de Lyon. A l'exemple de Vespasien, qui assigna à certains professeurs un traitement de 100 000 sesterces, avec exemption de quelques-unes des charges publiques, Trajan, Hadrien, les Antonins, établiront des cours publics dans plusieurs villes, en accordant un traitement de 9000 drachmes à ceux qui les feront. Toutes les grandes cités avaient de plus des écoles qui devenaient autant de foyers d'où la lumière se répandait de proche en proche sur les provinces les plus éloignées.

14. Lucain, Stace, Perse, Juvénal. — Et cependant la décadence se montre partout. L'Espagnol Lucain, neveu de Sénèque, et condamné à mort par Néron en 65, à l'âge de vingt-six ans, se plaça encore à quelque distance de Virgile, dans sa *Pharsale*, sinon par l'élégance de la versification et le charme des épisodes, du moins par l'intérêt du poëme, bien autrement national que l'*Énéide*, et par l'énergie de son style, malheureusement quelquefois affecté et rude. Mais les *Argonautiques* de Valerius Flaccus (mort en 88) sont bien pâles à côté de la *Pharsale*. Le poëme de Silius Italicus sur la seconde

guerre punique n'est que de l'histoire versifiée ; ce poëte fut consul sous Néron en 67. La *Thébaïde* de Stace, bien postérieure, car Stace était né en 61, est ampoulée et obscure. Le temps était favorable à la satire. Perse (mort en 62) s'en tint à la satire générale. Juvénal (mort sous Hadrien) flagella sans pitié les mœurs dépravées de son temps. Pétrone (mort en 66) peignit dans son *Satyricon* des débauches sans nom. Le genre satirique déclina lui-même. Martial n'écrivit que des épigrammes, mais il en composa 1500. La fable ne compte qu'un nom, Phèdre, contemporain de Tibère, et la tragédie un nom aussi, Sénèque le Tragique.

15. Velleius Paterculus, Valère Maxime, Sénèque, Quintilien. — Dans la littérature en prose la chute est moins rapide. Velleius Paterculus, sous Tibère, écrivit encore l'histoire (*Histoire romaine*) avec une grande élégance. Valère Maxime, son contemporain, est déjà plus déclamatoire (*des Faits mémorables*). Sénèque, le précepteur de Néron, l'oncle de Lucain, ajoute un grand nom à la littérature romaine. Il rappelle, dans ses traités philosophiques, la facilité de Cicéron, mais non la pureté de son style ; des subtilités et des déclamations refroidissent à chaque instant le lecteur, qui s'abandonne cependant en quelques endroits au charme d'une morale presque chrétienne. Les dix tragédies qu'on lui attribue ne sont certainement pas toutes de lui. Leur défaut de plan, le manque d'action, des déclamations pompeuses et vides, montrent la faiblesse de la muse tragique chez les Romains. Quintilien, Espagnol comme Sénèque, tâcha d'arrêter, dans son *Institution oratoire*, la décadence du goût, par de sages préceptes, et en donnant lui-même le modèle d'un style excellent.

16. Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Tacite. — Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*) est célèbre plutôt par son savoir universel que par les grâces de son style, et meurt en 79 par dévouement pour la science, en approchant trop près du Vésuve au moment de l'éruption qui engloutit Herculanum et Pompéi.

Son neveu, Pline le Jeune, compose dans un style de décadence, bien que fort élégant encore, le *Panégyrique de Trajan* et une multitude de *lettres* qu'on reconnaît avoir été écrites pour la postérité bien plus que pour ses correspondants, ce qui les rend froides et peu intéressantes. Il eut pour ami un des plus grands écrivains de la langue latine, C. Cornelius Tacitus, le gendre d'Agricola, le peintre irrité des Césars dans ses *Annales* et ses *Histoires*, le peintre flatteur des Barbares dans sa *Germanie*. Tous deux florissaient sous Trajan.

Cette liste peut encore s'augmenter de quelques noms moins célèbres : l'agronome Columelle et le géographe Méla, sous Claude; Quinte Curce, historien d'Alexandre, qui mêle trop de fables à ses récits : on le croit contemporain de Vespasien; Suétone, qui, sous Hadrien, écrivit une biographie des douze Césars; Florus, contemporain de Tacite et de Pline, qui laissa un abrégé emphatique de l'histoire romaine; Frontin, qui, sous Domitien, fit un traité des aqueducs et quatre livres sur la tactique militaire.

Quant à la philosophie, on sait qu'à Rome il n'y en eut pas de nationale. Chacun se rangea, suivant son caractère et ses mœurs, sous la bannière d'Épicure ou sous celle de Zénon. Les doctrines relâchées du premier convenaient fort aux contemporains d'Auguste; celles de Zénon, incompatibles avec le despotisme, nourrirent la fierté républicaine et l'amour de la liberté dans le cœur de quelques vieux Romains. Les stoïciens formèrent alors un parti d'opposition politique (Thrasea, Helvidius Priscus, etc.), qui fut souvent décimé.

17. Les arts. — Même décadence dans les arts. Sous la sombre domination de Tibère, ils furent peu encouragés : ce prince n'éleva aucun monument. Néron aimait l'impossible, il prenait le gigantesque pour le grandiose : de là ces efforts de mauvais goût, sa *Maison d'or* et cette statue colossale qu'il fit sculpter par Zénodore, et qu'avait inspirée sans doute le colosse de Mercure, fait

par le même artiste pour les Arvernes [1]. Vespasien forma une galerie de tableaux dans le temple de la Paix, éri-

Arc de Titus [2].

gea l'arc de Titus et commença le Colisée, que son fils acheva. Sous Hadrien, l'art jettera un dernier éclat.

1. On vient de retrouver (1874) au sommet du Puy-de-Dôme les ruines d'un temple somptueux dédié à Mercure, et près duquel était peut-être la statue de Zénodore.

2. Il est considéré par les architectes comme le plus élégant des monuments de ce genre.

CHAPITRE XXVIII.

LES ANTONINS; CONQUÊTES DE TRAJAN.

1. Les Antonins (96-192) : Nerva (96-98). — 2. Trajan (98-117). — 3. Sa modération. — 4. Mesures favorables à l'Italie et aux provinces. — 5. Son économie. — 6. Il respecte les droits du sénat. — 7. Sa correspondance avec Pline. — 8. Travaux publics. — 9. Persécution contre les chrétiens (102). — 10. Guerres contre les Daces; conquête de la Dacie (101-106). — 11. Expédition contre les Parthes (113-117).

1. Les Antonins (96-192) : Nerva (96-98). — La famille flavienne était éteinte. Le sénat se hâta de proclamer un des conjurés, le vieux consulaire Nerva. Avec ce prince commence une période qu'on a appelée l'époque la plus heureuse de l'humanité : c'est la domination des Antonins. Nerva n'eut guère que le temps de montrer ses bonnes intentions. Les légions du Danube voulaient se révolter : un éloquent exilé du dernier règne, Dion Chrysostome, les retint, dit-on, dans l'obéissance. Nerva rappela les bannis, qu'il rétablit dans la possession des biens dont ils avaient été dépouillés, fit cesser les persécutions religieuses, diminua les impôts, suspendit toutes les poursuites pour crime de lèse-majesté, prononça la peine de mort contre les esclaves et les affranchis qui auraient dénoncé leur maître, et défendit à l'avenir de recevoir leur témoignage. Les bons citoyens purent aspirer aux charges : Tacite devint consul. Les pauvres eurent des distributions de terre, et, grâce à une sévère économie, il trouva les ressources nécessaires pour soulager les villes affligées de quelque fléau; il commença même une grande institution charitable, en formant un fonds pour élever les enfants pauvres. Il

voulait enfin n'user de son pouvoir que dans l'intérêt de l'État et unir ces deux choses jusqu'alors incompatibles : le pouvoir et la liberté. Sur le frontispice de sa demeure il fit graver ces mots : *Palais public.*

Comme Titus, il délibérait de toutes choses avec le sénat, et il jura de ne faire mourir aucun sénateur. Un d'eux ayant conspiré contre lui, il l'exila. Mais ce prince débonnaire manquait de fermeté : les prétoriens soulevés exigèrent qu'on leur livrât les meurtriers de Domitien, qu'ils firent périr dans les supplices. Nerva se laissa même imposer l'obligation de remercier les soldats pour cet attentat à la discipline. Au moins eut-il le sentiment de sa faiblesse : ce fut ce qui le détermina à adopter Trajan, le meilleur et le plus renommé général de l'empire; il commandait alors les légions de la haute Germanie. Trois mois après, Nerva mourut (27 janvier 98).

2. Trajan (98-117); sa sévérité à maintenir la discipline. — Trajan, le plus renommé, mais non pas peut-être le plus grand des empereurs romains, avait quarante-six ans quand Nerva l'adopta. Il était Espagnol; le mélange des diverses populations de l'empire était si avancé, que personne ne songea à reprocher au nouveau prince son origine provinciale. Il manda aussitôt les auteurs de la sédition; aucun d'eux n'osa refuser, et il les dégrada, les bannit ou les punit de mort. Cette sévérité montrait à quelles mains l'empire était remis. Après la mort de Nerva, Trajan, reconnu empereur par le sénat, le peuple et les armées, resta une année encore sur les bords du Rhin pour y achever ce qu'il avait si bien commencé, la pacification des frontières et le rétablissement de la discipline. Ce dernier point était chose facile à obtenir pour un prince nourri dans les camps, qui s'imposait à lui-même les privations et les fatigues qu'il demandait à ses soldats.

3. Sa modération. — Lorsqu'il partit pour l'Italie, les légionnaires de son escorte ne donnèrent lieu, tout le long de la route, à aucune plainte. Il voulut entrer

dans Rome à pied; Plotine, son épouse, suivit cet exemple, et, en montant les marches du palais, elle se retourna vers la foule pour dire : « Telle j'entre ici, telle j'en veux sortir. » La haute taille du nouvel empereur et son air martial imposaient; mais son affabilité, sa déférence pour le mérite ou l'âge, lui gagnaient bien vite les cœurs, et toute sa conduite le montra comme un des meilleurs princes que Rome ait eus: aussi le sénat et le peuple lui décernèrent-ils unanimement le surnom d'*Optimus* avec le titre de Père de la patrie.

Comme Nerva, Trajan ouvrit sa demeure à tous les citoyens, et le palais reprit l'aspect simple et sévère qu'il avait eu sous Vespasien. Il répondit à ceux qui lui reprochaient de diminuer le respect dû aux princes en permettant trop de familiarité : « Je serai avec les autres comme j'aurais voulu, étant citoyen, que les empereurs fussent avec moi. » Comme Auguste aussi, il visitait en simple particulier ses anciens amis et assistait à leurs fêtes de famille. On voulut lui inspirer un jour des soupçons contre un sénateur : il alla sans gardes souper chez lui, disant le lendemain à ceux qui l'accusaient : « S'il eût voulu me tuer, il l'eût fait hier. » Au reste, il chassa les délateurs non-seulement de sa cour, mais de Rome et de l'Italie.

4. Mesures favorables à l'Italie et aux provinces. — La réaction en faveur de l'Italie et des provinces devait se prononcer davantage sous un empereur d'origine provinciale. En effet, contrairement à l'usage, il étendit à l'Italie entière les gratifications promises à chaque nouveau règne; il paya celles du peuple avant celles des soldats, et il supprima les dons de joyeux avénement offerts par les provinces et les villes. Pour encourager la population, il distribua à plusieurs villes d'Italie de l'argent et des revenus destinés à l'entretien des enfants pauvres (*pueri alimentarii*), et, afin de ramener dans la péninsule la vie qui s'en éloignait, il exigea que tous les candidats aux charges de l'État eussent au moins le tiers de leur fortune en biens-fonds situés en Italie. Les em-

pereurs n'avaient jamais songé qu'à l'approvisionnement de Rome : Trajan leva tous les obstacles qui gênaient la circulation des grains dans les provinces, et le commerce, débarrassé d'entraves, répandit partout l'abon-

Pièce commémorative de l'institution des *Pueri alimentarii*.

dance. Rome put alors rendre à l'Égypte, réduite à la famine par l'insuffisance de la crue du Nil, les services qu'elle en recevait tous les ans.

5. Son économie. — Économe pour lui-même, avare des deniers publics, il diminua les impôts, tout en augmentant les revenus du fisc. Il vendit les nombreux palais, les villas, que ses prédécesseurs avaient acquis par les confiscations, et l'État se trouva enfin, dit Pline, plus grand que le domaine du prince. Il retrancha les extensions injustes apportées successivement à la taxe du vingtième des héritages, et permit que dans les procès avec le fisc on pût demander que la décision fût remise aux juges ordinaires. Chaque Romain qui mourait était à peu près forcé de laisser à l'empereur une part de sa succession pour assurer le reste à ses héritiers. Sous Trajan, il n'y eut plus de legs imposés au nom du prince.

6. Il respecte les droits du sénat. — Le sénat pouvait presque se croire revenu à son ancienne puissance. Depuis longtemps il ne servait guère qu'à proclamer les volontés du chef de l'État, à condamner ses victimes ou à rendre des décrets adulateurs. Maintenant il déli-

bérait réellement; nulle charge ne s'obtenait plus que par lui. Trajan rendit même les élections aux comices: du moins les candidats paraissaient solliciter comme autrefois les suffrages du peuple. Lui-même briguait au Champ de Mars, confondu dans la foule des candidats. A la fin de son troisième consulat, il jura, suivant la vieille formule républicaine, qu'il n'avait rien fait contre les lois. Il avait dit aussi, en donnant au préfet du prétoire l'épée, signe de son commandement : « Sers-toi de ce glaive pour moi, si je fais bien; contre moi, si je fais mal. »

7. Sa correspondance avec Pline. — Sa justice fut plutôt équitable que sévère. Il aimait mieux laisser un coupable impuni que de condamner un innocent. Il défendit de prononcer contre un absent lorsqu'il s'agissait d'un cas criminel. Pour comprendre combien sa sollicitude était vigilante et universelle, il n'y a qu'à lire les lettres de Pline le Jeune, qu'il nomma gouverneur de Bithynie, et qui le consultait sur les affaires les plus minimes. Ses réponses brèves, mais lucides, attestent mieux que tous les témoignages le grand homme d'État.

8. Travaux publics. — Les monuments qu'il éleva eurent pour but l'utilité publique ou l'ornement de Rome, comme la colonne Trajane, qui raconte encore ses exploits, et la bibliothèque Ulpienne, qui devint la plus riche de la ville. Pour surveiller de près le monde barbare, il acheva une grande route qui alla du Pont-Euxin jusque dans les Gaules, répara la voie Appienne à travers les marais Pontins, et fit tracer une foule d'autres voies militaires qui facilitèrent l'action rapide du gouvernement impérial. Il creusa, à ses frais, les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia (*Centum Cellæ*), et, par son exemple, excita la ville à construire tous ces monuments dont les ruines nous frappent encore d'admiration.

9. Persécution contre les chrétiens. — Ce grand prince ne sut malheureusement pas échapper aux vices honteux et aux erreurs de ses contemporains. Il fut con-

traint d'ordonner qu'on n'exécutât pas les ordres qu'il donnerait après ses longs repas, et il continua de considérer la profession du christianisme comme un crime d'État; de sorte qu'il faut placer sous un des meilleurs empereurs une persécution contre les chrétiens : celle qu'on appelle la troisième. A ne considérer ceux-ci qu'au point de vue où un magistrat romain était forcé de se placer par ses préjugés, ses habitudes d'esprit et les lois de l'empire, ils formaient une secte ennemie du culte public, travaillant dans l'ombre au profit de doctrines inconnues, à gagner de nombreux prosélytes, et qui, par ses liens, sa hiérarchie, ses assemblées secrètes, inspirait de graves soupçons. On confondait encore, comme l'avait fait toute l'antiquité grecque et romaine, la vie religieuse avec la vie politique, en subordonnant celle-là à celle-ci, et les empereurs, ne se croyant d'autre devoir que celui de maintenir la paix et l'ordre, voulaient dans l'une comme dans l'autre sphère le même silence, la même docilité. Ceux qui réclamaient l'indépendance de leur patrie étaient punis comme ceux qui demandaient la liberté de leur Eglise, Sabinus en Gaule comme Simon de Goria en Judée, les druides comme les chrétiens. Pline, qui trouvait un grand nombre de chrétiens dans son gouvernement de la Bithynie, demanda au prince la règle à suivre envers eux. Trajan, comme souverain pontife, voulut faire respecter les dieux de l'empire et, comme chef de l'État, punir suivant les anciennes lois les assemblées secrètes. Il défendit qu'on recherchât les chrétiens, mais ordonna d'interdire leurs réunions et de frapper ceux qui refuseraient de sacrifier aux dieux ou d'offrir de l'encens devant la statue de l'empereur. Lui-même condamna aux lions l'évêque d'Antioche, Ignace : déplorable erreur qui lui faisait confondre des martyrs avec des coupables.

10. Guerres contre les Daces ; conquête de la Dacie (101-106). — Avant son avénement, Trajan s'était distingué contre les Parthes et les Juifs. Sur le Rhin, il avait rétabli la discipline et condamné au re-

Colonne Trajane[1].

1. Cette colonne, d'ordre dorique et en marbre blanc de Carrare, est haute de 132 pieds, en a 12 à sa base, 10 au sommet. Elle est formée de 34 blocs de mar-

pos les remuantes peuplades qui en habitaient la rive droite, particulièrement les Bructères. Les mesures prises par lui sur cette frontière furent si bonnes, que la tranquillité n'y fut pas troublée pendant tout son règne. Il voulut établir le même ordre sur le Danube; il dirigea en personne une expédition contre les Daces (101). Décébale avait repris les armes depuis que les Romains

Soldat romain et prisonnier dace[1].

lui refusaient les sommes promises par Domitien, et il s'était ligué avec les Sarmates et les Parthes. Trajan franchit le fleuve à la tête de 60 000 hommes, vainquit les Daces en trois grandes batailles, prit leur capitale Sarmizegethusa, et, les ayant obligés à demander la paix (102), renvoya, comme aux anciens temps, leurs députés au sénat. En l'année 105, ils se soulevèrent de nouveau. Trajan revint sur les bords du Danube, jeta sur le fleuve

bre blanc creusés à l'intérieur, où l'on a pratiqué un escalier à vis de 182 marches qu'éclairent 43 petites ouvertures. Le sommet était surmonté d'une statue dorée de l'empereur. Des trophées décorent les quatre faces du piédestal, et des aigles aux quatre angles portent des couronnes de laurier. Autour du fût de la colonne s'enroule le bas-relief qui représente tous les faits de la guerre dacique. On y compte 2500 figures de 2 pieds de hauteur. C'est le modèle de la colonne Vendôme, et la plus riche mine où les antiquaires aient puisé pour connaître les armes et les usages militaires des Romains et des Barbares. Le moulage de ce bas-relief se voit au musée Napoléon III.

1. D'après la colonne Trajane.

un pont de pierre dont on voit encore les restes, pénétra à plusieurs reprises en Dacie, vainquit Décébale, qui se tua, et réduisit le pays en province (106). De nombreux colons y furent envoyés, des villes florissantes s'y élevèrent, et aujourd'hui tout un peuple parle encore sur les rives du Danube un idiome qui est presque la langue des contemporains de Trajan. Un triomphe et des fêtes durant cent vingt-trois jours, des combats de gladiateurs où dix mille captifs s'égorgèrent, des chasses où l'on compta jusqu'à onze mille bêtes fauves, célébrèrent cette conquête qui, mettant à couvert la Mœsie et la Thrace, permit à la civilisation de faire dans ces provinces les plus rapides progrès.

11. Expédition contre les Parthes (113-117). — L'Occident pacifié, Trajan s'occupa de l'Orient, dont les Parthes menaçaient les frontières. Khosroès, leur roi, avait chassé le prince qui régnait en Arménie et mis à sa place son neveu Parthamasiris. Trajan montra les mêmes talents dans cette guerre, et, pour en finir avec ces perpétuelles révolutions de l'Arménie, comme il en avait fini avec les incursions des Daces, il fit de ce pays une province, après en avoir fait mourir le roi. Les petits princes de l'isthme caucasique, les rois de Colchide et d'Ibérie, promirent une obéissance plus entière, et les Albaniens reçurent le prince qu'il leur donna. Un de ses lieutenants, Cornelius Palma, avait, dès l'an 105, soumis une partie des Arabes. L'empire parthe, ainsi attaqué sur ses deux flancs, par le sud-ouest et le nord-est, fut enfin envahi. Trajan franchit l'Euphrate, pénétra dans la Mésopotamie et força le passage du Tigre, succès qui lui ouvrit la route de Babylone où il entra.

En 115, il conquit Ctésiphon, prit Séleucie, Suses, où il trouva le trône d'or massif des monarques persans. L'Assyrie et une partie de la Mésopotamie furent réduites en provinces romaines. En souvenir de ces victoires, la ville de Bénévent lui éleva un arc de triomphe qui dure encore. Toute la région occidentale de l'empire par-

thique étant soumise, il fit construire une flotte sur le Tigre, descendit jusqu'à l'embouchure de ce fleuve et de l'Euphrate dans le golfe Persique. « Si j'étais plus jeune, disait-il, j'irais conquérir les Indes. » Le souvenir d'Alexandre, son héros et son modèle, le préoccupait. Il se consola de ne pouvoir marcher sur ses traces en ajoutant à la liste de ses provinces le nom d'une partie de l'Arabie où le conquérant macédonien n'avait pas porté ses armes.

Ces rapides et brillantes conquêtes ne pouvaient être durables. Les vaincus se soulevèrent partout durant l'éloignement de l'empereur, et, quand il revint à Babylone, il apprit qu'un de ses généraux avait été vaincu et tué. D'autres, plus heureux, reprirent Séleucie, Nisibe et Édesse ; mais les Romains échouèrent devant Atra, et les Juifs se révoltèrent encore une fois de tous côtés, en Mésopotamie, en Cypre, en Égypte, à Cyrène. Trajan n'eut même pas la consolation de voir la fin de ce formidable soulèvement. Triste et découragé, il donna un roi aux Parthes, Parthamaspatès, que bientôt ils chassèrent, et, laissant Hadrien à la tête de l'armée de Syrie, il revint mourir à Sélinonte, en Cilicie (11 août 117). On rapporta ses cendres à Rome. Elles furent ensevelies au pied de la colonne qui porte encore son nom. Le sénat rendit longtemps hommage à sa mémoire en souhaitant à chaque nouvel empereur d'être *felicior Augusto, melior Trajano.*

CHAPITRE XXIX.

SUITE DES ANTONINS : HADRIEN, ANTONIN, MARC AURÈLE ET COMMODE (117-192).

1. Hadrien (117-138) ; son avénement à l'empire. — 2. Son esprit pacifique. — 3. Abandon des conquêtes de Trajan. — 4. Dernière révolte des Juifs (135). — 5. Administration intérieure. — 6. La puissance législative retirée au sénat. — 7. L'Édit perpétuel (131). — 8. Règlements pour l'armée. — 9. Voyages et réformes dans les provinces. — 10. Dernières années d'Hadrien. — 11. Antonin (138-161). — 12. Marc Aurèle (161-180). — 13. Commode (180-192).

1. Hadrien ; son avénement à l'empire (117-138). — Trajan ne laissait point d'enfants, et, comme Alexandre, ne désigna pas de successeur ; mais l'impératrice Plotine déclara que son époux avait, à ses derniers moments, adopté Hadrien, son cousin et son pupille, qui lui-même avait épousé une nièce de Trajan. On raconte qu'elle cacha pendant quelques jours la mort de l'empereur, afin de pouvoir avertir Hadrien, qui était à Antioche avec l'armée et se fit proclamer par les soldats. Le sénat reconnut sans hésitation l'élu des légions. Il faut dire que Trajan avait avancé la fortune de son neveu de manière à ce que celui-ci ne pût manquer d'arriver à l'empire.

2. Son esprit pacifique. — Hadrien, Espagnol comme Trajan, était doué de qualités éminentes ; il s'était distingué dans les dernières guerres : on pouvait croire qu'il allait continuer le règne guerrier de son prédécesseur. Il n'en fut rien. Auguste succéda encore une fois à César, le prince habile et pacifique au guerrier, le génie de l'administration à celui des conquêtes. « S'il m'arrive malheur, je te recommande les provinces, » avait dit Trajan au jurisconsulte Priscus, qu'il jugeait

digne de l'empire. Ce mot, Hadrien parut l'avoir toujours présent à l'esprit. Loin de chercher de nouvelles guerres, il se hâta, pour être libre de porter tous ses soins sur l'administration intérieure, d'étouffer celles qui duraient encore. La fin du règne de Trajan avait été tristement marquée par de nombreuses révoltes. Les Juifs étaient encore en armes ; les Maures, les Sarmates et les Bretons, les avaient prises. Par un mélange de force et d'adresse, il les leur fit tomber des mains.

3. Abandon d'une partie des conquêtes de Trajan. — Trajan avait dépassé les bornes fixées par Auguste et par la nature même à l'empire. La conquête de la Dacie pouvait être approuvée, parce qu'à cette frontière si faible du Danube, où les glaces de chaque hiver livraient passage à l'ennemi, elle substituait la ligne, bien autrement difficile à franchir, des monts Carpathes. Mais, en Orient, s'avancer jusqu'au Tigre était dangereux. Hadrien souffrit que les Parthes reprissent leurs provinces : seulement il alla trop loin en laissant décliner l'influence romaine dans l'Arménie, qui se donna un roi national. Dans l'Occident, plutôt que d'aller chercher au milieu de leurs montagnes les belliqueux Calédoniens, il éleva, pour arrêter leurs incursions, un mur qui s'étendit des bouches de la Tyne au golfe de Solway (*Vallum Hadriani*) : il en subsiste encore des restes nombreux qu'on appelle le mur des Pictes. Décidé à mettre l'empire sur un pied respectable de défense partout où les frontières naturelles manquaient, il acheva sur les bords du Rhin les fortifications qui couvraient les terres décumates (la Souabe) et celles du bas Danube qui couvraient la Mœsie contre les Roxolans. On a dit qu'il aurait voulu abandonner la Dacie, mais que trop de colons romains avaient été établis dans cette province pour qu'il pût sans injustice les en retirer, et sans cruauté les laisser exposés à l'épée des Barbares ; que du moins, comme mesure de prudence, il détruisit une partie du pont de Trajan. Cette accusation est démentie par les faits.

4. Dernière révolte des Juifs (135). — Son règne n'eut qu'une seule guerre, mais atroce. Hadrien, témoin de l'ébranlement que les Juifs avaient causé à tout l'Orient, voulut les arracher à leur culte, pour les soustraire à ces éternelles espérances d'un vengeur promis à leur race par Jéhovah. Il effaça le nom de la cité de David, qui devint Ælia Capitolina ; il y dressa des autels à tous les dieux et défendit aux Juifs de pratiquer leur baptême sanglant. Il s'agissait donc pour ceux-ci de perdre leur nationalité religieuse, comme ils avaient perdu leur nationalité politique. A la voix du docteur Akiba, ils tentèrent encore une fois le sort des armes. Ils prirent pour chef (135) Bar Kokaba ou le fils de l'Étoile, qui se faisait passer pour le Messie attendu. Les horreurs de la dernière guerre, sous Vespasien, se renouvelèrent : cinq cent quatre-vingt mille Juifs périrent, toute la Judée fut dévastée, et ce qui resta du peuple fut jeté en esclavage. L'approche de Jérusalem leur fut interdite : seulement une fois chaque année ils pouvaient venir chanter les lamentations de leurs prophètes sur les ruines de la cité sainte.

5. Administration intérieure. — Hadrien s'efforça de régulariser l'administration impériale. Il apporta à cette œuvre un remarquable esprit d'organisation et de justice. « Te voilà sauvé, » disait-il à un de ses ennemis qu'il rencontra après son avénement. Et un jour qu'il refusait d'entendre une pauvre femme : « Pourquoi es-tu empereur? » lui demanda-t-elle : il l'écouta patiemment.

Venu après les excès de la tyrannie et ceux de la gloire, Hadrien fit deux choses : il condamna la politique belliqueuse de Trajan et il essaya de rendre un nouveau Domitien impossible en donnant à l'empire une organisation meilleure. Il effaça les formes républicaines qui, depuis Auguste, s'étaient perpétuées, et rendit le gouvernement plus monarchique. Il divisa tous les offices en charges de l'*État*, du palais et de l'armée, les magistratures civiles ayant le premier rang, et les fonctions

militaires le second. Les affranchis furent éloignés du palais, et les charges de cour, graduées suivant une hiérarchie rigoureuse, furent confiées à des chevaliers. Pour l'expédition des affaires, il institua quatre chancelleries (*scrinia*), et les préfets du prétoire, investis d'une autorité à la fois civile et militaire, formèrent une sorte de ministère supérieur.

6. La puissance législative retirée au sénat. — A l'exemple d'Auguste, Hadrien réunit les jurisconsultes les plus honorés pour en former un conseil de l'empire, qui fut définitivement investi de l'autorité législative; de sorte que les décrets du sénat commencèrent à tomber en désuétude. C'est le *consistorium* ou *consilium*.

7. L'Édit perpétuel (131). — Les lois, les édits, les sénatus-consultes, toutes les sources du droit enfin, formaient un pêle-mêle de décisions souvent contradictoires. Salvius Julianus, par ordre de l'empereur, réunit les anciens édits prétoriens, en coordonna les dispositions et forma une sorte de code qu'on appela l'*Édit perpétuel*, et qui reçut, en l'année 131, force de loi. Les préteurs durent en adopter les dispositions, sauf à ajouter, suivant les besoins, des règles de forme et des articles accessoires.

8. Règlements pour l'armée. — L'armée fut, comme le palais et la haute administration, soumise à une réforme sévère. Hadrien fit pour la discipline, les exercices, l'âge où l'on devenait capable d'obtenir des grades, un grand nombre de règlements qui lui survécurent. Il donna lui-même à ses soldats l'exemple de la sobriété et du courage à supporter les fatigues, faisant des routes de 20 milles à pied, tête nue, au milieu des troupes, et vivant de leur nourriture. Suivant l'axiome : *Si vis pacem, para bellum*, pour conserver la paix, il mettait l'armée sur un pied formidable

9. Voyages et réformes dans les provinces. — L'activité d'Hadrien s'étendit à toutes les provinces. Il les visita les unes après les autres, l'Ouest d'abord, l'Orient ensuite, voyageant la plupart du temps à pied,

sans pompe, entouré seulement de quelques jurisconsultes, de lettrés et d'artistes. Ses voyages durèrent, sauf quelques interruptions, onze années, de 121 à 131. Nombre de villes furent décorées par lui de monuments splendides, comme Nîmes, où il éleva peut-être les arènes en l'honneur de Plotine; Athènes, où il passa plusieurs hivers et acheva le temple de Jupiter Olympien commencé par Périclès; Alexandrie, Rome enfin, qui

Arènes de Nîmes.

lui doit son château Saint-Ange (*Moles Hadriani*) et le pont qui réunit cette forteresse à la ville. Les postes étaient aux frais des villes : il les prit à son compte; le fisc avait de vieilles créances : il déchargea les provinces de tout ce qu'elles restaient lui devoir depuis seize ans, et il fit brûler les registres sur le forum. Il ferma les *ergastula* où tant d'esclaves étaient torturés, ôta aux maîtres le droit de vie et de mort sur leur bétail humain et proscrivit les sacrifices d'hommes et d'enfants qui se faisaient encore à Mithra et au Baal carthaginois. Sa conduite envers les chrétiens fut dictée par

l'esprit de tolérance. D'après un récit qu'Eusèbe nous a conservé, Hadrien aurait interdit toute poursuite pour fait de religion ; nul du moins, par son ordre, ne souffrit pour ses croyances dans sa personne ou dans ses biens.

10. Dernières années d'Hadrien. — La paix, l'ordre, le bien-être que l'empire dut à ce prince, firent oublier ses travers pédantesques, ses mœurs, qui ne valaient pas mieux que celles de son temps, l'influence qu'il laissa prendre sur lui à Antinoüs, dont il fit un dieu après que ce favori se fût noyé dans le Nil. L'aristocra-

Monnaies symbolisant l'Egypte et le Nil[1].

tie, toujours ombrageuse et prête aux conjurations, lui reprocha aussi des cruautés. Aux premiers jours de son règne, quatre consulaires qui voulaient l'assassiner avaient été condamnés par le sénat. Sur la fin de sa vie, lorsqu'il eut adopté Ælius Verus, et, à la mort de celui-ci, Titus Antoninus, les complots recommencèrent. Son beau-frère, Servianus, peut-être d'autres victimes encore, succombèrent. Aussi le sénat, irrité d'ailleurs contre un prince qui faisait tout par lui-même, songea, lorsqu'il fut mort à Baïes, le 12 juillet 138, à condamner sa mémoire. La justice cependant et les pieuses prières d'Antonin l'emportèrent. Hadrien était mort comme il

1. La première, qui est d'Hadrien, représente l'Égypte sous les traits d'une femme ayant un ibis perché devant elle ; l'autre est le Nil, tenant une corne d'abondance ; un hippopotame est près de lui.

avait vécu, en sceptique épicurien, faisant de petits vers sur son âme et sur les incertitudes de la vie à venir; mais ce fut un grand prince.

11. Antonin (138-161). — Antonin, originaire de Nîmes, avait été adopté par Hadrien à la condition qu'il adopterait à son tour M. Aurelius et le fils d'Ælius Verus, Lucius. Sous son règne de vingt-trois années (138-161), l'empire jouit d'une paix profonde, due autant à sa modération qu'au gouvernement habile de son prédécesseur. Ses contemporains reconnaissants lui donnèrent le beau surnom de *Père du genre humain*. Une sage économie lui fournit les moyens de fonder d'utiles institutions, et il put venir au secours des cités frappées par quelque fléau, comme Rome, Antioche, Narbonne et Rhodes, qu'avaient désolées des incendies ou des tremblements de terre. « La félicité publique, disait-il, fait toute la richesse d'un prince. » Deux conspirations formées contre lui furent découvertes : les chefs seuls périrent. Une apologie du christianisme, composée par l'éloquent philosophe Justin, et présentée à l'empereur, valut aux chrétiens, déjà nombreux à Rome et dans les provinces, une tolérance qui permit à leur nombre de s'accroître. Antonin ne fit aucune guerre, et ne visita même pas les provinces, trop paisibles et trop bien gouvernées pour que sa présence y fût nécessaire. Ses lieutenants livrèrent cependant des combats, en Afrique contre les Maures, et sur le Danube aux Alains et aux Quades. Les Lazes et les Arméniens acceptèrent les rois qu'il leur donna. Les Juifs établis hors de la Palestine firent aussi quelques mouvements, et les Bretons essayèrent de détruire le mur d'Hadrien.

Un fait peint la modération d'Antonin : des députés de peuples barbares vinrent à Rome lui demander à être reçus sujets de l'empire : il refusa. C'était la politique d'Auguste et d'Hadrien, et cette politique avait eu dans le bonheur de cent millions d'hommes d'assez beaux résultats pour qu'Antonin la suivît. Mais cette paix amenait aussi l'oubli de l'ancienne vertu guerrière; les lé-

gions, inactives derrière les remparts de leurs camps, ne savaient plus manier les armes ni supporter les fatigues, et il faudra toute la sévérité d'Avidius Cassius pour arracher les soldats, surtout ceux de Syrie, à leur mollesse, pour les déshabituer « des bains et des voluptés dangereuses de Daphné, pour faire tomber de leurs têtes les fleurs dont ils se couronnaient dans les festins. »

12. Marc Aurèle (161-180). — Lorsque Antonin se sentit mourir, il fit porter la statue d'or de la Victoire dans l'appartement de son fils adoptif, Marcus Aurelius Antoninus, surnommé le Philosophe. Le nouvel empereur prit à tâche de continuer l'administration de ses trois prédécesseurs. Il créa pour la protection des pupilles un préteur tutélaire, et fit pour les gouverneurs de provinces, par la promulgation de l'*Edit provincial*, ce qu'Hadrien avait fait pour les préteurs par celle de l'Édit perpétuel. L'arbitraire était ainsi partout poursuivi, et l'unité mise dans l'administration; de nouvelles facilités accordées pour l'obtention du droit de cité romaine préparaient une autre unité, celle de la condition égale faite à tous les sujets.

Buste de Marc Aurèle avec la couronne d'épis, insigne des Frères Arvales.

Il avait partagé le titre d'Auguste avec Lucius Verus, son gendre et son frère d'adoption : il l'envoya, dans des circonstances graves, en Orient; mais Verus ne s'occupa à Antioche que de ses plaisirs, laissant l'habile Avidius Cassius prendre Ctésiphon et Séleucie, et soumettre la Mésopotamie (165). Peu après, une peste terrible sévit

dans Rome et désola tout l'empire. Les peuples germains des bords du Danube, qui depuis longtemps étaient restés en paix, se préparèrent au même moment à une attaque générale, et de grands désastres, des tremblements de terre, accompagnèrent cette irruption des Barbares. Mais le philosophe stoïque qui occupait alors le trône impérial ne se laissa pas effrayer; au milieu des périls de la guerre contre les Marcomans, sur les rives du Danube, il écrivit les admirables maximes de la sagesse stoïcienne dans les douze livres de son ouvrage intitulé : Τὰ εἰς ἑαυτόν. Dans cette guerre, Marc Aurèle montra un courage supérieur. Presque tout le monde barbare s'ébranlait. Les Sarmates Roxolans, des Vandales et d'autres peuples, connus de nom seulement, formèrent une grande ligue dont les Marcomans n'étaient en quelque sorte que l'avant-garde. Les Barbares passèrent le Danube et pénétrèrent jusqu'aux environs d'Aquilée. Les deux empereurs marchèrent à la fois contre eux. Marc Aurèle détacha de la ligue quelques tribus auxquelles il assigna des terres, et admit beaucoup de Barbares dans ses troupes. Verus mourut au retour de cette expédition (déc. 169). Les Germains, qui n'avaient point été vaincus, reparurent encore une fois sous les murs d'Aquilée. Pour trouver l'argent nécessaire à cette guerre, Marc Aurèle fit vendre les objets précieux et les joyaux du palais impérial; il arma des esclaves, des gladiateurs, et enrôla encore des Barbares (172). L'ennemi se retira devant lui, et l'empereur poursuivit les Quades jusque dans leur pays, où il courut, sur les bords du Gran, un sérieux danger. Une pluie mêlée d'éclairs et de tonnerre le sauva et donna lieu à la tradition sur la légion fulminante composée de chrétiens. Un traité de paix avec plusieurs nations parut terminer glorieusement cette guerre.

Des bords du Danube, Marc Aurèle gagna promptement la Syrie (175) pour apaiser la révolte de Cassius ou lui céder l'empire, si telle était, disait-il, la volonté des dieux. Cassius fut tué par ses soldats, et l'empe-

reur se plaignit qu'on lui eût ôté le plaisir de se faire un ami d'un adversaire : au moins n'y eut-il plus de victimes. « Que cette insurrection, écrivait-il noblement au sénat, n'ait coûté la vie qu'à ceux qui sont morts dans le premier tumulte. » Presque aussitôt des Marcomans et d'autres peuples qui habitaient au nord du Danube et du Pont-Euxin, des Bastarnes, des Goths, recommencèrent leurs incursions (178). Le malheureux empereur, que la fortune condamnait à passer sa vie dans les camps, se hâta de marcher contre eux avec son fils Commode; mais il s'arrêta à Carnuntum, d'où il dirigea les opérations militaires. Les Barbares firent une énergique résistance, et les prétendues victoires des Romains restèrent sans résultat. Marc Aurèle, profondément découragé, mourut le 7 mars 180, à Vindobona (Vienne), ou, selon d'autres, à Sirmium, laissant à son fils, avec l'empire, une guerre redoutable. Ce vertueux prince confondit cependant les chrétiens avec des criminels, et, parce qu'ils offensaient la religion officielle de l'État, dont il était le souverain pontife, il laissa exécuter contre eux les lois qui les considéraient comme des rebelles. Nous avons encore la touchante lettre des chrétiens de Lyon sur le martyre de sainte Blandine.

13. Commode (180-192). — Commode n'avait que dix-neuf ans, et déjà s'étaient enracinées en lui des passions désordonnées qui en auront bientôt fait un tyran féroce. Il se hâta de conclure la guerre avec les Marcomans et les Quades, et prit plus de 20 000 Barbares au service de l'empire. Des bords du Danube, Commode précipita son retour à Rome où il se livra à tous les plaisirs et à sa folle passion pour la chasse et les combats de gladiateurs. On le vit plus de sept cents fois combattre dans l'arène, conduire un char ou jouer le rôle d'Hercule. Le préfet des gardes, Perennis, d'abord chargé de tous les soins du gouvernement, fut massacré en 186, et remplacé comme préfet du prétoire et favori du prince par l'affranchi Cleander, Phrygien, qui fit argent de tout, de la vie et de l'honneur des citoyens. Trois ans après,

l'avare et cruel favori fut tué dans une sédition populaire qu'avaient excitée la peste et la famine.

La cruauté de Commode, provoquée par les conspirations, ne connut plus de bornes. Il lança des sentences de mort contre les hommes les plus vertueux, contre ses proches, contre le sénat; le fils du grand jurisconsulte Salvius Julianus périt alors. Accordant toute licence aux prétoriens, il croyait avec leur appui n'avoir rien à craindre; mais ceux qui l'approchaient le plus étaient ceux qui étaient le plus menacés : ce fut leur main qui le frappa. La veille des saturnales, il voulut passer la nuit dans une école de gladiateurs, malgré les observations qu'on lui fit sur un séjour si indigne de la majesté impériale. Là il écrivit sur des tablettes les noms de ceux qu'il se proposait de faire périr la nuit prochaine : en tête étaient sa concubine Marcia, le chambellan Electus et le préfet des gardes Lætus. Comme il s'était endormi quelques instants, un enfant prit ces tablettes et les montra à Marcia, qui se hâta de le prévenir ; après le bain, elle lui donna un breuvage empoisonné, et, comme il ne provoquait qu'un vomissement, elle et ses complices, qu'un même sort menaçait, firent étrangler Commode par un jeune et vigoureux athlète (31 déc. 192). Son cadavre fut secrètement porté au palais, et l'on répandit le bruit que Commode était mort d'un coup de sang.

Pendant le règne de ce prince, il n'y avait eu que des guerres peu importantes sur les frontières de la Bretagne et de la Dacie. Marcellus et Pertinax les avaient terminées heureusement.

CHAPITRE XXX.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION; LES GRANDS JURISCONSULTES.

1. État de l'empire au deuxième siècle de notre ère : limites, routes postes, etc. — 2. Fortifications des frontières; *castra stativa;* mur d'Hadrien. — 3. Autorité absolue du prince. — 4. Les prétoriens, le *donativum,* le préfet du prétoire. — 5. Succession à l'empire. — 6. Le sénat. — 7. Le peuple. — 8. Organisation judiciaire. — 9. Organisation financière. — 10. Les légions. — 11. État de Rome. — 12. Les provinces; le *droit de cité.* — 13. Industrie et commerce. — 14. Dépravation des mœurs. — 15. Décadence de la littérature. — 16. Législation; les grands jurisconsultes. — 17 Les arts; monuments de la grandeur romaine.

1. État de l'empire au deuxième siècle de notre ère : limites, routes, postes, etc. — L'Atlantique, le Rhin, le Danube, la mer Noire, l'Euphrate, les cataractes du Nil et les déserts de l'Afrique marquaient, au deuxième siècle de notre ère, les limites de l'empire qui, depuis Auguste et Claude, n'acquit réellement que la Bretagne jusqu'au mur des Pictes, sous Domitien, et la Dacie, sous Trajan. La division en provinces de l'empereur et en provinces du sénat subsista, mais l'empereur était absolu dans les unes comme dans les autres. Héritiers des censeurs de la république, les empereurs continuèrent les ouvrages qu'ils avaient commencés. Auguste fit réparer et continuer toutes les routes de l'Italie, souvent à ses dépens, chargea Agrippa d'en percer de nouvelles à travers la Gaule, et lui-même conduisit jusqu'à Gadès la voie qui traversait les Pyrénées orientales. A son exemple, ses successeurs couvrirent l'empire d'un immense réseau de voies militaires sur

lesquelles étaient disposées, de distance en distance, des *stationes* et des *mansiones*, espèces de relais où étaient préparées toutes les choses nécessaires à la rapidité et à la sûreté du voyage. Ainsi Tibère put faire 200 milles en vingt-quatre heures.

2. Fortifications des frontières; castra stativa; mur d'Hadrien. — L'empire avait rendu les armées permanentes. Vingt-cinq légions rangées le long du Rhin, du Danube et de l'Euphrate, s'établirent dans des camps qui devinrent peu à peu des villes importantes, comme *Castra Regina* (Ratisbonne), *Batava Castra* (Passau), etc., etc.

L'Asie eut aussi le long de l'Euphrate et dans l'Arabie Pétrée, la Tripolitaine et l'ancien pays des Numides et des Maures, une ligne de postes fortifiés, destinés à surveiller les Barbares et à contenir les nomades. Quelquefois, au lieu de forts, on bâtissait un mur continu, protégé par un fossé, comme celui d'Hadrien. Un autre retranchement, d'une étendue de 560 kilomètres environ, commencé par Drusus, s'élevait entre le Rhin et le Danube.

Ces précautions étaient nécessaires, car au troisième siècle la Germanie avait pris une position menaçante, deux confédérations nouvelles s'étant formées, celle des Francs, qui attaqueront sans cesse les postes du bas Rhin, celle des Alamans, qui menaceront ceux du haut Rhin et de la Rhétie. Enfin au nord-ouest se montraient les Saxons, à l'est les Goths déjà arrivés sur le Danube. Au-delà de l'Euphrate, les Perses, qui vont renverser en 226 l'empire des Parthes, seront aussi pour l'empire de redoutables voisins.

3. Autorité du prince; consistoire. — Les derniers restes des formes républicaines ont disparu. Le sénat subsiste toujours, mais Hadrien a transféré ses pouvoirs à un conseil qu'il compose à son gré (*consistorium principis*), lequel traite toutes les affaires importantes, et les jurisconsultes ont déjà déclaré que la volonté du prince était la loi. Ainsi s'était constitué le despotisme

le plus absolu dans les affaires civiles, politiques et religieuses.

4. Les prétoriens, le donativum, le préfet du prétoire. — Ce despotisme s'appuyait sur les légions, principalement sur les prétoriens, qui, se sachant nécessaires, faisaient payer leur protection par un *donativum* et des gratifications répétées ; on les verra même renverser des empereurs pour vendre leur succession. Leur chef, le préfet du prétoire, était devenu la seconde personne de l'empire.

5. Succession à l'empire. — La succession au pouvoir impérial n'avait d'autre règle que la volonté du prince, surtout que les caprices de la soldatesque, dont il fallait acheter l'assentiment. La confirmation du nouvel élu par le sénat était une vaine formalité.

6. Le sénat. — Sous les bons princes, il semblait être encore le grand conseil de l'empire; sous d'autres, il n'était plus consulté. Ces alternatives de pouvoir et de faiblesse accusent sa trop réelle impuissance.

7. Le peuple. — Quant au peuple romain, il n'en est plus question que pour mémoire : il n'y a plus de comices, et l'on n'entend guère sa voix qu'au cirque ou dans les famines, réclamations bien rares et toujours bien modestes : *Panem et circenses!* Et, comme l'empereur sur ce point-là est bon maître, le peuple, qui le voit humilier ses anciens oppresseurs et flatter ses caprices, l'applaudit et l'aime : il pleura, dit-on, Néron.

8. Organisation judiciaire. — L'empereur, juge suprême, recevait les appels en dernière instance. Les *judicia publica* étaient ordinairement vidés dans le sénat, exécuteur des hautes œuvres impériales. Les préteurs et le préfet de la ville, assistés de juges pris parmi les sénateurs, les chevaliers et le peuple, prononçaient en matière civile.

9. Organisation financière. — Il est impossible de dresser un tableau exact des revenus et des dépenses de l'empire. Peut-être les recettes s'élevaient-elles à

400 millions, sans y comprendre les ressources extraordinaires fournies par les legs et les confiscations. Comme la fortune des Romains n'était pas mieux garantie que leur liberté et leurs droits politiques, les empereurs multiplièrent et accrurent peu à peu les impôts. Les tributs payés par les provinces, la capitation en argent et en nature, le blé, le vin, l'huile et les vivres fournis aux armées ou aux fonctionnaires, qui se rendaient avec une nombreuse cohorte dans leur gouvernement, furent augmentés ou diminués selon le prince qui régnait. Quelles sommes ne dévoraient pas les folles prodigalités des Néron, des Vitellius et des Élagabal! Un impôt très-productif était celui du vingtième des héritages. Il ne frappait que les citoyens; pour lui faire rendre davantage, Caracalla donnera le droit de cité à tous les provinciaux et exigera jusqu'au dixième des successions.

10. Les légions. — Outre les dix cohortes prétoriennes et les soldats germains qui formaient sa garde particulière, Auguste avait eu vingt-cinq légions; il y en eut trente sous Trajan, trente-deux sous Sévère, chacune de 6000 fantassins et 726 cavaliers. Chaque légion traînait avec elle dix grosses machines de guerre (*onagri*) et cinquante-cinq petites montées sur des chariots (*carrobalistæ*), qui lançaient des flèches et des pierres. A côté des légions servaient des corps auxiliaires d'infanterie (*cohortes*) et de cavalerie (*alæ*).

L'armée était à peine romaine. C'étaient l'Illyrie, la Thrace, les provinces frontières et à demi barbares, qui recrutaient les légions. Les Germains y servaient en grand nombre, et les généraux dont les noms attestent l'origine étrangère deviennent de jour en jour plus nombreux. Sous Constantin et Théodose, chefs et soldats seront tous Barbares.

11. État de Rome. — Auguste avait divisé Rome en quatorze quartiers que surveillaient sept cohortes de gardes nocturnes, combattu la passion pour les jeux de

gladiateurs, pour les astrologues, les devins, et tâché de réformer les mœurs. Mais ces lois, renouvelées par quelques-uns de ses successeurs, furent impuissantes, et Rome, le siége du despotisme, vit se multiplier les désordres et les mauvaises passions dont les grandes capitales ne sont que trop souvent le foyer.

12. Les provinces; le droit de cité. — La république avait ruiné les provinces, parce que les proconsuls qu'elle y envoyait songeaient moins à bien les administrer qu'à y retrouver, par des exactions, l'or qu'ils avaient dépensé à Rome pour acheter les suffrages du peuple. Comme leur fonction ne durait qu'un an ou deux, les sujets avaient à refaire presque chaque année la fortune de leurs gouverneurs. Les empereurs, dans leur intérêt, surveillèrent leurs légats et empêchèrent les exactions ou les rendirent dangereuses à ceux qui les commettaient. Les provinciaux n'eurent donc à payer que l'impôt public, qui, dans le haut empire, ne fut pas lourd, et, le temps des guerres civiles étant passé, ils jouirent du premier des biens, la sécurité. Leurs villes, dotées de larges libertés municipales, s'administraient elles-mêmes, et les princes y multipliaient, par de libérales concessions, le nombre des provinciaux jouissant de la cité romaine.

Il est probable qu'à la mort de Marc-Aurèle, les trois quarts des habitants de l'empire avaient le *jus civitatis* dont on a vu, p. 228, les avantages : sous Caracalla, il l'eurent tous. — Quant aux tragédies qui s'accomplissaient à Rome, exécutions de conspirateurs, vrais ou supposés, et renversement d'empereurs, elles n'étaient point ressenties en dehors des familles qui fournissaient les victimes. Si l'on excepte les troubles qui suivirent la mort de Néron, quatre-vingts millions d'hommes ne virent, pendant deux siècles, ni une émeute ni une invasion ennemie. Aussi, durant cette période heureuse, il se développa une richesse et une prospérité que le monde n'avait jamais connues.

13. Industrie et commerce. — Un commerce très

considérable unissait les milles cités éparses des bords de l'Océan aux rives de l'Euphrate. Des caravanes apportaient de l'Asie centrale, par l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Arménie, les tapis de Babylone aux mille couleurs, les vases murrhins de la Parthiène et de la Caramanie, dont un seul valait quelquefois 300 talents,

Grandes assises du temple de Baalbeck.

l'acier, les fourrures, les soieries de la Perse et de la Sérique, la soïe grége qu'on travaillait dans les fabriques d'Alexandrie et des villes grecques, où elle s'achetait pour un poids égal d'or. Ce commerce enrichissait Palmyre, Baalbeck, dont les ruines colossales nous étonnent et qui étaient comme les ports du désert. Des vaisseaux marchands s'aventuraient sur l'océan Atlantique,

mais des flottes entières allaient chercher, sur les côtes de l'Afrique, de l'Arabie et aux Indes, des pierres précieuses, des écailles de tortue, de l'ivoire, des toiles, de l'ébène, de l'encens, des aromates, des épices, des bois précieux, les perles de la Taprobane et du golfe Persique, trois fois plus chères que l'or, etc. Myos-Ormos, en Égypte, était le principal entrepôt de ce commerce. Dioscurias, sur les côtes de la Colchide, faisait un grand trafic d'esclaves et servait de marché aux peuples établis entre la mer Caspienne et la mer Noire. Alexandrie, Marseille, Cadix, Byzance, Antioche, Palmyre, Séleucie et les îles de Naxos, de Cos et de Rhodes, étaient les places principales d'où les Romains tiraient tout ce qui était nécessaire à leurs besoins ou à leur luxe. Délos était le plus grand marché d'esclaves de tout l'empire. Le nord de l'Afrique (grains, fruits et bêtes fauves), l'Espagne (laines fines, miel, cire, salaisons), la Bretagne (de l'étain), la Gaule (draps, bétail, huile, ouvrages de fer, de plomb et d'étain), prenaient part à cet immense mouvement d'affaires par les produits de leur agriculture et de leur industrie. Par les provinces du Danube venait l'ambre de la Baltique, dont un seul morceau, taillé en figurine et porté en talisman, coûtait plus cher qu'un homme vivant. Le Pont donnait des cuirs et du poisson salé ; l'Égypte, du papyrus, du verre, des poteries et du lin ; la Grèce, des objets d'art et de fins tissus, etc., etc.; Tyr, sa pourpre, toujours si chère, qu'on la payait 1000 drachmes la livre. Chaque année, dit Pline, l'Arabie et l'Inde enlèvent à l'empire 100 millions de sesterces (près de 21 millions de francs).

14. Dépravation des mœurs. — La paix a ses dangers comme la guerre a ses périls ; trop de quiétude, de bien-être et de richesses en l'absence de pures croyances ou de fortes pensées, amollissent les âmes et amènent la corruption. La Rome des empereurs n'est pas pire, sous ce rapport, que celle de la république, mais les désordres dont les bords du Tibre étaient le théâtre avaient gagné de proche en proche et atteint les grandes villes,

qui prenaient à tâche de copier la capitale. Auguste avait vainement cherché à combattre le mal par des lois; Caligula, Néron, Vitellius, Commode, et les impératrices Messaline, Agrippine, Poppée, qui prêchaient par leur exemple l'immoralité et la plus scandaleuse dépravation, étaient mieux écoutés. Satisfaire une sensualité, quelquefois hideuse à force d'être raffinée, semblait être le seul but de la vie; Apicius gagnait, sous Auguste, la célébrité en dépensant 100 millions de sesterces pour ses festins. Pétrone, dans son *Festin de Trimalcion*, a peint ce luxe de la table, seul art dans lequel les Romains d'alors fussent passés maîtres. Cependant, quelques exemples de courage, de fidélité, d'héroïsme, donnés par les femmes et les esclaves des proscrits, comme Épicharis et Arria[1], quelques belles morts stoïques, comme celle de Thrasea, montraient heureusement qu'il n'y avait pas prescription pour la vertu et la dignité humaine.

A partir de Vespasien, il y eut plus d'économie dans les dépenses, plus de sévérité dans les mœurs, plus d'honnêteté dans les familles. Durant le siècle des Antonins, la société fut certainement meilleure, mais elle restait toujours cruelle dans ses plaisirs. Les grandes fêtes pour le peuple étaient celles où l'amphithéâtre ruisselait de sang. Titus lui-même donnait de longs combats dans le cirque, et Trajan, après son second triomphe dacique, y fit paraître 10 000 gladiateurs : hommes ou bêtes fauves, on égorgea pendant cent vingt-trois jours. Ces jeux sanglants terminés, on courait au théâtre voir les danseurs et les mimes. Des spectacles impurs après les spectacles de mort, et, pour les distractions de l'esprit, des écoles de rhéteurs qui retentis-

1. Épicharis, courtisane romaine, entra dans une conspiration contre Néron. Soumise à la question, elle ne révéla rien; menacée une seconde fois de la torture, elle craignit de faiblir et s'étrangla avec sa ceinture. Arria était l'épouse du sénateur Pætus. On le conduisit à Rome, accusé de complot contre Claude. Sa femme vint avec lui, et avant d'arriver à la ville se frappa le sein d'un poignard, puis, tendant l'arme à son époux : « Tiens Pætus, dit-elle, cela ne fait pas de mal. » Sa fille, mariée à Thrasea, voulait aussi mourir avec lui; elle n'y renonça que quand il lui eut ordonné de vivre pour leurs enfants.

saient de vaines et creuses amplifications : tels étaien les enseignements que recevait le peuple romain.

15. Les lettres (voy. p. 364-367). — Le génie latin s'épuisait comme s'était épuisé, après Alexandre, le génie de la Grèce. La littérature devenait ingénieuse, recherchée, surtout déclamatoire. L'idée et la passion manquaient; tout était donné à la forme. Qu'ont déjà fait Sénèque, Lucain, Tacite, Pline le Jeune dans son *Panégyrique*? Tous ont déclamé, un seul avec génie. Depuis qu'Auguste *a pacifié jusqu'à l'éloquence*, la rhétorique, c'est-à-dire l'effet étudié, a remplacé la passion, et le ton forcé a pris la place du naturel.

Déjà la poésie épique est morte, les divers genres lyriques s'éteignent successivement, l'histoire n'est plus que de la biographie, et l'on ne rencontre, dans la poésie comme dans la prose, que des noms obscurs. Pour trouver un poëte de quelque valeur, il faut aller jusqu'à Nemesianus, qui vivait sous Numérien. Calpurnius, son contemporain, a laissé quelques églogues estimables. Pour la prose, nous trouvons le rhéteur Fronton (sous Antonin), qu'on osa comparer à Cicéron, mais qui en était bien éloigné; Justin, l'abréviateur de Trogue Pompée (sous Marc-Aurèle); les six compilateurs de l'*Histoire Auguste*, Spartien, Vopiscus, Lampride, etc.; les panégyristes Claudius Mamertinus sous Dioclétien, et Eumenius sous Constantin. Un seul genre, le roman, se montre avec quelque éclat sous la plume d'Apulée; citons encore Aulu-Gelle (vers 130); le dernier nous a laissé de précieux renseignements dans ses *Nuits attiques*.

L'empire, c'est-à-dire le mélange de toutes les races et de toutes les civilisations, avait produit dans les esprits un ébranlement singulier. La raison éblouie avait cédé la place à l'imagination, l'esprit d'examen à la crédulité, et le superstitieux Orient débordant sur l'Occident avait amené la philosophie à la théurgie, la médecine à la magie, l'astronomie et les mathématiques

à l'astrologie judiciaire. Cependant Galien (sous Hadrien) essaya de faire revenir la médecine à l'observation; Épictète et Marc-Aurèle, la philosophie à la morale; Ptolémée (sous les Antonins), l'astronomie à un système scientifique[1].

16. Législation, les grands jurisconsultes.— Mais il est une science, celle du droit, qui s'élève alors à une grande hauteur. L'ancienne législation romaine, telle que nous la connaissons par les Douze Tables, était fort dure; avec le temps elle s'adoucit. Au sein de la paix profonde donnée par l'empire, la philosophie, d'une part, et, de l'autre, la comparaison des usages suivis par les différents peuples soumis à la domination romaine, avaient fait tomber bien des préjugés haineux qui étaient nés de l'état de guerre permanent où l'ancienne société avait vécu. On avait compris que l'ordre public dans la cité, que la discipline dans la famille, n'avaient pas besoin, pour se conserver, d'être maintenus par des prescriptions légales d'une extrême rigueur. Peu à peu les jurisconsultes avaient transformé l'ancien droit et préparé cette législation qui a mérité d'être appelée la raison écrite. Un d'entre eux définissait le droit : la science du bien et du juste; un autre le fondait sur ces trois préceptes : vivre honnêtement, ne pas léser autrui, et rendre à chacun ce qui lui appartient. L'esprit d'équité qu'ils faisaient prévaloir dans la loi pour adoucir la condition de la femme, du fils, de l'esclave, était aussi entré dans le gouvernement. Rome impériale communiquait libéralement ses droits civils et politiques aux provinciaux, que Rome républicaine avait si souvent

1. Terminons cette liste un peu longue déjà par quelques noms grecs : les historiens Josèphe (sous les Flaviens), Appien et Arrien (sous les Antonins), Dion Cassius et Hérodien (sous Alexandre Sévère); l'antiquaire Pausanias; Plutarque avec ses biographies et ses traités de morale, deux des livres qui ont été le plus souvent lus; Diogène Laërce pour ses vies des philosophes; Athénée, surnommé le Varron grec, à cause de sa vaste érudition; Lucien et ses mordants dialogues : tous du deuxième siècle; les sophistes Dion Chrysostome (sous les Flaviens); Philostrate (sous les princes syriens); Aristide et Favorinus (sous Hadrien); Longin (sous Aurélien); les philosophes Philon (sous Caligula), Épictète (sous les Flaviens), Marc-Aurèle, Sextus Empiricus (au deuxième siècle), Plotin et Porphyre (troisième siècle).

traités en ennemis, et l'on vit les Antonins donner l'assistance à l'enfant pauvre, un médecin au malade, des funérailles au malheureux qui n'avait pu payer un bûcher ou un tombeau.

Nous connaissons fort mal la vie de ces jurisconsultes. Justinien, dans ses *Pandectes*, nous a conservé seulement leurs noms et des fragments de leurs œuvres. Les plus illustres sont : Capiton et Labéon, deux chefs d'école sous Auguste; Salvius Julianus, le rédacteur de l'*Édit perpétuel* qu'Hadrien publia; Gaïus, contemporain de Marc-Aurèle et dont on a retrouvé, il y a soixante ans, un précieux ouvrage presque entier; Papinien, qui fut préfet du prétoire sous Septime Sévère; Paul et Ulpien, qui remplirent la même charge sous Alexandre Sévère; Florentin, Marcien, Hermogénien, Callistrate et Modestin, vers le même temps. Plusieurs de ces jurisconsultes avaient obtenu d'Auguste le privilége de faire le droit, *condere jura*, c'est-à-dire que leurs décisions faisaient autorité. Le juge devait les suivre dans ses arrêts, lorsqu'ils étaient unanimes, et, quand ils dif-

Pallas de Velletri[1].

1. Cette belle statue, demi-colossale, est au Louvre.

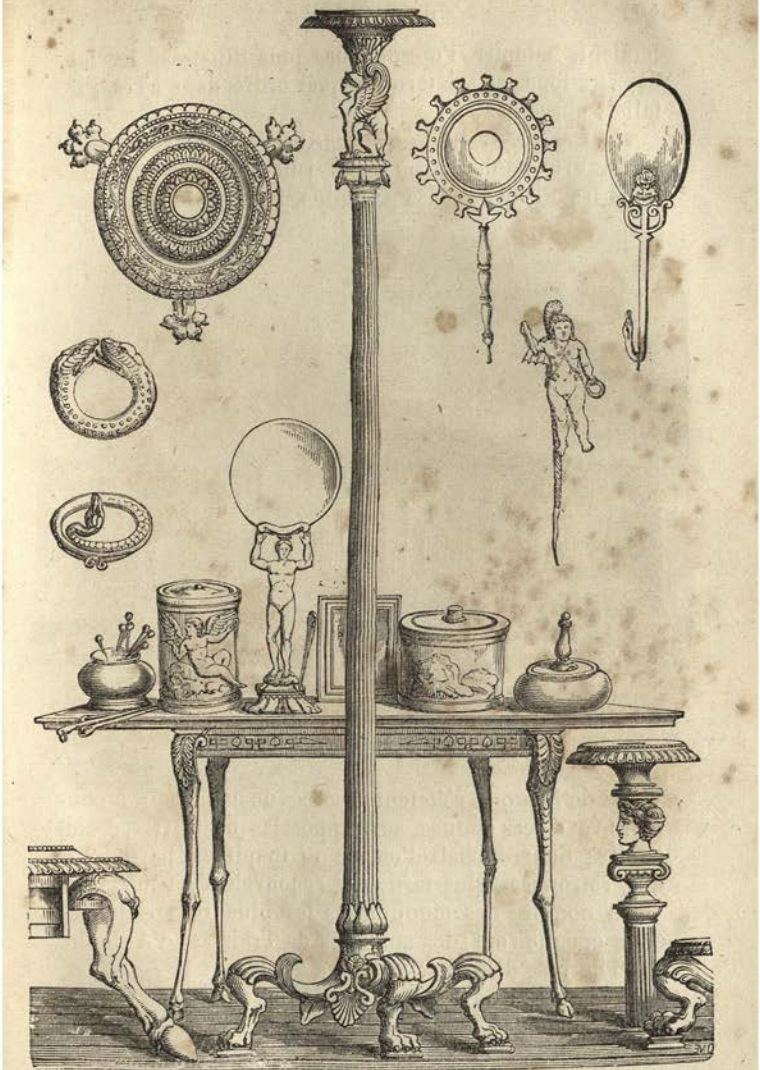

Bijoux et objets de toilette trouvés à Pompéi ou dans ses environs.

féraient, adopter l'opinion des plus illustres. La loi des citations avait déterminé quel ordre, dans ce cas, il fallait observer.

17. Les arts ; monuments de la grandeur romaine. — Les arts, au deuxième siècle, jettent un dernier éclat. Sous les Flaviens et les Antonins, Rome et les grandes

Maison carrée de Nîmes [1].

villes de l'empire s'étaient décorées de nombreux monuments et de ces statues, soit apportées de la Grèce, soit copiées de ses chefs-d'œuvre ou inspirées par eux, et qui, retrouvées plus tard, ont renouvelé l'art moderne.

Au nombre des monuments les plus importants de cette époque sont : les colonnes de Trajan et d'Antonin, les Thermes de Titus, où l'on a découvert le *Laocoon*, comme on a trouvé près du théâtre de Pompée la merveille appelée le *Torse du Belvédère*, les arcs de Trajan

1. Cet édifice n'a que 25 mètres de long sur près de 14 de large. L'église de la Madeleine, à Paris, en est à peu près la reproduction.

à Ancône et à Bénévent, les Arènes de Nîmes, et le temple, dans la même ville qu'on appelle la Maison carrée; les ponts du Danube, d'Alcantara et de Mérida; l'aqueduc dit Pont du Gard, le temple de Jupiter Olym-

Atrium restauré de la maison de Pansa à Pompéi.

pien à Athènes, achevé par Hadrien, sept siècles après que Pisistrate en eut jeté les fondements; la grande villa du même prince, à Tibur, où il avait voulu retrouver tout ce qu'il avait admiré dans ses voyages; le temple du Soleil, commencé probablement sous Antonin, à Héliopolis (Baalbeck), qui couvre de ses ruines imposantes une étendue de 4 à 5 kilomètres. Ajoutons de nombreuses statues, comme celles des empereurs et d'Antinoüs, comme l'Achille Borghèse (p. 332), la Pallas de

Velletri, le Tibre, le Nil, où l'art grec montrait encore une habileté de main surprenante; les bustes, les camées, les médailles; mentionnons aussi les habitations particulières, à la décoration desquelles tous les arts étaient appelés, car les grands rivalisaient surtout de luxe, et leurs richesses s'en allaient en costumes de soie et de pourpre, en meubles précieux, en curiosités coûteuses.

Le christianisme, la philosophie, et même les superstitions orientales, battaient à la fois en brèche l'ancienne religion, et celle-ci, en tombant, entraînait dans sa chute l'art qui avait grandi à son ombre. Les artistes devenaient rares et désapprenaient les secrets de leur métier. Les troubles qui vont suivre, les courses des Barbares et l'appauvrissement universel, achèveront sa ruine. L'arc de Gallien, au troisième siècle, composé de simple pierre tiburtine, sans marbre ni ornement, montre qu'on ne recherchait même plus les matériaux de prix, après les avoir trop employés, comme au temps, par exemple, où l'on préférait l'or et l'argent, dans les statues, à l'airain. La statuaire et la peinture furent les premières à dégénérer; les médailles seules, les pierres gravées et les mosaïques se soutinrent. De cette décadence sortira un art nouveau, le byzantin, sorte de transition entre l'art ancien, qui poursuivait le beau pour la forme elle-même, et l'art chrétien, qui ne se servira de la forme que pour l'expression de l'idée.

CHAPITRE XXXI.

NAISSANCE ET PROGRÈS DU CHRISTIANISME. PERSÉCUTIONS.

1. Naissance du christianisme. — 2. Le Nouveau Testament. — 3. Saint Étienne, premier martyr. — 4. Saint Paul. — Supplices des chrétiens sous Néron. — 6. Premières églises. — 7. Persécutions

1. Naissance du christianisme. — Ce fut sous le règne d'Hérode, quatre ans avant l'ère chrétienne, que naquit Jésus-Christ, dans le bourg de Bethléem. Les Juifs, accablés de misère, étaient dans l'attente de la venue prochaine du Messie promis par leurs prophètes, et saint Jean-Baptiste annonçait qu'il était parmi eux.

Jésus-Christ [1].

Dans la quinzième année de Tibère, Jésus, âgé de trente-trois ans, commença son ministère public, prêchant partout l'amour de Dieu et des hommes, la justice, la charité et l'espérance d'une vie à venir où les bons seraient récompensés et les méchants punis. « Bienheureux ceux qui sont doux, disait-il, ils posséderont la terre; bienheureux ceux qui souffrent, ils se-

1. Il n'existe aucun portrait authentique du Christ, mais on croit qu'il se trouvait, dès le second siècle dans le cimetière de Calliste, à Rome, une image de Jésus qui semble avoir été le point de départ de la forme hiératique qui a traversé tous les siècles. Cf. *Dict. des Ant. chrét.*, par l'abbé Martigny, page 333.

ront consolés; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés. — Vous savez qu'il a été dit : Tu ne tueras point; mais moi je vous dis que celui qui se mettra en colère contre son frère méritera d'être condamné par le conseil. Si donc, quand vous apportez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don et courez vous réconcilier avec lui; vous viendrez ensuite présenter votre offrande. — Vous savez qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Moi je vous dis : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui la joue gauche. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau. — Il a été dit : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi; et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à qui vous hait, priez pour qui vous persécute : car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous?

« Ne faites pas vos bonnes œuvres pour être regardés des hommes, autrement vous n'en recevrez pas la récompense de votre Père qui est aux cieux. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites pas sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. Je vous le dis en vérité, ces gens-là ont reçu leur récompense. Mais que votre main droite ne sache pas ce que fait votre main gauche, afin que votre aumône soit dans le secret et que votre Père, qui voit tout, vous en donne la récompense.

« Lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypocrites, qui se tiennent debout dans les synagogues et au coin des rues pour être vus des hommes. Ces gens-là, je vous le dis en vérité, ont reçu leur récompense. Mais entrez dans votre chambre, fermez la porte et priez votre Père dans le secret.

« Que vos prières soient courtes et non comme celles des païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils seront exaucés. Car votre Père sait de

quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. Vous prierez donc ainsi : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. »

Il disait encore : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans votre œil? — Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes, c'est là la loi et les prophètes. »

Cette morale était nouvelle pour les hommes auxquels les pharisiens ne demandaient que des pratiques extérieures. Aussi beaucoup étaient dans l'admiration de cette pure et simple doctrine. Les pauvres, les opprimés et les faibles avaient foi en celui qui ne parlait que de douceur et de charité.

2. Le Nouveau Testament. — Le *Nouveau Testament*[1] rapporte de nombreux miracles de Jésus : des lépreux guéris, des paralytiques qui marchent, des aveugles qui voient, des morts qui ressuscitent, et aussi la colère des pharisiens, qui voyaient le peuple abandonner leurs assemblées pour suivre Jésus. Ils cherchèrent d'abord à le mettre en contradiction avec lui-même, et lui proposèrent des questions captieuses. Ils finirent par l'accuser auprès de Pilate, gouverneur de la Judée, d'ameuter la foule autour de lui et de vouloir se faire déclarer roi des Juifs. Trahi par Judas après sa dernière cène avec ses douze disciples, Jésus fut conduit à Pilate, qui l'interrogea, et se convainquit de son innocence. Il n'eut pourtant pas la force de le sauver, et l'abandonna aux pharisiens en disant : « Que le sang de ce juste retombe sur vos têtes ! »

1. Le Nouveau Testament renferme les quatre *Évangiles*, les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres* de saint Paul, etc., et l'*Apocalypse* de saint Jean.

Dans les quatre *Évangiles* de saint Matthieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean, on trouve le récit des prédications et de la passion de Jésus flagellé, couronné d'épines, mis sur la croix entre deux larrons, ressuscité le troisième jour, et monté au ciel quarante jours après sa mort. Les *Actes des Apôtres* racontent la dispersion des douze disciples, partis de Jérusalem pour aller instruire et baptiser les nations : Pierre, André, frère de Pierre, Jean l'évangéliste, Philippe, Jacques le Majeur, Barthélemy, Thomas, Matthieu, Simon, Thadée ou Jude, Jacques le Mineur et Judas l'Iscariote, qui, après sa trahison, fut remplacé par Matthias. Saint Paul, qui ne se convertit qu'après la première persécution, est appelé l'apôtre des gentils.

Les *Actes des Apôtres* montrent comment la *bonne nouvelle* (Évangile) fut portée aux gentils. Les apôtres prêchèrent d'abord à Jérusalem, et cette prédication amena une première persécution : le grand-prêtre les fit emprisonner. Mais un pharisien, Gamaliel, les sauva en disant aux prêtres : « Ne vous mêlez point de ce qui regarde ces gens-là et laissez-les faire. Si leur œuvre vient des hommes, elle se détruira; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la renverser, et vous serez en danger de combattre le Seigneur lui-même. »

3. St Étienne, premier martyr. — Cependant, disent les *Actes*, les apôtres, ne suffisant pas à tous les soins de leur ministère, engagèrent les disciples à élire sept diacres pour avoir soin des tables. Étienne, qui se trouva dans le nombre, fut la première victime des prêtres. Ils produisirent de faux témoins qui disaient : « Cet homme ne cesse de proférer des blasphèmes contre le lieu saint et contre la loi. » Et le peuple ameuté entraîna le diacre hors de la ville, où il fut lapidé. Les apôtres furent dispersés, mais la persécution ne fit que répandre au loin leur parole. Philippe, étant ainsi venu à Samarie, y prêcha le nom de Jésus et baptisa sur le chemin de Gaza le surintendant des trésors de Candace, reine d'Éthiopie; à Césarée, Pierre convertit un centenier romain.

4. Saint Paul. — Cet apostolat des gentils fut surtout la mission de Saul, qui, après avoir converti dans l'île de Cypre le proconsul Paul, prit son nom. De Cypre il passa dans l'Asie Mineure, la Macédoine et la Grèce. A Athènes, Paul commentait chaque jour les Écritures dans la synagogue des Juifs et sur les places. Conduit devant l'aréopage, il dit : « Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux à l'excès : car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il était écrit : *Au dieu inconnu!* C'est ce Dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce. Le Dieu qui a créé le monde n'habite point les temples faits par la main des hommes; lui qui nous donne la vie et le mouvement n'est pas semblable à l'or, à l'argent ou à la pierre dont l'industrie des hommes a formé des figures. Il fait annoncer maintenant la pénitence à tous les hommes, parce qu'il a fixé le jour où il jugera le monde, parce qu'il a marqué le juge en le ressuscitant d'entre les morts.... » A ces mots les uns se moquèrent, et les autres lui dirent : « Nous vous entendrons un autre jour. » Plusieurs néanmoins se joignirent à lui et embrassèrent la foi; parmi ceux-ci était Denis, sénateur de l'aréopage.

D'Athènes Paul vint à Corinthe, où il demeura un an et demi, prêchant et convertissant, et d'où il écrivit ses premières épîtres. A Éphèse, il faillit périr : car un orfévre, qui gagnait beaucoup à fabriquer des idoles et de petits modèles en argent du temple de Diane, ameuta contre l'apôtre ceux qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages. La ville fut remplie de confusion, et l'on entendait de tous côtés ces cris : « Vive la grande Diane des Éphésiens! » Cependant le greffier de la ville parvint à apaiser la sédition; il fit craindre aux habitants la colère de Rome : « Nous ne pourrions, dit-il, alléguer aucune raison pour justifier ce concours; nous sommes en danger d'être accusés de révolte. » Quand le tumulte eut cessé, Paul retourna en Macédoine pour affermir dans leur foi les disciples qu'il y avait laissés et de là revint

à Jérusalem. Les Juifs, irrités des succès de son apostolat parmi les gentils, voulurent le tuer : le tribun romain qui commandait dans la ville le sauva. Cependant le gouverneur de Césarée le retint deux ans en prison. A la fin, Paul, qui était citoyen romain, en appela à César et fut envoyé à Rome. Il fut absous de l'accusation portée contre lui, mais il offensa Néron en gagnant à la foi et par conséquent à la pureté une femme de la cour, et, le 29 juin 65, il fut décapité. D'après la tradition de l'Église, saint Pierre fut crucifié le même jour la tête en bas.

Saint Pierre et saint Paul [1].

5. Supplice des chrétiens sous Néron. — L'année précédente, Rome ayant été dévastée par un grand incendie, on avait accusé les chrétiens de l'avoir allumé, et, sur ce soupçon, ils furent cruellement persécutés : on les enveloppa de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens; on les mit en croix, ou l'on enduisit leur corps de résine, et Néron s'en servit la nuit, comme de flambeaux, pour éclairer ses jardins, pendant une fête qu'il donnait au peuple. « Mais, dit Tertullien, le sang des martyrs fut une semence de chrétiens ; » et la religion chrétienne, dont les apôtres avaient, dans leurs *Épîtres*, expliqué la doctrine, se répandit dans tout le monde romain, surtout dans les provinces orientales.

6. Premières Églises. — Les *Épîtres* des apôtres nous disent quelles furent, jusqu'au temps de Néron, les plus importantes Églises. Celles de saint Paul sont

1. Bronze trouvé dans le cimetière de Calliste.

adressées aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens, aux fidèles de Philippes et de Thessalonique en Macédoine, de Colosses en Phrygie, et aux Hébreux. Saint Jacques écrivit aux douze tribus dispersées, saint Pierre aux fidèles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie (ancien royaume de Pergame) et de la Bithynie. L'*Apocalypse* de saint Jean fut écrite pour les sept Églises de la province d'Asie : Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée. Édesse, Antioche surtout, étaient au premier rang des Églises d'Orient.

Ce fut cinq ans après le martyre de saint Pierre et de saint Paul que le temple de Jérusalem fut détruit et que la dispersion des Juifs commença; mais, au moment où l'ancienne loi succombait, la nouvelle commençait la conquête du monde romain.

7. Persécutions. — Il sera parlé des persécutions dans l'histoire des princes qui les ont ordonnées; mais nous en donnons dès maintenant la suite pour montrer, dans un bref résumé, l'histoire de l'Église jusqu'à Constantin.

Les Chrétiens, étant confondus avec les Juifs, participèrent à la haine que ceux-ci avaient inspirée après leur grande révolte sous Néron. Un édit impérial créa un crime nouveau, celui de *judaïser*, contre ceux qui abandonnaient la religion romaine, et Domitien condamna à mort, sous ce prétexte, un neveu de Vespasien. Quelques autres chrétiens périrent alors comme *judaïsants :* ce fut ce qu'on a appelé la seconde persécution. — Troisième persécution sous Trajan : leurs réunions sont interdites, comme l'étaient toutes les autres, et l'empereur défend de les *rechercher*, mais fait appliquer la loi de lèse-majesté à ceux qui refusent publiquement de sacrifier aux dieux.

Cependant, l'Église grandissant, ses doctrines étaient mieux connues. Les païens lui opposent les prétendus miracles de Vespasien, surtout ceux d'Apollonius de Tyane, philosophe pythagoricien et thaumaturge, et

donnent à leur culte des formes nouvelles et mystérieuses, propres à frapper les imaginations, et par conséquent à les retenir sous leur influence (initiations, expiations, le taurobole, etc.). Ils tentent aussi de purifier le paganisme pour le rendre moins indigne de lutter contre la religion du Christ, et Épictète, Marc Aurèle, élevèrent la morale païenne à une grande hauteur. Mais la foule ne pouvait les entendre, et la philosophie resta impuissante. Les hérésies ne réussissent pas mieux à prévaloir contre le christianisme. L'Église, en effet, est devenue assez nombreuse au troisième siècle pour que des hérétiques s'élèvent au milieu d'elle. Les uns veulent éclaircir le texte saint en l'expliquant (*ébionites*, *nicolaïtes*, *marcionites*, etc.); les autres vont jusqu'à prêcher un nouvel Évangile (Simon le Magicien, Ménandre, les gnostiques). Les quatre Évangiles et les Épîtres des apôtres maintiennent l'unité. Aristide et Justin présentent à Hadrien et à Antonin deux apologies qui valent aux fidèles quelque repos. Mais les sophistes entraînent Marc Aurèle à décréter une quatrième persécution, 166-177 (martyres de Justin, de Polycarpe, de Pothin, etc.). — Jusqu'à Sévère, l'Église est à peu près tranquille; mais ce prince ordonne la cinquième persécution, 199-204 (*Apologétique* de Tertullien, tolérance et sympathie d'Alexandre Sévère). La sixième a lieu sous Maximin, 235-238. — Tolérance de Philippe, auquel Origène adresse plusieurs écrits. — Sous Decius, les malheurs de l'empire, attribués à la colère des dieux, amènent une persécution terrible, renouvelée par Gallus et Valérien, 256-260, plus tard par Aurélien, 275, mais qu'interrompt un édit de Gallien en faveur de l'exercice public de la religion chrétienne. — La dixième et dernière persécution, celle de Dioclétien ou plutôt de Galère, mérita d'être appelée l'ère des martyrs, 303-313.

CHAPITRE XXXII.

LES EMPEREURS SYRIENS; L'ANARCHIE MILITAIRE.

1. Pertinax (193). — 2. Didius Julianus (193). — 3. Septime Sévère (193-211). — 4. Caracalla (211-217). — 5. Macrin (217-218). — 6. Élagabal (218-222). — 7. Alexandre Sévère (222-235). — 8. L'anarchie militaire (235-278); Maximin (235); six empereurs en neuf ans. — 9. Première apparition des Francs (241). — 10 Philippe (244). — 11. Decius (249). — 12. Gallus (251), Æmilianus (253), Valérien (253). — 13. Gallien (260-268); les trente tyrans.

1. Pertinax (193). — Pertinax était préfet de la ville à la mort de Commode; les meurtriers de ce prince le proclamèrent empereur, et le sénat approuva leur choix (1er janvier 193). Plein d'expérience, d'équité et de bonnes intentions, Pertinax voulait remettre l'ordre dans l'État et dans les finances, ébranlées par les folies du dernier prince; il fit vendre les meubles du palais impérial, effaça quelques-unes des entraves qui gênaient le commerce, et exempta d'impôts pour dix ans ceux qui remettraient en culture les terres déjà désertes de l'Italie. Mais cet ordre et cette économie ne faisaient pas le compte des soldats : au bout de trois mois ils vinrent l'égorger dans son palais (28 mars).

2. Didius Julianus (193). — Alors commencèrent des scènes sans nom et heureusement sans exemple. La soldatesque mit littéralement l'empire aux enchères; deux acquéreurs se présentèrent, qui luttèrent entre eux de promesses, et la monarchie d'Auguste fut adjugée au vieux consulaire Didius Julianus, au prix de 6250 drachmes pour chaque soldat. La vente terminée, les prétoriens conduisirent, en ordre de bataille, Didius au palais; le sénat accepta l'élu des soldats. Didius avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, et les créanciers, im-

placables pour leur imprudent débiteur, l'auraient sans doute eux-mêmes renversé, s'ils n'avaient été prévenus par les légions des frontières qui voulurent, elles aussi, donner l'empire pour ne pas laisser aux seuls prétoriens les profits d'une élection. Les légions de Bretagne proclamèrent leur chef Albinus ; celles de Syrie, Pescennius Niger ; celles d'Illyrie, Septime Sévère. Celui-ci se trouvant le plus rapproché de Rome en prit la route. Le sénat, encouragé par son approche, déclara Didius ennemi public, le fit tuer, punit les meurtriers de Pertinax et reconnut Sévère empereur.

3. Septime Sévère (193-211).— Sévère avait épousé une Syrienne, et on le considère quelquefois comme le premier des princes syriens, bien qu'il fût d'origine africaine. Il commença par casser les prétoriens. Malheureusement, au lieu d'abolir cette garde turbulente, il se contenta de la changer; il la rendit même plus nombreuse. Les affaires les plus pressantes achevées à Rome, il s'occupa de ses compétiteurs, et, pour ne point avoir deux ennemis à combattre à la fois, il reconnut à Albinus le titre de César, tandis qu'il marchait contre Niger. Celui-ci jouissait doucement, à Antioche, de son nouveau titre; ses troupes, depuis longtemps déshabituées des exercices militaires, furent battues à Cyzique, près de Nicée, en Phrygie, et une seconde fois près d'Issus. Leur empereur fut tué à Antioche au moment où il voulait fuir vers les Parthes (195). Albinus s'aperçut trop tard qu'il avait été joué, mais, le sénat l'appelant secrètement, il voulut à son tour prévenir son rival, et envahit la Gaule en prenant le titre d'Auguste. Il avança jusqu'à Lyon, où, le 19 février 197, un combat sanglant s'engagea entre les légions de Bretagne et celles d'Illyrie. Albinus fut vaincu et tué. Lyon, qui lui avait ouvert ses portes, fut pillé et livré aux flammes. Le vainqueur envoya au sénat la tête d'Albinus, et lui écrivit une lettre menaçante ; de retour lui-même à Rome, il montra une sévérité inexorable : 41 familles sénatoriales s'éteignirent sous la hache du bourreau.

Pour jeter un peu de gloire sur ces cruautés, il attaqua les Parthes, qui avaient fait alliance avec Niger, et prit Séleucie et Ctésiphon, qu'il livra au pillage; mais ces conquêtes ne furent pas plus durables que celles de Trajan. Il forma pourtant une province nouvelle, celle de Mésopotamie. On place sous ce règne une persécution contre les chrétiens, malgré les éloquentes apologies de Tertullien et de Minutius Félix. Le principal ministre de Sévère était Plautien, homme dur et avide; après l'expédition contre les Parthes, il obtint que sa fille fût fiancée à Bassien Caracalla, le fils aîné de l'empereur (203). Mais le jeune prince, haïssant autant la fille que le père, accusa celui-ci de conspirer, et le fit mettre à mort sous les yeux de l'empereur. Il fut remplacé par le jurisconsulte Papinien.

Sévère entendait mettre dans l'État la même discipline que dans l'armée. Aussi son administration fut si économe, qu'à sa mort on trouva du blé pour sept ans dans les greniers de Rome. « Contentez les soldats, disait-il à ses enfants, et ne vous inquiétez pas du reste. Avec eux vous repousserez les Barbares et vous contiendrez le peuple. » Il ne voulait pas dire qu'il fallait négliger la discipline. Loin de là, elle ne fut jamais si sévèrement maintenue; mais il leur accordait en même temps des priviléges, une augmentation de solde et des distinctions pour faire d'eux l'unique appui de son gouvernement.

Après quelques années de repos, Sévère fut appelé en Bretagne par une révolte; il n'eut pas de peine à l'apaiser. Il pénétra fort avant dans les montagnes des Calédoniens; mais, harcelé sans relâche, fatigué par de continuelles attaques qui lui coûtèrent jusqu'à 50000 hommes, il revint à la politique d'Hadrien, et répara le mur que ce prince avait construit d'un rivage à l'autre sur la ligne tracée par Agricola.

Pendant cette expédition, il avait été constamment malade; son fils Bassien, appelé Caracalla, du nom d'un vêtement gaulois qu'il aimait à porter, ne put cepen-

dant attendre sa fin prochaine et tenta de l'assassiner Dès lors le mal de l'empereur augmenta. Il expira en disant : « J'ai été tout, et tout n'est rien » Son dernier

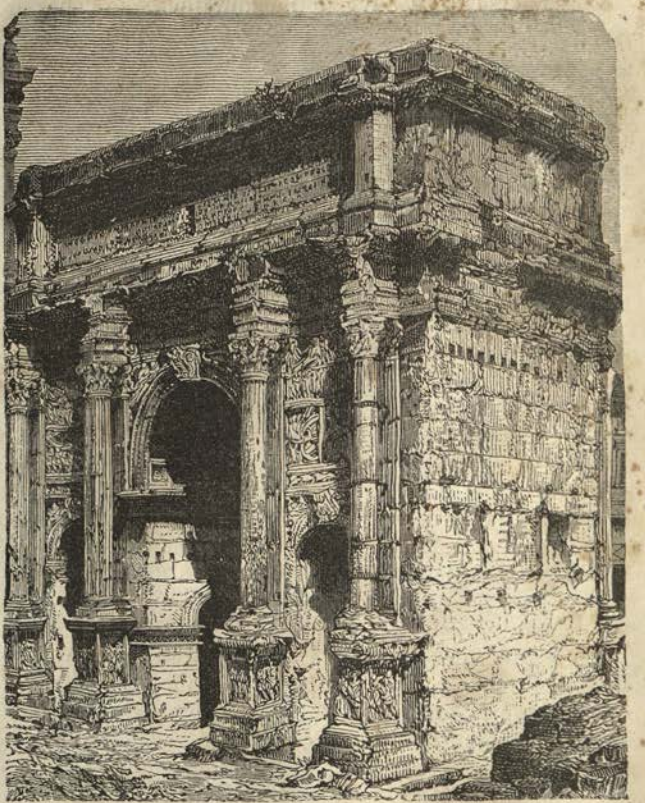

Arc de Septime Sévère.

mot d'ordre avait été *laboremus* (travaillons) ! Il laissait deux fils, Caracalla et Géta (211).

4. Caracalla (211-217). — Les deux frères, qui avaient déjà troublé le palais de leurs querelles, se hâ-

tèrent de revenir à Rome. Ils voulaient partager l'empire, mais leur mère s'y opposa. Ils en vinrent bientôt à menacer réciproquement leur vie; Caracalla réussit le premier : il poignarda son frère dans les bras de Julia Domna. Le célèbre jurisconsulte Papinien, qui refusa de faire une apologie publique du fratricide, fut mis à mort, et avec lui périrent vingt mille personnes amies de Géta ou ses partisans. Caracalla ne sévit pas seulement à Rome, il porta dans toutes les provinces sa cruauté. A Alexandrie, pour se venger de quelques épigrammes, il ordonna un massacre de tout le peuple désarmé. Afin de pouvoir se décorer du nom de Parthicus,

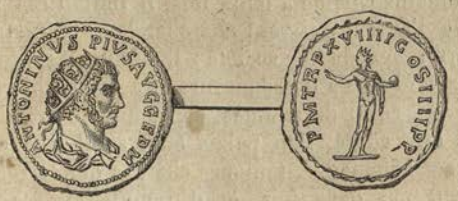

Denier d'argent de Caracalla.

il fit quelques ravages dans la Mésopotamie. Il fut tué à Charres par un centurion qui avait une injure à venger (217).

5. Macrin (217-218). — L'armée élut le préfet des gardes, Macrin, qui, après une sanglante bataille livrée dans la Mésopotamie, acheta la paix au prix de 80 millions de deniers. De retour à Antioche, il écrivit au sénat qu'il y aurait sous son gouvernement liberté et sécurité; mais les mesures sévères qu'il prit pour le rétablissement de la discipline lui aliénèrent les esprits. Les soldats, mutinés dans leur camp, proclamèrent le jeune et beau grand prêtre d'Émèse, Bassianus, fils de Soémis, et le nommèrent Antonin, car la grand'mère de Bassianus, Julia Mœsa, sœur de l'impératrice Julia Domna, le faisait passer pour le fils de Caracalla. Les troupes envoyées contre les rebelles tournèrent

de son côté, et Macrin, vaincu, fut tué à Chalcédoine (juin 218).

6. **Élagabal (218-222).** — Bassianus, plus connu sous le nom du dieu syrien dont il était le prêtre, Élagabal, allait apporter à la cour impériale les passions les plus honteuses de l'Orient. Il y avait eu jusqu'alors bien des mauvais empereurs, mais leurs vices avaient au moins quelque chose de romain; cette fois c'étaient les voluptés les plus impures, le luxe le plus insensé, que Rome eût jamais vus, et une dépravation à faire rougir Néron. Élagabal amenait avec lui les superstitions de la Syrie et de la Phénicie. Étranger aux mœurs des Romains comme à leurs lois, il imitait ces monarques de l'Orient qui vont chercher leurs ministres aux derniers rangs de la société : il donna les premières charges de l'État à des danseurs et à des barbiers; il se forma un sénat de femmes, et, comme le grand roi, il voulut être adoré. Son palais était sablé d'or et d'argent; ses vêtements, toujours chargés de pierreries, ne servaient pas deux fois, et il remplissait ses viviers d'eau de rose pour s'y baigner; il donnait des naumachies sur des lacs de vin. Les soldats eux-mêmes eurent bientôt horreur de cet empereur monstrueusement efféminé, qui s'habillait en femme, travaillait à des ouvrages de laine et se faisait appeler *Domina* ou *Imperatrix*, l'empereur étant alors tantôt le fils d'un cuisinier, tantôt un cocher du cirque. L'affection des prétoriens se reporta sur son cousin, le jeune Alexandre Sévère, qu'il avait adopté et nommé César. Élagabal, jaloux de son influence, essaya plusieurs fois de le faire périr. La vigilance de sa mère Mammée le sauva. Une sédition des prétoriens fit enfin justice de ce Syrien qui portait la pourpre : il fut tué le 11 mars 222 avec sa mère Soémis. Ils saluèrent aussitôt empereur le jeune Alexandre, alors âgé seulement de quatorze ans, et qui resta sous la direction de son aïeule Mœsa et de sa mère Mammée. Élagabal n'était guère plus âgé quand on lui avait déclaré que le monde entier était soumis à ses volontés.

7. Alexandre Sévère (222-235). — Instruites par la catastrophe qu'elles venaient de voir s'accomplir, les deux impératrices s'appliquèrent à développer dans le jeune prince les vertus que la nature y avait déposées. Mammée l'entoura des conseillers les plus habiles : les jurisconsultes Paul et Ulpien, l'historien Dion Cassius, furent ses ministres. Seize sénateurs formèrent son conseil, et l'empire, sous ce gouvernement honnête, passa plusieurs années paisibles. Malheureusement, ni les vertus de ce prince, qui faisait graver au frontispice de son palais ces mots, fondement de la morale sociale : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît à toi-même, » ni les lumières d'Ulpien, ne pouvaient suffire à la rude tâche de maintenir les soldats dans la discipline. Un jour, ils égorgèrent, sous ses yeux, leur préfet Ulpien.

La ruine du royaume des Parthes et la fondation d'un nouvel empire perse par le Sassanide Artaxerxès, en 226, occasionnèrent une guerre sur l'Euphrate; car le nouveau monarque, qui rendait aux montagnards de la Perside la domination que les Parthes leur avaient enlevée, se disait de la race des anciens rois, et réclamait toutes les provinces qu'avait autrefois possédées Darius. Alexandre répondit en attaquant les Perses. L'expédition ne paraît pas avoir été très-heureuse. La nouvelle d'une invasion des Germains en Gaule et en Illyrie précipita le retour d'Alexandre. Il courut sur le Rhin, mais, au lieu de combattre, il acheta la paix. Cette conduite indigna les légions, dont le mécontentement fut mis à profit par le Thrace Maximin, qui avait gagné l'affection des soldats par sa force extraordinaire et son courage. Ils le saluèrent Auguste au milieu du camp, en lui présentant la tête du malheureux empereur. Alexandre Sévère n'était âgé que de vingt-six ans, il en avait régné treize (mars 235).

8. L'anarchie militaire (235-278); Maximin (235); six empereurs en neuf ans. — Maximin était un Thrace, Goth d'origine, qui dans sa jeunesse avait gardé les troupeaux; espèce de géant haut de 7 pieds,

fort à proportion, qui mangeait, par jour, disait-on, 30 livres de viande, et buvait une amphore de vin (26 litres). Un jour il avait terrassé, sous les yeux de Septime Sévère, seize légionnaires l'un après l'autre. L'empereur l'enrôla dans ses troupes; il monta vite en grade et s'acquit dans l'armée une grande réputation. La fortune inouïe qui lui arrivait ne lui ôta pas le sentiment de son indignité. Plein de défiance, il ne vit que des ennemis dans les sénateurs, et deux révoltes lui fournirent une occasion de les persécuter. Un d'eux fut mis à mort avec quatre cents personnes qu'on lui donna pour complices. Ce Barbare, qui n'osa point venir une seule fois à Rome et qui croyait la cruauté nécessaire pour arracher les Romains à leur mollesse, traita l'empire en pays conquis, pillant les temples et les villes, battant monnaie avec les statues de leurs dieux, confisquant les revenus municipaux et les sommes destinées aux fêtes et aux spectacles.

Après quelques succès sur les Alamans, il était passé en Pannonie pour attaquer les Sarmates, quand le proconsul d'Afrique, Gordien Ier, riche sénateur, âgé de 80 ans, et son fils Gordien II, qu'on disait descendants des Gracques, furent, malgré leurs prières, proclamés empereurs dans cette province. Le sénat les reconnut et déclara Maximin ennemi public. Il se hâta d'accourir en Italie, où le sénat organisa la résistance. Le jeune Gordien, attaqué par le gouverneur de la Mauritanie, périt dans le combat, et son vieux père se tua de désespoir. Sans se laisser décourager, le sénat choisit deux empereurs dans son sein, un ancien soldat, Maxime Pupien, et le jurisconsulte Claudius Balbin. Le peuple exigea qu'un fils du jeune Gordien fût déclaré César; mais les soldats qui se trouvaient dans la ville ne voulaient d'aucun d'eux : ils se ruèrent sur le peuple, le chassèrent de maison en maison, et, après les avoir pillées, y mirent le feu. L'émeute fut étouffée, mais une grande partie de Rome était détruite. Cependant Maximin, après de longs délais, qui laissèrent le temps aux provinces de se pro-

noncer contre lui, vint assiéger Aquilée au milieu d'un pays que Pupien avait ravagé. La courageuse résistance de cette place, les ennuis du siége et de la disette, dont souffrirent ses soldats, amenèrent une sédition, dans laquelle il fut égorgé avec son fils (avril 238). Pupien, accouru à cette nouvelle, renvoya les légions dans leurs camps.

L'empire était délivré. Le retour de Pupien fut comme un triomphe; tous comptaient sur une domination douce et heureuse; mais les prétoriens voyaient avec colère ces élus du sénat et les gardes germaines dont ils s'entouraient. A la fête des jeux Capitolins (juillet 238), une nouvelle révolte éclata, et les deux empereurs furent égorgés dans leur palais. Les prétoriens déclarèrent alors Gordien III seul chef de l'empire. Il n'avait que treize ans; Misithée, son précepteur et son beau-père, gouverna, sous son nom, avec sagesse.

9. Première apparition des Francs (241). — Sous ce prince, les Francs furent vaincus près de Mayence par le tribun Aurélien (241). Des soldats chantaient après ce succès :

> Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus,
> Mille, mille, mille Persas quærimus.

« Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldats qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains. » (Chateaubriand, *Études historiques.*) Le jeune empereur chassa lui-même les Goths de la Mœsie et les Perses de la Syrie. Mais la mort de Misithée, le *gardien de la république*, fit arriver au grade de préfet du prétoire l'Arabe Philippe, qui tua l'empereur et prit sa place (fév. 244).

10. Philippe (244). — Le premier soin de l'usurpateur fut de conclure la paix avec Sapor. Il revint dans la capitale où il célébra avec une grande pompe, en l'an 248, le millième anniversaire de la fondation de Rome. Au bout de cinq ans, les soldats trouvèrent que son règne avait assez duré, et de toutes parts des révol-

tes éclatèrent. Dans le même temps, les Barbares franchirent le Dannbe, et le sénateur Decius, qu'il envoya pour chasser les Goths de la Pannonie, fut proclamé par ses troupes. Une bataille se livra près de Vérone (sept. 249), Philippe y fut tué; on égorgea son fils à Rome. La tranquillité dont jouit l'Église sous son règne a fait croire à tort qu'il était chrétien.

11. Decius (249). — Decius, originaire de la Pannonie, demanda aux vieilles institutions un remède aux maux de l'empire : il nomma un censeur, et, pour regagner la faveur de ses dieux, il ordonna une cruelle persécution contre les chrétiens. Plus la dissolution de l'empire semblait imminente sous le coup de tant de désordres et de révolutions, plus les tribus germaniques, au contraire, se rapprochaient, s'organisaient et devenaient menaçantes. Les Goths, jadis relégués aux bords de la Vistule et plus loin encore, dans la Scandinavie, sous leur chef ou dieu Odin, campaient maintenant, unis à d'autres peuples, sur les frontières de l'empire. Soumis à un gouvernement monarchique, ils suivaient dans leurs attaques un plan régulier. Ils envahirent d'abord la Dacie, puis la Mœsie, et en 250 leur roi Cniva pénétra avec 70 000 guerriers jusqu'à Philippopolis en Thrace. Decius marcha contre eux et, après quelques succès, périt dans une grande bataille livrée en Mœsie (octobre 251).

12. Gallus (251), Æmilianus (253), Valérien (253). — Gallus acheta la paix des Goths. Payer aux Barbares un tribut annuel, c'était les rappeler. Æmilianus, qui les battit, prit la pourpre. Gallus marchait contre lui, quand il fut tué par ses soldats (253); Æmilianus ne lui survécut que quatre mois et eut le même sort Valérien, qui arrivait pour venger Gallus avec les légions du Rhin, fut salué empereur et nomma César son fils Gallien.

L'empire était dans un affreux désordre. Les Alamans avaient franchi le Rhin, les Goths le Danube, les Perses l'Euphrate; la famine et la peste désolaient sans relâche

les provinces, et les persécutions contre les chrétiens montraient dans toutes les villes l'appareil des tortures et des supplices. Valérien s'efforça d'arrêter cette dissolution imminente. Il marcha, en 258, contre les Perses, reprit Antioche et pénétra en Mésopotamie. Mais, près d'Édesse, il fut battu et fait prisonnier (260). Cette captivité dura pour lui jusqu'à la mort, avec d'indignes outrages. Sapor rentra dans Antioche. Balista, préfet du prétoire, le força enfin de repasser l'Euphrate, aidé du chef arabe Odenath, qui se trouva assez puissant pour se faire reconnaître Auguste par Gallien lui-même, en 264. Palmyre, sa capitale, située dans une oasis à trois journées de l'Euphrate, était deve-

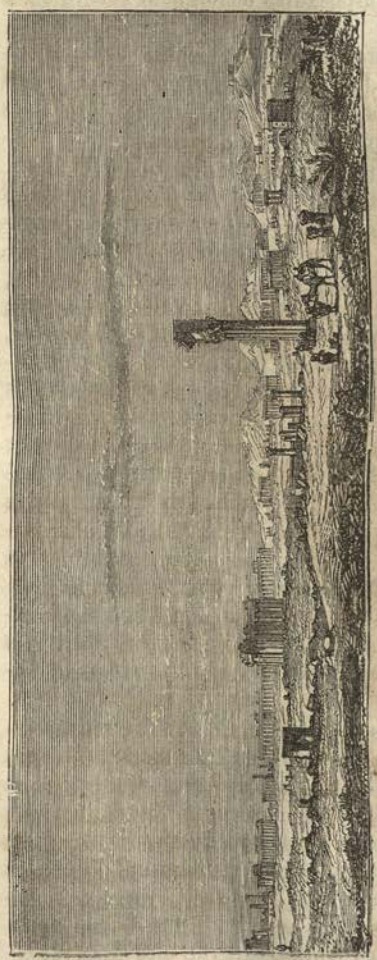

Ruines de Palmyre.

nue riche et puissante à la faveur d'un immense commerce. Des ruines imposantes témoignent encore de sa grandeur passée.

13. Gallien (260-268); les trente tyrans. — Depuis la captivité de son père, Gallien gouverna seul pendant huit années, qui ne furent qu'une lutte sans relâche contre les usurpateurs, les Barbares et les calamités de toutes sortes qui vinrent fondre sur l'empire. C'est l'époque qu'on appelle celle des Trente tyrans. Il n'y en eut, en réalité, que dix-neuf ou vingt. Les principaux sont Macrianus en Syrie; Ingenuus en Mœsie; Memor, Celsus, en Afrique; un ancien chef de pirates, Trebellianus, en Isaurie; le proconsul Valens en Achaïe; Pison en Thessalie; Saturninus, qui disait à ses soldats. « Camarades, vous perdez un bon général et vous faites un misérable empereur, » mot qui se réalisa, car ils le tuèrent eux-mêmes à cause de sa sévérité; Æmilianus, proclamé à Alexandrie, qui fut étranglé en prison; Balista, qu'Odenath fit égorger comme traître. Ce valeureux prince, qui délivra tour à tour l'Orient des Perses et des Goths, débarqués dans l'Asie Mineure, fut lui-même assassiné en 267 par son neveu. Zénobie, sa femme, fit égorger le meurtrier et succéda à la puissance de son époux. La Gaule fut treize ans indépendante sous Posthumus, Lollianus, Victorinus, Marius et Tetricus, c'est-à-dire jusque vers la fin du règne d'Aurélien.

« Représentez-vous l'État en proie aux diverses usurpations, les tyrans se battant entre eux, se défendant contre les troupes du prince légitime, repoussant les Barbares ou les appelant à leur secours : Ingenuus avait un corps de Roxolans à sa solde, Posthume, un corps de Francs. On ne savait plus où était l'empire : Romains et Barbares, tout était divisé : les aigles romaines contre les aigles romaines, les enseignes des Goths opposées aux enseignes des Goths. Chaque province reconnaissait le tyran le plus voisin.... Un lambeau de pourpre faisait le matin un empereur, le soir une vic-

time, l'ornement d'un trône ou d'un cercueil.... Et, à travers tout cela, des jeux publics, des martyrs, des sectes parmi les chrétiens, des écoles chez les philosophes, où l'on s'occupait de systèmes métaphysiques au milieu des cris des Barbares. » (Chateaubriand.)

Les désordres intérieurs se compliquaient en effet d'invasions redoutables faites par les Barbares. Les plus terribles étaient alors les Goths, établis le long de la mer Noire et sur le bas Danube, d'où ils pénétraient dans l'Asie Mineure, la Thrace ou la Grèce, et les Hérules, qui partaient de la mer d'Azoff, montés sur cinq cents navires, et allaient piller tous les rivages de la mer Égée. Les villes, sur l'ordre de l'empereur, s'entourèrent de murailles. Byzance leur échappa ainsi, mais Athènes, Corinthe, Sparte et Argos, furent dévastées. Un Goth voulait brûler à Athènes les bibliothèques, un autre l'arrête : « Laissons, dit-il, à nos ennemis ces livres qui leur ôtent l'amour des armes. » Les Athéniens cependant, sous la conduite de l'historien Dexippe, eurent l'honneur de battre ces brigands, qui se vengèrent sur le reste de la Grèce. Gallien n'avait mis un terme à leurs ravages qu'en concluant la paix avec eux et en prenant à sa solde un corps d'Hérules. En 268, il fut assassiné sous les murs de Milan, où il assiégeait son compétiteur, Aureolus.

CHAPITRE XXXIII.

RESTAURATION DE L'EMPIRE PAR LES PRINCES ILLYRIENS (268-285); AURÉLIEN ET PROBUS.

1. Restauration de l'empire par les princes illyriens (268-285); Claude II (268). — 2. Aurélien (270) : il repousse l'invasion. — 3. Défaite de Zénobie et de Tetricus; paix intérieure. — 4. Tacite (275); Probus (276); Carus (282); Carin et Numérien (284).

1. Restauration de l'empire par les princes illyriens (268-285); Claude II (268). — *Gallien* expirant choisit pour son successeur un *Dalmate* qui était alors le général le plus renommé de l'empire, et qui commença cette série d'empereurs sortis des régions illyriennes : Aurélien, Probus, Dioclétien, Constantin, qui refoulèrent l'invasion et firent vivre la domination romaine un siècle de plus. Claude, reconnu par l'armée du camp de Milan, vengea la mort de Gallien en faisant décapiter Aureolus, l'instigateur du complot dont son prédécesseur avait été la victime. Les Alamans pénétraient en Italie; il leur fit essuyer, près du lac de Garda, une sanglante déroute, et Tetricus, le César gaulois, menacé d'une guerre sérieuse, ouvrit des négociations pour obtenir au moins le partage de l'autorité. Une invasion de 320 000 Goths suspendit le traité en forçant Claude de courir au secours de la Macédoine, où ils assiégeaient Cassandrie et Thessalonique. Il remporta une grande victoire près de Naïssus et poursuivit leurs débris dans la Mœsie; mais une peste qui survint enleva le vainqueur à Sirmium, au milieu de ses préparatifs contre Zénobie (avril 270). La garnison d'Aquilée proclama le frère de Claude, Quintilius. Mais, lorsque ce-

lui-ci apprit que les légions du Danube avaient, sur la désignation de Claude lui-même, reconnu Aurélien, il se fit ouvrir les veines.

2. Aurélien (270) : il repousse l'invasion. — Aurélien, originaire de la Pannonie, était de la plus basse extraction, mais il s'était signalé par son courage. Le premier, il avait vaincu les Francs, et les soldats ne l'appelaient plus que *Aurelianus manus ad ferrum*. Plein d'activité et d'énergie, il était l'homme que les circonstances demandaient, et mérita le titre de *restitutor orbis*. Il se rendit d'abord à Rome et, après un court séjour, il alla en Pannonie à la rencontre d'une armée de Scythes, de Marcomans, de Juthunges et de Vandales. Mais il fut aussitôt rappelé en arrière par une invasion des Alamans, qui pénétrèrent par la Rhétie jusqu'à Plaisance, où ils détruisirent une armée romaine, et de là jusque sur les bords de l'Adriatique. La terreur était dans Rome. Le sénat consulta les livres sibyllins, et, d'après leurs réponses, on immola des victimes humaines qu'Aurélien livra. Une victoire remportée sur le Métaure, près de *Fanum Fortunæ*, sauva l'Italie. Le danger que Rome avait couru engagea l'empereur à l'entourer d'une forte muraille de 21 milles de longueur. Il fut moins heureux contre les Goths; la bataille fut sanglante et indécise. Les Barbares pourtant reculèrent; un traité leur abandonna la Dacie, dont il transporta les habitants en Mœsie, qui prit dès lors le nom de Dacie d'Aurélien. Le Danube redevenait la limite de l'empire.

3. Défaite de Zénobie et de Tetricus ; paix intérieure. — La tranquillité rétablie sur cette frontière, il passa en Orient (273) pour combattre la reine de Palmyre, princesse célèbre par son courage et sa rare intelligence, qui ne songeait à rien moins qu'à fonder un grand empire oriental. Il lui enleva la Syrie, l'Égypte et une partie de l'Asie Mineure, où elle commandait. Deux batailles près d'Antioche et d'Émèse forcèrent Zénobie à se réfugier dans sa capitale, qu'Aurélien vint

aussitôt assiéger. Quand la ville fut à bout de ressources, Zénobie s'enfuit sur des dromadaires vers l'Euphrate, mais, arrêtée, elle fut conduite à Aurélien. Son principal ministre était le sophiste Longin, duquel nous avons encore un traité *sur le Sublime*. Longin, soupçonné d'être l'auteur d'une lettre offensante envoyée par Zénobie à Aurélien, fut mis à mort; l'empereur réserva la reine pour son triomphe. Les Palmyréens s'étant révoltés après son départ, il revint sur ses pas, égorgea la population et détruisit la ville. En Égypte, un riche marchand, car le commerce avait accumulé dans quelques mains des fortunes colossales, Firmus, soutenu des Blemmyes, avait pris la pourpre; il fut aisément renversé, et tout l'Orient se trouva rattaché à l'empire.

Dans l'Occident, Tetricus gouvernait la Gaule, l'Espagne et la Bretagne; mais il n'aspirait qu'à déposer ce fardeau trop lourd pour ses forces, et il suppliait secrètement Aurélien de le délivrer de ses légions : *Eripe me his, invicte, malis*, lui écrivait-il en citant Virgile. A la bataille de Châlons-sur-Marne (274), Tetricus trahit son armée et passa du côté d'Aurélien. Le triomphe de l'empereur fut le plus magnifique que Rome eût vu depuis longtemps. Tetricus et Zénobie y parurent avec leurs enfants et nombre de prisonniers appartenant aux nations les plus éloignées. Le triomphateur était lui-même monté sur un char traîné par quatre cerfs, attelage qui avait été pris à un roi goth. Tetricus fut nommé gouverneur de Lucanie; son fils devint sénateur, et Zénobie se retira dans une belle villa du territoire de Tibur, entre celles d'Horace et d'Hadrien. Leurs enfants se marièrent dans les plus grandes maisons, et Eutrope vit, sous le règne de Valens, leurs descendants.

Délivré des embarras extérieurs, Aurélien essaya de rétablir l'ordre dans l'administration, comme la discipline dans les armées. Les remèdes, sans doute, devaient être énergiques; peut-être les rendit-il cruels; beaucoup de sang coula. Une réforme de la monnaie altérée amena à Rome une sédition dans laquelle périrent 7000

de ses soldats. Il les vengea par des supplices. On accusait aussi son orgueil, car, le premier des empereurs il osa ceindre sa tête d'un diadème. Pour occuper l'esprit remuant des légions, il prépara une expédition contre les Perses, qui n'avaient pas encore expié la honte qu'ils avaient infligée à l'empire par la captivité de Valérien; mais son secrétaire, accusé de concussions et craignant le châtiment, le fit assassiner entre Héraclée et Byzance (janv. 275). Il mourut regretté des troupes, haï du sénat, jugé par tous trop sévère, mais avec le renom d'un prince habile et heureux, qui eût peut-être, s'il eût vécu, sauvé l'État.

4. Tacite (275); Probus (276); Carus (282); Carin et Numérien (284). — Comme il n'y avait point à l'armée de chef populaire parmi les troupes, les soldats renvoyèrent l'élection au sénat, qui, se souvenant des Gordien, de Pupien et de Balbin, déclina prudemment cet honneur. Les légions s'obstinèrent dans leur refus : c'était encore une manière de commander. Près de huit mois se passèrent ainsi. Mais, les Germains ayant fait une invasion en Gaule, le sénat se décida à proclamer, à la fin de septembre 275, un de ses membres, Tacite, vieillard de soixante-quinze ans, qui prétendait descendre de l'historien, et qui possédait en biens-fonds une fortune de 75 millions, avec assez d'argent comptant pour payer la solde de toutes les armées. Ce choix n'était pas habile : il eût fallu laisser ce vieillard au repos qu'il aimait, et envoyer aux soldats un chef qui connût la guerre. Les troupes le reçurent cependant sans murmures; il chassa les Alains de l'Asie Mineure, et pénétra jusqu'au Caucase, pour commencer de ce côté la guerre contre les Perses. Mais il mourut ou fut tué le 12 avril 276. Son frère Florianus, qui prit la pourpre, eut le même sort, trois mois après, quand ceux qui l'avaient soutenu apprirent l'avénement de Probus.

Cette fois, les soldats avaient choisi eux-mêmes, et bien choisi. Probus, né à Sirmium, avait servi avec dis-

tinction sous Valérien ; Tacite lui avait donné le consulat et le gouvernement de l'Orient. Il demanda au sénat la confirmation de son élection, et, après s'être montré à Rome, il courut en Gaule, que les Alamans, depuis la mort de Posthumus, avaient envahie. Il leur reprit soixante villes, passa le Rhin à leur suite et les poursuivit jusqu'au-delà du Necker. Des colonies militaires, des camps, couvrirent la rive droite du fleuve pour en défendre les approches, et les fortifications qui allaient du Danube au Rhin furent relevées. Les Germains intimidés lui demandèrent la paix; ils livrèrent 16 000 de leurs jeunes guerriers, qu'il enrôla dans ses troupes, mais en les dispersant. Deux usurpateurs osèrent se soulever contre lui en Gaule, Proculus à Lyon, et Bonosus à Cologne : il les renversa sans peine.

L'ordre rétabli au nord des Alpes, il battit dans l'Illyrie les Sarmates; dans la Thrace, les Gètes; dans l'Asie Mineure, les brigands de l'Isaurie et de la Pamphylie ; en Égypte, les Blemmyes, qui avaient pris les villes de Coptos et de Ptolémaïs. Le roi de Perse, Narsès, effrayé de ces succès, demanda la paix. Les envoyés furent conduits vers un vieillard couché à terre, couvert d'une simple casaque de laine, et mangeant quelques pois cuits avec un peu de salaison. Sans se lever, ce vieillard leur dit qu'il était l'empereur, et que, si leur maître lui refusait justice, il rendrait la Perse aussi nue que l'était sa tête, et en même temps il leur montrait son front tout chauve. « Avez-vous faim ? ajouta-t-il : prenez dans le plat; sinon, retirez-vous. »

A son retour par la Thrace, Probus établit sur les terres de l'empire cent mille Bastarnes qui lui restèrent fidèles, comme il avait établi déjà des Germains dans la Bretagne et des Francs sur les bords du Pont-Euxin. C'était un système dangereux, car cette invasion de l'empire par les Barbares, que l'empereur lui-même dirigeait, loin d'empêcher l'autre, qui se fit violemment un siècle plus tard, la facilita. Les nouveaux colons n'acceptaient pas non plus toujours leur exil. Les Francs,

relégués dans le Pont-Euxin, se saisirent, dit-on, de quelques barques, franchirent le Bosphore et allèrent, ravageant sur leur route les rivages de l'Asie Mineure et de la Grèce, pillant Athènes, Syracuse, Carthage, regagner par le détroit d'Hercule, et en tournant l'Espagne et la Gaule, les bords du Rhin, où ils racontèrent à leurs compatriotes étonnés qu'ils avaient impunément traversé tout le grand empire. Révélation fatale et que n'entendirent que trop bien les Frisons et les Saxons, qui commencèrent vers ce temps à pirater tout le long des côtes bretonnes et gauloises.

Avant de rentrer dans Rome, Probus apprit que la remuante population d'Alexandrie avait salué Saturninus empereur ; il n'eut qu'à envoyer quelques soldats pour faire justice du malheureux prétendant, qui avait pleuré en acceptant son titre. Après un pompeux triomphe, célébré à Rome, sur les Germains et les Blemmyes, Probus se disposait à marcher contre les Perses. Mais sa sévérité, les rudes travaux qu'il imposait à ses soldats, auxquels il faisait planter des vignes, dessécher des marais, etc., et le mot qui courait de lui, qu'il espérait bien que l'empire pourrait se passer d'armée, amenèrent une sédition dans laquelle il périt. Le lendemain, les soldats le pleurèrent et lui érigèrent un tombeau avec une inscription pompeuse, mais véridique (282). Il avait à peu près mis fin à la première grande tentative des Barbares pour s'établir dans l'empire.

Les légions élurent aussitôt le préfet des gardes, Carus, bon général, mais père trop indulgent. Il se hâta de donner le titre de César à ses deux fils, Carin, jeune homme brave, mais livré à tous les excès, et Numérien, esprit doux et cultivé. L'aîné eut le gouvernement de l'Occident ; le plus jeune, après une défaite des Goths et des Sarmates, suivit son père en Orient. Carus dévasta la Mésopotamie, prit Séleucie, Ctésiphon, et franchit le Tigre ; mais il périt frappé par la foudre, ou succomba à une maladie (25 décembre 283). Ses fils furent aussitôt reconnus empereurs ; Numérien se hâta

de traiter avec les Perses. Comme il ramenait les légions vers le Bosphore, il fut tué par son beau-père Arrius Aper (12 septembre 284). L'armée proclama cinq jours après, sous les murs de Chalcédoine, le Dalmate Dioclétien, qui égorgea Aper de sa main, sous les yeux de toute l'armée. Carin essaya de renverser celui qui se disait le vengeur de son frère, mais il fut tué dans une bataille près de Margus en Mœsie (285).

Quarante-cinq empereurs, en ne parlant pas de ceux qu'on appela les Trente tyrans et qui presque tous furent tués, avaient déjà revêtu la pourpre ; sur ce nombre vingt-neuf avaient été assassinés, quatre ou cinq autres avaient péri de mort violente. Le reste, onze ou douze seulement, avaient atteint naturellement le terme de leur carrière. Quelle preuve frappante de la mauvaise organisation du pouvoir suprême dans l'empire romain et des dangers que le despotisme fait courir à celui même qui l'exerce !

CHAPITRE XXXIV.

DIOCLÉTIEN; CHANGEMENT DANS LE GOUVERNEMENT ET DANS L'ADMINISTRATION (284-323).

1. Dioclétien; situation critique de l'empire (284). — 2. Maximien associé à l'empire (285). — 3. La tétrarchie (293). — 4. Introduction du cérémonial des cours asiatiques. — 5. Guerres heureuses. — 6. L'ère des martyrs (303). — 7. Abdication de Dioclétien (305). — 8. Constantin (306-337); six empereurs à la fois. — 9. Mort de Sévère (307), de Maximien (310), de Galère (311), de Maxence (312). — 10. Mort de Maximin (313); défaite de Licinius (314). — 11. Mort de Licinius (324).

1. Dioclétien; situation critique de l'empire (284). — Dioclétien, qui s'était élevé, par ses talents, d'une basse condition aux plus hautes charges militaires, sut, par son habileté, son expérience et sa modération, se maintenir aussi longtemps qu'il lui plut sur le trône impérial. Il affecta d'abord une grande douceur, et, après la mort de Carin, il accueillit tous ses partisans. Débarrassé de ce dangereux adversaire, il s'imposa la double tâche de rétablir l'ordre dans l'intérieur et la sécurité sur les frontières. Tandis que la tyrannie des gouverneurs de la Gaule faisait révolter les paysans de cette province (Bagaudes), les Alamans franchissaient le Danube, ravageaient la Rhétie et les contrées de la rive gauche du Rhin; des pirates saxons pillaient les côtes de la Bretagne et de la Gaule; des Francs enfin allèrent jusqu'en Sicile ravager Syracuse. Pour arrêter les courses de ces pirates, le Ménapien Carausius, habile général, reçut le commandement d'une flotte qui devait protéger les côtes de la Belgique et de l'Armorique; mais bientôt soupçonné de favoriser les Barbares et de

partager avec eux le butin, il fut condamné à mort. Carausius, instruit de cet ordre, se proclama empereur en Bretagne (287), fit alliance avec des pirates saxons et francs et se maintint jusqu'en 293. A cette époque, il fut assassiné par son ministre Alectus, mais cet usurpateur conserva trois ans encore la Bretagne.

2. Maximien associé à l'empire (285). — Effrayé de cette situation critique de l'empire, qu'il ne pouvait seul défendre, Dioclétien songea à s'adjoindre un collègue dans la force de l'âge, éprouvé par de longs services aux armées, et sur qui il pût se reposer d'une partie des soins de la guerre. Il choisit un de ses anciens compagnons d'armes, Valerianus Maximianus, qu'il nomma d'abord César (285), puis Auguste (286). Sorti d'une famille obscure de Pannonie, Maximien s'était distingué par son activité et son courage; il prit le nom d'Hercule (Herculius): celui de Jupiter (Jovius) désignait déjà Dioclétien. Les deux Augustes luttèrent avec succès, Dioclétien en Orient, Maximien dans l'Occident. Cependant ils crurent nécessaire, au bout de quelques années, de s'adjoindre deux collègues, afin de rendre la surveillance des provinces et la garde des frontières encore plus actives.

3. La tétrarchie (293). — Le 1er mars 293, Dioclétien proclama à Nicomédie deux Césars, tous deux aussi Illyriens : Galerius, homme grossier, mais plein de courage, qui, de son ancien métier, conserva le surnom d'*Armentarius*, et Constance Chlore, d'un caractère plus doux et d'un esprit moins inculte. Dioclétien les força de se séparer de leurs femmes pour épouser les filles des empereurs, afin d'affermir par les liens du sang l'union politique des quatre princes. C'est alors que Constance répudia la pieuse Hélène, mère de Constantin le Grand, pour épouser Theodora, fille adoptive de Maximien. Dans le partage de l'empire, Dioclétien garda l'Orient; Galère eut la Thrace et les provinces du Danube; Maximien, l'Italie, l'Afrique et les îles; Constance, la Gaule, l'Espagne avec la Mauré-

tanie et la Bretagne. L'unité de l'empire ne fut cependant pas détruite par ce partage. Les ordonnances rendues par chaque prince étaient valables dans les provinces de ses collègues. D'ailleurs Dioclétien demeura le chef suprême de l'État, et fut en quelque sorte l'âme du gouvernement. Ses collègues, surtout dans l'intérieur, ne purent rien faire sans ses ordres. La création de nouveaux corps pour la garde personnelle des princes, les herculiens et les joviens, affaiblit la puissance des prétoriens de Rome. Chacun des quatre princes avait sa capitale et une cour. Rome fut délaissée par eux, et le sénat romain, qu'ils cessèrent de consulter, perdit la considération qu'il avait jusqu'alors conservée; ceux des souvenirs de la république qui subsistaient encore s'évanouirent.

Par son habileté et son esprit de conciliation, Dioclétien sut maintenir la concorde entre les chefs si dissemblables qu'il avait donnés à l'empire. Mais qui pourrait, après lui, maintenir son ouvrage et réprimer les passions qu'excitait si vivement ce partage de l'autorité? Toujours est-il vrai de dire que la ruine imminente de l'empire fut retardée par cette précaution, quelque coûteux que le nouveau système dût être pour les provinces, chargées maintenant de suffire aux dépenses de quatre cours.

4. Introduction du cérémonial des cours asiatiques. — Le premier des empereurs romains, Dioclétien voulut entourer la majesté impériale de toute la pompe extérieure des cours asiatiques. Il prit un diadème, s'habilla de soie et d'or, et tous ceux qui obtenaient la permission de l'approcher durent, suivant le cérémonial asiatique, adorer à genoux la divinité et la majesté impériales. Ce n'était pas seulement affaire de vanité, mais prudence : il voulait tenir les plus hauts personnages à distance. Tous les maux de l'empire, depuis un siècle, venaient de la facilité que les généraux trouvaient à se faire nommer empereurs; en désignant d'avance trois héritiers, il plaçait entre lui et les ambitieux l'in-

térêt de trois maisons puissantes; il commençait enfin à établir cette hiérarchie, si nécessaire dans le gouvernement monarchique pour mettre le prince et l'État à l'abri des révolutions de caserne, mais aussi ce despotisme de cour, ce gouvernement de sérail, qui tuent l'esprit et font passer les services rendus à la personne du prince par-dessus les services rendus à l'État.

5. **Guerres heureuses.** — Des guerres heureuses justifièrent le choix de Dioclétien : Maximien repoussa les Germains, franchit le Rhin, et soumit dans la Gaule des paysans révoltés sous le nom de Bagaudes. En Orient, les Perses avaient chassé du trône d'Arménie un partisan des Romains et menaçaient la Syrie; Galère marcha contre eux. Une défaite qu'il essuya fut glorieusement réparée, et Narsès, en 297, céda la Mésopotamie, cinq provinces au delà du Tigre, avec la suzeraineté sur l'Arménie et l'Ibérie, au pied du Caucase. C'était le plus glorieux traité que l'empire eût encore signé. Dioclétien, pour conserver ces conquêtes, y éleva de nombreuses fortifications. A l'autre extrémité du monde romain, Constance, après avoir chassé les Francs de la Gaule et de la Batavie, descendit en Bretagne et vainquit en 296 l'usurpateur Alectus, qui avait succédé à Carausius.

Le calme partout rétabli, Dioclétien, pour le maintenir, s'appliqua à semer la division parmi les Barbares; il arma les uns contre les autres Goths et Vandales, Gépides et Burgondes, puis il fit réparer toutes les fortifications des frontières, construire des postes nouveaux, et en quelques années l'empire se trouva sur un pied formidable. Ces succès furent célébrés par un pompeux triomphe, un des derniers que Rome ait vus (303).

6. **L'ère des martyrs (303).** — Malheureusement Dioclétien, qui punissait avec une extrême rigueur le plus léger refus d'obéissance, ordonna une cruelle persécution contre les chrétiens. Ceux-ci étaient nombreux dans des armées, dans les villes, et portaient ostensiblement les signes de leur culte. Les païens, qui voyaient

avec douleur leurs autels chaque jour plus abandonnés, essayèrent d'entraîner Dioclétien à publier un édit contre la nouvelle religion. Le prince résista d'abord, comprenant bien qu'elle comptait de trop nombreux partisans pour pouvoir être extirpée sans troubles ni périls. Mais Galère, qui se laissait entourer par les ennemis les plus acharnés du christianisme, arracha au vieil empereur un édit qui interdisait aux chrétiens l'entrée des charges publiques, qui fermait leurs églises et leur défendait tout signe extérieur de leur foi. L'édit fut affiché dans Nicomédie : un chrétien le déchira. Dioclétien, terrible dès que son autorité était méprisée, n'avait encore que proscrit le culte, il proscrivit les personnes; un incendie, qui éclata dans le palais impérial et dont on accusa les chrétiens, redoubla sa colère; tout l'empire, moins les provinces où régnait Constance Chlore, retentit du bruit des tortures.

7. Abdication de Dioclétien (305). — Dans la pensée de Dioclétien, les deux Augustes devaient abdiquer, après leur vingtième année d'empire, et être remplacés par les deux Césars, qui, à leur tour, choisiraient des Césars nouveaux. C'était la loi de la tétrarchie, telle que Dioclétien l'avait conçue. Il l'appliqua en abdiquant le 1er mai 305, à Nicomédie. Maximien suivit malgré lui cet exemple, et le même jour déposa, à Milan, le diadème. L'ancien chef du monde romain se retira dans une magnifique villa qu'il s'était fait construire près de Salone (Spalatro), sur les côtes de la Dalmatie, et passa sa vieillesse, loin du bruit des armes et des affaires, en de paisibles travaux. Un jour que Maximien le pressait de remonter sur le trône : « Si tu pouvais voir, lui répondit-il, les beaux légumes que je fais pousser moi-même, tu ne me parlerais pas de pareilles fatigues. » Il mourut huit ans après dans ce palais, dont les ruines subsistent encore.

8. Constantin (306-337); six empereurs à la fois. — Après l'abdication de Dioclétien, Galère et Constance prirent le titre d'Augustes et eurent deux nouveaux Cé-

sars : Maximin, qui reçut le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte ; Sévère, qui eut l'Italie et l'Afrique. Mais Constantin succéda presque aussitôt, avec le titre de César, à son père Constance, mort dans la Grande-Bretagne. Rome, irritée de l'abandon où les nouveaux empereurs la laissaient, salua Auguste Maxence, fils de Maximien (306), qui prit son père pour collègue, de sorte que l'empire eut à la fois six maîtres : Galère et Sévère, les deux Augustes ; Constantin et Maximin, les deux Césars, et Maxence et Maximien, les deux usurpateurs.

9. Mort de Sévère (307), de Maximien (310), de Galère (311), de Maxence (312). — Sévère tomba le premier, vaincu et tué par Maximien (307). Celui-ci disparut ensuite, renvoyé par son fils et mis à mort par son gendre Constantin, qu'il essaya de renverser (310). L'année suivante, Galère mourut (mai 311). Maxence succomba à son tour sous les coups de son beau-frère Constantin, qui le battit près du pont Milvius, sur le Tibre. C'est, croit-on, durant cette expédition que Constantin excita au plus haut point en sa faveur l'enthousiasme des chrétiens en faisant placer la croix sur ses étendards.

10. Mort de Maximin (313) ; défaite de Licinius (314). — Licinius, le successeur de Galère, avait en même temps vaincu Maximin, qui s'empoisonna (313). L'empire n'avait donc plus que deux maîtres : Licinius en Orient, Constantin en Occident. C'était trop d'un encore ; ces princes ambitieux et perfides ne cherchèrent qu'à se renverser l'un l'autre. Licinius fut soupçonné de fomenter une conspiration contre son rival, qui lui déclara la guerre (314), le battit et se fit céder la Pannonie, la Dalmatie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce.

11. Mort de Licinius (324). — La paix qui suivit dura neuf années, que Constantin employa à mettre l'ordre dans l'administration et qu'il utilisa pour sa puissance par une victoire sur les Goths, dont 40 000 guerriers entrèrent à son service, sous le nom de *fœde-*

rati. Sous prétexte de protéger les chrétiens que persécutait son collègue, Constantin l'attaqua : Licinius fut battu (3 juillet 323), et poursuivi à Byzance, à Chalcédoine, où il éprouva une seconde défaite qui l'obligea de se livrer dans Nicomédie au vainqueur. Constantin lui ôta la pourpre, mais promit de respecter sa vie : quelque temps après, il le fit tuer à Thessalonique (324).

CHAPITRE XXXV.

CONSTANTIN ; TRIOMPHE DU CHRISTIANISME.

1. Constantin seul empereur (323-337). — 2. Triomphe du christianisme. — 3. Édit de Milan (313) ; faveurs accordées à l'Église. — 4. Hiérarchie de l'Église. — 5. Rôle politique des évêques. — 6. Respect de Constantin pour les évêques. — 7. Heureuse influence du christianisme. — 8. Les donatistes et les ariens. — 9. Concile de Nicée (325). — 10. Fondation de Constantinople (329). — 11. Divisions administratives : préfectures, diocèses, provinces. — 12. Séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires. — 13. Noblesse administrative. — 14. Accroissement des dépenses publiques. — 15. Impôts. — 16. Priviléges de la noblesse, surcharge des curiales. — 17. Diminution du nombre des propriétaires ; accroissement de la classe des colons. — 18. Dernières années de Constantin.

1. Constantin seul empereur (323-337). — Après dix-sept années de désordres qui avaient couvert l'empire de sang et de ruines, Constantin se trouvait seul maître de l'empire romain.

Ce prince, qui fit asseoir le christianisme sur le trône impérial, a été l'objet des jugements les plus contradictoires, exalté par les uns, représenté par les autres comme un nouveau Néron. Aux yeux de l'histoire impartiale, Constantin ne reste un grand prince qu'à la condition de garder aussi la responsabilité d'actes coupables. Sa conduite perfide avec Licinius; sa cruauté envers les princes francs Ascaric et Régais, qu'il fit jeter aux bêtes dans le cirque de Trèves; le même supplice infligé à des prisonniers bructères; le meurtre de son beau-père Maximien, certainement coupable, mais dont il aurait dû respecter l'âge et les anciens services; la mort de son propre fils Crispus, qu'il sacrifia à ses

soupçons; celle de son épouse Fausta et de tant d'autres victimes qu'il immola sans remords, montrent avec quelle facilité il versait le sang. L'ambition, l'intérêt personnel, furent ses premiers mobiles, et, si la morale du christianisme le toucha, si, en la faisant triompher, il crut faire triompher la vérité, nous devons reconnaître que cette morale eut assez peu d'influence sur sa conduite, et qu'il vit surtout dans le christianisme un instrument de puissance, un moyen pour s'élever au-dessus de ses adversaires. Les chrétiens formant alors un parti nombreux dans l'empire, leur reconnaître une existence légale, se déclarer pour eux, c'était mettre une grande force de son côté.

2. Triomphe du christianisme. — Le paganisme, étroitement lié aux institutions républicaines, avait subi la décadence de ces institutions. Depuis longtemps les peuples se détournaient de ces croyances puériles ou honteuses. La philosophie de Thrasea, d'Épictète et de Marc Aurèle, pouvait convenir à quelques âmes d'élite, mais la masse, ne trouvant nulle part autour d'elle de soulagement pour les douleurs morales, ni de saines réponses à toutes ses incertitudes, avait demandé au christianisme les consolations et les espérances que seul il pouvait donner. Tout autour de lui, les vieux cultes tombaient; les oracles s'étaient tus, accusés par les païens eux-mêmes d'imposture; les temples des dieux restaient déserts, et leur culte, leurs mythes, étaient livrés aux sarcasmes de la satire (Lucien). Ceux qui demeurèrent fidèles au vieux système furent contraints de le modifier profondément; ils se formèrent une doctrine qui, ne respectant plus l'ancienne religion de l'État, accepta les dieux de tous les pays et finit par les confondre en un dieu suprême qu'on adora sous différents noms. Mithra, ou le Soleil, fut, au troisième siècle, la grande divinité du monde romain. En même temps les néoplatoniciens essayèrent d'établir une théologie rationnelle. Mais les peuples, qui ne pouvaient suivre les philosophes dans les détours de leurs obscurs sys-

tèmes, coururent au christianisme, qui leur ouvrait un ciel nouveau.

Lucien se moque des prosélytes que ce culte trouvait. Mais ces pauvres, ces infirmes, ces esclaves, la société chrétienne les appelle dans son sein, elle les secourt dans leurs misères, elle les soulage dans leurs souffrances, elle les anime enfin d'un pieux enthousiasme par l'espoir d'une vie meilleure où tous, devenus égaux, seront récompensés selon leurs mérites. C'est pour eux qu'est venue la *bonne nouvelle*. Comme Jésus, l'Église dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » et les faibles, et elle leur enseigne la charité, l'amour, la chasteté, l'humilité et l'abnégation; elle leur montre, à la fin de l'exil ici-bas, sur une terre d'épreuves, la réunion avec Dieu et les joies éternelles.

Aussi le christianisme fit-il de rapides progrès, malgré les alternatives de paix et de guerre par lesquelles le gouvernement impérial le fit passer, depuis les premiers supplices ordonnés par Néron, en 64, jusqu'à la cruelle persécution de Dioclétien, en 303. Mais saint Cyprien estimait les persécutions utiles pour maintenir les fidèles dans la pureté de la foi et des mœurs : le sang des martyrs, disait Tertullien, est une semence de chrétiens. La religion de Jésus-Christ, en effet, malgré les bourreaux, se répandit dans toutes les provinces : les philosophes eux-mêmes y passèrent (Modestus, Aristide, Minutius Félix, Hermias, etc.), et les Barbares qui envahissaient les terres de l'empire furent conquis par elle. Au temps de Constantin, depuis le Gange jusqu'à l'Atlantique, elle comptait des millions de fidèles, unis non seulement par les liens d'une commune croyance, mais par ceux d'une organisation qui faisait des chrétiens une société à part dans la grande société romaine. Cette communauté comprenait au commencement du quatrième siècle une minorité énergique, au sein de laquelle se trouvait presque toute la vie spirituelle du monde.

Alors que la plus complète anarchie religieuse ré-

gnait au sein de la société païenne, les chrétiens avaient seuls une forte discipline, une hiérarchie sévèrement ordonnée, des synodes, surtout une vie, des idées, des croyances communes. De la Bretagne aux rives de l'Euphrate, un fidèle, voyageant avec une lettre de son évêque, trouvait, sur toute la route, aide et protection. Secouru, s'il était pauvre, soigné, s'il était malade, il rencontrait partout des frères ; un signe lui servait de parole, et, sans se comprendre, ils s'entendaient, car, malgré la diversité des langues et des pays, ils ne formaient tous qu'une seule famille. Leur plus cruel persécuteur, Galère, crut nécessaire de les ménager; quelque temps avant sa mort, il révoqua les édits de persécution qu'il avait obtenus de Dioclétien, et mit ainsi un terme aux souffrances que depuis deux siècles et demi l'empire infligeait à l'Église. Maxence aussi proclama dans Rome la tolérance, mais sans la pratiquer, tandis que les chrétiens de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne, qui avaient déjà trouvé un protecteur dans Constance Chlore, tournaient, avec tous les fidèles de l'empire, leurs regards et leurs espérances vers cette cour de Trèves, où l'impératrice Fausta, sa mère Eutropia et surtout la pieuse Hélène, mère de l'empereur, appelaient sur le nouveau culte la faveur du prince.

3. Édit de Milan (313) ; faveurs accordées à l'Église. — En l'année 313, Constantin donna, à Milan, un édit de tolérance et il passa son règne à l'appliquer, pour forcer les deux partis religieux à vivre en paix. Il bâtit des églises à Antioche, à Nicomédie, à Bethléhem, au Saint-Sépulcre, à Constantinople, et il détruisit plusieurs temples païens. Mais il respecta ceux de Rome, de Byzance et d'un grand nombre de villes; il permit même à des païens endurcis, d'en dédier à la famille flavienne. Il fit faire des copies des Écritures pour le clergé des nouvelles églises ; mais il confirma les immunités accordées aux professeurs restés fidèles à l'ancien culte. Il interdit les incantations magiques;

mais il conserva l'aruspicine publique pratiquée selon les rites des aïeux. Dans plusieurs de ses rescrits, il engagea les peuples à venir au culte nouveau; mais il ne persécuta aucun de ceux qui restèrent attachés à l'ancien culte. Les corporations légalement reconnues pouvaient affranchir des esclaves; il donna le même droit aux églises, avec le privilége que possédaient les peuples païens de l'immunité d'impôt pour leurs biens. Il garda le titre de souverain pontife qui mettait l'ancien clergé dans sa dépendance; et, pour autoriser son intervention dans le gouvernement de l'Église chrétienne, il s'appela l'évêque du dehors ou, selon le sens étymologique du mot, le surveillant des choses religieuses. Depuis la défaite de Licinius, en 323, il fut certainement chrétien; mais il ne se soumit point aux pratiques de la religion et il ne put prendre part à ses solennités, puisqu'il ne reçut le baptême qu'à son lit de mort. Encore le reçut-il de la main d'un évêque arien. C'est une gloire pour ce prince d'avoir justifié le titre qu'il avait mis sur son arc de triomphe, *Quietis custos*, et l'histoire doit lui tenir compte d'avoir opéré, sans guerre ni supplices, une révolution inévitable.

4. Hiérarchie de l'Église. — L'Église avait naturellement accepté pour son administration les divisions administratives de l'empire. Chaque cité, avec son territoire, devint un *diocèse;* chaque province politique fut une *province ecclésiastique.* A la tête du diocèse était un *évêque;* à la tête de la province, un *archevêque* ou *métropolitain.* Quelques évêques de grandes cités, comme Antioche, Alexandrie, Constantinople, Jérusalem, etc., avaient le titre de *primats* ou *patriarches.* Au-dessus d'eux s'élevait celui que l'on considérait comme le successeur de saint Pierre, l'évêque de Rome à qui, dès le deuxième siècle, une primauté d'honneur était reconnue.

Les évêques, élus ou acceptés par chaque communauté chrétienne comme chefs spirituels, et consacrés dans la plénitude du sacerdoce par les évêques des

autres diocèses de la province, étaient aidés dans leurs fonctions par les anciens ou *prêtres*, les *diacres* et les *sous-diacres;* les *curés* furent institués plus tard. Plus s'étendait le champ défriché déjà par les pieux ouvriers du Christ, plus le nombre des travailleurs avait dû s'accroître. Ils formaient maintenant un corps nombreux qu'on appelait le clergé, c'est-à-dire la *part* du seigneur.

5. Rôle politique des évêques. — Une grande place dans la société civile devait naturellement être faite aux chefs de la nouvelle société religieuse. Pour soustraire les fidèles à la dangereuse nécessité de porter leurs contestations devant les tribunaux païens, les évêques s'étaient chargés de la conciliation des procès. Constantin fit de cet usage un droit; il ordonna qu'en matière civile les parties pussent, quand il leur conviendrait, se soumettre à l'arbitrage des évêques, et que les décisions de ceux-ci auraient force de loi. Les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre de veiller à leur exécution.

Les évêques n'étaient donc plus seulement maîtres du culte, mais jusqu'à un certain point, magistrats publics. Dans les dernières années de l'empire, ils deviendront les chefs véritables des cités, sous le titre de *défenseurs des villes.*

6. Respect de Constantin pour les évêques. — Constantin augmenta le respect dont les entouraient les fidèles par les égards qu'il leur témoigna. Il les admit dans son palais, auprès de sa personne, et dans son cortége habituel; il fit de Lactance, le Cicéron chrétien, le précepteur de son fils Crispus, et il seconda la pieuse ardeur de sa mère Hélène, lorsqu'elle entreprit de retrouver en Palestine la croix de Jésus et de purifier les lieux saints.

7. Heureuse influence du christianisme. — L'heureuse influence des doctrines chrétiennes se fit bientôt sentir dans la législation et dans le gouvernement. Constantin proscrivit les combats de gladiateurs, défendit

le fouet et les tortures à l'égard des débiteurs insolvables de l'État, et lui, qui faisait jadis jeter ses prisonniers aux bêtes de l'amphithéâtre, il promit une somme d'argent à ses soldats pour chaque ennemi qu'ils lui amèneraient vivant. Le malheur des temps avait fait tomber en désuétude l'institution alimentaire des Antonins : Constantin la remplaça par la charité légale; souvent des pauvres abandonnaient leurs enfants nouveaunés : il ordonna d'apporter aux officiers impériaux ceux qu'on ne pouvait nourrir, et les parents recevaient des habits, des vivres, des aumônes en argent. Les nécessiteux, les veuves, les orphelins, furent secourus; des hôpitaux s'élevèrent pour donner asile aux malades, et les prisonniers ne furent plus abandonnés sans consolation ni secours au désespoir ou au vice.

Le grand principe que le christianisme apportait et dans lequel toute la civilisation de l'avenir était déposée en germe, l'égalité morale et la fraternité humaine était incompatible avec le maintien de l'esclavage. Mais le christianisme ne se proposait pas de bouleverser violemment la société civile. C'est assez pour lui d'avoir rendu les affranchissements plus nombreux et d'avoir adouci le sort de l'esclave en montrant que celui-ci était devant Dieu l'égal et le frère de l'homme libre. L'Église, qui ramenait sans cesse vers le ciel la pensée des fidèles, et qui déjà avait ses solitaires et ses moines, devait honorer, comme un détachement du monde, le célibat qu'elle demandait à ses ministres. Constantin supprima la loi *Pappia-Poppæa*, conçue dans un esprit opposé. Mais en même temps le mariage, lien social et institution d'ordre, fut régi par une législation qui devint de jour en jour plus sévère et qui accrut sa dignité.

8. Les donatistes et les ariens. — La religion chrétienne étant reconnue par l'État, il importait au gouvernement lui-même que la paix régnât dans l'Église. Les donatistes l'avaient troublée. En 311, Cæcilianus avait été élevé au siège épiscopal de Carthage et avait

reçu l'imposition des mains d'un évêque qui était du nombre que ceux que l'Église avait flétris du nom de *traditores*, pour avoir livré, durant la dernière persécution, les livres saints, afin de sauver leur vie. L'évêque Donatus, qui voulait rejeter de la communion des fidèles ces hommes dont le zèle avait faibli, refusa de reconnaître l'élection de Cæcilianus. Toute l'Eglise d'Afrique se partagea entre eux. La paix publique fut troublée par ces querelles que le gouverneur de la province ne put apaiser. Pour y mettre un terme, Constantin cita Cæcilianus et Donatus à Rome. Ils comparurent, le 2 octobre 313, devant le pontife romain, entouré de dix-neuf évêques. Mais les deux adversaires ayant continué leur querelle, un nouveau concile fut réuni l'année suivante à Arles. Les donatistes, condamnés, en appelèrent à l'empereur, qui prononça contre eux et employa la force publique pour les contraindre à l'obéissance. Ce moyen réussit mal : une guerre éclata en Afrique, qui, arrêtée par Constantin, recommença avec fureur après sa mort et continua de désoler cette province jusqu'à l'invasion des Vandales [1].

L'hérésie des donatistes n'attaquait point le dogme : celle d'Arius le mit en péril. Ce prêtre d'Alexandrie soutenait que la nature du Christ n'était pas de la même substance que celle de Dieu, mais d'une substance analogue. Cette doctrine, qui voulait expliquer le mystère de la Trinité, détruisait l'unité même de la Trinité chrétienne et conduisait au pur déisme.

9. Concile de Nicée (325). — Pour mettre un terme à cette querelle qui agitait tout l'Orient, Constantin convoqua un concile œcuménique à Nicée, en Bithynie. Trois cent dix-huit évêques, prêtres ou diacres, répondirent à cet appel et tinrent les premiers états généraux de la chrétienté. C'était un grand spectacle que celui qui était offert par ces vénérables personnages, dont quel-

1. Les circoncellions, sortis des donatistes, interprétaient l'Évangile dans le sens de l'égalité sociale ; ils brisaient les chaînes des esclaves, partageaient les biens des maîtres, libéraient les créanciers, etc. : de là une guerre sauvage.

ques-uns portaient encore la trace du martyre, discutant les plus grandes questions que l'intelligence humaine puisse soulever, et arrêtant le symbole de foi que l'Eglise catholique, après quinze siècles, professe encore.

Il était ainsi conçu : « Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes choses visibles et invisibles, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père et consubstantiel au Père ; par qui toutes choses ont été faites au ciel et sur la terre ; qui, pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi au Saint-Esprit. Quant à ceux qui disent : Il y a eu un temps où il n'était pas, ou qui prétendent que le Fils de Dieu est d'une autre substance, la sainte Église catholique leur dit anathème. » Presque tous les évêques signèrent ce symbole, et Constantin menaça de la déportation et de l'exil ceux qui refuseraient de l'accepter.

Le concile fixa aussi le jour de la Pâque au dimanche qui suivait la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps, et arrêta vingt canons ou règles générales de discipline.

Ce concile mémorable, qui avait précisé le dogme et arrêté la discipline, s'étant séparé, l'empereur écrivit à toutes les Églises, « pour qu'elles se conformassent à la volonté de Dieu exprimée par le concile, » et publia un édit qui ordonna de détruire les livres des ariens; un autre soumit les partisans du sectaire à payer une capitation décuple. Cependant, quelques années après, l'empereur, cédant aux sollicitations de sa sœur, rappela Arius de l'exil et le soutint contre les éloquentes accusations de l'archevêque d'Alexandrie, saint Athanase. L'hérésiarque mourut en 336, mais sa doctrine lui survécut et troubla longtemps l'empire, sous les fils de Constantin.

10. Fondation de Constantinople (329). — La révolution était achevée dans l'ordre religieux; le chris-

tianisme devenait le culte dominant dans l'empire, fait immense et dont les conséquences durent toujours. Un de ses résultats les plus immédiats devait être un changement complet dans le gouvernement : Constantin ne recula pas devant ce grand labeur. Sa politique se trouvait en cela aussi d'accord avec ses croyances. Dioclétien, en effet, n'avait qu'ébauché l'organisation nouvelle, qui, pour mettre un terme aux révolutions causées par le despotisme des soldats, devait faire enfin prévaloir l'ordre civil sur l'ordre militaire. Pour commencer, Constantin renia Rome, pleine encore de ses souvenirs républicains et de ses dieux, dont il ne voulait plus. Après lui avoir laissé pour adieux l'arc de triomphe qui porte son nom, il alla fonder une autre capitale sur les bords du Bosphore, entre l'Europe et l'Asie, dans la plus admirable position qu'une grande ville puisse occuper. Constantinople s'éleva sur l'emplacement de Byzance, assez loin des frontières orientales pour n'avoir pas trop à craindre les attaques de l'ennemi, assez près d'elles pour les surveiller mieux et les défendre. Le site était si bien choisi, que l'invasion passa, durant dix siècles, au pied de ses murs avant de l'emporter. Les constructions commencèrent en 326 ; dès l'année 330, Constantin consacra la nouvelle cité comme capitale de l'empire. Il y établit un sénat, des tribus, des curies, et y éleva un capitole, consacré non aux dieux de l'Olympe, maintenant détrônés et morts, mais à la science ; des palais, des aqueducs, des thermes, des portiques, un milliaire d'or et onze collines. L'emplacement offrait sept collines : il le divisa, comme à Rome, en quatorze régions. Le peuple aussi y eut des distributions gratuites ; l'Égypte y envoya ses blés, les provinces leurs statues et leurs plus beaux monuments. Rome, délaissée de son empereur, de ses plus riches familles, qui allèrent s'établir là où vivait la cour, « s'isola peu à peu au milieu de l'empire, et, tandis qu'on se battait autour d'elle, elle s'assit à l'ombre de son nom en attendant sa ruine. »

11. Divisions administratives : préfectures, dio-

cèses, provinces. — L'empire resta divisé, comme

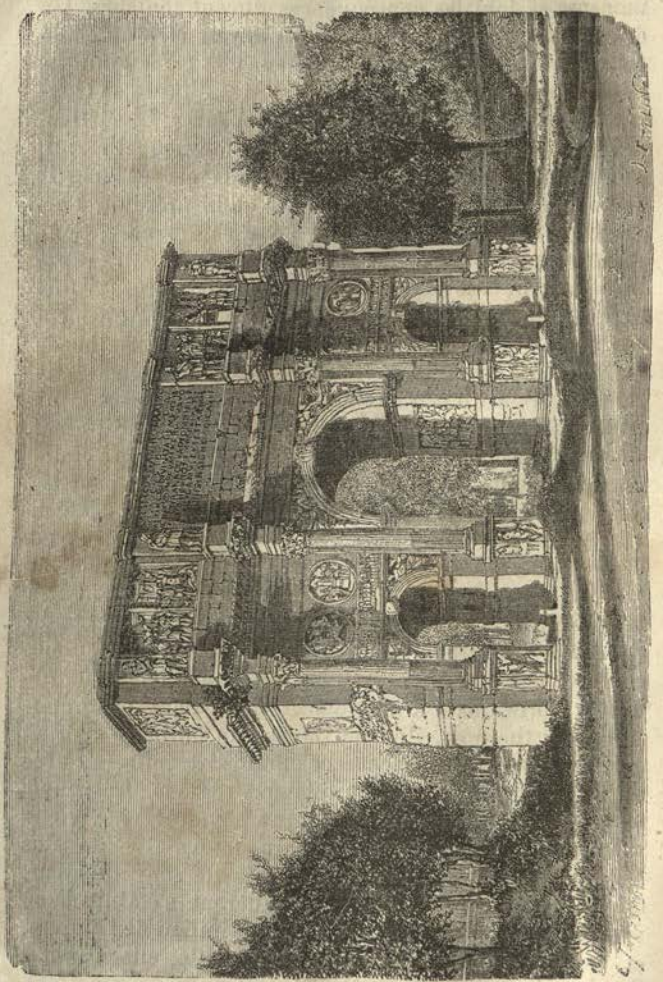

L'arc de triomphe de Constantin.

il l'avait été sous Dioclétien, en 4 préfectures, et celles-

ci, en 12, plus tard 14 diocèses, renfermant 120 provinces. La préfecture d'Orient eut 6 diocèses : Orient, Égypte, Asie, vicariat d'Asie, Pont et Thrace, renfermant 49 provinces. La préfecture d'Illyrie eut 2 diocèses : Macédoine et Dacie, renfermant 12 provinces; celle de l'Italie, 3 : Italie, Illyrie et Afrique, 30 provinces; celle des Gaules, 3 aussi : Espagne, Gaule, Bretagne, 29 provinces. Chaque province renfermait un certain nombre de cités.

12. Séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires. — Les préfectures étaient administrées par les préfets du prétoire, correspondant avec les ministres de l'empereur et investis de tous les pouvoirs civils: les diocèses par des vice-préfets ou vicaires, subordonnés aux préfets ; les provinces par des proconsuls, des consulaires, des correcteurs et des présidents chargés, sous la surveillance des vicaires, de tous les rapports du pouvoir avec les habitants de l'empire. Aucun de ces magistrats, même le préfet du prétoire, n'avait l'autorité militaire. Celle-ci appartint dans la suite au *magister utriusque militiæ* ou généralissime, qui eut sous ses ordres les deux *magistri peditum et equitum* que Constantin institua, lesquels, à leur tour, commandaient aux comtes et aux ducs. Le principe de la nouvelle organisation était donc le démembrement des provinces, comme celui des commandements, et la séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires, afin que les deux ordres de fonctionnaires se fissent l'un à l'autre équilibre, et que chacun des agents de l'autorité publique, réduit à un pouvoir restreint, ne trouvât plus les facilités qu'avaient les puissants gouverneurs d'autrefois pour se révolter. Mais cette administration compliquée allait devenir bientôt tracassière en voulant incessamment se montrer et agir là où les rares agents de la république et des premiers empereurs ne se montraient et n'agissaient jamais. Cette intervention continuelle eût seule suffi à la rendre oppressive et odieuse.

L'armée active n'était plus guère composée que de

Barbares, surtout de Germains. Ces troupes mercenaires furent placées le long des frontières. Les légions, réduites à 1500 hommes, allèrent tenir garnison dans les villes de l'intérieur. Les *palatins*, qui formèrent la garde particulière de l'empereur, furent les mieux payés et les plus honorés. Dans son désir d'affaiblir les chefs militaires, Constantin sépara encore, comme on vient de le voir, les deux armes de l'infanterie et de la cavalerie, dont il fit deux commandements distincts.

Ainsi, pour parer à un mal, il en faisait naître un autre. Les premiers empereurs avaient donné la prépondérance au pouvoir militaire sur le pouvoir civil. Constantin fit le contraire : il abaissa, il dégrada l'état militaire ; il relégua les chefs des soldats au dernier rang de la noblesse qu'il constitua, et cela dans un temps où les ennemis du dehors allaient devenir plus menaçants que jamais.

13. Noblesse administrative. — Toutes les charges, hiérarchiquement divisées, donnèrent à ceux qui en étaient investis des titres de noblesse personnelle transmissibles à leurs fils et petit-fils. Les consuls, les préfets et les sept ministres s'appelaient les *illustres ;* les proconsuls, les vicaires, les comtes, les ducs, étaient *spectabiles ;* les consulaires, les correcteurs et les présidents étaient *clarissimi*. Il y eut aussi des *perfectissimi* et des *egregii*. Les princes de la maison impériale avaient le titre de *nobilissimi*.

14. Accroissement des dépenses publiques. — Cette divine hiérarchie, comme on l'appela dans la langue officielle, cette armée de fonctionnaires, augmentèrent l'éclat de la cour sans augmenter la force du gouvernement. Il fallut des traitements pour ce personnel immense, qui s'inquiéta bien plus de plaire au prince que de travailler au bien public, et les dépenses s'accrurent démesurément au moment où l'État avait plus que jamais besoin de toutes ses ressources pour ses armées, pour ses routes, pour ses forteresses des frontières. Il fallut donc demander davantage à l'impôt,

quand la misère générale, résultat des désordres de l'anarchie militaire et des pillages des Barbares, de la décadence de l'agriculture, s'était répandue jusqu'au cœur des plus riches provinces. Alors commença entre le fisc et les contribuables une guerre pleine de ruses et de violences, dont une des conséquences fut d'irriter la population et d'éteindre jusqu'aux derniers restes du patriotisme.

15. Impôts. — La plus odieuse des impositions était l'impôt foncier, *capitatio*. La somme due par chaque province était déterminée par l'empereur (*indicebatur*, de là *indictio*) d'après un cadastre revisé tous les quinze ans, et on comptait non seulement les terres, mais les esclaves, les colons et les troupeaux qu'on avait trouvés sur les domaines. Il y avait aussi la *capitatio humana*, levée sur la plèbe rustique, la *lustralis collatio* ou le *chrysargyre*, prélevé sur le commerce et l'industrie avec tant de rigueur, que le plus pauvre artisan le payait. L'*aurum coronarium*, autrefois volontaire quand les cités envoyaient aux consuls ou aux empereurs, en des occasions solennelles, des couronnes d'or, était devenu un impôt obligatoire.

A ces ressources il faut joindre une taxe particulière sur les sénateurs, les produits des domaines impériaux, ce que donnait le monopole de la fabrication des armes et des étoffes de soie, de lin et de pourpre, le revenu des mines et des carrières de marbre et de pierre, les droits de douane et l'impôt sur les objets de consommation, le vingtième sur le prix des esclaves affranchis, le vingtième des héritages et les confiscations, etc.

16. Priviléges de la noblesse; surcharge des curiales. — Constantin déclara le clergé libre d'impôts; les militaires avaient pareille exemption. Toute la noblesse de cour, tous les gens du palais furent aussi libérés des charges municipales. Les professeurs d'arts libéraux, les médecins, eurent complète immunité. Tout le poids des charges publiques retomba donc sur les propriétaires du sol et les habitants des villes. Les no-

tables (*curiales, décurions*), choisis d'après un cens déterminé, composaient une corporation héréditaire, et la loi avait établi entre eux solidarité pour les charges et les redevances municipales. De sorte que, s'il manquait quelque chose à la contribution due par la cité, c'étaient eux qui la complétaient.

17. Diminution du nombre des propriétaires; accroissement de la classe des colons. — Les maux qui accablent les curiales iront croissant avec les malheurs et les désordres de l'empire. Le nombre des propriétaires diminua donc tous les jours au profit d'une classe nouvelle qui avait été à peu près inconnue à l'antiquité et qui formera la grande majorité de la population au moyen âge, je veux dire les colons ou paysans attachés à l'exploitation d'un bien-fonds, ni tout à fait libres ni tout à fait esclaves, serfs de la *glèbe*, comme on dira plus tard, vendus avec la terre qu'*ils cultivent*, à condition cependant que l'acheteur, si le fonds est divisé, ne séparera pas le père des enfants, l'époux de la femme. Libres de la plus grande partie des charges publiques, ils multiplieront tout à l'aise et verront leur nombre s'accroître de tous ceux que la misère forcera de renoncer à une liberté onéreuse.

18. Dernières années de Constantin. — Ces trois grands faits : l'établissement du christianisme comme religion dominante dans l'empire, la fondation de Constantinople et la réorganisation administrative remplissent tout le règne de Constantin. Depuis la chute de son dernier compétiteur, Licinius, en 323, jusqu'à sa mort, en 337, on ne trouve dans son histoire que les sanglantes tragédies du palais impérial, où furent mis à mort, par ses ordres, son fils Crispus, l'impératrice Fausta et le jeune Licinius, enfant de douze ans. Des ambassades des Blemmyes, des Éthiopiens et des Indiens, des négociations avec le roi des Perses, Sapor, qui promit d'adoucir la condition des chrétiens dans son royaume, et deux expéditions heureuses contre les Goths et les Sarmates (332) firent diversion à ces malheurs domestiques.

La mort l'empêcha d'avoir une grande guerre avec Sapor, qui lui redemanda les cinq provinces transtigritanes conquises par Dioclétien. Constantin répondit, comme Trajan, qu'il irait porter lui-même la réponse. Mais, pendant que la lourde armée romaine s'assemblait, les rapides cavaliers de Sapor entrèrent dans la Mésopotamie; ils se retirèrent, au bruit des grands préparatifs qui se faisaient en Syrie. Peu de temps après, le 22 mai 337, Constantin expira. On l'ensevelit dans l'église des Saints-Apôtres, qu'il avait bâtie à Constantinople. Son second fils, Constance, conduisait le deuil; comme il n'avait pas encore reçu le baptême, il sortit du temple, avec ses soldats, au moment de la cérémonie religieuse.

CHAPITRE XXXVI.

CONSTANCE, JULIEN, VALENTINIEN ET VALENS. LUTTES CONTRE LES GERMAINS ET LES PERSES (337-338).

1. Trois empereurs et trois empires. — 2. Mort de Constantin II (340) et de Constant (350); usurpation de Magnence et de Vétranion. — 3. Constance seul empereur (353); l'arianisme; mort de Gallus (354). — 4. Usurpation et mort du Franc Sylvanus (355). — 5. Julien en Gaule (355-360); ses succès sur les Alamans et les Francs. — 6. Julien empereur (361-363); dernier effort du paganisme. — 7. Expédition contre les Perses. — 8. Jovien (363). — 9. Valentinien en Occident (364-375) et Valens en Orient (364-378). — 10. Les Goths convertis à l'arianisme. — 11. Commencement de la grande invasion : entrée des Huns en Europe. — 12. Destruction par les Huns de l'empire des Goths (375). — 13. Les Visigoths passent le Danube (376). — 14. Bataille d'Andrinople (378).

1. Trois empereurs et trois empires. — Constantin commit la faute en mourant de partager l'empire entre ses trois fils et quelques-uns de ses neveux. Les soldats, excités sous main, massacrèrent deux frères et sept neveux du dernier prince. Gallus et Julien furent seuls épargnés. Des trois fils de Constantin, Constance eut l'Orient, Constant la préfecture d'Italie, Constantin II celle des Gaules.

2. Mort de Constantin II (340) et de Constant (350); usurpation de Magnence et de Vétranion. — Constantin II, mécontent de sa part, voulut enlever l'Italie à son frère Constant et périt dans une bataille près d'Aquilée (340). Le vainqueur passa aussitôt dans la Gaule, que les Francs avaient envahie. Deux années de guerre ne purent leur arracher la Belgique, le pays des Bataves et le nord de la Gaule, où ils restèrent établis. Cette

honte amena un soulèvement. Des gardes proclamèrent à Autun, en 350, Magnence, Franc d'origine; et Constant, atteint dans sa fuite vers l'Espagne, fut tué au pied des Pyrénées. Les légions d'Illyrie, profitant du chaos qui recommençait, proclamèrent aussi leur vieux général Vétranion. Mais Constance, arrivé avec une nombreuse armée, le trompa par de fausses négociations, lui débaucha ses troupes, puis lui donna l'ordre de déposer la pourpre en échange d'une pension annuelle dont il alla vivre dans le repos et l'obscurité. Ce succès en promettait d'autres sur Magnence. Mais la nécessité de contenir les Perses força Constance de tirer de la retraite où il le faisait élever son cousin Gallus. Il le nomma César et lui confia le soin de continuer la guerre malheureuse qu'il avait jusqu'alors soutenue contre Sapor. Tranquille un moment de ce côté, il marcha contre l'usurpateur et lui livra la bataille de Mursa, en Pannonie, que la défection du Franc Sylvanus lui fit gagner (351). Magnence recula jusqu'en Gaule, où, abandonné de tout le monde, il fut réduit à se jeter sur son épée (353). La Gaule, l'Espagne, la Bretagne même, firent leur soumission.

3. Constance seul empereur (353); l'arianisme; mort de Gallus (354). — L'empire se retrouvait encore une fois sous un seul maître; mais le timide et soupçonneux Constance se laissait gouverner par les femmes, les eunuques et les flatteurs. Livré tout entier aux querelles religieuses que soulevait l'arianisme (voy. p. 420), sans avoir lui-même une foi bien certaine ni bien vive, il vit se préparer en Orient une nouvelle révolte. Gallus voulait le titre d'Auguste. Rappelé de l'Asie par de flatteuses promesses, il fut conduit à Pola en Istrie et décapité.

4. Usurpation et mort du Franc Sylvanus (355). — Son frère Julien fut épargné. Après être quelque temps resté sous une surveillance sévère, il fut envoyé à Athènes, où il put s'abandonner librement à son goût pour l'étude, et se faire initier aux doctrines platoni-

ciennes. Au bout de quatorze mois on le rappela à la cour. La cause de cette fortune qui lui revenait était encore les embarras de Constance. L'habile général Sylvanus, qui résidait à Cologne, où ses liaisons avec les Francs l'avaient rendu suspect, craignant les vengeances impériales, n'avait eu d'autre parti pour sauver sa tête que de se faire lui-même proclamer empereur (355). Ursinus, secrètement envoyé par Constance, vint à Cologne accompagné de l'historien Ammien Marcellin et prépara par de sourdes intrigues la chute de Sylvanus, qui, arraché d'une chapelle chrétienne où il s'était réfugié, fut massacré par des soldats payés pour ce meurtre.

5. Julien en Gaule (355-360); ses succès sur les Alamans et les Francs. — L'usurpateur était renversé, mais Constance se sentit encore une fois incapable de gouverner seul l'empire. Il crut que la présence en Gaule d'un prince de la maison impériale pourrait seule mettre un terme aux continuelles révoltes qui y éclataient, et qu'il resterait libre ainsi de tourner son attention vers l'Orient, où les Perses redevenaient menaçants. Constance rappela donc Julien d'Athènes à Milan, lui fit épouser sa sœur Hélène et le chargea de délivrer la Gaule des ravages des Germains, qui l'avaient envahie après la mort de Sylvanus.

Les Francs avaient pris Cologne, les Alamans avaient détruit Strasbourg et Mayence; quarante-cinq villes florissantes étaient saccagées et des troupes innombrables de captifs gallo-romains avaient été emmenées sur la rive droite du Rhin, dont ils défrichaient les terres, tandis que leurs champs sur la rive gauche restaient désolés et incultes. Bien que jeté sans expérience au milieu de ces guerres, Julien, guidé par le préfet Salluste, s'y conduisit comme un vieux général. Deux peuples occupaient une partie de la Belgique, les Alamans et les Francs : il vainquit les premiers en plusieurs rencontres, notamment dans la grande bataille de Strasbourg (août 357), laquelle délivra des Barbares tout le pays compris entre Bâle et Cologne. Le roi des Alamans Chnodomar fut fait prison-

nier. A la suite des fugitifs, Julien franchit le Rhin, rétablit les fortifications du Taunus et ramena un grand nombre de captifs gaulois et de légionnaires prisonniers. Les Francs étaient trop fortement établis sur le Rhin inférieur pour qu'il songeât à les en chasser; du moins il leur enleva Cologne, sut leur inspirer le respect de l'empire en battant plusieurs de leurs bandes et prit un grand nombre de ces Barbares à sa solde. En même temps son administration habile lui gagna l'amour des Gallo-Romains.

Constance, dans le même temps, ne recevait que de fâcheuses nouvelles de l'Orient. Il voulut se mettre lui-même à la tête de l'armée de Syrie, et, pour cette expédition, demanda à Julien une partie de ses troupes. Ce service lointain effraya les légions gauloises, qui, plutôt que d'obéir, proclamèrent à Paris leur général Auguste. Une guerre civile allait éclater, lorsque Constance mourut, le 3 octobre 361, dans la Cilicie, en appelant à lui succéder son rival, qui était le dernier membre de la famille de Constantin.

6. Julien empereur (361-363); dernier effort du paganisme. — Julien, surnommé l'Apostat, n'avait que six ans lors du massacre de tous les siens. Élevé dans la religion chrétienne, il en suivit d'abord tous les rites. Mais les maîtres qu'on lui donna, les sophistes, les rhéteurs païens dont on l'entoura dans Athènes, lui inspirèrent pour la littérature de la Grèce un enthousiasme qui fit tort à sa foi. Il se laissa séduire par les doctrines néoplatoniciennes, qui essayaient de rajeunir et de moraliser les dieux du vieil Olympe. Dès qu'il laissa percer ses secrètes tendances, les sophistes accoururent, surpris et heureux de trouver un des leurs dans un prince de cette famille flavienne si fatale au paganisme. Julien était encore à Athènes que saint Basile, son condisciple, prévoyait que le christianisme aurait en lui un dangereux ennemi. Sitôt, en effet, qu'il fut monté sur le trône, il professa publiquement l'ancien

culte et rouvrit les temples. C'était singulièrement méconnaître la société qu'il était appelé à régir que d'essayer de rendre une vie nouvelle à ce que la mort avait si légitimement frappé, et, s'il eût vécu plus longtemps, il eût sans doute cruellement expié ce retour inintelligent vers le passé. Au moins n'essaya-t-il point de faire triompher la réaction en s'aidant de la violence : « Je ne veux pas, écrivait-il, qu'on fasse mourir les Galiléens, ni qu'on les frappe injustement, ni qu'on les maltraite en quelque manière que ce soit; mais je veux absolument qu'on leur préfère les adorateurs des dieux. » En conséquence, il promulgua un édit de tolérance qui permit les sacrifices défendus par Constance et rappela les exilés de tous les partis religieux. Cependant on peut lui reprocher une ordonnance perfide, celle qui défendit aux chrétiens d'enseigner la rhétorique et les belles-lettres, sous prétexte qu'ils n'avaient rien à faire avec une littérature pleine d'idées et de croyances contre lesquelles ils prononçaient tous les jours l'anathème. Le tribunal qu'il établit à Chalcédoine, après son avénement, pour juger tous les fonctionnaires prévaricateurs, les ministres et les favoris de Constance, fut aussi accusé d'avoir rendu des sentences iniques et frappé des innocents. Cependant, dans une occasion où la sévérité lui eût été permise, il montra une patience qui l'honore. Il ambitionnait l'honneur de venger enfin sur les Perses les longues injures de l'empire, et gagna avec son armée la Syrie. A Antioche, les habitants, zélés chrétiens, le raillèrent bien haut de sa barbe inculte et de sa simplicité, ils allèrent jusqu'à l'insulte. L'empereur pouvait punir : le philosophe se contenta de répondre par une satire de leurs mœurs efféminées.

7. Expédition contre les Perses. — A la tête de 65 000 hommes, il pénétra jusqu'en vue de Ctésiphon, franchit le Tigre et brûla sa flotte. Mais bientôt, égaré pardes traîtres, manquant de vivres, il fut obligé de se replier sur la Gordyène ; une victoire lui en ouvrit la route. Dans un second combat, il tomba mortellement blessé. Il mourut,

en s'entretenant avec ses amis de l'immortalité promise à l'âme du juste. Il avait trente-deux ans et était resté moins de vingt-un mois sur le trône (363).

8. Jovien (363). — Jovien, son successeur, fut contraint de signer un traité honteux qui rendait aux Perses les cinq provinces transtigritanes vainement réclamées par eux depuis vingt-cinq ans; il ne régna que quelques mois.

9. Valentinien en Occident (364-375) et Valens en Orient (364-378). — Valentinien, qui le remplaça (364), abandonna de lui-même la moitié de l'empire à son frère Valens. Il prit pour lui l'Occident et le gouverna d'une main ferme, mais il mourut en 375, laissant son fils Gratien pour son successeur, au moment où de grands événements, qu'il eût pu conjurer, éclataient. Valens n'avait pas imité à Constantinople la tolérance suivie par Valentinien en Italie. Il avait troublé l'Orient par une persécution cruelle contre les magiciens ou ceux qui les consultaient, et par sa partialité en faveur des ariens. Les fidèles de l'Église orthodoxe furent de nouveau inquiétés, les évêques chassés de leurs siéges et un arien placé sur le trône archiépiscopal de Constantinople. De plus cruelles souffrances eussent été infligées à l'Église, si la gravité des événements politiques, dont ce règne fut rempli, avait laissé à Valens assez de loisir pour répondre à toutes les instances des hérésiarques. Sapor les avait chassés d'Arménie et d'Ibérie, Valens les rétablit et obligea le grand roi à convenir d'une trêve avec l'empire. C'était un succès : malheureusement une affreuse catastrophe se préparait du côté de la Thrace.

10. Les Goths convertis à l'arianisme. — Un usurpateur que Valens avait eu à combattre avait pris à sa solde un corps de 30 000 Visigoths ; l'usurpateur renversé, Valens voulut punir les Barbares de l'appui qu'ils lui avaient prêté. Une guerre de trois ans se termina par un traité qui renvoyait tous ces Germains au-delà du Danube, supprimait les subsides que l'empire leur payait

et désignait deux villes frontières pour les échanges. Athanaric, un des principaux chefs des Goths de l'Ouest ou Visigoths, qui habitaient au nord du Danube inférieur, accepta pour son peuple cette convention. Valens n'oublia pas à cette occasion son zèle pour l'arianisme. Il gagna à cette doctrine l'évêque Ulphilas, qui venait de convertir les Goths et qui composa dans leur langue une traduction des Évangiles, le premier monument écrit de leur idiome. Il en existe encore un manuscrit à Upsal. Ulphilas dut former d'abord un alphabet qu'il emprunta en grande partie à l'alphabet grec. L'arianisme allait donc revenir avec les Barbares durant l'invasion.

11. Commencement de la grande invasion; entrée des Huns en Europe. — Nous y touchons après l'avoir vue depuis près de deux siècles constamment menaçante Le peuple qui la décida était étranger à la race germanique : c'étaient les tribus hunniques qui appartenaient à la race mongole, autant qu'on peut le conclure de la description que les anciens écrivains nous ont laissée de la figure et des coutumes de ces hordes féroces. Les Huns étaient nomades, ils connaissaient à peine les liens sociaux. Leurs incursions, rapides et imprévues, répandaient la terreur plus que celles d'aucun autre peuple barbare de ce temps ; car partout où ils passaient ils détruisaient pour le seul plaisir de détruire. Au temps de Valens, ils franchirent l'Oural et subjuguèrent les Alains, qui habitaient entre le Volga et la mer Noire. Une partie de ce peuple s'enfuit derrière le Caucase, l'autre suivit les vainqueurs, qui, débouchant dans les vastes plaines de la Sarmatie, se trouvèrent en face du grand royaume des Goths.

12. Destruction par les Huns de l'empire des Goths (376). — Cette nation germanique, peu à peu descendue des bouches de l'Oder sur le Danube et le Pont-Euxin, était restée longtemps divisée entre un grand nombre de chefs. Mais Ermanarich avait réuni la plupart de ses tribus et fondé un puissant État, le royaume

des Ostrogoths ou Goths de l'Est, qui s'étendait de la Baltique à la mer Noire ; nombre de peuples lui étaient soumis. Ce royaume barrait tout le continent et eût arrêté sans doute l'invasion, s'il ne se fût trouvé déjà en pleine dissolution. Quand le vieil Ermanarich, à qui l'on donne cent dix ans, apprit l'approche de l'ennemi, il fit de grands préparatifs. Mais les tribus vassales montrèrent peu de zèle pour cette guerre redoutée. Deux chefs roxolans dont il avait fait périr la sœur sous les pieds de ses chevaux, parce que son époux refusait de s'armer pour lui, tentèrent de l'assassiner. D'autres chefs encore lui refusèrent obéissance, et le vieux roi désespéré se jeta sur son épée. Son successeur Withimer fut vaincu et tué. Il laissait un fils enfant, qui fut sauvé par Alatheus et Saphrax, deux guerriers goths qui avaient longtemps servi dans les armées romaines. Laissant le gros de la nation faire sa soumission aux vainqueurs, ils gagnèrent par des marches habiles, avec l'enfant royal, l'intérieur du pays, et échappèrent à la poursuite des Huns, occupés à combattre un nouvel ennemi. Athanaric, chef des Goths de l'Ouest, s'était avancé jusqu'au Dniester, pour en défendre le passage; mais leur cavalerie traversa le fleuve durant la nuit et vint le prendre à dos. Il fallut reculer encore jusqu'au Pruth ; là, Athanaric voulait élever, des Carpathes à la mer, des fortifications qui eussent arrêté les Huns : son peuple, découragé, préféra aller mendier un asile sur les terres de l'empire. Ce brave chef refusa pour lui-même cette honte, ou n'osa se confier à l'hospitalité de Valens, et se jeta dans les montagnes avec quelques guerriers fidèles (375).

13. Les Visigoths passent le Danube (376).—Quand on apprit à l'empereur que ce qui restait de la nation des Goths lui tendait des mains suppliantes, son orgueil, flatté, lui fit oublier la prudence, et il ouvrit l'empire à cette multitude qui comptait encore 200 000 combattants. La seule condition qu'il leur imposa fut de livrer leurs armes et de donner en otages une partie de leurs enfants, qui furent envoyés dans les petites villes de

l'Asie Mineure. Les Barbares se soumirent à tout. Mais les officiers impériaux, les voyant désarmés, ne leur cédèrent des vivres qu'au plus haut prix. Toutes leurs ressources y passèrent d'abord, puis leurs esclaves, puis encore leurs enfants, qu'ils vendirent. Quand ils n'eurent plus rien, ils furent bien réduits à prendre de force ce qu'on leur refusait, en maraudant dans le pays. Ils n'avaient pas livré toutes leurs armes; ils en firent d'autres; Alatheus et Saphrax, qui, vers le même temps, forcèrent le passage du Danube et vinrent les rejoindre avec leurs compagnons, augmentèrent leur nombre et leur confiance. Toute la Thrace fut alors livrée au pillage. Des Huns, des Alains, accoururent même pour prendre part à la curée.

14. Bataille d'Andrinople (378). — Valens réunit ses forces pour les combattre et invoqua l'aide de son neveu. Gratien promit des secours; mais un jeune Alaman de sa garde, en congé parmi les siens, ayant parlé de ces préparatifs, les Alamans crurent l'occasion favorable pour attaquer les frontières dégarnies, et leur mouvement força de retenir les troupes destinées à Valens. Cependant le péril augmentait chaque jour pour ce prince. Tous les Barbares établis dans les provinces du Danube, tous les captifs germains que les empereurs y avaient transportés, couraient rejoindre leurs frères. Pendant une année entière les légions essayèrent vainement d'arrêter cette dévastation. Enfin, en 378, Valens voulut prévenir la concentration des Barbares en un seul corps et s'avança contre eux. Frigitern, leur chef, l'abusa quelque temps par de feintes négociations, puis, ayant réuni toutes ses forces, attaqua l'empereur le 9 août 378, près d'Andrinople. Ce fut une défaite plus désastreuse que celle de Cannes. Un tiers à peine de l'armée romaine s'échappa; l'empereur lui-même, blessé, fut porté dans une cabane à laquelle les Barbares mirent le feu : il y périt au milieu des flammes; puis tout le plat pays, jusqu'aux murailles de Constantinople, fut livré à la plus affreuse désolation. L'impératrice Dominica

défendit la capitale avec l'aide de quelques troupes de Sarrasins appelés d'Asie. Ces enfants du désert d'Arabie se trouvèrent pour la première fois aux prises avec les hommes du Nord : ils devaient se rencontrer deux siècles et demi plus tard à l'autre extrémité de la Méditerranée.

CHAPITRE XXXVII.

THÉODOSE; PARTAGE DE L'EMPIRE.

1. Théodose (379-395). — 2. Théodose pacifie l'Orient. — 3. Meurtre de Gratien en Occident (383). — 4. Premier abandon de la Bretagne par les troupes romaines (383). — 5. Trois empereurs : Maxime, Valentinien II et Théodose. — 6. Saint Ambroise et les ariens. — 7. Théodose fait condamner l'hérésie et renverse Maxime (388). — 8. Le Franc Arbogast tue Valentinien II (392). — 9. Usurpation d'Eugène (392-394). — 10. Théodose seul empereur (394-395). — 11. Pénitence publique de Théodose (390). — 12. Partage définitif de l'empire. Dernières années de l'empire d'Occident (395-476).

1. Théodose (379-395). — Le fils de Valentinien, Gratien, plus heureux que son oncle, battait en ce temps-là les Alamans, près de Colmar. Mais l'empire d'Orient était sans chef; pour la tâche difficile de réparer l'immense désastre que l'empire pleurait, il jeta les yeux sur le fils d'un brave serviteur de son père, le comte Théodose, qui avait été injustement décapité à Carthage. Après sa fin malheureuse, son fils, nommé comme lui Théodose, s'était retiré en Espagne, sa patrie; Gratien l'en rappela et, le 9 janvier 379, lui donna, avec le titre d'Auguste, les deux préfectures d'Orient et d'Illyrie. Théodose se mit hardiment à l'œuvre.

2. Théodose pacifie l'Orient. — L'Asie était tranquille, grâce à une mesure atroce. Tous les Goths envoyés comme otages dans les provinces avaient été convoqués à un même jour, dans les métropoles, pour y recevoir des dons en argent et en terre; mais des troupes les y attendaient : surpris sans défense, ils avaient été massacrés. Dans la Thrace, leurs frères, leurs pères, les vengeaient. Théodose avait à refaire une armée, surtout à relever le courage des soldats : il y réussit en leur

fournissant l'occasion de livrer mille petits combats où il eut soin de leur assurer l'avantage. Il ne laissa aucune place forte au pouvoir de l'ennemi, dont il diminua le nombre en provoquant des défections. C'était la vieille tactique de Fabius Cunctator contre Annibal; elle eut un plus rapide succès : sans avoir gagné une grande victoire, il amena les Goths à traiter. Fritigern, le vainqueur d'Andrinople, était mort; le brave Athanaric, son successeur, se laissa attirer à Constantinople, et là, ébloui par l'éclat de cette cour pompeuse, il décida son peuple à accepter les offres de l'empereur (octobre 382). Au fond, Théodose leur donnait ce qu'ils voulaient. Il les établit dans la Thrace et la Mœsie, avec la charge de défendre le passage du Danube; 40 000 de leurs guerriers furent admis dans les troupes impériales. C'était leur livrer l'empire : car ces Goths demeurés en corps de nation sous leurs chefs nationaux, avec leur organisation militaire, sentirent bientôt se réveiller en eux les instincts de pillage et le besoin d'aventures. Dans vingt-sept ans ils prendront Rome, après avoir ravagé la Grèce et l'Italie, et la guerre, qu'ils porteront ainsi au cœur même de l'empire, fera tomber les barrières par-dessus lesquelles le flot de l'invasion passera.

Pour le moment, Théodose avait mis fin à une situation désastreuse par un expédient déjà employé, quoique jamais dans d'aussi vastes proportions. L'empire, qui se croyait sauvé, lui en marqua sa reconnaissance. Les tristes événements dont l'Occident fut le théâtre, et qui amenèrent pour quelques jours encore la réunion sous son autorité de tout l'héritage d'Auguste, augmentèrent sa renommée. L'Église surtout, qu'il délivra de l'arianisme, vit en lui un nouveau Constantin, et l'épithète de Grand est restée attachée au nom du dernier maître du monde romain.

3. Meurtre de Gratien en Occident (383). — Gratien, actif, intelligent et brave, fut cependant renversé par un usurpateur. Passionné pour la chasse, il en oubliait ses devoirs de prince, et on ne le voyait

qu'entouré d'archers alains, qui avaient toute sa faveur. Les soldats s'irritèrent de cette préférence, et les légions de Bretagne proclamèrent leur chef Maxime, un des habiles compagnons du comte Théodose. Maxime passa aussitôt en Gaule; Gratien marcha à sa rencontre. Mais il manquait d'argent : ses troupes l'abandonnèrent. Il essaya de s'échapper et de gagner les Alpes; atteint près de Lyon, il fut mis à mort (25 août 383).

4. Premier abandon de la Bretagne par les troupes romaines (383). — Pour cette expédition, Maxime avait retiré de la Bretagne les légions et toute la milice du pays, de sorte que l'île, restée sans défense, fut bientôt désolée par les courses des Pictes et des Scots, et par les descentes des Saxons et des Frisons.

5. Trois-empereurs : Maxime, Valentinien II et Théodose. — Théodose aurait voulu venger son bienfaiteur, mais le calme n'était pas encore rendu à l'Orient et une guerre civile eût peut-être tout perdu. Il traita avec l'usurpateur et le reconnut pour maître de la préfecture des Gaules, à condition qu'il laisserait celle d'Italie au jeune Valentinien II (385).

6. Saint Ambroise et les ariens. — La mère de Valentinien II, Justine, zélée pour l'arianisme, cherchait à propager l'hérésie dans les provinces de son fils, qui lui étaient peu favorables. A Milan surtout l'opposition était vive. Elle voulut la vaincre en exilant l'archevêque de cette ville, saint Ambroise; mais la population repoussa ses gardes barbares. A ces nouvelles, Maxime crut l'occasion favorable, il franchit les Alpes, et Valentinien II s'enfuit à Thessalonique (387), auprès de Théodose, qui venait de résister victorieusement à une tentative des Ostrogoths pour passer le Danube.

7. Théodose fait condamner l'hérésie et renverse Maxime (388). — Ce prince s'était déjà vivement prononcé contre les ariens. Dès l'année 380, il avait reçu le baptême et promulgué des édits en faveur de l'orthodoxie. Le patriarche Damophile avait été chassé de Sainte-Sophie; son siége fut donné à Grégoire de Na-

zianze, et un concile réuni dans Constantinople (381) condamna de nouveau l'hérésie et confirma le symbole de Nicée. Justine devait ses malheurs à son zèle arien, mais Théodose avait épousé sa fille, la belle Galla : l'impératrice pouvait donc, malgré ses imprudences, compter sur l'appui de son gendre. Il hésita pourtant près d'une année, jusqu'à ce qu'il eut appris que Maxime soulevait, par sa dureté, tous les Italiens contre lui.

Théodose entra en Pannonie l'an 388 et fit faire en Gaule une diversion par les Saxons et les Francs ; Maxime usa contre lui des mêmes armes et tenta la fidélité de ses troupes barbares. De dangereuses défections eussent éclaté, s'il ne les avait prévenues par de sévères mesures. L'usurpateur, vaincu sur les bords de la Save, fut livré par ses propres soldats et mis à mort dans Aquilée; mais sa vieille mère et ses filles furent honorablement traitées. Théodose ne garda rien de sa conquête, qu'il abandonna à Valentinien.

8. Le Franc Arbogast tue Valentinien II (392). — Pour affermir le pouvoir du jeune prince et extirper avec l'hérésie les derniers restes de paganisme qui se conservaient encore dans les provinces occidentales, il demeura trois ans dans le gouvernement de son beau-frère. A son départ il lui donna, comme principal ministre, le Franc Arbogast, qui venait de délivrer la Gaule des Germains et qui remplit de Barbares tous les offices civils et militaires. Valentinien ne supporta pas longtemps cette tutelle, il voulut retirer au comte tous ses emplois. « Je tiens ma charge de Théodose, répondit Arbogast en présence de toute la cour, lui seul peut me l'ôter. » Valentinien, saisi d'une violente colère, se jeta sur lui l'épée à la main. Quelques jours après, il fut trouvé mort dans son lit (15 mai 392).

9. Usurpation d'Eugène (392-394). — Arbogast ne pouvait espérer que Théodose laisserait ce meurtre impuni. Il essaya de faire un empereur, et, n'osant se proclamer lui-même, jeta la pourpre sur les épaules d'un de ses secrétaires, le rhéteur Eugène. Théodose, le

vengeur de l'orthodoxie, avait pour lui le clergé catholique. Arbogast et Eugène cherchèrent à rallier à leur cause ce qui restait de païens. Cette imprudente conduite souleva contre eux la population chrétienne : aussi une seule bataille, près d'Aquilée, mit fin à cette domination éphémère; Eugène, fait prisonnier, fut mis à mort, Arbogast se tua lui-même (394). Cette fois le vainqueur garda sa conquête.

10. Théodose seul empereur (394-395). — Un ermite avait prédit à Théodose cette victoire : sa ferveur pour l'orthodoxie en redoubla. Il défendit sous des peines sévères le culte des dieux, qui, chassé des villes, se réfugia dans les campagnes (*pagani*), et il ôta aux hérétiques, avec le droit d'arriver aux honneurs, celui de disposer par testament de leurs biens. Mais, d'un autre côté, de nombreux et sages règlements montrèrent la continuelle préoccupation du prince pour guérir quelques-uns des maux qui travaillaient cette société mourante. Il ne pouvait y réussir, car le mal était incurable; du moins honora-t-il les derniers jours de l'empire, en pratiquant sur le trône des vertus que les peuples avaient eu rarement à y respecter.

11. Pénitence publique de Théodose (390). — Un grand acte l'honore : le peuple de Thessalonique avait, dans une sédition, tué le gouverneur et plusieurs officiers impériaux. Dans une circonstance pareille, Théodose avait pardonné aux habitants d'Antioche; cette fois il s'abandonna à une violente colère et donna des ordres qui coûtèrent la vie à sept mille personnes. Ce massacre excita dans tout l'empire un sentiment d'horreur. Lorsque Théodose se présenta quelque temps après aux portes de la cathédrale de Milan, saint Ambroise eut le courage de l'arrêter; il lui reprocha son crime en présence de tout le peuple, et lui interdit l'entrée de l'église et l'approche de la sainte table. Théodose accepta la pénitence publique que le saint évêque lui imposait au nom de Dieu et de l'humanité outragée : pendant huit mois il ne dépassa point le parvis du temple.

12. Partage définitif de l'empire. Dernières années de l'empire d'Occident (395-476). — Théodose avait partagé son empire entre ses deux fils (395). Honorius eut l'Occident, Arcadius l'Orient,: séparation irrévocable et qui dure encore dans la religion et la civilisation différentes de ces deux moitiés de l'ancien monde. Grâce à sa situation, Constantinople devait résister dix siècles à l'invasion, Rome fut presque aussitôt prise par les Barbares, et l'empire d'Occident se débattit pendant quatre-vingts ans dans une douloureuse agonie. Alaric, chef des Visigoths, donna le signal; il envahit l'Italie et fut vaincu par Stilicon à Pollentia (403). Mais il avait ouvert la porte à l'invasion de Radagaise, qui, profitant du départ des légions rappelées en Italie, avait franchi la frontière et marché sur leurs traces jusqu'à Florence. Il y fut défait et tué. Inutile victoire, car derrière lui les Alains, les Suèves, les Vandales et les Burgondes inondaient la Gaule et l'Espagne (407). Trois ans plus tard, Rome était prise par Alaric, et, en 419, les Visigoths fondaient un royaume dans le sud de la Gaule et en Espagne. Les Burgondes (413), les Suèves (419), élevèrent deux autres Etats barbares, et les Vandales, passés en Afrique en 420, sous le règne de Valentinien II, donnèrent naissance au quatrième royaume fondé par les Germains dans l'empire (435). Au milieu du siècle, un ennemi plus formidable s'avança : Attila, roi des Huns, avait soumis tout le monde barbare du Volga au Rhin; il franchit ce fleuve, réclamant comme ses esclaves fugitifs les Germains déjà établis dans l'empire; mais ceux-ci, Francs, Visigoths, Burgondes, réunis aux débris des légions romaines commandées par Aetius, lui firent lever le siège d'Orléans et le vainquirent dans les plaines de Châlons (451). Il recula, se vengea l'année suivante sur l'Italie, et, heureusement pour le monde, fut surpris par la mort en 453.

Honorius était mort en 423 ; Valentinien III, son neveu, régna de 423 à 454. Il fut tué par le sénateur

Maxime, qui prit sa place. Sa veuve, Eudoxie, pour venger sa mort, appela le Vandale Genséric, qui mit Rome au pillage (455). Majorien, proclamé empereur en 457, se montra digne de lutter contre les difficultés sans nombre qui l'entouraient; mais le Suève Ricimer le fit assassiner et donna successivement sa place à trois sénateurs. Il périt lui-même (473) avec le dernier, Olybrius, que remplacèrent Glycerinus, puis Julius Nepos; enfin Romulus Augustule, sous lequel le roi des Hérules, Odoacre, mit fin à l'empire d'Occident (476), en fondant le nouveau royaume barbare d'Italie.

RÉSUMÉ.

L'empire romain est tombé parce qu'il eut, dès le principe, de détestables institutions politiques et, dans les derniers temps, une déplorable organisation militaire. Des impôts toujours plus lourds, une fiscalité impitoyable, désaffectionnèrent les sujets que les armées ne défendaient plus, et la ruine des libertés municipales, la propagation d'une religion nouvelle qui tendait à détacher les esprits de la terre, détruisirent le peu qui restait de dévouement pour la chose publique : aussi l'empire ne fut-il point précipité par un coup violent et imprévu; il s'affaissa sur lui-même, comme ne pouvant plus vivre.

Le peuple romain n'a guère ajouté à l'héritage que la Grèce lui avait légué; pourtant il a aussi laissé derrière lui de grandes choses et de grandes leçons, mais dans un autre ordre de faits et d'idées. Sa langue a été et est toujours, au besoin, le lien du monde savant; son droit a inspiré les législations modernes; ses voies militaires, ses ponts, ses aqueducs, ont fait comprendre la nécessité des grands travaux publics; son administration a appris à conduire des multitudes d'hommes; son gouvernement a servi de modèle aux monarchies absolues qui ont succédé à la féodalité; ses institutions municipales, celles du moins des deux premiers siècles, auraient encore d'utiles exemples à nous offrir; enfin, il a commencé la transformation de l'esclavage antique en servitude de la glèbe.

Les rois barbares, éblouis de l'éclat que jetait encore cet empire mourant, ne pensèrent d'abord qu'à le continuer : Clovis sera patrice de Rome et Théodoric se considérera comme le collègue de l'empereur d'Orient.

Charlemagne, Otton, Frédéric Barberousse, se diront les successeurs de Constantin. La monarchie spirituelle des papes copiera la monarchie temporelle des empereurs Les *romanistes*, héritiers d'Ulpien et de Papinien, rattacheront à la royauté féodale les pouvoirs donnés aux Césars par la *lex regia*, et, lorsque ces royautés auront à leur tour péri, ce sera un titre romain que Napoléon prendra pour être le représentant d'une idée à la fois nouvelle et vieille : celle du protectorat des intérêts populaires exercé à Rome par les tribuns du peuple, dont les empereurs avaient absorbé en eux-mêmes la puissance, *tribunicia potestas*.

Aussi l'histoire de Rome restera-t-elle longtemps encore l'école du légiste et de l'homme d'État, comme vers la Grèce se tourneront toujours les artistes, les poëtes et les penseurs.

FIN DE L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE ROMAINE.

TABLE DES MATIÈRES.

Chapitres.		Pages.
	Programme officiel	v
	Gravures, cartes et plans	vii
I.	Géographie de l'Italie ancienne	1
II.	Fondation de Rome. Histoire légendaire des rois	16
III.	Institutions primitives	33
IV.	Abolition de la royauté, le consulat, la dictature; lutte entre les deux ordres; le tribunat. Comices par curies, par centuries, par tribus	42
V.	Législation des décemvirs; la censure; la préture; égalité des deux ordres; formation de la noblesse.	55
VI.	Histoire extérieure de Rome (395-265)	66
VII.	Organisation militaire des Romains; colonies romaines.	81
VIII.	Carthage; première guerre punique (264-219)	93
IX.	La seconde guerre punique jusqu'à la bataille de Cannes (218-216); Annibal, Scipion	106
X.	Suite et fin de la seconde guerre punique (216-201)	117
XI.	Conquêtes en Orient; réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces	128
XII.	Troisième guerre punique (149-146); réduction du royaume de Pergame en province romaine (129)	142
XIII.	Conquêtes en Occident; formation des provinces de Gaules cisalpine, d'Espagne et de Gaule narbonaise. Jugurtha	150
XIV.	Guerre contre Mithridate; mode d'administration des provinces sous le gouvernement républicain	171
XV.	Histoire intérieure de Rome; conséquences des conquêtes	187
XVI.	Les lois agraires; les Gracques	200

Chapitres.		Pages.
XVII.	La guerre sociale. Marius et Sylla	214
XVIII.	Sertorius et Spartacus; Pompée et Cicéron	230
XIX.	César et le premier triumvirat ; conquête de la Gaule.	242
XX.	Guerre civile ; Phrasale; mort de Pompée (49-47)	264
XXI.	Dictature de César (47-44)	274
XXII.	Deuxième triumvirat : Octave, Antoine et Lépide ; guerre civile ; bataille de Philippes	285
XXIII.	Duumvirat d'Octave et d'Antoine. Fin du gouvernement républicain	296
XXIV.	Auguste ; organisation du gouvernement impérial	310
XXV.	Lettres et arts	328
XXVI.	Les empereurs de la famille d'Auguste; luttes contre les Germains	337
XXVII.	Les Flaviens; ruine de Jérusalem	352
XXVIII.	Les Antonins; conquêtes de Trajan	369
XXIX.	Suite des Antonins ; Hadrien, Antonin, Marc Aurèle et Commode (117-192)	379
XXX.	Administration et législation; les grands jurisconsultes	390
XXXI.	Naissance et progrès du christianisme. Persécutions.	405
XXXII.	Les empereurs syriens ; l'anarchie militaire	413
XXXIII.	Restauration de l'empire par les princes illyriens (268-285). Aurélien et Probus	426
XXXIV.	Dioclétien. Changement dans le gouvernement et dans l'administration (285-323)	433
XXXV.	Constantin ; triomphe du christianisme	440
XXXVI.	Constance, Julien, Valentinien et Valens. Luttes contre les Germains et les Perses (337-378)	456
XXXVII.	Théodose; partage de l'empire	466
	RÉSUMÉ	473

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LATIUM
VETUS.
MARE TYRRHENUM
SUESSENTIUM
MEDULLIA
CAMERIA?
GABIUM
FIDENAE
COLLATIA
SCAPTIA TRIBUS
SCAPTIA
GABII
PUPINIA TRIBUS
PAPINIA TRIBUS
LEMONIA TRIBUS
LABICUM
TUSCULUM
ALBALONGA
ALGIDUS MONS
ARICIA
NEMUS ARICINUM
NOMENTUM
ROMULEA
FICANA
OSTIA
PORTUS
LAVINIUM
NÆVIA TRIBUS
CORIOLI
LANUVIUM
ARDEA
ARTENA VOLSCORUM
VELITRÆ
CORA
ROMA
TIBUR
SASSULA
ROBUR
PRÆNESTINA
CORBIO
Vitellia
Extrait de l'Atlas BOUILLET
Ch. HACHETTE & Cie

ITALIE
divisée par Auguste
EN XI REGIONS
VINDÉLICIE
Belvétiens
GAULE TRANSPADANE
GAULE CISPADANE
Golfe Ligustique
MER ADRIATIQUE ou SUPÉRIEURE
MER INTÉRIEURE ou TYRRHÉNIENNE
ILLYRIE
Liburnes
Dalmates
CORSE
Dét. de Taphros
SARDAIGNE
Caralis
Iles Eoliennes
Golfe de Tarente
Dét. de Sicile
Syracuse
Carthage
MER INTÉRIEURE
AFRIQUE
Milles Romains
Myriamètres

CARTE
DES POSSESSIONS DE CARTHAGE
ET DES PAYS VOISINS
A L'Époque
DE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE
Kilomètres
OCÉAN ATLANTIQUE
MER INTÉRIEURE
GÉTULIE
GRAND DÉSERT DE LIBYE
PETITE SYRTE
GRANDE SYRTE
CIRÈNE
CORSE
GAULE
ITALIE
MER ADRIATIQUE
GRÈCE
MAURITANIE
AUTOLOLES
LOTOPHAGES
PARAMANTES

ESPAGNE
ancienne.
Milles Romains.
Myriamètres.
Dressé par A. Vuillemin.
Hachette et Cie
Gravé sur acier par Giraux

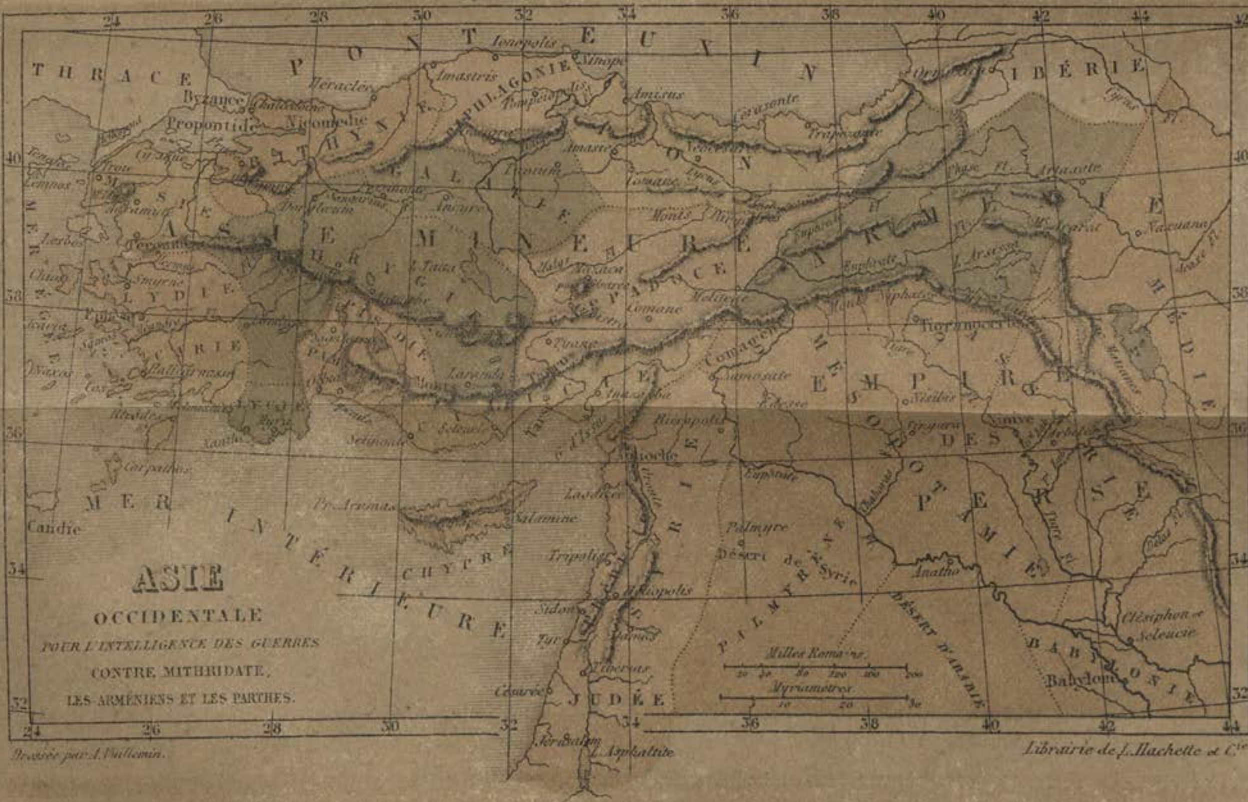
ASIE
OCCIDENTALE
POUR L'INTELLIGENCE DES GUERRES
CONTRE MITHRIDATE,
LES ARMÉNIENS ET LES PARTHES.
PONT EUXIN
THRACE
Byzance
Propontide
Nicomédie
BITHYNIE
PHLAGONIE
Sinope
Amisus
Trapézonte
IBÉRIE
ARMÉNIE
MÉDIE
ASIE MINEURE
CAPPADOCE
LYDIE
CARIE
Smyrne
Halicarnasse
Lesbos
Chios
Candie
MER INTÉRIEURE
CHYPRE
Salamine
Tripolis
Sidon
Tyr
Césarée
JUDÉE
Jérusalem
L. Asphaltite
Antioche
Palmyre
Désert de Syrie
PALMYRÈNE
Comagène
Samosate
Tigranocerte
Nisibe
MÉSOPOTAMIE
EMPIRE DES PERSES
Ninive
Anatho
DÉSERT D'ARABIE
Ctésiphon et Séleucie
Babylone
BABYLONIE
Milles Romains
Myriamètres
Dressée par A. Vuillemin.
Librairie de L. Hachette et Cie

Dressée par J. Vuillemin. Hachette et Cie. Gravée sur acier par Giroux

EMPIRE ROMAIN
AUGUSTE
OCÉAN ATLANTIQUE
GERMANIE
SARMATIE
PONT-EUXIN
MER INTÉRIEURE
AFRIQUE
ARABIE
ROME
Grande Syrte
Garamantes
Milles Romains
Myriamètres

Dressé par A. Vuillemin — *Hachette et Cie* — *Gravé sur acier par Civeaux*

00100139
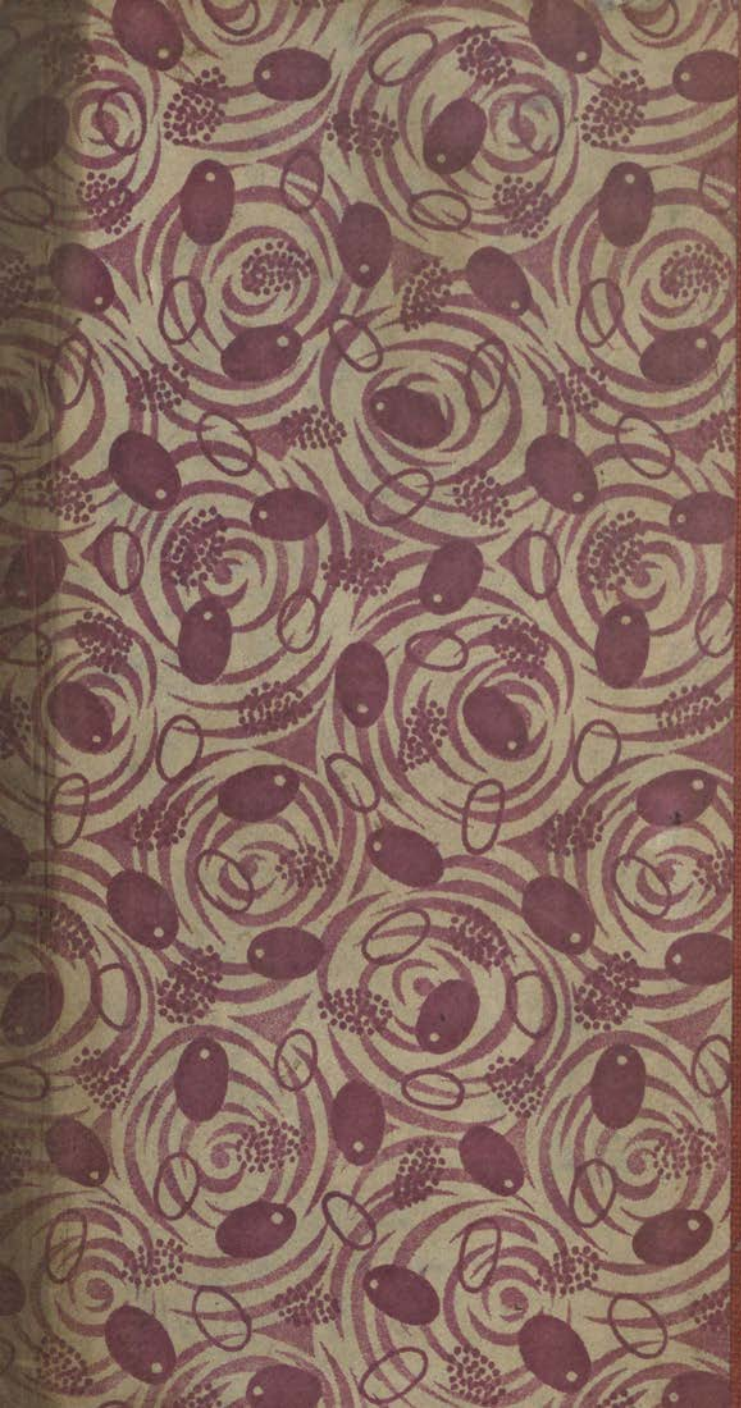
Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 05 October, 2018